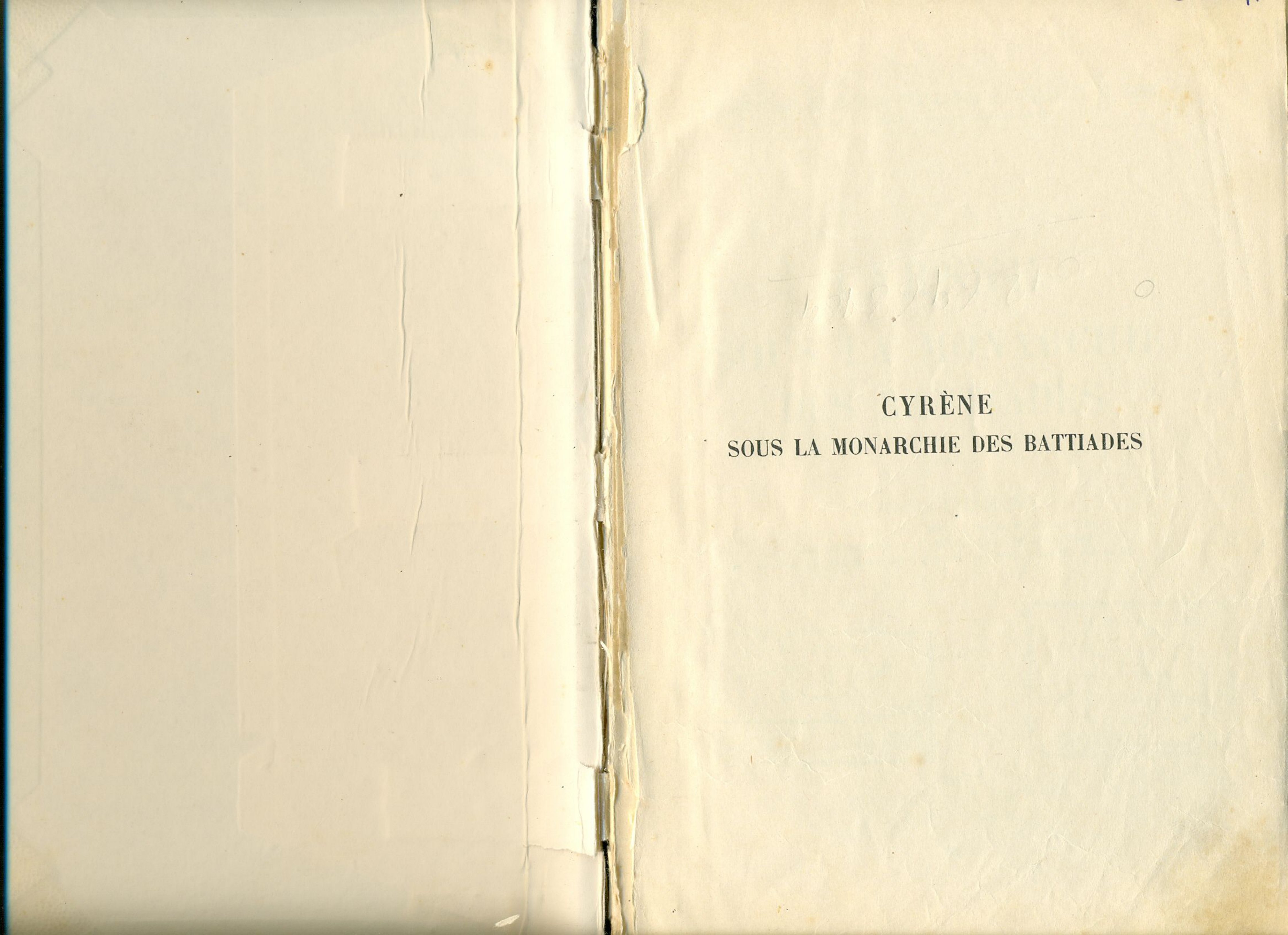


CYRÈNE
SOUS LA MONARCHIE DES BATTIADES

سالم يونس

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
FASCICULE CENT SOIXANTE DIX-SEPTIÈME

CYRÈNE SOUS LA MONARCHIE DES BATTIADES

PAR

FRANÇOIS CHAMOUX
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
MAITRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

PARIS
E. DE BOCCARD, ÉDITEUR
1, RUE DE MÉDICIS, 1
1953

A LA MÉMOIRE DE J. R. PACHO,

voyageur et savant français,
explorateur de la Cyrénaïque,

1794-1829

PRÉFACE

L'idée première de ce livre remonte à 1937. A l'occasion d'un mémoire pour le diplôme d'études supérieures, sur le conseil de M. Ch. Picard, j'avais entrepris d'étudier la sculpture hellénistique à Cyrène. En cherchant à replacer les documents figurés dans leur cadre historique, j'eus le sentiment que celui-ci était loin d'être nettement établi. Plus tard, quand les circonstances me permirent de reprendre ces premiers essais en vue d'une thèse de doctorat, la nécessité d'une mise au point d'ensemble m'apparut clairement. Depuis 1912, les fouilles italiennes avaient considérablement enrichi nos connaissances sur Cyrène : pourtant le seul exposé historique un peu détaillé restait le vieil ouvrage de Thrige, datant de 1828. On pouvait croire qu'un examen systématique et approfondi des documents archéologiques, mené de pair avec celui des textes, renouvellerait notre conception de la colonisation grecque en Libye. De brèves et brillantes synthèses laissaient déjà entrevoir le caractère attachant de cette étude. Elle méritait d'être tentée.

Une des difficultés du sujet venait de son ampleur même. Fallait-il envisager d'emblée toute l'histoire de Cyrène, des origines à la conquête arabe, soit treize siècles d'antiquité? La parution du livre de P. Romanelli, *La Cirenaica Romana*, réduisit heureusement le champ de mes recherches. Pour la période classique et ptolémaïque, l'absence de tout exposé historique dans les auteurs anciens rendait la tâche ardue. D'autre part certains textes épigraphiques et plusieurs monuments d'architecture et de sculpture demeurent inédits ou insuffisamment publiés, et de longs délais peuvent s'écouler avant qu'ils ne soient rendus accessibles. Pour cette période, une étude d'ensemble apparaissait prématurée. En revanche, pour l'époque de la monarchie, qui est chronologiquement la

première, des textes étendus de Pindare et d'Hérodote peuvent servir de guide ; les principaux monuments sont connus par les publications italiennes ; l'abondant monnayage est bien classé. Les éléments se trouvaient donc réunis pour autoriser l'espoir d'une synthèse utile.

Une autre difficulté tenait à la diversité des sources. Textes littéraires, monuments d'architecture, inscriptions, vases, sculptures ou monnaies devaient apporter leur témoignage tour à tour. Une enquête aussi dispersée exige dans chaque domaine une compétence de spécialiste que l'historien ne peut guère se flatter de posséder partout au même degré. Il s'ensuit des risques d'erreur que je ne me dissimule nullement. Du moins le lecteur constatera, je l'espère, qu'on n'a nulle part esquivé les problèmes et qu'on s'est efforcé de conserver toujours une attitude critique en face des documents. Au reste l'efficacité de la méthode synthétique n'est plus à démontrer, et il m'a semblé plus d'une fois qu'à la pratiquer hardiment on était payé de ses peines.

Les inconvénients qu'elle comporte peuvent d'ailleurs être réduits si l'on s'astreint dans toute la mesure du possible à une étude directe des monuments. J'ai eu le privilège d'examiner personnellement presque tous ceux dont j'avais à faire état. Je le dois avant tout à l'École d'Athènes et à celui qui fut là-bas mon Directeur, R. Demangel, dont je salue la mémoire avec une reconnaissance émue. Grâce à cet appui qui ne me fut pas marchandé, j'ai pu me rendre deux fois à Cyrène pour des séjours prolongés (en janvier-février 1946 et en mai-juin 1947) et, d'autre part, tant en Égypte qu'en Grèce même, visiter les principaux sites qui intéressaient mon sujet. Rien ne m'a été plus utile que d'observer ainsi sur place les données permanentes du sol et du climat, qu'on dégage plus malaisément des livres.

Le même souci d'une expérience authentique m'a conduit à traduire moi-même tous mes textes. Je n'ai pas ignoré, bien entendu, les traductions souvent excellentes qui en existent déjà : le *Pindare* d'A. Puech, l'*Hérodote* de M. Ph. E. Legrand n'ont guère quitté ma table et j'en ai tiré grand profit. Mais il m'a semblé que l'unité de l'ouvrage gagnerait à un effort personnel de traduction et que le lecteur aimerait à voir, sur ce point comme sur les autres, l'auteur prendre ses responsabilités.

Bien que mon propos fût d'étudier seulement la période des Battiades, je ne me suis pas interdit de faire appel à des documents d'un âge plus récent chaque fois que cela m'a paru nécessaire. On trouvera donc, surtout dans la *IIe Partie*, certains aperçus qui s'étendent au delà de la période royale. En outre j'ai cru bon de placer au début du livre, en guise d'introduction, une présentation du site, un bref historique des recherches et des fouilles et une bibliographie d'ensemble sur Cyrène.

Il me reste à exprimer mes remerciements à tous ceux, maîtres ou amis, qui m'ont aidé dans mon travail : à mes camarades de l'École d'Athènes, avec qui j'ai eu si souvent de fructueux échanges de vues ; à mes collègues de l'Institut Français d'Archéologie Orientale et à leur Directeur, M. Ch. Kuentz, qui m'ont accueilli si cordialement au Caire à chacun de mes passages ; à l'Administration Militaire Britannique en Libye, qui a libéralement facilité mes séjours en Cyrénaïque ; à M. Ward Perkins, Directeur de l'École Britannique de Rome, qui m'a accordé l'autorisation d'étudier divers documents inédits ; à M. G. Pesce, à la générosité de qui je dois un riche dossier photographique sur les antiquités de Cyrène. Je suis redevable de divers avis ou renseignements à MM. P. Chantraine, J. Mauduit, L. Moret, A. Plassart, D. M. Robinson, R. Vallois, J. Vercoutter, J. Yoyotte. Ma dette est particulièrement grande envers M. Ch. Picard qui, après avoir orienté mes premières recherches vers la Cyrénaïque, m'a encouragé pendant des années à les développer selon la méthode qu'il nous a lui-même enseignée. M. A. Aymard a bien voulu contrôler mon travail pendant sa phase d'achèvement et le faire bénéficier de ses conseils et de son bienveillant intérêt. Enfin M. G. Daux, en l'accueillant dans la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, lui a permis de voir le jour sans retard. Que tous veuillent bien trouver ici l'expression de ma sincère gratitude.

Paris, novembre 1952.

INTRODUCTION

I. LE CADRE GÉOGRAPHIQUE

La Cyrénaïque ou plateau de Barka forme sur la côte septentrionale de l'Afrique une avancée massive délimitée à l'Ouest par la grande Syrte et à l'Est par le golfe de Bomba[1]. Des territoires sahariens avoisinants, elle se distingue à la fois par son relief et par son climat : en effet son altitude et la relative abondance des pluies en font, entre l'Égypte et la Tunisie, la seule région de quelque étendue qui se prête à l'installation permanente de l'homme. Ces avantages naturels sont réduits par son isolement. D'immenses espaces inhospitaliers la séparent des autres régions fertiles du continent. Vers l'Est, les steppes mornes de Marmarique et le désert de Libye s'étendent jusqu'à la vallée du Nil. Vers l'Ouest, sur les rivages de la Syrte, le Sahara borde directement la mer. Au Sud, très vite les pentes du plateau se perdent sous les

(1) Il existe deux cartes italiennes en trois couleurs : la carte générale au 1/1.000.000 et la carte en plusieurs feuilles au 1/400.000. La carte en noir au 1/50.000 permet une étude précise de la topographie (cf. pl. V). Pour l'étude des côtes, on peut utiliser les cartes françaises du Service hydrographique de la Marine (échelles diverses) : nº 5792 (golfe de la Syrte de Misurata à Benghazi), nº 4337 (de Benghazi au cap Chersonésos), nº 2251 (de Derna à Marsa-Matrouh), nº 5734 (golfe de Bomba). La carte de l'Institut géographique national au 1/1.000.000 (série *Europe*, feuille *Candie*) peut être utilisée pour une étude d'ensemble, mais la représentation du relief y est trop sommaire pour un travail approfondi. Sur la géographie de la Cyrénaïque, le lecteur français dispose de la synthèse rédigée par L. Moret, *Revue de géographie alpine*, 24, 1936, fasc. 3, p. 1-40, 4 fig., 8 pl. J'ai tiré grand profit de cette mise au point. Cf. aussi H. W. Son Ahlmann, *La Libye septentrionale, études de géographie physique et humaine* (*Geographiska Annaler*, 10, 1928, Stockholm) ; *Enciclopedia Italiana*, X, 1931, p. 417 sq., s. v. *Cirenaica*. J'ai eu constamment sous les yeux nos *Instructions nautiques*, nº 409, *Méditerranée Orientale*, II, 1941.

sables. Nulle part la zone cultivable ne s'élargit à plus de 50 kilomètres du rivage. Environnée de tous côtés par les déserts ou par les solitudes marines, la Cyrénaïque apparaît ainsi comme une île amarrée par le flanc au littoral nord-africain[1].

Cet isolement par rapport au reste du continent est un fait de grande importance qui n'a pas été assez mis en lumière par les historiens[2]. Ceux-ci se sont laissé abuser trop souvent par les cartes et ont eu tendance à considérer essentiellement la Cyrénaïque comme partie intégrante du continent africain[3]. Mais les cartes demandent à être interprétées et il convient d'en traduire les indications à l'échelle humaine. Or, aujourd'hui encore, malgré les progrès de la technique, le désert reste une barrière plus difficile à franchir que la mer. A cette vérité d'expérience s'ajoute la constatation, trop souvent négligée, qu'en distance absolue comme sous le rapport de la commodité d'accès les régions habitées les plus proches de la Cyrénaïque ne sont pas en Afrique, mais en Europe, en Grèce propre et dans l'Archipel (fig. 1). Quelques exemples suffisent : il y a, en chiffres ronds, à partir du port de Cyrène, 300 kilomètres jusqu'en Crète ; 450 kilomètres jusqu'à Gythion, le port de Sparte ; 600 kilomètres jusqu'au Pirée. Mais il faut en couvrir 800 pour atteindre Alexandrie, et 100 de plus pour Naucratis. La distance entre Cyrène et le cap crétois Crioumetopon n'est pas supérieure à celle qui sépare Bomba de Benghazi. En créant un jour une province de *Crète et Cyrénaïque*[4], l'administration romaine n'avait pas

(1) La région fertile tient tout entière entre les 32° et 33° de latitude Nord et les 20° et 24° de longitude Est. Coordonnées de la ville de Cyrène : 32°49'38" lat. N. ; 21°49'5" long. E.

(2) M. Cary, *The Geographic Background of Greek and Roman History*, Oxford, 1949, p. 217 sq., a souligné justement l'isolement de la Cyrénaïque, mais il n'indique pas que la Grèce en est relativement plus proche que l'Égypte.

(3) Nulle part cette opinion, d'ailleurs fort répandue, n'est exprimée d'une manière à la fois plus nette et plus choquante que dans le livre de F. Studniczka, *Kyrene*, p. 17, où Cyrène et Alexandrie sont appelées des « villes voisines », *Nachbarstädte*, alors qu'elles sont séparées par près de mille kilomètres de désert. Cf. aussi G. Glotz, *La cité grecque*, p. 70, où Cyrène est considérée comme « dans le voisinage de l'Égypte ».

(4) Elle existe comme province sénatoriale depuis 27 av. J.-C., mais il n'est pas impossible que l'union entre les deux districts ait été établie plus tôt : cf. P. Romanelli, *La Cirenaica romana*, p. 50, 69 sq.

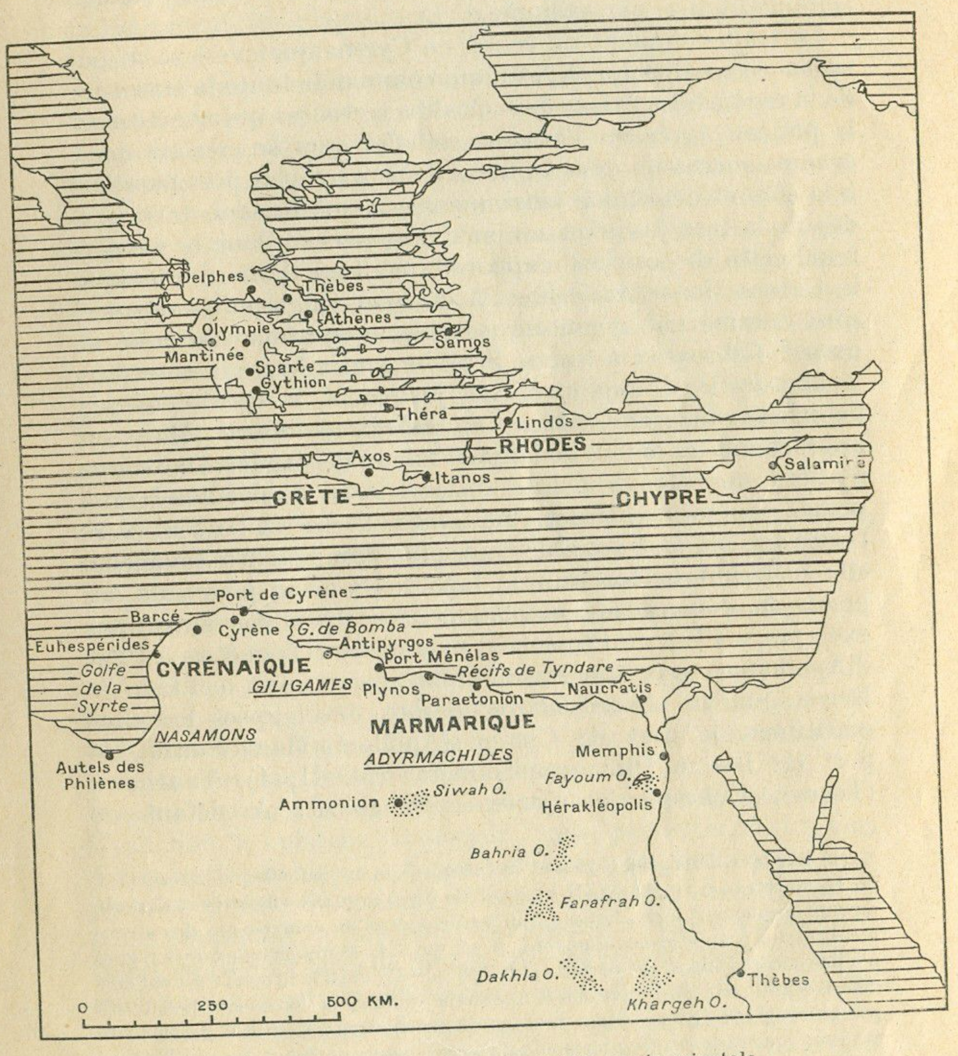


Fig. 1. — La Cyrénaïque et la Méditerranée orientale.

pris une décision absurde. Au reste, l'étroite plaine littorale de Libye, à Ptolémaïs ou à Apollonia, n'évoque rien tant que les petites plaines côtières du flanc Nord de la Crète, comme celle de Mallia, par exemple.

Le trait dominant du relief, en Cyrénaïque, c'est sa disposition en escalier (pl. XXV), qui commande toute la structure de la région[1]. La masse des calcaires tertiaires qui constituent le plateau cyrénéen s'abaisse en effet vers la mer en deux gradins successifs dont le tracé demeure à peu près parallèle à la côte et détermine ainsi une succession de trois terrasses, depuis la mer jusqu'au sommet du plateau. Pour le navigateur, cette disposition n'apparaît pas tout d'abord : lorsque la terre se laisse distinguer, à quelque vingt milles en mer, c'est comme une gigantesque table au contour uniforme et massif. Cet aspect a frappé Strabon, qui a longé la côte sans y aborder : il applique très justement à la Cyrénaïque l'épithète de τραπεζοειδής, « *au relief tabulaire* »[2]. Mais, en approchant, les détails se laissent mieux distinguer. On trouve d'abord une étroite plaine côtière, large d'un kilomètre à peine, sauf vers l'Ouest, où, après Tocra et surtout vers Benghazi, elle est sensiblement plus étendue. En revanche, elle se réduit parfois, sur la face Nord de la péninsule, au point de disparaître complètement : il en est ainsi, par exemple, à l'Est de Ptolémaïs, près du Ras-Tolméta ; à l'Est d'Apollonia, près du Ras-el-Hilal, ou encore à l'Est de Derna. Sur la plaine côtière se sont développées les cités maritimes, le port de Cyrène (Apollonia-Marsa-Souza), le port de Barcé (Ptolémaïs-Tolméta) (pl. II, 1), Taucheira (Tocra), Euhespérides (Bérénicé-Benghazi). A défaut de

(1) Sur les causes géologiques et tectoniques qui ont pu déterminer ce relief, cf. L. Moret, *o. c.*, p. 14 sq. Il s'agirait de deux grandes « flexures sinueuses, passant localement à des failles », qui seraient dues au contre-coup des plissements alpins : coupe géologique, *ibid.*, p. 17, fig. 3. L. Moret signale que la région n'a pas encore atteint une parfaite stabilité (p. 18) : ainsi le littoral s'est enfoncé depuis l'antiquité aux environs d'Apollonia (tombes et bâtiments recouverts par la mer) et, à Cyrène même, la ruine de certains grands édifices paraît avoir été provoquée par des tremblements de terre (temple de Zeus). Nous possédons un curieux témoignage épigraphique sur ces phénomènes sismiques : une inscription chrétienne (*CIG*, IV, 9136 ; Comparetti, *Annuario*, I, 1914, p. 161 sq.) mentionne deux personnages qui sont morts à l'occasion d'un tremblement de terre, σισμοῦ γενομένου.

(2) Strabon, XVII, 837.

mouillages abrités, trop rares sur cette côte sans cesse battue par les houles du large, d'anciennes dunes à demi-submergées, formant cordon en quelques points du littoral, protégeaient suffisamment les plages pour en faciliter l'accès aux petits navires des Anciens.

La terrasse maritime est dominée par une première ligne de hauteurs escarpées (pl. II, 2). Celles-ci forment le rebord du premier gradin dont l'altitude moyenne est de 200 à 300 mètres. La terrasse intermédiaire ainsi constituée a une largeur variable : elle est étroite vers l'Est (8 à 10 kilomètres dans la région de Cyrène), plus large vers l'Ouest, où elle atteint une trentaine de kilomètres en face de Benghazi. Son aspect varie, lui aussi. En face de Cyrène, les oueds qui descendent du plateau supérieur ont profondément raviné la surface de ce premier gradin, y sculptant des collines aux pentes variées (pl. V) : d'où le nom de βουνοί (collines), sous lequel les Grecs désignaient la région[1]. Au contraire, aux environs de Barcé, plus à l'Ouest, le rebord du gradin s'est légèrement relevé au-dessus du reste de la terrasse. Celle-ci prend alors l'aspect d'un bassin fermé long d'une trentaine de kilomètres, large d'une quinzaine, au fond duquel les pluies ont accumulé une terre rouge, produit de la décomposition des calcaires environnants[2] ; c'est la plaine admirablement fertile qui a fait la fortune de Barcé.

Au-dessus du premier gradin, une seconde ligne de hauteurs abruptes dessine le deuxième emmarchement et donne accès au plateau supérieur. En face de Cyrène, la dénivellation avec la terrasse intermédiaire dépasse 300 mètres (pl. V). Près de Barcé, elle est d'une centaine de mètres seulement. C'est que le plateau supérieur, sans présenter à la vue d'accident notable, n'est pas parfaitement horizontal. Il a plutôt la forme d'un dôme allongé d'Est en Ouest, dont le point culminant, à une vingtaine de kilomètres au Sud-Sud-Ouest de Cyrène, près de Slonta, atteint 868 mètres ; l'altitude moyenne, qui est de 600 mètres environ dans la région de Cyrène, n'est plus que de 400 mètres au-dessus de Barcé.

Cette haute et longue barrière, proche de la mer, arrête

(1) Hérodote, IV, 199.

(2) Dans les publications italiennes, cette formation est appelée *terra rossa*, et le gradin intermédiaire est désigné sous le nom d'*altipiano*.

les vents du Nord et du Nord-Ouest, qui sont dominants dans ce secteur[1]. Ces vents ont parcouru de vastes étendues marines et s'y sont chargés d'une humidité qu'ils abandonnent au contact du plateau cyrénéen. De là des pluies relativement abondantes, qui ont valu à la partie la plus élevée de ce plateau, qui est aussi la plus arrosée, le nom arabe de *Montagne Verte*, Djebel-Akhdar.

Ces pluies sont surtout fréquentes pendant la saison d'hiver. A Cyrène, où elles sont les plus fortes, il tombe 650 millimètres d'eau par an, et on note même des chutes de neige. Mais, même pendant l'été, il est rare que le ciel reste absolument clair : des nuages y courent, chassés par les brises salubres, et leurs ombres animent les grands espaces du premier gradin qui s'étend sous les yeux comme un immense plan en relief. L'humidité et la fraîcheur favorisent la végétation (pl. III, 1 et 2). Au milieu du maquis méditerranéen d'arbousiers et de lentisques, qui pousse dans la terre rouge entre les rochers gris, de place en place se dressent quelques beaux arbres, cyprès, chênes verts, pins d'Alep ou genévriers. Ils ne se groupent aujourd'hui en forêts plus denses que sur de rares points particulièrement sauvages, comme les gorges de l'Ouadi-el-Kouf, entre Cyrène et Barcé. C'est que les troupeaux des Bédouins ont, au cours des siècles, déboisé le Djebel ; en vingt ans, la colonisation italienne, par des plantations de cyprès, de mimosas et d'eucalyptus, avait déjà redonné à la région de Cyrène l'aspect verdoyant qui lui valut autrefois le nom de « colline des Myrtes » : *Myrtoussa*[2].

Sur le reste du Djebel les pluies sont moins abondantes, 400 à 500 millimètres par an, et la terrasse intermédiaire en reçoit moins encore : 300 à 400 millimètres dans la région de Barcé. Ce bassin, grâce à la terre rouge, est propice à la culture des céréales, tandis qu'en dessous de Cyrène le premier gradin, plus raviné, est couvert aujourd'hui d'un maquis d'où surgissent çà et là quelques arbres, oliviers sauvages, caroubiers, jujubiers. La plaine côtière, sur la face Nord de la péninsule, jouit d'un climat chaud et presque tropical qui lui vaut une végétation d'allure plus africaine :

(1) *Instructions nautiques*, n° 409, p. 6 (tableau des vents).

(2) Μυρτούση, Callimaque, *Hymnes*, II, 91 ; Μυρτώσιον αἶπος, Apollonios de Rhodes, II, 505 ; Μύρτουσσα, Stéph. Byz., *s. v.*

on y trouve des bouquets de palmiers, des plantes grasses. Derna, par exemple, nichée contre la falaise, au débouché d'un oued permanent, avec ses dattiers et ses bananiers est une véritable oasis (pl. II, 2). En revanche, au Sud de Tocra et tout autour de Benghazi, la terrasse maritime élargie, trop peu arrosée (moins de 200 millimètres), exposée aux vents d'Ouest et du Sud, est naturellement aride et rejoint bientôt le désert. Pareillement le revers méridional du Djebel, d'abord terre de garrigue, devient vite une steppe clairsemée, puis la végétation disparaît tout à fait.

Les précipitations qui font de la région côtière un véritable *croissant fertile*[1] n'alimentent guère, même aux endroits les plus favorisés, de cours d'eau permanents. Bien qu'ils aient, aux temps quaternaires, creusé de profondes vallées et ébréché le rebord des terrasses avec leurs gouttières d'écoulement[2] (pl. IV, 1, 2, 3), la plupart des oueds ne sont plus aujourd'hui actifs que pendant la saison des pluies. L'eau qui n'est pas aussitôt rejetée vers la mer s'enfonce dans les calcaires poreux et se rassemble dans les profondeurs du sol, lorsqu'une couche imperméable vient l'arrêter. De là une abondante circulation d'eau souterraine, qui se manifeste au long des falaises par des résurgences peu nombreuses, il est vrai, mais permanentes et parfois d'un fort débit[3]. La région de Cyrène est particulièrement favorisée dans ce domaine : à Gubba (Giovanni Berta), à Aïn-Mara, à El-Atrun, des sources de ce genre fournissent de l'eau en abondance et, à Cyrène même, la Fontaine d'Apollon, au pied d'une petite falaise qui marque le rebord du plateau supérieur (pl. XIV, 2), donne plus de deux cents litres à la minute.

Tel se présente ce pays, isolé aux confins septentrionaux du Sahara, mais tout orienté vers le Nord, vers la Méditerranée. C'est du Nord que lui vient la vie, avec les vents humides du large. C'est au Nord que sont les terres habitées les plus proches. Sa végétation, son climat, sur toute l'étendue du croissant fertile, sont typiquement méditerranéens. C'est tout naturellement d'Europe que devait lui venir la civilisation avec le peuple qui l'a fait entrer dans l'histoire. C'est en coupant ses liens avec l'Europe qu'il a cessé d'y figurer.

(1) L'expression est de L. Moret, *o. c.*, p. 3.

(2) *Ibid.*, p. 4 sq.

(3) *Ibid.*, p. 20 sq.

II. HISTORIQUE DES RECHERCHES ET DES FOUILLES

La Cyrénaïque apparaît dans l'histoire avec l'arrivée des colons de Théra, vers 631 av. J.-C.[1]. Les cités grecques fondées sur cette terre devaient s'y maintenir, avec des fortunes diverses, jusqu'au VIIe siècle de notre ère. L'invasion arabe, en 642, occupa le pays après avoir réduit l'Égypte[2]. Dès lors, dans le cadre plus ou moins lâche des califats, puis de l'empire ottoman, la Cyrénaïque fut laissée à l'abandon : la civilisation urbaine disparut et le plateau de Barka n'abrita plus que quelques tribus nomades menant une vie pastorale. Pendant douze siècles, cette région resta pour la science occidentale une véritable *terra incognita*. Ce n'est guère en effet qu'au début du XIXe siècle que des voyageurs intrépides commencèrent à attirer l'attention sur les vestiges des villes grecques de Libye.

Le précurseur, sur cette voie dangereuse et difficile, fut un Français, Le Maire, qui, parti de Tripoli d'Afrique, poussa, en 1706, jusqu'à Cyrène, d'où il rapporta quelques indications sur le site, et la copie d'une inscription[3]. Mais la première relation détaillée d'une exploration en Cyrénaïque est due à un Italien, Paolo Della Cella, qui parcourut la région en 1817[4]. Son livre, paru en 1819, servit beaucoup au savant danois Jean-Pierre Thrige quand celui-ci rédigea en latin, sous le titre *Res Cyrenensium* (Copenhague, 1828), la première histoire savante de Cyrène. Entre temps, deux Anglais, les

(1) Cf. *infra*, p. 115 sq.

(2) L. Halphen, *Les Barbares* (*Peuples et civilisations*, V), 5e éd. (1948), p. 145 (bibl. en n. 1).

(3) Paul Lucas, *Voyage... dans la Grèce, l'Asie Mineure, la Macédoine et l'Afrique*, Paris, 1712, II, p. 110 sq. Sur les anciens voyageurs en Cyrénaïque, cf. G. Oliverio, *Scavi di Cirene*, p. 9 sq.

(4) P. Della Cella, *Viaggio da Tripoli di Barberia alle frontiere occidentali dell'Egitto fatto nel 1817*, Gênes, 1819, in-12, 222 p., 2 pl.

frères Beechey, l'un officier de marine, l'autre peintre, étaient venus en 1821-22 relever avec soin ce qu'on pouvait distinguer des ruines de la ville[1]. Ils furent suivis par le hardi voyageur français Jean-Raymond Pacho, qui, dans l'hiver 1824-25, explora d'une manière approfondie, en partant d'Égypte, la côte de Marmarique et le plateau de Barka. Les résultats de cette exploration, encore précieux à plus d'un titre, furent publiés, après sa mort prématurée, dans un volume de texte accompagné d'un volume de planches[2]. On lui doit, outre des relevés, des descriptions et des dessins de nombreux monuments et inscriptions, la première identification des principaux sites antiques qu'il rencontra sur son passage. Sa contribution à l'étude du pays est de toute première importance. Cette étude fut reprise et complétée, vingt ans plus tard, par l'explorateur allemand Henri Barth, qui parcourut la région de 1845 à 1847[3]. Mais déjà la méthode des voyages ne paraissait plus suffisante. La période des fouilles commençait.

Là encore l'initiateur fut un Français, J. Vattier de Bourville, qui était consul de France à Benghazi[4]. A travers ses rapports et ses lettres[5], il apparaît comme un esprit médiocre, peu cultivé, mal armé pour l'archéologie. Il fit exécuter en

(1) W. Beechey, *Proceedings of the Expedition to explore the Northern Coast of Africa from Tripoli eastward in 1821-22*, Londres, 1828, 4°, XXIV-572-XLVIII p., 22 pl.

(2) J. R. Pacho, *Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque et les oasis d'Audjelah et de Maradeh*, Paris, 1827-29, 4°, VIII-XXXII-404 p., 3 pl., + un atlas de 100 pl.

(3) H. Barth, *Wanderungen durch die Küstenländer des Mittelmeeres, 1845-1847*, I, 1849, 8°, XXIV-576 p.

(4) Je ne rappelle que pour mémoire le cas du Marseillais Guérin, commerçant établi à Smyrne, qui, vers 1730, expédia de « Tripoli en Barbarie » deux décrets de Bérénicé à Cardin Le Bret, premier président du parlement de Provence : E. Michon, *Mém. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1904, p. 297 sq. ; L. Robert, *Rev. Phil.*, 1939, p. 195 ; G. Roux, *REG*, 62, 1949, p. 281 sq.

(5) *RA*, V, 1848, p. 150-154 et 279-281 ; *Archives des missions scientifiques et littéraires*, I, 1850, p. 579-586. Les objets rapportés par Vattier de Bourville (terres-cuites, vases peints et quelques marbres) sont entrés au Louvre et à la Bibliothèque Nationale (Cabinet des médailles) en 1850-51. Autres documents de Cyrénaïque au Louvre (provenant de la mission Clermont-Ganneau) : *Jahrbuch*, 14, 1899, *Arch. Anz.*, 147 sq. On a signalé aussi quelques objets recueillis en Cyrénaïque par Pellissier de Reynaud : *Bull. Antiquaires de France*, 1883, p. 135-136.

1848 des fouilles désordonnées dans les nécropoles et sur le site de Cyrène, en retirant des vases et des statues qui furent expédiés à Paris. Le Louvre y a gagné d'être un des rares musées d'Europe à posséder dans ses collections des documents de Cyrénaïque : aucun d'eux n'est d'ailleurs de première importance et le défaut de précisions sur l'emplacement et les circonstances de chaque trouvaille en réduit beaucoup l'intérêt.

Vint ensuite, en 1860-61, la première grande campagne de fouilles qui ait été conduite sur le site de Cyrène. Elle fut exécutée pour le compte du British Museum par les officiers de marine anglais E. A. Smith et R. M. Porcher. Leurs recherches, longues, difficiles et parfois dangereuses en raison de l'hostilité des indigènes, furent remarquablement fructueuses. Au prix de beaucoup de peines, ils rapportèrent à Londres 148 sculptures, la copie de plusieurs inscriptions et un relevé des ruines qui fit longtemps autorité[1]. Quelques sculptures de peu de valeur furent envoyées à Constantinople par le British Museum[2].

Après cette exploration heureuse, le site de Cyrène resta plus de trente ans avant de recevoir la visite d'un archéologue. En 1895, H. Weld-Blundell, envoyé par l'École Britannique d'Athènes, vint reconnaître les ruines et en dresser le plan le meilleur qui ait été publié avant les fouilles italiennes[3].

Une nouvelle campagne de fouilles fut entreprise pendant l'hiver 1910-1911 par l'Institut Archéologique Américain.

(1) E. A. Smith, R. M. Porcher, *History of the Recent Discoveries at Cyrene*, Londres, f°, XVI-117 p., 1864, 87 pl. Un vice-consul anglais de Benghazi, G. Dennis, a recueilli en 1864 quelques vases dans la nécropole de Cyrénaïque : *Transactions of the Royal Society of Literature*, 9, N. S., 1867.

(2) Cf. S. Reinach, *Gaz. des beaux-arts*, 1912, I, p. 59. Ces statues figurent dans G. Mendel, *Cat. des sculpt. gr., rom. et byz., Musées impériaux ottomans*, Constantinople, 1912-1914, II, n°s 387/8, 395 (?), 619, 621, 627 (?), 628 ; III, n° 1111.

(3) *BSA*, II, 1895-96, p. 113 sq., *A Visit to Cyrene*. Auparavant, l'Américain F. B. Goddard avait donné une revue des fouilles exécutées jusqu'alors à Cyrène, *Amer. Journ. of Phil.*, V, 1884, p. 31 sq. On peut mentionner aussi le passage en Cyrénaïque de divers voyageurs : G. Rohlfs, *Von Tripolis nach Alexandrien*, 1871 ; l'archiduc d'Autriche Louis-Salvator, *Yacht-Reise in den Syrten*, 1874 ; le botaniste français Daveau, *Bull. Soc. Botanique de France*, 23, 1876, p. 17-24 ; la mission italienne Camperio-Mamoli-Battiglia, *Petermanns Mitt.*, 27, 1881, p. 321 sq. Cf. G. Haimann, *La Cirenaica*, Rome, 1882, 8°, 142 p.

Sous la direction de Richard Norton, une mission comprenant plusieurs savants spécialistes vint s'installer à Cyrène et reprit les recherches. Mais les indigènes supportaient impatiemment la présence des étrangers : l'un d'eux tua d'un coup de fusil un des membres de la mission, Fletcher de Cou. Ce meurtre entraîna l'abandon des travaux et les trouvailles furent laissées sur place. R. Norton et ses collaborateurs publièrent sans retard les résultats de cette campagne[1]. Peu auparavant (été 1910), une mission italienne, dirigée par F. Halbherr et G. De Sanctis, avait traversé la Cyrénaïque de Benghazi à Derna et en avait rapporté de nombreuses photographies des principaux sites antiques[2].

La guerre italo-turque ouvrit une ère nouvelle pour l'exploration de la Cyrénaïque. Dès mai 1913 était créée la *Regia Soprintendanza delle Antichità in Cirenaica* et les archéologues italiens, suivant les colonnes d'occupation, se mirent immédiatement au travail. La découverte de l'Aphrodite de Cyrène, dès les premiers temps de la conquête, stimula les enthousiasmes[3]. Les recherches systématiques[4] portèrent d'abord essentiellement sur le site de Cyrène où des campagnes de fouilles annuelles, conduites avec de gros

(1) *Bull. Arch. Inst. Amer.*, II, 1910-11, p. 59-67, 111-114, 135-137, 141-163 (fouilles à Cyrène), 164-165 (vases), 166-167 (terres-cuites). Cf. aussi *ibid.*, I, 1909-10, p. 293/4. Les inscriptions ont été publiées par D. M. Robinson, *AJA*, 17, 1913, p. 157 sq.

(2) *Afr. It.*, IV, p. 229-290 (carnet de route de F. Halbherr, avec un choix de photographies). Cf. *ibid.*, III, p. 237-250.

(3) La statue fut découverte le 28-12-1913. L'impression produite fut considérable : L. Mariani, *Annuario d. R. Acc. di S. Luca*, 1913-14, p. 1 sq. ; *Rendic. Acc. Lincei*, 23, 1914, p. 179 ; *Boll. d'arte*, 8, 1914, p. 177 sq. ; S. Reinach, *Gaz. des beaux-arts*, 1914-16, p. 274 sq. C'est la seule statue découverte par les Italiens en Cyrénaïque qui ait été transportée à Rome.

(4) Exposés d'ensemble sur les travaux italiens : S. Ferri, *Tre anni di lavoro arch. a Cirene (1919-1922)*, *Aegyptus*, 4, 1923, p. 163 sq. ; *Minist. delle Colonie, Dix années d'activité arch. en Libye*, 1912-1922, Rome, 1924 ; E. Ghislanzoni, *Gli scavi della Cirenaica*, *Nuova Antologia*, 249, 1926, p. 175 sq. ; C. Anti, *L'esplorazione arch. della Cirenaica*, *Riv. Fil. class.*, 56, 1928, p. 163 sq. ; G. Olivierio, *Scavi di Cirene*, Bergame, 1931, 12°, 63 p., 7 fig. En dehors des publications officielles, on trouvera des indications sommaires sur les diverses campagnes dans *Jahrbuch, Arch. Anz.*, 1926, 447 sq. ; 1929, 396 sq. ; 1931, 702 sq. ; 1932, 534 sq. ; 1933, 653 sq. ; 1936, 549 sq. ; 1937, 456 sq. ; 1938, 730 sq. ; 1940, 554 sq. ; 1941, 702 sq. Cf. aussi *Enciclopedia Italiana*, X, 1931, p. 425 sq., s. v. *Cirenaica ;* 433 sq., s. v. *Cirene*.

moyens, ont dégagé la plus grande partie du sanctuaire d'Apollon, le quartier de l'Agora, le Forum et le temple de Zeus. Au bord de la mer, la basilique chrétienne d'Apollonia était fouillée et partiellement restaurée. Peu avant 1939, le site de Ptolémaïs (Tolméta) commençait à être exploré à son tour, sans que les chantiers de Cyrène fussent pour autant abandonnés. Ces recherches, dont les résultats sont encore partiellement inédits, ont considérablement enrichi dans tous les domaines notre connaissance de la Cyrénaïque ancienne : elles l'ont même, sur certains points complètement renouvelée. La seconde guerre mondiale, en retirant à l'Italie l'administration du pays, a mis fin brutalement à ces fructueux efforts[1]. Il faut espérer qu'une formule sera trouvée qui permettra de les reprendre un jour et de les conduire à leur terme.

(1) Sur la situation en 1947 : *BCH*, 71-72, 1947-48, p. 470 sq. Un *Service des Antiquités* a été créé par l'administration militaire britannique, mais il dispose de moyens très limités. Il a publié un petit guide très utile : C. G. C. Hyslop, *Cyrene and Ancient Cyrenaica*, Tripoli, 1945, 8°, 84 p., 16 pl. Des recherches limitées ont été reprises : *JHS*, 65, 1945, p. 105 sq. (R. D. Barnett, à propos de tombes antiques à Tocra). Pendant la guerre, les Allemands avaient publié une brochure à l'usage des soldats : S. Fuchs, *Kyrene*, Rome, 1941. Tout récemment (1951), sous l'impulsion de l'École Britannique de Rome, dont le Directeur Ward Perkins est conseiller archéologique pour l'administration de la Libye, la reprise des travaux s'est accentuée, en particulier dans le domaine de la topographie antique.

III. BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Le lecteur trouvera dans les notes qui accompagnent les différents chapitres de ce livre les indications bibliographiques relatives aux questions particulières. L'exposé qui va suivre a simplement pour objet de présenter sous une forme commode la liste des principaux ouvrages d'ensemble et les publications essentielles.

A) *Ouvrages de synthèse historique*

Le seul travail d'ensemble qui soit précis et détaillé remonte à plus d'un siècle : c'est la vieille dissertation de J. P. Thrige, *Res Cyrenensium, a primordiis inde civitatis usque ad aetatem, qua in provinciae formam a Romanis est reducta*, Copenhague, 1828. S. Ferri l'a rééditée récemment : J. P. Thrige, *Res Cyrenensium*, Rome, 1940, 8°, XXIV+435 p. Le savant danois a présenté là, en latin, un dépouillement exhaustif des sources littéraires antiques qui demeure indispensable. Je le citerai d'après l'édition Ferri[1].

On peut négliger la brochure de A. F. Gottschik, *Geschichte der Gründung und Blüte des hellenischen Staates in Kyrenaïka*, Leipzig, 1858, 8°, 40 p., rapide et superficielle.

L'ouvrage de F. Studniczka, *Kyrene, eine altgriechische Göttin*, Leipzig, 1890, 8°, 224 p., est surtout une étude d'histoire religieuse. Celui de L. Malten, *Kyrene, sagengeschichtliche und historische Untersuchungen, Philol. Untersuch.*, XX, Berlin, 1911, 8°, 203 p., cherche à traduire en termes historiques les éléments fournis par la mythographie. Bien que ces deux livres aboutissent à des conclusions fort discutables, ils sont encore l'un et l'autre utiles à consulter en raison du sérieux de leur documentation.

(1) S. Ferri a aussi publié à Rome une traduction italienne de l'ouvrage de Thrige : *Storia di Cirene*, Airoldi, 1940.

L'article de Broholm, *RE*, XII (1924), 156 sq., est un sec compendium antérieur aux principales fouilles italiennes. Les données historiques ont été prises en considération et confrontées avec les monnaies par E. S. G. Robinson, dans son introduction à *BMC Cyrenaica*, p. XIII sq.[1]. Après un voyage à Cyrène, U. de Wilamowitz-Möllendorf, que le site et les œuvres d'art découvertes là-bas avaient enthousiasmé, a publié le texte d'une conférence brillante et suggestive : *Kyrene*, Berlin, 1928 ; trad. italienne : *Cirene*, Bergame, 1930, 4°, 35 p. (illust.). Sous une forme plus didactique, A. H. M. Jones, *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, Oxford, 1937, 4°, chap. XII, p. 351-364, a retracé brièvement l'histoire de la région, depuis les origines jusqu'aux temps byzantins. La plus récente présentation d'ensemble est due à R. Horn, *Die Antike*, 19, 1943, p. 163-213 (42 illust.) ; parmi tous ces exposés historiques sommaires, ce dernier est le seul qui accorde une place importante aux résultats des fouilles[2].

Seule la période romaine a fait l'objet d'un ouvrage récent et détaillé : P. Romanelli, *La Cirenaica Romana*, Rome, 1943, 8°, 296 p. Pour la période ptolémaïque, P. Machu, *Revue Historique*, 205, 1951, p. 41-55, a réuni des indications utiles en étudiant les rapports du souverain et de la cité. Aucune étude systématique n'a encore été consacrée à la période royale ni à celle de la république[3].

(1) Cf. *infra*, p. 29.

(2) On pourra consulter l'article *Cirene* de l'*Enciclopedia Italiana*, X, 1931, 433 sq. (E. Ghislanzoni). J'ai publié une brève esquisse historique, avec présentation du site, dans *Phoibos*, III-IV, 1948-50, p. 1-15, pl. 1-4. Le livre de G. Narducci, *La colonisazione della Cirenaica nell'antichità e nel presente*, Benghazi, 1934, 8°, est un ouvrage de vulgarisation sans utilité pour l'historien. Quant au récent fascicule d'Alan Rowe, *New Light on Egypto-Cyrenaean Relations, a History of Ancient Cyrenaica, Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, Supp. 12, Le Caire, 1948, 8°, 84 p., 16 pl., il ne tient à peu près aucun compte des découvertes des cinquante dernières années.

(3) [Au moment de confier cet ouvrage à l'impression, j'ai connaissance de l'article de H. Schaefer, *Die verfassungsgeschichtliche Entwicklung Kyrenes im ersten Jahrhundert nach seine Begründung*, *Rhein. Mus.*, 95, 1952, fasc. 2, p. 135-170. Ce travail important, fondé sur l'examen critique des données fournies par Hérodote, aboutit sur presque tous les points à des conclusions analogues aux miennes. La convergence entre deux recherches menées indépendamment l'une de l'autre mérite d'être soulignée. Pour la commodité du lecteur, j'ai ajouté aux notes des chapitres II à V de ma 1re Partie les références aux passages de l'étude

Les textes relatifs à la religion et aux légendes de Cyrène sont commodément rassemblés et traduits dans le recueil de Luisa Vitali, *Fonti per la storia della religione cirenaica*, *R. Università di Padova, Pubblicaz. della Fac. di lett. e fil.*, vol. I, Padoue, 1932, 8°, 165 p.[1].

B) *Publications et recueils de monuments*

1. *Fouilles.* — Les fouilles anglaises de 1860-61 ont été publiées richement, mais non d'une façon exhaustive, par E. A. Smith et R. M. Porcher dans l'ouvrage déjà signalé[2], *History of the Recent Discoveries at Cyrene*, Londres, 1864, f°, XVI+117 p., 87 pl.

Les fouilles américaines de 1910-11 ont fait l'objet de comptes rendus sommaires dans le *Bull. Arch. Inst. Amer.*, II, 1910-11[3].

Les fouilles italiennes ont donné lieu à des articles dispersés dans une foule de revues et de publications académiques. Mais l'essentiel a été concentré dans deux périodiques spécialement consacrés à l'archéologie des colonies italiennes. Ce fut d'abord le *Notiziario Archeologico (Ministero delle Colonie)*, qui comporta quatre tomes : I (1915), II (1916), III (1922), IV (1927). Il fut remplacé ensuite par l'*Africa Italiana, Rivista di Storia e d'Arte a cura del Ministero delle Colonie*, qui eut sept tomes : I (1927), II (1928-29), III (1930), IV (1931), V (1933), VI (1935), VII (1940). Une collection annexe *Documenti antichi dell' Africa Italiana*, Bergame, 4°, accueillit deux volumes à deux fascicules I 1 (1932), I 2 (1933), II 1 (1933), II 2 (1936), où G. Oliverio publiait des inscriptions. Dans la série *Africa Italiana, Coll. di monografie a cura del Min. delle Colonie*, le t. V est consacré à Cyrène : L. Pernier, *Il Tempio e l'Altare di Apollo a Cirene, Scavi e Studi dal 1925*

de Schaefer qui se rapportent aux problèmes considérés. Ces références figurent entre crochets].

(1) [Ajouter maintenant, pour l'économie de la Cyrénaïque antique, l'exposé consciencieux, mais un peu terne et parfois discutable, de Ch. H. Coster, *The Economic Position of Cyrenaica in Classical Times*, dans *Studies in Roman Economic and Social History, in Honor of Allan Chester Johnson*, Princeton, 1951, 8°, p. 3-26].

(2) Cf. *supra*, p. 20.

(3) Cf. *supra*, p. 21.

al 1934, Bergame, 1935, 4°, 152 p., 12 pl. G. Oliverio a donné des indications sur des fouilles plus récentes (secteur des sources sacrées) dans le *Bericht über den VI. intern. Kongress für Archäologie*, Berlin, 1940, p. 455-459. Enfin G. Pesce a publié le grand temple de Zeus dans *BCH*, 71-72, 1947-48, p. 307-358, pl. 49-59.

Quant aux fouilles italiennes de Ptolemaïs-Tolméta, elles ont fait l'objet de deux études récentes portant sur des points particuliers : G. Caputo, *Lo scultore del grande bassorilievo con la danza delle Menadi in Tolemaide di Cirenaica*, Rome, 1948, 4°, 33 p., 16 pl., et G. Pesce, *Il Palazzo delle colonne in Tolemaide di Cirenaica*, Rome, 1950, 120 p., 17 pl.[1].

2. *Sculptures*. — A l'exception de rares œuvres isolées comme l'Aphrodite de Cyrène ou les Ménades de Tolméta, les sculptures sont réparties en quatre groupes principaux d'importance inégale, conservés soit en Cyrénaïque même, soit à Londres, à Paris ou à Stamboul. Celles de Cyrénaïque ont été rassemblées à Cyrène depuis la dernière guerre, sauf celles de Tolméta, qui sont restées dans le petit musée local. A Londres, le riche butin rapporté par Smith et Porcher est entré au British Museum : A. H. Smith, *Catal. of Sculpture in the Department of Greek and Roman Antiquities, Brit. Mus.*, II, p. 219-262. Beaucoup de ces documents sont encore inédits. A Paris, les sculptures envoyées au Louvre par Vattier de Bourville restent, elles aussi, inédites pour la plupart. A Stamboul enfin, une dizaine de documents proviennent des fouilles de Smith et Porcher, *via* Londres[2].

Parmi toutes ces sculptures, si quelques-unes sont déjà célèbres[3], si d'autres ont été publiées et étudiées, au moins

(1) Les basiliques chrétiennes d'Apollonia et de Ptolémaïs ont été étudiées récemment par J. Ward-Perkins (*Bulletin de la société d'archéologie copte*, 9, 1943, p. 123-139). D'autre part une nouvelle collection italienne est annoncée : *Quaderni di Archeologia della Libia*. On y trouvera entre autres un fascicule de Gismondi sur le *Strategeion*.

(2) Cf. *supra*, p. 20. Quelques documents sont conservés au *Museum of the Society of Antiquaries of Scotland* (envoi de H. G. Warrington en 1826-30).

(3) Signalons seulement l'Aphrodite du Musée des Thermes (cf. surtout L. Curtius, *Die Antike*, I, 1924, p. 36-60 ; *Kunstwart*, 38, p. 283 sq. ; et, en dernier lieu, E. Buschor, *Vom Sinn des griech. Standbildes*, 1942, p. 52) ; l'Apollon du British Museum (Smith, *Catal.*, II, n° 1380 ; Rizzo, *Prassitele*, p. 81, pl. 128 ;

sommairement, la plupart demeurent mal connues ou même complètement ignorées. L'album de A. Micacchi, *Sculptures antiques de Libye*, Bergame, 1931, 8°, 32 pl., n'est qu'un mince recueil de planches, sans appareil érudit. L'établissement d'un catalogue de la sculpture grecque en Cyrénaïque, fût-ce sous la forme encore provisoire d'un choix assez étendu, est une des tâches urgentes qui se proposent à l'archéologue.

3. *Épigraphie*. — Nous sommes mieux partagés sous le rapport des inscriptions. Le butin épigraphique des fouilles a été considérable et, grâce à la diligence des savants italiens, il a été publié sans retard. Seuls quelques rares textes, dont certains sont d'ailleurs fort curieux, attendent encore dans les réserves épigraphiques de Cyrène leur première publication.

Certes le *Corpus* des inscriptions de Cyrénaïque reste à faire. Mais les documents sont presque tous rassemblés dans quelques ouvrages peu nombreux. Les inscriptions anciennement connues figurent au *CIG*, III (1853), p. 517-563, n°s 5129-5362. D'autres ont été publiées par Smith et Porcher, *Discoveries*, p. 109-117, n°s 1-53 (17 d'entre elles ont été reprises dans *SGDI*). Des inscriptions funéraires d'Apollonia ont été copiées par A. W. Van Buren, *JHS*, 28, 1908, p. 198-201 (n°s 34-42). Les trouvailles épigraphiques de la mission Norton ont fait l'objet d'une publication par D. M. Robinson, *AJA*, 19, 1913, p. 157-200 et p. 504 (avec, p. 193-200, des corrections à divers textes déjà recueillis dans le *CIG*, III). Enfin les inscriptions publiées depuis 1918 ont été rééditées dans le *Supplementum Epigraphicum Graecum*, IX, fasc. 1 (1938), n°s 1-175 ; fasc. 2 (1944), n°s 716-795[1].

A. Pfeiff, *Apollon*, p. 139 sq., Beil. 3) ; le portrait de Libyen en bronze de ce même musée (cf. *infra*, p. 48) ; la tête de Zeus en marbre peint qui a tant ému Wilamowitz-Möllendorf (cf. Ch. Picard, *Manuel*, II, p. 364 sq., bibl.). Plusieurs autres sculptures ont été publiées plus ou moins sommairement dans Smith-Porcher, *Discoveries*, dans le *Not. Arch.* et l'*Afr. It.* Cf. aussi l'article de G. Bagnani, *Hellenistic Sculpture from Cyrene*, *JHS*, 41, 1921, p. 232 sq. ; F. Chamoux, *Un sculpteur de Cyrène : Zénion, fils de Zénion*, *BCH*, 70, 1946, p. 67-77. Pour les sculptures archaïques, cf. *infra*, p. 343 sq.

(1) Parmi les publications reprises dans *SEG*, IX, il faut signaler, à côté des articles épigraphiques du *Not. Arch.* et de l'*Afr. It.*, les fascicules de *Documenti* publiés par G. Oliviero ; les deux recueils de S. Ferri : *Contributi di Cirene alla storia della religione greca*, coll. *Graphé*, 2, Rome, 1923, 12°, 23 p., 10 fig. ;

Un choix des textes épigraphiques antérieurs aux fouilles italiennes figure dans *SGDI*, 4833-4870. Quelques-uns ont été repris par Ed. Schwyzer, *Dialectorum graecarum exempla epigraphica potiora*, Leipzig, 1923, p. 117 sq., n°s 229- 237.

Sur le dialecte de Cyrène on consultera : Bechtel, *Griech. Dialekte*, II (1923), p. 552-558 ; C. D. Buck, *Greek Dialects*, 2e éd., Boston, 1928, p. 151 ; *Classical Philology*, 41, 1946, p. 129 sq. ; Ed. Schwyzer, *op. cit.*, p. 117-119 (surtout à propos du n° 237) ; G. Devoto, *Il dialetto delle iscrizione cirenaiche*, *Riv. Fil. class.*, 56, 1928, p. 365-404 (cf. *ibid.*, p. 404 sq., l'*Index verborum* établi par P. Maas) ; A. Braun, *ibid.*, 60, 1932, p. 181 sq., 309 sq. ; Thumb-Kieckers, *Griech. Dialekte*, I, 1932, p. 170 sq.

4. *Arts mineurs.* — On a reconnu aujourd'hui que les vases dits « cyrénéens » n'ont rien à voir avec Cyrène[1]. Les documents céramiques retrouvés dans la région sont surtout des vases attiques du style dit « de Kertch » et des amphores panathénaïques, qui se trouvaient dans les tombes. Il est remarquable que ces découvertes soient toutes antérieures à l'occupation italienne, si bien qu'on manque d'informations sur les circonstances de chaque trouvaille. La plus grande partie de ces vases est conservée au British Museum et au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale (mission Vattier de Bourville). On en trouvera la liste : *a)* pour les vases de Kertch[2], dans K. Schefold, *Untersuchungen zu den Kertscher Vasen*, Berlin-Leipzig, 1934, p. 156 sq. ; A. de Ridder, *Cat. des Vases peints de la B. N.*, n°s 380/382, 406/412, 451, 454/457, 471/473, 478, 823, 828 ; *b)* pour les amphores panathénaïques, dans Brauchitsch, *Die Panath. Preisamphoren*, p. 163 (16 amphores en provenance de Cyrénaïque) ; E. Breccia, *Bull. Soc. Roy. Arch. Alexandrie*, 12-1910, p. 88 sq. ; *Jahrb.*, *Anz.*, 1919, 76 sq. ; *Jahrb.*, 57, 1942, p. 143 sq. ; J. D. Beazley, *BSA*, 41, 1940-45, p. 10-11.

Sur les rares fragments ou vases découverts dans les fouilles

Alcune iscrizioni di Cirene (en collab. avec U. de Wilamowitz-Möllendorf), *Abhand. der Preus. Akad. der Wiss.*, Phil. hist. Abt., 1925-26, 5. Enfin la *Riv. Fil. class.*, 56, 1928, est consacrée en majeure partie à l'épigraphie de Cyrène.

(1) Cf. *infra*, p. 243 sq.

(2) Sur les vases attiques du IVe s. à décor en écailles qui ont été trouvés en Cyrénaïque, cf. *BCH*, 56, 1932, p. 389 sq. (C. Bulas), n° 1, 9, 13.

de Cyrène, cf. J. C. Hoppin, *Bull. Arch. Inst. Amer.*, II, 1910-11, p. 164-165 ; L. Pernier, *Afr. It.*, IV, 1931, p. 198 sq., 210 sq. (vases de l'Artemision) ; *Il Tempio...*, p. 59 sq., 97 sq. (céramique de l'Apollonion).

Les trouvailles de terres-cuites en Cyrénaïque sont aussi, pour la plupart, antérieures aux fouilles italiennes[1] : elles ont enrichi surtout les musées de Paris (Louvre et Bibliothèque Nationale, mission Vattier de Bourville) et de Londres (British Museum, grâce au consul anglais de Benghasi). Quelques pièces sont à Berlin. L'étude la plus complète est le chapitre consacré à la Cyrénaïque dans F. Winter, *Die Typen der figürlichen Terrakotten* (Kekule von Stratonitz, *Die antiken Terrakotten*, III) Berlin, 1903, p. LXXXIX sq. Cf. aussi E. Pottier, *Les statuettes de t.-c. dans l'antiquité*, Paris, in-16, 1890, p. 131-139[2].

Pour la numismatique, il ne semble pas non plus que les fouilles récentes aient été très fructueuses. Heureusement les collections des grands musées et cabinets sont fort riches et nous disposons pour cette catégorie de documents d'un excellent instrument de travail : E. S. G. Robinson, *Cat. of Greek Coins of Cyrenaica* (*Cat. of the Gr. Coins in the British Museum*, 29), Londres, 1927, 8°, CCLXXV+154 p., 47 pl. Avec son introduction détaillée et son abondante illustration (qui ne se limite pas aux collections du British Museum), ce catalogue constitue un véritable *Corpus* des monnaies de Cyrénaïque. C'est à lui que l'on devra se référer constamment. Les monnaies d'or viennent d'être étudiées d'une manière exhaustive par L. Naville, *Les monnaies d'or de la Cyrénaïque, 450 à 250 avant J.-C.*, Genève, 1951, 8°, 123 p., 8 pl. On consultera aussi l'ouvrage plus ancien de L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, I, Copenhague, 1860, 4°, XII+175 p., 6 pl., et pour les collections du Cabinet des Médailles, E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, II, 1, 1335-1364 et II, 3, 1049-1127 (pl. 63-64 et

(1) Terres-cuites de l'Artémision : Pernier, *Afr. It.*, IV, p. 217 sq. Tête de lion en t.-c. (gargouille) de l'Apollonion : Pernier, *Il Tempio...*, p. 51 sq. T.-c. trouvées par la mission Norton : *Bull. Arch. Inst. Amer.*, II, 1910-11, p. 166-167 (Curtis).

(2) Un catalogue des 800 fragments trouvés par la mission Norton dans l'Ouadi-bil-Ghadir a été établi par Mme Anti-Vinciguerra (*Afr. It.*, II, p. 111, n. 4), mais il n'a pas été publié.

263-270). La plupart des grandes collections particulières possèdent des monnaies de Cyrène[1]. Pour un exposé plus rapide, cf. B. V. Head, *Historia Numorum*, 2e éd., Oxford, 1911, p. 725-735 ; C. Seltman, *Greek Coins*, Londres, 1933, p. 80 sq., 218 sq., 242[2].

Dans l'art de la mosaïque, Cyrène et Ptolémaïs ont eu de bons artisans, surtout à l'époque romaine. Mais la plupart des mosaïques retrouvées sont inédites. Il y aurait intérêt à les rassembler. Parmi celles qui sont déjà connues, citons celles de l'Apollonion (Pernier, *Il Tempio...*, p. 87 sq., fig. 79-81, pl. XII) ; du prétendu « Capitole » (Ghislanzoni, *Not. Arch.*, II (1916), p. 199 sq., fig. 3, pl. I) ; d'une salle des Grands Thermes (G. Oliverio, *Afr. It.*, III, 1930, p. 143 sq., fig. 2 et 4) ; de la maison de Ti. Claudius Jason Magnus (Hyslop, *Cyrene and Ancient Cyrenaica*, 1945, p. 36, pl. VI, 2 ; cf. *RA*, 1947, I, p. 180, n. 4).

Les indications qui précèdent permettent de mesurer ce qui a été fait et ce qui reste à faire dans l'étude des antiquités de Cyrénaïque. La grande entreprise des fouilles italiennes est désormais arrêtée. *Pendent opera interrupta*. Il y aura lieu de reprendre et de poursuivre les recherches, tant sur les chantiers déjà ouverts, où l'exploration demeure inachevée, que sur des sites encore vierges. A côté de ce travail en profondeur, il y a place pour une prospection en surface, qui guidera les fouilleurs de l'avenir ; une carte archéologique de la Cyrénaïque et de la Marmarique doit être dressée, en relevant tous les sites antiques[3] et en les identifiant, autant que possible, à l'aide des documents et des textes, historiens, géographes, *Périples* et *Itinéraires*. Enfin un effort de publication s'impose afin d'établir l'inventaire des diverses catégories de documents, souvent si dispersés, et de les faire mieux connaître. La tâche est rendue ici plus difficile par

(1) Cf. J. Babelon, *Catal. de la coll. de Luynes, Monnaies grecques*, IV, *Syrie, Égypte, Cyrénaïque*, Paris, 1936.

(2) Quelques points de détail (en particulier le monnayage de Thibron) ont été étudiés par E. T. Newell, *Miscellanae numismatica : Cyrene to India*, *Numismatic Notes and Monographs*, n° 82, Baltimore, 1938, p. 2-14, pl. 1. Cf. aussi G. Narducci, *Numismatica libica*, Florence, 1937, p. 160-174 (indications bibliographiques).

(3) [Cette prospection vient d'être entreprise sur plusieurs points avec succès par les archéologues britanniques].

les circonstances. Le respect des droits des inventeurs (en l'espèce les archéologues italiens) limite la liberté d'action des autres savants. Or, jusqu'à nouvel ordre, les Italiens n'ont plus accès aux monuments demeurés en Cyrénaïque. De là un problème de répartition des besognes, que seule une collaboration internationale pourra résoudre.

Il reste d'ailleurs des tâches plus limitées, qui n'entraînent pas de telles complications et qui seraient fort utiles. La publication et l'étude systématique des sculptures de Cyrène conservées au Louvre ou au British Museum seraient les bienvenues[1]. Un catalogue des terres-cuites de Cyrénaïque pourrait être établi assez facilement. Enfin, en rassemblant les documents déjà publiés et en les confrontant avec les sources littéraires, il est sans doute possible de faire progresser notre connaissance de l'histoire de Cyrène, d'en préciser la chronologie, de mieux saisir comment réagit l'hellénisme ainsi transplanté sur le sol africain. J'ai tenté de le faire pour ma part, en étudiant dans le présent ouvrage *Cyrène sous la monarchie des Battiades*[2].

(1) Cf. par exemple la publication des métopes peintes d'une tombe de Cyrène, conservées au Louvre : *JHS*, 67, 1947, pl. I-III.

(2) Les principales conclusions de mes recherches relatives à la monarchie des Battiades et à son évolution politique ont fait l'objet d'une communication à l'Association pour l'encouragement des études grecques, le 7 décembre 1950 (cf. *REG*, 64, 1951, p. XI sq.).

PREMIÈRE PARTIE

LA MONARCHIE DES BATTIADES

CHAPITRE PREMIER

LA LIBYE ET LES LIBYENS AVANT LA FONDATION DE CYRÈNE

La Cyrénaïque n'a reçu que tard un nom particulier[1]. Pendant toute l'époque archaïque et classique, les Grecs ont employé, pour désigner cette région, le terme plus général de *Libye*, qui, dans leur vocabulaire, s'appliquait au continent africain tout entier, moins l'Égypte[2]. Il est remarquable que le plateau cyrénéen, seul point de l'Afrique où la colonisation grecque se soit développée en toute indépendance, n'ait pas été distingué plus tôt du reste du continent. C'est sans doute que cette région, étant la seule qui leur fût vraiment familière, apparaissait aux Grecs comme la Libye κατ'ἐξοχήν. C'est aussi peut-être qu'ayant emprunté le mot même de *Libye* aux Égyptiens, qui appelaient *Libou* une des tribus indigènes apparues sur leurs frontières occidentales[3], ils gardaient un

(1) Le nom de la Cyrénaïque vient du latin *Cyrenaica provincia*. La forme n'apparaît en grec que comme adjectif, dans des expressions traduites du latin : ainsi, par ex., dans les édits d'Auguste, *SEG*, IX, 8 : ἡ Κυρηναικὴ ἐπαρχήα. Avant la transformation de la Cyrénaïque en province romaine, la région ne semble pas avoir été désignée par un nom particulier : Strabon emploie encore le nom de *Cyrène* pour désigner toute la province (III, 157 ; XVII, 798 sq.), concurremment avec l'expression ἡ Κυρηναία (s. e. γῆ), qui apparaît déjà sporadiquement chez Aristote et chez Théophraste. Le nom de *Pentapole*, qui fut souvent employé à l'époque romaine, se trouve pour la première fois chez Pline, *NH*, V, 5, 5 : *Cyrenaica, eadem Pentapolitana regio*.

(2) On sait que, pour la plupart des auteurs anciens, l'Égypte ne fait pas partie de l'Afrique. Cf. *RE*, XIII, 148 (Kees), s. v. *Libyci montes :* on trouvera là une liste des géographes antiques qui placent à la vallée du Nil la coupure entre les deux continents. Hérodote est du nombre : II, 8 ; 18 ; 32 ; 65 ; IV, 41.

(3) Cf. *infra*, p. 51.

certain sentiment du sens originel de ce mot. Quoi qu'il en soit, l'extension géographique considérable qu'ils accordaient au terme de *Libye* ne paraît pas les avoir empêchés de l'appliquer, à l'occasion, à une contrée plus restreinte[1]. Pareillement, l'adjectif *libyen*, employé comme nom de peuple, désigne tantôt les habitants de l'Afrique du Nord en général[2], tantôt les indigènes de Cyrénaïque en particulier[3], et même parfois les Cyrénéens d'origine hellénique[4].

Sauf indication contraire, nous prendrons dans cet ouvrage le nom de *Libye* au sens restreint, c'est-à-dire « la Cyrénaïque et son arrière-pays saharien », et nous réserverons le nom de *Libyens* pour les peuplades indigènes que les Grecs ont trouvées en place à leur arrivée dans cette région.

Avant l'installation des premiers colons grecs, la Cyrénaïque proprement dite n'apparaît pas dans l'histoire. Seules les peuplades libyennes qui hantaient les confins occidentaux de la vallée du Nil sont connues par les documents égyptiens. Mais avant de considérer ce que ceux-ci nous apprennent, il convient de résumer brièvement les indications que les premières recherches sur le terrain ont permis de recueillir relativement au peuplement de la Cyrénaïque pendant les temps préhistoriques[5].

Ces indications sont encore très incertaines et fragmentaires, car la prospection des sites préhistoriques qui avait été entreprise par les savants italiens fut arrêtée presque aussitôt par la seconde guerre mondiale. On est en droit d'espérer beaucoup d'une reprise éventuelle des recherches : les terrains calcaires de la Cyrénaïque offrent, au flanc des cañons creusés

(1) Sur les deux sens (large et restreint) du mot Λιβύη, cf. Kiepert, *Manuel de géographie ancienne*, p. 126 ; Gsell, *Hérodote*, p. 70 ; E. Delage, *La géographie dans les Argonautiques d'Apollonios de Rhodes*, p. 253 sq.

(2) Ils sont en effet distingués, étant des blancs, des autres indigènes de Libye, les nègres éthiopiens : Hérodote, IV, 197. Cf. Gsell, *Hérodote*, p. 118 sq.

(3) Hérodote, IV, 160, etc... C'est le sens habituel dans les inscriptions.

(4) C'est le cas, en particulier, dans Sophocle, *Électre*, 702, où les deux *Libyens* sont évidemment des Grecs. Cf. aussi Pausanias, VI, 19, 10, où le trésor de Cyrène à Olympie est appelé une consécration des *Libyens de Cyrène*.

(5) Synthèse récente et bien informée : P. Graziosi, *La Libia preistorica*, dans *La Libia nella scienza e nella storia*, *Minist. dell'Afr. It.*, Florence, 1943, p. 1-81. On trouvera dans cet ouvrage, p. 77, une bonne bibliographie. Bref résumé dans M. R. Sauter, *Préhistoire de la Méditerranée*, Paris, 1948, p. 116 sq.

par les oueds, de magnifiques abris sous roche qui ont dû très tôt attirer l'homme[1].

Pour la *période paléolithique*, le seul site qui ait livré un matériel abondant et bien classé est, jusqu'à présent, la grotte de Hagfet-et-Tera, près de Benghazi, qui fut étudiée avec beaucoup de soin par C. Petrocchi[2], peu avant la dernière guerre. Il y a relevé sept niveaux différents, correspondant aux occupations successives. La couche la plus profonde a révélé une industrie lithique d'un type moustérien ancien, mêlée aux traces d'une faune où on a reconnu le cheval, la chèvre ibex, un ovidé. Ainsi le paléolithique ancien paraît déjà représenté dans la région. La découverte d'Hagfet-et-Tera est celle qui permet le mieux de constater la présence de l'homme en Cyrénaïque à cette époque reculée : mais déjà plusieurs trouvailles isolées l'avaient fait pressentir[3].

En revanche, le néolithique est assez abondant partout en Cyrénaïque[4]. Les stations de la région côtière présentent un outillage qui correspond d'une manière frappante à celui des stations de l'arrière-pays saharien[5]. Cette unité est remarquable, car elle ne se retrouve pas dans l'Afrique du Nord française. C'est au néolithique qu'appartient le plus ancien témoin que nous ayons de l'installation humaine sur le site même de Cyrène[6]. Alors aussi se développe dans la région saharienne un art rupestre original qui nous a laissé de curieuses peintures. La station principale a été retrouvée à El-Aouenat, au sud du désert libyque, sur les confins mêmes de l'Égypte. Les documents sont assez nombreux

(1) Les falaises de l'Ouadi-el-Kouf, entre Cyrène et Barcé, recèlent des abris de ce genre qui évoquent ceux de Dordogne.

(2) C. Petrocchi, *Ricerche preistoriche in Cirenaica*, *Afr. It.*, VII, 1940, p. 1 sq.; Graziosi, *o. c.*, p. 18 sq. ; L. Moret, *o. c.*, p. 33 sq. La grotte de Hagfet-et-Tera a été habitée pendant tout le Paléolithique, depuis le Moustérien jusqu'au Capsien.

(3) P. Graziosi, *o. c.*, p. 14. On a peut-être découvert de l'Atérien : R. Battaglia, *Selci preist. scoperte in Cirenaica*, *Riv. delle colonie ital.*, IV, 1930, p. 788 sq. M. R. Sauter, *l. c.*, admet que toutes les stations de surface en Cyrénaïque présentent le Paléolithique ancien, moyen et supérieur.

(4) Graziosi, *o. c.*, p. 22 sq.

(5) *Ibid.*, p. 25.

(6) Ghislanzoni a signalé la découverte à Cyrène d'une hache en pierre : cf. A. Fantoli, *La scop. di manufatti litici in Libia*, *Riv. delle col. it.*, III, 1929, p. 1180.

pour que P. Graziosi ait pu consacrer tout un ouvrage très suggestif[1] à cet art *bitriangulaire* de Libye, ainsi nommé d'après la convention fondamentale sur laquelle reposent ces représentations stylisées. Le cheval et le char apparaissent déjà dans les scènes animées : il est tentant de rapprocher ces représentations de ce qu'Hérodote nous apprend au sujet du peuple des Garamantes[2], qui habitaient précisément la région du Fezzan, où l'on a retrouvé ces peintures[3].

Tels sont les rares vestiges que les préhistoriens ont pu recueillir jusqu'à présent, au sujet des plus anciennes populations de la Libye. A l'aube des temps historiques, nous commençons à disposer d'une nouvelle source d'information : ce sont les documents égyptiens[4].

* * *

En abordant l'étude de cette catégorie de documents, nous changeons complètement de point de vue sur la population de la Libye. Aux trop rares témoignages directs que les recherches des préhistoriens ont recueillis en Cyrénaïque, nous substituons maintenant le témoignage indirect d'un peuple qui était séparé du plateau cyrénéen par toute l'étendue du désert libyque. Ce témoignage n'en est pas moins doublement valable à nos yeux : d'abord il émane de ceux auxquels nous sommes redevables du nom même de la Libye ; et en second lieu il repose sur un grand nombre de monuments figurés, grâce auxquels nous pouvons désormais nous représenter les Libyens d'une façon assez précise. En outre divers indices autorisent à considérer que les tribus

(1) P. Graziosi, *L'arte rupestre della Libia*, 2 vol., Milan, 1942 ; cf. G. Galassi, *Tehenu*, p. 155 sq.

(2) IV, 183.

(3) S. Sergi, *Le reliquie dei Garamanti*, *Boll. della R. Soc. geogr. it.*, ser. VII, I, 1936, p. 1-12. Cf. aussi Gautier, *CRAI*, 1934, p. 153 sq. Ces représentations régleraient au bénéfice des indigènes le problème des origines du cheval et du char en Libye si elles étaient datées sûrement. Mais ce n'est pas le cas, et il n'est nullement exclu que ces peintures soient contemporaines du Nouvel-Empire égyptien, ou même postérieures.

(4) Exposés d'ensemble sommaires : Ebert, *Reallexicon der Vorgesch.*, VII, 289-290, s. v. *Libyer* (Röder) ; *RE*, XIII (1927), 149 sq., s. v. *Libye* (Honigmann), très influencé par Möller (*infra*, p. 39, n. 1) ; S. Gsell, *Hist. anc. de l'Afrique du Nord*, 4e éd., 1930, I, p. 275 sq. (anthropologie des Berbères).

qui hantèrent les confins occidentaux de l'Égypte ancienne et les indigènes de la Cyrénaïque appartenaient sinon à un même peuple, du moins à des peuplades étroitement apparentées. D'où la valeur et l'intérêt que les documents égyptiens présentent pour l'historien de la Cyrénaïque. En raison de leur nombre, de la longue période de temps sur laquelle ils se répartissent et de l'évolution qu'ils laissent entrevoir dans le peuplement de la Libye, il est nécessaire de les passer en revue en respectant l'ordre chronologique[1].

La population primitive de la vallée du Nil, au moment où nous pouvons pour la première fois en deviner le caractère, c'est-à-dire lors de la première civilisation énéolithique *(première civilisation de Negadah)*, comporte comme élément principal un type humain kouchito-hamitique, dont on a retrouvé les principales installations dans la région thébaine[2]. Cette population et cette civilisation, autant qu'on en peut juger, s'étendaient apparemment sur les deux plateaux encadrant la vallée du Nil[3]. On peut s'attendre à retrouver un jour sur le plateau cyrénéen les produits caractéristiques de cette civilisation négadienne, qui semble avoir régné pendant plusieurs millénaires sur toute l'Afrique du Nord-Est.

(1) L'ouvrage de base est O. Bates, *The Eastern Libyans*, Londres, 1914, 4°, 270 p. Ce travail a été conçu comme une contribution à l'histoire de la Cyrénaïque (cf. p. VII). Il utilise à la fois les sources classiques et les sources égyptiennes. Études plus récentes : G. Möller, *Die Aegypter und ihre libyschen Nachbarn*, *Zeitschrift der deutschen Morgenländ. Gesell.*, 78, N. F. 3, 1924, p. 36 sq. ; A. Scharff, *Vorgeschichtliches zur Libyerfrage*, *ÄZ*, 61, 1926, p. 16 sq. Mise au point synthétique et critique : W. Hölscher, *Libyer und Aegypter*, *Aegypt. Forsch.*, 4, Glückstadt, 1937, 8°, 70 p. (l'étude s'arrête au début de la 25e dynastie). Le livre de G. Galassi, *Tehenu e le origine mediterranee della civiltà egizia*, Rome, 1942, 4°, 248 p., est assez aventureux, mais c'est un utile recueil de documents en raison de son abondante illustration. Il n'y a rien sur le problème des Libyens dans le gros ouvrage du Dr E. Massoulard, *Préhistoire et protohistoire d'Égypte*, *Univ. de Paris, Trav. et Mém. de l'Inst. d'ethnologie*, 53, Paris, 1949, 8°, 567 p., 109 pl.

(2) A. Moret, *Hist. de l'Orient*, p. 43 sq., 49 sq. ; Hölscher, *o. c.*, p. 10 sq. ; A. Scharff, *Grundzüge der äg. Vorgesch.*, *Morgenland*, 12, 1927 ; *Die Frühkulturen Aegyptens u. Mesop.*, *Der alte Orient*, 41, 1941 ; E. Baumgartel, *The Cultures of Prehistoric Egypt*, Oxford, 1947. Le livre de J. Capart, *Les débuts de l'art en Égypte*, Bruxelles, 1904, reste précieux comme recueil de documents figurés.

(3) Sur les rares sites reconnus dans le désert de Libye, cf. Admed Fakhry, *The Eg. Deserts, Bahria Casis*, I, Le Caire, 1942, 4°, p. 1-5.

Les premières représentations figurées montrent chez les « Égyptiens » d'alors un détail très particulier du costume, l'*étui phallique*, qui restera ensuite pendant des siècles l'élément le plus caractéristique du costume des Libyens[1].

La première représentation possible des Libyens proprement dits appartient à une époque sensiblement postérieure, vers le milieu du IVe millénaire. Elle apparaît dans la scène de combat figurée sur le manche en ivoire du couteau de Djebel-el-Arak[2], où il faudrait reconnaître, selon certains, un engagement entre Égyptiens du Nord (utilisant des navires mésopotamiens) et Libyens de la première civilisation négadienne. D'autres y voient, il est vrai, des envahisseurs asiatiques attaquant des Égyptiens[3]. Mais ceux des combattants qui paraissent avoir le dessous ont un type qui correspond assez bien à celui des Libyens ultérieurs : tête assez fine, chevelure longue tombant sur l'épaule, vêtement réduit à une ceinture supportant l'étui phallique.

Une célèbre palette de schiste, dite *Palette des chasseurs*, montre deux bandes en chasse dans le désert[4]. Les hommes disputent aux lions ravisseurs le gibier qu'ils ont poursuivi. Le costume et l'armement de ces chasseurs peut les faire prendre pour des Libyens : pagne court avec queue d'animal (mais sans l'étui phallique) ; cheveux longs, avec une plume comme ornement ; barbe. Parmi les armes, on note l'arc et le boomerang. Sur un fragment de palette égyptienne, au Louvre, un taureau, symbole du roi, frappe et piétine un personnage à terre qui, barbu et porteur de l'étui phallique, a été interprété comme un Libyen[5].

Tous ces monuments nous ont conservé l'image des Libyens préhistoriques, ou au moins d'Égyptiens qui leur étaient apparentés. Mais ils ne comportent pas encore de mentions

(1) Cf. par exemple le vase peint reproduit dans Capart, *Débuts*, p. 35, fig. 13 (= Scharff, *Grundzüge*, pl. 6 d). Sur l'étui phallique ou *karnata*, *ibid.*, p. 55.

(2) Au Louvre : *Mon. Piot*, 22, 1916, p. 1 sq. ; *Encycl. phot. de l'art*, Louvre, I, p. 2.

(3) Moret, *Hist. de l'Orient*, p. 89 sq.

(4) Fragments au Louvre et au Brit. Museum : Capart, *Débuts*, p. 226 sq., pl. I ; Scharff, *Grundzüge*, p. 44 ; H. Ranke, *Alter u. Herkunft der äg. Jagdpalette*, *SB Heidelberg*, 1924-25, 5 ; Moret, *o. c.*, p. 93 ; Galassi, *o. c.*, p. 43 sq. fig. 21-23.

(5) Capart, *Débuts*, p. 235, fig. 166.

écrites nous donnant le nom du peuple ainsi figuré[1]. Bientôt les représentations vont devenir plus explicites.

Les Égyptiens de l'époque ancienne donnaient aux Libyens le nom de *Tehenou*. Hölscher[2] pense le retrouver pour la première fois sur un fragment de palette en schiste du roi Scorpion, au Musée du Caire[3]. Sur l'autre face du même fragment, un défilé, en trois registres superposés, aligne des bœufs, des ânes, des moutons, tandis qu'en bas sont figurés des arbres où on a voulu reconnaître des oliviers[4]. Il s'agirait du butin ramené d'une expédition chez les Libyens, pasteurs riches en bétail. Ainsi, dès le *prédynastique récent*, on trouverait la mention de ces voisins occidentaux de l'Égypte, les nomades du désert, avec lesquels les Égyptiens paraissent avoir entretenu des relations hostiles.

L'hiéroglyphe *Tehenou* reparaîtrait un peu plus tard, sur un cylindre d'ivoire d'Hiérakonpolis marqué au nom du roi Narmer[5]. Celui-ci est représenté frappant des prisonniers agenouillés peu caractérisés, mais que l'inscription désigne comme des Libyens. Une tête de massue du même Narmer célèbre le souvenir des razzias opérées en Marmarique par les armées du roi, en donnant des chiffres manifestement exagérés pour les prisonniers et le butin[6]. Pendant tout le cours de l'histoire de l'Égypte désormais unifiée, les *Tehenou* ne cesseront plus de figurer dans les représentations des peuples vaincus, défilés de prisonniers[7] ou listes des « Neuf Arcs »[8].

A partir de l'Ancien Empire, les progrès de la sculpture

(1) C'est sans doute pourquoi Hölscher n'a pas pris ces documents en considération.

(2) *O. c.*, p. 12 (bibl. n. 6). Sur les Tehenou, cf. Gauthier, *Dict. Géogr.*, 1929, VI, p. 80 sq. ; Gardiner, *Anc. Egyptien Onomastica*, Oxford, 1947, Text. I, p. 116 sq.

(3) Capart, *Débuts*, p. 228 sq., fig. 159-160 ; Sethe, *ÄZ*, 52, 1915 ; p. 57 sq.

(4) Cette identification a soulevé des discussions : Hölscher, p. 12, n. 6 (bibl.) ; Galassi, p. 23 sq.

(5) Quibell, *Hierakonpolis*, I, p. 7, pl. 15, 7 ; Möller, *o. c.*, pl. 2, 2.

(6) Quibell, *ibid.*, pl. 26 b ; Anthes, *ÄZ*, 65, 1930, p. 30, fig. 4. Sur la campagne libyque de Narmer, cf. Galassi, *o. c.*, p. 29 sq.

(7) Tablettes de l'Horus Aha : Flinders Petrie, *The Royal Tombs of the first Dynastie*, II, p. 22, pl. 2-4.

(8) Sur les Neuf-Arcs, cf. en dernier lieu P. Montet, *RA*, 1947, II, p. 136 sq., et surtout J. Vercoutter, *BIFAO*, 47-48, 1947-48, p. 108 sq.

monumentale permettent enfin des représentations suffisamment détaillées pour que nous puissions nous faire de ces *Tehenou* une idée précise. Les Pharaons des IIIe, IVe et Ve dynasties eurent en effet souvent affaire à leurs voisins turbulents du désert occidental : toutefois, comme dans la période précédente, il s'agit plutôt, semble-t-il, d'expéditions fructueuses lancées par les Égyptiens contre les Libyens que de tentatives de ceux-ci pour piller la vallée du Nil. Manéthon signale, sous le roi Néphérochérès (IIIe dynastie) une « révolte » des Libyens[1]. C'est alors qu'apparaît dans les textes l'expression « Porte de l'Occident »[2]. Le Pharaon Snefrou conduisit en Libye une expédition dont la *Pierre de Palerme* rappelle le riche butin : 11.000 prisonniers, 13.100 têtes de bétail[3].

Mais c'est surtout sous la Ve dynastie que les documents sont nombreux et instructifs. Les temples mortuaires des Pharaons Sahouré et Néouserré, à Abousir, étaient ornés de bas-reliefs d'une haute qualité, représentant les prisonniers et le butin pris dans les campagnes de Libye[4]. Ceux de Sahouré, où les prisonniers sont figurés avec leur chef, ont permis d'étudier en détail le type physique et le costume des *Tehenou*[5]. Ce sont des hommes grands, à la peau brune, aux longs cheveux noirs descendant en arrière ; une mèche épaisse tombe en avant sur les épaules. Sur le front se dresse une courte mèche, où Hölscher reconnaît un ornement analogue à l'*uraeus* des Pharaons. Le profil est aigu, les pommettes hautes et saillantes, le nez aquilin, les lèvres épaisses. Une barbe courte et étroite, en collier, souligne le dessin très accusé du maxillaire et finit en une pointe assez

(1) O. Bates, *o. c.*, p. 210. Sur la IIIe dynastie et l'impossibilité de mettre en accord le témoignage de Manéthon et celui des monuments, cf. Drioton-Vandier, *L'Égypte, Coll. Clio*, p. 200.

(2) Moret, *Hist. de l'Orient*, p. 204.

(3) Drioton-Vandier, p. 171.

(4) Borchardt, *Das Grabmal des Königs Sahure*, p. 72 sq. ; *Das Grabmal des Königs Ne-User-Re*, p. 46, fig. 29 ; p. 48, fig. 31. Les reliefs de Sahouré avaient peut-être été copiés dans le temple funéraire de Pépi II à Sakkarah : Jéquier, *Le monument fun. de Pépi II*, II, pl. 8 ; Hölscher, p. 13, fig. 1.

(5) Hölscher, p. 14. On trouvera une excellente reproduction d'un Libyen de Sahouré (Musée de Berlin) dans K. Lange, *Aegyptische Kunst*, Zürich-Berlin, 1939, pl. 31 gauche.

longue à l'extrémité du menton. Le costume a une valeur plus magique que pratique[1]. Il se réduit à une ceinture qui supporte en avant l'étui phallique, sans doute en cuir, et en arrière une longue queue d'animal. Deux larges rubans ornés, reposant sur les épaules, se croisent sur la poitrine. Enfin un collier assez large enserre étroitement le cou ; il en descend de longues pendeloques. Ces parures ont un caractère étrange et barbare que les artistes égyptiens se sont appliqués à reproduire avec un réalisme minutieux.

Ces *Tehenou* habitaient la chaîne des oasis du désert occidental, la région du Fayoum, l'Ouadi-Natron et la Marmarique[2]. Hölscher a supposé qu'il s'agissait peut-être d'anciens habitants du Delta chassés de la région fertile par les rois de Haute-Égypte lors de l'unification de la vallée du Nil[3]. Divers indices, le type physique, des détails significatifs du costume (comme la mèche frontale rappelant l'*uraeus*), l'aspect libyen de certaines divinités égyptiennes[4], lui paraissent révélateurs de cette parenté originelle entre les Égyptiens et les Nomades occidentaux. Puisque les documents protohistoriques montrent l'existence d'une civilisation commune dans toute l'Afrique du Nord-Ouest, on peut admettre en effet cette parenté de race comme probable. Mais il est sûr que, dès l'Ancien Empire, le décalage de civilisation entre les deux peuples était devenu tel que les Égyptiens n'avaient plus conscience de cette communauté d'origine et considéraient les Libyens comme des Barbares. L'expression *Pays des Tehenou* finit d'ailleurs par prendre une extension considérable et par désigner toutes les contrées désertiques à l'Ouest du Nil, y compris la région du Sud[5].

(1) Hölscher, p. 15.

(2) Möller, *o. c.*, p. 43 sq. ; Hölscher, p. 20 sq.

(3) Hölscher, p. 18 sq. Selon G. Galassi, *o. c.*, p. 153 sq., les Égyptiens et les Libyens appartiendraient à un même peuple qui serait venu d'Europe en Afrique du Nord.

(4) Le dieu Seth aurait des points communs avec le dieu libyen Ash (Hölscher, p. 58, n. 3) ; la déesse Neith est généralement considérée comme libyenne à l'origine (Hölscher, p. 33, n. 1). Sous l'Ancien Empire, les dieux du delta occidental sont dits *tehenou* (Moret, *o. c.*, p. 174 sq.) et, dans le protocole pharaonique, l'huile qui sacre les rois est libyenne.

(5) Hölscher, p. 23. Une inscription de la reine Hatchepsout mentionne dans le tribut des Tehenou 700 défenses d'éléphant qui viennent sûrement du Sud : (Breasted, *Ancient Records*, II, 321).

Pareillement le nom de *Tehenou* se vide bientôt de tout son contenu proprement ethnographique pour devenir uniquement un terme géographique : il restera employé après l'Ancien Empire pour désigner les peuples de l'Ouest, quels que soient leurs caractères physiques et leurs coutumes. Il équivaut désormais à *Libyen* au sens le plus général du terme[1].

Cet emploi du mot *Tehenou* dans un sens élargi ne doit pas masquer un fait très important : la profonde transformation qui intervient dans le peuplement de la Libye au cours du IIIe millénaire. Au milieu des *Tehenou* proprement dits, bruns de peau et de poil et frères de race des Égyptiens, on voit apparaître alors un peuple nouveau, à la peau et aux cheveux clairs, qui acquiert en Libye une place prépondérante et en qui il faut voir sans doute l'ancêtre des Berbères actuels[2]. C'est ce peuple qui va mener contre la vallée du Nil des expéditions redoutables. Il nous est connu surtout par les monuments figurés du Nouvel Empire. Les Égyptiens lui avaient donné un nom spécial, *Temehou*, pour le distinguer du peuple des *Tehenou*. Mais l'usage de la langue est loin d'avoir respecté entre les deux mots une distinction rigoureuse et ils ont été fréquemment employés l'un pour l'autre, surtout à basse époque[3]. Toutefois, à l'origine, l'apparition du nom nouveau a certainement correspondu à la constatation d'une différence ethnique entre la nouvelle et l'ancienne population de la Libye.

Le nom des *Temehou* apparaît pour la première fois sous la VIe dynastie, dans une inscription de Pépi I qui mentionne un contingent de mercenaires *Temehou* dans l'armée du général Ouni[4]. Sous Merenré, le successeur de Pépi I, un haut personnage, Herkhouf, dont on a retrouvé le tombeau à Éléphantine, raconte qu'au cours d'un voyage au pays de

(1) Hölscher, *l. c.*
(2) Le mérite d'avoir reconnu cette différence fondamentale entre les Tehenou et les Temehou revient à Möller, *o. c.*, p. 38. Auparavant on considérait les Temehou comme un élément des Tehenou : O. Bates, *o. c.*, p. 46. Sur les Temehou : Gauthier, *Dict. géog.*, VII, 75 sq. ; Gardiner, *Anc. Egyptian Onomastica*, Text, I, p. 114 sq.
(3) Sur ces confusions : Hölscher, p. 47.
(4) Breasted, *AR*, I, 311 ; Gardiner, *o. c.*, Text, p. 115 sq.

Iam, en Nubie, il poussa jusqu'au pays des *Temehou*[1] ; ceux-ci sont donc, à l'époque, loin du Nil, vers le Sud-Ouest[2].

Sous le Moyen Empire, les documents relatifs aux Libyens ne sont ni très nombreux, ni très explicites. Ils ont prêté à controverse. Demel a cru déceler dès cette époque un grand mouvement d'invasion des Libyens vers l'Est[3]. Hölscher a contesté cette interprétation et, après avoir recensé les témoignages conservés, estime que rien ne nous autorise à supposer dès le Moyen Empire une menace libyenne analogue à celle que l'Égypte devra affronter à la fin du Nouvel Empire[4]. Mais il n'est pas douteux que les Pharaons des XIe et XIIe dynasties ont eu à guerroyer contre les nomades du désert occidental. Mentouhotep II, sur les bas-reliefs de son temple de Djebelein, a fait figurer, au nombre des quatre peuples vaincus qu'il massacre, un représentant des Libyens[5]. Ceux-ci avaient donc dû profiter de l'affaiblissement du pouvoir central en Égypte pendant la première période intermédiaire pour chercher à envahir la vallée du Nil[6].

La mention la plus précise d'une campagne en Libye pendant le Moyen Empire se trouve dans le célèbre conte de Sinouhé[7]. Nous y apprenons qu'à la mort du Pharaon Amenemhet I, son fils, le futur Sésostris I, était en train de combattre les *Temehou*. Il faut croire que cette expédition avait été couronnée de succès : Diodore nous rapporte en effet que Sésostris I avait soumis la plus grande partie de la Libye[8]. Un curieux texte en apporte une autre confirmation : c'est une stèle de Berlin qui relate une expédition dans les oasis[9], précisément sous Sésostris I. Ensuite, jusqu'à la fin de la XIIe dynastie, on ne rencontre plus guère d'allusions précises à des campagnes sur les confins occidentaux : toute-

(1) Breasted, *AR*, I, 325 sq.; Drioton-Vandier, *o. c.*, p. 208 sq., 226 (bibl.); J. Yoyotte, *Bull. Soc. française d'Égyptologie*, VI, p. 1 sq.
(2) Hölscher, p. 24.
(3) Demel, *Bemerkungen zur Libyerfrage*, *Mitt. der anthrop. Gesell. zu Wien*, 60, p. 286.
(4) Hölscher, p. 26 sq. (recensement des documents du M. E.).
(5) F. von Bissing, *Denkmäler der äg. Skulptur*, pl. 33 a.
(6) Drioton-Vandier, *o. c.*, p. 235, 253.
(7) *Ibid.*, p. 268, 270 (bibl.).
(8) Diodore, I, 53.
(9) Anthes, *ÄZ*, 65, 1929, p. 108 sq.

fois le beau pectoral de Sésostris III, au Musée du Caire, montre le roi foulant aux pieds un Égyptien du Sud et un Libyen[1].

Pendant la deuxième période intermédiaire, si mal connue, la Libye n'apparaît pas dans nos rares documents. Mais à partir du Nouvel Empire, les représentations des Libyens *Temehou* sont nombreuses, tant sur les monuments royaux que dans les tombes. La plus ancienne de ces représentations, qui soit sûrement identifiée par une inscription[2] est une peinture du tombeau de Séti I[3]. Par sa qualité et sa minutie, elle permet d'étudier en détail l'aspect physique et le costume des *Temehou*[4].

A la différence des *Tehenou*, ces nouveaux Libyens ont le teint clair et, semble-t-il, au moins dans certains cas, les cheveux blonds et les yeux bleus[5]. S'ils portent, comme leurs prédécesseurs, la barbe en pointe avec un étroit collier de poils le long du maxillaire, une mode particulière distingue leur coiffure : la masse des cheveux est bien rejetée en arrière, mais une courte natte tressée pend en avant de l'oreille et se recourbe en spirale avant d'arriver à l'épaule[6] (pl. I, 1). Deux plumes sont souvent plantées dans les cheveux. Le vêtement comporte encore l'étui phallique ou un pagne court, mais il s'y ajoute un grand manteau en peaux de bêtes. Les *Temehou* portent parfois des tatouages aux bras et aux jambes[7]. Ils ont pour arme favorite l'arc et, plus rarement, l'épée ou le boomerang ; ils connaissent l'usage des chars de guerre, qu'ils ont sans doute emprunté aux Égyptiens[8].

(1) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, pl. 19 et 21 ; Capart, *Débuts*, pl. 50. Ce pectoral avait été attribué à tort à Sésostris I par Bates, *o. c.*, p. 212. Cf. Hölscher, p. 27, n. 13.

(2) Möller croyait avoir identifié des Temehou sur une peinture du tombeau de Khnoumhotep à Beni-Hassan (Newberry, *Beni-Hassan*, I, pl. 45 et 47, tombe 14), qui date du Moyen Empire. Hölscher, p. 31, a montré que cette identification n'est pas assurée.

(3) Lepsius, *Denkmäler*, III, 136 a. Reproduit dans Ebert, *Reallex. der Vorgesch.*, VII, pl. 203.

(4) Hölscher, p. 32 sq.

(5) *Medinet-Habu*, I, pl. 23 (Libou).

(6) Capart, *Débuts*, p. 43, fig. 19.

(7) Un de ces tatouages correspond au hiéroglyphe de la déesse Neith : Hölscher, p. 33, n. 1.

(8) Les chars libyens et les chars égyptiens sont tous des biges, mais les premiers ont d'ordinaire des roues à *quatre* rayons, les seconds des roues à *six* rayons.

Bien des détails de cette description se retrouvent sous la plume des auteurs classiques. Ceux-ci ont fréquemment fait allusion à ces Libyens blonds à la peau claire. Après le Pseudo-Skylax[1], c'est Callimaque, le poète cyrénéen, qui montre ses ancêtres, les Doriens de Théra, formant un chœur (quelque danse analogue à la *geranos* de Thésée à Délos) en compagnie des blondes Libyennes, ὠρχήσαντο μετὰ ξανθῇσι Λιϐύσσαις[2]. C'est Lucain qui évoque, auprès de Cléopâtre, des esclaves libyennes aux cheveux blonds plus éclatants que César n'en vit jamais aux femmes de Germanie[3]. C'est enfin Procope qui décrit les Berbères d'Afrique du Nord : « Ils n'ont pas la peau noire comme les Maures, mais blanche, avec les cheveux blonds »[4].

Les usages des *Temehou* rappellent aussi des coutumes analogues que les Grecs avaient remarquées chez les Libyens de leur temps. Les plumes dans les cheveux sont connues chez les Nasamons[5]. La façon spéciale de porter les cheveux est notée par Hérodote pour quelques-unes des plus sauvages parmi les tribus libyennes : les Maques, les Machlyes, les Auses, les Maxyes[6]. Les vêtements en peaux de bêtes ont été maintes fois signalés chez les Libyens depuis Hérodote[7]. L'emploi de tatouages, ou du moins l'usage de se peindre le corps, est relevé par le même auteur chez les Maxyes[8]. Enfin l'usage des chars de guerre s'est maintenu chez les peuplades indigènes de la Cyrénaïque[9] jusqu'à une date fort avancée,

(1) 110 : ξανθοὶ Λίϐυες.

(2) *Hymnes*, II, 86.

(3) *Pharsale*, X, 129-131.

(4) *De bello vandalico*, II, 13, 29 : Ἄνθρωποί εἰσιν οὐχ ὥσπερ οἱ Μαυρούσιοι μελανόχροοι, ἀλλὰ λευκοί τε λίαν τὰ σώματα καὶ τὰς κόμας ξανθοί.

(5) Dion Chrysostome, *Orat.* 72 (II, 185 Arnim) : πτερὰ ἔχοντες ἐπὶ ταῖς κεφαλαῖς ὀρθὰ ὥσπερ Νασάμωνες. Corippus, IV, 908, 972 ; VI, 510 ; VII, 543 (allusions aux Nasamons *pinnati*).

(6) IV, 175 : les Maques se rasent les cheveux à gauche et à droite, en réservant une crête de cheveux au sommet du crâne ; 180 : les Machlyes coiffent leurs cheveux en arrière, les Auses en avant ; 191 : les Maxyes se coiffent sur le côté droit et tondent le côté gauche. Cf. Bates, *o. c.*, p. 136.

(7) IV, 189 ; VII, 71 ; Diodore, III, 49, 3 ; Silius Italicus, III, 278.

(8) IV, 191 : τὸ δὲ σῶμα χρίονται μίλτῳ.

(9) Hérodote, IV, 170 ; VII, 86 et 184. On a discuté pour savoir de qui les Libyens tenaient l'usage des chars de guerre. Wreszinski, *Atlas*, II, pl. 50 *a*, pense que c'est des Peuples de la Mer ; Möller, *o. c.*, p. 53, et Hölscher, p. 40, croient que c'est des Égyptiens. La découverte des peintures d'El-Aouenat n'a pas tranché la question (cf. *supra*, p. 38, n. 3).

ce qui incita les Grecs de Cyrène à conserver dans leurs formations militaires des quadriges en unités constituées, à une époque où la plupart des armées helléniques avaient depuis longtemps cessé d'utiliser les chars[1].

Ces rapprochements donnent à penser que les *Temehou* qu'ont connus les Égyptiens du Nouvel Empire sont les ancêtres directs des Libyens de l'époque classique. Cette conclusion est confirmée par la comparaison des documents figurés égyptiens et grecs. Les portraits de *Temehou* du tombeau de Séti I (pl. I, 1) peuvent ainsi être rapprochés utilement de la figure d'Antée (considéré comme un Libyen) sur le cratère d'Euphronios au Louvre[2] (pl. I, 2). C'est le même profil aigu, le même bourrelet frontal, les lèvres épaisses, les cheveux touffus ramenés en avant et en arrière, la même barbe longue et pointue. Seule la natte temporale a disparu. Mais pour tout l'essentiel, de la fin du XIVe à celle du VIe siècle, le type physique du Libyen n'a pas changé.

On le retrouve encore en plein IVe siècle sur le célèbre portrait de bronze (pl. I, 3) que Smith et Porcher ont rapporté de Cyrène au British Museum[3]. Sans doute le noble Berbère ici représenté avait-il adopté les mœurs grecques ; peut-être même avait-il du sang grec dans les veines. Mais il gardait encore bien nets les traits caractéristiques de la race : sur les lèvres et sur les joues un poil rare et frisé, l'œil en amande, le front oblique, les lèvres bien marquées.

Enfin, vers le milieu du IIe siècle de notre ère, sous Antonin, un portrait d'indigène, en marbre, encore inédit, montre la permanence du type berbère (pl. I, 4) : plus nettement que le bronze de Londres, cette tête accuse les caractères exotiques du modèle, la forte protubérance sourcilière du front bas sous la chevelure épaisse, le nez aquilin (dont la mutilation n'empêche pas de reconnaître le dessin), la barbe rare et

(1) On notera que les auteurs classiques ne signalent nulle part le détail pourtant si frappant de l'étui phallique. Cette particularité vestimentaire, qui a été étudiée par Hölscher, p. 44 sq., semble avoir été liée à la pratique de la circoncision. Dès la XXe dynastie, les Libou ne portent plus l'étui phallique : il faut croire que l'usage en avait complètement disparu avant l'arrivée des Grecs.

(2) Bates, *o. c.*, p. 260 sq. ; Buschor, *Griech. Vasen*, p. 142, fig. 160.

(3) Smith-Porcher, *Discoveries*, pl. 66 ; Hekler, *Portraits antiques*, 36 ; Laurenzi, *Ritratti greci*, p. 98, pl. 10, n° 29 ; Arndt-Bruckmann, 41-42.

frisée sur les joues, le menton fort, les lèvres sensuelles sous la moustache à peine indiquée, l'œil au regard d'une singulière vivacité (qu'accroît encore le procédé, alors tout nouveau, qui consiste à marquer la pupille par une incision).

Le rapprochement de ces quatre documents qui s'échelonnent sur près de seize siècles illustre à merveille la stabilité du peuplement indigène de la Libye à partir de son occupation par les *Temehou*. Cette stabilité s'est manifestée, semble-t-il, jusque dans la répartition des diverses peuplades libyennes dans leur domaine africain. C'est du moins ce que tend à prouver la comparaison entre les cartes qu'on a pu dresser à partir des documents égyptiens et des géographes grecs[1]. Elles montrent qu'après les migrations qui les poussèrent vers la vallée du Nil les tribus nomades se répartirent à peu près constamment de la même façon, pendant toute l'antiquité classique, le long du littoral nord-africain[2]. Les historiens ont tenté d'assimiler les noms des peuples libyens consignés dans les inscriptions du Nouvel Empire à ceux qui nous sont connus par les Grecs[3]. Ainsi les *Maschwesch* seraient les *Maxyes*[4]. Les *Esbet* préfigureraient les *Asbystes*[5]. Les *Beken* correspondraient aux *Bakales*[6]. Ces équivalences restent sujettes à caution[7], mais dans l'ensemble la stabilité de ce

(1) Cartes dans Bates, *o. c.* : p. 50, d'après les documents égyptiens ; p. 53, d'après Hérodote ; p. 54, d'après le Pseudo-Skylax ; p. 56, d'après Strabon ; p. 57, d'après Diodore ; p. 59, d'après Pline l'Ancien ; p. 60 et 65, d'après Ptolémée.

(2) Bates, *o. c.*, p. 71. Cette stabilité est surtout remarquable pour les Maques, les Nasamons et les Adyrmachides. Les petites tribus, en revanche, ont perdu assez vite leur individualité.

(3) Par exemple Honigmann, *RE*, XIII, 151 (d'après Möller), repris par J. Bérard, *REG*, 57, 1944, p. 78, 82 sq.

(4) Μάξυες (Hérodote, IV, 191 ; les Μάχλυες de IV, 178 sont un autre peuple) ; Μάζυες (Hécatée, dans Stéph. Byz. *s. v.*) ; Μάζικες (Ptolémée, IV, 2, 5-6). Cf. Bates, *o. c.*, p. 42 ; *RE*, XIV, 2576, s. v. *Maxyes*.

(5) *Esbet* (Breasted, *AR*, IV, 405) ; Ἀσβύσται (Hérodote, IV, 170). Le mot est employé plus tard dans la langue poétique comme un équivalent de *Cyrénéen* : Callimaque (*CUF*, 2e éd.), *Elégies*, I, 6, 1 ; *Hymnes*, II, 76.

(6) *Beken* (Breasted, *ibid.*) ; Βάκαλες (Hérodote, IV, 171). Le mot apparaît ensuite comme nom propre dans les inscriptions de Cyrène : *SEG*, IX, 1, 81 ; 64 ; 89 ; 92 ; 181, 4 ; 348, 152.

(7) L'équivalence *Temehou* = Ἀδυρμαχίδαι proposée par Möller est refusée par Hölscher, p. 50 ; l'équivalence *Maschwesch* = *Maxyes* a été critiquée par Gsell, *Hérodote*, p. 133 sq.

peuplement est un fait bien établi. Il semble même que l'invasion arabe ne l'ait pas profondément modifié depuis lors.

Ces *Temehou*, une fois installés en force aux confins occidentaux de l'Égypte firent preuve à l'égard de leurs riches voisins d'une activité redoutable. Leurs entreprises, d'abord limitées, se précisèrent au cours du Nouvel Empire au point de représenter bientôt pour les Pharaons une menace d'une gravité mortelle.

Rien de sérieux ne se produisit cependant sous la XVIIIe dynastie[1]. Aménophis I envoie un de ses officiers, Ahmès-Pennekhebet, en expédition au « pays de Kehek », qui fait sans doute partie de la Libye[2] : le butin rapporté est infime. Sous Hatchepsout et sous Thoutmès III, les Libyens payaient tribut au Pharaon[3]. Deux tombeaux de Thèbes au moins nous ont conservé la scène de la remise du tribut payé par les oasis[4] : il s'agissait surtout de vin apporté dans de grandes jarres. Ces oasis sont soumises à la surveillance du gouverneur d'Abydos.

Sous la XIXe dynastie, il y avait à Bahria un gouverneur égyptien dont le tombeau a été retrouvé[5]. Mais les Libyens commençaient à se montrer plus entreprenants. La première attaque sérieuse venant de l'Ouest eut lieu vers 1317, sous Séti I[6]. Elle ne nous est pas connue par des textes, mais par des bas-reliefs de Karnak, sur lesquels les assaillants sont désignés par le vieux nom de *Tehenou*: peut-être s'agit-il déjà des peuplades *Maschwesch* qui formeront le gros des invasions un peu plus tard[7].

Ramsès II, à son tour, eut certainement à maîtriser les entreprises des Libyens. Deux reliefs triomphaux à Bet-el-Wali, un autre à Abou-Simbel parlent de la répression des

(1) Hölscher, p. 60. *Contra :* Bates, *o. c.*, p. 212.

(2) Drioton-Vandier, *o. c.*, p. 427 ; Breasted, *AR*, II, 42. L'emplacement du pays de Kehek (ou *Iamoukehek*) est discuté.

(3) Cf. *supra*, p. 43, n. 5.

(4) Tombes de Puyemré (Davies, *The Tomb of Puyemré at Thebes*, p. 83 sq., pl. 31, 33) et de Rekhmeré (Newberry, *The Life of Rekhmeré*, p. 35, pl. 13). Cf. Ahmed Fakhry, *Bahria Oasis*, I, p. 14-15, fig. 2-3.

(5) Steindorff, *Durch die libysche Wüste zur Ammonsoase*, p. 148 sq. ; Ahmed Fakhry, *o. c.*, p. 39 sq.

(6) Drioton-Vandier, *o. c.*, p. 404, 431 (bibl.). Reliefs de Karnak : Wreszinski, *Atlas*, II, pl. 50-52.

(7) Hypothèse de Hölscher, p. 60, à cause du costume.

Tehenou[1]. Hölscher a mis en doute la véracité de ces allusions et s'est demandé s'il n'y avait pas là seulement le recours à des figurations triomphales traditionnelles sans rapport avec des faits précis[2]. Mais la réalité de la menace libyenne à cette époque ne peut plus être mise en doute. Les stèles de Ramsès II découvertes à Tanis font allusion à l'intégration de contingents libyens dans l'armée égyptienne[3]. Le grand Pharaon préludait ainsi à la politique que devaient suivre ses successeurs : écarter le danger en faisant appel à ceux-là mêmes qui en sont cause. Les empereurs romains du Bas-Empire n'agiront pas autrement. En outre, pour fournir à l'armée des frontières une série de points d'appui le long de la limite occidentale du Delta, Ramsès II organisa un véritable *limes* qui se prolongeait le long du littoral méditerranéen jusqu'à El-Alamein au moins[4]. Le dessein de surveiller depuis la côte l'intérieur de la Marmarique apparaît ainsi clairement : il répondait évidemment à une nécessité. Tant que Ramsès II vécut, ces mesures suffirent à contenir ses turbulents voisins.

Mais, dès l'an 5 de son successeur Mineptah, en 1227, une véritable invasion menaça l'Égypte[5]. Groupés sous l'autorité d'un de leurs chefs, le prince des *Libou* Meriaï, fils de Did, les Libyens coalisés entreprirent de pénétrer dans le Delta : les différentes tribus, *Libou* (dont le nom devait être par la suite donné à la Libye), *Maschwesch*, *Kehek*, commencèrent par occuper tout l'ancien pays *Tehenou ;* ils s'emparèrent des deux oasis de Bahria et de Farafra[6], puis, emmenant avec eux femmes et enfants, avancèrent vers la vallée fertile. Les troupes égyptiennes leur barrèrent le passage à Per-Ir, quelque part au Nord-Ouest de Memphis. La bataille se termina à l'avantage des Égyptiens qui prirent à l'adversaire 9.000 prisonniers et un butin considérable. Pourtant Meriaï

(1) Wreszinski, *Atlas*, II, pl. 164 *a* (Bet-el-Wali) et 182 (Abou-Simbel).

(2) Hölscher, p. 61.

(3) J. Yoyotte, *Les stèles de Ramsès II à Tanis*, *Kemi*, 10, 1949, p. 63 sq.

(4) Brinton, *Bull. Soc. Roy. d'arch. Alexandrie*, 35, N. S. 11, p. 78 sq. : une stèle d'El-Alamein proclame que la région a été conquise par Ramsès II. Ce texte est le premier où apparaisse le nom des Libou. Alan Rowe, *New Light...*, p. 4 sq., signale la découverte d'un temple-fortin du dieu Ptah à Oum-el-Rakham (Apis).

(5) Drioton-Vandier, *o. c.*, p. 414 sq., 433 (bibl.).

(6) Occupation des oasis : Breasted, *AR*, III, 580, l. 20.

s'échappa. Une grande inscription du temple de Karnak et diverses stèles célébrèrent cette victoire[1].

L'inscription de Karnak, dont le début manque, fait mention, dans les premières lignes conservées, de divers peuples autres que les Libyens : *Akaiwesch*, *Toursha*, *Shardanes*, *Shakalesch*, qui avaient débarqué en Libye et s'étaient joints aux *Libou* et aux *Maschwesch* pour envahir l'Égypte[2]. Ces *Peuples de la Mer* sont bien connus dans les documents égyptiens du Nouvel Empire : on rattache leur apparition aux grandes migrations des peuplades indo-européennes qui sont en cours à cette époque dans tout le Proche-Orient. Mais c'est d'ordinaire le long de la côte d'Asie que l'on voit, auparavant, arriver ces pirates sans doute partis de la région de l'Anatolie[3]. Mineptah lui-même semble avoir mené, vers le même temps qu'il guerroyait en Libye, une ou plusieurs campagnes en Palestine[4]. C'est là ou sur les côtes du Delta qu'il dut rencontrer les plus gros contingents des *Peuples de la Mer*[5]. Ceux-ci ne peuvent guère être intervenus en force aux côtés des Libyens. Le littoral de Marmarique ne leur proposait comme butin que quelques troupeaux et quelques esclaves. Peut-être aussi l'île de Pharos, à l'écart du riche Delta, servit-elle de relâche aux vaisseaux pirates[6]. Mais les *Shakalesch*, les *Toursha* et les *Shardanes* qui combattirent, cette fois seulement, aux côtés des *Libou* et des *Maschwesch* étaient peut-être simplement des déserteurs des armées pharaoniques[7]. En tout cas aucune trace positive n'est encore venue attester une installation permanente des *Peuples de la Mer* en Libye et

(1) Inscription de Karnak : *ibid.*, 572-592. Stèle d'Athribis : 596-601. Colonne du Musée du Caire : 593-595. Stèle dite d'Israël : 602-617.

(2) « Gens du Nord venus de tous pays », *ibid.*, 574 et 579.

(3) A l'époque d'Amarna : Moret, *Hist. de l'Orient*, p. 502; Hall, *JEA*, 7, 1921, p. 40. Sous Ramsès II, Moret, *ibid.*, p. 547 sq.

(4) Drioton-Vandier, *o. c.*, p. 415 sq. Cf. la stèle d'Israël.

(5) On comparera la façon dont les choses se sont passées sous Ramsès III : une invasion des Peuples de la Mer (1191) eut lieu entre deux assauts des Libyens (1194 et 1188), mais tous ces événements furent étroitement liés dans les relations gravées à Medinet-Habou : Drioton-Vandier, p. 418 sq.

(6) V. Bérard, *Les navigations d'Ulysse*, II, *Pénélope et les barons des îles*, p. 447 sq.

(7) L'hypothèse est due à J. Yoyotte, *Kemi*, 10, 1949, p. 63 sq.

il n'y a pas lieu de croire qu'ils aient ainsi, à longue échéance, préparé la voie aux colons grecs[1].

La défaite subie par les Libyens devant les troupes de Mineptah ne les empêcha pas de renouveler leur tentative, une trentaine d'années plus tard, sous Ramsès III. Celui-ci dut faire face à deux reprises à l'invasion, en 1194 et en 1188[2]. Ces deux guerres libyques sont, parmi toutes celles que les Pharaons eurent à conduire, celles que nous connaissons le mieux grâce d'une part au *Grand Papyrus Harris*[3] et, d'autre part, aux inscriptions et aux bas-reliefs du temple funéraire de Ramsès III à Médinet-Habou qui les illustrent abondamment[4]. En 1194, ce furent les *Libou* (ou *Rebou*) qui de nouveau jouèrent le premier rôle parmi les assaillants. Il est possible qu'ils aient pris les armes à la suite d'une tentative du Pharaon pour leur imposer un prince de son choix. On voit reparaître à leur tête le chef Meriaï, fils de Did, le vaincu de Per-Ir, encore que ces noms aient pu être simplement empruntés par les auteurs de l'inscription aux annales de Mineptah[5]. Les bandes libyennes pillèrent les villes qui se trouvaient à la lisière occidentale du Delta et franchirent même, à certains endroits, la branche canopique du Nil[6]. Ramsès III les écrasa avant qu'ils aient pu s'approcher de Memphis[7].

En 1188, ce sont les *Maschwesch* qui apparaissent au premier plan. Leur roi Kaper semble avoir réussi à réunir sous son commandement les tribus de Marmarique. Avec son fils Meshesher, il entraîna les bandes *Maschwesch* et quelques tribus de moindre importance[8] dans un dernier

(1) C'est à tort qu'on a parfois voulu compter les Maschwesch parmi les Peuples de la Mer (J. Bérard, *REG*, 57, 1944, p. 80 sq.). Les Égyptiens les ont toujours considérés comme des Libyens.

(2) Drioton-Vandier, *o. c.*, p. 419 sq., 433 (bibl.).

(3) Breasted, *AR*, IV, 405 (c'est là que se trouve la mention des *Esbet* et des *Beken*).

(4) *Oriental Institute Publications (Chicago)* VIII-IX, *Medinet-Habu*, I-II, pl. 13-28 (1re campagne libyque), 62-78, 80-83 (2e campagne). Textes traduits dans Edgerton-Wilson, *Historical Records of Ramsès III*, p. 19-34, 74-78 ; Breasted, *AR*, IV, 34-58, 83-114.

(5) Bates, *o. c.*, p. 221 ; Hölscher, p. 64.

(6) Hölscher, *l. c.*

(7) Drioton-Vandier, *o. c.*, p. 419.

(8) Breasted, *AR*, IV, 105.

assaut contre l'Égypte. Mais de nouveau les forces du Pharaon l'emportèrent : les Libyens décimés laissèrent aux mains des Égyptiens des prisonniers en grand nombre, dont le roi Kaper en personne. Meshesher était parmi les morts. Ramsès III, conformément à une habitude déjà traditionnelle, utilisa beaucoup de ces captifs comme mercenaires affectés aux garnisons frontières.

Les grands reliefs de Medinet-Habou permettent de mieux connaître l'aspect de ces envahisseurs et de les distinguer entre eux. Hölscher a comparé avec soin les *Libou* de 1194 avec les *Maschwesch* de 1188[1]. La différence essentielle entre ces deux tribus libyennes est que les *Maschwesch* portent l'étui phallique tandis que les *Libou* portent un pagne. Cela signifie, selon Hölscher, que les *Maschwesch*, comme les *Tehenou*, pratiquaient la circoncision, tandis que les *Libou* ne la pratiquaient pas[2]. En outre, il semble que les chefs des *Maschwesch* avaient adopté comme costume distinctif le vieil accoutrement des *Tehenou*[3].

Ces constatations autorisent certaines conclusions, si on les rapproche des renseignements donnés par les auteurs classiques. En effet, jamais ceux-ci n'ont relevé chez les Libyens l'usage de la circoncision. En revanche, Hérodote l'attribue formellement aux Égyptiens ainsi qu'aux Éthiopiens[4]. Il s'agit très probablement d'une vieille coutume africaine. Si l'opinion de Hölscher mettant en relation l'étui phallique et la circoncision est valable, on constate que, primitivement, cet usage devait être commun aux Égyptiens et aux *Tehenou*, puisque les uns et les autres portent l'étui phallique sur les monuments proto-historiques[5]. Par la suite l'étui phallique resta en usage chez les seuls *Tehenou* et disparut dans la vallée du Nil, où la circoncision continua d'être pratiquée cependant. Lors de l'arrivée des nouveaux Libyens, venus de l'Ouest par le Sud ou par le Nord[6], les

(1) Hölscher, p. 41 sq.; Gardiner, *Ancient Eg. Onomastica*, Text., I, p. 119 sq. (Maschwesch), 121 (Libou).

(2) Hölscher, p. 42 sq. (surtout p. 44-47).

(3) *Ibid.*, p. 43.

(4) Hérodote, II, 104 (cf. II, 36). Sur la circoncision chez les Égyptiens, cf. Wiedemann, *Das alte Aegypten*, p. 140-145 ; Moret, *Hist. de l'Orient*, p. 290.

(5) Cf. *supra*, p. 40.

(6) Le problème de l'origine ethnique des Temehou dépasse le cadre de cet exposé. Cf. Hölscher, p. 53 sq., où l'on verra que l'exploration archéologique n'a

Maschwesch durent être les premiers à s'installer en Marmarique, chez les *Tehenou*. Ils en adoptèrent partiellement les mœurs : circoncision, port de l'étui phallique, costume des chefs. Les *Libou*, arrivés plus tard, durent se fixer plus à l'Ouest, sans doute en Cyrénaïque même, qui devint ainsi par la suite la *Libye* par excellence. En contact moins étroit avec les *Tehenou*, ils ne leur empruntèrent ni l'usage de la circoncision et de l'étui phallique, ni leur costume particulier. Ils se manifestèrent à l'Égypte plus rarement : surtout par les deux grandes razzias à travers le pays *Tehenou* en 1227 et en 1194. Dès 1188, ils paraissent s'être bornés à pousser les *Maschwesch* à l'action, sans intervenir eux-mêmes en masse. Désormais, ce sont les *Maschwesch* avant tout qui représenteront aux yeux des Égyptiens l'élément libyen avec lequel ils seront en contact permanent. Les *Libou* sont donc restés en arrière, loin des frontières occidentales de l'Égypte. Le vieux pays *Tehenou*, la Marmarique, demeurera au pouvoir des *Maschwesch* qu'on appellera bientôt les *Ma*, et qui s'égyptiseront progressivement tout en s'infiltrant dans la vallée du Nil[1].

Si donc on veut établir une corrélation entre les peuplades libyennes des documents égyptiens et celles des textes grecs, il faut de toute évidence, en ce qui concerne les *Maschwesch*, les chercher dans le voisinage de l'Égypte, où nous sommes certains qu'ils étaient établis à demeure, au moins depuis la XIX[e] jusqu'à la XXIV[e] dynastie. Chercher à les assimiler, par la vertu d'une étymologie approximative, avec les *Maxyes* qu'Hérodote considère comme des Libyens sédentaires établis en Tunisie[2], me paraît une hypothèse désespérée[3].

pas encore apporté dans ce domaine tout ce qu'on peut en espérer. On a envisagé l'hypothèse que les Temehou seraient venus d'Europe par Gibraltar (en dernier lieu, Galassi, *o. c.*). En Afrique même, Hölscher suppose qu'ils se sont approchés d'abord de l'Égypte par le Sud, avant d'arriver en Marmarique (p. 49 sq.). Sur l'anthropologie des Berbères en général, cf. S. Gsell, *Hist. anc. de l'Afr. du Nord*, 4[e] éd. (1930), I, p. 275 sq.

(1) Cf. *infra*, p. 57 sq.

(2) Hérodote, IV, 191.

(3) Bien que Gsell ait vigoureusement réfuté cette hypothèse (*o. c.*, p. 354), elle reste assez généralement acceptée : cf. Honigmann, *RE*, XIII, 151. Si l'on veut absolument tenir compte de l'analogie onomastique, on peut admettre que les Maxyes seraient une partie du peuple Maschwesh qui serait restée en arrière

Il n'y a pas lieu de s'hypnotiser sur des rapprochements onomastiques que l'insuffisance de notre connaissance des langues indigènes et l'incertitude des transcriptions de ces noms indigènes en grec et en égyptien risquent de rendre fallacieux. En revanche nous disposons d'une indication positive bien nette. Hérodote dit en effet que les Libyens les plus proches de l'Égypte, qui occupaient de son temps la Marmarique, sont les *Adyrmachides*, 'Αδυρμαχίδαι, et qu'ils étaient fortement égyptisés[1]. Cette situation topographique et cette assimilation partielle des coutumes égyptiennes répondent parfaitement à ce que nous savons des *Maschwesch*. Nous pouvons donc, jusqu'à plus ample informé, admettre l'équivalence des *Maschwesch* et des *Adyrmachides*.

En même temps que Ramsès III infligeait aux Libyens ces deux sévères défaites, il rétablissait sur les oasis (sauf Siwah, qui, trop lointaine, était toujours restée hors d'atteinte) un contrôle plus effectif qu'auparavant[2]. Cette occupation laissa des traces dans les mœurs des habitants de ces oasis, et le culte de l'Amon de Thèbes s'y répandit[3]. C'est ainsi que ce culte gagna même l'oasis de Siwah, où, à une date encore incertaine, s'installa un oracle d'Amon, d'un type nettement égyptien, qui était promis à une singulière fortune[4].

Si l'influence égyptienne en Libye fut profonde dans le domaine de la religion et des mœurs, la soumission des Libyens ne dura pas. La grande oasis du Sud, El-Khargeh, servit, il est vrai, de lieu d'exil sous la XX[e] dynastie[5]. Des bandes de *Maschwesch* et de *Libou* continuèrent leurs incursions en Égypte, favorisés par la décadence du pouvoir central. On les voit parvenir jusque sous les murs de Thèbes

au cours de la migration vers l'Est et se serait fixée en Tunisie. Cf. J. Bérard, *REG*, 57, 1944, p. 85. *Contra*, Gsell, *Hérodote*, p. 133 sq.

(1) Hérodote, IV, 168. Contre l'hypothèse qui ferait dériver le nom des Adyrmachides de celui des Temehou, cf. Hölscher, p. 50.

(2) Breasted, *AR*, IV, 213. Ramsès III se vante là d'avoir créé des vignobles dans l'oasis du Sud (Khargeh-Dakhla) et dans celle du Nord (Bahria). Les produits des oasis figurent parmi les revenus des temples (*ibid.*, 229).

(3) Hérodote, II, 54-55 ; Parthey, *Abhandl. Berlin*, 1862, Phil. - hist. Abt., p. 134, 156 sq. ; Ahmed Fakhry, *Siwa Oasis*, p. 43 ; A. Erman, *La religion des Égyptiens*, Paris, 1937, p. 399 sq. ; Steindorff, *ÄZ*, 69, 1933, p. 22 sq.

(4) Cf. *infra*, p. 331 sq.

(5) Stèle du Bannissement : Breasted, *AR*, IV, 650 sq.

à la faveur d'un de ces raids[1]. Les Pharaons continuèrent à se faire représenter, à l'occasion, en train de dompter ces Libyens rebelles[2].

La pression libyenne revêtait aussi une autre forme, moins visible, mais peut-être plus efficace : celle de l'infiltration lente, favorisée par le recrutement des mercenaires. Les Pharaons, dès Ramsès II, avaient utilisé dans leurs armées les services plus ou moins volontaires de leurs belliqueux voisins, *Maschwesch* et *Kehek*[3]. Sous la XX[e] et la XXI[e] dynasties, les *Maschwesch*, enrôlés en masse, constituèrent peu à peu en Égypte une caste militaire puissante[4]. Ils arrivaient aux plus hauts grades et percevaient souvent leur solde en nature sous la forme de donations de biens fonciers ; ils fondèrent dans la vallée du Nil des colonies militaires, commandées chacune par un chef libyen portant le titre de *grand chef des Ma*. Ces colonies paraissent avoir conservé un peuplement homogène où l'onomastique libyenne se maintint à travers les générations. Elles avaient cependant adopté les mœurs et la civilisation égyptienne.

Ces chefs locaux, favorisés par la décadence du pouvoir central, forment de véritables dynasties. Le chef de l'une d'elles, installée à Héracléopolis, finit, dans des circonstances obscures, par accéder au trône des Pharaons en 950 : c'est Chéchonq I, fondateur de la XXII[e] dynastie[5]. Ainsi l'élément libyen immigré en Égypte en était arrivé à jouer un rôle dirigeant au début du I[er] millénaire. Est-ce à dire qu'un lien politique étroit ait alors uni la Libye et la vallée du Nil ? Rien n'est moins assuré. Si nous connaissons assez bien les Libyens installés en Égypte, en revanche nous ignorons tout de la Libye proprement dite. On sait que Chéchonq a envoyé

(1) Hölscher, p. 67 ; *JEA*, 12, 1926, p. 257 sq.

(2) Statuette de Libyen dompté, au Louvre (XX[e] dynastie) : *Mon. Piot*, 9, p. 123 sq., pl. 10 ; *Encycl. Phot. Art, Louvre*, I, p. 71. Statuette de Ramsès VI saisissant un Libyen par les cheveux, au Caire : F. von Bissing, *Denkm, äg. Skulp.*, pl. 55 *b*.

(3) Sous Ramsès II : *Pap. Anastasi*, I, 17, 4. Cf. J. Yoyotte, *Kemi*, 10, 1949, p. 63 sq.

(4) Drioton-Vandier, *o. c.*, p. 500. Ed. Meyer, *Gesch. des Altertums*, II (2[e] éd.), p. 30 sq.

(5) Drioton-Vandier, *o. c.*, p. 499 sq., 535 (bibl.) ; Breasted, *AR*, IV, 785 sq. ; A. M. Blackmann, *JEA*, 27, 1941, p. 83 sq.

un officier à l'oasis de Dakhla[1]. A Khargeh, le temple d'Amon remonte seulement à Darius I[2]. A Bahria, on a découvert une chapelle de Chéchonq I[3], ainsi que des blocs au nom de Chabaka. Strabon rappelle les conquêtes lointaines de Téarkon (Taharka) vers l'Ouest[4]. C'est pourquoi Lepsius[5] et après lui Steindorff[6] voulaient attribuer à la dynastie éthiopienne la conquête de Siwah. Mais les ruines antiques de cette oasis n'ont encore livré aucune inscription antérieure à Achoris (392-380)[7]. Un fait curieux mérite d'être noté : sous Chéchonq, dans une liste des Neuf Arcs, le nom de *Rebou* est substitué à celui, traditionnel, de *Tehenou* pour désigner les Libyens[8]. Mais on ne peut encore affirmer que cette substitution corresponde à une intention particulière.

En fait, l'indigence des documents veut que l'histoire de la Libye nous échappe à peu près complètement au cours de la première moitié du premier millénaire. On peut toutefois, sans grand risque d'erreur, inférer que les Pharaons libyens, éthiopiens et saïtes, occupés de soins plus pressants soit en Égypte même, soit sur leurs frontières orientales ou méridionales, n'eurent guère le loisir d'étendre leur empire vers ces terres ingrates de l'Ouest que leurs prédécesseurs les plus puissants n'avaient contrôlées que de loin[9]. Tout donne à penser au contraire que les Libyens jouissent alors d'une grande autonomie. Tout au plus quelques-uns de leurs chefs

(1) Bates, *o. c.*, p. 227 ; Spiegelberg, *Recueil de Travaux*, 21, 1899, p. 12 sq. (révolte de Dakhla sous Chéchonq I).

(2) Drioton-Vandier, *o. c.*, p. 573, 591 (bibl.) ; H. J. Llewellyn-Beadnell, *An Egyptian Oasis*, Londres, 1909, p. 88 sq., 92 sq. ; Winlock, *The Temple of Hibis in Khargeh Oasis*, I, *The Excavations*, *Metr. Mus. of Arts, Egypt. Exped.*, XIII, 1941.

(3) Ahmed Fakhry, *Bahria Oasis*, I, p. 20. Cf. *ibid.*, p. 21 (constructions d'Apriès). Pour les blocs au nom de Chabaka (716-701), cf. *Bahria Oasis*, II, p. 130 ; *Annales du Service des Ant. de l'Égypte*, 39, 1939, p. 641.

(4) Strabon, XV, 687.

(5) *ÄZ*, 15, 1877, p. 16 sq.

(6) *ÄZ*, 69, 1933, p. 22 sq. ; Ahmed Fakhry, *Siwa Oasis*, p. 25 sq.

(7) Steindorff, *Durch die libysche Wüste zur Amonsoase*, p. 118 ; *ÄZ*, 69, 1933, p. 19-21. Ahmed Fakhry a cru lire dans ce cartouche le nom d'Amasis (*Siwa Oasis*, p. 90 sq.) mais J. Leclant, qui a revu l'inscription, me fait savoir que cette lecture ne peut être maintenue.

(8) J. Vercoutter, *BIFAO*, 48, 1949, p. 113.

(9) Ce sont peut-être les Pharaons saïtes qui ont établi dans une des oasis la colonie samienne mentionnée par Hérodote : cf. *infra*, p. 64 sq.

peuvent-ils se sentir liés au Pharaon par quelque vague lien d'allégeance : on connaît sous Chéchonq IV (763-757) un certain Hetihenker, « grand chef de *Libou*, grand chef des *Ma* »[1]. Ce sentiment suffit à expliquer que, vers 570, les Libyens de Cyrénaïque, dépouillés de leurs terres par les colons grecs, aient fait appel à l'aide et à la protection d'Apriès[2]. Mais il apparaît au récit d'Hérodote que le roi libyen Adicran, avant de solliciter l'appui du Pharaon, ne se considérait nullement comme son vassal. Pareillement, en nous rapportant la soumission des Libyens à Cambyse, Hérodote ne les range point parmi les satellites de l'Égypte : il attribue leur soumission à une décision volontaire, comme ce fut le cas aussi pour les Cyrénéens[3].

Cette indépendance de la Libye par rapport à l'Égypte explique que les rares expéditions qui nous sont rapportées par les textes, celles de Cambyse et d'Aryandès, aient eu à subir les attaques des nomades pillards[4]. Ainsi les pistes du désert n'étaient rien moins que sûres[5]. Cela nous invite à considérer avec scepticisme une théorie récente relative aux courants commerciaux dans l'Afrique du Nord-Ouest.

Dans un article, d'ailleurs intéressant et neuf, J. G. Milne, étudiant le commerce entre l'Égypte et la Grèce avant l'époque d'Alexandre[6], suggère que la conquête assyrienne a dû entraîner d'importantes modifications dans les courants d'échange qui empruntaient la vallée du Nil. L'invasion de l'Égypte par Asarhaddon en 671, le sac de Thèbes par Assourbanipal en 663 auraient eu pour conséquence l'arrêt des communications régulières entre la haute et la basse Égypte. Les marchandises qui, pour gagner la Méditerranée,

(1) Breasted, *AR*, IV, 782-784 (stèle d'un chef des caravanes du Pharaon, nommé Weschtehet).

(2) Hérodote, IV, 159. *Contra*, Honigmann, *RE*, XIII, 153.

(3) Hérodote, III, 13.

(4) Hérodote, III, 26 ; IV, 203.

(5) Cf. F. Heichelheim, *Wirtschaftsgesch. des Altertums*, Leyde, 1938, I, p. 458 ; M. Rostovtzeff, *The Social and Economic Life of the Hellenistic World*, II, p. 1245 sq. (bibl.). On trouvera tous les textes des auteurs classiques relatifs au désert de Libye commodément rassemblés dans J. Leclant, *Per Africae sitientia*, *BIFAO*, 49, 1950, p. 193 sq. (avec d'abondantes bibliographies). Cf. aussi Bates, *o. c.*, p. 2 sq.

(6) J. G. Milne, *Trade between Greece and Egypt before Alexander the Great*, *JEA*, 25, 1939, p. 177 sq.

empruntaient normalement la voie fluviale, auraient été acheminées désormais par d'autres routes. En particulier les produits du Soudan auraient été détournés vers l'Ouest et transportés par caravanes à travers le désert en suivant la route des oasis qui aboutit à Paraetonium. Ce nouveau courant commercial aurait attiré l'attention sur la côte de Libye et n'aurait pas été sans influence sur l'établissement et le développement de la colonisation grecque en Cyrénaïque.

Cette théorie est séduisante[1], mais arbitraire. D'abord il ne semble pas que la circulation des caravanes ait été si intense à l'époque envisagée où, comme on l'a vu, l'insécurité devait être grande dans le désert, faute d'un contrôle de police quelconque sur les pistes et les oasis. Ensuite aucun texte, aucune trouvaille ne viennent apporter la moindre confirmation positive à l'hypothèse d'un courant commercial entre le monde grec archaïque et la côte de Libye[2]. On voit mal quels produits exotiques auraient mérité de faire ce long détour et où ils auraient été recueillis par les vaisseaux grecs[3]. Nul ne nous parle de comptoirs commerciaux sur la côte de la Marmarique. Quant à Cyrène, c'est essentiellement une colonie agricole[4], et non un port de commerce : elle n'est même pas située sur la mer. Aussi bien la Cyrénaïque n'apparaît nullement comme le débouché naturel des caravanes venues des oasis[5]. Pour gagner le plateau de Barka, elles auraient dû faire un détour de plusieurs centaines de kilomètres : ce détour ne se justifie qu'après l'installation et la croissance de la colonisation grecque, dont les cités populeuses constituèrent un pôle d'attraction. Mais, à l'époque, il y a longtemps que l'Égypte, sous les rois saïtes, puis la domination perse, avait reconquis son unité et la sécurité intérieure,

(1) Elle est acceptée par Ahmed Fakhry, *Siwa Oasis*, p. 27 sq.

(2) Il ne semble pas qu'à l'époque hellénistique et romaine un tel courant commercial se soit établi d'une façon bien intense : cf. les ouvrages cités *supra*, p. 59, n. 5. Selon J. Vercoutter, *Les objets égyptiens et égyptisants du mobilier funéraire carthaginois*, Paris, 1945, p. 352, 355, aucune relation n'aurait existé par terre entre l'Égypte et Carthage.

(3) L'ivoire et l'or dont la Grèce archaïque a fait grand usage lui parvenaient plutôt d'Asie.

(4) Cf. *infra*, p. 229 sq.

(5) M. Cary, *The Geographic Background of Greek and Roman History*, Oxford, 1949, p. 217 sq.

et les courants commerciaux venus du sud n'avaient plus de raison pour emprunter le périlleux détour des pistes du désert.

Il faut donc abandonner la théorie de Milne : aucun grand courant d'échanges ne paraît s'être établi sur les côtes de Libye entre le monde africain et le monde grec et n'a contribué à y attirer la colonisation hellénique. Les seuls documents grecs antérieurs à la fondation de Cyrène qui nous parlent de la Libye sont les poèmes homériques, et ils n'en disent que bien peu de chose. Le nom de la Libye n'y apparaît que deux fois, l'une et l'autre dans l'*Odyssée*. En IV, 85 sq., Ménélas énumère à Télémaque les pays qu'il a visités dans ses courses aventureuses : après avoir été chez les Éthiopiens, les Sidoniens et les Arabes, il s'est rendu « en Libye, où les agneaux naissent tout encornés ; les brebis y mettent bas trois fois dans le cours d'une année ; là-bas, chef ou berger, nul ne manque jamais de fromage ou de viande, ni de bon lait, car toujours les troupeaux fournissent à la traite un lait intarissable »[1]. En XIV, 295 sq., Ulysse raconte à Eumée des aventures imaginaires, mais qu'il tient à rendre plausibles : fait prisonnier au cours d'une expédition de piraterie sur les côtes d'Égypte, il s'est enfui, dit-il, avec un Phénicien, qui l'a d'abord emmené dans son pays, en Phénicie ; de là, son hôte lui a proposé une expédition commune en Libye, où, pense Ulysse, il méditait de le vendre comme esclave. Mais, en route, ils firent naufrage au large de la Crète.

De ces deux mentions du continent africain, la seconde fait évidemment allusion à Carthage et à la colonisation phénicienne en Tunisie[2]. Elle ne doit donc pas nous retenir ici, non plus que les passages où le Poète parle des Lotophages[3].

(1) *Odyssée*, IV, 84-89. Je conserve dans ce passage le texte et l'ordre des mots traditionnels. Bates évoque à ce propos (*o. c.*, p. 95) les énumérations de bétail pris en Libye que les inscriptions égyptiennes rapportent complaisamment.

(2) V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, 2e éd., I, p. 278. La fondation de Carthage fournit un *terminus post quem* pour la date de ce passage. S. Mazzarino, *Fra Oriente e Occidente*, Florence, 1947, p. 117 sq., suppose qu'il y a eu au VIIe s., et même plus tôt, une colonisation grecque en Tunisie : les arguments présentés ne m'ont pas paru convaincants.

(3) *Odyssée*, IX, 84 ; XXIII, 311. Cf. V. Bérard, *Les navigations d'Ulysse*, IV, *Nausicaa et le retour d'Ulysse*, p. 97 sq.

Au contraire le récit de Ménélas se rapporte certainement à la Libye orientale, Marmarique ou Cyrénaïque, et, à ce titre, il est bien significatif. Car le seul détail qu'il souligne relativement à ces régions, c'est qu'elles sont habitées par des pasteurs qui tirent de leurs troupeaux toutes leurs ressources. Cette indication était certainement exacte. Mais elle est assortie de détails fabuleux sur la prodigieuse fécondité des moutons de Marmarique[1]. Sans être complètement ignorée des Grecs à l'époque homérique (que cette connaissance fût directe ou qu'elle leur fût venue par l'intermédiaire de l'Égypte), la Libye restait donc en dehors de leurs préoccupations habituelles : on comparera, pour mieux apprécier l'étendue de cette indifférence, la place importante que l'Égypte occupe dans les poèmes homériques[2] et aussi, comme l'archéologie l'a démontré, dans les relations commerciales et la civilisation du monde égéen pendant les premiers siècles du premier millénaire[3].

Le voyage légendaire de Ménélas a, il est vrai, laissé des traces dans la toponymie hellénique du littoral libyen. Hérodote, à qui les prêtres égyptiens avaient conté leur version des aventures de Ménélas en Égypte, rapporte que le héros s'était enfui vers la Libye[4] et signale, dans un autre passage, l'existence d'un *Port-Ménélas*, Μενέλαος λιμήν, situé sur le territoire des Giligames, avant le golfe de Bomba, donc

(1) V. Bérard, *ibid.*, p. 105, n. 2. Le γλυκερὸν γάλα est le lait entier, non écrémé, par opposition au lait aigre ou petit lait.

(2) Cf. les vivants chapitres de V. Bérard, *o. c.*, II, *Pénélope et les barons des îles*, p. 337 sq.

(3) Récente synthèse dans P. Demargne, *La Crète dédalique*, Paris, 1947, p. 110 sq. L'auteur montre que l'Égypte a joué du XIe au VIIe s. un rôle plus considérable qu'on ne l'a cru, mais que les relations se sont établies avec le monde grec par l'intermédiaire de la côte d'Asie. Toutefois des relations directes ne sont pas niables : un passage de l'*Odyssée*, XIV, 256 sq., montre que des traversées directes entre la Crète et l'Égypte (en cinq jours, comme plus tard encore à l'époque de Strabon) apparaissaient alors comme possibles. Le régime des vents les favorisait d'ailleurs pendant l'été. P. Montet, *RA*, 1947, II, p. 129 sq., a pensé que les Grecs se seraient établis sur le littoral du Delta dès la XVIIIe dynastie, sinon même plus tôt encore (*o. c.*, p. 140 sq.). Mais les arguments présentés à l'appui de cette théorie sont surtout philologiques et échappent à ma compétence.

(4) II, 118 sq. Sur Ménélas en Afrique, cf. *RE*, XV, 816 sq., *s. v. Menelaos 2* (J. Schmidt), où le caractère fabuleux de cette histoire est justement souligné.

aux abords de la Cyrénaïque[1]. Cette indication est confirmée par les géographes anciens[2].

Faut-il considérer ce toponyme comme un témoignage en faveur d'une occupation ancienne de la région par les Grecs ? Ce serait, je pense, une erreur. Ménélas était le seul héros grec qui fût censé avoir parcouru cette côte peu fréquentée. Il était naturel que les pilotes grecs qui, au hasard des vents, prenaient terre en Marmarique, faute d'y trouver des noms de lieux indigènes bien établis, donnassent le nom de leur devancier légendaire à un point notable du littoral, en l'occurrence à l'un des très rares ports bien abrités où leurs navires de faible tonnage pourraient trouver un sûr refuge. Pareillement ils avaient appelé *Rochers de Tyndare*, Τυνδάριοι σκόπελοι, les récifs les plus remarquables de la côte[3]. Et sans doute est-ce au même fonds légendaire, toujours vivant jusqu'à l'époque romaine, que doit son nom, dans l'*Itinéraire Antonin*, la localité de *Michera sive Elene* qui s'élevait quelque part entre Tobrouk et le golfe de Bomba[4]. On saisit bien le procédé, qui ressortit uniquement à l'imagination populaire et où il n'y a pas à chercher le souvenir d'une fréquentation ancienne des lieux[5].

Reste un fait singulier, dont il n'est guère possible, actuellement, d'évaluer exactement l'importance : l'existence, dans les oasis, de véritables colonies grecques attestées dès l'époque

(1) IV, 169. Le port est sur la terre ferme, à l'ouest d'Aziris.

(2) Skylax, 107 (entre Petras Megas et Kyrthaneion) ; Strabon, I, 40 ; XVIII, 838 ; Cornelius Nepos, *Agesilas*, 8 ; Plutarque, *Agesilas*, 36. Cf. *RE*, XV, 836, s. v. *Menelaus portus* (Schwalbe). Gsell a proposé (*Hérodote*, p. 122) de situer ce port à l'ouest du cap Louka (Marsa Lucch). Je le placerais plutôt sur le site de Bardia.

(3) Skylax, 107. Il s'agit des rochers Ishaïla, qui forment à un ou deux kilomètres de la côte une dangereuse barrière longue de 10 milles environ. Ils sont situés à 60 kilomètres à l'ouest de Marsa-Matrouh. Cf. *Instr. naut., Méd. Or.*, II, p. 96.

(4) *Antonini Augusti itineraria provinciarum et maritimorum*, éd. Cuentz, Leipzig, 1929 (*Itin. rom.* I), p. 9 sq. *Michera (Elene)* reparaît sous la forme *Micheris* dans l'Anonyme de Ravenne (*Itin. rom.*, II, éd. Schnetz, 1940, p. 35), qui situe cette bourgade entre *Antiporgo* (= Antipyrgos, Tobrouk) et *Paliueris* (= Paliure, sur le golfe de Bomba). On la retrouve dans la *Geographia* de Guidon (*Ibid.*, p. 133) sous la forme *Meciris*.

(5) Cf. les localisations de la légende de Persée en Égypte (Hérodote, II, 91). Il y avait à l'extrémité occidentale du Delta une *Guette de Persée :* Hérodote, II, 15 ; Strabon, XVII, 814.

archaïque par le témoignage d'Hérodote. Celui-ci, rapportant la tentative faite par Cambyse pour conquérir Siwah, l'oasis d'Ammon, écrit en effet[1] : « L'expédition envoyée contre les Ammoniens partit de Thèbes et fit route en suivant des guides. Il est constant qu'elle atteignit la ville d'*Oasis*, qui est habitée par des Samiens (appartenant, dit-on, à la tribu Aischrionienne) et qui se trouve dans le désert à sept jours de marche de Thèbes. Cette région s'appelle, en grec, l'*Ile des Bienheureux*. L'armée arriva, dit-on, à cet endroit, mais ensuite, si l'on met à part une tradition rapportée par les Ammoniens, nul ne sait ce qu'elle est devenue ; car elle n'est pas arrivée jusque chez les Ammoniens, mais elle n'est pas non plus revenue en arrière. Les Ammoniens, eux, racontent ceci : l'expédition, après avoir quitté cette *Oasis*, s'avançait contre eux à travers le désert et elle se trouvait à peu près à mi-chemin quand, à l'heure du repas, le vent du sud se mit à souffler avec une violence extraordinaire ; une tempête de sable s'éleva et ensevelit l'armée, qui fut anéantie ».

Il n'y a pas lieu de mettre en doute l'extermination plus ou moins complète d'une colonne expéditionnaire égarée dans le Sahara[2]. Mais où doit-on placer cette *Ile des Bienheureux*, Μακάρων Νῆσος, qu'Hérodote considère comme l'*Oasis* κατ' ἐξοχήν[3] ? On y reconnaît d'ordinaire la *Grande Oasis* de Khargeh, la plus méridionale du désert libyque, qui se trouve en effet à environ une semaine de marche à l'ouest de Thèbes (un peu plus de 200 kilomètres à vol d'oiseau). Mais l'idée d'envoyer à partir de Thèbes une expédition contre Siwah est en vérité surprenante. La route normale, pour se rendre à Siwah depuis la vallée du Nil, part d'Hérakléopolis, un peu au sud du Fayoum, et passe par la petite oasis de Bahria. Or Bahria se trouve précisément à la même distance

(1) Hérodote, III, 26. Cf. Gsell, *Hérodote*, p. 144 sq.

(2) *Contra:* Legrand, *Hérodote III (CUF)*, p. 24, 55, n. 2. Exemples de caravanes entières englouties par les sables : Parthey, *Abhandl. Berl. Akad.*, 1862, p. 160. Cf. J. Leclant, *BIFAO*, 49, 1950, p. 213 sq.

(3) Le terme égyptien pour *oasis* est transcrit Ὄασις par Hérodote, αὔασις par Strabon (II, 130), ὑσαεῖς par Hécatée (*FHG*, I, p. 18 ; *F. Gr. Hist.*, I, p. 43; cf. Steph. Byz., *s. v.*). Cf. J. Leclant, *o. c.*, p. 212, n. 2 ; H. Kees, *RE*, XVII, 1681 sq., s. v. *Oasis*. Sur les oasis du désert libyque, cf. F. Hommel, *Ethn. und Geogr. des alten Orients, Handb. der Altertumswiss.*, III, 1, 1, 1926, p. 981 sq. ; J. O. Thomson, *History of Ancient Geography*, Cambridge, 1948, p. 69, 264.

du Nil que Khargeh. On peut, je crois, attribuer à Cambyse, dont tout le comportement en Égypte montre un sens avisé des réalités[1], ce plan bien plus naturel qu'une interminable et aventureuse expédition passant par toute la chaîne des oasis. Une erreur d'Hérodote, dont la cause première nous échappe, est dans ce cas d'autant plus probable que sa connaissance de la géographie du désert était singulièrement incertaine[2]. Dans ce cas, l'*Ile des Bienheureux* serait Bahria[3].

Entre Bahria et Khargeh, l'archéologie décidera peut-être un jour. Il reste que ce texte atteste la présence, dans l'une des oasis, d'une colonie grecque homogène installée dès le VIe siècle. Deux détails confèrent à ce témoignage une certaine garantie d'authenticité : d'abord les précisions qu'ajoute Hérodote au sujet du peuplement de cette colonie (des Samiens de la tribu Aischrionienne)[4], et en second lieu le fait que l'oasis avait un nom grec, Μακάρων Νῆσος, distinct de son nom égyptien. Ainsi les Samiens, qui étaient installés à Naucratis[5] et que l'on voit aussi en rapports fréquents avec Cyrène[6], avaient été fonder un établissement en plein cœur du désert libyque. On y reconnaîtra plus volontiers une colonie militaire, formée par des vétérans des armées saïtes[7], qu'un comptoir de commerce, qui n'aurait pas eu grand chose à vendre, et à qui ? Mais les charmes de l'oasis, amplifiés par l'éloignement et par les solitudes mortelles qui l'entourent, lui avaient fait donner par les Grecs d'Égypte

(1) Les historiens modernes ont tendance à réhabiliter Cambyse : Posener, *La première domination perse en Égypte*, p. 175; Drioton-Vandier, *o.c.*, p. 571 sq.; J. Schwartz, *BIFAO*, 48, 1949, p. 65 sq. J. Leclant, *o. c.*, p. 215, pense que l'itinéraire adopté par Cambyse s'explique par la volonté d'occuper toute la chaîne des oasis et d'y laisser des garnisons.

(2) Cf. la description des oasis du Sahara dans IV, 181 sq. Commentaire et bibl. dans J. Leclant, *o. c.*, p. 240 sq.

(3) Ahmed Fakhry, *Bahria Oasis*, I, p. IX, déclare que c'est la plus plaisante des oasis du désert occidental.

(4) D. Mallet, *Les rapports des Grecs avec l'Égypte, 525-331*, p. 11, n. 4 ; 322. La tribu Aischrionienne n'est pas autrement connue : cf. *RE*, I, 1044, s. v. *Aischrionia ;* I A, 2204 sq., s. v. *Samos, Verfassung*.

(5) Hérodote, II, 180.

(6) Cf. *infra*, p. 240. Mais il n'y a pas lieu de supposer, avec A. R. Burn, *JHS*, 49, 1929, p. 17, que ces Samiens étaient passés par Cyrène.

(7) G. Maspéro, *Comm. à Hérodote, III*, 26 (*Biblioth. Egyptol.*, VII, p. 423 sq.) songeait à une communauté de trafiquants et de mercenaires licenciés.

le nom d'*Ile des Bienheureux*, tout chargé d'un parfum de légende eschatologique : n'était-elle pas perdue dans le désert occidental, au milieu du Pays des Morts[1] ?

L'existence d'une colonie grecque dans l'une des oasis incite à considérer plus attentivement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent une autre singularité du récit d'Hérodote. Quand l'historien nous rapporte, à propos des mystères de l'Afrique centrale, le témoignage du roi des Ammoniens[2], il transcrit le nom de ce personnage : or ce nom est un nom purement grec, *Étéarchos*, 'Ετέαρχος. Le fait est d'autant plus remarquable qu'Hérodote s'attache d'ordinaire à reproduire les noms barbares, perses, égyptiens, libyens, à peine ou même point du tout hellénisés[3]. L'Étéarchos de Siwah était donc très probablement un Grec. Ainsi, vers le milieu du ve siècle, un Grec, venu de Cyrène ou d'Égypte, avait pu se faire agréer comme chef par la population libyco-égypto-éthiopienne de Siwah[4], alors que l'oracle n'était guère fréquenté par ses compatriotes que depuis soixante ou quatre-vingts ans. Déjà se vérifiait le dicton répandu aujourd'hui en Égypte : « Si tu remues une pierre dans le désert, tu trouveras derrière un scorpion et un Grec » !

Mais avec Étéarchos, roi des Ammoniens, comme avec la colonie des Samiens dans l'*Ile des Bienheureux*, nous avons largement dépassé la limite chronologique que nous assigne la fondation de Cyrène[5], soit la seconde moitié du viie siècle. Il est temps de résumer les indications que notre longue revue des documents égyptiens ou grecs nous a permis de rassembler au sujet de ce vaste et mystérieux territoire où une poignée d'émigrants venus des lointaines Cyclades va fonder une des plus riches cités du monde antique.

A cette époque, le plateau cyrénéen, comme les steppes

(1) Comparaison des oasis à des îles : Hécatée (cf. *supra*, p. 64, n. 3) ; Marcellus, *Aethiop.* (*FHG*, IV, 445). Sur la notion eschatologique des *Iles des Bienheureux*, cf. *RE*, XIV, 628 sq., s. v. Μακάρων Νῆσος (Schulten) ; V, 2470 sq., s. v. *Elysion* (Wasn) ; XVII, 1684 (sur l'eschatologie égyptienne). Références grecques antérieures à Hérodote : Hésiode, *Travaux*, 170 sq. (au pluriel) ; Pindare, *Olymp.*, II, 75 sq. (au singulier).

(2) II, 32 sq.

(3) Cf. la transcription des noms libyens 'Αδικράν et 'Αλάζειρ (IV, 159, 164).

(4) Sur le caractère mêlé de la population de Siwah, cf. Hérodote, II, 42.

(5) Cf. *infra*, p. 120 sq.

de Marmarique et les oasis du désert de Libye, est occupé par une population mêlée : au vieux fonds africain des Hamites bruns s'est superposé un élément ethnique tout différent, les Berbères au teint clair, peut-être venus d'Europe occidentale au cours d'une lointaine migration. Ces Berbères jouent en Libye un rôle dominant. Diverses peuplades ou tribus, groupées autour de leurs chefs ou rois, se partagent les territoires. Elles mènent une vie pastorale, bien que des agglomérations permanentes existent sans doute déjà en quelques points privilégiés, comme dans les oasis du désert, ou à Irasa en Cyrénaïque[1]. L'autorité politique de l'Égypte, seul état organisé qui ait avec les Libyens quelque contact, ne s'est guère étendue que sur les oasis les plus proches et sur quelques cantons de la côte de Marmarique. Mais, en dépit de l'anarchie et des distances, son influence civilisatrice paraît s'être manifestée, surtout dans le domaine religieux, jusqu'à Siwah et même jusqu'en Cyrénaïque[2]. Cette influence, d'une part, et, d'autre part, l'infiltration des Libyens dans la vallée du Nil ont fait naître chez leurs compatriotes un vague sentiment de solidarité avec l'empire des Pharaons.

Quant aux Grecs, ils ne connaissent de la Libye que quelques points du littoral où leurs vaisseaux marchands, leurs pêcheurs ou leurs pirates ont été poussés par les vents, et aussi peut-être l'une ou l'autre des oasis, dont la réputation de merveilleuse fertilité a pu déjà attirer quelques vétérans qui servaient en Égypte. Devant ce continent immense et massif, où il n'y a rien à acheter ni à vendre, où les terres sont en friche et les côtes inhospitalières, où les rares indigènes ont des mœurs étranges et ne construisent pas de villes, les Hellènes se sentent pris d'un sentiment de recul et de crainte. Leur imagination peuple ces solitudes de monstres et de légendes. C'est là que les Dieux vont cacher leurs amours[3]. Un géant sanguinaire, Antée, y massacre les voyageurs et dresse des pyramides avec les crânes de ses victimes[4]. Les

(1) Sur Irasa, la ville d'Antée, cf. *infra*, p. 120.

(2) Les Libyens de Cyrénaïque vénèrent Isis et respectent en son honneur le tabou de la viande de vache (Hérodote, IV, 186), tout comme les Égyptiens (II, 41).

(3) Cf. *infra*, p. 81.

(4) Cf. *infra*, p. 281 sq.

Phéniciens, qui commercent avec leurs propres colonies de Libye occidentale et de Sicile, contribuent peut-être à répandre ces fables pour décourager des concurrents éventuels. Rien n'attire les Grecs sur ces dangereux rivages.

Aussi attendront-ils longtemps avant de s'y fixer. Il faudra pour cela que les régions les plus accessibles se soient fermées à leurs entreprises. Vers le milieu du VIIe siècle, c'est précisément ce qui se produit. Comment se présente, alors, en effet, le monde méditerranéen au point de vue de la colonisation[1] ? Le bassin occidental, au delà du Canal de Sicile, est encore hors de portée : seuls y parviennent, égarés par les tempêtes, des isolés comme Colaios de Samos[2]. L'Afrique moghrébine est aux mains des Puniques, qui savent défendre leur domaine : Dorieus l'apprendra à ses dépens[3]. La Sicile et l'Italie méridionale ont reçu leur compte d'immigrants[4] ; les nouvelles colonies seront désormais presque toutes fondées par les cités déjà installées sur la place. Au Nord, la Thrace, la Propontide et la Mer Noire sont devenues le fief des Grecs d'Asie[5]. L'Égypte, réorganisée par Psammétique, reçoit volontiers marchands et mercenaires, mais sans leur laisser la latitude de constituer des cités[6]. Quand, vers 640, la petite île volcanique de Théra, dans les Cyclades méridionales, devra à son tour organiser l'émigration d'une partie de ses citoyens, il faudra bien qu'elle les dirige vers le Sud, où la Libye offre seule des terres vierges. Et encore les Théréens ne s'y résigneront-ils pas facilement : il faudra que, par trois fois, le dieu de Delphes les y engage, sous peine de sanctions rigoureuses, pour que la crainte triomphe de la crainte et que les premiers Grecs consentent à s'établir sur le continent inconnu.

(1) Récente synthèse par A. Aymard dans Halphen-Sagnac, *Peuples et civilisations*, I, *Les premières civilisations*, nouv. éd. 1950, p. 438 sq. ; H. Bengtson, *Griech. Gesch.*, p. 80 sq.

(2) Cf. *infra*, p. 100.

(3) Cf. *infra*, p. 162.

(4) Cf. J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile*, Paris, 1941 ; T. J. Dunbabin, *The Western Greeks*, Oxford, 1948.

(5) Cf. A. Aymard, *o. c.*, p. 457 sq. (bibl. p. 457, n. 1) ; Bilabel, *Philologus*, Sup. Bd XIV, 1920, p. 9-153 ; *JHS*, 55, 1935, p. 130 sq. ; 66, 1946, p. 82.

(6) D. Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte*, p. 357 sq.

CHAPITRE II

LA COLONISATION LÉGENDAIRE

On constate chez certains historiens modernes une tendance à reculer les dates traditionnellement admises pour la colonisation grecque. C'est ainsi que J. Bérard fait remonter à la fin du IIe millénaire l'arrivée des Grecs en Italie méridionale et en Sicile[1] et que, dans un récent ouvrage, S. Mazzarino pense découvrir en Tunisie des colonies helléniques antérieures à la fondation de Carthage[2]. Ces hypothèses hardies ont suscité des résistances : en l'absence de preuves archéologiques incontestables, elles ne s'appuient encore que sur l'interprétation de certains textes peu explicites ou, plus souvent, sur le témoignage des légendes. Or quelle valeur convient-il d'accorder à ce témoignage ? Les légendes sont-elles le reflet d'événements réels très anciens qui n'ont pas laissé d'autres souvenirs dans la mémoire des hommes ? Ou sont-elles nées simplement de l'imagination des poètes, projetant volontiers dans un passé fabuleux l'état de choses dont ils étaient témoins ? Le problème est complexe, et sans doute n'admet-il pas de solution simple. Il se pose aussi en Cyrénaïque. Une tradition bien établie, qui s'appuie sur l'autorité d'Hérodote, attribue le premier établissement hellénique en Libye aux colons venus de Théra, sous la direction de Battos, au cours du troisième quart du

(1) J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'antiquité. L'histoire et la légende*, Paris, 1941, p. 525 sq. (conclusions de l'ouvrage) ; cf. *REG*, 54, 1941, p. 198 sq.

(2) S. Mazzarino, *Fra Oriente e Occidente*, Florence, 1947, p. 118 sq.

VIIe siècle[1]. Pourtant plusieurs érudits modernes, se fondant sur des arguments variés, ont soutenu que cette colonisation historique n'était pas la première et qu'elle avait été précédée sur le sol de Cyrène par des tentatives plus anciennes dont ils se font forts de retrouver les traces, en particulier dans les traditions légendaires. Notre étude de l'histoire de Cyrène doit donc commencer par ces colonisations mythiques : ont-elles correspondu ou non à une réalité ?

La *Chronique* d'Eusèbe donne pour la fondation de Cyrène trois dates très différentes : 1336, 761, 631[2]. Le cas est unique et digne de remarque[3]. Il mérite d'autant plus de retenir l'attention que la *Chronique*, comme on sait, repose en partie sur les travaux d'Eratosthène, qui était Cyrénéen. Les indications qu'elle contient sur Cyrène sont probablement empruntées à ce grand érudit du IIIe siècle avant notre ère, qui était mieux informé que personne des traditions relatives à sa ville natale[4]. Nous n'avons donc pas le droit de rejeter sans examen le témoignage d'Eusèbe sur ce point.

La date intermédiaire (761) n'est confirmée par aucun autre document. Dans l'abondante littérature ancienne consacrée aux origines de la colonie, nul texte conservé ne corrobore cette tradition. Or Eusèbe rapporte expressément la fondation de 761 à Battos et aux Théréens[5], tout comme celle de 631. En conséquence on est fondé à conclure que la date de 761 repose sur les mêmes éléments historiques que la date basse, mais qu'elle en a été déduite au moyen d'un calcul différent. A. R. Burn a proposé d'y voir une survivance d'un ancien comput par générations de quarante années qui aurait été en usage chez les premiers historiens grecs[6]. Cette

(1) Cf. *infra*, p. 92 sq.

(2) Texte latin de St. Jérôme, éd. Helm, *Eusebius Werke, Griech. christl. Schriftsteller*, VII, 1, p. 52, 87, 96. Version arménienne, éd. Karst (trad. allemande), *ibid.*, V, p. 167, 185.

(3) Cyzique aussi figure dans la *Chronique* avec une double date de fondation (756 et 676). Cf. A. R. Burn, *JHS*, 55, 1935, p. 140 ; *RE*, XII, 229, s. v. *Kyzikos* (Ruge).

(4) *RE*, VI, 358 sq., s. v. *Erastosthenes* 4. Cf. A. R. Burn, *o. c.*, p. 130.

(5) Ed. Helm, p. 87 : *Theraei Cyrenen condiderunt oraculo sic jubente ; conditor urbis Battus, cuius proprium nomen Aristoteles.*

(6) *JHS*, 55, 1935, p. 140. Cf. déjà une explication analogue dans Beloch, *Griech. Gesch.*, 2e éd., I, 2, p. 237, et dans Malten, *Kyrene*, p. 192 sq. D. W. Prakker a relevé chez Hérodote des traces d'un comput analogue : *Transactions and Proceedings of the Amer. Philol. Assoc.*, 71, 1940, p. 460 sq.

explication, ou une autre similaire, a de grandes chances d'être la bonne. La date de 761 ne doit donc pas nous embarrasser.

Il n'en est pas de même pour la date ancienne, celle de 1336. Dans ce cas, l'écart avec les événements historiques est trop large pour qu'on puisse le réduire à une simple différence de comput. Que signifie cette date haute ? Son sens apparaîtra si nous la confrontons avec plusieurs autres témoignages auxquels on n'a pas apporté d'ordinaire l'attention qu'ils méritent.

C'est d'abord un passage de Pindare, *Pythiques*, V, 82-88. Le poète vient d'évoquer la fête des Carnéennes qui était célébrée chaque année à Cyrène, et il ajoute : « A Cyrène habitent des étrangers armés de bronze, les Troyens Anténorides : ils y vinrent avec Hélène, après avoir vu leur patrie s'écrouler dans les flammes sous les coups d'Arès. Ces dompteurs de chevaux reçoivent un accueil empressé, au milieu des sacrifices. A leur rencontre se portent, chargés de présents, les bons compagnons qu'Aristotélès amena sur ses nefs rapides, ouvrant les chemins profonds de la mer ». Puis il entreprend de louer cet Aristotélès, qui n'est autre que Battos, le fondateur historique de la cité.

On a voulu, conformément à certaines scolies, modifier la suite des événements telle qu'elle apparaît dans ce passage, pour la rendre plus conforme à la vraisemblance historique[1]. En corrigeant, au v. 86, ἄνδρες en ἄνδρας, on a cru retrouver la vraie pensée de Pindare. J'ai montré ailleurs que cette correction n'était nullement justifiée[2]. D'une part elle est contraire à la tradition manuscrite qui donne unanimement ἄνδρες. D'autre part elle romprait le déroulement de la période qui, dans le texte traditionnel, est si majestueusement régulier. En réalité, Pindare admet bien là que Battos et ses Théréens étaient déjà installés à Cyrène quand les héros Anténorides y arrivèrent, après la chute de Troie. On évoquait le souvenir de ces étrangers à l'occasion du banquet des Carnéennes : Pindare a repris quelque *aition* où les Anténo-

(1) J. Perret, *Les origines de la légende troyenne de Rome*, Paris, 1942, p. 182 sq. L'interprétation de J. Perret pour ce passage a été acceptée par J. Bérard, *Journal des savants*, 1943, p. 124 ; *REG*, 57, 1944, p. 75.

(2) *Mélanges Ch. Picard*, *RA*, 1948, I, p. 154 sq.

rides jouaient un rôle. On savait que ces Troyens amis des Grecs étaient venus dans la contrée, sans doute en compagnie de Ménélas, lors du *Nostos* de ce dernier, qui l'avait conduit en Libye[1]. On supposait même qu'ils s'étaient établis à demeure dans les environs de Cyrène, où un mouvement de terrain avait reçu le nom de *Colline des Anténorides*, λόφος Ἀντηνοριδῶν[2]. Peut-être avons-nous, sur un relief du IVe siècle, une représentation des Anténorides parmi les héros locaux vénérés en Cyrénaïque[3].

Un autre indice, trop peu remarqué jusqu'ici, est fourni par la *Chronique du Temple lindien*[4]. Cette inscription célèbre énumère un grand nombre d'offrandes à l'Athéna de Lindos, parmi lesquelles beaucoup sont censées remonter aux temps mythiques. La liste de ces consécrations suit à peu près l'ordre chronologique[5]. L'une d'elles se réfère à la fondation de Cyrène par Battos, que des Lindiens passaient pour avoir aidé dans son entreprise[6]. Or cette offrande est mentionnée dans l'inscription juste après les consécrations attribuées aux contemporains de la Guerre de Troie. Elle précède toutes celles qui ont trait aux autres légendes de colonisation. Ainsi le rédacteur de la *Chronique*, Timachidas, qui écrivait en 99 av. J.-C.[7], considérait la fondation de Cyrène comme antérieure à celle des autres colonies : il la situait aux frontières mêmes de l'âge épique.

Pareillement, moins de deux siècles plus tard, Silius Italicus regardait Battos comme un contemporain d'Énée, puisque c'est auprès du roi fondateur de Cyrène que, selon l'auteur

(1) Cf. *supra*, p. 62.

(2) *Schol. Pind.* éd. Drachmann, Leipzig, 1910, II, p. 186. Le scoliaste s'inspire des *Nostoi* de Lysimaque de Cyrène (cf. *FHG*, III, 337), érudit qui écrit vers 200 av. J.-C. (*RE*, XIV, 33 sq.). Sur les Anténorides, cf. la dissertation de A. Scholz, *De Antenore et Antenoridis*, Breslau, 1911. J'ai traité de la colline des Anténorides dans les *Mél. Ch. Picard*, I, p. 160 sq.

(3) Relief de Lysanias, trouvé à Benghazi : cf. *infra*, p. 279.

(4) C. Blinkenberg, *La Chronique du Temple lindien*, Copenhague, 1912 ; *Die lindische Tempelchronik*, Bonn, 1915 ; *Lindos II, Inscr. I*, 1941, p. 149 sq.

(5) Blinkenberg, *La Chronique...*, p. 351 sq.

(6) Chap. XVII, l. 111-117. Cf. *Lindos II, Inscr. I*, p. 168 sq. Sur ce point, cf. aussi *infra*, p. 125.

(7) Timachidas cite ici sa source (l. 116-117) : un certain Xénagoras, qui écrivait au IIIe s. (*Lindos II, Inscr. I*, p. 191).

des *Punica*, Anne, la sœur de Didon, alla chercher refuge après la mort tragique de la souveraine de Carthage[1].

Tous ces témoignages éclairent la date haute d'Eusèbe. Ils attestent la continuité d'une tradition qui, depuis le début du Ve siècle au moins, faisait remonter la fondation de Cyrène à une époque voisine de la guerre de Troie. Est-ce à dire que les Grecs aient plus ou moins confusément gardé le souvenir d'une installation en Libye antérieure à celle du VIIe siècle ? Les trois textes invoqués ci-dessus prouvent au contraire que cette fondation très ancienne était attribuée explicitement au même Battos que la fondation historique. Nous avons donc affaire à un doublet de cette dernière, à sa projection rétrospective dans le domaine du mythe. Le récit des origines de la colonie, tel qu'Hérodote nous l'a transmis, n'est pas simple : il comporte deux variantes séparées par des différences appréciables, qui seront étudiées plus loin[2]. A l'époque hellénistique, une nouvelle version de la fondation de Cyrène s'est développée à son tour[3]. Il faut désormais admettre qu'une autre tradition divergente était née, dès l'époque archaïque, autour du personnage de Battos, qu'on avait voulu rattacher par quelque biais au cycle héroïque de la guerre de Troie. Le poète Eugamon, qui vivait à la cour des Battiades vers 565, avait chanté dans sa *Télégonie* un fils d'Ulysse qu'il déclarait l'aïeul de ses puissants protecteurs[4]. Le même Eugamon, ou quelque autre poète, peut être responsable du vieillissement artificiel de la légende de fondation. Il s'agit en tout cas d'une élaboration purement littéraire des données qui nous sont rapportées d'autre part dans Hérodote. Cette constatation enlève aux témoignages relatifs à la date haute toute valeur historique. Il n'y a donc pas lieu d'en faire état lorsqu'on envisage l'hypothèse d'une colonisation grecque en Libye antérieure à celle de Battos.

Cette hypothèse, qui est encore parfois accueillie avec faveur par certains historiens[5], a été surtout défendue par

(1) *Punica*, VIII, 57 sq.

(2) Cf. *infra*, p. 92 sq.

(3) Cf. *infra*, p. 82.

(4) Schmid-Stählin, *Gesch. der griech. Lit.*, I, p. 217 sq. ; *RE*, VI, 984, s. v. *Eugamon* (Bethe). Cf. Wilamowitz-Möllendorf, *Homerische Untersuchungen*, p. 184.

(5) Glotz-Cohen, *Hist. grecque*, I, p. 157 ; Jardé, *La formation du peuple grec*, p. 258 sq. Wilamowitz a donné son assentiment aux théories de Malten

Gercke et Malten[1]. Ces auteurs ont soutenu l'un et l'autre que des populations helléniques avaient précédé en Cyrénaïque les Doriens venus de Théra : ces populations, « Myrmidons » de Thessalie pour le premier, « Prédoriens » du Péloponnèse pour le second, auraient gagné l'Afrique en fuyant l'invasion dorienne et auraient fondé là un premier établissement grec plusieurs siècles avant l'arrivée des Théréens. Il se serait constitué ainsi une population mixte, issue de ces premiers Hellènes et de leur croisement avec les indigènes, population grécophone, mais non dorienne, ayant ses traditions particulières et ses dieux ; les nouveaux arrivants, au VIIe siècle, auraient assimilé leurs prédécesseurs, non sans introduire dans leur propre dialecte quelques apports étrangers, et la dynastie des Battiades aurait fait un gros effort pour rattacher à sa légende familiale les dieux et les héros des premiers occupants.

Les arguments qu'on a relevés à l'appui de cette théorie sont d'ordre linguistique et d'ordre mythographique.

L'argument linguistique a été mis en avant par Gercke : frappé de l'existence, dans le dialecte cyrénéen, de formes aberrantes qualifiées habituellement d'*éoliennes*, comme τελεσφορέντες ou προγεγονοίσαις (pour reprendre ses propres exemples), il les interprète comme les survivances d'un dialecte éolien parlé par les premiers colons[2]. On sait en effet

(*Pindaros*, 1922, p. 379 sq.), mais il n'en a pas fait état dans le brillant opuscule qu'il écrivit après son voyage à Cyrène (*Kyrene*, Berlin, 1928 ; *Cirene*, Bergame, 1930).

(1) Gercke, *Die Myrmidonen in Kyrene, Hermes*, 41, 1906, p. 447 sq. ; Malten, *Kyrene* (*Philol. Unters.* XX), 1911, p. 112 sq., 146 sq. Cf. Broholm, *RE*, XII, 159. La thèse de Gercke a été reprise, sous une forme à peine modifiée (précolonisation grecque en Libye par des Thessaliens de Phthiotide), par G. Pasquali, *Quaestiones Callimacheae*, Göttingen, 1913, p. 93-147 ; *Ancora Cirene mitica, Studi italiani di filologia classica*, 21, 1915, p. 467 sq. Les échos de ces théories se retrouvent dans divers travaux italiens, tous antérieurs aux fouilles de Cyrène : Costanzi, *Ausonia*, VI, 1912, p. 27 sq. ; Ferrabino, *Cirene mitica, Atti della R. Acc. Torino*, 47, 1912, p. 565 sq. ; *ibid.*, 49, 1914, p. 1063 sq. ; *Kalypso*, Turin, 1914, p. 207 sq., 421 sq. Ces tentatives avaient pour principal objet de reconstruire la préhistoire de Cyrène au moyen des légendes : elles sont aujourd'hui caduques. Cf. la critique de L. Pareti, *Storia di Sparta arcaica*, I, 1920, Florence *(Contributi alla scienza della antichità, pubb. da G. de Sanctis e L. Pareti)*, p. 231 sq. (appendice sous le titre *Cirene mitica*).

(2) *O. c.*, p. 447. Les participes féminins en -οισα ont été relevés pour la première fois à Cyrène par Fraenkel, *SB Berlin*, 1903, p. 87 sq.

que le dialecte de Théra ne comporte pas de formes semblables, tandis que les découvertes épigraphiques dues aux fouilles italiennes n'ont fait que multiplier les exemples de tels « éolismes » dans le dialecte cyrénéen[1]. Toutefois l'argument n'est aucunement décisif.

En effet les linguistes sont loin d'être d'accord sur l'interprétation à donner à ces faits. G. Devoto, à qui l'on doit l'étude la plus approfondie que nous possédions sur le dialecte cyrénéen[2], se refuse à voir dans les deux formes invoquées par Gercke une influence éolienne. Pour lui, les formes du type τελεσφορέντες[3], loin d'être des formes athématiques comme le pensaient Thumb[4] et Buck[5], représenteraient un développement autonome et original, propre au dorien de Cyrène, d'un type thématique où l'on aurait l'évolution εο>ευ>ε[6]. Quant aux participes féminins en -οισα, si fréquents dans la langue des inscriptions[7], ils montreraient simplement qu'à Cyrène l'évolution du dialecte dorien a été sur ce point moins rapide qu'à Théra : le groupe -νσ- évoluant à Cyrène vers -ισ-, tandis qu'à Théra, sauf dans deux exemples isolés[8], l'iota disparaît, mais la voyelle précédente subit un

(1) A. Braun, *Gli « eolismi » a Cirene e nella poesia dorica, Riv. Fil. class.*, 60, 1932, p. 181 sq., 309 sq.

(2) G. Devoto, *Il dialetto delle iscriziome cirenaiche, ibid.*, 56, 1928, p. 365 sq. Le travail récent de C. D. Buck, *The Dialect of Cyrene, Classical Philology*, 41, 1946, p. 129 sq., est une classification des particularités du dialecte de Cyrène sous une forme essentiellement descriptive ; il ne comporte pas de tentative d'explication.

(3) Schwyzer, n° 232, 4. Cf. *SEG*, IX, 51, 1 : τριακατιαρχέντας. Sur ces formes, cf. C. D. Buck, *o. c.*, p. 131.

(4) *Handb. der gr. Dial.*, p. 138, § 148, 5 : « trace visible d'une influence de la Grèce centrale ».

(5) *Greek Dialects*, 2e éd., 1928, p. 114, § 157.

(6) Devoto, *o. c.*, p. 371. L'explication est admise par Schwyzer, *Griech. Gram.*, I, p. 253.

(7) Liste d'exemples dans A. Braun, *o. c.*, p. 190, n. 3. Cf. C. D. Buck, *o. c.*, p. 132. Ces exemples sont empruntés pour une bonne part aux inscriptions du IVe s. On corrigera donc sur ce point l'affirmation de E. Bourguet, *Le dialecte laconien*, p. 149, n. 1, qui considérait de telles formes comme artificielles et pensait qu'elles n'étaient apparues que tard (à l'époque romaine) dans le dialecte de Cyrène. A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, 3e éd., 1930, p. 203, indique, à propos des formes en -οισα, le rapprochement avec le dialecte lesbien, mais se refuse à en tirer des conclusions.

(8) *IG*, XII 3, 874 : βιώσαισαν ; 882 : Παισιφάνεια.

allongement compensatoire[1]. Ces phénomènes particuliers n'empêchent nullement, conclut G. Devoto, « le dialecte cyrénéen de se ranger aisément dans le système du dialecte de Théra », sans qu'on puisse y relever le moindre rapport avec les dialectes éoliens[2].

Revenant sur les participes en -οισα dans un mémoire spécialement consacré à ces prétendus *éolismes*[3], A. Braun les a rapprochés des formes semblables que l'on rencontre si fréquemment dans le dorien littéraire, chez Pindare, Callimaque, Théocrite, et chez les poètes de Sicile et de Grande-Grèce. Ce rapprochement lui paraît démontrer que de telles formes, loin d'être dans la langue littéraire un élément artificiel, appartiennent au vieux fonds du dialecte dorien : on aurait là un trait d'archaïsme conservé, d'une part, en général dans le style poétique et, d'autre part, dans l'usage vulgaire sur un point reculé et isolé du domaine dorien[4]. A. Braun ne se prononce pas sur la voie par laquelle ce trait remarquable a pu parvenir à Cyrène et ne veut affirmer que ce soit par l'intermédiaire de Théra. Mais elle souligne fortement, après Devoto, que ces formes en -οισα sont communes à tout le groupe dorien : si elles ont été empruntées à un dialecte prédorien (« éolien » ou « achéen »), c'est dans le Péloponnèse même et à très haute époque que l'infiltration s'est produite ; il n'y a donc aucunement à songer à un phénomène spécial au dialecte cyrénéen[5].

On le voit par cet exposé, les interprétations proposées divergent. Il ne m'appartient pas de prendre position sur le fond de ce débat proprement linguistique. Du moins est-il légitime d'en conclure que rien, dans une matière aussi

(1) Devoto, *o. c.*, p. 379.
(2) *Ibid.*, p. 401 sq.
(3) Cf. *supra*, p. 75, n. 1.
(4) *Ibid.*, p. 190 sq.
(5) *Ibid.*, p. 318 sq. Un article de M. Lejeune, *Bull. de la soc. de linguistique*, 34, 1933, p. 165 sq., a apporté des éclaircissements au sujet des formes en -οισα, -αισα. M. Lejeune refuse d'admettre l'hypothèse d'un passage de -οισα à -ωσα (explication proposée par Devoto), mais admet qu'il y aurait eu deux traitements divergents du groupe *-ns-* récent, qui aurait évolué tantôt en -ωσα, tantôt en -οισα. Cette dernière forme serait bien à Cyrène une forme dorienne, mais non pas un archaïsme (*o. c.*, p. 171). Cf. M. Lejeune, *Traité de phonétique grecque*, Paris, 1947, p. 17, 111 sq.

controversée, n'oblige à supposer une « pré-colonisation » non dorienne à Cyrène comme nécessaire explication pour des phénomènes dialectaux aberrants. A supposer même que, contrairement à la tendance des études les plus récentes qui ont été analysées plus haut, on croie devoir revenir à l'hypothèse d'une influence extérieure au milieu dorien pour rendre compte de ces faits, l'histoire telle qu'Hérodote nous l'a transmise offre une très valable explication : on sait que sous Battos II une forte immigration se produisit à Cyrène, venant de tous les points du monde grec[1] : parmi ces nouveaux arrivants, il y eut assez de gens des îles pour que Démonax de Mantinée, sous Battos III, quelques années plus tard, leur réservât une des trois tribus entre lesquelles il répartit la population de la ville, la tribu des Nésiotes. Cet afflux massif, où ne figuraient pas seulement des Doriens, suffit à expliquer la présence, dans le dialecte cyrénéen, du petit nombre d'éléments hétérogènes qui ont intrigué les linguistes.

Les arguments mythographiques valent-ils mieux que les arguments linguistiques ?

On peut les classer en deux catégories, suivant qu'ils se rapportent à la légende de la nymphe Cyrène ou à celle d'Euphémos, l'ancêtre fabuleux des Battiades.

Une scolie d'Apollonios de Rhodes (II, 498) s'exprime ainsi[2] : « Akestor dans son ouvrage Περὶ Κυρήνης raconte qu'au temps où Eurypylos était roi de Libye, Cyrène fut transportée en Libye par Apollon. Comme un lion dévastait la contrée, Eurypylos promit de donner la royauté en récompense à qui tuerait ce lion. Cyrène le tua et devint reine. Elle eut deux fils, Autouchos et Aristée. Selon Phylarque, elle se rendit en Libye avec de nombreux compagnons. Elle les envoya à la chasse, se joignit à eux, tua le lion et devint reine. Elle eut d'Apollon deux fils, Autouchos et Aristée. Autouchos resta en Libye, Aristée partit pour Céos ». La même scolie ajoute : « Selon Mnaséas, c'est de son

(1) Cf. *infra*, p. 134.
(2) *FHG*, III, p. 337 (= IV, 285) ; *F. Gr. Hist.*, II A, p. 166, n° 16 ; Vitali, *Fonti*, p. 63. Une autre scolie d'Apollonios de Rhodes, IV, 1561, glosant sur le nom d'Eurypylos, βασιλεὺς Κυρήνης, rappelle qu'Akésandros, au livre I de son ouvrage Περὶ Κυρήνης, fait régner après lui sur la Libye Cyrène, la fille d'Hypseus : *FHG*, I, 337 = IV, 285 ; Vitali, *Fonti*, p. 78.

propre gré que Cyrène vint en Libye, et non amenée par Apollon[1] ».

Justin, qui résume Trogue-Pompée, conte qu'en arrivant sur le site de Cyrène, Battos et ses compagnons apprirent la légende de la bouche des indigènes[2] : « *Positis igitur castris, opinionem veteris fabulae accipiunt, Cyrenem, eximiae pulchritudinis virginem, a Thessaliae monte Pelio ab Apolline raptam perlatamque in ejusdem montis juga, cujus collem occupaverant, a deo repletam quattuor pueros peperisse, Nomium, Aristaeum, Autuchum, Agreum; missos a patre Hypseo, rege Thessaliae, qui perquirerent virginem, loci amoenitate captos in iisdem terris cum virgine resedisse (...) Quibus auditis, Battus, virginis nomine ex dei responsis agnito, urbem Cyrenem condidit* ».

Enfin Isidore de Séville écrit[3] : « *Cyrene regina fuit Libyae, quae e suo nomine civitatem Cyrenem condidit* ».

De ces textes il ressort que, selon une certaine version de la légende, la nymphe Cyrène, aidée de quelques compagnons thessaliens comme elle, avait fondé, aux temps mythiques, un établissement grec en Libye. Quelle valeur convient-il d'attribuer à ces témoignages ?

La date de nos sources est pour cet examen d'une importance capitale. D'Akestor, nous ne savons rien. Il faut peut-être lire à la place de ce nom, comme le suggérait C. Müller, 'Ακέσανδρος[4]. Sur Akésandros, les renseignements précis font défaut : mais il y a bien des chances pour qu'il appartienne à cette série d'historiens locaux qui ont surgi un peu partout à l'époque hellénistique[5]. Phylarque écrivait, lui, dans la deuxième moitié du IIIe siècle av. J.-C.[6]. Mnaséas, que Suidas compte parmi les disciples d'Eratosthène[7], doit sans doute être placé à la fin du IIIe et au début du IIe siècle. Trogue-Pompée est un contemporain de Tite-Live[8] ; quant

(1) *FHG*, III, 156 ; Vitali, *Fonti*, p. 64.
(2) Justin, XIII, 7. Vitali, *Fonti*, p. 53.
(3) *Etymol.*, XV, 1, 77 (Otto) ; Vitali, *Fonti*, p. 65.
(4) *FHG*, I, 285.
(5) *RE*, I, 1162, s. v. *Akesandros* (Schwartz) ; Schmid-Stählin, *Gesch. der griech. Lit.*, II, p. 218.
(6) Jacoby, *F. Gr. Hist.*, II A, p. 161 sq.
(7) Suidas, s. v. 'Ερατοσθένης. Cf. *FHG*, III, 149 ; *RE*, XV, 2250 sq., s. v. *Mnaseas* 6 (Laqueur).
(8) Schanz, *Gesch. der röm. Lit.*, 2e éd., II, p. 272.

à Isidore de Séville, qui compose ses *Étymologies* vers la fin de sa vie (il meurt en 636 ap. J.-C.), il s'inspire surtout des érudits et des compilateurs des premiers siècles de l'empire[1].

Il ressort de cet examen que la version de la légende qui attribue à la nymphe Cyrène la fondation de la colonie n'apparaît pas avant le début de l'époque hellénistique. Notre seule source plus ancienne, Pindare, qui traite longuement du mythe de Cyrène dans sa *IXe Pythique*, fait de la nymphe la divine régente, ἀρχέπολις[2], et non la fondatrice de la cité : il ne connaît pas en Libye d'autres colons grecs que les Théréens, peuple insulaire, λαὸς νασιώτας[3], venu avec Battos sur le continent africain. Il n'y a nul conflit chez lui entre la légende historique de la fondation par Battos-Aristotélès et le mythe religieux de Cyrène, et il ne donne nulle part à entendre que celui-ci ait été la préfiguration de celle-là.

Or Pindare, quand il écrit la *IXe Pythique*, représente pour nous une source d'une autorité considérable. On ne peut le soupçonner alors de partialité en faveur de la légende dynastique des Battiades : il n'est pas encore entré en rapport avec le roi de Cyrène et travaille pour un simple particulier[4]. La version de la légende qu'il nous expose est celle-là même, à ce qu'il semble, que traitait déjà Hésiode dans une de ses *Ehées*, dont un scoliaste nous a conservé le début[5]. Et cette tradition hésiodique, comme Malten l'a parfaitement montré[6], a fait preuve durant toute l'antiquité d'une continuité extrêmement remarquable : son influence est restée déterminante, même après l'apparition de la version nouvelle, chez beaucoup d'écrivains postérieurs, jusqu'à Nonnos le Panopolitain.

Qu'est-ce à dire, sinon que logiquement et chronologiquement cette tradition hésiodico-pindarique nous apparaît comme la forme primitive de la légende, qui ne suppose en

(1) Manitius, *Gesch. der lat. Lit. des Mittelalters*, I, p. 52, 60.
(2) *Pyth.*, IX, 54.
(3) *Ibid.*, 54-55.
(4) Cf. *infra*, p. 169 sq.
(5) *Schol. Pind.*, éd. Drachmann, II, p. 221 (*ad Pyth.*, IX, 5) = Hésiode, Fgt 128 Rzach.
(6) Malten, *Kyrene*, p. 26-40.

rien une fondation antérieure à celle de Battos ? La version d'Akésandros et de Phylarque semble bien une élaboration postérieure, à laquelle il ne convient pas d'attribuer la moindre valeur historique. Or une telle élaboration a précisément eu lieu, au IIIe siècle avant notre ère : nous allons en avoir la preuve en étudiant l'épisode du combat de Cyrène contre le lion.

Pindare, qui se conformait sans doute sur ce point à la tradition hésiodique, plaçait cet épisode dans les montagnes de Thessalie[1]. Or, dans le cours du IIIe siècle, nous voyons Callimaque[2], puis Phylarque, transférer ce combat en terre africaine. Malten, bien qu'il ait lui-même souligné la continuité et la solidité de la version pindarique de la légende, a soutenu la thèse singulière que la version de Callimaque et de Phylarque serait plus fidèle au contenu premier du mythe[3]. Pour renverser ainsi l'ordre chronologique dans lequel les deux versions se présentent dans nos sources, il faudrait des raisons bien fortes que Malten n'apporte pas. Son principal argument est que la présence du lion serait plus naturelle en Libye qu'en Grèce propre. Il n'est pas question de rechercher ici si ce fauve existait en Grèce à l'époque préhistorique, et d'ailleurs la chose importe peu : il n'y avait pas de griffons, à coup sûr, ce qui ne les empêche pas d'avoir joué dans l'art un rôle considérable ! En fait le thème du lion occupe une place éminente dans la Grèce archaïque orientalisante, tant dans les récits légendaires, avec le lion de Némée, que dans l'art, depuis les lions de Délos et le Tombeau de Ménécratès à Corfou jusqu'à la céramique corinthienne[4]. La nymphe victorieuse du lion n'est qu'une des incarnations

(1) *Pyth.*, IX, 16 sq.

(2) *Hymnes*, II *(A Apollon)*, 90 sq.

(3) Malten, *o. c.*, p. 58 sq.

(4) L. Vitali, *Fonti*, p. 110, a montré que des témoignages formels attestent la présence de lions en Grèce propre, et particulièrement en Thessalie, jusqu'à l'époque classique : Hérodote, VII, 125 sq. ; Aristote, *De Anim.*, VI, 31 ; Xénophon, *Cyneg.*, XI, 1. Cf. *RE*, XIII, 968 sq., s. v. *Löwe* (Steier). Lions de Délos : Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 419. Lion de Ménécratès à Corfou : G. Rodenwalt, *Altdorische Bildwerke in Korfu*, pl. 3-8. Sur le lion en Grèce à l'époque archaïque : W. Déonna, *BCH*, 74, 1950, p. 1 sq. ; P. Lévêque, *ibid.*, 73, 1949, p. 125 sq. ; H. A. Cahn, *Museum Helveticum*, 7, 1950, p. 185 sq.

de la *Potnia thérôn* et il n'y a aucune difficulté à la rencontrer comme telle en Thessalie[1].

L'objection de Malten est donc sans valeur. Mais il suffit de considérer la légende en elle-même pour reconnaître qu'elle n'est véritablement cohérente que sous sa forme pindarique. Nul n'a jamais mis en doute l'origine thessalienne de Cyrène, fille d'Hypseus, le roi des Lapithes. Son voyage en Libye ne s'explique que par l'intervention d'Apollon, comme on le voit encore même chez Akésandros et chez Justin. Or la lutte avec le lion a justement pour objet d'attirer sur la nymphe l'attention du dieu : il faut donc bien que cette lutte ait eu lieu en Thessalie. C'est à la suite de cet épisode glorieux que, frappé d'admiration pour la jeune chasseresse, Apollon l'enlève et l'emporte en Afrique. Ne cherchons pas dans ce voyage le reflet légendaire de quelque colonisation historique oubliée. C'est tout simplement un thème classique du folklore, celui de la fuite au delà des mers pour y gagner une retraite d'amour, loin des gêneurs et des curieux : on retrouverait ce thème dans le mythe d'Europe, par exemple. Bien avant toute installation permanente des Grecs en territoire libyen, l'Afrique, tout comme le pays des Hyperboréens, apparaissait dans l'imagination des Hellènes comme une région mystérieuse et lointaine, où l'on plaçait volontiers les aventures des héros et des dieux : que l'on songe à Poseidon chez les Éthiopiens, à Ménélas ou à Ulysse[2].

Ainsi, en bonne méthode, la légende hésiodico-pindarique doit être considérée comme la forme première du mythe. Mais elle a subi, vers le IIIe siècle, une élaboration que peuvent expliquer deux facteurs principaux : d'une part le nationalisme cyrénéen, qui tendait à transporter sur le sol de la patrie l'exploit fabuleux de la nymphe éponyme[3], et d'autre part, les tendances évhéméristes qui se manifestèrent à cette époque chez tant d'historiens et de mythographes[4].

Chez Callimaque, c'est le premier de ces deux facteurs

(1) Les documents cyrénéens représentant le combat de la nymphe et du lion sont tous tardifs et n'ont pas à intervenir ici. Pour le prétendu fronton du trésor de Cyrène à Olympie, cf. *infra*, p. 378 sq. Sur la nymphe Cyrène et son culte à Cyrène, cf. *infra*, p. 275 sq.

(2) Cf. *supra*, p. 61 sq.

(3) Studniczka, *Kyrene*, p. 43.

(4) Sur ces tendances, cf. Jacoby, *RE*, VI, 971.

qui a joué, si, comme il n'est pas impossible, ce poète est vraiment responsable du transfert en terre africaine du combat contre le lion[1]. Le patriotisme cyrénéen qui l'inspire quand il compose l'*Hymne à Apollon* suffit à expliquer son initiative et il n'est aucunement nécessaire pour cela de faire appel, avec Studniczka, à une interprétation plus ou moins symbolique du poème, assimilant Apollon avec Évergète et Cyrène avec Bérénice[2].

Quant à Akésandros, à Mnaséas et à Phylarque, leur interprétation vise évidemment à rationaliser la légende[3], à la convertir en une histoire plus ou moins piquante et vraisemblable, à reconnaître enfin sous les personnages du mythe des êtres qui ont réellement existé. C'est particulièrement net pour le passage de Mnaséas, historien dont on a souvent souligné les tendances évhéméristes[4] : elles apparaissent bien claires dans le souci qu'il a d'expliquer le voyage de Cyrène en Afrique par une initiative personnelle et non par une intervention divine. Pour Phylarque, nous savons assez par Polybe et par Plutarque quel crédit on peut accorder à ses fables[5] : son imagination a dû se donner, là aussi, libre cours pour reconstruire une histoire susceptible d'intéresser ses lecteurs. L'idée que Cyrène ait pu autrefois régner sur la Libye n'est apparue sans doute à ces auteurs que comme un moyen de justifier l'identité de nom entre la ville et la nymphe éponyme[6]. Le plus simple, pour cela, était de lui attribuer la fondation, donc de supposer qu'elle avait autrefois régné sur le pays. Ainsi la brève notice d'Isidore de Séville, en dépit de sa date tardive, semble bien le résumé fidèle de ce que fut cette élaboration de la légende par les érudits du IIIe siècle avant J.-C.

La prétendue colonie fondée par la nymphe Cyrène aux temps mythiques n'est donc qu'une invention rationaliste

(1) Cette hypothèse n'est pas acceptée par Vahlen, *SB Berlin*, 1896, p. 819 sq.

(2) *Hermes*, 28, 1893, p. 1 sq. (surtout p. 14 sq.) ; Roscher, *Lexicon*, II, 1719 sq. La thèse de Studniczka a été réfutée par Vahlen *(l. c.)* et par Malten, *Kyrene*, p. 51.

(3) Studniczka, *Kyrene*, p. 44, 117 ; Vitali, *Fonti*, p. 111.

(4) *FHG*, III, 149 ; *RE*, XV, 2250 sq. ; s. v. *Mnaseas 6*.

(5) Plutarque, *De Iside et Osiride*, 29 ; *Thémistocle*, 32 ; Polybe, II, 56. Cf. Jacoby, *F. Gr. Hist.*, II a, p. 161 sq.

(6) Cette identité n'est probablement que le fruit du hasard : cf. *infra*, p. 127.

des historiens et mythographes hellénistiques en marge de la légende primitive : elle n'a jamais correspondu au souvenir estompé d'une colonisation réelle. En va-t-il différemment pour la légende familiale des Battiades ?

Pindare, au début de la *IVe Pythique*, rapporte les paroles prophétiques de Médée qui, au cours d'une escale des Argonautes dans l'île de Théra, prédit la fondation de Cyrène par Battos[1]. La magicienne rappelle un incident survenu au cours du voyage ; c'était sur la côte de Libye, au débouché du lac Triton[2] ; le navire Argo, remis à l'eau après douze jours de portage à travers le désert, était en train de lever l'ancre. Un dieu (Pindare ne le désigne pas plus clairement)[3] s'approcha des navigateurs et leur dit qu'il était Eurypylos, fils de Poseidon, puis il leur tendit une motte de terre comme présent d'hospitalité. L'Argonaute Euphémos, ancêtre des Battiades, qui se tenait à la proue[4], seule partie du vaisseau encore échouée sur la grève, sauta sur le sol et reçut le cadeau divin. Au cours du voyage qui suivit, la motte de terre tomba du navire et disparut emportée par les flots, pour aboutir à Théra. Si Euphémos l'avait rapportée avec lui dans sa ville de Ténare, puis jetée dans la bouche de l'Hadès qui s'ouvre près de là, sa race aurait, dès la quatrième génération, colonisé la Libye dont il avait ainsi reçu le don, sous une forme symbolique, des mains de la divinité. Mais la négligence des serviteurs aura retardé l'accomplissement des destins. C'est une branche bâtarde de sa descendance, née d'une femme

(1) *Pyth.*, IV, 19 sq.

(2) Pindare et Apollonios de Rhodes, à la différence d'Hérodote, situent le lac Triton en Cyrénaïque, dans les environs de Benghazi : cf. l'exposé de E. Delage, *La géographie dans les Argonautiques d'Apollonios de Rhodes*, Bordeaux-Paris, 1930, p. 261 sq.; J. O. Thomson, *History of Ancient Geography*, Cambridge, 1948, p. 68. Selon A. Hermann, *Rhein. Museum*, 86, 1937, p. 67 sq., le nom de Triton, originaire, comme celui de Cyrène, du Rio de Oro, aurait été apporté en Tunisie et en Cyrénaïque par des Libyens blancs venus de l'Ouest. Cette thèse ne paraît pas reposer sur des arguments sérieux.

(3) Apollonios de Rhodes (IV, 1552) donne à ce dieu le nom de Triton. Studniczka, *Kyrene*, p. 106, a proposé de traduire οἰοπόλος δαίμων (v. 28) par « dieu pasteur de brebis », au lieu de « dieu solitaire ». Malten ; *Kyrene*, p. 114, n. 3, a réfuté cette interprétation, qui amenait Studniczka à reconnaître dans ce personnage le héros Aristée.

(4) *Schol. Pind.*, éd. Drachmann, II, p. 102 (*ad Pyth.*, IV, 36) ; *F. Gr. Hist.*, III b, p. 426.

qu'il a connue à l'escale de Lemnos, qui finira par se fixer à Théra d'où, à la dix-septième génération, un de ses rejetons partira pour aller régner sur la Cyrénaïque, conduit par un oracle d'Apollon. Ici (v. 56) s'achève la prophétie de Médée. Dans la suite de l'ode, Pindare n'ajoutera à ce récit qu'un seul détail, lorsqu'il indiquera (v. 257) que les descendants lemniens d'Euphémos, avant de coloniser Théra, qui s'appelait alors Callisté, avaient émigré d'abord à Lacédémone.

La façon même dont est présentée cette histoire est très significative. Pindare, à son habitude, procède d'une manière très elliptique[1], sautant d'un fait à un autre sans montrer clairement le lien qui les unit, et se bornant souvent à des allusions que son public, aussi bien averti que lui du détail de la légende, comprenait sans peine, alors qu'elles nous échappent. Les exemples de ce procédé sont ici nombreux : le nom du dieu n'est pas précisé ; la réponse des Argonautes à ses paroles de bienvenue n'est rapportée que d'une manière insuffisante ; nous ignorons pourquoi le dieu prend le nom d'Eurypylos ; enfin il n'est point dit comment Euphémos savait ce que signifiait pour sa race le présent de la motte de terre et quel usage il devait en faire. Une telle manière de conter ne s'explique que si les auditeurs sont déjà parfaitement au courant et suppléent d'eux-mêmes aux lacunes. Quoi d'étonnant, puisqu'il s'agissait là de la légende familiale des Battiades ?

Le scoliaste nous a conservé le début d'une *Ehée* hésiodique relative à Mékioniké, la mère d'Euphémos, qui fut aimée de Poseidon[2]. Raisonnant par analogie avec la *III*e et la *IX*e *Pythiques*, où, pour les légendes de Coronis et de la nymphe Cyrène, Pindare s'est inspiré des *Grandes Ehées*, Malten a pensé que, pour la *IV*e aussi, le poète avait utilisé cette même source[3]. Cette hypothèse se heurte à une objection majeure : dans la *IV*e *Pythique*, si Euphémos est bien donné comme un fils de Poseidon, sa mère n'est plus Mékioniké, mais Europe, fille de Tityos[4]. Il y a bien de la témérité à

(1) Sur la composition chez Pindare, cf. en dernier lieu G. Norwood, *Pindar*, Berkeley-Los-Angeles, 1945, p. 72 sq.; Schmid-Stählin, *Gesch. der griech. Lit.*, I, 1, p. 604 sq.

(2) *Schol. Pind.*, II, p. 102 ; Hésiode, fgt 143 Rzach ; Vitali, *Fonti*, p. 74.

(3) *Kyrene*, p. 158.

(4) *Pyth.* IV, 46. Cf. Wilamowitz, *Pindaros*, p. 386.

prétendre, comme le fait Malten, reconstituer l'*Ehée* hésiodique à partir du poème de Pindare, quand la seule indication positive que nous possédions fait apparaître une différence qui les sépare[1] ! On considérera donc comme sans fondement l'hypothèse de Malten qui assignait à cette *Ehée* arbitrairement reconstituée une date postérieure à la fondation de Cyrène et y voyait un poème à la gloire des Battiades. En revanche, on reconnaîtra avec lui[2] le caractère théréo-cyrénéen si nettement marqué de la *IV*e *Pythique*, où, compte tenu de la tentation de l'épopée, tout vise à la louange du roi vainqueur et de sa dynastie.

Hérodote rapporte ainsi les événements qui ont précédé la fondation de Cyrène[3] : à Lemnos vivaient des descendants des Argonautes, qui se disaient Minyens. Ils en furent chassés par les Pélasges et se rendirent en Laconie, où ils installèrent leur camp sur le Taygète. Aux Lacédémoniens inquiets de cette invasion, ils déclarèrent qu'ils revenaient habiter au pays de leurs pères. Les Lacédémoniens y consentirent et les admirent dans la cité, en les répartissant entre les tribus. Des mariages unirent les deux peuples. Cependant les exigences des Minyens lassèrent bientôt les Lacédémoniens, qui décidèrent de les faire périr. Mais un stratagème de leurs femmes sauva les Minyens, qui retournèrent camper sur le Taygète.

Or, à cette même époque, Théras, oncle des deux rois régnant à Sparte, songeait à émigrer à Théra, qui s'appelait alors Callisté, pour y rejoindre les gens de sa race. Ce Théras descendait en effet de Cadmos qui, traversant l'Égée, avait laissé à Callisté des Phéniciens, ses compagnons, qui y avaient fait souche. Théras proposa d'emmener avec lui les Minyens encombrants, et les Lacédémoniens y consentirent. Il partit donc avec trois triécontores, accompagné de Spartiates et de quelques-uns seulement des Minyens, car la plupart de ces derniers allèrent s'installer en Triphylie, où ils fondèrent six villes, dont Pyrgos. L'île de Callisté prit le nom de Théra et eut dès lors une population mixte, composée des Phéniciens de Cadmos, de Spartiates et de Minyens. La famille de Théras

(1) La reconstruction de Malten est admise par Schmid-Stählin, *o. c.*, p. 268.

(2) *Kyrene*, p. 154 sq.

(3) IV, 145 sq. Cf. Jacoby, *RE*, *Supp.* II, 435 sq.

y exerçait la royauté, mais Battos, le futur fondateur de Cyrène, était d'origine minyenne et descendait d'Euphémos.

Quand on compare cette relation avec la *IVe Pythique*, on est frappé par la ressemblance entre les deux récits. Certes Hérodote, à la différence de Pindare, se borne à mentionner l'expédition des Argonautes sans s'y attarder longuement. Mais à partir de là les étapes sont les mêmes : Lemnos, la Laconie, et enfin Théra. Malten, qui a bien mis en lumière ce parallélisme[1], a particulièrement insisté sur le rôle joué dans cette histoire par le Taygète, dont le cap Ténare, pays d'Euphémos, n'est que le prolongement. Si les émigrés de Lemnos se disent Minyens, c'est simplement par allusion à leurs ancêtres, les Argonautes, qui partirent d'Iolcos pour leur expédition. Il n'en faut rien conclure relativement à leur origine ethnique, que Studniczka voudrait thessalienne[2], mais qu'Hérodote rapporte explicitement au Péloponnèse, quand il fait dire à ces Minyens arrivant en Laconie qu'ils rentraient au pays de leurs pères, ἥκειν ἐς τοὺς πατέρας[3]. La chose ne se comprend bien d'ailleurs que si l'on applique à tous ces Minyens la qualité de descendants d'Euphémos : ils reviennent vers l'antique Ténare.

Malten s'en autorise pour affirmer qu'Hérodote n'a fait que transposer en termes historiques la légende généalogique des Battiades. L'explication est séduisante[4], mais elle soulève des objections : car Pindare s'attache surtout à la personne d'Euphémos, dont Hérodote ne s'occupe nullement, et, d'autre part, l'historien donne expressément son récit comme dérivant d'une tradition commune à Lacédémone et à Théra[5], et non comme recueilli à Cyrène. Pourquoi mettrions-nous en doute son témoignage ? On déduira donc seulement du parallélisme entre Pindare et Hérodote que les traditions relatives aux origines de Théra présentaient, tant à Cyrène qu'à Lacédémone et à Théra même, une remarquable homo-

(1) *Kyrene*, p. 107 sq. Cf. déjà Niese, *Hermes*, 42, 1907, p. 430, n. 2.

(2) Studniczka, *Kyrene*, p. 60 sq. ; critiqué justement par Malten, *o. c.*, p. 161 sq.

(3) IV, 145.

(4) Cf. Wilamowitz, *Pindaros*, p. 385.

(5) IV, 150 : Μέχρι μέν νυν τούτου τοῦ λόγου Λακεδαιμόνιοι Θηραίοισι κατὰ ταὐτὰ λέγουσι. Malten pensait, à tort, qu'Hérodote n'avait recueilli ses informations qu'à Cyrène (*o. c.*, p. 103).

généité[1]. Elles n'en ont pas moins un caractère fabuleux que soulignent bien, dans la relation d'Hérodote, des détails comme le stratagème des femmes lacédémoniennes pour sauver leurs époux Minyens menacés de mort, l'intervention d'un personnage éponyme comme Théras, et les références aux héros de la fable, comme les Argonautes ou Cadmos.

Ce caractère fabuleux, si marqué, rend sceptique à l'égard des tentatives qui ont été faites pour extraire de cette légende quelques indications historiques valables. Studniczka et Malten ont cru tous deux discerner dans la *IVe Pythique* des intentions polémiques dirigées contre une autre version de la légende moins favorable à la dynastie des Battiades. Pour Studniczka[2], cette version concurrente ne serait autre que l'*Ehée* hésiodique ; celle-ci aurait propagé une tradition artificielle, due à l'élément péloponnésien qui avait été renforcé à Cyrène par l'immigration sous Battos II[3]. Pour Malten[4], qui voit au contraire dans l'*Ehée* de Mékioniké la source principale de la *IVe Pythique*, Pindare chercherait, à la suite de l'auteur de cette *Ehée*, à confisquer au profit des Battiades la légende d'Euphémos qui n'avait primitivement rien à voir avec eux. Il y aurait eu effectivement, à l'époque de l'invasion dorienne, une première colonisation grecque à Cyrène, due à la population « prédorienne » du Péloponnèse, chassée par les envahisseurs. Le souvenir de cette lointaine migration, conservé par la légende d'Euphémos, aurait été ensuite rattaché par la dynastie des Battiades à sa propre légende ; la motte de terre perdue qui, portée par les flots à Théra, retardait la fondation jusqu'à la dix-septième

(1) Cette homogénéité apparaît plus nette encore quand on prend en considération le témoignage de Théochrestos, auteur de *Libyka*, qui a peut-être vécu au IVe s. (*RE*, V A, 1704, s. v. *Theochrestos 3* ; *FHG*, II, 87 = IV, 286 ; Vitali, *Fonti*, p. 72). Le scoliaste d'Apollonios de Rhodes (IV, 1750) a tiré de cet historien un résumé de l'histoire des Euphémides qui concorde avec la version de Pindare et d'Hérodote.

(2) Studniczka, *Kyrene*, p. 109 sq. ; Roscher, *Lexicon*, II, 1744. Cf. Maasz, *Gött. Gel. Anz.*, 1890, p. 357, 378, 381.

(3) Cf. *infra*, p. 134. Cette tradition « péloponnésienne » aurait eu trait à une colonisation purement imaginaire de la Cyrénaïque par des éléments venus du Péloponnèse. Elle aurait été surtout vivante à Sparte, d'où l'allusion d'Isocrate, *Philip.*, 5, Λακεδαιμόνιοι Κυρηναίους ἀπῴκισαν.

(4) *O. c.*, p. 109 sq.

génération, l'intervention de la postérité bâtarde venue de Lemnos, seraient les artifices qui auraient permis cette confiscation.

On doit objecter d'abord à l'une et l'autre de ces thèses qu'elles sont par trop dénuées de tout fondement positif. L'homogénéité de la tradition chez Pindare et chez Hérodote, en dépit de la différence des sources dont ils s'inspirent, n'autorise guère à supposer derrière cette tradition tant de rivalités, d'usurpations et de divergences. On remarquera l'absence dans les textes de toute allusion à une autre forme de la légende d'Euphémos ; car on ne peut pas considérer comme telle la phrase d'Isocrate sur la fondation de Cyrène par les Lacédémoniens[1] : ce n'est là qu'une des manifestations, si nombreuses, de cet esprit dorien qui poussait les Cyrénéens à rappeler sans cesse leur communauté d'origine avec Sparte. La grande cité dorienne fut vraiment, à travers Théra, leur fondatrice par personne interposée, comme Pindare le rappelait déjà dans un passage de la *Ve Pythique*[2]. Rien d'étonnant à ce que le rhéteur Isocrate ait repris le même thème : ce n'est, en somme, qu'une brachylogie ! En fait, dans la dorienne Cyrène, l'élément péloponnésien n'avait nul besoin de faire appel à une tradition factice pour magnifier sa participation à la fondation de la ville. Au reste Studniczka n'a été conduit à cette hypothèse inutile qu'en vertu de sa théorie d'ensemble qui prétend expliquer par des luttes de races toute l'histoire de Cyrène et de Théra. Les fouilles de Dragendorff et de Hiller von Gärtringen dans cette île, en montrant le caractère uniquement dorien de sa population, ont ruiné la théorie avec ses conséquences[3].

Quant à l'intention polémique que Studniczka et Malten ont cru voir l'un et l'autre dans la *IVe Pythique*, j'avoue qu'elle m'échappe complètement. Pindare conte une belle histoire que tous ses auditeurs connaissent et le cours majestueux de ses dactylo-épitrites ne convient guère à une œuvre de combat ! La légende d'Euphémos était anciennement célèbre : le héros apparaissait sur le coffret de Cypsélos parmi

(1) Cf. *supra*, p. 87, n. 3.
(2) *Pyth.* V, 73 : ἀπὸ Σπάρτας ἐπήρατον κλέος.
(3) Bien vu par Malten, *Kyrene*, p. 166 sq. ; Gruppe, *Phil. Woch.*, 1890, 825-830 ; Hiller von Gärtringen, *Thera*, I, p. 141 sq. ; *RE*, V A, 2277 sq.

les concurrents de la course de chars[1], scène dont une face du cratère d'Amphiaraos nous a peut-être conservé le souvenir[2]. Nous ne pouvons savoir, assurément, si les Battiades étaient vraiment des Euphémides[3] ou s'ils avaient usurpé ce titre ; mais la participation d'Euphémos à l'expédition des Argonautes n'est pas douteuse. Quant à l'incident de la motte de terre tombée du vaisseau, il n'a rien qui doive particulièrement éveiller les soupçons. Le thème d'un hasard malencontreux dû à la négligence des serviteurs est un thème courant du folklore et on irait loin si on devait bannir des légendes, comme autant d'interpolations, tous les incidents de ce genre. Il faudrait par exemple exclure de l'*Odyssée* primitive une bonne partie du chant X, à cause de l'outre d'Éole ouverte par les compagnons d'Ulysse. Reconnaissons plutôt là un de ces procédés chers aux conteurs pour piquer l'intérêt de l'auditoire en retardant l'accomplissement des destins. Et admettons seulement qu'en l'état actuel de nos connaissances l'origine et le sens de la légende d'Euphémos ne peuvent pas être déterminés avec une précision satisfaisante[4].

Malten avait cru renforcer son hypothèse en montrant que de nombreuses figures mythologiques seraient communes à Cyrène et au Péloponnèse. Ainsi Eurypylos, à en juger par la généalogie donnée par Akésandros, aurait une origine arcadienne[5]. C'est, à mon sens, accorder trop d'importance

(1) Pausanias, V, 17, 9.
(2) Furtwängler-Reichhold, 121, *Text*, III, p. 7 ; Pfuhl, *Malerei u. Zeichnung der Griechen*, III, p. 42, n° 179. Le vase date du deuxième quart du VIe s. Il n'y a pas lieu d'y voir, avec Studniczka (Roscher, *Lexicon*, II, 1743), le témoignage le plus ancien de la gloire hippique de Cyrène. Sur le personnage d'Euphémos, cf. *RE*, VI, 1168 sq. (Escher) ; Roscher, *Lexicon*, I, 1407 (Von Sybel).
(3) L. Vitali, *Fonti*, p. 114 sq., pense qu'Euphémos, démon chthonien du cap Ténare, a été donné comme ancêtre aux Battiades parce que ceux-ci, comme tous les Théréens, sont originaires de Sparte. L'auteur de l'*Ehée* aurait donc transposé l'histoire en légende. On le voit, cette interprétation est l'inverse de celle de Malten.
(4) H. W. Parke, *The Delphic Oracle*, Oxford, 1939, p. 84, voit dans la légende d'Euphémos un doublet épique de celle de Battos. Un autre exemple d'un pareil doublet serait fourni, selon Parke, par le conte d'Hérodote, IV, 179, qui aurait été destiné à expliquer l'échec de la tentative de Dorieus pour coloniser la région du Cinyps.
(5) Malten, *Kyrene*, p. 116. Sur Eurypylos, cf. *RE*, IV, 1349 (Tümpel) ; Roscher, *Lexicon*, I, 1429 (Von Sybel).

au témoignage d'un mythographe hellénistique dont on a toute raison de croire qu'il a, comme tant d'autres érudits de son temps, systématisé et rationalisé la légende, au besoin en la complétant et en la transformant au gré de sa fantaisie. Ces compilateurs et ces antiquaires locaux n'avaient pas pour leurs sources et pour la vérité scientifique le respect que professent les archéologues d'aujourd'hui, et les généalogies qu'ils construisent ont de grandes chances d'être arbitraires ; elles ne peuvent en tout cas rien fournir de bien valable à l'enquête de l'historien.

Malten énumère de nombreuses autres personnalités divines ou héroïques qui prouveraient une influence arcadienne très ancienne à Cyrène : Pasiphaé, Atlas, les Hespérides, Ladon, Zeus Lykaios, Aristée[1]. Ce n'est point ici le lieu d'examiner dans quelle mesure leur caractère arcadien est vraiment fondamental. Pour certaines du moins, comme Zeus Lykaios, ce caractère ne fait aucun doute[2]. Mais cela ne signifie nullement qu'on doive accepter l'hypothèse d'une transplantation de ces divinités en Cyrénaïque avant l'arrivée des Théréens. L'immigration sous Battos II, si importante qu'elle a été représentée comme une seconde colonisation, suffit à expliquer ces transferts et ces emprunts. La μοῖρα des Péloponnésiens et des Crétois a dû introduire ses dieux dans la cité et sa constitution remonte assez haut (vers le milieu du VIe siècle) pour qu'à l'époque de nos sources ces divinités fussent parfaitement intégrées au patrimoine religieux de tous les Cyrénéens.

Ainsi se désagrège l'édifice des « preuves » mythologiques sur lesquelles Malten avait fondé sa théorie d'une colonisation « prédorienne » en Cyrénaïque. On ne sera point surpris que rien, jusqu'à présent, dans les fouilles ne soit venu apporter le moindre élément positif à l'appui de cette hypothèse aventureuse. Toutefois une réserve doit être faite : les recherches en profondeur, seules susceptibles d'atteindre le niveau pré-archaïque, n'ont guère été pratiquées que sur le seul site de Cyrène et en un très petit nombre de points, ce qui incite à la prudence lorsqu'il s'agit d'en tirer des conclusions négatives. Mais les endroits où ont été pratiqués ces

(1) Malten, *Kyrene*, p. 154 sq.
(2) Cf. *infra*, p. 277 sq. (Aristée) et 330 sq. (Zeus Lykaios).

rares sondages, dans le temple d'Apollon, dans celui d'Artémis et dans le grand temple de Zeus, correspondent aux sanctuaires les plus anciens et les plus vénérés de la cité[1]. Quand on songe à la remarquable permanence des lieux de culte dans le monde grec, on peut estimer que, s'il y avait eu une colonisation plus ancienne à Cyrène, c'est en ces points plutôt qu'ailleurs qu'on aurait eu chance d'en découvrir les vestiges. Or nulle part on n'a, jusqu'à présent, retrouvé un document qui remonte plus avant que la seconde moitié du VIIe siècle : quelques tessons proto-corinthiens, une statuette de fer qui appartient peut-être à la fin du VIIe ou au début du VIe siècle[2] sont les plus anciens témoignages que ces sondages aient fournis.

Ainsi donc, toutes réserves étant faites sur la possibilité de découvertes ultérieures, l'examen des hypothèses modernes relatives à une prétendue colonisation grecque en Cyrénaïque avant celle de Battos permet de conclure à leur complète inanité[3]. Les Cyrénéens n'avaient pas tort de croire que leurs seuls prédécesseurs sur le sol africain avaient été les Libyens indigènes. L'hellénisme a pour la première fois imprimé sa marque sur cette terre avec l'arrivée des colons de Théra. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le témoignage d'Hérodote nous fournit le seul élément sur lequel nous puissions raisonnablement compter[4].

(1) Temple d'Apollon : L. Pernier, *Il Tempio...*, p. 10 sq., 52 sq., 59 sq., 63, 96 sq. Temple d'Artémis : *Afr. It.*, IV, p. 178 sq., 190 sq. Temple de Zeus : *BCH*, 71, 1947, p. 316.
(2) Cf. *infra*, p. 343.
(3) On remarquera que Strabon, qui, dans le cas des cités de l'Italie méridionale, a mentionné soigneusement les cas de « précolonisation » (J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie mérid. et de la Sicile*, p. 340-342 : cas de Métaponte et de Pise), ne dit rien de pareil pour Cyrène. Au contraire la tradition constante est que les seuls prédécesseurs des compagnons de Battos en Libye ont été les indigènes : cf. Costanzi, *Ausonia*, VI, 1911, p. 35 sq. Dans le même sens, cf. R. Horn, *Die Antike*, 19, 1943, p. 169.
(4) Cf. J. Wells, *Studies in Herodotus*, Oxford, 1923, p. 66 sq. : *The settlement of Thera*, étude brève et sagace, favorable à la véracité d'Hérodote. [Cf. aussi H. Schaefer, *Rhein. Mus.*, 95, 1952, p. 149, n. 52].

CHAPITRE III

LES ÉVÉNEMENTS DE THÉRA

Jusqu'au chapitre 149 du livre IV, Hérodote retraçait les origines de la colonisation de Théra. Cette partie de son récit n'intéressant pas directement Cyrène, mais Théra et Lacédémone, c'est dans ces deux dernières cités, auprès de leurs citoyens à l'étranger ou chez leurs annalistes, que l'historien avait été chercher ses informations. A partir du chapitre 150, il aborde un nouvel épisode, celui de la colonisation de Cyrène. Sparte n'entre plus en ligne de compte, seules Cyrène et Théra sont en cause. C'est donc dans ces deux villes qu'Hérodote ira prendre ses renseignements et, lorsque leurs traditions divergent, il les distinguera soigneusement l'une de l'autre. De ce que nous n'avons pas la preuve directe d'un voyage d'Hérodote à Théra, il n'y a pas à conclure avec Malten qu'il ne s'est informé qu'à Cyrène, et que les versions « théréenne » et « cyrénéenne » de la légende de fondation sont en réalité dues aux deux factions qui divisaient le peuple dans la grande cité de Libye[1]. Hérodote rapporte expressément l'une de ces versions aux gens de Théra, l'autre aux Cyrénéens. Quelle que soit la voie, directe ou indirecte, par laquelle il les a recueillies, nous n'avons pas le droit, en

(1) Malten, *Kyrene*, p. 108. La thèse suivant laquelle Hérodote aurait pris toute la matière de son récit à Delphes est tout aussi inadmissible : soutenue par A. Bauer, *Die Entstehung des herodotischen Geschichtswerkes*, Vienne, 1878, p. 67 sq., elle a été réfutée par Mollmann, *Herodots Darstellung der Gesch. Kyrenes, Königsberg. Progr.* 1899, qui a réfuté également la théorie de Maasz, *Gött. Gel. Anz.*, 1890, p. 377, selon qui la source d'Hérodote serait un poème lacono-delphique. Cf. pour tout ce passage l'analyse de Jacoby, *RE*, *Supp.* II, 436 sq. [On ajoutera H. Schaefer, *Rhein. Mus.*, 95, 1952, p. 135 sq.].

l'absence de tout indice du contraire, de récuser son témoignage formel.

Selon la légende théréenne[1], le roi de Théra Grinnos[2] alla un jour consulter l'oracle à Delphes, Hérodote ne dit pas sur quoi. Parmi les gens de sa suite, il y avait un jeune homme, Battos, fils de Polymnestos, descendant du Minyen Euphémos. La Pythie répondit à Grinnos d'aller fonder une colonie en Libye. Le roi, prétextant son âge, déclina cette mission et désigna pour la remplir Battos, pris au hasard parmi ceux qui l'accompagnaient. Rentrés à Théra, ils ne s'exécutèrent pas, tant par ignorance que par pusillanimité. L'île fut alors frappée d'une sécheresse catastrophique. De nouveau consulté, l'oracle réitéra l'ordre d'aller en Libye. Décidés cette fois à obéir, les Théréens envoient d'abord une mission en Crète pour s'enquérir de la route à suivre. Les envoyés trouvent à Itanos un pêcheur de murex, nommé Corôbios, qui accepte de leur servir de guide et conduit une première expédition jusqu'à une île de la côte libyenne, Platéa. Après le retour de cette expédition de reconnaissance, les Théréens décident de faire partir des colons pour un établissement définitif, et de confier le commandement à Battos. Ils s'embarquent sur deux pentécontores et gagnent Platéa.

Hérodote précise qu'à partir de ce moment la tradition cyrénéenne s'accorde avec celle de Théra. Mais pour ce qui précède, c'est-à-dire pour la désignation de Battos, les Cyrénéens lui ont rapporté une version toute différente[3]. Elle commence par un vrai roman, l'histoire de Phronimé, fille d'Étéarchos[4], le roi d'Oaxos en Crète. En butte à la haine de sa belle-mère, la jeune fille est livrée par son père au marchand théréen Thémison[5], qui lui laisse la vie sauve, bien qu'il ait juré à Étéarchos de la jeter à la mer. Emmenée à Théra, elle est prise comme concubine par Polymnestos, et lui donne un fils, Battos, qui est affligé d'un bégaiement.

(1) IV, 150-153. Cf. How-Welles, *Commentary on Herodotus, I-IV*, Oxford, 1912, p. 350 sq.

(2) Le nom se retrouve dans une inscription de Théra : *IG*, XII 3, n° 330, l. 3. Cf. *Thera*, I, p. 160 ; *Klio*, 33, 1940, p. 65.

(3) IV, 154 sq.

(4) Le même nom est donné en II, 32 au roi des Ammoniens qui a renseigné les Cyrénéens au sujet des sources du Nil. Cf. *supra*, p. 66.

(5) Le nom se retrouve à Cyrène : *SEG*, IX, 74 et 95.

Arrivé à l'âge d'homme, Battos va à Delphes consulter « pour sa voix » et la Pythie lui répond :

Βάττ', ἐπὶ φωνὴν ἦλθες· ἄναξ δέ σε Φοῖϐος Ἀπόλλων
ἐς Λιϐύην πέμπει μηλοτρόφον οἰκιστῆρα.

« *Battos, tu es venu consulter pour ta voix : eh bien ! le seigneur Phoibos t'envoie dans la Libye, cette terre à moutons, pour y fonder une cité* ». Il trouva cette réponse absurde et, n'en pouvant obtenir d'autre, revint mécontent à Théra. Mais le malheur s'abattit sur lui et sur ses compatriotes. Ils consultèrent Delphes, qui leur ordonna de nouveau d'aller avec Battos fonder une colonie en Libye. Battos partit donc avec deux pentécontores ; mais les colons ne voulurent pas demeurer en Afrique et revinrent aussitôt à Théra. Reçus à coups de pierre, ils ne purent pas même aborder. Ils se résignèrent donc à reprendre la mer et allèrent coloniser l'île de Platéa.

La ressemblance entre ces versions est plus étroite qu'il ne le paraît au premier abord. Dans l'une comme dans l'autre, l'oracle de Delphes joue un rôle capital. A une consultation sur un sujet tout différent, il répond par l'ordre d'aller fonder une colonie en Libye. Dans les deux cas, ce conseil est reçu ironiquement, et l'on ne s'y conforme pas. Il s'ensuit une catastrophe pour le pays, d'où une nouvelle consultation de l'oracle et l'occasion pour lui de répéter sa première injonction. Elle est, cette fois, suivie d'effet : une première expédition part pour la Libye, mais elle n'y reste pas et revient à Théra, d'où elle repart enfin définitivement pour s'installer à Platéa.

Il ressort de ce remarquable parallélisme, qui n'a pas été assez mis en lumière jusqu'à présent[1], qu'il doit s'agir dans l'un et l'autre cas de l'interprétation des mêmes faits historiques envisagés de deux points de vue différents. Que cette interprétation soit mêlée d'éléments fabuleux, la chose est évidente : rien de plus naturel d'ailleurs puisqu'il s'agit d'événements vieux de près de deux siècles à l'époque où Hérodote en recueillait le récit, et qu'ils n'avaient guère été transmis, au début tout au moins, que par la tradition orale. Mais de s'être ainsi conservé en deux milieux différents, le

(1) Cf. toutefois les remarques de L. Vitali, *Fonti*, p. 121.

fonds commun en acquiert à nos yeux un certain caractère d'authenticité.

A l'examen, la version cyrénéenne apparaît comme la plus chargée d'éléments factices. Le roman de Phronimé, d'abord, est évidemment forgé, avec ses péripéties qui reprennent des thèmes bien connus du folklore : haine de la marâtre pour la fille du premier lit, serment extorqué par surprise à un personnage trop confiant, stratagème pour échapper à la contrainte de ce serment en l'exécutant à la lettre, mais en en violant l'esprit. On retiendra seulement l'origine crétoise, dans cette variante de la légende, de la mère de Battos, fille du roi d'Oaxos (ou Axos). C'est un des indices, comme on l'a justement relevé[1], des relations qui ont pu s'établir très anciennement déjà entre Cyrène et la grande île. Il n'y a pas lieu toutefois d'en déduire, avec Legrand[2], que le milieu où la version cyrénéenne a pris naissance est obligatoirement celui des colons d'origine crétoise : le détail est de trop minime importance pour justifier pareille conclusion.

C'est aussi dans la variante cyrénéenne qu'Hérodote exprime, au sujet du nom de Battos[3], une opinion qu'il prend cette fois à son compte : Χρόνου δὲ περιιόντος ἐξεγένετό οἱ παῖς ἰσχνόφωνος καὶ τραυλός, τῷ οὔνομα ἐτέθη Βάττος, ὡς Θηραῖοί τε καὶ Κυρηναῖοι λέγουσι, ὡς μέντοι ἐγὼ δοκέω, ἄλλο τι · Βάττος γὰρ μετωνομάσθη, ἐπείτε ἐς Λιϐύην ἀπίκετο [...] · Λίϐυες γάρ βασιλέα βάττον καλέουσι (IV, 155). « Au bout d'un certain temps, elle mit au monde un fils qui avait la voix faible et était affligé d'un bégaiement ; on lui donna le nom de Battos, au dire des Théréens comme des Cyrénéens. Mais je crois pour ma part qu'on lui donna quelque autre nom qu'il échangea pour celui de Battos après son arrivée en Libye (...). Car en langue libyenne *roi* se dit *battos* ».

Hérodote a donc recueilli à Cyrène une indication qui rapprochait le nom du fondateur d'un terme de la langue indigène[4]. Certains savants modernes ont confirmé son

(1) M. Guarducci, *Inscriptiones Creticae*, II, p. 44 sq.

(2) *Hérodote (CUF)*, IV, p. 156.

(3) Sur Battos, cf. *RE*, III, 147, s. v. (Ed. Meyer). Textes rassemblés par L. Vitali, *Fonti*, p. 40 sq., 120 sq. (commentaire).

(4) L'indication d'Hérodote a été reprise par le scoliaste de Pindare : *Schol. Pind.* (Drachmann), II, p. 93 : Λίϐυες γὰρ βάττους τοὺς βασιλεῖς λέγουσιν.

rapprochement en rappelant qu'en langue égyptienne le mot qui désigne le roi de Basse-Égypte (dont le symbole hiéroglyphique est l'abeille) est *Bit*[1]. Si Hérodote a noté cette étymologie possible, ce n'est pas qu'il ait voulu jeter un doute sur l'authenticité de la légende qui, appuyée sur le rapprochement βάττος-βατταρίζειν (bégayer)[2], présentait le fondateur de la ville comme un bègue[3]. L'intérêt de la chose est à ses yeux de souligner par un exemple frappant la clairvoyance de l'oracle de Delphes qui, bien avant le voyage de Libye, a donné à Battos ce nom qu'il ne portait pas encore et qui faisait présager son destin royal. Mais nous sommes devenus plus exigeants à l'égard de la fable, et nous ne pouvons admettre qu'à un bègue on ait précisément donné ce nom de Battos sans qu'il ait rien à voir avec son infirmité. Comment voir clair dans cet imbroglio ?

Deux solutions seulement me paraissent acceptables. Ou bien Battos s'appelait effectivement Battos, mais sans que cela signifie qu'il eût aucunement la parole embarrassée[4], pas plus que pour tel de nos contemporains qui porte le nom de Lebègue. Et alors la légende du bégaiement, avec tous ses développements circonstanciés, a été inventée après coup en partant de ce simple nom, et la ressemblance avec le mot libyen qui signifie *roi* n'a que la valeur d'une coïncidence. Ou bien Battos a vraiment pris ce nom après son arrivée en Libye pour se parer du titre royal aux yeux des peuplades indigènes, mais le nom a très rapidement donné naissance à un *aition* par calembour avec βατταρίζειν, et il a été senti par les Grecs comme un nom propre et non plus comme un titre. Aussi le premier successeur de Battos, au lieu de conserver

(1) Hall, *The Ancient History of the Near East*, p. 97 sq.

(2) *Etym. Magnum*, s. v. βατταρίζειν (Vitali, *Fonti*, p. 54) ; Suidas, s. v. Βάττος et βατταρίζειν.

(3) Par la suite, la chose a paru choquante : ainsi Akésandros (*FHG*, IV, 286 ; *F. Gr. Hist.*, III B, p. 425) tient à préciser que le bégaiement de Battos ne venait pas d'une disgrâce naturelle, mais d'un accident : il n'en était pas moins, ajoute l'historien, un bon orateur et un homme de bon conseil ! Plutarque (*De Pythiae oraculis*, 22 = *Moralia*, 405 *b* ; cf. Vitali, *Fonti*, p. 51 sq.) affirme que, si Battos fut désigné par l'oracle, ce n'était pas à cause de son infirmité, mais pour ses qualités morales.

(4) Hiller von Gärtringen, *Thera* I, p. 160, considère *Battos* comme un surnom donné à Aristotélès parce que celui-ci était bègue. [H. Schaefer, *Rhein. Mus.*, 95, 1952, p. 150 sq., interprète *Battos* comme un titre royal indigène].

ce nom, a-t-il reçu celui d'Arcésilas, tandis que son propre fils a, suivant l'usage hellénique, repris le nom de son grand-père.

De ces deux interprétations, la seconde est la plus vraisemblable : elle trouve une confirmation dans le fait que les auteurs anciens, suivant en cela Pindare[1], donnent à Battos cet autre nom qu'Hérodote ne daigne pas préciser : ils l'appellent Aristotélès[2]. La juxtaposition de ces deux noms dans les mêmes textes donne à penser qu'Hérodote a bien vu quand il considérait l'un d'entre eux comme un titre. En tout cas, l'histoire du bégaiement, les autres détails piquants dont les auteurs l'agrémentent et les oracles qu'ils rapportent ont été évidemment forgés pour expliquer le mot *Battos*[3]. Les Grecs d'autrefois avaient pour l'étymologie un goût que leurs modernes descendants manifestent encore. Cet *aition* a dû naître et se développer à Cyrène même. Hérodote le considère comme proprement cyrénéen : Battos ne pouvait guère susciter ailleurs que dans sa ville l'intérêt spontané qui fait naître les légendes. Le caractère populaire de l'histoire est bien marqué par un épisode comme celui de la guérison miraculeuse qui débarrassa le héros de son bégaiement. Pausanias nous a conservé le récit peu flatteur de cet épisode[4] : à son arrivée en Libye, Battos aperçoit un lion dans le désert et il est saisi d'une telle frayeur que l'émotion lui rend le libre usage de sa voix pour appeler à son secours ! La légende était fort ancienne et connue déjà de Pindare[5],

(1) *Pyth.*, V, 87.

(2) Diodore VIII, 29 : 'Αριστοτέλης ὁ καὶ Βάττος ; Héraclide du Pont, *FHG*, II, 212 : Βάττος ὃς ἐκαλεῖτο πρότερον 'Αριστοτέλης. Cf. aussi Callimaque, *Hymnes*, II, 76 ; Akésandros, *FHG*, IV, 286 = *F. Gr. Hist.*, III B, p. 425 ; Aristote, *FHG*, II, 166 : Βάττος ὁ καὶ 'Αριστοτέλης. Justin, XIII, 7, 1, appelle Battus *Aristaeus*, par confusion avec *Aristotélès*. Ed. Meyer, *RE*, III, 147, en a conclu que le nom d'*Aristotélès* dériverait d'*Aristaios*. C'est une étymologie difficile à admettre, car Pindare, qui est le premier auteur à nous parler d'Aristotélès-Battos et d'Aristée, n'établit aucun rapport entre les deux personnages ni entre leurs noms respectifs.

(3) Parke, *The Delphic Oracle*, p. 80 sq. En revanche, Pareti, *Storia di Sparta arcaica*, p. 238 sq., estime que c'est le nom propre qui a donné naissance au titre royal.

(4) X, 15, 7. Parke, *o. c.*, p. 83, voit dans cette histoire un doublet de l'histoire du fils muet de Crésus (Hérodote, I, 85).

(5) *Pyth.*, V, 57 sq. ; *Schol. Callim.*, *Hymn.* II, 65.

qui, suivant un usage qui lui est cher, l'a modifiée pour ménager l'amour-propre de son royal client et la rendre plus digne du héros qu'il chantait ; mais la manière même dont il la conte et une allusion qu'il fait ailleurs au bégaiement du Fondateur[1] dénoncent le subterfuge. Il s'agit donc bien d'une légende populaire, qui s'est imposée, bon gré mal gré, à la dynastie des Battiades et qui, à l'époque d'Hérodote, éveillait encore la suspicion chez les érudits de Cyrène ; c'est à ces derniers que l'historien doit sans doute l'étymologie libyenne de *Battos*.

Un dernier trait de la version cyrénéenne éveille également le doute : je veux parler de la lapidation des compagnons de Battos par les Théréens, après l'échec (non expliqué) de leur première tentative de colonisation, si bien qu'ils doivent reprendre la mer sans même avoir pu débarquer de leurs vaisseaux. L'exemple, il est vrai, n'est pas unique d'un refus opposé par les habitants d'une cité au retour des colons sur le sol national[2]. Toutefois on ne peut s'empêcher de penser que le souvenir d'une contrainte effective a dû être quelque peu dramatisé, et on retrouve ainsi, comme pour le roman de Phronimé, comme pour l'*aition* de Battos le Bègue, l'intervention de l'imagination populaire. Ainsi, compte tenu du substrat historique que représentent les points communs avec la légende de Théra, la variante « cyrénéenne » apparaît à l'examen comme un corps de récits fabuleux, élaborés par la tradition populaire et concentrés sur la personne même de Battos. L'importance du rôle que joue ce héros, même si tous les traits qu'on lui prête ne sont pas également reluisants, suffit à démontrer que cette version n'est pas, comme on l'a dit à tort, spécialement hostile aux Battiades[3]. C'est aussi une marque d'origine : nous avons bien ici la tradition particulière de Cyrène, et le témoignage d'Hérodote, cette fois encore, ne doit pas être mis en doute.

Examinons maintenant la tradition de Théra. Elle se présente tout de suite sous des aspects plus acceptables[4].

(1) *Pyth.*, IV, 63. Cf. Vitali, *Fonti*, p. 120 sq.
(2) Cf. les émigrés d'Érétrie : Plutarque, *Quaest. graec.* 11 = *Moralia*, 293. Cherchant à rentrer dans leur patrie, ils en furent chassés à coups de frondes.
(3) Busolt, *Griech. Gesch.*, 2e éd., I, p. 480, n. ; Legrand, *Hérodote (CUF)*, IV, p. 153 sq., 173, n. 1.
(4) IV, 150 sq.

La consultation de l'oracle de Delphes, qui paraît avoir joué un rôle capital dans l'affaire, est faite par le roi de Théra Grinnos, et non par Battos, qui n'est désigné que par hasard et entre beaucoup d'autres. Ce rôle secondaire joué par le Fondateur[1] correspond mieux sans doute à la réalité que la version cyrénéenne qui, par amour-propre national, le met tout de suite au premier plan. Hérodote précise que Grinnos ne songeait pas du tout à envoyer une colonie en Libye et qu'il consultait la Pythie sur un autre sujet quand elle lui fit cette réponse. Ce caractère déconcertant de la réponse de l'oracle, qui s'est conservé dans la version cyrénéenne, a chance d'être un souvenir véridique. En tout cas, les Théréens ne tinrent pas compte de ce conseil singulier. Leur négligence leur coûta cher : une sécheresse de sept ans ne laissa subsister dans l'île qu'un seul arbre. Il y a là évidemment une exagération qui sent la légende[2]. On doit supposer toutefois, par analogie avec l'autre version, qu'il y eut effectivement une période difficile à Théra, due sans doute à une famine provoquée par de mauvaises récoltes. L'oracle, à nouveau consulté, réitère son ordre d'aller en Libye et les Théréens se décident à obtempérer.

Ils opèrent alors comme il était sage de le faire : ils envoient une mission en Crète pour y chercher un pilote capable de les guider à bon port[3]. Rien de plus naturel pour eux que de s'adresser aux habitants de la grande île toute proche dont la marine, au VIIe siècle, sillonnait les mers orientales. Les études de P. Demargne ont mis en lumière la véritable renaissance que connut la Crète « dédalique » vers cette époque et montrent comment confluèrent en elle tous les courants artistiques venus de l'Orient[4]. Un tel phénomène suppose une grande prospérité du commerce maritime :

(1) Les auteurs tardifs ont cherché à rétablir une unité factice entre les deux versions, en supposant que Battos était le fils de Grinnos et que celui-ci, venu consulter l'oracle au sujet du bégaiement de son fils, reçut à cette occasion le conseil d'aller fonder une colonie en Libye : Justin, XIII, 7, 1.
(2) La géographie explique dans une certaine mesure la légende : Santorin est une île à peu près dénuée d'eau de source et les arbres y sont fort rares.
(3) Busolt, *Griech. Gesch.*, 2e éd., I, p. 481 sq., admet que les Théréens ont pu se servir de pilotes crétois pour gagner l'Afrique.
(4) P. Demargne, *La Crète dédalique*, Paris, 1947.

l'appel des Théréens aux marins crétois a donc toute chance de correspondre à une réalité historique[1].

L'épisode de Corôbios, le pêcheur de pourpre d'Itanos, qui accepta de servir de guide aux Théréens[2] a passablement excité la curiosité des commentateurs. Hérodote s'y attarde avec quelque complaisance : son récit est d'ailleurs plein de pittoresque et de vie. On croit suivre les envoyés théréens dans leurs recherches, on évoque leur discussion avec le pêcheur, dans une taverne du port, la fixation du juste prix pour les services qu'on lui demande et le départ du caïque pour Théra. De là un détachement de reconnaissance part pour les côtes de Libye, où il aborde dans l'île de Platéa. Les Théréens y laissent seul Corôbios et rentrent à Théra pour rendre compte de leur mission. Mais, comme ils tardaient à revenir, Corôbios manque de mourir de faim et n'est sauvé que par l'arrivée inopinée d'un vaisseau samien, qui lui donne des vivres pour un an. Il n'est plus désormais question de Corôbios, mais Hérodote s'étend assez longuement sur les aventures du marchand samien, propriétaire du vaisseau, qui avait nom Colaios et qui, ayant fait fortune au pays de Tartessos dans la suite de son voyage, consacra dans l'Héraion de Samos un grand cratère de bronze en guise d'*ex-voto*.

Tel est l'épisode sur lequel Knapp a bâti une théorie singulière, qui n'a pas été sans retentissement[3]. Jusqu'alors la tendance avait plutôt été de considérer Corôbios comme un personnage plus ou moins historique[4]. Knapp affirme qu'il n'en est rien. Toutefois l'histoire de Corôbios n'aurait pas le caractère « entièrement fabuleux » qui marquerait partout ailleurs dans Hérodote le récit de la fondation de Cyrène. La mention d'Itanos ne serait pas uniquement destinée à noter une escale des Théréens sur le chemin de la Libye. Knapp lui attribue une valeur plus significative. On sait en

(1) Théra a été liée à la Crète : P. Demargne, *o. c.*, p. 335 ; Hiller von Gärtringen, *Thera* I, p. 144 ; II, p. 234, 313, etc... Depuis Santorin, la barrière montagneuse de la Crète est bien visible, fermant l'horizon au Sud, lorsque le temps est clair. En particulier, quand on se trouve sur le site de la ville antique, au S.-E. de l'île, sur le Messa Vouno, l'œil est attiré par cette terre lointaine qui s'élève au-dessus de la mer.

(2) IV, 152.

(3) *Korobios von Itanos, Philologus*, 48, 1889, p. 498 sq.

(4) Thrige, *Res Cyr.*, p. 40 sq., n. 29.

effet par les monnaies de cette ville[1] qu'on y vénérait un dieu marin sous la forme d'un *Vieux de la mer* (ἅλιος γέρων), mi-homme, mi-poisson. Il avait pour fonction de protéger les marins et de les guider sur la bonne route. C'est lui que l'interprétation rationaliste rapportée par Hérodote nous dépeindrait sous les traits du pêcheur de murex ; le nom de Κορώϐιος, formé de κόρος et de βίος (l'allongement du second ο en ω s'expliquant par des raisons métriques qui trahiraient l'existence d'un poème antérieur !), traduirait le caractère mélancolique et désenchanté qu'ont habituellement ces *Vieillards de la mer*, dégoûtés de la vie sans cependant pouvoir mourir. Ainsi la légende de la fondation de Cyrène, tant au stade préliminaire, avec l'apparition de Triton à la proue du navire Argo, qu'au stade de la réalisation décisive, avec l'intervention de Corôbios, dieu des pêcheurs de pourpre d'Itanos, recevrait la sanction des divinités marines.

Cette construction brillante reste plus qu'incertaine, et les suggestions érudites, mais fallacieuses, qu'A. J. Reinach y a ajoutées[2], ne la consolident guère. L'assimilation de Corôbios à un *Vieillard de la mer* ne repose que sur le rapprochement, très insuffisamment convaincant, d'un récit qui rapporte des événements du VIIe siècle avec un type monétaire qui n'apparaît, au dire des numismates, qu'au Ve et au IVe siècle. Le saut est difficile à faire du pêcheur de pourpre bien individualisé par la légende au dieu marin à demi-poisson que rien ne rattachait à la Libye[3]. L'étymologie κόρος-βίος avec son allongement « métrique » n'entraîne guère l'adhésion, bien qu'elle ait connu un certain regain de faveur[4]. Rien n'est plus dangereux que de vouloir faire parler les noms propres ! On renoncera donc à voir en Corôbios la personnification tardive d'un ἅλιος γέρων[5] pour s'attacher seulement à l'indication vraisemblable que cette histoire nous donne sur l'étape intermédiaire que comporta le voyage de Battos en Libye.

(1) Seltman, *Greek Coins*, p. 172, pl. 37, 1 ; Head, *Historia Numorum*, 2e éd., p. 469.

(2) A. J. Reinach, *Revue de l'histoire des religions*, 60, 1909, p. 172 sq.

(3) Cf. les réserves de Wilamowitz, *Die Glaube der Hellenen*, I, p. 222, n. 1, et de M. Guarducci, *Inscr. Cret.*, III, p. 76.

(4) Pareti, *Storia di Sparta arcaica*, I, p. 249.

(5) La dissertation de E. Buschor, *Meermänner*, *SB Munich*, 1941, II, 1, ne mentionne pas Corôbios d'Itanos.

La géographie l'imposait. La route de Théra à Cyrène passe naturellement par la Crète[1]. Le port d'Itanos jouissait d'une position si favorable, à l'extrémité orientale de l'île, que son commerce avec l'Orient et l'Afrique devait être assez important[2]. On sait que la pêche du murex y était pratiquée dès l'époque minoenne[3]. D'autre part les pêcheurs de pourpre, comme l'a noté V. Bérard, étaient sans doute obligés d'hiverner sur les lieux de pêche[4]. L'abandon de Corôbios sur l'île de Platéa, au premier abord surprenant, peut fort bien s'expliquer par cette coutume, surtout si l'îlot en question abritait un entrepôt et constituait une base familière aux pêcheurs. Le trajet depuis Itanos n'a rien qui rende la traversée particulièrement difficile : les quelque 400 kilomètres pouvaient être aisément franchis en trois jours par bon vent[5]. Et de nos jours encore, si la pêche du murex n'est plus guère pratiquée, les pêcheurs d'éponges de la Crète et du Dodécanèse vont régulièrement sur leurs barques minuscules exploiter les bancs d'éponges près des côtes de Cyrénaïque.

On a justement noté, et les *Instructions nautiques* le confirment, qu'à partir du Ras-Sem (le cap le plus septentrional de la côte, situé à 20 kilomètres environ au Nord-Ouest de Cyrène) un fort courant marin porte à l'Est tout le long de la côte africaine[6]. Il n'est pas exclu que les marins grecs aient profité à l'occasion de ce courant dans leur navigation vers l'Égypte[7]. Toutefois cette côte est peu hospitalière et l'on

(1) Busolt, *l. c.*

(2) M. Guarducci, *l. c.* ; V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, 2e éd., II, p. 327, 335 sq.

(3) *BSA*, 9, 1902-1903, p. 276 ; *JHS*, 24, 1904, p. 321 (banc de murex en exploitation depuis l'époque minoenne).

(4) V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, 1re éd., I, p. 415.

(5) Strabon, X, 475 : « Entre la Cyrénaïque et le cap Crioumétopon, on compte deux jours et deux nuits de navigation ; (....) depuis le Samônion jusqu'en Égypte, on compte quatre jours et quatre nuits ; certains disent trois seulement ». Le Samônion est un promontoire au Sud d'Itanos. Entre la pointe orientale de la Crète et l'île de Platéa, dans le golfe de Bomba, la distance est sensiblement inférieure à celle du voyage d'Égypte. Dans cette direction, la dernière terre que les marins perdent de vue, en quittant la Crète, quand ils vont vers le Sud, est l'île Kouphonisi, que M. Guarducci a identifiée avec l'antique Leuké, possession d'Itanos.

(6) *Instr. Naut.*, no 409, *Médit. orient.*, II, p. 20.

(7) Busolt, *Griech. Gesch.*, 2e éd., I, p. 370, n. 2.

doit penser plutôt, conformément au témoignage de Strabon[1], qu'ils profitaient d'ordinaire des vents du Nord, constants pendant toute la belle saison, pour gagner Naucratis directement. On voit bien d'ailleurs par Hérodote lui-même que les atterrages de Libye n'étaient guère fréquentés : le vaisseau du Samien Colaios, qui sauve Corôbios de la famine, n'aborde à Platéa qu'après avoir été détourné de sa route. Un coup de vent d'Est (ils ne sont pas rares en hiver) l'aura déporté, lors de sa traversée vers l'Égypte, jusque dans les parages de Bomba. Pourtant le mouillage de Bomba, excellent pour de petits bâtiments, le long d'une côte où les refuges sont plutôt rares, ne devait pas être entièrement inconnu des navigateurs.

L'anecdote relative à Colaios se rattache étroitement à l'histoire de Corôbios. Elle tire son origine de l'ex-voto que le marchand samien avait consacré dans l'Heraion de sa ville natale au retour de sa fructueuse expédition au pays de Tartessos. La description précise qu'Hérodote nous en donne montre qu'il l'avait vu lors de son séjour à Samos[2]. Ce cratère argolique de bronze orné de têtes de griffons en saillie était soutenu, en guise de trépied, par trois statues de bronze de sept coudées représentant des personnages agenouillés. Cette œuvre colossale (le support à lui seul avait plus de trois mètres de haut) a excité à juste titre l'admiration d'Hérodote et l'intérêt des archéologues[3]. Une dédicace, authentique ou apocryphe, devait rappeler au spectateur l'origine de l'offrande et les prêtres ne se privaient sans doute pas d'y ajouter le *logos* explicatif d'usage, semblable à ceux dont,

(1) Cf. *supra*, p. 102, n. 5.

(2) Sur ce séjour, cf. Legrand, *Hérodote (CUF), Introd.*, p. 9 sq. ; III, p. 33 sq. ; Jacoby, *RE, Supp.* II, 220 sq. Sur Colaios, cf. A. Schulten, *Tartessos*, Hambourg, 1950, p. 45.

(3) Certaines terres-cuites samiennes ont pu être influencées par cette œuvre célèbre : L. Curtius, *Ath. Mitt.*, 31, 1906, p. 174 sq. ; Studniczka, *Antike Plastik W. Amelung*, 1928, p. 251 sq. ; E. Buschor, *Altsamische Standbilder*, p. 49. Les têtes de griffons en bronze étaient un ornement fréquent des grands chaudrons en métal : on en a retrouvé plusieurs à Delphes et à Olympie. Étude d'ensemble : W. Lamb, *Greek and Roman Bronzes*, 1929, p. 70 sq. Cf. en dernier lieu P. Amandry, *BCH*, 68-69, 1944-45, p. 67 sq. De beaux exemplaires du VIIe s. proviennent des dernières fouilles d'Olympie : *Jahrbuch*, 53, 1938, *II. Olympiabericht*, pl. 46 sq. Sur les supports humains, cf. G. M. A. Richter, *Archaic Greek Art*, p. 39, fig. 58-59.

bien des siècles plus tard, Pausanias consignera fidèlement la teneur dans sa *Périégèse*. Si l'on remarque et la complaisance avec laquelle notre auteur s'attarde sur l'ex-voto de Colaios et le fait que l'histoire de Corôbios s'arrête *ex abrupto* avec l'intervention du Samien, on ne peut s'empêcher de penser que c'est justement cette intervention qui faisait la matière du *logos*: la conclusion morale sur laquelle elle s'achève, à savoir que de ce bienfait datent les relations d'amitié entre Samos, Cyrène et Théra, cette conclusion toute postiche (car Corôbios, seul bénéficiaire du geste de Colaios, n'est ni de Cyrène, ni de Théra) est bien faite, elle aussi, pour trahir le *logos* moralisateur[1]. Ainsi se laisse déterminer une des sources d'Hérodote. Mais, précisons-le bien, elle ne vaut strictement que pour cet épisode. L'histoire de Corôbios, qui forme un tout, avec son caractère romanesque bien individualisé, est seule à mettre au compte du récit recueilli à Samos, et il n'y a pas de raison pour supposer, avec Legrand[2], que toute la version « théréenne » aurait eu la même origine.

La suite du récit témoigne en effet en faveur d'une information prise directement à Théra. L'historien nous conte comment les Théréens organisèrent le départ de l'expédition définitive pour la Libye. Les détails qu'il donne sur l'opération et les termes mêmes qu'il emploie font penser qu'il a eu sous les yeux un document officiel, comme un décret, ou tout au moins une relation qui s'appuyait sur un semblable document[3] : Θηραίοισι δὲ ἕαδε ἀδελφεόν τε ἀπ᾽ ἀδελφεῶν πέμπειν πάλῳ λαχόντα καὶ ἀπὸ τῶν χώρων ἁπάντων ἑπτὰ ἐόντων ἄνδρας, εἶναι δέ σφεων καὶ ἡγεμόνα καὶ βασιλέα Βάττον. « *Les Théréens ont décidé d'envoyer des colons pris dans les familles ayant plusieurs fils, à raison d'un fils par famille, désigné par le sort; ces colons seront pris dans les sept bourgs de l'île; ils auront Battos pour chef avec le titre de roi* ».

Le bien-fondé de ces renseignements a trouvé une confir-

(1) Legrand, *Hérodote (CUF)*, p. 153 ; Jacoby, *o. c.*, 436.

(2) *Loc. cit.*

(3) J'adopte la correction proposée par Legrand, *o. c.*, p. 171, n. 1 : ἀδελφεόν τε ἀπ᾽ ἀδελφεῶν,, au lieu du texte traditionnel ἀδελφεόν τε ἀπ᾽ ἀδελφεοῦ. Cette correction présente en effet l'avantage de s'accorder avec le témoignage de la *Stèle des Fondateurs*, *SEG*, IX, 3, 28.

mation inattendue dans une découverte épigraphique d'un intérêt singulier, la célèbre *Stèle des Fondateurs*.

Ce texte a dû être gravé, si l'on en juge par l'écriture, au cours de la première moitié du IVe siècle. La stèle est conservée à peu près en entier, mais la lecture en est fort difficile et plusieurs passages sont encore incertains. Toutefois le sens général ne fait pas difficulté[1] :

Stèle des Fondateurs (SEG, IX, 3)

Θεός. Τύχα ἀγαθά. Δᾶμις Βαθυκλεῦς ἦιπε · περὶ ὧν λέγοντι τοὶ Θηραῖο[ι] Κλευδάμας Εὐθυκλεῦς, ὅπως ἁ πόλις ὀρθῶται καὶ ὁ δ[ᾶ]μος εὐτυχῆι ὁ Κυραναίων, ἀποδόμεν τοῖς Θηραίοις τ|ὰμ πολιτήιαν κατὰ τὰ πάτρια, τὰ οἱ πρόγονοι ἐποιήσαντο, οἵ τε Κυράναγ κα[τώ]ικιξαν Θήραθε καὶ οἱ ἐν Θήραι [μέ]νοντες, καθὼς Ἀπόλλων ἔδωκε Βάττωι καὶ τοῖς Θηρ[αί]οις τοῖς κατοικίξασι Κυράναν εὐτυχὲν ἐμμένοντας το[ῖς] ὁρκίοις, τὰ οἱ πρόγονοι ἐποιήσαντο αὐτοὶ ποτ᾽ αὐτός, ὅκα | τὰν ἀποικίαν ἀπέστελλον κατὰ τὰν ἐπίταξιν τῶ Ἀπό[λ]λωνος τῶ Ἀρχαγέτα · ἀγαθᾶι τύχαι · δεδόχθαι τῶι δάμω[ι] · καταμεῖναι Θηραίοις ἴσαμ πολιτήιαν καὶ ἐγ Κυράναι κ[α]τὰ τὰ αὐτά · ποιεῖσθαι δὲ πάντας Θηραίους τὸς ἐπιδημέ[ον]τας ἐγ Κυράναι τὸν αὐτὸν ὅρκον, ὅμπερ τοὶ ἄλλοι ποτὲ | διώρκωσαν · καὶ καταστᾶμεν ἐς φυλὰν καὶ πάτραν ἔς θε ἐννῆα ἑταιρήας. Καταγράφεν δὲ τόδε τὸ ψάφισμα ἐν στάλ[αν] λυγδίναν, θέμεν τὰν στάλαν ἐς τὸ ἱαρὸν πατρῶιον τῶ Ἀπόλλωνος τῶ Πυθίω, καταγράφεν καὶ τὸ ὅρκιον ἐς τὰν στάλαν, τὸ οἱ οἰκιστῆρες ἐποιήσαντο καταπλεύσαντες Λιβύανδε [σὺ]|μ Βάττωι Θήραθε Κυράνανδε. Τό κα ἀνάλωμα τὸ δέηι ἐς τ[ὸν λ]ᾶον ἢ ἐς τὰγ καταγραφάν, οἱ ἐπιστάντες ἐπὶ τὸς ἀπολόγος [κο]μισάσθων ἀπὸ τῶν Ἀπόλλωνος προσόδων.

Ὅρκιον τῶν οἰκιστήρων

[Ἔ]δοξε τᾶι ἐκκλησίαι · ἐπεὶ Ἀπόλλων αὐτομάτιξεν Β[άτ]|τωι καὶ Θηραίοις ἀποι[κίξαι] Κυράναν, ὁριστὸν δοκεῖ Θη[ραίο]ις ἀποπέμπεν ἐς τὰν [Λιβ]ύαν Βάττομ μὲν ἀρχαγέτα[ν τ]ε καὶ βασιλῆα · ἑταίρους δὲ τοὺς Θηραίους πλέν · ἐπὶ τᾶι ἴσα[ι κ]αὶ τᾶι ὁμοίαι πλὲν

(1) *SEG*, IX, 3, d'après G. Oliverio, *Riv. Fil. class.*, 56, 1928, p. 222 sq., pl. 10-12. J'ai pu contrôler sur la pierre et sur mon estampage les lectures d'Oliverio, qui reposent sur une étude très attentive du document. Mais l'état de la pierre est tel que plusieurs passages restent douteux. J. Tréheux a bien voulu revoir ma traduction et ses remarques m'ont permis de l'améliorer sur divers points.

κατὰ τὸν οἶκον, υἱὸν δὲ ἕνα, καταλ[έ]γεσθαί τ[ε ἀπὸ τῶγ χώρων ἁπάντων] τοὺς ἡϐῶντας, καὶ τῶν [ἄλ|λ]ων Θηραίων ἐλευθέρος, [ὅ κα λῆι], πλέν. Αἰ μὲν δέ κα κατέχ[ων]τι τὰν οἰκισίαν οἱ ἄποικοι, τῶν οἰκείων τὸγ καταπλέον[τα] ὕστερον εἰς Λιϐύαν καὶ πολιτήιας καὶ τιμᾶμ πεδέχ[εν] καὶ γᾶς τᾶς ἀδεσπότω ἀπολαγχάνεν. Αἰ δὲ κα μὴ κατ[έχ]ωντι τὰν οἰκισίαν μηδὲ οἱ Θηραῖοί μιν δύνανται ἐπικουρέ|ν, ἀλλὰ ἀνάγκαι ἀχθῶντι ἔτη ἐπὶ πέντε, ἐκ τᾶς γᾶς ἀπίμ[εν] ἀδιέως Θήρανδε ἐπὶ τὰ αὐτῶγ χρήματα καὶ ἦμεμ πολιάτας. Ὁ δέ κα μὴ λῆι πλὲν ἀποστελλοίσας τᾶς πόλιος, θανά[σι]μος τένται καὶ τὰ χρήματα ἔστω αὐτοῦ δαμόσια. Ὁ δὲ ἀποδεκόμενος ἢ ἀδήιζων ἢ πατὴρ υἱὸν ἢ ἀδελφεὸς ἀδελ|φεὸν παισεῖται ἅπερ ὁ μὴ λέων πλέν. Ἐπὶ τούτοις ὅρκια ἐποιήσαντο οἵ τε αὐτεῖ μένον[τ]ες καὶ οἱ πλέοντες οἰκίξοντες καὶ ἀρὰς ἐποιήσαντο τὸς ταῦτα παρϐεῶντας καὶ μὴ ἐμμένοντας ἢ τῶν ἐλλιϐύαι οἰκεόντων ἢ τῶν αὐτεῖ μενόντων. Κηρίνος πλάσσαντες κολοσὸς κατέκαιον ἐπα|ρεώμενοι πάντες συνενθόντες καὶ ἄνδρες καὶ γυναῖκες καὶ παῖδες καὶ παιδίσκαι · τὸμ μὴ ἐμμένοντα τούτοις τοῖς ὁρκίοις ἀλλὰ παρϐεῶντα καταλείϐεσθαί νιν καὶ καταρρὲν ὥσπερ τὸς κολοσός, καὶ αὐτὸν καὶ γόνον καὶ χρήματα. Τοῖσι δὲ ἐμμένοισιν τούτοις τοῖς ὁρκίοις καὶ τοῖς | πλέοισι ἐλλιϐύαν κ[αὶ] τ[οῖς μέ]νοισι ἐν Θήραι ἦμεν πολλὰ καὶ ἀγαθὰ καὶ αὐ[τοῖς καὶ γό]νοις.

« Dieu. La Bonne Fortune.

« Proposition de Damis, fils de Bathyclès.

« Vu la proposition faite par les Théréens et Kleudamas, fils d'Euthyclès, pour la prospérité de l'État et le bien du peuple de Cyrène, de rendre aux Théréens le droit de cité conformément aux traditions établies par nos ancêtres, tant ceux qui sont venus de Théra pour fonder Cyrène que ceux qui sont restés à Théra, étant donné qu'Apollon a accordé à Battos et aux Théréens qui ont fondé Cyrène de vivre prospères, tant qu'ils resteraient fidèles aux serments que nos ancêtres se sont jurés les uns aux autres quand ils ont envoyé l'expédition colonisatrice sur l'ordre d'Apollon Archégète ;

« A la Bonne Fortune !

« Plaise au peuple : les Théréens garderont, même à Cyrène, des droits civiques égaux dans les mêmes conditions [que les Cyrénéens] ; en outre tous les Théréens résidant à Cyrène auront à prêter le serment qu'ont autrefois prêté les autres et ils seront rangés dans une tribu, une phratrie et neuf

hétairies. On gravera ce décret sur une stèle de marbre blanc, qui sera placée dans le sanctuaire ancestral d'Apollon Pythien. On gravera également sur la stèle le texte du serment que les fondateurs ont prêté lorsqu'ils se sont rendus par mer en Libye avec Battos, quittant Théra pour Cyrène. La dépense nécessaire pour le marbre et pour la gravure sera prélevée par les préposés aux comptes sur les revenus d'Apollon.

Serment des fondateurs

« Résolution de l'Assemblée : puisqu'Apollon a ordonné spontanément à Battos et aux Théréens d'aller fonder Cyrène, les Théréens sont tout décidés à envoyer en Libye Battos comme archégète et roi ; les Théréens s'embarqueront pour l'accompagner. Ils s'embarqueront dans des conditions égales et semblables pour chaque famille, à raison d'un fils pour chacune. On dressera dans tous les villages un catalogue des hommes adultes. Parmi les autres Théréens, tout homme libre qui le voudra pourra s'embarquer. Si les colons parviennent à assurer leur établissement, celui de leurs compatriotes qui se rendra par la suite en Libye jouira de tous les droits civils et politiques et on lui attribuera par tirage au sort un lot de terre sans possesseur. Si au contraire ils ne parviennent pas à assurer leur établissement, et si, les Théréens ne pouvant leur porter secours, ils sont accablés par la nécessité pendant cinq ans, ils rentreront alors, sans crainte, de leur pays à Théra pour récupérer leurs biens et ils y seront citoyens. Qui refusera de s'embarquer, alors que la cité l'aura désigné pour l'expédition, sera passible de la peine de mort et ses biens seront confisqués. Qui l'aura recueilli ou aura tenté de lui assurer l'impunité, même si c'est un père qui aide son fils ou un frère son frère, sera frappé de la même peine que le réfractaire ». Selon les termes du décret, ils prononcèrent des serments, tant ceux qui restaient ici que ceux qui s'embarquaient pour fonder la colonie, et ils proférèrent des imprécations contre qui transgresserait ces serments et n'y serait pas fidèle, tant parmi ceux qui habiteraient en Libye que parmi ceux qui restaient ici. Ils façonnèrent des images de cire et les firent brûler et proférèrent les imprécations tous ensemble, hommes, femmes, garçons et filles : « Qui ne sera pas fidèle à ces serments, mais les

transgressera, qu'il fonde et se liquéfie comme ces images, lui, ses enfants et ses biens. Pour ceux qui seront fidèles à ces serments, tant ceux qui partent pour la Libye que ceux qui restent à Théra, puissent-ils connaître, eux et leurs enfants, toutes sortes de prospérités ! »

Cette inscription se compose de plusieurs éléments qu'il importe de bien distinguer. Elle rapporte d'abord un décret de Cyrène qui confirme aux Théréens en résidence dans cette ville le droit de cité qu'ils y possédaient traditionnellement depuis l'origine, mais qui devait être tombé en désuétude. Il s'agit en somme d'un décret d'isopolitie : son intérêt pour l'histoire de Cyrène au IVe siècle sera signalé en son temps. L'important pour l'objet actuel de notre étude est que les considérants se réfèrent aux serments prononcés à Théra lors du départ de l'expédition colonisatrice et qu'après le texte du décret, on a prétendu transcrire « le serment des fondateurs », avec un titre en grosses lettres, Ὅρκιον τῶν οἰκιστήρων, qui occupe une ligne entière.

L'adjonction d'un serment à un décret concédant l'isopolitie n'a rien d'exceptionnel[1]. Ce qui est plus original, c'est que l'on prenne comme formule de serment non un texte rédigé pour la circonstance, mais un texte plus ancien, considéré comme vénérable parce qu'il a servi dans une occasion particulièrement solennelle. Mais l'inscription de Cyrène, paradoxalement, ne rapporte pas, quoi qu'elle dise, la formule même du serment des fondateurs.

En effet on n'y trouve rien qui ressemble aux formules de serment que tant d'autres textes épigraphiques nous ont rendues familières. En revanche on y trouve : 1° un décret de l'assemblée du peuple de Théra (lignes 24 à 40) ; 2° le récit, sur le mode historique, des cérémonies religieuses, avec serments et imprécations, qui accompagnèrent ce décret (lignes 40 sq.). A cette occasion, on nous donne bien le texte de ces imprécations (lignes 46 sq.), mais non celui du serment. Toutefois, il est évident que ce dernier avait pour objet de garantir l'exécution du décret.

Que faut-il conclure de cette discordance inattendue entre

(1) Cf., entre autres, *Inscr. Cret.*, III, p. 49 sq., le traité d'isopolitie entre Hiérapytna et sa colonie chez les Arcadiens de Crète, texte dans lequel toute la formule du serment se trouve conservée : l. 11 sq.

le titre du document, dont la transcription sur la stèle avait pourtant été expressément prescrite (ligne 18 : καταγράφεν καὶ τὸ ὅρκιον ἐς τὰν στάλ[αν]), et la teneur même de ce document ? Si le serment original des fondateurs n'a pas été transcrit, c'est sans doute qu'on n'en possédait pas le texte. On s'est borné à reproduire les documents dont on disposait, c'est-à-dire, comme le ton et le style de l'inscription le révèlent assez, un passage d'une chronique relative à la fondation de la cité. Les Théréens en résidence à Cyrène et leur ami ou proxène cyrénéen Kleudamas, fils d'Euthyclès, qui avait introduit leur requête[1], devaient avoir apporté à l'assemblée, comme pièce justificative, un texte dont l'autorité a emporté l'adhésion des Cyrénéens[2].

Cette chronique, invoquée par les Théréens, était sans doute une chronique de Théra : on n'est donc pas surpris des remarquables concordances qu'elle présente avec la version « théréenne » de la fondation chez Hérodote[3]. La seule divergence appréciable est dans le rôle de premier plan attribué à Battos par le décret des Théréens : ἐπεὶ Ἀπόλλων αὐτομάτιξεν[4] Β[άτ]τῳ καὶ Θηραίοις ἀποι[κίξαι] Κυράναν... Dans Hérodote, on s'en souvient, c'est à Grinnos que l'oracle d'Apollon ordonne, sans qu'il l'ait demandé, d'aller fonder une colonie en Libye. Mais le rôle du vieux roi impotent, πρεσβύτερος καὶ βαρύς, devait disparaître bien vite derrière celui du jeune héros fondateur que les Théréens désignent comme chef et roi de la future colonie. On ne peut guère s'étonner que le document reproduit sur notre stèle mette, lui aussi, Battos au premier plan[5].

(1) J'interprète ainsi la construction avec asyndète des l. 2-3 : περὶ ὧν λέγοντι τοὶ Θηραῖοι Κλευδάμας Εὐθυκλεῦς κτλ... Une inscription inédite de Cyrène, datant du IVe s., présente une construction du même type : τοὶ συμπρεσβεύσαντες ἀπὸ τᾶς ἁμᾶς πόλιος Αἰγλάνωρ Ἀλεξάνδρω κτλ...

(2) Voici quelques textes où des historiens sont cités ou mentionnés comme des autorités : arbitrage des Rhodiens entre Priène et Samos, *Syll.*, 3e éd., 599, n. 16 ; *Inschr. von Magnesia*, 46, 13 ; *Syll.*, 3e éd., 685, 93.

(3) Ferrabino, *Riv. Fil. class.*, 56, 1928, p. 250 sq., a cru voir des différences essentielles entre le « pseudo-décret » de la stèle et le « pseudo-décret » d'Hérodote. Ses arguments ne me paraissent pas probants.

(4) Le mot rare αὐτομάτιξεν marque fortement que l'initiative est venue d'Apollon. Ferrabino, *l. c.*, a bien marqué le rapprochement avec Pindare, *Pyth.*, IV, 60 : αὐτομάτῳ κελάδῳ.

(5) Ferrabino, *l. c.*, tire argument de cette remarque pour affirmer abusive-

Le décret de Théra ne peut pas être considéré comme un document authentique[1]. La transmission fidèle de pièces d'archives remontant à une date aussi haute (milieu du VIIe siècle) serait un phénomène unique. Bien que le régime politique de Théra au VIIe siècle nous soit à peu près inconnu dans le détail[2], on ne voit guère comment la monarchie, qui était certainement encore le régime en vigueur dans l'île, aurait pu laisser la décision à l'assemblée du peuple dans une affaire aussi grave. Ce décret doit donc avoir été forgé postérieurement, à une époque où il était tout naturel que la fondation d'une colonie dépendît de l'*ecclesia*.

Un autre indice que le décret est apocryphe, c'est que la colonie s'y trouve désignée par son nom de Cyrène. Ce nom, bien entendu, ne pouvait être fixé avant la fondation, d'autant que celle-ci, nous le savons par Hérodote, n'eut lieu que des années plus tard sur l'emplacement définitif. Nous sommes donc en présence d'un document fabriqué après coup. Il ne dérive pas du texte d'Hérodote, comme on pourrait le croire. Car, s'il est vrai qu'on y retrouve les principales indications données par l'historien en IV, 153 (départ obligé d'un fils par famille, recrutement des colons dans les différents bourgs de l'île, rôle directeur confié à Battos), les nombreuses prescriptions légales, si détaillées, énumérées dans la suite du décret de Théra, peuvent difficilement être dues à l'imagination d'un érudit brodant sur les données d'Hérodote. On pensera plutôt que ces détails, qui ont un caractère concret et authentique, correspondent, ainsi que la description des cérémonies religieuses qui accompagnaient le serment, au souvenir précis, conservé par la tradition, de la sévère contrainte à la fois religieuse et sociale dont fut entouré le départ de la colonie[3]. Il y a d'ailleurs dans l'utili-

ment le caractère purement cyrénéen de la tradition suivie par les rédacteurs de la *Stèle des Fondateurs*.

(1) Cf. P. Roussel, *REG*, 49, 1936, p. XLII.

(2) Cf. Hiller von Gärtringen, *Thera* I, p. 145 sq., 169 sq. ; *RE*, V A, 2279 sq. (cf. *ibid.*, 2292 sq. sur la colonisation de Cyrène) ; *Klio*, 33, 1940, p. 57-72, *Alt-Thera vor der Gründung von Kyrene*.

(3) P. Roussel, *l. c.* Pour les imprécations, on comparera Hérodote, I, 165. Cf. le décret des Locriens Hypocnémidiens pour la colonisation de Naupacte (*Syll.*, 3e éd., 47 ; Tod, *Greek Hist. Inscr.*, 25), surtout aux lignes 37 sq.

sation des figurines de cire au cours d'un rite collectif quelque chose de très archaïque[1].

Le texte d'Hérodote et celui de notre inscription doivent plutôt dériver d'un original commun, quelque chronique de Théra, dont l'autorité s'est imposée d'une part au grand écrivain du Ve siècle, et, d'autre part, à l'assemblée du peuple de Cyrène au début du IVe siècle. Elle représente donc pour nous un document capital.

Les autres sources, dans l'ensemble, n'apportent rien de neuf[2] : elles remontent presque toutes à Pindare ou à Hérodote et l'historien n'a guère à s'y arrêter. Une seule mérite considération : vers le milieu du IIe siècle av. J.-C. Ménéclès de Barcé, un érudit local, compose des Λιβυκαὶ ἱστορίαι, qui semblent avoir été non pas une histoire suivie, mais plutôt un recueil de récits indépendants relatifs à la Cyrénaïque[3]. Cet écrivain, à en juger par les rares extraits qui sont parvenus jusqu'à nous, n'est pas un compilateur méprisable. Il sait faire preuve d'esprit critique, et cette qualité apparaît surtout dans le passage où il nous narre à son tour la fondation de Cyrène.

Une scolie de Pindare en a conservé le texte[4] : le scoliaste oppose l'opinion qui attribue le départ de Battos à son bégaiement et celle qui voit dans des troubles politiques l'origine de cette aventure. « Ménéclès en tout cas, dit-il, considère comme vraisemblable l'explication par les troubles politiques, et celle par le bégaiement comme légendaire. Il raconte que, les Théréens s'étant divisés en deux factions rivales, Battos était le chef de l'une d'elles. Les deux partis en vinrent aux mains : les partisans de Battos furent chassés de la ville et bannis du pays. Renonçant à rentrer dans leur patrie, ils délibéraient sur les moyens de fonder une colonie. Battos se rendit à Delphes et interrogea l'oracle sur leur affaire : devaient-ils poursuivre la lutte jusqu'au bout ou bien aller fonder ailleurs une colonie ? Le dieu prophétisa :

(1) La mention des *kolossoi* reparaît dans les lois sacrées gravées au IVe s. : *SEG*, IX, 72, l. 117 et 121. Cf. *infra*, p. 298, n. 5.

(2) Textes rassemblés dans L. Vitali, *Fonti*, p. 48 sq.

(3) Jacoby, *F. Gr. Hist.*, III A, *Kommentar*, p. 222 sq.

(4) *Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 97 ; Vitali, *Fonti*, p. 50 ; *FHG*, IV, 449 ; *F. Gr. Hist.*, III A, p. 83 sq.

Battos, de tes deux projets le premier ne vaut rien, mais le second est sage. Pars! Abandonne ta patrie insulaire! Le continent vaut mieux pour toi, etc... »[1].

Cette version des événements paraît, au premier abord, plus digne de foi, πιθανωτέρα, que les autres : c'est bien pourquoi Ménéclès la préfère. Que l'oracle lui-même soit d'une authenticité douteuse, on en conviendra aisément. H. W. Parke l'a commenté d'une façon très séduisante[2], en suggérant que nous aurions là la réponse non pas à la première consultation de Battos, mais à celle que mentionne Hérodote (IV, 157) après l'installation des Théréens à Platéa. Divers détails du texte s'expliqueraient mieux dans cette hypothèse. Ainsi, par exemple, le verbe ἐρευνᾶν, qui indique une tentative et non un projet, de même que l'expression πρότερον δόλον, qui ferait allusion à cette tentative malheureuse. On comprend mieux aussi que l'oracle n'ait pas besoin de mentionner la Libye, puisque les colons y sont déjà : il se borne à leur conseiller de passer de l'îlot sur le continent. Ménéclès, trouvant ce texte dans quelque recueil qui en précisait insuffisamment l'origine, l'aura pris pour le premier oracle donné à Battos, et en aura tiré argument pour renforcer une interprétation rationaliste de la légende de fondation.

Je suivrais volontiers, pour ma part, ces vues ingénieuses, sans oublier cependant qu'une objection peut leur être faite, à laquelle Parke ne s'est pas arrêté : lorsque les colons de Platéa consultèrent l'oracle, ils en reçurent une réponse qu'Hérodote nous a transmise sous la forme d'un distique plein d'ironie[3], et ce texte n'a rien de commun avec celui de Ménéclès de Barcé. Mais il n'est nullement exclu qu'on ait connu plusieurs versions de cet oracle, comme il en existe du précédent.

Quoi qu'il en soit, le témoignage de Ménéclès, si on le rapproche du passage d'Hérodote où on voit les Théréens s'opposer par la force au retour des colons dans l'île, donne à penser que des discordes civiles ont bien pu favoriser l'émigration vers la Libye. On se souvient que la *Stèle des*

(1) Je suis le texte de Jacoby, en laissant de côté les trois derniers vers de l'oracle, dont le texte est corrompu et le sens très incertain.

(2) *Hermathena*, 27, 1938, p. 72 sq.

(3) IV, 157 ; cf. *infra*, p. 117.

Fondateurs précise les conditions dans lesquelles, en cas d'échec de la tentative de colonisation, chaque colon pourrait rentrer en possession de ses biens sur le sol de la métropole. Il avait donc dû, au départ, faire abandon de ses terres, sans doute au profit de ses proches, puisqu'il partait un fils par famille. Ainsi la colonisation paraît avoir été, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, le moyen de résoudre un problème social : celui de la surpopulation et du manque de terres[1]. Mais il est remarquable que l'État lui-même ait pris en mains l'opération, qu'il en ait réglé les modalités, qu'il ait prévu un châtiment aussi rigoureux à l'égard des éventuels réfractaires. L'oracle de Delphes n'a été consulté par les pouvoirs publics de Théra que pour donner la sanction de la plus haute autorité religieuse à une opération déjà décidée[2]. Peut-être aussi a-t-il joué dans cette occurrence le rôle d'un office central de renseignements géographiques, orientant les futurs colons vers les espaces encore libres : il a pu indiquer aux Théréens l'Afrique qu'ils ignoraient. P. Roussel a rapproché l'expédition dirigée par Battos du rite du *ver sacrum*, bien connu dans l'Italie ancienne[3]. Le grand luxe de rites magiques et de cérémonies religieuses dont s'accompagne toute l'affaire n'a rien qui puisse surprendre à cette époque reculée, où toute action collective, même inspirée par des nécessités purement matérielles, tend spontanément à revêtir un caractère sacré.

On ne manquera pas de remarquer, s'il faut ajouter foi aux renseignements d'Hérodote, combien les compagnons

(1) Platon a mentionné cette στενοχωρία comme une cause de la colonisation : *Lois*, IV, 707 *e* sq. Cf. Jardé, *La formation du peuple grec*, p. 222 sq. ; A. Aymard, dans Halphen-Sagnac, *Peuples et Civilisations*, I, *Les premières civilisations*, nouvelle éd. 1950, p. 440 ; *RE*, I, 2824, s. v. Ἀποικία (Oehler).

(2) Le rôle joué dans cette affaire par l'oracle de Delphes a été étudié par H. W. Parke, *The Delphic Oracle*, p. 79 sq., mais l'auteur n'a pas utilisé le témoignage de la *Stèle des Fondateurs*. Rapprochement avec une inscription de Dalmatie : L. Robert, *BCH*, 69, 1935, p. 502 sq. Les textes oraculaires relatifs à Cyrène figurent dans R. Hendess, *Oracula graeca*, Diss. Halle 1877, p. 16 sq., 54 sq., n° 78-82. On a longtemps prétendu que ces oracles étaient extraits d'un poème chresmologique : ainsi Scholl, *Philologus*, 10, 1855, p. 43 sq. ; Studniczka, *Kyrene*, p. 100 ; Macan, *Herodotus IV-VI*, II, p. 269 sq. Mais cette hypothèse a été réfutée avec de bonnes raisons par Malten, *Kyrene*, p. 96 sq. ; Jacoby, *RE*, *Supp.* II, 434 ; Legrand, *Hérodote*, *CUF*, IV, p. 157 sq.

(3) P. Roussel, *REG*, 49, 1936, p. XLII.

de Battos sont peu nombreux : les deux pentécontores qui les emportent vers la Libye peuvent difficilement, en comptant les rameurs, avoir porté plus de deux cents personnes pour une aussi longue traversée[1]. Nous mesurons là de nouveau le cadre restreint de la cité antique : l'émigration de deux cents personnes suffit à résoudre un grave problème social. C'est que l'île de Théra est d'une superficie réduite : 81 kilomètres carrés seulement. Les quelques lopins de terre récupérés à l'occasion de ce départ n'étaient donc nullement négligeables.

En résumé, voici comment on peut se représenter le déroulement des faits. Vers le milieu du VII[e] siècle[2], une crise politique et sociale, due à la surpopulation, éclata à Théra à l'occasion de mauvaises récoltes. Les Théréens députèrent à Delphes pour consulter l'oracle sur l'opportunité d'une émigration forcée. Le dieu leur répondit d'aller fonder une colonie en Libye. Le commandement de l'expédition fut confié à un certain Aristotélès, le futur Battos. Il partit avec les citoyens qui avaient été désignés pour le suivre, au nombre de deux cents tout au plus. Après avoir touché la Crète et pris à Itanos un pilote crétois, ils gagnèrent la côte de Libye, où ils fondèrent un premier établissement dans une île nommée Platéa.

(1) Cf. *RE*, XIX, 529 sq., s. v. *Pentekontoros* (F. Miltner). Les dimensions approximatives d'une pentécontore sont évaluées à 32 mètres de long sur 6 à 7 mètres de large : c'est la taille d'un gros caïque. Cf. V. Bérard, *Les navigations d'Ulysse*, II, *Pénélope et les barons des îles*, p. 32 sq. [H. Schaefer, *Rhein. Mus.*, 95, 1952, p. 148, compte 80 hommes sur chaque navire].

(2) Pour la justification de cette date, cf. *infra*, p. 120 sq.

CHAPITRE IV

LA FONDATION DE CYRÈNE

L'identification de Platéa remonte à Pacho. Le hardi voyageur français suivait la côte depuis Alexandrie, en quête de vestiges antiques et de ruines sarrasines. Marsa-Matrouh (alors Berek-Marsa), Soloum (Akaba-el-Kebir-el-Soloum), Tobrouk (ou Toubrouk) avaient marqué les principales étapes de son voyage. Il y avait reconnu respectivement les sites de Paraetonium, de Catabathmus Magnus, d'Antipyrgos. Il parvient ensuite au fond du golfe de Bomba. Voici comment il décrit ces lieux[1] : « La petite baie dont j'ai fait mention est environnée à son extrémité orientale de terres couvertes de lagunes et de plantes marines. Ces marécages sont le séjour, en été, d'une prodigieuse quantité de grenouilles, qui donnèrent dans l'antiquité leur nom au port *Batrachus*[2] (...). Une belle source d'eau sulfureuse, nommée Aïn-el-Gazal, forme un ruisseau à quelques pas de ce port et confirme ainsi les autres détails que donne le *Périple* anonyme sur ce lieu[3] (...) Nous quittâmes Aïn-el-Gazal le 30 [novembre 1824] ; Nous eûmes beaucoup de peine à traverser les bords glissants de l'anse : après avoir franchi ce passage, nous marchâmes, en contournant au nord-ouest sur un sable uni, entre les bords de la mer et les collines de Toubrouk[4], qui à ce point s'en rapprochent tellement qu'elles les côtoient à une distance de quelques minutes. Dès que nous fûmes arrivés à la hauteur

(1) *Voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque...*, p. 51.

(2) *RE*, III, 145, s. v. Βάτραχος Λιμήν.

(3) *Stadiasm.* 40 = *GGM*, I, p. 442.

(4) Pacho donne ce nom à la ligne des hauteurs qui suit la côte depuis Tobrouk, bien que cette ville soit éloignée de 60 kilomètres à cet endroit.

de l'anse, je vis une petite île plate peu éloignée de la côte ; et de ce même point j'aperçus au large dans le nord-ouest l'île rocailleuse et élevée de Bomba. Selon le périple de Scylax, nul doute que je n'eusse devant moi l'île Aedonia, et que je ne visse la fameuse Platée dans celle qui élevait plus loin ses flancs escarpés au-dessus des flots de la mer ».

On peut difficilement rechercher ailleurs que dans les passages de Bomba l'île où vinrent aborder Battos et ses compagnons. Hérodote la situe à l'est de Cyrène : la côte n'offre dans cette région que des îlots infimes en dehors des deux îles du golfe de Bomba, l'île *El-Bourda* ou *Bomba* et l'île *Seal* ou *El-Maracheb*. Or le Pseudo-Skylax place Aedonia et Platéa entre *Petras Magnus* d'une part, port mal identifié, mais à coup sûr situé entre Tobrouk et Aïn-el-Gazala, et, d'autre part, le cap *Chersonèse*, qui est certainement Ras-et-Tin. Strabon n'en fait pas mention. Ptolémée et le *Stadiasme* anonyme ne parlent que d'*Aedonia*[1]. Stéphane de Byzance cite seulement Πλατεῖα, νῆσος Λιβύης[2].

Tels sont les éléments que fournissent les textes. L'île Seal n'est guère qu'un îlot bas et sans ressources, tandis que l'île Bomba, plus étendue et plus haute, offre seule, semble-t-il, des possibilités pour l'installation d'une colonie. Pacho a vu des navires chercher refuge à l'abri de ses côtes escarpées[3]. On doit donc, sans grand risque d'erreur, reconnaître en elle la Platéa qui servit d'asile aux premiers colons théréens[4].

Cette installation sur une île côtière n'est point rare dans les récits de colonisation : les nouveaux arrivants trouvaient là, en face d'une terre inconnue, donc hostile, une sécurité appréciable et une base commode pour leurs progrès ulté-

(1) *RE*, I, 474, s. v. *Aedonia* (Pietschmann).

(2) Skylax, 108 (*GGM*, I, p. 83) ; *Stadiasm.* 41 (*ibid.* p. 442) ; Ptolémée, IV, 5, 34 (Didot-Müller, p. 727) ; Stéph. Byz., *s. v.*

(3) *O. c.*, p. 52.

(4) Müller, *GGM*, I, p. 442, n., pense que Platéa et Aedonia pourraient être deux noms différents pour la même île (Bomba), car il estime que l'îlot Seal est trop peu important pour avoir un nom. Le nom même de Πλατεῖα lui paraît peu indiqué pour une île rocheuse et aurait été emprunté à la côte plate du continent voisin. En fait l'île Bomba présente une silhouette tabulaire qui justifie très suffisamment son nom. On connaît d'autres exemples de ce même nom appliqué par les Grecs à des îles non point basses, mais tabulaires : ainsi l'île de Paxos (dans les Iles Ioniennes) a porté le nom de *Plateia:* V. Bérard, *Les navig. d'Ulysse*, I, *Ithaque et la Grèce des Achéens*, p. 293 sq.

rieurs[1]. Pourtant le séjour de Battos et de ses compagnons à Platéa fut bref : au bout de deux ans déjà, découragés par les difficultés qu'ils rencontraient (οὐδὲν γάρ σφι χρηστὸν συνεφέρετο), ils députèrent de nouveau à Delphes, accusant de mensonge l'oracle qui leur avait promis la prospérité dans leur nouvelle résidence. Le dieu leur répondit ironiquement : « Si, *sans y être allé*, tu connais mieux que moi, *moi qui m'y suis rendu*, la Libye, cette terre à moutons, j'ai grand respect pour ta science ! ». Dociles, les Théréens passèrent de Platéa sur le continent[2].

On n'a pas encore cherché à Bomba les vestiges de cette colonisation éphémère. Certes, on ne peut espérer y découvrir grand chose, mais s'il existe une chance de trouver trace d'une installation antérieure à l'arrivée des Théréens, c'est là qu'il conviendrait avant tout de faire porter les investigations. L'histoire de Corôbios, on l'a vu, pourrait trouver sa justification historique dans l'existence d'un comptoir crétois en ce point abrité d'une côte inhospitalière[3]. Ptolémée parle d'une lagune proche de *Paliure*, remarquable par ses coquillages[4]. *Paliure* était, on le sait par maint témoignage, une localité voisine du golfe de Bomba, juste à l'ouest du port de *Batrachos*.

La côte est en effet basse et marécageuse depuis Aïn-el-Gazala[5]. Les coquillages signalés peuvent avoir dès les hautes époques attiré les pêcheurs : on se souvient que Corôbios était lui-même un pêcheur de murex. L'exploration archéologique de la région de Bomba devra donc être faite un jour : elle réserve peut-être des surprises.

Sur le continent les Grecs s'établirent, nous dit Hérodote[6] en face de l'île, ἀντίον τῆς νήσου, dans un lieu qui s'appelait

(1) L'exemple classique est celui de Cumes (J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie mérid. et de la Sicile*, p. 47 sq.), ou celui de Syracuse (Thucydide, VI, 3). Cf. aussi les colonies du Pont-Euxin, qui ont été souvent installées dans une île côtière ou une presqu'île : Jardé, *La formation du peuple grec*, p. 226.

(2) Hérodote, IV, 157 ; cf. Plutarque, *De Pythiae oraculis*, 27, 408 *a*.

(3) Cf. *supra*, p.102.

(4) IV, 4, 5 (Didot-Muller, p. 669) ; Strabon, XVII, 838. Cf. *RE*, XVIII, 2, 152 (F. Windberg), s. v. Παλίουρος.

(5) Barth, *Wanderungen durch die Küstenländer des Mittelmeeres*, p. 506 sq.

(6) IV, 158.

Aziris, Ἄζιρις[1], le long d'un cours d'eau, au milieu des vallons boisés. Ils y restèrent six ans. La septième année, les Libyens les persuadèrent de se laisser conduire dans une contrée plus favorable[2]. Ils partirent vers l'Ouest, traversèrent de nuit la région d'Irasa, par une ruse des Libyens qui voulaient éviter qu'ils ne s'y arrêtassent, et parvinrent enfin auprès de la source d'Apollon[3] : là leurs guides leur conseillèrent de s'établir à demeure, « car ici, disaient-ils, le ciel est percé », ἐνθαῦτα γὰρ ὁ οὐρανὸς τέτρηται, autant dire qu'il y pleut souvent.

L'emplacement d'Aziris est discuté. Pacho le reconnaît sur les bords de l'*Ouadi-Temmimeh*, torrent d'ordinaire asséché qui se jette dans la mer en face de Platéa[4]. Ces lieux, actuellement fort désolés, sont bien loin d'évoquer l'Aziris aux ombrages touffus chantée par Callimaque[5]. Ce fait, joint à la mention qu'on trouve dans d'autres textes[6] d'un port Ἄζαρις ou Ἄζυλις, certainement situé à l'ouest du cap Chersonèse, entre Ras-et-Tin et Derna, a conduit certains savants, en particulier Müller[7], à placer l'Aziris d'Hérodote dans cette région très éloignée de Bomba, en un point appelé *Ouadi-Adjik*. Il est constant, au dire des voyageurs (Pacho, Barth), que la région du cap Chersonèse offre une végétation plus riche que les maigres buissons qui aujourd'hui décorent les rives de l'Ouadi-Temmimeh. Toutefois le témoignage

(1) *RE*, II, 2643, s. v. *Aziris 2* (Pietschmann).

(2) La conjecture de Madvig, adoptée par Legrand, παραφησάμενοι, ne s'impose nullement et le texte des manuscrits, παραιτησάμενοι, doit être conservé. En effet le site de Cyrène est incontestablement beaucoup plus favorable à une installation permanente que celui du golfe de Bomba : il n'y a donc aucune raison de supposer que les Libyens aient menti en le conseillant aux Grecs.

(3) Il faut rattacher à cette migration vers l'ouest la légende selon laquelle Apollon, sous la forme d'un corbeau, aurait guidé les colons de Battos vers le site de la ville : Callimaque, *Hymnes*, II, 65 sq.

(4) Pacho, *o. c.*, p. 53 ; Gsell, *Hérodote*, p. 122-123 ; Pietschmann, *RE*, II, 2643.

(5) *Hymnes*, II, 89. On connaît plusieurs formes du nom : Ἄζιρις (Hérodote), Ἄζιλις, (Callimaque), Ἄζιρος (cité par Steph. Byz., s. v. Ἄζιλις). V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, 2e éd., II, p. 303, croyait retrouver dans le nom d'Aziris une racine sémitique et supposait qu'il y aurait eu là une ancienne échelle des Phéniciens. Mais Aziris n'est donné nulle part comme un port.

(6) *Stadiasm.* 46 (*GGM*, I. p. 444) ; Ptolémée, IV, 5, 2 (Didot-Müller, p. 675).

(7) *GGM*, I, p. 444, n. Pacho, *o. c.*, p. 86, n. 1, avait déjà bien vu le problème et s'était décidé pour l'Ouadi-Temmimeh.

d'Hérodote est formel : or l'Azaris du *Stadiasme* ou l'Azulis de Ptolémée ne peuvent en aucune façon être considérées comme faisant face à Platéa. D'autre part, il ressort du récit d'Hérodote que les Grecs, dans leur voyage vers Cyrène, traversent Irasa, qui est bien identifiée par Pacho avec Erasem, à quatre heures de marche au-dessus du golfe de Bomba. Depuis Ouadi-Adjik ils auraient dû revenir en arrière pour aller passer là-bas. Aziris doit donc être cherchée à l'Est d'Erasem. Notons enfin que toute la conduite des colons de Battos depuis leur arrivée à Platéa, respire une sorte d'appréhension devant un continent qui leur paraît hostile. Il n'est pas vraisemblable que, contraints par l'oracle d'abandonner l'îlot misérable qui leur avait d'abord servi de refuge, ils aient été chercher bien loin l'emplacement de leur nouvelle installation. Ils se bornent à passer sur la terre ferme, et restent en vue de leur premier asile. Ce n'est que plus tard, après avoir lié amitié avec les indigènes, qu'ils se décident, devant les incommodités de leur nouveau séjour (les « vallons boisés » n'en étaient donc pas si enchanteurs !), à suivre les conseils de leurs récents amis pour émigrer vers l'intérieur. Les bords de l'Ouadi-Temmimeh, malgré leur maigre végétation et les horizons désolés qui les entourent, répondent seuls topographiquement aux indications d'Hérodote.

Celui-ci n'a d'ailleurs point fait, notons-le, d'Aziris une ville (πόλις), mais un canton (χῶρος)[1]. C'était sans doute le nom donné par les indigènes à toute cette région orientale de la péninsule cyrénéenne ; il est très vraisemblable qu'elle s'étendait plus au Nord jusqu'aux environs du Cap Chersonèse (Ras-et-Tin), ce qui justifierait le nom qu'il reçoit, dans le Pseudo-Skylax, de Χερρόνησοι Ἀζιλίτιδες selon la conjecture séduisante de Müller[2]. Comme la région de Ras-et-Tin est verdoyante et accidentée, l'ensemble du canton devait passer pour fertile ; n'était-ce pas là d'ailleurs que les caravanes arrivant d'Égypte par la piste du littoral voyaient apparaître les premiers ombrages depuis le delta du Nil ? Hérodote, lui, était plutôt venu à Cyrène par mer, la voie la plus commode, la plus sûre et la plus rapide. Il ne disposait donc sur les

(1) Cf. Steph. Byz., s. v. Ἄζιλις..

(2) *GGM*, I, p. 42, 83, 444 (n.).

confins orientaux de la Cyrénaïque que de renseignements indirects : on conçoit qu'il ait pu ainsi (et Callimaque n'a pas voulu le démentir) commettre une légère inexactitude en attribuant à l'Ouadi-Temmimeh les agréables verdures (νάπαι κάλλισται) qui ne se montrent en fait dans le canton d'Aziris que plus au Nord.

La région d'Irasa (Ἴρασα) a été reconnue avec beaucoup de vraisemblance par Pacho auprès de la source Ersen ou Erasem[1]. Il faut lire dans la relation de ce voyageur le tableau qu'il trace de ce site charmant. Après avoir monté pendant quatre heures au-dessus des terres desséchées de la plaine côtière, il débouche dans un endroit riant et escarpé. Une fertile terre rouge remplace le sol aride, les rochers sont couverts de mousse, et une forêt de genévriers, d'oliviers et de thuyas se présente à la vue : il faut deux heures pour la traverser. Les Nubiens et les Égyptiens de sa suite ne cachent pas leur surprise devant le spectacle de cette nature aimable. Nous avons là, sans doute, la fontaine Thesté au bord de laquelle les Grecs défirent l'armée d'Apriès[2]. On comprend que les Libyens Giligames, qui habitaient les confins orientaux de la Cyrénaïque[3], aient tenu à faire passer de nuit leurs hôtes grecs dans le coin le plus séduisant de leur pays, de crainte qu'ils ne voulussent s'y installer à demeure. Que la région de Cyrène soit plus fertile et plus arrosée encore, cela ne leur importait guère : elle ne faisait pas partie de leur propre territoire, mais appartenait à leurs voisins, les Asbystes[4].

Voici donc Battos et ses hommes parvenus auprès de la source d'Apollon (ἐπὶ κρήνην λεγομένην εἶναι Ἀπόλλωνος) déjà vénérée par les indigènes. La ville de Cyrène est fondée. A quelle date exacte peut-on placer cet événement ? Si l'on fait abstraction des dates hautes (1336/1333 et 761/758/752) indiquées par Eusèbe dans la version latine de saint Jérôme, dates dont la signification a été étudiée plus haut[5], documents

(1) Pacho, *o. c.*, p. 83 sq. ; *RE. Supp.* IV, 798, s. v. *Irasa ;* Barth, *o. c.*, p. 567.
(2) Hérodote, IV, 159.
(3) *Ibid.*, 169.
(4) *Ibid.*, 170.
(5) Cf. *supra*, p. 70 sq. La date haute est un reflet des traditions épiques locales, connues de Pindare et d'Eratosthène ; la date intermédiaire remonte à un ancien comput par générations de quarante ans.

archéologiques et témoignages historiques s'accordent à placer la fondation de la ville dans la deuxième moitié du VIIe siècle. La statuette de fer de l'Apollonion[1], les tessons proto-corinthiens de l'Artemision[2] ne permettent pas, par eux-mêmes, de préciser davantage cette date. Quoique divergentes, les indications des auteurs sont moins vagues. Eusèbe fournit une date basse voisine de 631[3]. Quelles que soient les réserves que l'on veuille formuler sur la valeur de sa chronologie, son témoignage en ce qui concerne Cyrène n'en conserve pas moins un grand poids parce qu'il remonte très probablement au grand érudit cyrénéen Eratosthène, qui devait être mieux renseigné qu'un autre sur l'histoire de sa ville natale[4].

La seule autre date précise que les textes nous aient conservée est celle de Solin (fin du IVe siècle ap. J.-C.), qui situe la fondation de la ville dans la 45e olympiade, pendant le règne, à Rome, d'Ancus Marcius, et 586 ans après la prise de Troie[5]. Toutes ces précisions seraient les bienvenues si elles ne se contredisaient pas entre elles. La 45e olympiade, cela nous amène aux premières années du VIe siècle : 600-596. Or Ancus Marcius, au dire de Solin lui-même[6], régna de 639 à 615. Quant à la 586e année après la guerre de Troie, dans la chronologie d'Eratosthène qui paraît suivie par Solin[7], elle donne la date de 1184-586 = 596 avant J.-C.

On pourrait être tenté d'accorder plus de poids à cette dernière date, garantie par deux indications au lieu d'une. Mais il apparaît tout de suite que la mention d'Ancus Marcius offre un repère plus sûr : aux yeux de Solin, la chronologie

(1) Cf. *infra*, p. 343.
(2) *Afr. It.*, IV, p. 178 sq., 190 sq.
(3) Texte latin de St-Jérôme (Éd. Helm, p. 96) : Ol. XXXVII, 1 = 632/1. Version arménienne (Éd. Karst, p. 185) : Abraham 1385 = 631. Cf. l'exposé de Busolt, *Griech. Gesch.*, I, 2e éd., p. 482, n. 3 (clair et documenté). Cf. aussi Beloch, *Griech. Gesch.*, 2e éd., I, 2, p. 256 sq. ; Éd. Meyer, *Gesch. des Altertums*, 2e éd., III, p. 436 sq. ; Broholm, *RE*, XII, 157 ; A. R. Burn, *JHS*, 55, 1935, p. 140. Déjà Thrige, *Res Cyr.*, p. 91 sq., donne un exposé correct des divers aspects du problème.
(4) Cf. *supra*, p. 70.
(5) Solin, XXVII, 44 (Mommsen. 2e éd., p. 125).
(6) Solin, I, 23 (*ibid.*, p. 6). Ancus Martius meurt dans la 41e olympiade.
(7) Cf. Busolt, *l. c.*

des rois de Rome est soigneusement établie et ne donne lieu à aucune incertitude. Il est donc préférable d'admettre qu'une erreur de chiffre s'est glissée dans le calcul des olympiades, ou dans celui de la date en fonction de la prise de Troie, et qu'un copiste a maladroitement corrigé l'autre, rétablissant, mais dans l'erreur, l'accord des deux dates. La mention d'Ancus Marcius, sans doute, ne correspondait pas dans son esprit à une notion aussi précise et n'a pas éveillé la méfiance. On peut supposer, *exempli gratia*, qu'il s'agissait dans le texte primitif de la 35e et non de la 45e olympiade (XXXV et non XXXXV), et qu'on lisait 546 ans et non 586 (DXXXXVI et non DLXXXVI) après la prise de Troie, date proche, comme on le voit, de celle d'Eusèbe[1]. En tout cas, cette incertitude enlève toute valeur sérieuse au témoignage de Solin pour le problème qui nous occupe.

Les autres auteurs sont moins précis. Ainsi Théophraste[2] place la fondation de Cyrène trois cents ans avant l'archontat de Simonidès, qui est l'époque même où il écrit ; cela donne 311+300 = 611 avant J.-C. Mais il est évident que Théophraste dans ce passage où il traite de l'apparition du silphion, ne se soucie que de donner, au moyen d'un chiffre rond, une indication approximative. La date fournie par Pline[3], qui correspond aussi à 611 avant J.-C. (= l'an 143 *ab Urbe condita*) dépend directement de celle de Théophraste, qui ne peut donc en recevoir aucune confirmation. Une scolie de Pindare, à propos du meurtre d'Arcésilas IV, rapporte que la dynastie des Battiades a régné pendant deux cents ans[4]. Mais là encore il peut s'agir d'une indication approximative, et d'ailleurs l'ignorance où nous sommes de l'année où se

(1) Autres tentatives d'explication : A. Schaefer, *Rhein. Mus.*, 20, 1865, p. 293, croit que Solin utilise dans ce passage, par exception, une ère différente de celle d'Eratosthène et compte à partir de 1209/8 (Prise de Troie), d'où la date de 623 pour la fondation de Cyrène. Gutschmied, *Die syrische Epitome*, *Tübingen. Univ. Prog.* 1886, p. 33, suppose une erreur de quarante ans : Solin aurait confondu la fin du règne de Battos I avec le début de ce même règne ! Il me paraît plus vraisemblable qu'il s'agit d'une simple erreur de chiffres commise par le copiste.

(2) Théophraste, *Hist. Plant.*, VI, 3, 3. Cf. Malten, *Kyrene*, p. 190.

(3) Pline, *NH*, XIX, 41.

(4) *Schol. Pind.*, II, Drachmann, p. 93. Cf. *infra*, p. 205, n. 1.

produisit la chute de la royauté empêcherait en tout cas d'en tirer parti[1].

On doit enfin tenir compte d'un passage de Pausanias selon lequel le Lacédémonien Chionis aurait été un des compagnons de Battos lors de la fondation de Cyrène[2]. Or Chionis est cité par Eusèbe[3] comme vainqueur à la course du stade aux olympiades 29, 30 et 31 (soit de 664 à 656). Pour qu'il ait pu prendre part à l'expédition des Théréens (qui, selon Hérodote, précéda de huit ans la fondation même de la ville), il faut bien qu'il n'ait pas encore à cette époque dépassé l'âge mûr : ceci ne permet guère d'abaisser la date de la fondation au delà des environs de 630, au plus tard. Ce *terminus ante quem*, à défaut d'autre, mérite d'être retenu.

Comment interpréter ces divers témoignages en fonction de notre source principale, c'est-à-dire du texte d'Hérodote ? On a remarqué depuis longtemps que le plus ancien événement de l'histoire de Cyrène pour lequel nous ayons une date à peu près sûre est l'expédition dirigée contre la ville par le Pharaon Apriès, expédition dont l'échec entraîna la chute du Pharaon et l'avènement de son successeur Amasis. Nous disposons donc pour cet événement de synchronismes fournis par l'histoire d'Égypte, qui permettent d'en fixer la date vers 570[4]. La bataille d'Irasa, où furent défaites les troupes d'Apriès, fut livrée sous le règne de Battos II l'Heureux, troisième roi de Cyrène. L'immigration de nombreux colons grecs, qui avaient entraîné l'invasion égyptienne, s'était effectuée sous ce même roi. Le début de son règne doit donc être reporté à quelques années auparavant, soit au plus tard dans les années 580-575 : il a bien fallu, au minimum, quatre ou cinq ans pour que cette immigration, provoquée par un oracle, prît assez d'ampleur pour amener les Libyens

(1) Cf. *infra*, p. 206 sq., où l'on verra que c'est au contraire en sens inverse, à partir de la date de fondation déterminée par d'autres moyens, que cette indication peut être utilisée : elle permet alors de préciser la date de la chute des Battiades.

(2) Pausanias, III, 14, 3.

(3) Vers. arm. (Karst), p. 92. Sur Chionis, cf. Jacoby, *Klio*, 2, 1902, p. 411 ; *RE*, III, 2286, s. v. *Chionis* 1 (Niese).

(4) Exposé du problème dans Drioton-Vandier, *L'Égypte*, coll. *Clio*, p. 591 et 593 : l'avènement d'Amasis, qui fut la conséquence directe de la défaite d'Irasa, se placerait vers 569. Cf. *infra*, p. 135 sq.

à solliciter une aide étrangère. A partir de l'avènement de Battos II, nous pouvons remonter, grâce aux indications d'Hérodote[1], à cinquante-six ans en arrière pour avoir la date de l'arrivée des Théréens en Libye, date où commence le règne de Battos le Fondateur, soit au plus tard vers 636-631. Observons toutefois que Cyrène ne fut fondée que huit ans plus tard, soit vers 628-623 ; cependant, nous l'avons vu, le renseignement de Pausanias relatif au Lacédémonien Chionis nous incite à considérer ces dates comme un peu basses.

Résumons les résultats de cet examen. Toutes nos sources nous désignent pour la fondation de Cyrène la deuxième moitié du VIIe siècle. A l'intérieur de cette période, la chronologie d'Hérodote nous interdit de remonter trop haut, l'indication de Pausanias nous défend de descendre trop bas. Nous sommes ainsi constamment ramenés vers la date basse d'Eusèbe, à laquelle l'autorité d'Eratosthène donne du poids, et que les documents archéologiques auraient plutôt tendance à confirmer. Tout en marquant bien ce qu'une telle précision peut conserver d'aléatoire, j'en conclus qu'il n'y a pas de raison actuellement pour écarter cette date : Cyrène a dû être fondée aux environs de 631 avant J.-C.

Tous les textes que nous avons invoqués jusqu'à présent attribuent cette fondation aux seuls colons de Théra. Le Lacédémonien Chionis[2] paraît bien n'être qu'un comparse qui se joignit aux compagnons de Battos à titre purement individuel : sa présence à Théra n'a d'ailleurs rien qui puisse surprendre, en raison des liens étroits qui unissaient l'île à Sparte, sa métropole[3]. Un passage de la *Chronique du Temple lindien* a pourtant donné à penser que des gens de Lindos avaient participé à l'expédition colonisatrice. On lit en effet dans le chapitre XVII[4] :

« Les Lindiens qui se sont joints aux fils de Pankis pour aller fonder Cyrène avec Battos ont consacré Pallas et le lion qu'Héraclès étouffe. Ces statues étaient en bois de lôtos

(1) IV, 159. Battos I règne 40 ans, Arcésilas I règne 16 ans. Busolt, *l. c.*, suivant en cela Mollmann (*Herodotes Darstellung der Gesch. Kyrenes, Königsberg. Prog.* 1889, p. 19), a cru discerner dans ces chiffres la trace d'une chronologie fondée sur le chiffre 8 *(octaétérides)*.
(2) Cf. *supra*, p. 123, n. 2-3.
(3) *RE*, V A, 2293 sq. (Hiller von Gärtringen) ; *Klio*, 33, 1940, p. 57 sq.
(4) Bibliographie *supra*, p. 72, n. 4.

et portaient l'inscription suivante : « *Les Lindiens qui se sont joints aux fils de Pankis pour aller fonder Cyrène avec Battos ont consacré ces statues à Athéna et à Héraclès, comme dîme du butin pris aux* [. . . . .]. Source : Xénagoras, au Livre I de sa *Chronique* ».

L'expression κτίσαντες σὺν Βάττῳ, dans l'esprit de Timachidas, le rédacteur de la *Chronique du Temple Lindien* (99 av. J.-C.), fait évidemment allusion à la fondation de la cité par Battos-Aristotélès[1]. Faut-il donc admettre qu'un parti de Lindiens soit venu dès l'origine renforcer les colons de Théra[2] ? Il serait surprenant qu'Hérodote, ni Pindare, ni la *Stèle des Fondateurs*, ni aucune autre de nos sources n'ait jamais mis en doute le caractère exclusivement théréen des premiers compagnons de Battos, si ceux-ci avaient fait appel à des concours étrangers. C. Blinkenberg a résolu la difficulté[3] en suggérant que les fils de Pankis ont dû n'arriver à Cyrène que sous le règne de Battos II, lorsque ce roi attira en Libye des immigrants venus de tout le monde grec[4]. Parmi les nouveaux arrivants, il y eut assez de gens des îles pour que le réformateur Démonax les groupât en une tribu spéciale de *Nésiotes*[5]. Les fils de Pankis et leurs compagnons lindiens ont probablement compté parmi ces *Nésiotes*, bien distincts des colons théréens de la première heure. Plus tard, quand leurs descendants consacrèrent une offrande à l'Athéna de Lindos[6], ils ne séparaient plus dans leur souvenir la colonisation théréenne de 631 et cette véritable fondation nouvelle que fut pour Cyrène l'immigration vers 575-570. La personne du troisième roi, Battos II, se confondit avec la figure héroïque du Fondateur. D'où la rédaction ambiguë de leur dédicace.

(1) Cf. *supra*, *ibid.*
(2) C'est l'opinion de L. Pareti, *Storia di Sparta arcaica*, p. 232 sq. : selon cet auteur, l'appel aux immigrants sous Battos II ne serait qu'un doublet factice de la fondation par Battos I, qui aurait effectivement sollicité le concours de divers peuples, dont les Lindiens.
(3) *La Chronique du Temple lindien*, p. 353 ; *Lindos II, Inscriptions*, I, 1941, p. 168.
(4) Hérodote, IV, 159. Cf. *infra*, p. 134 sq.
(5) Hérodote, IV, 161. Cf. *infra*, p. 139 sq.
(6) On a retrouvé à Lindos une autre dédicace des descendants de Pankis : *Lindos II, Inscr.*, I, p. 235, no 44. Elle date de la deuxième moitié du IVe s.

Le nom de la cité nouvelle était Κυρήνη ou plutôt Κυράνα dans le dialecte dorien en usage à Cyrène[1]. Les modernes ont cherché pour ce nom diverses étymologies, pour la plupart peu convaincantes. On l'a rapproché de κυρτός, *courbe*, par allusion à la forme du littoral en Cyrénaïque...[2]. D'autres, songeant à la nymphe éponyme, ont comparé le nom de Κορωνίς et supposé une racine commune[3]. Studniczka songeait à κύριος / κυρόω et traduisait Κυρήνη = *la Maîtresse*[4]*:* mais la différence de quantité de l'*ypsilon* (qui est long dans κύ̄ριος, mais généralement bref dans Κῠρήνη) rend cette étymologie difficile à admettre.

En définitive, on doit revenir à l'hypothèse admise par les anciens[5]. Callimaque nous apprend en effet que la fontaine d'Apollon à Cyrène s'appelait la source *Cyra* ou *Cyré*, Κύρη[6]. Aussi faisait-on venir Κυρήνη de Κύρη. Cette étymologie a toutes chances d'être la bonne. Des doublets du type Κύρη / Κυρήνη ont été relevés en divers endroits[7] : Λέβα / Λεβήνη en Thrace, Σίδη / Σιδήνη en Carie. Les toponymes en -ήνη sont nombreux : Πειρήνη, Μυκήνη, Μυτιλήνη, Κεβρήνη. Bertoldi a remarqué que ces formes s'étaient développées d'ordinaire à partir de termes ayant trait à la faune, à la flore ou au sol. Le cas de Cyrène serait alors conforme à la règle, car κύρα n'est autre que le nom libyen de l'*asphodèle*, plante très caractéristique de la région de Cyrène[8]. Κυράνα signifierait donc : *l'endroit où il y a des asphodèles en quantité.*

(1) Malten, *Kyrene*, p. 71 ; Studniczka, *Kyrene*, p. 134 sq., 151 ; Roscher, *Lexicon*, II, 1737.

(2) Curtius, *Grundzüge der griech. Etymologie*, 5e éd., p. 158, 81.

(3) Bechtel, *Nachr. Gött. Ges. Wiss.*, 1890, p. 37.

(4) *Kyrene*, p. 151. Refusé par Malten, *o. c.*, p. 69, n. 2. Je ne mentionne que pour mémoire la singulière hypothèse de A. Hermann, *Rhein. Mus.*, 86, 1937, p. 93, qui rapproche le nom de *Kyrene* de celui de la *Kerne* reconnue par Hannon au-delà des Colonnes d'Hercule.

(5) Steph. Byz., s. v. Κυρήνη (= Vitali, *Fonti*, p. 65) : πόλις Λιβύης, ἀπὸ Κυρήνης τοῦ Ὑψέως ἢ Κύρης πηγῆς ἐπιχωρίου.

(6) Callimaque, *Hymnes*, II, 88. Le nom de *Cyra* est donné par Justin, XIII, 7, à la colline de Cyrène, *mons Cyra*.

(7) V. Bertoldi, *Mélanges Boisacq*, 1937, I, p. 47-63. Sur les noms en -ήνη, cf. P. Chantraine, *La formation des noms en Grec ancien*, p. 206.

(8) Bertoldi, *l. c.* On lit chez Dioscoride, *Mat. med.*, II, 169 RV, éd. Wellmann, I, 235 : Ἀσφόδελος · οἱ δὲ ναρθήκιον, Ῥωμαῖοι ἀλβουκιουμ, Ἄφροι κύρα. Selon Bertoldi, la racine *gr* désignerait l'asphodèle en Libyen et en Berbère.

Cette étymologie dont le mérite revient à Bertoldi, est celle qui rend le mieux compte des faits connus : fondée sur le doublet bien attesté Κύρα / Κυράνα, elle fournit pour l'origine du nom une explication qui en souligne le caractère local. Il s'ensuit que la nymphe Cyrène et la ville de ce nom n'ont probablement aucun rapport originel l'une avec l'autre. La ville n'existait pas avant 631 ; la nymphe est bien connue dans l'*Ehée* hésiodique, qui est probablement antérieure[1]. Il n'y a donc entre le nom de la cité africaine et celui de la nymphe thessalienne qu'une identité fortuite. Certes cette identité a conduit les Cyrénéens à accueillir un jour comme leur divine protectrice cette nymphe aimée d'Apollon et à situer sur leur propre sol l'hiérogamie qui l'unit au grand dieu archégète. Mais l'adoption de Cyrène par les Cyrénéens semble bien n'avoir été que progressive et assez peu spontanée. Aucun témoignage d'un culte local n'apparaît avant une époque relativement tardive[2]. Dans la *Cité des Asphodèles*, la nymphe « éponyme » est restée longtemps une étrangère[3].

(1) Schmid-Stählin, *Gesch. der griech. Lit.*, I, p. 266 sq. ; *RE*, VIII, 1210 sq., s. v. *Hesiodos* (Rzach).

(2) Cf. *infra*, p. 276 sq.

(3) Cf. *infra*, p. 384 sq., à propos du prétendu fronton du trésor de Cyrène à Olympie. Les plus anciens documents archéologiques attestant un culte de la nymphe Cyrène à Cyrène sont les deux consécrations *SEG*, IX, 110 (autel) et 109 (statue), qui ne sont pas antérieures à la fin du IVe s.

CHAPITRE V

CYRÈNE JUSQU'A LA RÉFORME DE DÉMONAX

« Tant que vécurent Battos le fondateur, qui régna quarante ans, puis son fils Arcésilas, dont le règne dura seize ans, la colonie de Cyrène ne fut composée que des premiers émigrants ». Voilà tout ce que nous apprend Hérodote[1], mis à part le récit de la fondation, sur les deux premiers rois de Cyrène. C'est dire que ces cinquante premières années du nouvel état, qui vont, en gros, de 630 à 580, nous sont singulièrement mal connues. Faut-il prendre l'affirmation d'Hérodote au pied de la lettre ? Les compagnons de Battos, s'ils étaient effectivement venus sur deux pentécontores, ne devaient guère être plus de deux cents[2]. On a peine à croire qu'un groupe aussi restreint ait pu vivre longtemps en terre étrangère sans le renfort d'éléments nouveaux. Il est probable que les Théréens restés dans l'île gardèrent le contact avec la jeune colonie et que plus d'un parmi eux se décida à la rejoindre, quand on sut qu'elle prospérait. L'aide des indigènes n'aurait certes pas suffi aux colons de la première heure pour

(1) IV, 159. Sur Battos I, cf. *RE*, III, 147, s. v. *Battos* 3 (Éd. Meyer). Les principaux exposés historiques concernant la dynastie des Battiades sont les suivants : Busolt, *Griech. Gesch.*, 2e éd., I, 1893, p. 479-490 (jusqu'à la réforme de Démonax et au règne de Battos III) ; II, 1895, p. 532-536 (d'Arcésilas III à la chute de la royauté) ; Beloch, *Griech. Gesch.*, 2e éd., 1912-13, I, 1, p. 217, 263-4, 377 ; I, 2, p. 210 sq. (chronologie de la dynastie), 218, 236 (date de la fondation) ; II, 1, p. 137 sq. (de Démonax à la chute de la royauté) ; *Cambridge Ancient History*, III (1925), p. 666-8 (J. L. Myres) ; IV (1926), p. 109-112 (P. N. Ure) ; Glotz-Cohen, *Hist. grecque*, I, p. 207-211. [On ajoutera H. Schaefer, *Rhein. Mus.*, 95, 1952, p. 148 sq.].

(2) Cf. *supra*, p. 114.

mener à bien une œuvre aussi considérable que le premier Apollonion[1]. Et l'élément théréen eût vite été noyé sous l'afflux de population attiré par Battos II s'il s'était borné aux descendants des fondateurs. La phrase d'Hérodote doit donc être interprétée comme soulignant seulement l'extension restreinte et le caractère théréen homogène de ce premier noyau par opposition à l'abondance et à la variété d'origine de l'immigration ultérieure.

Les compagnons de Battos n'avaient guère pu amener de femmes avec eux : pour fonder un foyer beaucoup d'entre eux durent donc recourir à des femmes indigènes. De tels mariages ne furent point rares à Cyrène : plusieurs témoignages postérieurs nous le confirment[2]. Cette population mixte entretenait de bons rapports avec les Libyens, qui ne prenaient pas ombrage de la présence sur leur sol d'une colonie étrangère peu nombreuse. La légende qui termine la *IXe Pythique* rappelle ces relations amicales[3] : on y voit les aïeux du Cyrénéen Télésicrate briguer dans Irasa la main de la fille d'un roi libyen, du pays des Giligames. Indigènes et étrangers participent à la course nuptiale dont le vainqueur recevra la jeune fille comme prix : c'est le Grec Alexidamos qui l'emporte, et sa victoire est saluée par les acclamations des cavaliers berbères.

Est-ce en souvenir de ces temps idylliques, est-ce seulement par contraste avec la tyrannie de ses derniers descendants que Battos le Fondateur eut une grande réputation de douceur et de piété ? Silius Italicus[4], sous les Flaviens, trace de lui ce portrait touchant, qui fait un peu sourire : « Battus alors étendait sur Cyrène son bienveillant empire, le bon Battus toujours prêt à verser des larmes sur les malheurs des hommes ». Mais déjà Diodore avait insisté sur l'opposition

(1) Cf. *infra*, p. 303 sq.

(2) Cf. *infra*, p. 223. Les principaux témoignages sont : *SEG*, IX, 1, l. 3 (Constitution de Ptolémée I) ; Callimaque, *Hymnes*, II, 85 sq. ; des noms indigènes dans les listes de citoyens (comme *Bakal* ou *Alazeir*). On comparera le cas bien connu des Grecs en Ionie qui, selon Hérodote, I, 146, ont dû épouser des femmes cariennes.

(3) Pindare, *Pyth.*, IX, 105 sq. ; Wilamowitz, *Pindaros*, p. 267. Cf. *infra*, p. 171 sq.

(4) *Punica*, VIII, 57 ; Vitali, *Fonti*, p. 53.

entre le caractère du premier roi et celui de ses successeurs[1] : « Arcésilas, roi de Cyrène [il s'agit sans doute d'Arcésilas IV], qui se trouvait en difficulté, consulta l'oracle de Delphes au sujet de ses malheurs. Le dieu répondit que c'était l'effet de la colère divine, parce que les descendants de Battos I n'avaient pas conservé dans leur gouvernement les maximes de leur ancêtre. Celui-ci n'avait guère d'un roi que le titre : il gouvernait avec modération, dans un esprit démocratique, et par-dessus tout veillait à honorer les dieux. Ses successeurs, au contraire, exercèrent une domination de plus en plus tyrannique, firent main basse sur les revenus de l'État et négligèrent les honneurs dus aux dieux ». Ce diptyque se ressent quelque peu sans doute de la manie moralisatrice à laquelle Diodore cède volontiers ; on y retrouve aussi peut-être les thèmes répandus après la chute des Battiades par le propagande du parti adverse, dont on a souvent voulu relever la trace chez Hérodote lui-même. Toutefois il faut bien croire que la légende repose sur quelque fond de vérité : Pindare, du vivant même d'Arcésilas IV, chantait « de Battos l'antique prospérité » et rappelait les manifestations de sa piété : consécration aux dieux de sanctuaires plus vastes, institution des processions propitiatoires en l'honneur d'Apollon[2]. C'est la tradition même des Battiades que le poète nous rapporte ainsi et nous ne devons point la négliger, d'autant que l'archéologie la confirme.

Ces sanctuaires plus vastes, ἄλσεα μείζονα θεῶν, les fouilles nous les ont rendus, en retrouvant sous les bâtiments plus récents les restes des premiers lieux de culte de la cité, datés de la fin du VIIe siècle, ou au plus tard, des premières années du VIe siècle.

C'est le premier Artemision, modeste chapelle à colonnade axiale[3]. C'est surtout le premier temple d'Apollon, grand édifice périptère hexastyle, dont L. Pernier a reconstitué l'ordonnance essentielle[4] (pl. XV, 2). Autour de ce temple majeur, Battos avait marqué sans doute les premières limites du sanctuaire, sur la terrasse en contre-bas de la grotte

(1) Diod. Sic., VIII, fgt 30 (éd. Vogel, p. 167).
(2) Pindare, *Pyth.*, V, 55 et 89 sq.
(3) Cf. *infra*, p. 311 sq.
(4) L. Pernier, *Il Tempio...*, p. 11 sq. Cf. *infra*, p. 303 sq.

sacrée : par là même, on peut dire qu'il *agrandit* le domaine d'Apollon, jusqu'alors limité à la source, κρήνη Ἀπόλλωνος, où les indigènes adoraient une divinité que les Grecs confondirent avec leur propre dieu[1]. Quant à la voie dallée, droite, large et sonore dont parle le poète, elle reste aujourd'hui encore, dans la ville haute, l'artère principale de la cité. En bordure de cette avenue, l'*agora* dégagée par les fouilles italiennes a conservé, malgré les remaniements ultérieurs, son emplacement primitif. A l'extrémité Ouest de la place, πρυμνοῖς ἀγορᾶς ἔπι[2], on a retrouvé un monument rond, assez considérable[3], qui a pu être partiellement reconstruit (pl. VII, 1) et que C. Anti a voulu reconnaître comme la tombe même du héros Battos[4]. Malheureusement ce monument d'un intérêt capital n'a pas été publié, même sommairement : il n'est donc pas possible encore d'en préciser la date. Il est probable qu'il ne s'agit pas d'un bâtiment très archaïque : certains détails pourtant incitent à penser qu'il est plus ancien qu'on n'a dit[5]. On remarque à l'intérieur de cette *tholos* un curieux dispositif qui est peut-être oraculaire : un réduit en sous-sol où le liquide des libations était évacué par un double orifice. La présence de cet « oracle », jointe au caractère héroïque et funéraire de la *tholos* (les monuments ronds sont fréquents dans les nécropoles cyrénéennes), donne de la vraisemblance à l'identification proposée : bien que le bâtiment actuel soit, semble-t-il, une reconstruction posté-

(1) Cette interprétation rend compte du comparatif μείζονα qui intriguait le scoliaste ; glosant ce mot, il écrivait en effet (*Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 187) : « il tient lieu du simple μεγάλα et n'implique pas une comparaison ». On voit que cet artifice n'est pas nécessaire et que Battos pouvait parfaitement passer pour avoir *agrandi* le domaine du dieu.
(2) *Pyth.*, V, 93. Pindare, là encore, a bien vu : le tombeau de Battos, qui s'élève à la lisière occidentale de la place publique, est bien situé, pour qui arrive de l'acropole (c'est-à-dire de l'Ouest), *à la proue de l'agora*.
(3) Le diamètre intérieur dépasse 6 mètres. Cf. *infra*, p. 286.
(4) Vitali, *Fonti*, p. 56 sq. ; Wilamowitz, *Cirene*, p. 14, n. 2.
(5) R. Horn, *Die Antike*, 19, 1943, p. 192, considère le bâtiment comme hellénistique. Mais on y relève de grands scellements en queue d'aronde qui doivent être plus anciens. Le caractère « oraculaire » du dispositif intérieur demanderait à être démontré et on ne peut guère préjuger sur ce point des précisions qu'apportera la publication. Le texte des *Lois sacrées* (*SEG*, IX, 72, l. 23) où l'on a voulu trouver la mention d'un oracle de Battos reste sujet à caution et je ne crois pas, pour ma part, qu'il y soit question d'oracles : cf. *infra*, p. 286, n. 4.

Fig. 2 — Le site de Cyrène.

rieure, l'emplacement de la tombe héroïque est ainsi probablement déterminé.

Ces trois monuments capitaux de la Cyrène archaïque, temple d'Apollon, temple d'Artémis, tombeau du Fondateur, montrent bien, contrairement à ce qu'avait cru autrefois Studniczka[1], que l'établissement primitif des Grecs s'est fait sur la colline de l'Ouest, à proximité de la fontaine d'Apollon. Ils profitaient ainsi de la position défensive très forte qu'est l'acropole si nettement délimitée entre le ravin profond de l'*Ouadi-bil-Ghadir* (pl. IV, 1, 2, 3), vers l'Ouest et le Sud, et les falaises de l'*Ouadi-bou-Tourkhia*, sous la terrasse d'Apollon, au Nord et à l'Est[2]. Seul un pédoncule relativement étroit, à la naissance des deux ravins, donne accès à ce vaste réduit, site idéal pour une ville antique (fig. 2). L'extension de la cité sur la colline orientale, autour de l'emplacement actuel du temple de Zeus, a dû correspondre à un développement ultérieur, les conditions de sécurité et de ravitaillement en eau sur ce plateau largement ouvert n'étant nullement aussi favorables, il s'en faut de beaucoup.

Le développement des fouilles en profondeur et l'exploration systématique de l'acropole, encore à peine ébauchée, donneront sur la topographie de la Cyrène archaïque les précisions souhaitables. Mais on peut déjà se la représenter (fig. 2) comme composée de trois éléments principaux : le sanctuaire, en contre-bas ; l'acropole, domaine du roi et réduit défensif ; la ville enfin, dont l'agora actuelle, avec le tombeau de Battos, devait alors constituer la limite extrême vers l'Est, ou peu s'en faut. La voie droite dont parle Pindare joignait l'acropole à l'agora. De ce dernier point partait sans doute le chemin qui, par le vallon actuel de Chahat, permettait de descendre au sanctuaire. D'autres sentiers, taillés dans le roc, mettaient en communication plus directe la fontaine et le plateau[3]. Mais à coup sûr, dès l'origine, le passage de l'agora au sanctuaire par le fond du

(1) *Kyrene*, p. 167 sq. ; cf. *BSA*, II, 1895-96, p. 120 sq.

(2) Ces deux ravins qui encadrent la ville justifient l'épithète de ἀμφίρρυτος qui lui est donnée par Hérodote, IV, 164.

(3) Un chemin taillé dans le roc aboutit directement à la fontaine : c'est celui que le plan anglais appelle arbitrairement *Chemin de Battos*. Le sol rocheux y est aménagé au moyen de stries transversales pour empêcher les animaux de glisser, comme sur la voie des Panathénées, à l'Acropole d'Athènes.

ravin dût jouer un rôle capital dans la vie de la cité : il reliait le grand centre civique et cultuel du haut à la terrasse sacrée où Apollon régnait en maître. Les processions propitiatoires, ἀλεξίμβροτοι πομπαί, qui descendaient de la ville haute vers la région du temple empruntaient ce chemin : elles avaient été instituées, disait-on, par Battos en personne[1].

Lorsque s'achève ce règne de quarante ans, c'est-à-dire peu après l'an 600, si nous nous en tenons à la chronologie d'Hérodote et d'Eusèbe, les assises du nouvel état ont été solidement établies par la main du Fondateur. Auprès de cette personnalité puissante, la figure de son fils Arcésilas I apparaît bien pâle. Les seize années de son règne doivent être considérées comme le complément du précédent : les constructions mises en train s'achèvent, la population homogène des colons théréens se développe normalement et commence à entourer le souvenir de l'Archégète de la vénération due aux héros.

Aux environs de 580, plutôt un peu avant[2], Battos II monte sur le trône. Le surnom de Battos l'Heureux, ὁ Εὐδαίμων[3], sous lequel il est connu, est dû sans doute au succès d'une entreprise d'une importance capitale, son appel à l'immigration. Pour renforcer l'élément grec, les apports de Théra s'avéraient insuffisants. On fit appel à tous les Hellènes avec l'appât d'un lot de terres pour chaque nouvel arrivant. Apollon prêta de nouveau son concours à la jeune colonie en faisant proclamer par la Pythie : « *Qui se rendra dans la séduisante Libye après le partage des terres, j'affirme qu'il en aura un jour bien des regrets* »[4]. Les amateurs affluèrent de partout, et plus spécialement du Péloponnèse, de la Crète et des îles[5]. C'est alors qu'arrivèrent, on l'a vu, les Lindiens commandés par les fils de Pankis[6].

(1) Cf. *supra*, p. 130, n. 2. Un texte de Suidas attribue à Battos une tentative malheureuse pour violer les mystères de Déméter : cette attitude concorde mal avec la réputation de piété du Fondateur. Cf. *infra*, p. 265.

(2) Cf. *supra*, p. 123. Sur Battos II, cf. *RE*, III, 148, nº 4. [Cf. aussi H. Schaefer, *o. c.*, p. 153 sq.].

(3) Hérodote, IV, 159. Plutarque, *Coriolan*, 15.

(4) Hérodote, *ibid.* [Sur le γῆς ἀναδασμός, cf. H. Schaefer, *l. c.*].

(5) Cf. *infra*, p. 139 : constitution de Démonax.

(6) Cf. *supra*, p. 124 sq. Pareti, *Storia di Sparta arcaica*, I, p. 233, a supposé à tort que cette immigration n'était qu'un doublet de la première colonisation.

Pour donner aux colons les lots de terre qu'on leur avait promis, il fallut bien empiéter sur le territoire que les indigènes considéraient comme leur domaine exclusif. Les Grecs n'y mirent pas beaucoup de ménagements. Dès lors, les bonnes relations qu'ils avaient entretenues d'abord avec les indigènes firent place à une hostilité déclarée[1]. Les Libyens du voisinage (il doit s'agir de la peuplade des Asbystes) et leur chef Adicran firent appel au Pharaon.

Un tel recours était très naturel : les relations des Libyens avec l'Égypte étaient étroites depuis des siècles[2]. Des dynasties libyennes, depuis les Chéchonq, avaient régné sur la vallée du Nil, et, dès la XXe dynastie, l'essentiel des armées égyptiennes se composait de mercenaires libyens[3]. Les rois saïtes, qui étaient probablement eux-mêmes d'origine libyenne, avaient pourtant une prédilection pour les mercenaires grecs : mais ils se considéraient comme les suzerains de la Libye, même s'ils ne contrôlaient que de très loin les oasis du désert libyque. Le Pharaon Apriès ne pouvait donc s'abstenir d'aider Adicran et son peuple[4]. Mais il n'allait pas hasarder dans cette campagne lointaine les mercenaires grecs qui formaient l'élite de son armée et dont la fidélité dans une lutte contre leurs compatriotes eût été douteuse. L'expédition qu'il envoya était entièrement composée d'Égyptiens.

Les Cyrénéens s'étaient portés jusqu'à la région d'Irasa, limite des terres les plus fertiles. Ils attendaient là, bien ravitaillés, l'ennemi fatigué et démuni après la longue traversée du désert. La rencontre eut lieu près de la source Thestis[5], que les Grecs avaient sans doute choisie comme

(1) C'est la première de ces guerres libyques ou marmariques qui n'ont guère cessé de préoccuper les Cyrénéens jusqu'à la conquête arabe. Nombreux témoignages dans les textes et les inscriptions : Diodore, VIII, 29 (dans l'oracle obtenu par Battos le Fondateur) ; *Chron. du temple lindien*, chap. XVII, l. 116 ; *SEG*, IX, 77 ; *ibid.*, 1, l. 29 ; *ibid.*, 63 (cf. L. Robert, *Hellenica*, I, p. 7 sq.) ; *OGI*, 767 (= Schwyzer, 237) ; Florus, II, 31 (= IV, 12, 41) ; *SEG*, IX, 9 ; *ibid.*, 356, l. 51 ; Synesius, *Catast.*, 301 *b*.

(2) Cf. *supra*, p. 56 sq.

(3) Drioton-Vandier, *L'Égypte*, Coll. Clio, p. 499 sq. ; 535 sq. (références aux textes et documents).

(4) Cf. *supra*, p. 59.

(5) Les manuscrits hésitent entre les formes *Thestis* et *Thesle*. Stéphane de Byzance connaît une ville de Libye appelée *Thestis*.

point d'eau. Les troupes égyptiennes ne supportèrent pas le choc des hoplites et furent massacrées en grand nombre ; bien peu réussirent à regagner l'Égypte, où cette défaite provoqua la chute du Pharaon et l'avènement d'Amasis[1]. Comme on l'a vu, les sources égyptiennes permettent de préciser la date de la bataille d'Irasa : elle eut lieu vers 570[2].

On ne sait rien d'autre sur Battos l'Heureux que ces indications d'Hérodote. Son règne avait été d'une importance capitale : au lieu d'une bourgade peu peuplée, précairement assise en terre étrangère, il laissait après lui une cité populeuse et militairement puissante. Aux colons de Théra étaient venus se joindre des Hellènes de toute origine. Peut-être est-ce déjà sous ce roi qu'un traité d'alliance fut conclu avec Amasis : la femme grecque du nom de Ladiké qu'il prit dans son harem était, selon certains, une fille de Battos II[3]. En tout cas, les Libyens voisins de Cyrène se trouvaient désormais soumis aux Grecs. La puissance et les succès du nouvel état inspiraient déjà les poètes. Eugamon compose alors, à Cyrène même, sa *Télégonie*[4] : il y rattache la famille de son roi à Ulysse en personne. On le voit, Battos II n'avait pas usurpé son surnom.

Son fils, Arcésilas II, fait avec lui un triste contraste[5]. Est-ce seulement son caractère difficile (il fut surnommé *le Dur*, ὁ Χαλεπός)[6] qui provoqua de graves querelles avec ses frères ? N'y eut-il pas là plutôt la première manifestation

(1) Hérodote, II, 161 ; IV, 159 ; Diodore, I, 68. Selon ce dernier, l'expédition d'Apriès aurait été dirigée à la fois contre Cyrène et contre Barcé. Or cette dernière ville n'existait pas encore à l'époque (cf. *infra*, p. 137) : Diodore a confondu avec l'expédition d'Aryandès, sous Darius.

(2) Cf. *supra*, p. 123 sq.

(3) Hérodote, II, 181.

(4) Schmid-Stählin, *Gesch. der griech. Lit.*, I, 1, p. 217 sq. ; *RE*, VI, 984 (Bethe) ; Croiset, *Hist. de la litt. grecque*, 3e éd., I, p. 422 sq. ; Eusèbe place l'*akmé* de ce poète vers 567.

(5) Hérodote, IV, 160 ; *RE*, II, 1162, s. v. *Arkesilas* 5 (Éd. Meyer). [Cf. aussi H. Schaefer, *o. c.*, p. 162 sq.].

(6) Steph. Byz., *s. v.* Βάρκη, leur donne les noms de Perseus, Zakynthos, Aristomédon et Lykos. Thrige, *Res Cyr.*, p. 134 sq., a bien montré que la tradition accordant à Barcé une plus haute antiquité (Servius, *Énéide*, IV, 42 ; Sophocle, *Électre*, 727, où le nom de Barcé est pris comme symbolique de la Cyrénaïque entière ; Steph. Byz., *s. v.* Βάρκη ; Hésychius, *s. v.* Βαρκαίοις ὄχοις) a un caractère purement poétique et légendaire.

d'un conflit entre la monarchie et les grands de la cité[1] ? Toujours est-il que ses frères se séparèrent de lui pour aller s'installer à une centaine de kilomètres à l'ouest de Cyrène. Le premier gradin du plateau, qui se relève un peu en direction de la mer, constitue là une plaine fermée, longue d'une vingtaine de kilomètres et large d'une dizaine, sensiblement plus basse que Cyrène (moins de 300 mètres d'altitude) ; il y pleut moins, mais une terre rouge imperméable et admirablement fertile en fait aujourd'hui encore le canton agricole le plus riche du pays. Les mécontents y fondèrent avec leurs partisans la ville de Barcé[2].

Pour s'assurer un appui contre leurs frères, ils incitèrent les Libyens à la révolte. Ceux-ci ne se firent pas prier : le souvenir des spoliations sous Battos II n'était pas effacé. Peut-être une autre raison, plus actuelle, les poussait-elle aussi à faire défection. Le commerce du silphion avait été érigé en monopole royal[3]. Les indigènes qui récoltaient dans la steppe cette plante si recherchée devaient souffrir difficilement le contrôle que le monopole impliquait, et qu'on voit représenté sur la fameuse coupe d'Arcésilas[4].

Le roi marcha contre les rebelles : mais les Libyens, instruits par l'expérience de la défaite égyptienne, refusèrent le combat et s'enfoncèrent vers l'Est. Moins prudent que son père, Arcésilas les poursuivit jusque dans le désert. Au lieu dit Leukôn[5], les Libyens, le moment venu, firent tête, et, favorisés par leur habitude du désert, écrasèrent l'armée cyrénéenne qui perdit 7.000 hoplites, chiffre énorme. C'était la revanche d'Irasa.

Sur ces entrefaites, Arcésilas tomba malade : il était sous l'effet d'une drogue qu'on lui avait fait boire quand son

(1) Cf. *infra*, p. 142.

(2) *RE*, III, 19, s. v. *Barke* (Sethe) ; *Not. Arch.*, I, 1915, p. 46 sq. ; E. S. G. Robinson, *BMC Cyrenaica*, p. CLXIV sq.

(3) Aristote, fgt 528 Teubner (= *FHG*, II, 166) ; Vitali, *Fonti*, p. 8. Sur ce texte, cf. *infra*, p. 249. [Cf. aussi H. Schaefer, *o. c.*, p. 159 sq.].

(4) Cf. *infra*, p. 218 sq., 258 sq.

(5) Busolt, *Griech. Gesch.*, 2e éd., I, p. 489, n. 1) identifie Leukôn avec la Λευκόη de Ptolémée, IV, 5, 28 (selon qui ce bourg serait la plus occidentale des κῶμαι μεσόγειοι de Cyrénaïque). Les mêmes événements ont été rapportés, d'après Hérodote, par Nicolas de Damas : *FHG*, III, 387 ; *F. Gr. Hist.*, II A, p. 352.

frère Léarchos l'étouffa[1]. Le meurtrier prit le pouvoir, sans doute sous la forme d'une régence, et voulut épouser la veuve d'Arcésilas, Eryxô. Mais celle-ci, pour venger son époux, fit assassiner Léarchos dans sa propre chambre à coucher. C'était la première de ces tragédies de palais qui ensanglantèrent trop souvent la famille des Battiades[2]. Rien n'y manque, ni la ruse, ni la cruauté, ni l'énergie toute virile des femmes, ni même l'intervention de l'étranger puisque, à en croire certaines de nos sources, Léarchos s'appuyait sur un parti pro-égyptien. Ce drame violent fait assez sentir combien, en peu d'années, la monarchie hellénique, si débonnaire, du Fondateur, véritable magistrature à vie, avait évolué vers un despotisme de type oriental. On conçoit que la majorité de la population grecque, frappée d'horreur par ces crimes qu'elle n'oublia plus, ait aspiré à une modification du système.

La conjoncture s'y prêtait. Le nouveau roi, fils d'Arcésilas II, était un infirme : il avait un pied bot, d'où son surnom de Battos le Boiteux[3]. Il ne paraît pas avoir opposé de résistance aux réformes.

Une fois de plus, la cité d'Apollon eut recours à Delphes. La Pythie ordonna de faire venir un réformateur de Mantinée.

(1) A la version d'Hérodote, on comparera le récit plus détaillé que Plutarque a composé à la gloire d'Eryxô (*De mulierum virtutibus*, 25 = *Moralia*, 260 D-261 D) et qui a été ensuite repris par Polyen, *Strat.*, VIII, 41. Selon Jacoby, *Hermès*, 60, 1925, p. 371 sq. (Cf. *F. Gr. Hist.*, II C, p. 246), la tradition de Plutarque serait en partie préférable à celle d'Hérodote. A mon sens, cette opinion est erronée : le récit de Plutarque me paraît évidemment romancé. Cela ressort en particulier du rôle attribué à Léarchos, ou Laarchos, qui n'est plus donné comme le frère du roi, mais comme un ami perfide qui pousse Arcésilas aux violences pour mieux l'entraîner à sa perte. Un tel calcul prêté au personnage sent son affabulation romanesque. On remarquera toutefois que Plutarque mentionne un appui apporté par l'Égypte à l'usurpateur, tandis qu'Hérodote n'en fait pas mention. La valeur de ce témoignage tardif aurait besoin d'être renforcée avant qu'on puisse en tirer des conclusions. S. Mazzarino a cru trouver cette confirmation dans des inscriptions perses et en a déduit des conséquences étendues pour la chronologie des Battiades : cf. *infra*, p. 142 sq. l'exposé et la critique de ces hypothèses. [Cf. aussi H. Schaefer, *o. c.*, p. 165, n. 101].

(2) Ainsi l'histoire d'Arcésilas III et de sa mère Phérétime, et la mort tragique d'Arcésilas IV. On évoque aussi la tragédie de palais qui, au milieu du IIIe s., a entraîné la mort de Démétrios le Beau.

(3) Hérodote, IV, 161. Cf. *RE*, III, 148, s. v. *Battos* 5. [Sur Battos III et la réforme de Démonax, cf. aussi H. Schaefer, *o. c.*, p. 165 sq.].

L'appel à un arbitre étranger n'est pas exceptionnel à cette époque[1], et les législateurs de la vieille Arcadie avaient bonne réputation[2]. Mantinée répondit à la requête de Cyrène en lui envoyant un de ses citoyens les plus distingués, Démonax[3]. Après enquête sur place, il établit une constitution. Les Cyrénéens se trouvaient répartis entre trois tribus nouvelles, en fonction de leur origine : dans la première figuraient les anciens Théréens avec les *périèques ;* la seconde réunissait les Péloponnésiens et les Crétois, et la dernière les gens des îles. Le roi conservait la haute main sur l'administration des biens sacrés et les cérémonies du culte (τεμένεα καὶ ἱρωσύνας), mais toutes ses autres fonctions (τὰ ἄλλα πάντα), c'est-à-dire tous ses pouvoirs politiques et judiciaires, étaient remises à des magistrats pris parmi les citoyens (ἐς μέσον τῷ δήμῳ ἔθηκε). Intégration dans la cité des colons nouveaux venus, substitution de magistratures multiples à l'autorité royale, tel est donc le double aspect de la réforme.

Ces mesures mêmes révèlent les causes profondes du mécontentement, auquel les querelles sanglantes de la famille royale et le désastre de Leukôn avaient fourni d'excellents prétextes pour s'exprimer. Démonax avait eu d'abord à résoudre le problème posé par l'immigration massive intervenue sous Battos II. Devenu une minorité, le petit noyau primitif des colons théréens avait dû constituer peu à peu une classe à part, seule revêtue des droits politiques. Sans

(1) Scillonte, vers 570, fait appel à un réformateur de Mantinée (*SGDI*, 1151, l. 17). Milet, vers le même temps, demande une constitution à Aristarchos d'Athènes (Suidas, s. v. 'Αρίσταρχος). Thèbes reçoit une législation édictée par Philolaos de Corinthe (Aristote, *Polit.*, II, 9, 6-7). Androdamas de Rhégion est appelé en Chalcidique pour une tâche analogue (*ibid.*, II, 9, 9). Milet de nouveau sollicite l'arbitrage des Pariens pour apaiser des discordes civiles (Hérodote, V, 28 sq.).

(2) Polybe, VI, 43 ; Elien, *Var. Hist.*, II, 22.

(3) Hérodote, IV, 161 ; Diodore, VIII, 30 ; Aristote, *Polit.*, VII, 2, 10-11. Cf. G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie orientale*, p. 333 ; *RE*, *Supp.* III, 325, s. v. *Damonax* (Stähelin) ; XIV, 1317. Un papyrus d'Oxyrhynchos (*Oxyr. Pap.*, XI, n° 1367, l. 19 sq.), datant de la fin du IIe s. ap. J.-C., nous a conservé un passage d'Héraclide Lembos, dans son *Epitome* de l'ouvrage d'Hermippos, Περὶ νομοθετῶν, où il est question de Démonax de Mantinée. Ce personnage y est désigné comme *roi de Mantinée*, βασιλεὺς Μαντινεῶν. Le nom de Démonax, Δαμῶναξ, reparaît à plusieurs reprises dans les inscriptions de Cyrène : *SEG*, IX, 50, l. 46 ; 147, l. 3 ; 231.

doute étaient-ils les seuls inscrits dans les trois tribus doriennes, tribus *gentilices*, qui devaient servir de cadres à la cité cyrénéenne primitive, comme c'était le cas à Théra[1]. Ces *Vieux Théréens*, largement pourvus en terres proches de la ville, s'appuyaient sur une clientèle de paysans grecs, les *périèques*[2]. En face de cette classe privilégiée, la masse des nouveaux arrivants réclamait l'égalité des droits.

C'était un problème d'*organisation civique*, plutôt qu'un problème de répartition des richesses : car la Libye « riche en moutons » avait de quoi suffire à l'entretien de tous et on ne risquait pas d'y souffrir du manque de terres[3]. Démonax avait seulement à régler l'accession d'une sorte de classe de métèques à la qualité de citoyen. C'est pourquoi, à une organisation de la cité du type *gentilice*[4], soumise à l'autorité du chef héréditaire, il substitua, tout en gardant le chiffre primitif de trois tribus, un ordre constitutionnel plus libéral fondé sur l'origine ethnique, ouvrant ainsi la porte aux nouveaux arrivants. Le caractère de la cité cyrénéenne devait en être profondément modifié : au lieu d'un corps civique homogène, fidèle aux anciens usages, Cyrène allait devenir une grande cité cosmopolite, participant à tous les courants de la civilisation hellénique, comme les riches colonies au peuplement hétérogène de la Sicile et de la Grande-Grèce. Dès cette époque, la sculpture cyrénéenne, jusqu'alors fidèle aux traditions de Théra, se montre sensible à des influences nouvelles[5]. C'est là une conséquence immédiate des réformes du législateur mantinéen.

Parallèlement, Démonax avait eu à résoudre un autre problème : tandis que la majorité de la population réclamait l'accession au droit de cité, toute une fraction au moins exigeait sa part des pouvoirs publics. En même temps que la réorganisation du corps des citoyens, Démonax devait mener à bien une réforme du système gouvernemental de

(1) On connaît à Théra la tribu des Hylléens et celle des Dymanes : *IG*, XII 3, 377-8 ; *RE*, V A, 2279 ; *Klio*, 33, 1940, p. 64. Cf. *infra*, p. 213.

(2) Cf. *infra*, p. 221 sq.

(3) M. Guiraud, *La propriété foncière en Grèce*, p. 37, a bien marqué que Démonax n'a pas dû procéder à un partage des terres.

(4) L'importance des *géné* à Théra ressort clairement des prescriptions pour le recrutement des colons lors du départ pour la Libye : cf. *supra*, p. 104 sq.

(5) Cf. *infra*, p. 348.

Cyrène. Elle se fit aux dépens d'une monarchie affaiblie par la défaite et les querelles de famille. En limitant au domaine religieux les privilèges royaux, Démonax assimilait ainsi, plus ou moins, le représentant des Battiades à l'archonte-roi de la constitution athénienne : il n'est même pas sûr qu'il lui ait laissé le commandement militaire, que conservaient au moins les rois de Sparte. On ne se tromperait guère en attribuant au Mantinéen l'institution d'une magistrature comme les éphores, ou au moins l'extension de leurs prérogatives : à Cyrène comme à Sparte, ils furent sans doute chargés de surveiller l'exercice du pouvoir royal. En tout cas des corps comme la *gérousia* ou la *boulé*, s'ils existaient déjà auparavant, durent se trouver singulièrement renforcés[1].

Cette analyse montre à la fois l'importance et les limites de la réforme de Démonax. On interprète traditionnellement son intervention comme ayant entraîné une véritable révolution démocratique. Je crois que c'est une erreur, et une erreur grave, car elle a faussé complètement la conception que les historiens se sont faite de la monarchie cyrénéenne, comme je le montrerai plus loin. Au milieu du VIe siècle, un vrai régime populaire serait un anachronisme, à Cyrène plus encore qu'ailleurs, puisque le caractère agricole de l'économie y favorisait la stabilité sociale et la prédominance des grands propriétaires. En écrivant que les pouvoirs royaux « furent confiés au peuple », Hérodote voyait les choses comme un contemporain de Périclès. En réalité, à la place du gouvernement royal, Démonax a dû instituer un régime d'*isonomie*, ou plutôt d'*isocratie*, dont le véritable bénéfice allait à l'aristocratie foncière, la seule classe sociale qui fût alors susceptible d'aspirer au pouvoir politique[2]. Pas plus

(1) Cf. *infra*, p. 216. Un passage d'Athénée, IV, 41, 154 *d*, reproduit un fragment du Περὶ νομοθετῶν d'Hermippos (= *FHG*, III, 36) qui attribue aux Mantinéens et singulièrement à Démonax l'invention des combats de gladiateurs, distraction à laquelle les Cyrénéens auraient pris goût. Cette indication est isolée et reste difficile à interpréter.

(2) Bien vu déjà par A. H. M. Jones, *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, p. 353. Dans l'expression employée par Hérodote, ἐς μέσον τῷ δήμῳ ἔθηκε il n'y a pas lieu d'accorder au mot δῆμος le sens de *démocratie, parti démocratique*, mais simplement celui du *peuple*, pris dans son ensemble, par opposition au *roi*. Cf. à ce sujet Powell, *Lexicon to Herodotus* (1938), p. 85, *s. v.* δῆμος 1 : *The people (opp. the King)*: I, 7 ; 99 ; IV, 11 ; 161 ; VIII, 137. Hérodote entend seulement par là que des magistrats élus reçoivent la charge d'exercer le pouvoir

que les autres cités grecques, Cyrène n'est passée directement de la royauté absolue au gouvernement du peuple. Au reste imagine-t-on que de l'Arcadie conservatrice il ait pu venir un réformateur très radical ? Le Mantinéen, qui appartenait lui-même à l'aristocratie de sa cité, a dû trancher au profit des grands la querelle qui les opposait à la toute-puissance d'un monarque déconsidéré.

Envisagée sous cet angle, la rivalité qui avait dressé contre Arcésilas II ses propres frères prend une signification nouvelle : les frères du roi représentaient le parti des oligarques, dont ils étaient les chefs naturels. C'est pourquoi ils ont pu sans peine rassembler assez de partisans pour aller fonder une nouvelle cité : Barcé, soumise par eux dès le début à un régime oligarchique, a ignoré les troubles qui, à cette époque, agitaient Cyrène et n'a eu aucun besoin d'un réformateur[1].

Note complémentaire : La chronologie d'Arcésilas II

Le règne d'Arcésilas II a donné lieu à des discussions chronologiques assez vaines. Beloch, *Griech. Gesch.*, I, 2e éd., 2, p. 215, qui estimait la durée totale de la monarchie des Battiades trop courte pour huit générations, voulait que Battos III fût le frère, et non le fils, d'Arcésilas II. Mais cette difficulté est imaginaire[2] et il n'y a aucune raison pour modifier les données généalogiques d'Hérodote. Récemment, S. Mazzarino, *Fra Oriente e Occidente*, Florence, 1947, 8°, p. 149 sq., 313 sq.) a cru pouvoir montrer qu'Arcésilas II n'aurait régné qu'un ou deux ans tout au plus, en 569-568. Il se fonde sur une inscription babylonienne de Nabuchodonosor II (Langdon, *Neubabylonische Königsinsschriften*, Nabuch., n° 48, 13-18), fort mutilée, qui fait allusion à une campagne contre Amasis en 568/7. On y trouve au milieu d'une lacune la mention de *-ku de Butujaman*. Mazzarino complète *(Laar)ku*, c'est-à-dire *Laarchos*, et interprète *Butujaman* comme les *Jaman* ou *Javan*, c'est-à-dire les Ioniens, de *Butu*[1], c'est-à-dire de la Libye (cf. Bouto, dans le Delta). Ainsi les Grecs de Cyrène, commandés par Léarchos, l'assassin d'Arcésilas, auraient pris part à la guerre assyro-égyptienne comme alliés d'Amasis, et on aurait la preuve que Léarchos était déjà régent en 568/7.

Cette démonstration est fragile. L'inscription babylonienne est trop mutilée pour qu'on puisse en tirer des conclusions certaines. La restitution *(Laar)ku*, ou *(Polyar)ku*, demeure tout à fait hypothétique. L'équivalence *Butujaman* = *Cyrène* n'est aucunement assurée. L'hypothèse d'un protectorat d'Amasis sur Cyrène, immédiatement après la défaite des troupes égyptiennes à Irasa, n'est pas vraisemblable. D'autre part on voit mal le souverain de Cyrène envoyant ses hoplites en Égypte au secours du Pharaon sans que cette expédition ait laissé la moindre trace dans Hérodote. Enfin l'intervention de l'Égypte dans les querelles intérieures de Cyrène lors de l'assassinat d'Arcésilas II n'est attestée que par des textes tardifs (cf. *supra*, p. 138) et non par notre meilleure source, Hérodote. Toutes ces raisons m'inclinent à considérer avec scepticisme la chronologie proposée par S. Mazzarino, tant qu'un document plus explicite ne sera pas venu la confirmer[2].

politique auparavant exercé par le roi : le régime ainsi institué peut convenir tout autant à une aristocratie qu'à une démocratie. Le caractère tyrannique que la monarchie cyrénéenne fut amenée à prendre avec le temps n'avait pas tout à fait échappé aux auteurs anciens. Plutarque, dans le récit romancé qu'il donne de la mort d'Arcésilas II (cf. *supra*, p. 138, n. 1), attribue ce caractère, en propres termes, à la politique de ce roi : ἀντὶ βασιλέως ἐγεγόνει τύραννος. En effet, il le montre, sous l'influence de son conseiller perfide Laarchos, occupé à persécuter et à faire périr les notables de Cyrène, τοὺς ἀρίστους τῶν Κυρηναίων ἐξελαύνων ἢ φονεύων. Déjà Diodore, évoquant les successeurs de Battos I (cf. *supra*, p. 130, n. 1), avait traité leur conduite de *tyrannique*. [Le caractère aristocratique de la réforme de Démonax vient d'être reconnu par H. Schaefer, *o. c.*, p. 168].

(1) Barcé fut tout de suite une cité importante et prospère : son monnayage commence très tôt (cf. *infra*, p. 164). Polyen mentionne ses magistrats, ἄρχοντες (*Strat.*, VII, 28).

(2) Cf. *infra*, p. 151, n. 2.

(1) On connaît par les documents achéménides le nom de *Putaya* appliqué à la satrapie libyenne que Darius avait créée après 514-512. Cf. A. T. Olmstead, *History of the Persian Empire, Achaemenid Period*, p. 149.

(2) [La chronologie de Mazzarino est refusée par H. Schaefer, *o. c.*, p. 157, n. 80 et p. 158, n. 83].

CHAPITRE VI

ARCÉSILAS III ET LA MONARCHIE TYRANNIQUE

Battos III s'accommoda sans résistance du régime institué par Démonax. Même sa femme, Phérétime, qui devait montrer par la suite une énergie peu commune, paraît s'être résignée à la diminution des privilèges royaux. Il en fut autrement quand la mort du roi boiteux eût laissé la place à son fils Arcésilas III.

Celui-ci n'était pas d'humeur à se laisser tenir en tutelle. Lisons dans Hérodote le récit de ses aventures[1] :

« Sous le fils de Battos, Arcésilas, la répartition des pouvoirs[2] provoqua de graves désordres. Arcésilas, fils de Battos le Boiteux et de Phérétime, déclara hautement qu'il ne se soumettrait pas à la constitution établie par Démonax de Mantinée : il réclamait l'autorité politique qui avait été le privilège de ses ancêtres. Il rassembla des partisans et provoqua une sédition, mais celle-ci échoua et il dut prendre le chemin de l'exil. Il trouva refuge à Samos, tandis que sa mère se retirait à Salamine de Chypre, auprès d'Evelthon (celui-là même qui a consacré à Delphes, dans le trésor de Corinthe, un magnifique *thymiaterion*). Phérétime, à peine recueillie à sa cour, ne cessait de demander une armée pour les aider à rentrer à Cyrène. Or Evelthon était disposé à lui accorder tout ce qu'elle pouvait souhaiter, sauf une armée ; Phérétime acceptait ses cadeaux et les déclarait fort beaux,

(1) IV, 162-164. Sur Arcésilas III, cf. *RE*, II, 1163, s. v. *Arkesilaos* 6 (Éd. Meyer).

(2) Les mots περὶ τῶν τιμέων sont une allusion aux magistratures que Démonax avait créées ou renforcées aux dépens de l'autorité royale.

mais, ajoutait-elle, ce serait bien plus beau encore s'il lui donnait une armée. Elle répétait la même chose à chaque nouveau don qu'il lui faisait, tant qu'à la fin, Evelthon lui envoya un fuseau d'or et une quenouille, avec une provision de laine. Et comme elle reprenait la même antienne, il lui répondit que c'étaient de tels dons qui convenaient aux femmes et non une armée.

« Pendant ce temps, Arcésilas à Samos enrôlait tous ceux qu'il trouvait, en leur promettant un partage des terres. Il rassembla ainsi une forte armée et envoya consulter l'oracle de Delphes au sujet de son retour. La Pythie rendit un oracle qui disait ceci : « *Loxias vous accorde de régner à Cyrène pendant huit générations, quatre Battos et quatre Arcésilas. Et il vous engage à ne pas dépasser cette limite. Pour toi, agis avec modération quand tu seras rentré dans ta patrie. Si tu rencontres le four rempli d'amphores, prends bien garde de ne pas les brûler: laisse-les aller au gré du vent. Si tu allumes le four, garde-toi bien d'entrer dans la cité qu'encercle l'onde; sinon, tu mourras, toi et le plus beau des taureaux* »[1]. Tel fut l'oracle rendu par la Pythie à Arcésilas.

« Le roi partit de Samos avec ses troupes, retourna à Cyrène et y prit le pouvoir par la force. Mais, oubliant les conseils de l'oracle, il voulut se venger de ceux qui avaient réprimé sa première entreprise et l'avaient contraint à l'exil. La plupart d'entre eux quittèrent le pays. Il put cependant en faire saisir un certain nombre qu'il envoya à Chypre pour y être mis à mort. Mais le vaisseau qui les emportait s'échoua près de Cnide et les Cnidiens qui les avaient recueillis les renvoyèrent à Théra.

« Un parti de Cyrénéens avait cherché refuge dans un grand château appartenant à un certain Aglômachos. Arcésilas fit amonceler du bois tout autour de la maison[2] et les brûla vifs. Il comprit après coup que c'était là précisément ce qu'avait voulu dire l'oracle quand la Pythie lui défendait de faire brûler les amphores dans le four : aussi s'abstint-il

(1) On voit mal qui est ce taureau. Peut-être s'agit-il d'Alazeir ? On notera que l'oracle n'est pas en vers. C'est probablement une simple paraphrase.

(2) Le texte traditionnel, ἰδιωτικὸν ὕλην περινήσας, me paraît incompréhensible. Je lis τὴν οἰκίην ὕλῃ περινήσας, comme en II, 107 et en VI, 80, où Hérodote rapporte dans ces termes un fait analogue.

désormais de rentrer dans la ville de Cyrène, pour échapper à la mort prédite par l'oracle : car il croyait que « la cité qu'encercle l'onde » était Cyrène[1]. Il avait épousé une de ses parentes, fille d'un roi de Barcé, appelé Alazeir[2]. Il s'était rendu près de ce roi quand des gens de Barcé et des proscrits cyrénéens, qui l'avaient reconnu, l'assassinèrent en pleine agora et avec lui son beau-père Alazeir. C'est ainsi qu'Arcésilas, pour avoir mal interprété l'oracle, bon gré mal gré accomplit son destin. »

L'admirable *logos !* Hérodote s'y montre tout entier, avec son goût pour l'anecdote piquante (Phérétime à Chypre), l'intérêt qu'il porte aux oracles, les références à ses souvenirs de voyage (le *thymiatérion* de Delphes) et surtout cet art de conter rapide, elliptique, déconcertant et vraiment inimitable, où le narrateur reste toujours en deçà de ses connaissances et de ses notes, suggérant plus qu'il ne dit, s'attardant sur un détail qui l'amuse, mais courant la poste quand il arrive à l'essentiel. A nous d'interpréter les renseignements historiques qu'il nous donne, parfois comme en passant.

Arcésilas a voulu reconquérir les pouvoirs que Démonax avait remis aux magistrats élus. Pour ce faire, il a constitué un parti : où en aurait-il trouvé les éléments sinon dans le petit peuple ? Il s'agissait de lutter contre les propriétaires fonciers, principaux bénéficiaires de la réforme imposée par le Mantinéen : le monarque dépossédé de toute autorité réelle n'avait chance de s'imposer qu'en s'appuyant sur les gens de peu, naturellement hostiles aux riches. La seule voie

(1) Ce passage a beaucoup embarrassé les commentateurs (cf. Legrand, *Hérodote IV (CUF)*, p. 179, n. 1) ; mais il peut être expliqué d'une façon satisfaisante en faisant appel à une connaissance directe du terrain et du climat de la Cyrénaïque. Cyrène est dite ἀμφίρρυτος parce que la colline qui porte la ville est délimitée par les deux ravins de l'Ouadi-bil-Ghadir et de l'Ouadi-bou-Tourkhia, où coulent des ruisseaux alimentés par des sources permanentes. C'est pourquoi Arcésilas a pu croire que l'oracle lui enjoignait de se méfier de cette ville, par lui cruellement châtiée. Quant à Barcé, qui est installée au milieu d'une plaine fermée, en temps ordinaire elle n'est pas entourée d'eau. Mais pendant la saison des pluies les eaux stagnantes s'accumulent dans le fond de cette large cuvette, dont le sol est imperméable et mal drainé, et des inondations s'étendent autour de la ville. C'est ce phénomène saisonnier qui doit expliquer l'oracle et la méprise du roi. Le jeu sur les deux sens de ἀμφί en composition *(des deux côtés* et *tout autour)* est bien dans l'esprit des textes oraculaires.

(2) Cf. *infra*, p. 151, n. 3.

qui lui restait ouverte était celle qui menait à la tyrannie[1]. Aussi la tentative de révolution d'Arcésilas III apparaît-elle comme un essai de gouvernement tyrannique. Mais à Cyrène, cité agricole, le prolétariat urbain n'était ni très nombreux, ni organisé : le roi n'en reçut pas un appui efficace et son entreprise échoua.

Après cet échec, son attitude est révélatrice. Tandis que sa mère Phérétime trouvait un asile à Salamine de Chypre, lui-même alla chercher refuge à Samos. Pourquoi ? Certes des relations commerciales devaient exister déjà entre Samos et Cyrène[2]. Mais ces relations d'affaires ne liaient pas davantage les Samiens au roi de Cyrène qu'aux grands producteurs de blé ou de laine, bien au contraire. Seules des préférences politiques expliquent la fuite d'Arcésilas à Samos[3] : dans cette île régnait déjà Polycrate, le tyran par excellence. Comme sa mère auprès du tyran Evelthon[4], Arcésilas se réfugiait à la cour de Polycrate. La même solidarité internationale des tyrans qui avait uni Thrasybule et Périandre, qui unissait encore Pisistrate et Lygdamis, Lygdamis et Polycrate lui-même, fit accueillir fraternellement chez ce dernier le monarque de Cyrène qui, pour être un souverain héréditaire, n'en était pas moins à ses yeux un

(1) Cela avait été déjà pressenti par Éd. Meyer, *RE*, II, 1163, et par Busolt, *Griech. Staatskunde*, I, p. 350.

(2) *CAH*, III, p. 668 (J. L. Myres) ; *JHS*, 49, 1929, p. 19 (A. R. Burn). Cf. *infra*, p. 241.

(3) L'opposition entre les deux mots βασιλεύς et τύραννος n'implique pas à l'origine une différence de nature entre deux régimes politiques. Primitivement *tyrannos* est un simple équivalent de *basileus* (Archiloque, fgt 25 Bergk ; Simonide d'Amorgos, fgt 7, 69). Hérodote emploie d'ordinaire les deux mots pour établir une distinction entre deux méthodes d'exercice du pouvoir monarchique, quelle que soit son origine : le *tyrannos* se montre brutal et excessif, le *basileus* respecte les lois et l'équité. Mais, si les deux notions sont claires, il n'y a pas une rigueur absolue dans l'emploi des deux termes : ainsi Telys est appelé à la fois *basileus* et *tyrannos* (V, 44) ; Aristagoras, qui est un tyran, est dit avoir perdu τὴν βασιληίην τῆς Μιλήτου (V, 35) ; Aristocypros et Philocypros de Soloi reçoivent les deux appellations (V, 113). Sur cette question, cf. How-Welles, *Commentary on Herodotus*, II, *ad* V, 44 et p. 339, n. 1 ; S. Mazzarino, *Fra Oriente e Occidente*, p. 191 sq., 199 sq. [et H. Schaefer, *Rhein. Mus.*, 95, 1952, p. 150 sq.].

(4) Sur Evelthon : Hérodote, V, 104 ; *BMC Cyprus*, p. LXXXIII sq. ; Hill, *History of Cyprus*, I, Cambridge, 1940, p. 115 sq. ; *RE*, *Supp.* III, 446 (Stähelin). Une inscription rupestre de Théra se rapporterait peut-être à ce roi : *IG*, XII 3, 350 ; Hiller von Gärtringen, *Ephem. Arch.*, 1937, I, p. 56 sq.

tyran, ayant pour la conquête du pouvoir mêmes méthodes que lui et mêmes adversaires[1].

Dès lors, comme tout s'éclaire ! La monarchie cyrénéenne n'apparaît plus, ainsi qu'on l'a trop souvent écrit, comme une survivance du passé que seul l'isolement d'un pays situé en marge du monde hellénique permettrait d'expliquer. Tout prouve au contraire que Cyrène participe largement, dès le milieu du VIe siècle, à toutes les formes de la civilisation grecque. Comment serait-elle demeurée à l'écart du grand mouvement politique qui opposait alors un peu partout oligarques et tyrans ? Sa structure sociale, fondée sur la grande propriété foncière, l'apparentait aux grandes cités coloniales d'Ionie ou de Sicile. Au nom près, on retrouverait chez elle une classe sociale correspondant aux *Géomores* de Samos, aux *Gâmores* de Syracuse[2]. Contre ces riches propriétaires, Arcésilas ne manquait pas d'exemples pour lui dicter sa conduite. Aussi le voyons-nous, à Samos, utiliser à plein les méthodes démagogiques, avec l'évidente approbation du gouvernement local : il enrôle les gens du commun, πάντα ἄνδρα, en leur promettant le partage des terres, ἐπὶ γῆς ἀναδασμῷ. Et cette fois il y a tout lieu de croire que ce n'était plus le territoire des indigènes, mais les grands domaines des oligarques qu'il songeait à redistribuer.

A l'aide des mercenaires ainsi recrutés à Samos, le roi put rentrer à Cyrène par la force. Une fois remis en possession du pouvoir, il pourchassa ses adversaires. La plupart avaient fui, principalement à Barcé où, depuis sa fondation sous Arcésilas II, un régime oligarchique n'avait pas cessé d'être en vigueur. Ceux qui furent pris furent envoyés à Chypre, où on devait les exécuter : là encore apparaît la solidarité des tyrans entre eux. Evelthon qui avait accueilli Phérétime, l'autorisait à assouvir chez lui sa vengeance. Mais elle en fut frustrée par un naufrage providentiel. Les prisonniers, sauvés par les Cnidiens, furent renvoyés par eux à Théra[3]. Indication

(1) Sur la tyrannie grecque, cf. *RE*, VII A, 1821 sq., s. v. *Tyrannos* (Lenschau). Synthèse récente dans Halphen-Sagnac, *Peuples et civilisations*, I, *Les premières civilisations*, éd. 1950, p. 480 sq. (A. Aymard), avec bibl. ; H. Bengtson, *Griech. Gesch.*, p. 102 sq.

(2) *RE*, VII, 1219 sq., s. v. Γεωμόροι (γαμόροι) ; Dunbabin, *The Western Greeks*, p. 55 sq.

(3) Knapp a construit à partir de cet épisode une hypothèse étrange : il considère que le sauvetage des adversaires d'Arcésilas III par les Cnidiens est

importante : elle montre que la faction hostile aux Battiades se recrutait surtout chez les descendants des premiers colons théréens, ceux-là mêmes qui devaient constituer l'aristocratie foncière de Cyrène.

Nous en avons un nouvel indice dans l'anecdote du four aux amphores. Le πύργος μέγας d'Aglômachos (nom qui reparaît plusieurs fois dans les listes de notables du IVe siècle à Cyrène) n'est autre que le manoir fortifié d'un grand domaine campagnard : les aristocrates poursuivis s'étaient réfugiés sur leurs terres. La ville une fois solidement remise en son pouvoir, Arcésilas restaurait son autorité sur la campagne[1].

Ces expéditions demandaient du temps : durant son absence, le roi confiait la direction des affaires à sa mère Phérétime[2], revenue de Chypre. Dépositaire de l'autorité royale, elle présidait même les séances du conseil. Ces privilèges politiques accordés à une femme surprenaient les Grecs : on le voit bien à l'étonnement d'Hérodote. C'était, à coup sûr, un trait d'influence orientale[3] : on devine là une conception très dynastique du pouvoir, étrangère à la pensée politique grecque de l'époque. L'union de ce sentiment dynastique très fort avec les méthodes démagogiques de la tyrannie fit certainement l'originalité du règne.

Il était naturel qu'avec de tels principes Arcésilas se tournât volontiers vers les monarchies orientales. Son ami Polycrate lui montrait le chemin, lui qui n'hésita pas en 526 à abandonner l'alliance du Pharaon Amasis pour aider Cambyse dans ses préparatifs contre l'Égypte. Arcésilas ne fit pas mieux. Les relations de Cyrène avec l'Égypte, après le conflit

un simple doublet du sauvetage par les Samiens des Corcyréens proscrits par Périandre (Hérodote, III, 48 ; Plutarque, *De Herodoti malignitate*, 22) : cf. *Philologus*, 48, 1889, p. 504, n. 9.

(1) On ne peut s'empêcher d'évoquer la situation analogue des Alcméonides réfugiés à Leipsydrion pendant la tyrannie des Pisistratides : Hérodote, V, 62.

(2) Une *eschara* taillée dans le roc, à Théra, porte en caractères archaïques le nom de Phérétime : *IG* XII 3, 369 ; *RE*, V A, 2293. Hiller von Gärtringen a pensé qu'elle pourrait bien se rapporter à la reine de Cyrène, qui aurait consacré cet autel à l'époque de son exil : *Ephem. Arch.*, 1937, I, p. 56. Cf. *RE*, XIX, 2038 sq., s. v. *Pheretime*.

(3) On comparera le cas d'Artémise, reine des Doriens d'Asie Mineure : Hérodote, VII, 99 ; *RE*, II, 1441, s. v. *Artemisia* 2.

d'Irasa, avaient fini par s'établir sur le plan de l'amitié[1]. On sait qu'Amasis avait pris une Cyrénéenne, peut-être une princesse royale, dans son harem : elle avait nom Ladiké. Après quelques déboires conjugaux qu'Hérodote nous a narrés en détail, Amasis s'était bien trouvé de sa nouvelle épouse et celle-ci avait envoyé à sa ville natale, en guise d'*ex-voto*, une grande statue qu'Hérodote y a vue de ses yeux dans le sanctuaire d'Aphrodite[2]. Le Pharaon, de son côté, avait dédié à Cyrène une statue dorée d'Athéna et une peinture représentant sa propre image[3].

Ces relations cordiales n'empêchèrent pas Arcésilas de rallier le parti du plus fort lorsqu'en 525 les armées de Cambyse eurent écrasé les troupes du Pharaon[4]. Il est vrai qu'Amasis était mort peu auparavant. Libyens et Cyrénéens s'empressèrent de venir rendre hommage au vainqueur alors qu'il assiégeait Memphis. Cambyse, s'il accepta de bon cœur les présents des indigènes, reçut avec mépris les 500 mines d'argent envoyées par les Cyrénéens et les distribua à poignées à ses soldats[5]. Du moins sut-il gré à Arcésilas d'avoir spontanément embrassé le parti des Perses : il relâcha la princesse Ladiké et la renvoya à Cyrène sans lui faire de mal.

Ces événements nous fournissent la seconde date certaine de l'histoire de Cyrène, la première étant la bataille d'Irasa. Hérodote dit explicitement qu'Arcésilas a rallié Cyrène à Cambyse et qu'il accepta de payer tribut. Cette responsabilité ne peut avoir été prise par le roi qu'après qu'il se fût rendu maître des affaires, donc après son exil à Samos. Un *terminus*

(1) Hérodote, II, 181. L'expression employée par l'historien, συμμαχίην συνεθήκατο, laisse entendre qu'un véritable traité fut signé. La date de cette convention est inconnue. S. Mazzarino a proposé de l'attribuer à la régence de Léarchos : cf. *supra*, p. 142 sq.

(2) Hérodote, *ibid.*

(3) Hérodote, II, 182. La mention d'un portrait ressemblant (εἰκόνα ἑωυτοῦ γραφῇ εἰκασμένην) est importante pour l'histoire de l'art : elle montre que la notion de ressemblance physique, familière aux Égyptiens, n'était pas inconcevable pour un Grec du v[e] s. Cf. Lippold, *Griech. Porträtstatuen*, p. 7.

(4) L'invasion de Cambyse en Égypte a eu lieu en mai-juin 525 : Posener, *La première domination perse en Égypte*, p. 173 ; A. T. Olmstead, *History of the Persian Empire, Ach. Per.*, p. 88 sq.

(5) Hérodote, III, 13. Diodore, X, fgt 14, prétend au contraire que Libyens et Cyrénéens auraient soutenu les Égyptiens contre Cambyse.

(6) Hérodote, II, 181.

post quem vraisemblable pour cet exil est fourni par la prise du pouvoir dans cette île par Polycrate (533/2)[1]. D'ailleurs la chronologie des Battiades, telle qu'elle ressort du texte d'Hérodote, interdit de faire naître Arcésilas III avant les environs de 550, si l'on veut respecter la filiation en ligne directe qui est attestée par l'historien entre les rois successifs[2]. C'est donc vers 530 que se placent l'exil d'Arcésilas III et son retour sur le trône, et même plutôt entre 530 et 525, car, à travers le récit d'Hérodote, les événements donnent l'impression de s'être déroulés rapidement.

Sur les circonstances exactes de la mort du roi, nous en sommes réduits aux conjectures. Qui était cet Alazeir dont Arcésilas avait fait son beau-père[3] ? Était-ce un prince indigène, comme le nom le ferait croire ? Était-ce plutôt un descendant des frères d'Arcésilas II, qui aurait conservé à Barcé la dignité royale, comme le donnerait à penser la parenté qui l'unissait au roi de Cyrène avant même qu'il lui eût donné sa fille ? Barcé, cité oligarchique, qu'elle eût conservé ou non la fiction royale, avait bien accueilli les proscrits cyrénéens. On imagine volontiers qu'Arcésilas

(1) Glotz-Cohen, *Hist. grecque*, I, p. 281.

(2) Arcésilas ne peut avoir atteint l'âge adulte avant 530 environ, si l'on respecte les données d'Hérodote. Ces données ont été mises en doute par Beloch, *Griech. Gesch.*, 2[e] éd., I, 2, p. 215. Celui-ci estime en effet que les trois générations qui se succèdent entre Battos II et Arcésilas III, d'après Hérodote, ne peuvent tenir dans le cadre chronologique étroit qu'imposent les synchronismes (bataille d'Irasa et invasion de Cambyse en Égypte). En conséquence, Beloch voudrait réduire ces trois générations à deux, en faisant de Battos III non pas le fils, mais le frère d'Arcésilas II. S. Mazzarino (*Fra Oriente e Occidente*, p. 313 sq.) s'autorise d'un raisonnement analogue pour remonter la fondation de Cyrène jusqu'aux environs de 650 et pour limiter à un ou deux ans le règne d'Arcésilas II. En réalité, la prétendue impossibilité chronologique invoquée par Beloch n'existe pas : pour obtenir une succession des générations conforme aux données d'Hérodote, il suffit d'admettre que les deux rois Arcésilas II et Battos III ont eu l'un et l'autre un fils avant l'âge de vingt-cinq ans, ce qui n'a rien d'extraordinaire. On arrive alors à une chronologie approximative du genre de celle-ci (qui n'est proposée ici qu'à titre d'exemple et sous toutes réserves) : Battos I (670/665-599 ?) ; Arcésilas I (645/640-583 ?) ; Battos II (620/615-565/560) ; Arcésilas II (595/590-555/550) ; Battos III (575/570-535/530) ; Arcésilas III (555/550-520/515) ; Battos IV (530/525-470/465) ; Arcésilas IV (490/485-vers 440).

(3) Le nom reparaît dans les inscriptions de Cyrène sous la forme Ἀλάδδειρ : *SGDI*, 4859 (= *CIG*, III, 5147). On lit ΑΛΑΙ(είρ ?) sur une monnaie de Barcé : *BMC Cyrenaica*, p. 105.

avait réduit la ville et, après l'avoir traitée avec rigueur, avait chargé son beau-père de l'administrer en son nom. Il dut commettre quelque imprudence : avertis, les oligarques cyrénéens et les gens de Barcé qui les avaient cachés par sympathie politique organisèrent un guet-apens et massacrèrent ensemble Arcésilas et Alazeir.

La disparition tragique du roi retirait à la position singulière qu'occupait Phérétime sa plus solide garantie. Qu'il y ait eu ou non un mouvement insurrectionnel à Cyrène, la vieille reine s'enfuit en Égypte auprès du satrape Aryandès, installé là par Cambyse. Darius régnait déjà, ce qui place ces événements après 522[1]. Phérétime criait vengeance, prétendant que son fils avait été assassiné pour cause de « médisme ». Le satrape envoya un ultimatum à Barcé, sommant les habitants de livrer les meurtriers. Les Barcéens, qui gardaient rancune au tyran, refusèrent, déclarant assumer à eux tous la responsabilité de l'assassinat. Une double expédition, terrestre et maritime, fut organisée contre Barcé. Phérétime accompagnait l'armée[2].

Après sept mois de siège, les Perses prirent la ville par ruse. Phérétime fit supplicier les principaux auteurs et complices du crime, y compris les femmes, avec une cruauté toute orientale. Elle ne laissa dans la ville que les partisans des Battiades. Les autres furent emmenés en esclavage et Darius les envoya coloniser un coin de Bactriane[3]. Le ciel, dit Hérodote, châtia la cruauté de Phérétime : frappée d'un mal singulier, elle fut dévorée vivante par des vers[4].

Au retour, les Perses, qui avaient poussé jusqu'à Euhespérides[5], traversèrent Cyrène dont les habitants leur avaient

(1) La date de l'expédition perse contre Barcé reste fort incertaine : Posener, *o. c.*, p. 164 sq. ; Olmstead, *o. c.*, p. 148 sq. (date proposée : vers 512). Le *terminus ante quem* est le voyage de Darius en Égypte, qui eut pour conséquence l'exécution d'Aryandès. Mais la date même de cet événement n'est pas bien assurée.

(2) Hérodote, IV, 200-205. Le chef des troupes de terre s'appelait Amasis. C'était peut-être un Perse de la tribu Maraphienne qui avait pris un nom égyptien : Posener, *o. c.*, p. 177.

(3) Cette colonisation forcée en Bactriane a parfois été mise en doute : cf. Legrand, *Hérodote IV*, *CUF*, p. 201, n. 1 ; G. De Sanctis, *Riv. Fil. Class.*, 59, 1931, p. 102 sq. Mais sa réalité est admise par Olmstead, *l. c.*

(4) Sur la signification de cette fin, cf. *infra*, p. 159.

(5) C'est la première mention de cette cité dans les textes.

ouvert les portes, soi-disant pour obéir à un oracle. Ils campèrent hors des murs, sur la colline de Zeus Lykaios, là où devait bientôt s'élever le plus grand temple de Cyrène. Ils éprouvèrent alors quelque regret d'avoir respecté la ville, mais il était trop tard : les Cyrénéens ne les accueillirent plus à l'intérieur des remparts et se bornèrent à leur céder des provisions de route. L'armée reprit ensuite le chemin de l'Égypte. Pendant son retour les attaques des pillards libyens lui causèrent de lourdes pertes[1].

Ici s'arrête l'exposé d'Hérodote en ce qui concerne l'histoire des Battiades. Celui qui, depuis la fondation de Cyrène, nous avait servi de guide ne nous conduira plus désormais. Nous avons souvent déploré les silences ou l'excessive brièveté de son récit, et l'accueil complaisant qu'il fait à des fables. Mais, en dépit de son goût pour l'anecdote piquante ou moralisatrice, pour la digression érudite, pour les curiosités de voyage, il nous a fourni dans l'ensemble une relation fidèle, bien qu'incomplète, de l'histoire de notre cité. Certes la pente de son esprit ne le porte pas à scruter les causes profondes des événements politiques. Mais, chaque fois que nous avons pu confronter son témoignage avec d'autres documents ou avec la réalité des choses (celles du moins qu'il avait vues lui-même), l'exactitude et la conscience de son information nous sont clairement apparues[2]. L'étude de son exposé sur Cyrène permet en outre de préciser deux points importants, dont l'un concerne sa biographie, l'autre sa méthode de composition.

Il s'agit d'abord de son voyage à Cyrène. La réalité de ce voyage a été mise en doute récemment encore[3]. Il est bien

(1) Polyen, *Strat.*, VII, 34, rapporte l'expédition contre Barcé de la même façon qu'Hérodote, dont il s'inspire visiblement. Le récit de Ménéclès de Barcé (*FHG*, IV, 449 = *F. Gr. Hist.*, III A, p. 83, 5) était sans doute un peu différent, mais son abréviateur a dû embrouiller quelque peu les choses. Il montre Phérétime châtiant elle-même les révoltés, envoyant les coupables en Égypte pour les y faire mettre à mort et requérant seulement alors l'aide des Perses contre les Cyrénéens (et non contre les gens de Barcé). La version d'Hérodote est assurément préférable : cf. une comparaison des deux textes dans Jacoby, *F. Gr. Hist.*, III A, *Kommentar*, p. 224 sq. On ne doit pas confondre l'expédition d'Aryandès contre Barcé avec la deuxième entreprise des Perses contre cette ville, quelque trente ans plus tard (Polyen, *Strat.*, VII,28, 1). Cf. *infra*, p. 164 sq.

(2) [Même conclusion dans H. Schaefer, *Rhein. Mus.*, 95, 1952, p. 170].

(3) J. E. Powell, *The History of Herodotus*, Cambridge, 1939, p. 27; Busolt,

vrai qu'Hérodote ne dit pas expressément qu'il ait visité la Libye. Il est également vrai que, dans cette partie de son œuvre, la part des sources écrites est probablement considérable[1]. Toutefois plusieurs indices paraissent révélateurs d'une connaissance directe des lieux. C'est d'abord en II, 181, le passage relatif à la statue dédiée à Cyrène par Ladiké : τὸ (*sc.* ἄγαλμα) ἔτι καὶ ἐς ἐμὲ ἦν σόον, ἔξω τεταγμένον τοῦ Κυρηναίων ἄστεος, cette statue « qui était encore intacte de mon temps, là où on l'avait placée, en dehors de la ville de Cyrène ». Certes des expressions comme ἐς ἐμέ, μεχρὶ ἐμεῦ, ἐπ' ἐμέο, dans l'usage de l'écrivain, ont surtout la valeur d'une indication temporelle et n'impliquent pas forcément qu'Hérodote ait vu de ses yeux ce dont il parle[2]. Mais ici l'emploi de l'imparfait, avec la précision topographique qui l'accompagne, donne bien le sentiment qu'il s'agit d'un souvenir personnel. L'impression se trouve renforcée quand, quelques lignes plus bas, on lit le passage sur les consécrations d'Amasis dans l'Heraion de Samos, où les statues de ce Pharaon, qu'Hérodote connaissait pour les y avoir vues lui-même[3], sont mentionnées exactement dans les mêmes termes que la statue de Ladiké : le parallélisme de l'expression permet de conclure à l'égale valeur des deux témoignages.

Autres indices : quand, en IV, 203, nous apprenons que les Perses, au retour de leur expédition contre Barcé, ont traversé Cyrène et campé au sortir de la ville « sur la colline de Zeus Lykaios », ἐπὶ Διὸς Λυκαίου ὄχθον, l'exactitude de cette indication topographique semble reposer sur une connaissance directe des lieux[4]. En IV, 199, parlant de l'agriculture dans la région de Cyrène, Hérodote souligne le décalage entre les

Griech. Gesch., 2e éd., II, p. 535, n. 2 ; R. W. Macan, *Herodotus IV-VI*, II, p. 259 sq. Cf. Schmid-Stählin, *Gesch. der griech. Lit*, I, 2, p. 557 sq. ; Legrand, *Hérodote, Introduction (CUF)*, p. 24 sq. La réalité du voyage à Cyrène est admise par Jacoby, *RE*, *Supp.* II, 252 sq., par Gsell, *Hérodote*, p. 62 sq., par Schmid, *l. c.*, et par Legrand, *Hérodote IV*, *CUF*, p. 138 sq.

(1) Jacoby, *RE*, *Supp.* II, 254, 435 sq. Pour les sources écrites dont Hérodote a pu se servir, cf. *supra*, p. 92 sq. (légende de la fondation) et *infra*, p. 224 (description de la Libye).

(2) Jacoby, *ibid.*, 249 sq.

(3) II, 181. Sur les séjours d'Hérodote à Samos, cf. Jacoby, *ibid.*, 216 sq., 220 sq.

(4) Cf. *infra*, p. 325.

récoltes, selon qu'elles se font sur l'une ou l'autre des trois terrasses, côtière, intermédiaire ou supérieure : c'est une observation juste, qui tranche par son caractère concret sur le reste de la description géographique de la Libye[1]. Or l'écrivain l'a développée avec complaisance comme on fait d'ordinaire pour une observation personnelle.

Il faut relever enfin la fréquence des allusions aux *Cyrénéens* comme source des informations recueillies par Hérodote. Il leur doit la version *cyrénéenne* de la fondation de la cité[2]. Il n'a pu recueillir que chez eux un oracle comme celui de IV, 163, oracle évidemment forgé *post eventum* et faisant état de la chute toute récente des Battiades[3]. Il tient de pèlerins *cyrénéens* rentrés de l'oasis d'Ammon un long récit d'expédition vers les sources du Nil[4]. Quand l'historien mentionne ainsi expressément ses informateurs, nous ne sommes guère en droit de rejeter son témoignage : or c'est à Cyrène qu'il a dû les rencontrer.

Je reconnais volontiers qu'aucun de ces indices, considéré séparément, n'est rigoureusement démonstratif. Pourtant, d'être ainsi rassemblés, ils se renforcent mutuellement. On doit en rapprocher, en outre, diverses remarques plus ou moins fugitives qui trahissent chez leur auteur une connaissance de certains aspects de la Libye qui est trop concrète pour être purement livresque : la comparaison de l'acacia d'Égypte avec le lôtos de Cyrène[5], et surtout la réflexion sur l'ὀλολυγή des femmes libyennes[6], dont Hérodote n'eût pas

(1) Cf. *infra*, p. 230.

(2) Cf. *supra*, p. 93.

(3) Une preuve indirecte que cet oracle a été forgé après coup est fournie par un texte de Pindare, *Pyth.*, IV, 65, où Arcésilas IV est salué comme le *huitième rejeton de sa race*, παισὶ τούτοις ὄγδοον θάλλει μέρος Ἀρκεσίλας. Or le poète, parfaitement informé des traditions locales et soucieux de ne froisser en rien la susceptibilité d'un souverain auquel il avait à présenter une requête délicate, n'aurait sûrement pas insisté sur ce point si on avait déjà connu un oracle fatal comme celui que rapporte Hérodote.

(4) Hérodote, II, 32. Selon Jacoby, *RE*, *Supp.* II, 255, l'expression ἄνδρες Κυρηναῖοι, au lieu de οἱ Κυρηναῖοι, signifierait que l'historien a rencontré ces Cyrénéens ailleurs qu'à Cyrène.

(5) II, 96.

(6) IV, 189.

parlé dans ces termes s'il ne l'avait lui-même entendu à Cyrène[1].

Ainsi Hérodote a dû faire le voyage de Libye. Ce n'était nullement, pour ce grand voyageur, un déplacement difficile. Les relations commerciales entre la Cyrénaïque et la Grèce étaient étroites et les bateaux en partance pour le port de Cyrène ne manquaient pas au Pirée ni dans les grands ports[2]. Ce voyage a eu lieu très probablement après la révolution qui mit fin au régime des Battiades, soit après 440 environ[3]. Mais il ne semble pas que le séjour de l'historien en Libye lui ait permis de circuler beaucoup en dehors de Cyrène, but principal de son voyage[4]. Il n'aurait pas parlé de la région d'Aziris comme d'un séjour enchanteur s'il avait connu la Cyrénaïque orientale[5]. Et les louanges excessives qu'il donne à la prétendue fertilité du sol d'Euhespérides prouvent qu'il n'avait pas vu lui-même ce territoire désolé[6]. On peut admettre en somme qu'il a séjourné quelque temps à Cyrène et qu'il y a recueilli l'essentiel de ses informations pour la rédaction de ses *Logoi* libyques. Ceux-ci doivent à ce séjour le pittoresque qui fait leur vie.

La composition des Λιβυκοὶ λόγοι mérite aussi de retenir l'attention. Son caractère complexe ou, pour mieux dire, hétérogène a été plus d'une fois souligné[7]. On y relève des digressions d'une longueur exceptionnelle, de brusques changements de sujet, des transitions singulièrement désinvoltes. Ce sont là, il est vrai, travers habituels chez Hérodote, mais l'effort pour donner à l'ensemble du développement

(1) Cf. Legrand, *Hérodote IV*, *CUF*, p. 143.

(2) Cf. *infra*, p. 241 sq.

(3) Cf. *infra*, p. 206 sq. Hérodote était alors citoyen de Thourioi.

(4) Jacoby, *o. c.*, 254.

(5) IV, 158 : νάπαι κάλλισται. Cf. *supra*, p. 117 sq. Cette méconnaissance de la Cyrénaïque orientale prouve qu'Hérodote ne s'est pas rendu de Cyrène en Égypte (ou inversement) par la voie de terre. Au reste le voyage d'Égypte et celui de Cyrène ne sont sans doute pas liés chronologiquement. Le premier eut lieu avant 447 (Legrand, *Hérodote, Introduction*, p. 24 sq.), le second après la chute de la monarchie des Battiades, soit après ±440 (cf. *infra*, p. 206 sq.). Jacoby, *o. c.*, 252 et 278, a bien marqué qu'au moment du séjour à Cyrène Hérodote devait être déjà citoyen de Thourioi.

(6) IV, 198. Cf. *infra*, p. 226.

(7) Bauer, *Die Entstehung des herodot. Geschichtswerkes*, Vienne, 1878, p. 68 sq. ; Jacoby, *o. c.*, 303 sq. ; Legrand, *Hérod.*, *IV*, *CUF*, p. 135 sq.

une apparence d'unité est moins sensible ici qu'ailleurs. Peut-être avons-nous affaire à une des parties les plus récentes de l'œuvre, et l'écrivain a-t-il manqué du temps nécessaire pour lui donner sa forme achevée. En tout cas, cette composition mal liée rend l'idée directrice difficile à saisir, à supposer qu'elle existe. Il me semble pourtant qu'une analyse attentive doit pouvoir dégager la préoccupation majeure à laquelle obéissait Hérodote en rédigeant ses Λιβυκοὶ λόγοι.

On s'accorde à distinguer dans cet ensemble complexe cinq ou six subdivisions principales. Pour ma part, je proposerais l'analyse suivante, qui s'accorde, sauf sur un point, avec celle de Jacoby[1] :

1° 145-158 : Histoire de la fondation de Cyrène et de ses antécédents ;

2° 159-161 : Histoire des quatre premiers rois ;

3° 162-164 : La vie et la mort d'Arcésilas III ;

4° 165-167 : Phérétime et Aryandès ;

5° 168-199 : Description de la Libye ;

6° 200-205 : Expédition des Perses contre Barcé ; fin de l'histoire de Phérétime.

On voit tout de suite, à lire cette analyse, que la première et la cinquième partie constituent deux grandes digressions qui nous entraînent parfois très loin de Cyrène et de l'objet avoué du développement, à savoir le récit de l'expédition des Perses contre la Cyrénaïque. A ce récit, la deuxième partie *(Les quatre premiers rois)* peut servir d'introduction historique générale : elle est d'ailleurs courte et se limite à l'essentiel. La troisième partie *(Arcésilas III)* est, à elle seule, aussi développée que la précédente : elle introduit directement le récit de l'expédition d'Aryandès, auquel sont consacrées les quatrième et sixième parties. Ainsi les deux longs passages qui traitent respectivement des légendes relatives à la fondation de Cyrène et de la géographie de la Libye apparaissent bien comme des *excursus* qu'Hérodote a introduit arbitrairement, selon sa coutume, dans un plan préétabli.

(1) Jacoby, *o. c.*, 303 sq., 382, 435 sq. Je me sépare de Jacoby en distinguant l'histoire d'Arcésilas III (ch. 162-164) de celle de ses prédécesseurs (159-161), qui n'en est que le préambule.

Si l'on fait abstraction de ces digressions, l'ordonnance générale est simple : après un bref rappel des événements antérieurs, destiné à montrer quelle était la situation à Cyrène à l'avènement d'Arcésilas III, l'auteur s'attache essentiellement à conter l'aventure d'Arcésilas III, la façon dont il reconquit le pouvoir, sa mort tragique, et enfin la vengeance de Phérétime. C'est par ce biais que nous sommes ramenés à la conquête de la Cyrénaïque par les Perses. Mais Hérodote eût pu aisément rapporter les épisodes de cette expédition sans s'attarder à d'aussi longs préambules. En fait tout l'intérêt se trouve concentré sur la personne même d'Arcésilas III et, accessoirement, sur celle de Phérétime. Autour de ces deux personnages s'ordonne le récit, où ils occupent successivement la première place. Visiblement Hérodote s'est intéressé à la figure du jeune roi et de la vieille reine. Ce n'est pas sans intention qu'il a composé ainsi autour d'eux cette attachante histoire qui, une fois débarrassée de ses développements adventices, apparaît comme une des plus dramatiques et des plus vivantes qu'il ait contées.

D'où vient qu'il ait porté un tel intérêt à ces deux personnages ? Ici l'interprétation historique que nous avons dégagée plus haut peut de nouveau se montrer féconde. Arcésilas III, nous l'avons vu, est en réalité un tyran. Or Hérodote est hostile aux tyrans par tradition familiale, par expérience personnelle et par conviction morale[1]. En outre, il s'intéresse à eux pour des raisons psychologiques et, dans son œuvre, il ne néglige jamais l'occasion de tracer le portrait d'un de ces hommes exceptionnels et néfastes afin de montrer les conséquences fatales de leur conduite. En un sens, ses *Histoires* nous présentent la plus admirable galerie de tyrans grecs que l'antiquité nous ait léguée. S'il est dans cet ouvrage une préoccupation morale qui oriente la pensée de l'écrivain, en dehors de la simple passion de connaître, c'est bien l'idée que la divinité punit un jour les hommes qui dépassent les limites raisonnables dans l'exercice du pouvoir[2]. Or

(1) Legrand, *Hérod.*, *Introd.*, *CUF*, p. 9 ; How-Welles, *Comm. to Herodotus*, II, p. 358 sq. *(Herodotus on tyranny)* ; Jacoby, *o. c.*, 216, 218 sq. ; Schmid-Stählin, *Gesch. der griech. Lit.*, I, 2, p. 578.

(2) Legrand, *ibid.*, p. 134 sq. ; Schmid-Stählin, *o. c.*, p. 607 sq. 617 sq., 641 sq.

Arcésilas III, tyran, illustrait à merveille cette maxime. Rentré à Cyrène en vainqueur grâce à des procédés démagogiques, il n'a pas su se conduire avec modération, ἥσυχον εἶναι. Il était destiné d'avance par Apollon, dieu de toute sagesse et de toute justice, à la catastrophe finale. Il a violé le précepte delphique du Μηδὲν ἄγαν. Aussi, comme Polycrate, en dépit de ses efforts pour échapper à la vengeance divine, il a dû « accomplir jusqu'au bout son destin »[1]. Pareillement, la vieille reine Phérétime, assoiffée du sang de ses sujets rebelles, leur a fait subir des supplices barbares qui ont révolté la conscience des Grecs. Elle a ainsi appelé sur sa tête le châtiment divin, sous la forme d'une maladie mystérieuse et mortelle : Hérodote rapporte expressément sa fin à une intervention divine. Pour Arcésilas comme pour Phérétime, le principe de l'intérêt que notre auteur leur porte se trouve donc indiqué clairement.

Ainsi les Λιβυκοὶ λόγοι, dont l'histoire d'Arcésilas III forme l'élément essentiel, ne sont nullement dans l'ensemble de l'œuvre un *excursus* pittoresque et l'occasion de placer une description géographique de la Libye. Ils se rattachent à un des thèmes principaux qui donnent aux neuf livres des *Histoires* leur véritable unité : la figure d'Arcésilas de Cyrène avait d'avance sa place marquée à côté de celle des tyrans ioniens et de ceux de Corinthe, de Thrasybule et de Polycrate, de Cypsélos et de Périandre. Telle est la raison qui explique l'importance accordée par Hérodote à l'aventure tragique de ce roi. Accessoirement il a été conduit à consigner, à cette occasion, les seuls renseignements qui nous éclairent un peu sur l'histoire des premiers Battiades. Il n'ignorait pas, certes, la suite de cette histoire jusqu'à la fin de la monarchie : mais nous la conter n'entrait pas dans son propos. Résignons-nous donc à nous séparer de cet aimable et précieux compagnon. Nul récit suivi ne nous guidera plus désormais. L'histoire de Cyrène, au bout d'un siècle à peine, plonge presque entièrement dans la nuit.

(1) IV, 164 : ἐξέπλησε μοῖραν τὴν ἑωυτοῦ.

CHAPITRE VII

CYRÈNE SATRAPIE PERSE : BATTOS IV

La mort de Phérétime laissait le pouvoir aux mains de Battos IV, dit le Beau, ὁ Καλός[1], fils d'Arcésilas III. Nous ne savons rien de lui en dehors de son surnom. Les dates exactes de son règne ne sont pas connues, mais on peut conjecturer qu'il fut long. En effet l'expédition des Perses contre Barcé, qui le fit roi, est considérée par Hérodote comme approximativement contemporaine de l'expédition de Scythie[2] : si l'on doit accorder quelque valeur à ce synchronisme, il nous indique pour le début du règne les années 515-510 environ. Quant à la fin du règne, elle doit être placée vers 470, au plus tôt : on verra plus loin, en effet, que le successeur de Battos le Beau, Arcésilas IV, était fort jeune encore en 462[3].

Si ce long règne, faute d'historien, est pour nous sans histoire, cela ne veut pas dire qu'il ait été sans importance. Le début du v[e] siècle fut certainement pour Cyrène une période de grande prospérité, dont l'archéologie a conservé les témoignages. Les sanctuaires de la cité s'enrichissent de magnifiques offrandes, qui ne le cèdent en rien par leur qualité artistique à celles des sanctuaires de la Grèce propre : les *Corés* de l'Apollonion (pl. XXIII) valent celles de l'Acropole d'Athènes[4] et les œuvres de style sévère retrouvées

(1) *RE*, III, 148, s. v. *Battos* 6 ; *FHG*, II, 212. Ménéclès de Barcé (*FHG*, IV, 449 = *F.Gr. Hist.*, III A, p. 83) précise que Battos IV était le fils d'Arcésilas III.

(2) Hérodote, IV, 145. L'expédition de Scythie prend place vers 514 : Busolt, *Griech. Gesch.*, 2[e] éd., II, p. 522 sq.

(3) Cf. *infra*, p. 173.

(4) Cf. *infra*, p. 355 sq.

à Cyrène (pl. XXIV, 1-2) comptent parmi les meilleures productions de l'époque[1]. Le monnayage de la cité prend une ampleur, une richesse et une variété jusque-là inconnues[2]. Enfin et surtout, c'est au règne de Battos IV qu'il faut certainement attribuer la construction du plus grand des temples grecs d'Afrique, le temple de Zeus, sur la colline orientale[3]. Pour entreprendre et achever ce monument grandiose (pl. XIX), dont les dimensions s'égalent à celles du Parthénon ou du temple d'Olympie, il fallait que les ressources de l'État fussent considérables : son achèvement, au cours d'une période qui correspond à celle des guerres médiques, montre que Cyrène ne fut point touchée par ce grand bouleversement.

Battos IV en effet paraît avoir suivi la ligne de conduite fixée par son père et conservé à l'égard de ses puissants voisins, Carthage et l'empire perse, une politique de bonne entente, sinon de vassalité. Cyrène pouvait garder cette profitable réserve d'autant plus aisément que la géographie y aidait : le désert de Libye d'un côté, les solitudes de la Syrte de l'autre donnaient à réfléchir aux conquérants éventuels ; seule une sollicitation pressante venue du pays même, comme dans l'affaire de Phérétime, ou une provocation intolérable pouvait les décider à tenter l'aventure. Cyrène sut s'abstenir de toute imprudence et profiter ainsi d'une paix fructueuse.

Avec Carthage, aucun contact direct n'avait encore été établi. Mais déjà le projet avorté de Cambyse[4] avait dû donner l'éveil aux Puniques. La fondation d'Euhespérides, peu avant l'expédition perse contre Barcé, marquait la volonté des Cyrénéens de contrôler l'accès du plateau fertile du côté de l'ouest[5]. Mais ils ne songèrent pas, semble-t-il, à pousser plus loin avant longtemps[6]. On le voit bien par leur attitude

(1) Cf. *infra*, p. 360 sq.

(2) *BMC Cyrenaica*, p. xxx sq., pl. II-V.

(3) Cf. *infra*, p. 320 sq.

(4) Hérodote, III, 19.

(5) Cf. *supra*, p. 152.

(6) Hérodote ne connaît pas encore la légende du bornage entre Cyrène et Carthage, illustrée par le sacrifice des frères Philènes : la première mention se trouve dans le Pseudo-Skylax, 109, donc au IV[e] s. Cf. *RE*, XIX, 2098 sq., s. v. *Philaenorum arae* (F. Windberg) ; S. Gsell, *Hist. anc. de l'Afrique du Nord*, 4[e] éd., I, p. 450 sq.

à l'égard de la tentative de colonisation conduite vers le Cinyps par le Lacédémonien Dorieus.

Il courait à Cyrène, concernant le pays du Cinyps et ses prétendues richesses, toutes sortes de légendes dont Hérodote, quelque soixante ans plus tard, se fait encore l'écho[1]. Cela même prouve combien l'ignorance était grande à l'égard de cette contrée fabuleuse, qu'on ne connaissait guère sans doute qu'à travers le récit des indigènes Nasamons. Sa réputation de prodigieuse fertilité s'était répandue jusqu'en Grèce où elle éveillait la convoitise des coureurs d'aventures. Dorieus, fils du roi de Sparte Anaxandridas, pour ne pas se soumettre à l'autorité d'un frère aîné, décida d'y conduire un parti de Lacédémoniens[2]. Il s'embarqua pour la Libye, guidé par des marins de Théra, et fit naturellement escale à Cyrène. Là il s'assura le concours d'un riche Crotoniate, Philippe, fils de Boutakidès, qui y vivait en exil[3]. Celui-ci arma une trière à ses frais pour accompagner Dorieus. Arrivés au Cinyps, les colons s'y installèrent, mais ne purent s'y maintenir plus de deux ans : une offensive conjuguée des Maques et des Carthaginois les contraignit à la retraite.

Cette équipée, qui doit dater des années 514-512 environ[4], passe pour avoir été plus ou moins inspirée par Cyrène[5]. Il me semble au contraire que le texte d'Hérodote, si on le lit sans préjugé, exclut absolument cette interprétation. L'escale au port de Cyrène ne prouve rien : elle était indispensable sur le chemin du Cinyps. En revanche il est très significatif que Dorieus, pour se faire conduire dans la Syrte, ait dû s'adresser à des gens de Théra, et non à des Cyrénéens : pourtant ceux-ci n'avaient pas cessé d'être en relation avec Lacédémone, qu'ils considéraient un peu comme leur métropole, et, pour aller en Libye, ils eussent été des guides plus compétents que les navigateurs de Théra : sans doute

(1) Hérodote, IV, 175, 198.

(2) Hérodote, V, 42 sq. Cf. *RE*, V, 1558 sq., s. v. *Dorieus 3* (Niese).

(3) Hérodote, V, 47.

(4) Cf. T. J. Dunbabin, *The Western Greeks*, p. 348 sq. La date de l'entreprise se laisse déterminer en fonction de la guerre entre Crotone et Sybaris, qui date de 511/510 (Diodore, XI, 90) et à laquelle Dorieus a pris part immédiatement après son échec en Libye.

(5) Dunbabin, *l. c.* ; *CAH*, IV, p. 358 sq. (P. N. Ure) ; Niese, *Hermes*, 43, 1907, p. 452 sq.

avaient-ils dû refuser leur concours. Cette hypothèse devient une certitude quand on constate que, faisant escale à Cyrène, Dorieus n'y trouve pour se joindre à lui qu'un exilé de Crotone qui doit, pour le suivre, frêter un navire à ses propres dépens et recruter des compagnons à prix d'argent. On ne saurait mieux dire que l'expédition de Cinyps n'éveillait aucune sympathie spontanée auprès des Cyrénéens. Le gouvernement de Battos IV était hostile à l'aventure[1].

Même politique prudente dans les rapports avec la Perse. Le roi de Cyrène n'avait évidemment aucun intérêt à mécontenter une puissance à l'intervention de qui il devait la restauration de la dynastie. Il accepta donc de payer tribut à Darius, comme son père avait fait vis-à-vis de Cambyse. Dans l'empire achéménide, la Cyrénaïque est comptée comme faisant partie de la sixième satrapie qui comprend, selon Hérodote, l'Égypte, les Libyens voisins de l'Égypte, Cyrène et Barcé[2]. Le rattachement de la Cyrénaïque au *nome*

(1) Cette réserve évidente que manifeste le gouvernement de Battos IV à l'égard des entreprises extérieures rend sceptique à l'endroit d'une hypothèse autrefois formulée par Head (*Hist. Numorum*, 2e éd., p. 867) et reprise ensuite par C. Blinkenberg (*Chron. du temple lindien*, p. 437 sq. ; *Lindos II, Inscr. I*, p. 167). D'après ces auteurs, une monnaie de Cyrène (*BMC Cyrenaica*, n° 13, pl. 3, 4 ; cf. p. XXXI) nous révèlerait l'existence d'une ligue ou d'un condominium Rhodes-Cyrène vers la fin du VIe ou le début du Ve s. Il s'agit d'un tétradrachme où figurent, à côté du silphion cyrénéen, les protomés de lion et d'aigle, qui seraient respectivement les symboles de Lindos et d'Ialysos. Or cette interprétation est arbitraire. Car la tête de lion n'est nullement le symbole exclusif de Lindos ; elle figure d'ailleurs, isolée, sur d'autres monnaies de Cyrène, où sa présence comme symbole monétaire d'une cité africaine n'a rien de surprenant. Quant à la protomé d'aigle, le graveur s'est incontestablement inspiré de celle qui figure sur les monnaies d'Ialysos. Mais il serait excessif de tirer de ce fait des conclusions politiques. Il ne s'agit sans doute que d'une influence artistique. On retrouve en effet sur un autre tétradrachme de Cyrène, à la même époque, une protomé d'aigle : mais elle est d'un type tout différent et ne rappelle en rien celle d'Ialysos (*BMC Cyrenaica*, n° 13 *a*, pl. 45, 2). Un troisième tétradrachme contemporain (*ibid.*, n° 14, pl. 13, 5) nous propose à nouveau le silphion uni à la protomé léonine, mais la tête d'aigle n'y figure pas et sa place est occupée par un casque corinthien. Il est évident que le graveur songeait davantage à meubler le champ de pièces variées qu'à donner à celles-ci une signification politique : la tendance à la surcharge est générale à cette époque dans le monnayage de Cyrène.

(2) Hérodote, III, 91. Cf. D. Mallet, *Les rapports des Grecs avec l'Égypte (525-331)*, *Mém. IFAO*, 48, 1922, p. 19. D'après les documents achéménides, la Libye semble avoir formé d'abord une satrapie distincte, sous le nom de *Putaya*, avant d'être rattachée à l'Égypte : Olmstead, *Hist. of the Persian Empire, Ach. Per.*, p. 149 et 293.

égyptien ne pouvait pas, en raison des distances, impliquer un contrôle bien strict, et on peut penser que, sur les 700 talents payés chaque année par ce nome au titre du tribut, la part des Cyrénéens n'était pas très considérable. Aucun représentant direct du Grand Roi ne paraît avoir résidé en Cyrénaïque ; de Memphis, le satrape qui avait succédé à Aryandès, disgracié et mis à mort[1], était pour Battos IV un suzerain lointain et peu gênant. Le roi de Cyrène jouissait à coup sûr de beaucoup plus d'indépendance que le tyran de toute autre cité grecque à l'intérieur du vaste empire.

On remarquera qu'à côté de Cyrène Hérodote mentionne expressément Barcé. Malgré ses malheurs, la cité rivale avait donc conservé de l'importance et une certaine autonomie[2]. Elle commence à battre monnaie précisément à cette époque, en empruntant à Cyrène le type du silphion, mais en y joignant, au revers, des types qui lui sont propres : le palmier, le bœuf, la protomé de bélier[3]. Les traditions d'indépendance y restaient vivaces : c'est là que se manifesta la seule réaction violente des Grecs de Libye à l'occasion des guerres médiques.

Nous ne connaissons cet épisode que par un passage de Polyen dans les *Stratagèmes*[4]. Ce tacticien, qui écrit sous les Antonins, rapporte la ruse qui permit aux Perses de prendre Barcé qu'ils assiégeaient, peu avant la campagne de Xerxès contre la Grèce. Comme le même Polyen, quelques pages plus loin, mentionne aussi le stratagème d'Aryandès, à l'occasion de la campagne de Phérétime contre Barcé, beaucoup d'érudits modernes ont pensé que le second siège était un simple doublet du premier[5]. Il me semble que c'est

(1) Hérodote, IV, 166 ; cf. *supra*, p. 152, n. 1.

(2) Les rapports exacts entre le monarque Battiade et les autres cités grecques de Cyrénaïque ne sont pas faciles à définir. Pindare appelle Arcésilas IV βασιλεὺς μεγαλᾶν πολίων (Pyth., V, 15 sq.), ce qui donne à penser que ce roi dominait toute la contrée. Mais cette situation existait-elle déjà avant la deuxième expédition perse contre Barcé ? Ce n'est pas certain : cf. A. H. M. Jones, *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, p. 353 sq. La ville de Taucheira était déjà fondée à la fin du VI[e] s. : cf. *JHS*, 65, 1945, p. 105 sq. (tombes grecques avec tessons céramiques remontant à cette époque).

(3) *BMC Cyrenaica*, p. CLXVI sq., 91 sq., pl. 33.

(4) VII, 28.

(5) Ainsi par exemple Éd. Meyer, *Gesch. des Altertums*, III, p. 161 ; Beloch, *Griech. Gesch.*, 2[e] éd., I 2, p. 213 ; Macan, *Herodotus IV-VI*, II, p. 261 sq. En

abuser d'une analogie toute superficielle : Polyen eût été bien sot de parler à deux reprises si rapprochées du même événement sans s'en apercevoir ! En fait les deux ruses sont fort différentes ; elles sont attribuées formellement à deux généraux différents : l'une à Aryandès, le satrape qui accorda son appui à Phérétime, l'autre à un certain Arsamès. Nous connaissons cet Arsamès par Hérodote[1] : c'était un des officiers généraux de l'armée de Xerxès où il commandait les contingents arabes et africains. Or Polyen précise que cet Arsamès, quand il offrit aux Barcéens qu'il assiégeait des conditions de paix, leur demanda de lui fournir des contingents de chars en vue de l'expédition contre la Grèce. Tout cela est donc bien cohérent et il n'y a aucune raison sérieuse pour refuser au témoignage de Polyen toute valeur historique.

Il faut donc admettre qu'il y eut une révolte de Barcé contre les Perses vers le temps où ceux-ci préparaient leur seconde tentative d'asservir la Grèce. L'occasion fut sans doute fournie par le soulèvement qui éclata en Égypte après Marathon, dans les dernières années du règne de Darius[2]. C'est vers 483, quand Xerxès eut réprimé ce soulèvement, que doit prendre place la campagne d'Arsamès contre Barcé. La ville fut prise et mise à sac. Par la suite, elle fut assujettie plus étroitement qu'auparavant à la suzeraineté de Cyrène, où Battos IV s'était gardé de prendre part à la rébellion : le monnayage autonome de Barcé disparaît en effet vers 480, pour ne reprendre, quelque vingt ans plus tard, qu'avec des types exactement semblables à ceux de la métropole[3].

Au moment de la seconde guerre médique, la souveraineté des Achéménides sur la Cyrénaïque n'est plus contestée. Lorsque l'assemblée panhellénique se réunit à l'Isthme, fin 486, pour prendre des mesures contre une menace qui se précise, Cyrène, avec Marseille, trop lointaine, et les cités déjà soumises au joug perse, figure parmi les cités qu'on ne

revanche, Thrige, *Res Cyr.*, p. 202 sq., et E. S. G. Robinson, *BMC Cyr.*, p. CLXV, n. 1, croient que cette deuxième expédition a bien eu lieu.

(1) Hérodote, VII, 69.

(2) Drioton-Vandier, *L'Égypte*, Coll. Clio, p. 574 ; Glotz-Cohen, *Hist. Grecque*, II, p. 43 ; Olmstead, *o. c.*, p. 227 sq. ; cf. Hérodote, VII, 1.

(3) *BMC Cyr.*, p. CLXVIII sq. ; *Numismatic Chron.*, 1925, p. 85.

songe pas à solliciter pour la défense commune[1]. Est-ce à dire qu'elle ait pris part à l'invasion aux côtés des armées perses ? Aucun document ne le prouve. Sans doute Hérodote mentionne-t-il des contingents libyens dans l'armée de Xerxès[2]. Mais nous l'avons déjà vu, *Libyen* n'est pas, dans son vocabulaire, l'équivalent de *Cyrénéen*[3]. D'ailleurs les indications concrètes que l'historien nous donne sur l'armement de ces troupes libyennes ne conviennent nullement à des Grecs : ils sont vêtus de peaux et armés de javelots à la pointe durcie au feu. En dépit des chars sur lesquels ils sont montés, vieille tradition indigène qui remonte aux Libyens du Nouvel-Empire[4], ce sont bien des barbares. Cyrène a laissé aux Ioniens, aux Grecs du Nord, aux Thessaliens et aux Béotiens le privilège de trahir la cause de l'hellénisme.

Bien que Battos IV ait jusqu'alors pris son parti d'une sujétion qui sans doute ne lui pesait guère, l'échec de Xerxès à Salamine et à Platées et l'offensive navale d'Athènes qui suivit immédiatement, marquèrent pour les cités grecques de la Libye la fin de la domination perse. Comment supposer en effet que Cyrène, isolée au delà de ses déserts, ait continué à payer tribut à une puissance qui avait perdu son prestige, alors que les cités côtières d'Anatolie, beaucoup plus proches du centre de l'empire achéménide, cherchaient déjà à secouer le joug ? L'Égypte même recommençait à s'agiter[5]. Cyrène n'attendit pas la rébellion d'Inaros vers 460, pour affirmer une indépendance que les Perses n'étaient plus en état d'empêcher. La très sensible modification qui intervient alors dans le monnayage de la cité est peut-être en relation avec cette nouvelle orientation de la politique[6]. Au foison-

(1) Hérodote, VII, 145. Cf. Glotz-Cohen, *Hist. grecque*, II, p. 58.
(2) VII, 71 et 184.
(3) La distinction entre *Libyens* et *Cyrénéens* est claire dans le passage où Hérodote rapporte leur attitude respective à l'égard de Cambyse (III, 13). Mais les contemporains les confondent parfois : Sophocle, *Électre*, 702.
(4) Hérodote, VII, 86 et 184. Cf. *supra*, p. 47 sq.
(5) D. Mallet, *Rapports des Grecs avec l'Égypte*, p. 33 sq.
(6) Cette modification est si sensible que E. S. G. Robinson, *BMC Cyrenaica*, p. xxviii, place vers 480 la coupure entre la première et la deuxième des trois grandes périodes qu'il distingue dans le monnayage autonome ; mais il ne dissimule pas son embarras pour justifier historiquement cette coupure, car la date de ±480 lui paraît « sans signification historique pour la Cyrénaïque ». On va voir qu'il n'en est rien.

nement des types monétaires antérieurs se substitue presque exclusivement, juste après 480, un type unique, avec le silphion au droit et le beau profil archaïque de Zeus Ammon au revers[1] (pl. XX, 4). Dans le choix décisif de ces symboles, qui resteront jusqu'à la fin les types favoris de l'état cyrénéen autonome, nous sommes en droit de reconnaître l'affirmation consciente de son indépendance. La rentrée de Cyrène dans le rang des cités grecques libres se manifeste aussi d'une manière éclatante par la participation de ses citoyens aux grandes réunions panhelléniques : lorsqu'en 474 le Cyrénéen Télésicrate inscrit son nom au palmarès des *Pythia*[2], il rend évident aux yeux de tous que sa patrie n'est plus soumise aux Mèdes.

Ainsi le règne de Battos IV, sur lequel les historiens passent d'ordinaire d'un mot, apparaît comme d'une importance capitale pour Cyrène. Un pouvoir fort a unifié toute la contrée sous la direction de la cité mère. La paix règne, même dans le désert, grâce à la surveillance des garnisons perses. A l'abri de cette autorité assez vigoureuse pour imposer le respect, mais assez lointaine pour demeurer supportable, le petit état grec a pu croître et s'enrichir. Ses relations commerciales se développent. A travers le désert pacifié, un courant d'échanges par caravanes se dessine et place les Grecs pour la première fois en contact avec les oasis[3]. Le culte d'Ammon apparaît et s'impose, conséquence et symbole de ce trafic[4]. Avec la Grèce propre, les relations, loin de s'espacer, restent étroites : à Cyrène, trop de monuments figurés, avant comme après Marathon, portent la marque de l'influence attique[5] pour que les navires cyrénéens n'aient pas continué à fréquenter assidûment le Pirée. Tandis que le sanctuaire majeur de Zeus, sur la colline orientale, attestait l'éclat de sa puissance, Battos le Beau, septième roi de Cyrène, pouvait croire sa dynastie assurée d'une longue prospérité. Mais le pouvoir du roi, fidèle aux maximes paternelles, gardait le

(1) *BMC Cyrenaica*, p. xxxvi sq., pl. 15, 13-15.
(2) Pindare, *Pyth.*, IX. Cf. *infra*, p. 169 sq.
(3) Sur l'intervention de Darius pour organiser le commerce extérieur de l'Égypte, cf. D. Mallet, *o. c.*, p. 21 sq. ; A. Moret, *Hist. de l'Orient*, II, p. 791.
(4) Cf. *infra*, p. 335 sq.
(5) Cf. *infra*, p. 375 sq.

caractère tyrannique qu'Arcésilas lui avait donné. A Cyrène comme en Ionie ou en Carie, les Achéménides étaient le plus sûr appui du tyran. Lorsque les victoires grecques lui eurent rendu l'indépendance, la royauté cyrénéenne perdit en même temps sa meilleure sauvegarde. Les belles monnaies qui fêtaient la liberté retrouvée jetaient sur le régime un éclat trompeur. Dès la mort de Battos IV, le jeune roi Arcésilas allait de nouveau connaître les difficultés et les troubles.

CHAPITRE VIII

PINDARE ET CYRÈNE : ARCÉSILAS IV

Sur Arcésilas IV, nous sommes moins parcimonieusement renseignés que sur son prédécesseur, grâce à l'heureuse idée qu'il eut de faire chanter sa victoire pythique par Pindare. Les deux odes composées à cette occasion, la *IVe* et la *Ve Pythiques* forment avec leurs scolies, la source principale de notre information. Il importe donc d'en présenter ici un commentaire historique. Mais il nous faut examiner d'abord, pour le distinguer des deux autres, un poème plus ancien, la *IXe Pythique*, qui chantait, elle aussi, la victoire d'un Cyrénéen.

Pindare avait quarante-quatre ans quand il écrivit la *IXe Pythique*[1]. Cette année-là, en 474, lors de la vingt-huitième Pythiade, le Cyrénéen Télésicrate, fils de Carnéade, remporta la course d'hoplites[2]. On montrait sa statue à Delphes, casque en tête, dans la tenue réglementaire pour cette épreuve. Huit ans plus tard, en 466, il devait vaincre à nouveau, lors de la trentième Pythiade, mais au stade, cette fois[3].

C'est à Pindare qu'il confia le soin de chanter sa première victoire. L'ode ne fut pas exécutée à Cyrène : les vers 73 et suivants indiquent bien que Télésicrate n'est pas encore rentré dans sa patrie : « Cyrène, dit le poète, *accueillera* avec

(1) Pindare est né en 518 : Schmid-Stählin, *Gesch. der griech. Lit.*, I 1, p. 548.
(2) *Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 220. Synchronisme notable, c'est très probablement lors de cette même Pythiade que Polyzalos, tyran de Géla, remporta la victoire à la course des quadriges pour laquelle il consacra l'*Aurige* de Delphes.
(3) *Ibid.*, p. 221.

enthousiasme le fils de Carnéade, quand, chargé d'une gloire enviée, il reviendra de Delphes dans sa patrie, où les femmes sont si belles »[1]. La cérémonie a eu lieu à Thèbes, dans la propre ville de Pindare : cela ressort clairement de la quatrième triade de la pièce, qui a tellement retenu les commentateurs[2]. Cette triade représente dans l'ode une digression, où Pindare parle en son propre nom : il y évoque un mythe particulier à sa ville natale, le mythe d'Iolaos retrouvant sa vigueur pour abattre Eurysthée ; il y loue le héros thébain Héraclès et la source thébaine de Dircé ; il y fait allusion à la faveur que ces divinités locales manifestent à son égard ; il rappelle que trois fois déjà, à Mégare et à Égine, il a chanté sa ville, πόλιν τάνδε[3] (v. 91), dans laquelle il se trouve au moment où il parle ; il donne enfin un conseil de modération et de sagesse à ses ennemis. Tout ce passage a donc un caractère personnel incontestable. Rien là dedans qui se rapporte, même de loin, à Cyrène : tout est exclusivement thébain. Aussi ne faut-il pas chercher des rapports illusoires entre ce développement aberrant et Télésicrate[4]. Nous avons affaire simplement à un *excursus* dont la raison profonde nous échappe, mais n'a sûrement rien à voir avec l'athlète cyrénéen : quand Pindare tient à rappeler les mérites ou les victoires de ses clients, il ne met pas d'ordinaire tant d'obscurité dans ses propos ! Il a seulement voulu profiter de ce poème chanté à Thèbes, au milieu de ses propres

(1) Καλλιγύναικι πάτρᾳ. L'épithète a son importance, car elle annonce le mythe final, où de nombreux prétendants luttent pour la beauté d'une femme libyenne, et en même temps elle comporte une allusion au thème majeur de l'ode, le thème de la beauté et de l'amour. Cf. A. Croiset, *La poésie de Pindare*, p. 347 ; P. Ahlert, *Mädchen und Frauen in Pindars Dichtung*, *Philologus*, *Supp. Bd.*, 34, 1, Leipzig, 1942, p. 5 sq., 49, 96 sq.

(2) J. Sandys, *The Odes of Pindar*, Coll. Loeb, 1946, p. 270 sq., se range à la vieille opinion selon laquelle l'ode aurait été chantée à Cyrène, et non à Thèbes. Cf. *Class. Quarterly*, 1915, p. 193 sq. (Farnell) ; *The Years Work in Clas. Stud.*, 11, 1916, p. 86.

(3) On comparera Pyth., VIII, 99 : la même expression, πόλιν τάνδε, y désigne Égine, où l'ode est chantée. Dans des cas de ce genre, le démonstratif ὅδε prend sa pleine valeur : cf. É. des Places, *Le pronom chez Pindare*, Paris, 1947, p. 52.

(4) Le scoliaste a supposé qu'il s'agissait d'une victoire remportée aux *Iolaia* ou aux *Herakleia* de Thèbes. Cette interprétation avait été retenue un moment par Wilamowitz, *Hieron und Pindaros*, *SB Berlin*, 1901, p. 1291 sq. Mais le même savant l'a abandonnée ensuite dans son *Pindaros*, Berlin, 1922, p. 264.

concitoyens, pour se défendre contre certaines attaques personnelles[1]. Et, une fois dit ce qu'il avait à dire, il revient brusquement à Télésicrate, vers la fin de la triade (v. 97 sq.) pour la lier ainsi à ce qui va suivre, d'après un procédé de composition qui lui est cher[2].

Cette digression mise à part, la composition de l'ode est simple : le poète développe d'abord le mythe de Cyrène, la nymphe chasseresse, qui fut aimée d'Apollon. Il ne traite pas ce sujet, semble-t-il, d'après des sources spécialement cyrénéennes : le scoliaste nous indique au contraire — et nous n'avons aucune raison pour récuser son témoignage — que Pindare s'est inspiré ici d'une des *Ehées* hésiodiques, consacrées à la nymphe thessalienne[3]. Le poète thébain empruntait sa matière au poète d'Ascra.

Après ce mythe brillant, élément majeur de l'ode, intervient la digression thébaine. Puis, retournant à Télésicrate, Pindare rappelle ses victoires athlétiques antérieures ; aucune d'elles n'avait été remportée encore aux grands jeux panhelléniques, ce qui n'est nullement surprenant. Rappelons-nous que Télésicrate était alors très jeune, puisqu'il devait triompher de nouveau huit ans plus tard, en 466, lors de la trentième Pythiade[4]. Avant 474, il ne s'était encore distingué que dans les jeux nationaux de Cyrène, ἄεθλοι ἐπιχώριοι. Nous avons donc, aux vers 97-103, une énumération de certains de ces jeux, ceux où Télésicrate avait remporté des couronnes : jeux en l'honneur de Pallas, de Zeus Olympien, de Gé[5].

Pour finir, le poète évoque une nouvelle légende, celle-là directement empruntée à la geste familiale de son client, et d'ailleurs fort bien choisie pour donner un arrière-plan mythique aux concours cyrénéens[6]. Il nous ramène aux premiers temps de la colonisation grecque en Libye. Dans

(1) Wilamowitz, *Pindaros*, p. 266 ; Puech, *Pythiques*, *CUF*, 2e éd., p. 127 sq.

(2) Dans *Olymp.*, VI, 85 sq., ode adressée à Agésias de Syracuse, on relève pareillement une allusion à Thèbes et aux Béotiens, qui est tout aussi inattendue.

(3) *Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 221.

(4) Cf. *supra*, p. 169, n. 3.

(5) Cf. *infra*, p. 270, 329. On trouve une expression analogue dans *Pyth.*, V, 116 : ὅσαι τ' εἰσὶν ἐπιχωρίων καλῶν ἔσοδοι. Il s'agit, là aussi, des jeux locaux de Cyrène.

(6) On évoque le mythe olympique de Pélops et d'Hippodamie (*Olymp.*, I, 68 sq.).

Irasa, la ville des Libyens Giligames, où la tradition hellénique plaçait le royaume d'Antée[1], les prétendants affluent, tant Grecs qu'indigènes, pour briguer la main de la vierge libyenne. Le père de la jeune fille organise une course pour départager les concurrents et c'est Alexidamos, ancêtre de Télésicrate, qui l'emporte. L'ode s'achève sur la radieuse image du jeune couple, traversant la double haie des Berbères à cheval, sous une pluie de feuillages et de fleurs[2].

On le voit par cette analyse, la *IX*e *Pythique* n'a pas un caractère aussi spécifiquement cyrénéen qu'on pourrait croire. Pindare s'inspire d'abord d'un poème d'Hésiode, qui avait moins de rapport avec les traditions de Cyrène qu'avec la légende de Thessalie. Aussi bien, c'est en Thessalie qu'il place les épisodes sur lesquels il s'étend avec complaisance : les enfances de la nymphe, sa lutte contre le lion, le dialogue d'Apollon et du Centaure Chiron. Les amours du dieu et de la nymphe, en terre d'Afrique, sont mentionnées au moyen d'allusions rapides, comme par prétérition, sans aucun souci d'une évocation précise, sans un détail vraiment concret et observé. Quant à la légende d'Alexidamos, il est visible que Pindare la tient directement de Télésicrate : il illustre là, fort brillamment d'ailleurs, une tradition familiale de son client, qui reste pour lui quelque chose d'un peu extérieur, d'appris, non de senti, au point qu'il a besoin, pour rendre la légende plus familière, de la rapprocher de celle de Danaos[3], tradition argienne qu'il connaît bien. De même les indications relatives aux fêtes de Cyrène se bornent strictement à ce qui concerne le vainqueur, sans aucun autre détail. En résumé, la *IX*e *Pythique* comporte deux éléments

(1) Pour la construction πρὸς πόλιν 'Ανταίου, que je préfère à la construction plus généralement adoptée 'Ανταίου κούραν, cf. *infra*, p. 283 sq.

(2) Les feuillages sont une offrande au vainqueur. Ainsi dans *Pyth.*, IV, 240, Jason, après avoir dompté les taureaux monstrueux d'Aiétès, est couvert de vertes guirlandes par ses compagnons enthousiastes. Dans Euripide, *Hécube*, 574, les Grecs jettent des feuillages sur le corps de Polyxène dont le sacrifice si courageusement accepté équivaut à leurs yeux à un triomphe. Dans Callimaque, *Hékalé*, éd. Cahen *(CUF)*, 2e éd., p. 192, les campagnards couvrent de rameaux feuillus Thésée, vainqueur du taureau de Marathon. Il n'y a donc pas lieu de considérer ce geste des Berbères dans la *IX*e *Pythique* comme un trait des mœurs locales.

(3) Aux v. 112 sq.

principaux : un élément hésiodique, d'une part, et, d'autre part, tout ce qui se rapporte strictement à Télésicrate. Rien qui concerne spécialement, dans tout cela, la cité, les cultes, les traditions de Cyrène. Pindare n'avait encore avec la grande ville africaine aucune relation personnelle ; son intérêt pour elle ne s'est pas encore éveillé. Il a simplement pour client un Cyrénéen qui logeait momentanément à Thèbes et c'est à Thèbes qu'il le chante. On comprend bien, dès lors, qu'il n'ait pas hésité à introduire dans son ouvrage une digression relative à Thèbes. Cyrène ne pouvait en prendre ombrage, puisque l'ode ne se proposait point de célébrer une cité, mais un homme, un simple particulier, vis-à-vis duquel le poète avait les coudées franches. Il en sera tout autrement avec les *IV*e et *V*e *Pythiques*, qui s'adressent à un roi.

* * *

Ces deux poèmes nous ramènent à l'histoire politique de la cité, dont ils éclairent, tant par eux-mêmes que par les scolies, le seul épisode que nous connaissions avec quelque détail dans tout le cours du ve siècle.

En 462, le roi de Cyrène était le huitième de la dynastie, Arcésilas IV[1]. Il devait être encore très jeune, à en juger par le ton que Pindare emploie avec lui, ton beaucoup plus libre qu'avec Hiéron de Syracuse, par exemple. Le poète le loue d'ailleurs quelque part de montrer une pénétration et une éloquence bien au-dessus de son âge[2]. Il n'était donc pas monté sur le trône depuis longtemps. La mort de Battos IV et la disparition du soutien perse avaient dû rendre espoir à l'opposition matée si rudement autrefois par Arcésilas III et Phérétime. Le jeune roi se trouva tout de suite aux prises avec une révolte, qu'il réprima durement, faisant périr les uns, contraignant les autres à l'exil[3]. Pour restaurer son pouvoir ébranlé, il s'avisa d'un double stratagème, au dire

(1) *Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 92 sq. ; *RE*, II, 1163, s. v. *Arkesilaos* 7 (Éd. Meyer).

(2) *Pyth.*, V, 109 ; cf. IV, 64-65. Beloch, *Griech. Gesch.*, 2e éd. I, 2, p. 210 sq., estime que le règne d'Arcésilas IV a dû commencer peu avant 462.

(3) *Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 92.

de l'historien Théotimos, auteur d'un ouvrage sur Cyrène[1]. D'une part il installa à Euhespérides un noyau de colons dévoués, d'autre part il voulut accroître son prestige en remportant des victoires aux grands jeux panhelléniques, affirmant ainsi la puissance et l'indépendance de sa cité.

Euhespérides existait déjà depuis au moins un demi-siècle[2]. Son monnayage commence dès le début du ve siècle[3], mais cela ne signifie nullement qu'elle ait joui d'une complète autonomie. La soumission de principe à l'autorité d'un satrape, comme le roi de Cyrène l'avait été pour toute la Cyrénaïque, n'empêchait pas de battre monnaie : nous l'avons vu dans le cas de Barcé. Euhespérides était donc une des « grandes cités » sur lesquelles régnait Arcésilas[4], les autres étant Cyrène et son port, Barcé et, sans doute, Taucheira qui en dépendait[5]. Dans la ville la plus occidentale de son royaume, le jeune souverain entendait se ménager une retraite, — ce qu'elle fut pour lui en effet. Peut-être cherchait-il à prendre à revers les gens de Barcé, qui n'avaient pas perdu le souvenir de la cruauté de Phérétime et qui n'acceptaient pas volontiers la suzeraineté des Battiades.

Pour recruter des colons, Arcésilas envoya une mission en Grèce propre, sous la direction d'un certain Euphémos[6]. Celui-ci était en même temps chargé de conduire un quadrige de course aux jeux de la trente-et-unième Pythiade. Le propre beau-frère du roi, Carrhôtos, l'accompagnait en qualité d'aurige du char de compétition[7]. La victoire lui sourit à

(1) *Ibid.*, p. 175 sq. ; *FHG*, IV, 517 ; *F. Gr. Hist.*, III B, p. 425 sq. Sur Théotimos, cf. *RE*, V A, 2254, s. v. *Theotimos* 2 (Bux).

(2) Cf. *supra*, p. 161. La première mention est dans Hérodote, IV, 204, à propos de la prise de Barcé.

(3) *BMC Cyrenaica*, p. CLXXXVIII ; *Numism. Chronicle*, 1915, p. 71 sq. ; Beloch, *Griech. Gesch.*, 2e éd., I, 1, p. 214.

(4) *Pyth.*, V, 15 : βασιλεὺς ἐσσὶ μεγαλᾶν πολίων. Cf. IV, 15, où Cyrène est proclamée la métropole des autres cités de Libye : ἀστέων ῥίζαν μελησίμβροτον.

(5) Sur Barcé, cf. *supra*, p. 164. Taucheira, πόλις τῆς Βαρκαίης (Hérodote, IV, 171), existe dès la fin du VIe s. : cf. *supra*, p. 164, n. 2.

(6) Ce nom est déjà porté par l'ancêtre mythique des Battiades, *Pyth.*, IV, 19 sq. Cf. *supra*, p. 83 sq.

(7) Carrhôtos, frère de la femme d'Arcésilas, est dit ἡνίοχος par le scoliaste. Pindare indique à l'évidence (*Pyth.*, V, 32 sq.) que c'est bien ce Carrhôtos qui a conduit le char pendant la course : rien ne vient donc à l'appui des doutes exprimés à ce sujet par Wilamowitz, *Pindaros*, p. 376, n. 1. On sait d'ailleurs que

Delphes, et, sur ces entrefaites, Euphémos mourut, si bien que Carrhôtos prit la direction de la mission et ramena à Cyrène les mercenaires destinés à la colonie d'Euhespérides.

Tel est le concours de circonstances qui nous valut la *IVe* et la *Ve Pythiques*. C'est à Pindare, en effet, que Carrhôtos fit appel pour célébrer la victoire du quadrige cyrénéen. En 462, le poète avait cinquante-six ans : il était au sommet de sa gloire, dans le plein épanouissement de la maturité. Il était entré en relations avec les familles aristocratiques dans la plupart des cités grecques. Il avait chanté les victoires agonistiques des souverains les plus opulents : Xénocrate d'Agrigente, Hiéron de Syracuse. Le choix de Carrhôtos s'explique donc aisément.

Les deux odes ont été exécutées à Cyrène même, en présence du roi, par un chœur (κῶμος ἀνέρων, *Pyth.*, V, 22) où le poète jouait le rôle de coryphée. C'était la règle dans la poésie lyrique à l'époque de Pindare. N'oublions pas que le poète était en même temps l'auteur de la musique d'accompagnement et que le texte n'est qu'un élément de son œuvre. L'important, dans un ouvrage de circonstance comme celui-ci, c'est l'exécution de l'ensemble au jour prévu pour la cérémonie. Il était naturel que l'auteur vînt s'assurer en personne que tout était conforme à ses intentions. Un grand prince, Arcésilas, méritait qu'on se dérangeât pour lui et Cyrène était moins éloignée de Thèbes que n'était Syracuse, où nous savons que Pindare se rendit.

Dès cette époque, les poètes comme les sculpteurs, parcourent le monde grec avec une grande facilité et vont à domicile exécuter les commandes des cités et des riches particuliers, qui ne leur ménagent pas les honneurs. Dans ces conditions, je comprends mal pourquoi les érudits modernes se sont donné tant de peine pour essayer de démontrer que Pindare n'avait pas dû venir à Cyrène et que, lorsqu'il s'adresse au roi en termes qui montrent bien qu'il parle en son propre nom (v. 72 sq.), il n'est pas présent en réalité,

Thrasybule, fils de Xénocrate d'Agrigente, avait mené le char de son père (*Pyth.*, VI, 15 sq.) ; à l'occasion, le propriétaire lui-même pouvait conduire en course (*Isthm.*, I, 15). Selon le scoliaste (Drachmann, II, p. 175), le nom de Carrhôtos serait un nom indigène : en réalité, le fils d'Alexibios était à coup sûr un Grec.

mais feint seulement d'être là[1]. C'est une interprétation forcée dont on aurait dû faire l'économie. Quand Pindare écrit à Hiéron au lieu d'aller lui apporter lui-même une ode, il le dit clairement[2]. Dans la *Ve* comme dans la *IVe Pythique*, le caractère direct de ses apostrophes donne bien l'impression que le poète est face à face avec son royal interlocuteur[3].

La même impression se dégage aussi des indications concrètes que contiennent les deux poèmes relativement à la topographie et à l'aspect de la cité et du paysage cyrénéen. Les commentateurs ont prétendu que le fameux passage descriptif de la *Ve Pythique* (v. 89 sq.), où le poète évoque l'artère centrale qui relie l'acropole à l'agora, ne se rapportait pas à une expérience personnelle de Pindare, mais se bornait à mettre en œuvre des renseignements fournis par ses amis cyrénéens. Or d'abord on voit mal un poète grec du ve siècle se préoccuper de recueillir de seconde main des notations purement pittoresques. C'est un souci étranger à la littérature de l'époque comme à son art, et l'attribuer à Pindare est commettre un anachronisme. Quand le poète décrit, c'est spontanément, parce qu'il a vu, et non pour introduire dans son œuvre des précisions dont il n'a cure : le seul souci véritable d'information qu il puisse avoir se rapporte aux mythes et aux cultes, non à la topographie urbaine. Que l'on songe à l'extrême rareté des indications descriptives chez Pindare, même lorsqu'il s'agit de lieux qu'il connaît bien, comme Olympie, Delphes ou Thèbes, et l'on appréciera par comparaison combien l'évocation qu'il fait de Cyrène est exceptionnelle par son caractère concret.

Quand on a, soi-même, foulé la voie dallée, qui part de l'acropole et, après avoir longé la place publique, va se perdre dans les solitudes du plateau, quand on a contemplé, près de la limite nord de l'agora, la rotonde monumentale où

(1) Puech, *Pyth.*, *CUF*, p. 95, n. 2 ; p. 90 ; Schmid-Stählin, *Gesch. der griech. Lit.*, I 1, p. 561, n. 10. Busolt, *Griech. Gesch*, 2e éd., II, p. 535, n. 2, croit, lui aussi, que Pindare n'a pas été à Cyrène.

(2) *Pyth.*, II, 67 sq.

(3) Reconnu par Wilamowitz, *Pindaros*, p. 477 sq. Puech, *o. c.*, p. 96, n. 1, croyait trouver dans l'expression λεγόμενον ἐρέω (*Pyth.*, V, 108) une preuve que le poète n'était pas présent lors de l'exécution de l'ode ; mais c'est une interprétation abusive : le poète laisse entendre par là qu'il est « l'interprète de la voix publique ».

l'on a probablement raison de reconnaître le tombeau du Fondateur, on ne peut plus avoir de doutes : Pindare a vu de ses yeux le spectacle de cette grandiose architecture urbaine, dont, vers 460 avant notre ère, aucune autre cité grecque ne pouvait offrir l'équivalent. Habitué aux rues étroites et sinueuses des villes de la Grèce propre, toujours accrochées aux flancs de leurs collines, il a été frappé par la majestueuse ampleur de cette avenue rectiligne, qu'aucun obstacle naturel ne contraignait à s'infléchir, par la nudité du plateau supérieur, qui offre à la vue, depuis le site de la ville, une perspective infiniment plate, sans aucune barrière montagneuse, spectacle bien neuf pour un Grec. Son oreille retentissait encore, quand il composait son poème, du pas sonore des chevaux sur les dalles, lorsque la cavalerie et les chars défilaient en cortège, pour la procession propitiatoire qui reliait les lieux saints du plateau, acropole et agora, au sanctuaire de la Grotte, situé au flanc des falaises[1]. Il a connu les banquets sacrés célébrés à l'entrée du sanctuaire, sous les ombrages du jardin d'Aphrodite[2]. Il a vu, l'hiver, dans le vaste ciel de Cyrène, les bourrasques rouler sans cesse au-dessus de la plaine, entre les taches de soleil, de gros nuages compacts et menaçants[3], et il a goûté, au foyer d'Arcésilas, l'agrément d'un grand feu de branches[4].

Rien de pareil à ces impressions vécues dans la *IXe Pythique*, écrite à Thèbes, avant le voyage en Libye[5]. Mais la *Ve* en est pleine et la *IVe*, quoique presque entièrement consacrée à un mythe qui nous entraîne hors de la Cyrénaïque, contient peut-être, avec la notation la plus précise, la preuve la plus irréfutable d'une connaissance directe du paysage cyrénéen. Je pense à l'expression du v. 8, où le poète nous dit que la cité se dresse ἐν ἀργινόεντι μαστῷ, sur un brillant mamelon, c'est-à-dire sur une blanche colline.

(1) *Pyth.*, V, 90 sq.

(2) *Pyth.*, V, 24 ; IV, 294. Cf. *infra*, p. 268 sq.

(3) *Pyth.*, IV, 52 : πεδίων κελαινεφέων. Wilamowitz, *Pindaros*, p. 387, n. 3, croyait que cette épithète n'a rien de spécifique et comparait Euripide, *Bacchantes*, 756 et 1065 (μέλαν πεδίον). Mais quiconque a connu l'hiver à Cyrène apprécie la congruence de l'épithète « aux sombres nuées ». Cf. *supra*, p. 16.

(4) *Pyth.*, V, 11.

(5) Cf. *supra*, p. 169 sq.

Or rien aujourd'hui, quoi qu'on en ait dit[1], ne justifie plus l'épithète : la roche est d'un gris sombre, la terre rouge, le feuillage du maquis vert foncé. Mais autrefois, au rebord du plateau supérieur, l'acropole et les pentes qui descendaient vers la source sacrée apparaissaient toutes chargées de maisons blanches, comme dans les villes actuelles d'Afrique du Nord. Le voyageur arrivant de la mer par la route antique apercevait, dès qu'il avait abordé le plateau intermédiaire, cette tache claire qui brillait au soleil. Elle retenait ses yeux pendant toute la traversée de ce premier gradin, soit pendant près de dix kilomètres, comme le but même de son voyage. L'épithète pindarique s'explique par cette impression vécue. Elle évoque un paysage *vu*.

Ainsi Pindare s'est rendu à Cyrène, auprès d'Arcésilas, à la demande de Carrhôtos, et il y a composé les *IV*e et *V*e *Pythiques*. Dans quel ordre ces deux poèmes ont-ils été exécutés ? Bien qu'il n'y ait pas d'indice absolument sûr[2], on peut inférer cependant du contenu même des deux pièces que la *V*e *Pythique* doit être antérieure à la *IV*e. En effet, tandis que celle-ci, beaucoup plus ample, ne mentionne la victoire du quadrige que deux fois[3], par allusion et comme pour mémoire, la *V*e est vraiment une *épinicie*, dans laquelle tout est consacré à exalter la course victorieuse. Elle en narre les péripéties et vante les mérites de l'aurige qui remporta la couronne enviée. Elle a été exécutée à l'occasion de la fête solennelle qui fut donnée en l'honneur de ce succès. La *IV*e au contraire se borne à rappeler la victoire pythique sans aucun détail, comme une occasion qui s'offre au poète de chanter l'antique gloire de la dynastie. On doit supposer que Pindare, arrivé à Cyrène, s'est d'abord acquitté de la tâche précise pour laquelle il avait été appelé : il a donné à

(1) Cf. Studniczka, *Kyrene*, p. 167 ; *Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 98. G. Norwood, *Pindar*, Berkeley-Los-Angelès, 1945, p. 35, 38, propose pour ἐν ἀργινόεντι μαστῷ une interprétation symbolique : le poète aurait songé au sein de la Libye personnifiée. Cette interprétation est sûrement inexacte, car, à l'époque de Pindare, nul n'aurait osé se représenter une divinité matronale avec la poitrine nue.

(2) Wilamowitz, *Pindaros*, p. 387, n. 3, voyait dans le début de la *IV*e *Pythique*, σάμερον μέν, la preuve que ce poème est postérieur à la *V*e *Pythique*. A lui seul, cet argument n'est pas décisif. Cf. A. Croiset, *La Poésie de Pindare*, p. 348.

(3) Au début et au v. 66.

Carrhôtos son tribut de louanges et brillamment vanté les mérites des chevaux cyrénéens. Arcésilas, ayant ainsi fait la connaissance du poète et ayant été séduit par son talent, a pu lui demander une nouvelle ode, plus développée et plus somptueuse encore : alors seulement Pindare peut avoir eu l'audace de présenter au souverain la requête d'ordre politique qui termine ce dernier poème.

Cette chronologie, qui rend bien compte des particularités des deux textes, suppose en tout cas que Pindare fit à Cyrène un séjour de plusieurs mois. Il put ainsi acquérir avec le site et les hommes la familiarité que les deux odes révèlent à l'évidence. Préciser davantage les dates serait un exercice fallacieux[1] : tout au plus suis-je persuadé, pour les notations si concrètes déjà signalées plus haut, que le poète a connu là-bas la saison d'hiver, sans doute celle de 462-461.

*
* *

Destinée essentiellement à célébrer la victoire remportée par Carrhôtos au nom de son roi, la *V*e *Pythique* est la plus classique des épinicies. Les thèmes que le poète y développe n'ont certes rien d'imprévu : on les retrouverait à peu près dans le même ordre dans d'autres odes triomphales adressées à un prince victorieux[2]. C'est d'abord l'éloge du souverain (v. 1-23), puis vient le rappel des péripéties de la course et les louanges adressées à l'aurige, parent du roi (v. 23-53). Ensuite c'est tout naturellement un hymne d'actions de grâces à la divinité qui préside aux jeux, protège la cité du vainqueur, et favorise la dynastie : bonne occasion pour rappeler les glorieux ancêtres du roi (v. 54-102). L'ode s'achève sur un nouvel éloge du prince et le souhait d'un nouveau succès (v. 102-103).

(1) Wilamowitz, *ibid.*, p. 377, a supposé que la *V*e *Pythique* aurait été exécutée à l'occasion des Carnéennes, à l'automne 461. En réalité, il n'est dit nulle part que la cérémonie ait coïncidé avec les Carnéennes. En outre, nous ignorons quand ces fêtes étaient célébrées à Cyrène. Si le nom d'un mois Carneios est attesté dans cette ville, on n'a pas le droit de le situer dans l'année au moyen d'un simple raisonnement analogique d'après le calendrier des autres cités doriennes : cf. à ce sujet la mise en garde de M. P. Nilsson, *Die Entstehung u. religiöse Bedeutung des griech. Kalendars*, Lund, 1918, p. 53 ; *AJA*, 50, 1946, p. 360 (K. Pritchett).

(2) La comparaison avec la *I*re *Pythique* est particulièrement suggestive.

Il n'est pas inutile de souligner ce caractère banal de la composition et des thèmes fondamentaux de la *Ve Pythique*. Le contraste est grand, comme je l'ai signalé déjà, avec la *IVe*. Des commentateurs, et non des moindres, ont cherché à sauver Pindare de l'accusation de banalité en insistant sur l'appropriation de quelques-uns de ces thèmes à des circonstances particulières et en prêtant au poète, dès la *Ve Pythique*, les intentions que nous révèle la *IVe*. Je crois que cette tentative pèche par excès de subtilité et voudrais le montrer en étudiant le début de l'ode. En voici le texte :

« Que la richesse a de pouvoir, quand un mortel la joint à la vertu sans tache et qu'il mène avec lui, comme un présent du sort, cette suivante qui multiplie les amis ! Arcésilas, ô favori des dieux, depuis que de ton illustre destin fut posé le premier degré, elle t'accompagne en ta gloire, par la faveur de Castor au char d'or, qui, après les pluies d'hiver, fait briller calmement ton foyer bienheureux !

« Les sages se montrent plus dignes du pouvoir qui leur est envoyé par les dieux. Toi qui marches dans le chemin de la justice, que de prospérité t'entoure ! Roi, tu l'es de grandes cités : c'est là le privilège entre tous vénérable que t'a valu l'éclat de ta maison[1] et qui chez toi s'allie à la sagesse. Et maintenant, faveur nouvelle, aux illustres jeux de Pythô tes chevaux t'ont conquis la victoire et tu accueilles notre chœur d'hommes,

« ce divertissement d'Apollon... »

Wilamowitz a subtilement scruté cet exorde pour y découvrir sous les maximes générales et les invocations mainte allusion dissimulée. Tout le début, développant le thème de l'union souhaitable entre la puissance et la vertu, serait une leçon discrètement donnée par le poète à son royal auditeur, à qui la pratique de la sagesse serait ainsi proposée en exemple plutôt qu'elle ne serait louée en lui[2].

(1) A. Y. Campbell, *Class. Quarterly*, 1941, p. 148 sq., a voulu corriger le συγγενής des manuscrits en συννεφής. La correction est inutile. Le scoliaste lisait bien συγγενής (Drachmann, II, p. 174) et le mouvement de la pensée est facile à saisir, à condition d'admettre un hypallage : « le privilège vénérable que possède ton œil hérité des ancêtres » = « le privilège hérité des ancêtres que possède ton regard auguste ».

(2) Wilamowitz, *Pindaros*, p. 380.

Au vers 14, σὲ δ' ἐρχόμενον ἐν δίκᾳ πολὺς ὄλβος ἀμφινέμεται, le participe ἐρχόμενον aurait une valeur conditionnelle, équivalent à peu près à : *Si tu marches dans le chemin de la justice...*[1]. Quant à la mention des pluies d'hiver, μετὰ χειμέριον ὄμβρον, au vers 10, elle serait une allusion transparente « aux troubles qui avaient agité Cyrène quelque temps auparavant »[2]. On voit comment cette interprétation donne une couleur toute nouvelle à cette ouverture si majestueusement oratoire en la supposant pleine de sous-entendus.

Il me semble que rien ne justifie cette manière de voir. Certes elle peut se prévaloir de l'« autorité » d'un scoliaste, Mais d'autres scolies nous mettent justement en garde. Elles signalent en effet le caractère de lieu commun du développement liminaire en le rapprochant de passages de Sappho et de Callimaque où l'on retrouve le même thème, si banal, des rapports entre la richesse et la vertu[3]. Le scoliaste eût pu, tout aussi bien, citer maint passage de Pindare lui-même, où la même idée morale est exprimée devant d'autres puissants personnages avec un pareil éclat[4]. Rien n'était plus indiqué qu'un tel développement comme entrée en matière, lorsqu'il s'agissait de louer l'heureuse fortune d'un souverain vainqueur. Mêler à ces louanges de circonstance, en ce jour de liesse, des insinuations critiques, c'eût été de la part de Pindare une maladresse déplacée. Dans la *IVe Pythique*, le poète a une requête précise à introduire, et il la présente avec quelques précautions oratoires. Mais ici il n'est pas question encore de plaider pour un ami coupable ni de s'immiscer dans des querelles de politique locale. Ce n'est, parlant au roi dans cette occasion solennelle, ni le temps, ni le lieu, et Pindare avait un sentiment trop vif du καιρός[5] pour commettre un pareil impair. Au reste, rien, dans la suite de l'ode, ne vient corroborer ces prétendues allusions du début. Savants modernes et scoliastes ont trop fait dire au texte et ont ainsi méconnu l'esprit du poème.

(1) *Ibid.*, p. 380, n. 4.

(2) Puech, *Pythiques*, *CUF*, p. 92, n. 2 ; Drachmann, II, p. 173 sq.

(3) Sappho, fgt 80 ; Callimaque, *Hymnes*, I, 95 ; Drachmann, II, p. 172.

(4) *Pyth.*, II, 56 (à Hiéron de Syracuse) ; *Olymp.*, II, 58 sq. (à Théron d'Agrigente).

(5) Sur la notion du *kairos* dans Pindare, cf. *Pyth.*, I, 81 sq. ; IX, 78 ; *Isthm.*, II, 22 ; *Nem.*, I, 18. Cf. aussi G. Norwood, *Pindar*, p. 168.

Rétablissons-en maintenant le ton véritable : il s'agit simplement de passer de la maxime générale, qui sert de préambule, au cas particulier, suivant le procédé le plus traditionnel :

« *a)* La richesse est toute-puissante quand elle est associée à la vertu ;

b) C'est précisément le cas chez Arcésilas, roi heureux et prospère en tout ;

c) Et qui, en outre, a reçu le privilège supplémentaire de triompher aux *Pythia.* »

Qui ne voit combien, dans un pareil développement, toute allusion aux récents troubles politiques eût été hors de propos ?

Que signifie alors ce χειμέριος ὄμϐρος qui a si vivement excité l'imagination des commentateurs ? Rien d'autre que ce qu'il veut dire : en hiver, à Cyrène, qui est à six cents mètres d'altitude, il fait froid et il pleut. Les vents de la mer, soufflant du nord-ouest et du nord, balaient les « plaines aux sombres nuées », où crèvent les averses de pluie et de neige[1]. La pluviosité du climat cyrénéen, égale à celle de l'Europe occidentale, est tout entière concentrée dans la mauvaise saison[2]. Avec l'épanouissement du printemps, les pluies cessent, à partir du mois de mai. Or cette date est précisément celle où se lève sur l'horizon la constellation des Gémeaux, dont l'apparition marque pour les navigateurs, dans tout le bassin oriental de la Méditerranée, la fin des tempêtes hivernales. D'où la mention de Castor, sous les auspices de qui s'ouvre la saison propice aux fêtes et aux banquets en plein air. J'imaginerais volontiers que nous avons là une indication de date, le printemps 461 convenant à merveille pour l'exécution de la *Ve Pythique*[3]. Castor est ici salué seul, sans l'autre Dioscure, parce qu'une longue tradition partageait entre les deux frères le patronage des jeux[4], Pollux ayant pour lui les prouesses athlétiques, tandis que Castor présidait aux exploits des meneurs de chars et de cavaliers, Κάστορά

(1) *Pyth.*, IV, 52.
(2) Cf. *supra*, p. 177, n. 3.
(3) Cf. *supra*, p. 178 sq.
(4) Pindare, *Olymp.*, III, 36.

θ' ἱππόδαμον καὶ πὺξ ἀγαθὸν Πολυδεύκεα[1]. Loin de suivre, avec les modernes, ceux des scoliastes qui donnent aux vers 10 et 11 une valeur d'allusion symbolique, tenons-nous en à cette autre glose, moins imaginative, mais plus fidèle : « Castor se montre à ton égard doublement bienveillant en ramenant le beau temps après l'hiver et en t'accordant cette victoire hippique »[2].

Ainsi la *Ve Pythique* apparaît comme fort peu originale, si on en considère la composition et les thèmes, et je pense que ce caractère banal, ou plutôt *classique*, était conscient et calculé, Pindare s'adressant pour la première fois à un roi puissant qu'il connaissait mal et qu'il se devait de ménager. Mais cette banalité des thèmes s'allie à une extrême particularité dans le détail du développement et l'union de ces deux aspects apparemment contradictoires donne à ce poème une saveur unique parmi toutes les odes de Pindare. Cette extrême particularité du détail concret apparaît surtout dans trois domaines, qui correspondent d'ailleurs aux trois principaux points développés dans le corps du poème : le rappel de la course victorieuse, la connaissance de la topographie de Cyrène et de ses cultes, les allusions à la légende dynastique des Battiades.

Le succès de Carrhôtos est, parmi tous ceux que Pindare a chantés, celui sur lequel il nous donne les détails les plus circonstanciés[3]. Dans l'hippodrome qu'il fallait parcourir douze fois[4], le quadrige cyrénéen s'était mesuré avec quarante autres concurrents[5], chiffre énorme ! On comprend qu'une pareille cohue ait entraîné des bousculades : seul le char de Carrhôtos évita l'accident fatal et parvint au but sans avarie. Il y a peut-être un peu d'exagération poétique dans cette

(1) *Odyssée*, XI, 300. Le scoliaste de Pindare (Drachmann, II, p. 173) attribue à Castor l'invention du premier attelage de *bige*, συνωρίς, qui était, comme on sait, l'attelage du char homérique. A l'occasion des victoires hippiques, on chantait l'*hymne de Castor*, τὸ Καστόρειον : cf. *Pyth.*, II, 69 ; *Isthm.*, I, 16.
(2) *Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 173 sq.
(3) Les allusions précises aux circonstances de la victoire sont fort rares dans les odes triomphales de Pindare. On relève seulement, outre la *Ve Pythique*, les trois passages suivants : *Olymp.*, IX, 91 sq. ; X, 72 sq. ; *Nem.*, VII, 72 sq. Cf. G. Norwood, *Pindar*, p. 29.
(4) *Pyth.*, V, 33.
(5) *Ibid.*, 49 sq.

façon de rapporter les péripéties de l'épreuve : mais, si nous lui comparons le récit de la course des chars dans l'*Électre* de Sophocle[1], nous devons reconnaître que l'exagération est moindre qu'il n'y paraît.

Après sa victoire, Carrhôtos a aussitôt remercié Apollon par une consécration dans son sanctuaire : Pindare ne nous laisse rien ignorer des circonstances de ce geste pieux. L'aurige vainqueur a d'abord conduit solennellement son quadrige depuis l'hippodrome, qui se trouvait en bas dans la plaine d'Itéa, jusqu'au sanctuaire de Pythô[2]. Là il a consacré au dieu son propre char de course, et le poète indique avec une précision extrême l'emplacement de l'offrande : le char se trouve suspendu par le timon contre un mur, sous un auvent en bois de cyprès[3], construit là par les Crétois pour y abriter une statue de bois d'un type fort archaïque, puisqu'elle est taillée dans un seul bloc, tronc, tête et membres[4]. Ainsi, faute d'un monument proprement cyrénéen, le représentant du roi de Cyrène avait été accrocher son offrande sous le *Portique des Crétois :* c'est une preuve que les relations entre Cyrène et la grande île n'avaient pas cessé d'être étroites, depuis que Démonax avait intégré les immigrés crétois dans la cité cyrénéenne[5].

Tous ces détails sont concrets et précis : ils portent la marque du réel. Pareillement les indications sur le paysage de Cyrène et ses traditions religieuses donnent l'impression

(1) Sophocle, *Électre*, 698 sq.

(2) *Pyth.*, V, 35 sq.

(3) Cette interprétation est la seule qui rende compte exactement du texte et qui soit conforme aux usages delphiques. Il n'y a ni à envisager l'existence d'un *Trésor des Crétois*, qui serait entièrement inconnu d'autre part, ni à imaginer qu'Arcésilas aurait fait construire un monoptère pour y abriter son char offert au dieu (car alors on ne comprendrait pas le κρέμαται du v. 34). Il faut supposer que les Crétois possédaient dans le sanctuaire une niche couverte d'un auvent : de tels aménagements étaient courants à Delphes. Contre le mur de fond de cette niche, Carrhôtos a fait suspendre son char, sans doute par le timon, en guise d'offrande. M. Guarducci, *Studi e materiali di storia delle religioni*, 19/20, 1943-46, p. 27 sq., a proposé de comprendre τέγει Παρνασσίῳ comme désignant le temple d'Apollon : je ne crois pas cette interprétation acceptable.

(4) Dans les statues de bois, les membres sont d'ordinaire rapportés. Ici, ils font partie du même bloc que le corps : il s'agit donc bien d'un *xoanon*. Mais ce *xoanon* est un *andrias*, non un *agalma :* il représente donc un homme, et non un dieu. C'est probablement quelque ex-voto agonistique.

(5) Cf. *supra*, p. 139.

d'avoir été saisies sur le vif. J'ai dit plus haut comment l'exactitude des données topographiques fournies par Pindare avait été confirmée par les fouilles[1]. Je voudrais signaler seulement ici que le poète se montre admirablement au fait des cultes en honneur à Cyrène et que, chemin faisant, il nous renseigne abondamment sur eux. Ni l'évocation du jardin d'Aphrodite[2], ni celle des Grâces qui favorisent Carrhôtos l'Alexibiade[3] ne sont des thèmes de hasard : elles correspondent à des réalités topographiques et cultuelles précises que les découvertes récentes ont mises en lumière[4]. La place prépondérante attribuée au culte d'Apollon Carnéios n'est pas due seulement au souci de chanter une fête pythique. C'est le divin patron de la cité, le dieu Archégète, que Pindare tient à célébrer[5]. Il évoque comme s'il y avait participé lui-même le grand festin annuel[6] qui suivait le sacrifice et la procession des Carnéennes, cette *telesphoria* que plus tard le Cyrénéen Callimaque évoquera à son tour[7]. C'est l'occasion pour le poète de justifier sa participation à ce banquet rituel par ses propres traditions de famille[8]. Égide lui-même, Pindare rappelle que certains de ses ancêtres, ayant émigré à Sparte, ont participé à la colonisation de Théra, ce qui le rattache à Cyrène par les liens d'une commune origine. En l'écoutant, on a bien souvent le sentiment qu'il se conduit comme un invité qui cherche courtoisement à souligner tout ce qui le rapproche de son hôte.

Informé de la topographie de la cité et de ses cultes, Pindare l'est aussi très exactement de la légende dynastique des Battiades. C'est une loi du genre que de célébrer, à l'occasion d'une victoire aux Jeux, les ancêtres du vainqueur. Le poète s'y attache d'autant plus volontiers que cette

(1) Cf. *supra*, p. 176 sq.

(2) *Pyth.*, V, 24.

(3) *Ibid.*, 45.

(4) Sur le culte d'Aphrodite à Cyrène, cf. *infra*, p. 267 sq.

(5) *Pyth.*, V, 60.

(6) *Ibid.*, 77.

(7) Callimaque, *Hymnes*, II, 79 sq. Sur la *telesphoria*, cf. *infra*, p. 310.

(8) *Pyth.*, V, 72 sq. Pindare parle ici en son propre nom : cf. Wilamowitz, *Pindaros*, p. 477. Pindare appartenait au vieux *genos* des Égides : Schmid-Stählin, *Gesch. der griech. Lit.*, I, p. 548 (bibl.) ; Malten, *Kyrene*, p. 174 sq. ; Norwood, *Pindar*, p. 10 ; Farnell, *The Works of Pindar*, Londres, 1930-32, *ad loc.* ; Hiller von Gärtringen, *Klio*, 33, 1940, p. 71.

lignée royale, illustre depuis près de deux siècles et déjà chantée par les poètes[1], lui fournissait une riche matière. Il mêle donc sans scrupule la légende et l'histoire. En évoquant les Anténorides, culte héroïque qui a laissé sur le sol de la Cyrénaïque des traces incontestables[2], il confère aux origines de la colonie la dignité qui s'attache aux temps épiques. La grande figure de Battos Aristotélès apparaît toute parée des vertus qu'une tradition quasiment hagiographique accordait au Fondateur. Des traits historiques réels s'y mêlent à des récits purement légendaires, comme l'anecdote qui le montre mettant en fuite les lions de Libye au seul son de la voix qu'Apollon lui avait rendue[3]. Les autres rois reçoivent une mention plus brève : ils sont évoqués ensemble, après Battos, comme un chœur derrière le coryphée, et le poète nous les montre, avec une parfaite précision topographique, écoutant les bruits de la fête depuis leurs tombeaux, qui, en avant de l'acropole, dominent le sanctuaire, et se réjouissant au son des hymnes qui célèbrent la gloire de leur actuel descendant[4]. C'est là encore, pour qui connaît le site, une indication concrète singulièrement révélatrice : on peut donc désormais dire en toute certitude, en considérant le parvis du sanctuaire, au pied des falaises d'Apollon, là où s'étendaient autrefois les ombrages du « charmant jardin d'Aphrodite » : « C'est ici que Pindare a chanté ».

Telle nous apparaît donc, après examen, la *Ve Pythique* : poème de circonstance, soumis à toutes les règles du genre, classique et même banal par le choix et l'ordonnance des thèmes, comme par le ton du développement. Mais un élément est intervenu, qui a transfiguré cette matière commune : Pindare a été à Cyrène et là, sur ce continent dont les horizons dégagés devaient être si nouveaux pour lui, il a été frappé par l'opulence de la ville coloniale et par la grandeur admirable du site. Alors, au rythme habituel de ses strophes, à la succession prévue de ses thèmes, il a mêlé sans effort,

(1) Cf. *supra*, p. 73 et 136.
(2) Cf. *supra*, p. 72 ; *infra*, p. 279.
(3) *Pyth.*, V, 57 sq. Cf. *supra*, p. 97 sq.
(4) La source d'Apollon est dominée par des sépultures en hypogées, creusées en contre-bas de l'Acropole, donc πρὸ δωμάτων. J'y reconnaîtrais volontiers celles des souverains Battiades : mais le matériel en a été détruit depuis des siècles par l'occupation des indigènes.

parce que ces visions neuves lui avaient paru belles, l'évocation de la cité africaine, de son paysage et de ses mœurs. De là, pour qui sait voir, ce tableau vivant et coloré, où revit dans la pompe des festivités rituelles la cour brillante des Battiades. Pour donner du corps à son poème, Pindare n'avait cette fois nul besoin d'exploiter surtout des légendes : la réalité suffisait. La *Ve Pythique* présente ainsi dans son œuvre un caractère tout à fait exceptionnel : aucune autre de ses odes n'accorde moins de place aux mythes.

*
* *

Le contraste n'en est que plus frappant quand on aborde l'autre ode pour Arcésilas, la *IVe Pythique*. Dans ce long poème, il n'y a plus guère de place pour le pittoresque spontané et les notations concrètes ne s'y rencontrent que par accident. Pindare, s'étant acquitté envers le roi et Carrhôtos de la tâche première qu'ils lui avaient confiée, poursuit cette fois un but particulier. Il a une supplique à transmettre et un conseil d'ordre politique à donner. Un de ses amis de Thèbes, Damophilos, Cyrénéen frappé d'exil, lui a demandé d'intervenir en sa faveur auprès d'Arcésilas. Pour introduire cette démarche délicate, pour préparer l'esprit du royal auditeur, les allusions aux réalités contemporaines ne sont plus de mise : Pindare fait donc appel au vieil arsenal des légendes, dans lequel il puise avec une rare générosité. Et ces mythes, choisis et développés avec autant de sensibilité que de richesse, doivent ouvrir la voie à la requête finale qui commande toute l'ordonnance du poème.

Les derniers mots de la *Ve Pythique* étaient γέρας ἐπὶ Βάττου γένει. C'est la lignée de Battos, en remontant cette fois vers les origines, qui fournira le thème majeur de la *IVe Pythique*. Ces ancêtres du Fondateur, mêlés à la geste des Argonautes et encore tout proches de leur ascendance divine, sont à nos yeux du domaine de la légende. C'est ce qui a fait écrire à E. Delage[1] que la *IVe Pythique*, toute fabuleuse et divine, s'opposait ainsi à la *V^e^*, au « caractère

(1) E. Delage, *Le mythe des Argonautes et la composition dans la IVe Pythique*, *Mélanges Desrousseaux*, 1937, p. 123 sq. Je n'ai pu connaître à temps R. Lattimore, *Pindars fourth Pythian Ode*, *Classical Weekly*, 42, 1948-49, p. 19-25.

personnel et humain ». Je ne suis pas assuré, pour ma part, que dans l'esprit de Pindare il y ait eu une distinction bien nette entre histoire et légende. Au contraire, la mention de la rencontre entre Battos et les Anténorides montre bien, ce me semble, qu'il n'existe pas, aux yeux du poète, de frontière entre les deux domaines : l'un prolonge l'autre et le merveilleux s'exerce aussi naturellement dans l'aventure du héros-archégète que dans celle d'Euphémos, son ancêtre, fils de Poseidon.

Ce qui est vrai, c'est que Pindare ne se soucie plus essentiellement, dans la *IVe Pythique*, de chanter le triomphe hippique d'Arcésilas. Sans doute la fête pour laquelle l'ode a été composée se rattache-t-elle encore aux cérémonies qui devaient célébrer ce succès. Mais ni le nom de Carrhôtos ni les péripéties de la course ne sont plus mentionnées. Les seules allusions au char vainqueur se rencontrent dans l'exorde et au vers 66, à des emplacements d'ailleurs soigneusement calculés. C'est bien peu dans une ode qui comprend treize triades et 299 vers, la plus longue, de beaucoup, que Pindare ait écrite. La victoire pythique n'est donc que l'occasion du poème, elle n'en constitue plus l'objet.

La différence entre les deux odes n'est pas moins sensible dans le rythme choisi pour chacune d'elles[1]. La *Ve* est une des rares épinicies qui soient composées sur un mètre péonique, rythme vif et animé, adapté aux évolutions du chœur et bien approprié à la liesse d'une grande fête de plein air. La *IVe*, au contraire, écrite en dactylo-épitrites, a un caractère plus majestueux et plus calme, qui convient aux exhortations solennelles comme à la grandeur épique du développement. Dès les premiers mots du poème, le caractère solennel apparaît avec évidence.

« En ce jour, il te faut rester auprès d'un homme que j'aime, chez le roi de Cyrène, la ville aux bons coursiers : à la fête que donne Arcésilas, ô Muse, tu feras se lever le vent des hymnes qui sont dus aux Létoïdes et à Pythô, Pythô où jadis celle qui siège auprès des aigles d'or de Zeus, la prêtresse (Apollon cette fois l'assistait), prophétisa que

(1) Cf. le cas des deux odes *Olymp.*, II et III : la différence dans le mètre adopté est du même ordre que pour les *Pyth.*, IV et V, comme l'a bien montré Wilamowitz, *o. c.*, p. 383.

Battos coloniserait la féconde Libye. Délaissant désormais son île sacrée, il irait fonder une cité célèbre par ses chars en haut d'une blanche colline, accomplissant enfin, à la dix-septième génération, les paroles prophétiques qu'à Théra, la fille impétueuse d'Aiétès avait proférées de sa bouche immortelle, Médée, la princesse de Colchide ».

Quelle étonnante période, qui déborde largement sur l'antistrophe, et embrasse plus de dix-huit *côla !* Aucune autre ode de Pindare n'offre un début de pareille ampleur. Et quelle densité dans le style, que de correspondances subtilement ménagées[1] ! La marche de la phrase, pour majestueuse qu'elle soit, ne se ralentit pas un instant, ne s'attarde ni à des considérations générales, ni à des maximes : rien que des indications précises, rappelant l'occasion de la fête, puis annonçant les thèmes qui seront traités par la suite. Après le παρ' ἀνδρὶ φίλῳ qui, dès l'abord, place le poète sur un pied d'égalité avec son royal interlocuteur, à peine Pindare a-t-il mentionné la victoire pythique que le nom de Pythô lui fournit une transition pour introduire le thème de la fondation de Cyrène prédite par la Pythie, d'où il passe aussitôt, par le biais de la prophétie de Médée[2], au thème majeur des Argonautes. Ainsi, dans cette ouverture magistrale, le plan de l'ode se trouve présenté avec une gradation calculée. Seule la supplique finale n'est pas annoncée, et pour cause !

Le plan d'ensemble de l'ode répond, dans sa simplicité, à des intentions évidentes. On doit distinguer trois grandes parties dont l'analyse est fort suggestive :

1° *v. 1-69 :* Le début est consacré à développer le thème dynastique et à exalter la mission divine des Battiades, à l'occasion de la prophétie de Médée. Avec l'exorde et la transition, la place occupée par ce développement correspond aux trois premières triades. Revenant à la consultation de la

(1) Cf. par exemple εὐάρματον πόλιν (v. 7-8) qui reprend εὐίππου Κυράνας du v. 2.

(2) Je conserve ici le texte des manuscrits : ἀγκομίσαιθ' (= ἀγκομίσαιτο), au lieu de l'infinitif ἀγκομίσαι (Puech). En effet, la construction parallèle κτίσειεν-ἀγκομίσαιτο me paraît plus conforme à l'esprit du passage que la quasi-anacoluthe qu'implique ἀγκομίσαι. Comme la phrase enjambe précisément à cet endroit sur l'antistrophe, le lien grammatical devait y être renforcé plutôt qu'affaibli.

Pythie par Battos, Pindare montre qu'elle confirme la prédiction de Médée ; ainsi reparaissent les thèmes indiqués dans l'exorde : une nouvelle apostrophe à Arcésilas vainqueur pourrait donner le sentiment que l'ode est terminée, que les trois premières triades forment un tout, que les thèmes annoncés au début ont été traités, que le cycle se referme. Mais voici qu'avant la fin de la 3e épode intervient un rebondissement imprévu[1] : avec une désinvolture qui n'est pas rare chez Pindare et qui manifeste l'orgueilleuse autorité de son génie, le poète annonce un nouveau développement emprunté à la geste des Argonautes, qui va conférer à son poème une ampleur inattendue.

2o *v. 70-262:* Cette deuxième partie, de beaucoup la plus longue (vers 70-262), est consacrée au mythe de Jason ; rattachée à la première par un lien apparemment si lâche et si artificiel, elle répond pourtant à des intentions qui apparaissent bien dans l'importance respective accordée aux divers épisodes :

a) *La visite à Pélias* (v. 71-168) ;
b) *Départ et voyage des Argonautes* (v. 169-213) ;
c) *Épreuves surmontées par Jason chez Aiétès* (v. 214-246) ;
d) *Retour des Argonautes et transition* (v. 247-262).

Au simple examen de ce schéma, on constate que le premier épisode est aussi développé à lui seul que les trois autres. C'est visiblement sur cette entrevue de Jason et de Pélias que Pindare tenait à insister. Il s'est étendu avec complaisance sur les propos des deux adversaires et sur les détails de leur convention. Un tel choix, de prime abord, paraît assez surprenant[2] : la matière fournie par les autres épisodes n'était-elle pas beaucoup plus riche en merveilleux et plus excitante pour l'imagination poétique que cet entretien quasiment juridique relatif à une captation d'héritage ?

(1) V. 67-68 : 'Απὸ δ'αὐτὸν ἐγὼ Μοίσαισι δώσω καὶ τὸ πάγχρυσον νάκος κριοῦ.

(2) Les sources ne manquaient pas à Pindare pour y trouver la matière de son développement. Le mythe d'Argo avait été traité par Epiménide à la fin du VIe s. dans un long poème de 6.500 vers (Diogène-Laërce, I, 111). La discussion entre Pélias et Jason avait été racontée déjà par Phérécyde : *FHG*, I, 87 = *Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 117.

C'est que le poète avait son idée, qui était de suggérer à Arcésilas, par l'exemple de Pélias et de Jason, l'utilité de terminer les querelles par un arrangement amiable plutôt que par la violence[1]. Jason se borne à réclamer de Pélias le pouvoir héréditaire, mais il lui abandonne la jouissance de ses biens, même s'ils ont été mal acquis. Cette modération, que les dieux consacrèrent ensuite en accordant au héros le succès, est évidemment proposée au roi en exemple pour le règlement du conflit qui l'oppose à Damophilos[2]. On sent là le souci de préparer l'esprit d'Arcésilas à la requête finale. Les autres épisodes de la Geste, sur lesquels Pindare n'hésite pas à passer rapidement[3], interviennent ensuite seulement comme des ornements poétiques, destinés à montrer au roi le savoir-faire du poète et à lui inspirer admiration et considération pour celui qui, tout à l'heure, osera lui donner un conseil. Ils justifient l'orgueil du poète, si fièrement manifesté à plusieurs reprises déjà, qui le met sur le même plan que son auguste interlocuteur. A la fin de cette seconde partie, Pindare, pour la transition, revient à Euphémos, qu'on avait bien perdu de vue, et au thème dynastique, grâce à l'escale de Lemnos, où l'ancêtre des Battiades engendre avec une des « Lemniennes homicides »[4] la race qui règnera sur Cyrène.

3o *v. 263-299:* Nous voici enfin à la dernière partie du poème qui a tant intéressé les commentateurs, l'intervention pour Damophilos. Avec cette conclusion, qui donne à l'ode tout son sens, nous rentrons de nouveau dans l'histoire politique de Cyrène : elle mérite donc de retenir tout spécialement notre attention.

Notons tout d'abord par quelle transition à la fois savante et rapide Pindare en arrive au fait (v. 259 et suivants) : « C'est à partir de là [Callisté-Théra] que le Létoïde vous a confié la tâche de faire prospérer la plaine de Libye avec la faveur des dieux[5] et de régir la ville divine de Cyrène au

(1) V. 141 : ἀλλ' ἐμὲ χρὴ καὶ σὲ θεμισσαμένους ὀργὰς ὑφαίνειν λοιπὸν ὄλβον : « mais il nous faut, toi et moi, par un accord équitable effacer nos rancunes et nous tisser ainsi un avenir prospère ».

(2) Bien vu déjà par Thrige, *Res Cyr.*, p. 207.

(3) V. 247 sq.

(4) V. 252 : Λαμνιᾶν ἀνδροφόνων.

(5) L'expression σὺν θεῶν τιμαῖς est importante : elle figure déjà au v. 51,

trône d'or par des maximes justes et sages[1]. Pratique maintenant la perspicacité d'Œdipe... ! ». Ainsi, en une phrase, l'auditeur se trouve ramené du mythe antique à l'objet actuel du poème, en même temps que lui sont rappelées les sages maximes qui ont valu la faveur divine à ses ancêtres (parmi lesquels il se trouve englobé par l'emploi de ὔμμι). Pas un mot qui ne concoure à l'effet cherché.

L'objet propre de la requête est ensuite abordé sous une forme voilée au moyen de deux procédés différents, qui occupent respectivement l'antistrophe et l'épode de la 12e triade. D'abord une énigme : le poète présente au roi l'image d'un grand chêne que la hache a coupé et dont le tronc, dépouillé de ses branches, proclame encore la noble origine[2], qu'il brûle dans le foyer ou que, transformé en colonne, il soutienne le toit d'une maison étrangère. Ce chêne est évidemment Damophilos, qui, *dépouillé de ses biens* et *exilé*, garde encore sur la terre étrangère la dignité qu'il doit à sa naissance. Dans l'épode, Pindare indique au roi l'attitude qu'il lui conseille d'adopter. Mais il n'a pas la maladresse de formuler immédiatement l'objet précis de ce conseil. Il lui propose d'abord en termes généraux une ligne de conduite flatteuse et généreuse, telle que les poètes du temps avaient coutume (Pindare lui-même l'avait fait souvent) de la suggérer aux puissants : mansuétude, sagesse, dévouement au bonheur de la cité. L'image du dieu guérisseur, Péan, qui se confond avec Apollon Archégète, était toute indiquée pour cela (v. 270 sq.) : « Tu es le médecin providentiel[3], toi dont Péan favorise les succès. Il te faut soigner d'une main légère la plaie qu'a causée la blessure[4]. S'il est

σὺν τιμᾷ θεῶν, au sujet de l'arrivée des Euphémides à Théra. Le parallélisme est voulu : rien, dans la race des Battiades, ne se fait sans l'appui des dieux.

(1) J'attribuerais volontiers au participe ἐφευρομένοις la valeur conditionnelle que je refuse à ἐρχόμενον dans *Pyth.*, V, 14. Ici la nuance se justifie davantage : « dans la mesure où vous savez trouver en vous la sagesse qui inspire les décisions droites ».

(2) Sur l'expression ψᾶφον διδόναι (v. 265), cf. W. M. Calder, *Class. Rewiew*, 1943, p. 14.

(3) Dans l'expression ἰατὴρ ἐπικαιρότατος, « le médecin qui, entre tous, convient le mieux au cas envisagé », on retrouve la notion du *kairos*, familière à Pindare (cf. *supra*, p. 181, n. 5) ; elle reparaîtra encore un peu plus loin, v. 286 sq.

(4) En lisant ce passage, on peut évoquer le bas-relief de Cyrène, contemporain de la *IVe Pythique*, où l'on voit un médecin donnant ses soins à un malade d'un geste souple et délicat : cf. *infra*, p. 367 sq.

facile d'ébranler une cité, même pour les plus infimes citoyens, lui rendre ensuite son équilibre est une tâche malaisée, si un dieu ne vient soudain servir de guide à ceux qui la gouvernent ! ». On voit reparaître ici le thème, déjà plusieurs fois signalé, de la faveur divine, qui est indispensable aux conducteurs de peuples. Arcésilas, qui en bénéficie, doit consacrer tous ses soins au bonheur de son peuple.

Après avoir proposé une énigme et formulé ces exhortations générales, Pindare pense pouvoir aborder maintenant avec moins de discrétion l'objet précis de sa requête. Auparavant, et par une ultime précaution, il va rappeler au roi, en se couvrant de l'autorité d'Homère, quel garant respectable le poète constitue pour le solliciteur dont il se fait l'interprète. De même, après son plaidoyer pour Damophilos, Pindare rappellera qu'il a lui-même, le poète illustre, reçu Damophilos quand celui-ci résidait à Thèbes : ces relations d'hospitalité ont motivé sa requête. Elles excusent Pindare pour l'audace qu'il a de se mêler des affaires intérieures de la cité. Audace dont il a parfaitement conscience : d'où ces précautions multipliées. Ce n'est pas un hasard si le dernier mot du poème est précisément celui qui l'explique : Θήβᾳ ξενωθείς.

Quant au plaidoyer lui-même (v. 279-297), il est animé d'un mouvement qu'il est intéressant d'analyser. C'est d'abord (v. 279-287) un éloge de Damophilos : Pindare insiste sur son amour de la justice, sur son charme personnel, sur sa sagesse ; il se porte garant de ses bonnes dispositions actuelles, transmettant ainsi de sa part une sorte de palinodie. C'est le sens qu'il faut attribuer aux vers 283 et suivants : « Il retire désormais à l'opposition malveillante (κακὰν γλῶσσαν) le concours de sa voix illustre, *car*[1] l'expérience lui a fait prendre en haine le parti des violents et il ne cherche pas à intriguer contre le bon parti ». En outre, — nouvelle explication introduite ici par Pindare pour son intervention —, Damophilos a le sens de l'opportunité, du καιρός : il n'a pas voulu attendre davantage[2], puisque le voyage de Pindare lui offrait une occasion inespérée et sans doute unique de solliciter la clémence de son souverain. Que celui-ci excuse donc

(1) Telle est ici la valeur de l'opposition μὲν..., δέ..., renforcée par celle des temps (présent/aoriste) : ὀρφανίζει/ἔμαθε.

(2) Vers 286 : οὐδὲ μακύνων τέλος οὐδέν.

(l'idée est ici implicite) une requête insolite, que la situation misérable du proscrit justifie : comme Atlas lutte contre le ciel, Damophilos porte le poids de son exil. Pindare adresse alors au roi des conseils de clémence, en termes d'ailleurs volontairement vagues et discrets : « Zeus a bien libéré les Titans ! Quand les vents sont calmés, il faut savoir modifier la voilure »[1]. Damophilos demande seulement à rentrer dans sa patrie et à participer de nouveau à la vie de la cité. C'est l'occasion pour le poète d'évoquer une dernière fois (v. 293 sq.) les réjouissances des Cyrénéens à l'occasion des fêtes religieuses et civiques : « Il souhaite revoir un jour sa maison, être admis aux banquets près de la Fontaine d'Apollon et s'adonner de tout cœur aux plaisirs de la jeunesse ». Il promet enfin de mener une vie paisible (ἡσυχίᾳ θιγέμεν) consacrée uniquement aux arts, dans un cercle de citoyens cultivés (ἐν σοφοῖς πολίταις) et sans faire de politique[2]. Au roi de conclure : Pindare, lui, s'est acquitté éloquemment des devoirs de l'hospitalité.

On voit par cette analyse combien cette ode diffère de la *Ve Pythique*. Celle-ci était une épinicie par excellence, destinée exclusivement à chanter une victoire nationale dans une cérémonie officielle. La *IVe Pythique*, au contraire, est tout entière orientée en fonction d'une intention personnelle de Pindare, qui n'est révélée qu'à la fin. Le poète veut user de son crédit pour réconcilier deux amis qu'il a su se faire, l'un puissant, l'autre malheureux. Il apporte à cette entreprise infiniment de soins et de précautions. L'homme auquel il s'adresse est un puissant monarque, habitué à ne tenir compte que de lui-même, et chez qui la fougue de la jeunesse se joint à l'assurance que donne le pouvoir absolu. Aussi Pindare multiplie-t-il les préparations, les précautions oratoires et les allusions voilées avant d'exprimer sa requête. Mais il n'hésite pas, le moment venu, à parler clair : il a conscience que sa dignité éminente de poète lui confère assez de prestige pour s'adresser librement à un roi. Et l'on admire

(1) Métaphore marine, comme on en rencontre tant chez les tragiques.

(2) C'est le sens du v. 297 : μητ' ὤν τινι πῆμα πορών, ἀπαθὴς δ' αὐτὸς πρὸς ἀστῶν, « bien décidé à n'attaquer personne, pour ne subir aussi aucune attaque de la part de ses compatriotes ». On ne peut souhaiter plus nette promesse de se tenir tranquille.

comment, sans outrecuidance ni bassesse, il réussit à transmettre une requête de clémence et des assurances de future fidélité. Tout l'éclat des mythes ancestraux n'était pas superflu pour faire accepter ce difficile message : de là l'exceptionnel développement que Pindare leur accorde, et la longueur inhabituelle de l'ode. En démontrant d'éblouissante façon sa virtuosité de poète, dans cet étonnant chef-d'œuvre où la richesse va de pair avec la sobriété[1], il plaidait par avance avec le meilleur des arguments la cause qu'il souhaitait défendre.

Les intentions et le caractère du poème étant ainsi définis, reste à interpréter les données historiques qu'il nous apporte. Peut-on, à travers les indications de Pindare, entrevoir ce qu'était Damophilos et le caractère des luttes politiques qui agitèrent Cyrène au temps d'Arcésilas IV ?

Les modernes ont commis sur ce point une erreur assez remarquable. Sachant qu'Arcésilas, dernier roi de Cyrène, eut une fin tragique et céda la place à un régime « démocratique », ils en ont conclu que Damophilos et ses partisans n'avaient pu être que les représentants d'une faction démocratique hostile à la monarchie héréditaire qu'ils considèrent comme une survivance anachronique à cette époque. Nulle part cette opinion n'est plus nettement exprimée que chez Wilamowitz, qui, voulant résumer la situation politique à Cyrène sous Arcésilas IV, écrit[3] : « Le Démos voulait alors prendre en mains le gouvernement ». Damophilos aurait été le chef, ou un des chefs de ce parti, d'autant plus qu'il « portait dans son nom l'inclination à la démocratie »[4]. Ainsi Pindare, dans cette hypothèse, se serait fait auprès d'Arcésilas l'avocat d'un démocrate exilé, pour l'amitié duquel il aurait accepté le risque d'encourir par son intervention le ressentiment du puissant monarque[5].

(1) Cette sobriété est un élément de la doctrine poétique de Pindare : cf. les v. 247/8. Callimaque, qui se réfère sans cesse implicitement à Pindare, aura lui aussi la fierté de savoir faire court.

(2) Toutes les précautions prises par le poète pour faire admettre son plaidoyer, la conscience qu'il a de la hardiesse de sa démarche sont des preuves indirectes qu'il l'effectue en personne, qu'il est présent devant Arcésilas.

(3) *Pindaros*, p. 376.

(4) *Ibid.*

(5) Thrige, *Res Cyr.*, p. 206, se montre plus réservé et, tout en rapportant les

Il est à peine besoin de souligner le caractère arbitraire de cette interprétation. L'argument qui fait de Damophilos, à cause de son nom, un champion de la démocratie, est évidemment sans valeur et il est singulier qu'un grand helléniste comme Wilamowitz ait pu le prendre à son compte, même en passant. Mais il n'est pas moins extraordinaire qu'on ait fait si aisément de Pindare le défenseur, à ses risques et périls, d'un démocrate, même repenti. Autre chose est de louer Athènes, cité démocratique, certes, mais chargée d'une gloire ancienne[1], autre chose de lier amitié avec le chef exilé d'un parti populaire. Les préférences de Pindare en matière politique sont fort nettes, et il ne les a jamais reniées : avant tout, c'est un aristocrate convaincu[2]. Ce n'est pas pour rien qu'il se glorifie d'appartenir à l'illustre *genos* des Égides[3]. Il admet parfois et il loue l'exercice d'une monarchie équitable, mais l'εὐνομία aristocratique garde ses préférences et il ne cesse de mettre en garde les tyrans contre les excès qui les guettent. L'homme qui a écrit : « C'est aux aristocrates que revient, à titre héréditaire, le privilège vénérable d'administrer les cités »[4] ne peut guère avoir considéré comme un crime susceptible de pardon le fait d'avoir soulevé le peuple contre un gouvernement héréditaire et légitime : encore moins peut-il s'être avancé au point de réclamer lui-même un geste de clémence en faveur d'un révolutionnaire déconfit.

La conception de la tyrannie royale, telle que je l'ai exposée plus haut au sujet de la monarchie cyrénéenne sous Arcésilas III et Battos IV, permet, je crois, de résoudre cette contradiction d'une manière satisfaisante. Arcésilas IV avait dû conserver, après la mort de son père, les maximes de gouvernement qui, à Cyrène, en plein ve siècle, avaient

indications du poète et du scoliaste, ne cherche pas à préciser la nature de la sédition à laquelle Damophilos a pris part.

(1) Sur le dithyrambe en l'honneur d'Athènes, cf. le fgt 76 Schröder ; Wilamowitz, *Pindaros*, p. 272 sq. ; Schmid-Stählin, *Gesch. der griech. Lit.*, I, p. 558 sq.

(2) Schmid-Stählin, *ibid.*, p. 562 sq., 615 ; Norwood, *Pindar*, p. 64 sq. Sur la politique de Pindare, favorable à l'aristocratique *eunomia*, cf. aussi les remarques de E. Kirsten, *Rhein. Mus.*, 1941, p. 60 sq. (à propos de la *Ire Pythique*).

(3) Cf. *supra*, p. 185.

(4) *Pyth.*, X, 71-72 : ἐν δ'ἀγαθοῖσι κεῖνται πατρώϊαι κεδναὶ πολίων κυβερνάσιες. Pour le sens de ἀγαθοί = *boni*, cf. Schmid-Stählin, *o. c.*, I, p. 562.

assuré, à la monarchie une survie très explicable par le caractère *tyrannique* de son autorité. La tyrannie royale d'Arcésilas répondait, en terre d'Afrique, à la tyrannie héréditaire des Deinoménides en Sicile[1]. La faction qui, à Cyrène, s'opposait à Arcésilas IV et avait, dès son avènement, fomenté la révolte était la même qui avait autrefois lutté contre Arcésilas III : c'était la faction des nobles, des oligarques, et, comme autrefois, elle recrutait ses chefs dans l'entourage même du roi. On comprend que Damophilos, parent d'Arcésilas au dire des scolies[2], ait pu ainsi se trouver entraîné dans la sédition. Il y avait perdu ses biens et s'était vu contraint à l'exil. A l'égard d'un pareil proscrit, qui avait choisi comme refuge l'aristocratique cité de Thèbes et qui appartenait à une famille illustre, Pindare ne pouvait éprouver que de la sympathie. Son crime même devait lui apparaître bien véniel et, pour peu qu'une amitié personnelle se fût établie entre eux deux, le poète ne devait plus guère hésiter, si l'occasion s'en présentait, à prendre en mains la défense de l'exilé. La victoire hippique d'Arcésilas à Delphes avait fourni cette occasion souhaitée : il n'est pas impossible que Pindare ait alors plus ou moins proposé ses services à Carrhôtos, avec l'arrière-pensée de pouvoir ainsi plaider la cause de son ami[3]. Et il fallait, certes, que cette cause lui tînt fort à cœur, pour qu'il lui consacrât, comme l'analyse proposée plus haut l'a montré, le plus long de ses poèmes, qui est aussi sans doute le plus soigneusement ordonné en vue d'une fin précise et le plus chargé d'allusions subtiles. L'argent ou le hasard ne peuvent suffire à expliquer tant de soins dépensés et la mise en œuvre, avec une prodigalité sans exemple, de toutes les ressources de son génie poétique. Il y fallait aussi l'aiguillon d'une affection sincère et, si je ne me trompe, la communauté des aspirations politiques. Quand le poète déclare à Arcésilas que Damophilos a appris à détester la violence et ne trame plus de complot contre les

(1) Beloch, *Griech. Gesch.*, 2e éd., II, p. 138, a signalé le rapprochement avec les Deinoménides, mais sans avoir mis en lumière le caractère tyrannique de la monarchie des derniers Battiades.

(2) *Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 163.

(3) De là sans doute l'insinuation malveillante du scoliaste (*ibid.*), selon qui Damophilos aurait acheté l'intervention de Pindare.

bons, c'est, au fond, sous couleur d'une palinodie qu'il transmet, son propre sentiment qu'il exprime. J'imagine qu'il joue sur les mots et que, dans sa pensée, Damophilos ne se dédit qu'en apparence : les ἀγαθοί[1], n'était-ce pas son propre parti ? Et dans le partisan des excès et de la violence, ὁ ὑβρίζων[2], je serais bien tenté de voir, trop peu dissimulée peut-être, une allusion au tyran, héréditaire ou non, donc à Arcésilas lui-même...

Cette interprétation historique présente, par rapport à celle qu'on adopte d'ordinaire, l'avantage d'être doublement cohérente : cohérente avec ce que nous savons des idées de Pindare et de ses préférences politiques, et cohérente aussi avec ce que nous avons entrevu jusqu'ici, à travers l'indigence des documents, du caractère original qu'avait alors revêtu la monarchie cyrénéenne.

Résumons maintenant les renseignements que les poèmes de Pindare et leurs scolies nous apportent sur Cyrène à l'époque d'Arcésilas IV.

Vers 460, le huitième représentant des Battiades règne sur Cyrène et sur les autres cités grecques de la Cyrénaïque. Jeune et autoritaire, il a brisé une tentative de rébellion des oligarques, parmi lesquels figurait un de ses parents, Damophilos, qu'il a châtié par l'exil. Arcésilas continue d'appliquer les méthodes tyranniques de ses prédécesseurs. Il a installé à Euhespérides des colons recrutés en Grèce propre, qu'il pense lui être dévoués. Il a une cour brillante et donne des fêtes somptueuses. Une victoire à la course des quadriges à Delphes en 462, une autre en 460, à Olympie[3], ont contribué à son prestige. Il a fait chanter la première de ces victoires par un illustre poète. N'est-il pas naturel qu'il ait voulu en immortaliser aussi le souvenir, à Delphes même, par une consécration plus considérable que l'offrande du char de Carrhôtos ? De cette consécration, il n'est pas impossible qu'un texte nous ait conservé le souvenir.

(1) *Pyth.*, IV, 285. Cf. *supra*, p. 196, n. 4.
(2) *Ibid.*, 284.
(3) Arcésilas a vu son quadrige vaincre à Olympie lors de la 80e olympiade (Drachmann, II, p. 92) : l'événement accomplissait ainsi le souhait formulé par Pindare à la fin de la *Ve Pythique* (v. 123).

* * *

Pausanias, dans sa description du sanctuaire pythique, signale, parmi les offrandes les plus considérables qui occupaient les abords immédiats du temple, un char offert, dit-il, par les Cyrénéens[1] : « Les Cyrénéens ont consacré à Delphes Battos sur un char, ce Battos qui les a emmenés sur des vaisseaux depuis Théra jusqu'en Libye. L'aurige de ce char est Cyrène et, sur le char, il y a Battos et la Libye qui le couronne ; l'auteur est Amphion de Cnossos, fils d'Akestor »[2].

Le nom du sculpteur fournit pour la date de l'œuvre une indication approximative : Amphion de Cnossos, disciple de l'Athénien Critios, a dû travailler au cours du deuxième quart du ve siècle et un peu après, en gros durant la période 470-440[3]. Le sujet traité permet lui aussi quelques déductions. Un tel char fait évidemment songer à une offrande agonistique pour la victoire d'un quadrige, encore que les Cyrénéens, dont on connaît le goût prononcé pour ce genre d'attelage, aient pu choisir ce thème pour un *ex-voto* national. En tout cas un groupe de ce genre ne peut avoir été l'offrande d'un particulier : un simple citoyen, pour immortaliser une victoire personnelle, n'eût certes pas fait appel à cette figuration historico-mythologique, à l'exclusion de toute image le concernant. Il ne peut s'agir que d'un *ex-voto* national ou princier. Si c'était une offrande de la ville de Cyrène immédiatement après la chute de la royauté (et la carrière d'Amphion de Cnossos ne permet pas de s'éloigner beaucoup de cette chute qui intervint après le milieu du siècle)[4] on ne comprend pas davantage le choix du sujet : comment, juste après l'expulsion des Battiades, l'état cyrénéen aurait-il adopté comme sujet d'une offrande la glorification du fondateur de la dynastie ? Battos était toujours, il est vrai, le

(1) Pausanias, X, 15, 6. Cf. G. Daux, *Pausanias à Delphes*, p. 161 sq.
(2) L'aurige est évidemment sur le char, à côté du maître, et la Libye qui les couronne est derrière eux. C'est à tort que G. Hafner, *Quadrigen in Vorderansicht*, p. 88 sq., a voulu placer à côté du char la figure de Cyrène, ἡνίοχος τοῦ ἅρματος.
(3) Ch. Picard, *Manuel*, II, p. 58.
(4) Cf. *infra*, p. 206 sq.

héros archégète de la cité. Mais il faut bien admettre qu'à la suite des événements politiques le prestige de ce grand ancêtre avait dû souffrir de la haine qu'on portait à ses descendants ; nous avons déjà signalé que la version « cyrénéenne » de la légende de la fondation, recueillie par Hérodote précisément à cette époque, ne présente pas Battos sous un jour bien reluisant[1].

Ainsi donc le seul auteur vraisemblable pour cette consécration, c'est Arcésilas IV lui-même[2]. Lui seul peut avoir commandé un pareil *ex-voto* à la fois dynastique et national. L'occasion de consacrer à Delphes un quadrige lui était offerte par sa victoire de 462. Nous savons par les scolies de Pindare quel renouveau de prestige politique le roi de Cyrène entendait tirer de ce succès. L'historien Théotimos précise qu'après la victoire, Arcésilas « fit couronner sa patrie », τὴν ἑαυτοῦ πατρίδα ἐστεφάνωσε[3]. Le roi avait donc insisté sur le caractère national de son triomphe. Le groupe commandé à Amphion de Cnossos répondait aux mêmes préoccupations : exalter à la fois la cité et la dynastie. Auprès du Fondateur, ancêtre des Battiades, la nymphe éponyme personnifie la cité, docilement soumise au roi dans le rôle subalterne de l'aurige, tandis que la Libye, symbole du continent subjugué, pose sur le front du héros la couronne de la victoire. Battos, Cyrène, la Libye, ce sont les mêmes personnages de légende que l'on retrouve dans les *Pythiques* cyrénéennes de Pindare ; l'œuvre du sculpteur et celle du poète révèlent une inspiration commune et se laissent mutuellement interpréter.

Devant un tel faisceau de vraisemblances, on ne peut guère s'arrêter à l'objection selon laquelle Pausanias, en mentionnant cette offrande, ne la rapporte pas à Arcésilas, mais aux Cyrénéens. Plusieurs explications sont possibles. Le Périégète peut n'avoir pas lu l'inscription, plus ou moins effacée, et s'être fié aux dires insuffisamment précis d'un guide. Ou bien les Cyrénéens peuvent, après la chute du tyran Arcésilas, avoir pris à leur compte une consécration dont le caractère dynastique heurtait leur susceptibilité, tandis que son caractère national leur donnait des droits sur

(1) Cf. *supra*, p. 97 sq.
(2) Cela a été bien vu par Matz, *Naturpersonifikationen*, p. 41.
(3) *FHG*, IV, p. 157 ; *Schol. Pind.*. Drachmann, II, p. 175.

elle. Pareille modification d'une dédicace ne serait pas sans exemple[1]. L'hypothèse qui attribue à Arcésilas IV la consécration du char de Battos apparaît ainsi à la fois comme séduisante et comme légitime[2].

APPENDICE

Une inscription fort mutilée, trouvée en Laconie dans le temple d'Apollon Hypertéléatas (actuellement au village de Phoiniki), a été restituée comme suit par Hiller von Gärtringen (*Philol. Woch.*, 1923, 1002 ; *Hist. griech. Epigramme*, 45 ; *SEG*, II, 170). Écriture de la première moitié du ve siècle.

['Αρκεσίλα μ' ἀν]έθεκε δάμαρ [βασίλισσα] Κυράνας
['Απόλλονι Ϝάνακτι ·] Κυραναῖος δέ μ' ἐπο[ίει.]

Il s'agirait d'une consécration due à la femme d'Arcésilas IV. On voit aussitôt l'intérêt que présenterait un tel document pour les relations entre Cyrène et la Laconie, si le texte en était bien établi. Malheureusement il n'en est rien. En se reportant au fac-simile donné par le premier éditeur (Hondius, *BSA*, 24, 1919-21, p. 137), on constate que la gravure est médiocre et que l'inscription est trop mutilée aux deux extrémités pour qu'on puisse conjecturer exactement ni sa longueur, ni sa disposition. Aussi la restitution de Hiller ne peut être considérée comme assez sûre pour que l'historien en fasse état. On attendrait d'ailleurs dans une dédicace de ce genre le nom de la reine, à côté de son titre.

(1) On comparera le cas du trésor de Corinthe à Delphes, consacré par Cypsélos et pris à son compte par la cité après la chute des Cypsélides (Plutarque, *De Pythiae oraculis*, 13) ; cf. A. Aymard, *Mélanges Grégoire*, I, p. 63 sq. Je pense que la dédicace de l'*Aurige* de Delphes, ex-voto du Deinoménide Polyzalos, a été modifiée pareillement pour des raisons politiques.

(2) Il serait tentant de retrouver sur le terrain, à Delphes, la trace de ce monument. Depuis que P. Amandry a identifié la base du Palmier de l'Eurymédon (*BCH*, 71-72, 1947-48, p. 449 sq., pl. 79), tout l'ensemble des offrandes qui s'élevaient auprès de l'Apollon Sitalcas se trouve désormais situé dans les environs immédiats du pilier de Prusias et des trépieds des Deinoménides. Le char de Battos est cité par Pausanias juste après le Palmier ; parmi les fondations voisines, la seule qui conviendrait au groupe d'Amphion de Cnossos est la base carrée de grandes dimensions qui se trouve entre le pilier de Prusias et les trépieds des Deinoménides (Courby, *FD*, II, *La terrasse du temple*, p. 255 sq., fig. 199). Les détails techniques ne contredisent pas à une datation vers le milieu du ve s. : cette base présente en particulier des crampons en double T analogues à ceux de la base du Palmier, qui appartient précisément à cette époque.

CHAPITRE IX

LA CHUTE DE LA MONARCHIE

Vers le même temps où Arcésilas IV remportait et célébrait sa victoire pythique, des événements graves se déroulaient en Égypte[1]. La mort tragique de Xerxès ayant provoqué une crise de succession dans l'empire achéménide, un dynaste libyen, Inaros, avait cru le moment favorable pour appeler les Égyptiens à la révolte. Pour développer ses premiers succès, il avait cherché et obtenu le concours militaire d'Athènes[2]. Pendant plusieurs années, une expédition athénienne batailla dans le Delta et assiégea vainement la citadelle de Memphis, jusqu'à ce que les renforts envoyés par Artaxerxès eussent permis aux Perses de reprendre l'offensive. Après une longue résistance, Inaros et les troupes grecques, bloqués dans l'île de Prosopitis, entre deux bras du Nil, furent contraints de capituler (454). La flotte ayant été brûlée, les Athéniens, à qui les Perses avaient accordé la

(1) Sur la rébellion d'Inaros et l'expédition d'Égypte, cf. A. Moret, *Histoire de l'Orient*, II, p. 792 ; Glotz-Cohen, *Hist. grecque*, II, p. 148, 154 ; D. Mallet, *Les rapports des Grecs avec l'Égypte* (*525-331*), p. 33 sq. ; A. T. Olmstead, *Hist. of the Persian Empire, Ach. Per.*, p. 308. On trouvera les textes anciens commodément rassemblés dans G. F. Hill, *Sources of Greek History, B. C. 478-431*, p. 114 sq., n° 132-142 (Ctésias et Diodore) ; cf. surtout, Thucydide, I, 104, 109, 110.

(2) La chronologie de ces événements a été étudiée de façon critique par Busolt, *Griech. Gesch.*, III 1, p. 304, n. 1 ; 328, n. 3. Le début de la rébellion d'Inaros se placerait vers 463/2 (Diodore, XI, 71), l'intervention de la flotte athénienne (qui était en opérations à Chypre) dans l'été 459, le désastre de Prosopitis au début de l'été 454. A. B. West, *Class. Philology*, 20, 1925, p. 231 sq., songe à l'année 455, tandis que Beloch, *Griech. Gesch.*, 2e éd., II, p. 201 sq., penche pour 456.

liberté de rentrer dans leur patrie, durent gagner Cyrène à travers le désert avant de pouvoir s'embarquer pour la Grèce : cette longue retraite fut fatale à la plupart des survivants[1].

L'opinion s'est répandue parmi les historiens modernes que les rebelles égyptiens, en même temps qu'ils obtenaient l'appui d'Athènes, s'étaient assuré aussi l'alliance d'Arcésilas IV[2]. Les seuls arguments positifs qu'on ait avancés en faveur de cette hypothèse sont, d'une part, un passage de Pindare (*Pyth.*, IV, 53 sq.) où l'on pense reconnaître une allusion à une expédition en Égypte et, d'autre part, le fait bien attesté que les Athéniens survivants passèrent par Cyrène pour regagner la Grèce. L'un et l'autre de ces arguments sont, en réalité, sans valeur.

Le passage allégué dans la *IVe Pythique* est pris à contresens quand on veut y voir la mention d'une entreprise contre l'Égypte. Il se trouve à la fin de la prophétie de Médée, qui annonce aux Argonautes la destinée illustre promise aux descendants d'Euphémos. La magicienne proclame que l'un d'eux, né à Théra, « *descendra un jour dans le temple de Pythô* »[3] pour y recevoir d'Apollon un oracle l'engageant « *à emmener sur des vaisseaux de nombreux compagnons vers le sanctuaire que possède le Cronide dans la région du Nil* », νάεσσι πολεῖς ἀγαγὲν Νείλοιο πρὸς πῖον τέμενος Κρονίδα. Il s'agit là, à n'en pas douter, de la fondation de Cyrène : l'apostrophe à Battos, fils de Polymnastos, qui fait suite immédiatement (v. 59 sq.), suffirait à le démontrer, si la succession des événements tels que les énonce la prophétie de Médée n'imposait déjà cette interprétation. La mention du Nil ne doit pas faire illusion. Au temps de Pindare, les notions géographiques sont encore assez vagues[4]. Aux yeux de cet homme religieux,

(1) Thucydide, I, 110 : καὶ ὀλίγοι ἀπὸ πολλῶν πορευόμενοι διὰ τῆς Λιβύης ἐς Κυρήνην ἐσώθησαν, οἱ δὲ πλεῖστοι ἀπώλοντο. Diodore, XI, 77, qui suit Éphore, donne de cette retraite une version embellie, trop favorable aux Athéniens.

(2) Cf. par exemple A. Moret, *o. c.*, p. 792 ; Glotz-Cohen, *o. c.*, p. 148 ; Busolt, *o. c.*, p. 303, n. 1 ; D. Mallet, *o. c.*, p. 34.

(3) *Pyth.*, IV, 55 : Πύθιον ναὸν καταβάντα. Ce passage a été invoqué par les archéologues qui ont cherché à préciser le dispositif intérieur de l'*adyton*, dans le temple de Delphes : bibl. récente dans E. Will, *BCH*, 66-67, 1942-43, p. 161, n. 1.

(4) J. O. Thompson, *History of Ancient Geography*, Cambridge, 1948, p. 44 sq., 64 sq.

la Cyrénaïque est avant tout la terre d'Ammon. Comme, d'autre part, il sait que le sanctuaire de ce dieu est situé aux confins de l'Égypte, l'expression Νείλοιο πρὸς πῖον τέμενος Κρονίδα n'est qu'une brachylogie : si elle fait peu de cas des distances, cela ne choque que nous, qui regardons la carte, mais ne gênait pas les contemporains[1]. En tout cas, on ne saurait voir là, en aucune façon, la mention d'une tentative d'Arcésilas IV pour envahir l'Égypte.

Quant au crochet des Athéniens par Cyrène après la capitulation de Prosopitis, il n'implique nullement que cette ville ait participé à l'expédition contre la domination perse. En fait, puisque les Athéniens avaient brûlé leurs vaisseaux, il ne leur restait pas d'autre solution, pour rentrer chez eux, que de gagner par voie de terre la plus prochaine ville grecque indépendante, c'est-à-dire Cyrène. C'était une aventure redoutable, à travers le désert de Marmarique, hanté par les Libyens pillards qui ne craignaient plus les garnisons perses, et Mégabyze, le vainqueur de Prosopitis, savait ce qu'il faisait en autorisant les Grecs à s'engager dans cette périlleuse retraite. Certes, s'il faut en croire les indices archéologiques, Cyrène avait conservé les relations commerciales avec Athènes qui duraient depuis la période archaïque. Mais il ne s'ensuit aucunement qu'elle ait participé à l'expédition d'Égypte. Bien au contraire, la tradition prudente des Battiades eût déconseillé cette aventure lointaine et les préoccupations qu'inspirait au roi la situation intérieure devaient davantage encore l'en détourner.

Cyrène n'a donc joué dans l'expédition d'Égypte que le rôle de place de recueil auquel elle était destinée par la géographie. Cela ne signifie pas qu'elle ait participé à la guerre, mais qu'elle jouissait alors d'une complète indépendance par rapport à l'empire perse. Car, contrairement à ce qu'on écrit d'ordinaire[2], elle n'avait pas attendu la rébellion d'Inaros pour reconquérir cette indépendance : plusieurs indices nous ont fait supposer déjà qu'elle avait, sitôt après la seconde guerre médique, secoué sans éclat le joug des

(1) On trouverait chez certains savants modernes des ... brachylogies aussi audacieuses : ainsi Studniczka appelle Cyrène et Alexandrie des *Nachbarstädte* (cf. *supra*, p. 12, n. 3).

(2) Cf. par exemple Beloch, *o. c.*, II, 1, p. 138.

Achéménides. La révolte de l'Égypte entraîna cependant pour Cyrène des conséquences non négligeables : la victoire de Prosopitis, tout en permettant aux Perses de retrouver leur domination sur la plus grande partie de l'Égypte, ne mit pas fin à la résistance nationale. Dans les régions marécageuses du Delta, un des chefs de la rébellion continua de braver la domination étrangère. Gêné par cette menace permanente, le satrape de Memphis ne pouvait songer à renouveler vers l'ouest les difficiles expéditions d'Aryandès et d'Arsamès. Derrière la barrière efficace du désert, Cyrène n'eut plus à craindre désormais la menace des armées perses.

Cette menace avait été, nous l'avons vu, la principale sauvegarde des derniers Battiades. Est-ce sa disparition qui aggrava tout à coup la situation intérieure, au point de provoquer la chute de la monarchie ? Nous ne connaissons guère cet événement capital que par une brève mention des scolies de Pindare[1] et par un fragment d'Héraclide du Pont[2]. Le scoliaste de Pindare note qu'Arcésilas IV fut assassiné par les Cyrénéens et que la monarchie disparut avec lui. Héraclide du Pont écrit : « Pendant le règne d'Arcésilas, un corbeau blanc se montra : à ce phénomène était attaché une prédiction défavorable. La démocratie fut établie et *Battos* se retira à Euhespérides, où il mourut. Alors la foule lui coupa la tête et la jeta à la mer ». Le parti hostile aux Battiades avait donc exploité contre le roi des fables dont on retrouve l'écho chez Hérodote : on brandissait contre Arcésilas des oracles vengeurs. Sans doute la légende du corbeau blanc, *rara avis*[3], rapportait-elle déjà, comme le rappellera Callimaque[4], qu'Apollon, sous la forme de cet oiseau, avait à l'origine guidé Battos et les premiers colons vers le site de Cyrène. La réapparition réelle ou supposée du prodige fut interprétée comme un signe fatal pour la dynastie[5].

(1) *Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 93 : ὁ δὲ τελευταῖος οὗτος Ἀρκεσιλάος δολοφονηθεὶς ὑπὸ Κυρηναίων ἀπέβαλε τῶν Βαττιαδῶν τὴν ἀρχὴν ἔτη διακόσια διαμείνασαν.

(2) *FHG*, II, p. 212 : Ἀρκεσιλάου δὲ βασιλεύοντος λευκὸς κόραξ ἐφάνη περὶ οὗ λόγιον ἦν χαλεπόν. Δημοκρατίας δὲ γενομένης, Βάττος εἰς Εὐεσπερίδας ἐλθὼν ἀπέθανε καὶ τὴν κεφάλην αὐτοῦ λαβόντες κατεπόντισαν.

(3) Cf. Juvénal, *Satires*, VII, 202 : *corvo rarior albo*.

(4) *Hymnes*, II, 65 sq.

(5) Cf. Callisthène dans Strabon, XVII, 814, et les analogies relevées par

A s'en tenir strictement aux textes, on doit supposer qu'Arcésilas IV fut assassiné par les Cyrénéens, que la démocratie fut proclamée et qu'un certain *Battos* fut ensuite victime des Euhespéritains. Ce Battos était sans doute le fils d'Arcésilas IV[1]. Toutefois certains pensent que le texte d'Héraclide est altéré et qu'il vaut mieux lire *Arcésilas* à la place de *Battos*[2]. C'est le monarque chanté par Pindare qui aurait trouvé à Euhespérides une fin tragique, là même où il avait espéré s'assurer un refuge. Cette opinion a pour elle de s'accorder mieux avec le témoignage d'Hérodote, qui limite à huit les générations des Battiades[3]. Mais nous manquons d'éléments positifs pour en décider sûrement.

Plus que les détails de cette révolution, c'est sa date qu'il serait important de connaître. Malheureusement l'incertitude à ce sujet reste très grande[4]. La seule indication apparemment précise est fournie par le scoliaste de Pindare, pour qui la dynastie des Battiades a régné deux cents ans[5]. En admettant la date traditionnelle de 631 pour la fondation de Cyrène et en faisant commencer le règne du Fondateur avec le départ de Théra, huit ans plus tôt, donc en 639[6], on déduirait du témoignage du scoliaste la date de 439 pour la chute de la monarchie. Mais, on l'a vu, la fondation de la cité n'est pas chronologiquement établie avec une certitude absolue. D'autre part peut-on se fier à l'indication du scoliaste ? La durée de deux cents ans qu'il attribue à la dynastie peut-elle être autre chose qu'une approximation grossière ? Les modernes se sont refusés d'ordinaire à en tenir compte[7], faisant preuve, à mon sens, d'une défiance excessive. Car le scoliaste n'a pas inventé ce chiffre de deux cents ans. Il l'a

Pasquali, *Quaestiones Callimacheae*, p. 40 sq. ; Pareti, *Storia di Sparta arcaica*, I, p. 266 ; Thrige, *Res Cyr.*, p. 212.

(1) Busolt, *o. c.*, II, p. 535 ; Thrige, *o. c.*, p. 213.

(2) A. H. M. Jones, *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, p. 354 ; *RE*, II, 1163, s. v. *Arkesilaos* 7 (Éd. Meyer) ; E. S. G. Robinson, *BMC Cyrenaica*, p. xv.

(3) IV, 163 ; *Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 93.

(4) Cf. déjà l'exposé de Thrige, *o. c.*, p. 214 : les dates proposées varient entre 460 et 432.

(5) Cf. *supra*, p. 205, n. 1.

(6) Deux ans à Platéa, six ans à Aziris (Hérodote, IV, 157-158).

(7) Broholm, *RE*, XII, 161 ; Beloch, *o. c.*, I, 2, p. 210 sq. ; E. S. G. Robinson, *o. c.*, p. xv. Tel n'était pas l'avis des érudits du XVIIIe s. : cf. Thrige, *o. c.*, p. 214.

trouvé dans l'une des sources où il puise ses renseignements relatifs à l'histoire de Cyrène ; puisque l'indication n'est pas dans Hérodote, elle vient des historiens hellénistiques. Or ceux-ci, lorsqu'ils traitent des hautes époques, peuvent bien interpréter les faits ou les travestir à leur manière : mais, en ce qui concerne la chronologie, ils restent tributaires d'Hérodote, dont le comput correspond à celui d'Eratosthène. Dans leur pensée, la date de 631 était probablement tenue pour assurée[1]. S'ils ont noté que la dynastie des Battiades a duré deux cents ans, c'est que la chute de la monarchie est intervenue, à peu de chose près, deux cents ans après la date admise pour la fondation de la dynastie. Je pense donc que le témoignage du scoliaste n'est pas, en soi, méprisable : pour la mort d'Arcésilas IV la date de ± 439 doit être sérieusement prise en considération, pour peu que quelqu'autre indice la confirme.

Certains historiens[2] ont voulu rattacher la chute d'Arcésilas au passage des troupes athéniennes après la défaite de Prosopitis, vers 454. C'est là une hypothèse toute gratuite : les débris d'une armée vaincue, qui venaient demander secours à une ville amie, n'avaient aucune raison d'y provoquer une révolution politique. D'ailleurs Thucydide n'eût pas manqué de signaler une telle conséquence de leur passage, si elle se fût produite. La date de 454 n'est donc en aucune façon un élément de référence pour le problème qui nous occupe.

En revanche, le passage d'Hérodote à Cyrène fournirait un *terminus ante quem* très précieux, si ce voyage pouvait être daté avec précision. Il n'est pas douteux en effet qu'Hérodote soit venu à Cyrène *après* la chute des Battiades. Plusieurs indices le révèlent : la tendance des informations qu'il a recueillies sur place paraît souvent hostile au régime royal, et surtout l'oracle fixant à huit générations la durée de la dynastie, qu'il rapporte avec complaisance, ne peut être qu'un document forgé *post eventum*[3].

(1) On ne doit pas objecter que Théophraste, qui écrit en 311, placerait par conséquent la fondation de la ville en 611, trois cents ans auparavant : car ce chiffre de 300 est expressément donné par lui comme un chiffre approximatif : περὶ τριακόσια ἔτη (cf. *supra*, p. 122).

(2) Malten, *Kyrene*, p. 195.

(3) Cf. *supra*, p. 206, n. 3 ; p. 155, n. 3.

Malheureusement la date de la visite d'Hérodote à Cyrène est loin d'être bien établie. Aucun des raisonnements par lesquels on a voulu la rattacher au voyage en Égypte n'est probant et il est même impossible de décider par des arguments internes lequel des deux voyages est antérieur à l'autre. Jacoby propose pour le passage à Cyrène une date proche de 443[1], mais il n'est nullement interdit de descendre plus bas. En fait, c'est la chute des Battiades qui a chance de constituer pour le voyage d'Hérodote à Cyrène un élément de référence, plutôt que le contraire.

L'indice chronologique susceptible de confirmer le témoignage du scoliaste de Pindare existe cependant, et c'est l'archéologie qui nous l'apporte. Les fouilles italiennes ont retrouvé, près de l'angle Sud-Ouest du temple d'Apollon, une petite tête de bronze (pl. XXIV, 3-4) représentant un personnage barbu, porteur d'un diadème[2]. Il s'agit sans aucun doute non pas d'un dieu, mais d'un portrait, et d'un portrait royal. Ce portrait est daté avec certitude vers le milieu du v[e] siècle par des considérations de style. A cette date, on ne peut avoir représenté à Cyrène aucun autre personnage royal qu'Arcésilas IV : l'identification du portrait, que L. Pernier avait eu le mérite de proposer dès la première publication, apparaît donc comme très probable.

Ce portrait était une consécration faite du vivant du roi. Le niveau où la tête a été retrouvée montre qu'elle était déjà enfouie à l'époque de la construction du deuxième Apollonion qui date du iv[e] siècle[3]. Dans ces conditions, il faut admettre que cet *ex-voto* d'Arcésilas IV fut détruit et jeté bas lors de la révolution contre la monarchie. La date de l'œuvre fournit donc pour la date de cette révolution un *terminus post quem* valable.

Or l'évolution du style est, à cette époque de la sculpture grecque, assez rapide et assez bien connue pour permettre de dater une œuvre, surtout aussi bien caractérisée que celle-là, avec une grande sécurité. L. Pernier n'avait admis la décade 460-450 que parce qu'il croyait la mort du roi antérieure au milieu du siècle. Cette datation a soulevé

(1) *RE, Supp.* II, 254.
(2) L. Pernier, *Afr. It.*, IV, p. 70 sq.
(3) L. Pernier, *Il Tempio...*, p. 71 sq.

aussitôt les réserves les plus justifiées : avec le matériel d'étude dont nous disposons aujourd'hui, elle ne doit plus être maintenue. On peut affirmer, sans risque d'erreur, que le portrait d'Arcésilas IV est postérieur à 450 : c'est aux environs de 440 que les comparaisons avec des œuvres contemporaines le feraient placer le plus volontiers[1].

Ainsi le bronze de Cyrène nous apporte l'indice qui nous manquait. Arcésilas IV a dû régner jusqu'aux environs de 440 et l'indication du scoliaste relative aux deux cents ans que dura la dynastie a toute chance d'être vraie, à très peu près. Le voyage d'Hérodote à Cyrène se trouve ainsi approximativement fixé à une date basse, sans doute postérieure à 440, et, dans ce cas, il a dû avoir lieu *après*, et non *avant* son voyage en Égypte.

Ainsi placée aux environs de 440, la chute de la monarchie pourrait expliquer un phénomène qui se manifeste vers la même date. En effet un changement notable intervient alors dans le monnayage cyrénéen[2] : le beau type d'Ammon de style sévère qui avait été adopté comme symbole sous les deux derniers rois est remplacé par un type plus évolué, d'ailleurs beaucoup moins beau[3], peut-être après une interruption du monnayage ; en outre l'étalon attique jusqu'alors employé pour la frappe des tétradrachmes fait place à un étalon plus léger, dit *asiatique* ou *milésiaque*. Ces transformations profondes, dont la signification précise nous échappe, doivent sans doute être mises en rapport avec la fin du régime des Battiades.

*
* *

Le tableau suivant résume les données chronologiques relatives aux règnes et aux principaux faits, telles qu'elles ressortent de l'exposé qui précède (sont imprimés *en italique* les faits dont la date est établie avec certitude).

(1) Cf. *infra*, p. 368 sq. pour une étude détaillée de ce document.
(2) *BMC Cyrenaica*, p. xlii et lxix : la date très approximative proposée pour cette coupure est ± 435.
(3) *Ibid.*, pl. 8.

Rois	Dates du règne	Dates complémentaires
Battos I le Fondateur	639-599	Fondation de Cyrène : 631
Arcésilas I	599-583	
Battos II l'Heureux	583-après 570	*Bataille d'Irasa vers 570*
Arcésilas II le Dur	après 570- ?	Bataille de Leukôn en ?
Battos III le Boiteux	? - ?	Réforme de Démonax en ?
Arcésilas III	avant 525-ap. 522	Exil à Samos après 533/2 *Ralliement à Cambyse : 525*
Battos IV le Beau	vers 515-avant 462	Expédition d'Aryandès contre Barcé vers 515 Deuxième expédition contre Barcé vers 483 Cyrène se détache des Perses entre 479 et 474
Arcésilas IV	avant 462-vers 440	*Victoire pythique en 462* *Victoire olympique en 460* Passage des Athéniens à Cyrène en 454.

DEUXIÈME PARTIE

LA CIVILISATION DE CYRÈNE A L'ÉPOQUE DES BATTIADES

CHAPITRE PREMIER

LA SOCIÉTÉ ET L'ÉCONOMIE

En quittant Théra, Battos et ses compagnons avaient emporté avec eux, suivant l'usage des colons grecs, leurs cultes et leurs traditions et ils les transplantèrent sur le sol de Libye. Malgré l'insuffisance de notre information, nous pouvons nous représenter les premiers cadres civiques et politiques de la nouvelle colonie sur le modèle de ceux de la métropole[1]. Mais tant les conditions matérielles de la vie sur le continent que les hasards de l'histoire firent évoluer ces institutions.

A Théra, le peuple était réparti entre les trois tribus doriennes traditionnelles : les Hylléens, les Dymanes et les Pamphyles[2]. Ces noms ne sont pas attestés à Cyrène. Mais puisque Démonax, lors de sa réforme, divisa le corps civique en trois tribus[3], il y a tout lieu de croire que ce chiffre correspondait à celui des tribus qui existaient déjà, et que le réformateur, sans modifier le nombre des tribus, se borna à changer le principe de leur recrutement. Comme on l'a vu, il fonda la répartition nouvelle sur l'origine ethnique des citoyens et non plus sur l'appartenance à un groupement traditionnel : il introduisait ainsi dans le cadre de la cité les nouveaux immigrants à côté des colons de la première heure. Hérodote donne à ces tribus nouvelles le nom de μοῖρα[4] :

(1) Sur Théra avant la fondation de Cyrène, cf. Hiller von Gärtringen, *Klio*, 33, 1940, p. 57-72.

(2) Hylléens et Dymanes : *IG*, XII 3, 377-8. Le nom des Pamphyles se laisse restituer : *ibid.*, 626. Cf. *Klio*, 1940, p. 64.

(3) Hérodote, IV, 161.

(4) Cf. *supra*, p. 139. Mais Hérodote écrit, *l. c.* : τριφύλους ἐποίησέ σφεας.

mais il n'y a pas lieu de croire que cette dénomination fût effectivement en usage. La seule mention épigraphique que nous ayons des tribus à Cyrène, dans la *Stèle des Fondateurs*, montre que le terme employé était φυλά[1].

Les subdivisions de la tribu étaient la *phratrie* (πάτρα) et l'*hétairie* (ἑταιρήα) ; elles nous sont connues par la même inscription qui les énumère dans cet ordre[2]. Si les premières existent dans toutes les cités grecques[3], les *hétairies* en revanche sont moins répandues : elles n'apparaissent guère qu'en Crète[4] et à Théra[5]. Aussi a-t-on toute raison de croire qu'à Cyrène leur existence en tant qu'élément constitutif de la cité est un emprunt fait à la métropole. Rien ne permet d'ailleurs de préciser le caractère de ces groupements.

Tels nous apparaissent les cadres civiques de la Cyrène primitive. L'organisation politique devait être calquée, au début, sur celle de Théra. Le roi réunissait en sa personne les principales fonctions religieuses et l'essentiel du pouvoir politique et militaire. Battos et ses successeurs perpétuèrent à Cyrène l'exemple de Grinnos[6]. Le roi est assisté d'un Conseil des Anciens : la *gerousia*, qui est attestée à Cyrène à la fin de l'époque classique[7], et aussi à Euhespérides[8], est une institution traditionnelle[9] qui devait remonter aux premiers temps. On doit aussi considérer comme appartenant au système du gouvernement primitif des magistrats comme les *éphores*. Ils étaient déjà connus à Cyrène grâce à un texte

(1) *SEG*, IX, 3, l. 15. Cf. ce texte, *supra*, p. 105 sq.

(2) *Ibid.*, l. 15-16.

(3) A Sparte, chacune des trois tribus gentilices primitives comportait neuf phratries (Démétrios de Skepsis, *ap.* Athénée, IV, 19, 161 *ef*).

(4) Sur les hétairies crétoises, cf. H. van Effenterre, *La Crète et le monde grec, de Platon à Polybe*, p. 58, 87 sq. ; M. Guarducci, *Historia*, 9, 1935, p. 436 sq. ; E. Kirsten, *Die Insel Kreta*, Diss. Leipzig, p. 127 sq. Cf. *FHG*, IV, 399 = *F. Gr. Hist.*, III B, p. 395 ; Dareste-Haussoulier, *Inscr. Jur. Grecques*, I, p. 410 sq. ; *Syll.*, 3e éd., 527, 38. Sur les hétairies en général, cf. Glotz, *La cité grecque*, p. 90 ; *RE*, VIII, 1373, s. v. *Hetairie* (Ziebarth).

(5) Sur les hétairies à Théra, cf. *IG*, XII 3, 450, 18 ; Hiller von Gärtringen, *Thera* I, p. 146 ; *RE*, V A, 2279.

(6) Hérodote IV, 150. Sur les pouvoirs du roi, cf. Thrige, *Res Cyr.*, p. 127 sq. Sur Grinnos, cf. *supra*, p. 93.

(7) *SEG*, IX, 1, l. 20.

(8) Inscription inédite de Cyrène, signalée par S. Ferri, *Abhandl. Akad. Berlin*, 1925, 5, p. 18.

(9) Glotz, *La cité grecque*, p. 54 sq., 99 sq., 112 sq.

d'Héraclide du Pont qui précise leur compétence juridique[1] : ils étaient chargés de mettre en accusation les sycophantes, πολύδικοι, et les individus malfaisants, κακοπράγμονες. La constitution de Ptolémée I, qui n'a pas dû modifier beaucoup les institutions antérieures, fixe le nombre de ces éphores à cinq[2]. C'est le même nombre qu'à Sparte. Or, en dehors de Sparte et de la Cyrénaïque, cette magistrature n'apparaît qu'à Héraclée du Siris, colonie de Tarente[3], et à Théra[4] : dans les deux cas, l'emprunt à Sparte ne fait pas de doute. A Cyrène, l'éphorie devait être un héritage de Sparte, à travers Théra. Il est tentant de supposer que les éphores cyrénéens, par un processus analogue à celui de Lacédémone, furent d'abord nommés par le roi pour le décharger d'une partie de ses fonctions judiciaires, puis que la réforme de Démonax, en transférant leur désignation au peuple (c'est-à-dire en fait à l'aristocratie), en fit pour un temps, comme à Sparte, les surveillants du roi et les vrais chefs de la cité[5]. Ce sont là, il est vrai, vues entièrement hypothétiques. Mais l'importance des éphores, à l'époque de la Constitution de 322, apparaît bien à ce fait que deux des nomothètes qui ont rédigé la constitution nouvelle figurent au nombre des éphores chargés de la faire appliquer[6]. La même inscription

(1) *FHG*, II, 212 : Νόμος ἦν τοὺς πολυδίκους καὶ κακοπράγμονας ὑπὸ τῶν ἐφόρων προάγεσθαι καὶ ζημιοῦν τούτους καὶ ἀτίμους ποιεῖν. Pour interpréter ce texte, cf. Aristote, *Const. d'Ath.*, 35, 3 (à propos des Trente) : κατ'ἀρχὰς μὲν οὖν ταῦτ' ἐποίουν καὶ τοὺς συκοφάντας καὶ τοὺς τῷ δήμῳ πρὸς χάριν ὁμιλοῦντας παρὰ τὸ βέλτιστον καὶ κακοπράγμονας ὄντας καὶ πονηροὺς ἀνῄρουν.

(2) *SEG*, IX, 1, l. 82 sq.

(3) *IG*, XIV, 645 (= *SGDI*, 4629 ; Solmsen-Fränkel, nº 23), l. 1 et 95. On les trouve aussi à Messène : Polybe, IV, 4 et 31.

(4) Michel, 1001 ; *IG*, XII 3, 322 ; 326 ; 330 ; 336. Cf. *DA*, s. v. *Ephoroi* ; *RE*, V, 2860 sq., s. v. *Ephoroi* (Szanto) ; Pareti, *Storia di Sparta arcaica*, I, p. 125 ; Busolt-Swoboda, *Griech. Staatskunde*, II, p. 683 sq. (cf. p. 684, n., où l'origine spartiate de cette magistrature est soulignée).

(5) Glotz-Cohen, *Hist. grecque*, I, p. 365.

(6) Pratomédès, fils de Philippos, éphore (l. 83) et nomothète (l. 86) ; Androclès, fils de Callimachos, éphore (l. 84) et nomothète (l. 87, où il faut restituer 'Ανδροκλῆς Καλ[λιμάχω]). Il est fort remarquable que les mêmes personnages se retrouvent déjà dans une liste d'officiers (Schwyzer, 234 ; *SGDI*, 4833 ; Michel, 644 ; révision partielle dans *SEG*, IX, 50) : Pratomédès y est lochage μονίππων, Androclès lochage des peltastes. On voit bien par cet exemple l'importance du rôle joué par les familles de notables à Cyrène au IVe s., ce qui confirme le caractère aristocratique du régime de la cité à cette époque. En outre, comme

du IVe s. qui nous apprend l'existence des gérontes à Euhespérides montre que les éphores y sont chargés, concurremment avec les gérontes, d'introduire les propositions de décret devant la *boulé*[1]. Là encore les éphores apparaissent comme l'émanation de l'oligarchie. La constitution de Cyrène devait, sur ce point, ressembler à celle d'Euhespérides.

Le décret d'Euhespérides prouve qu'il y avait dans cette ville, à côté des éphores, à la fois une *gerousia* et une *boulé*. La constitution de Ptolémée I comporte pour Cyrène les mêmes organismes, à côté de l'*ecclesia*[2]. Le rôle de l'*ecclesia* n'est pas connu pendant la période monarchique[3]. La coexistence des deux corps, *gerousia* et *boulé*, celle-ci d'un recrutement plus large que celle-là, correspond à la distinction marquée par Aristote entre le corps restreint des *probouloi*, oligarchique dans son principe, et celui plus nombreux des *bouleutes*[4]. Cette pyramide d'assemblées de plus en plus restreintes, *ecclesia*, *boulé*, *gerousia*, éphores, facilite la direction des affaires par un petit nombre de familles. Aussi apparaît-elle dans plusieurs constitutions oligarchiques[5]. A Cyrène, on ne peut savoir quand ce système fut mis en vigueur. Un passage d'Hérodote montre bien la reine Phérétime assistant aux séances de la *boulé*[6]. Mais il n'est aucunement certain que ce mot soit pris ici dans son sens technique : il peut tout aussi bien désigner le conseil des gérontes.

Nous ne sommes pas mieux renseignés sur l'existence, à l'époque royale, des autres magistratures que les documents épigraphiques nous font connaître à Cyrène pour une époque plus tardive : prêtre éponyme, démiurges, stratèges, nomo-

les éphores doivent avoir plus de 50 ans en vertu même de la constitution de Ptolémée I, la liste Schwyzer 234 se trouve approximativement datée vers le milieu du IVe s.

(1) Cf. *supra*, p. 214, n. 8. Le texte se lit : ἐφόρων καὶ γερόντων ἐπαγόντων, ᾇδε τᾷ βωλᾷ κτλ.

(2) P. Jouguet, *Mélanges V. Loret*, *BIFAO*, 30, 1930, p. 525 sq., a rapproché ce système de la constitution probablement en vigueur à Alexandrie.

(3) La *Stèle des Fondateurs* (cf. *supra*, p. 105) semble attester l'importance du rôle attribué à l'*ecclesia* à Théra dès le VIIe s. ; mais il s'agit là d'un document apocryphe.

(4) Cf. Glotz, *La cité grecque*, p. 109 sq.

(5) Glotz, *ibid.*, p. 98 sq. ; cf. les deux *boulai* de Chios, la *mikra ecclesia* et la *gerousia* de Sparte, les *Mille* et la *gerousia* à Crotone, etc.

(6) IV, 165 : καὶ ἐν βουλῇ παρίζουσα.

phylaques. On en est réduit à des inductions vraisemblables. Ainsi l'éponymie du prêtre d'Apollon ne fut instituée, très probablement, qu'à la chute de la royauté : auparavant on comptait sans doute par années de règne. Hérodote le laisse entendre pour les deux premiers rois[1] et l'usage des cités doriennes atteste cet éponymat du *basileus*, même quand il a perdu ses autres fonctions politiques[2]. Il est à peu près sûr aussi qu'au nombre des charges religieuses qui incombaient au souverain figurait en première place la prêtrise d'Apollon, le dieu archégète[3]. A la disparition du régime, elle échut, avec l'éponymie, au plus respecté des citoyens[4]. L'exercice du sacerdoce d'Apollon par le roi permet d'expliquer un rite remarquable et mystérieux, la *telesphoria*, qui est bien connu à l'époque classique[5] : la procession des victimes, élément essentiel de cette fête, partait de l'acropole où s'élevait le palais royal, pour gagner le sanctuaire situé en contrebas. L'usage fut maintenu après qu'en eut disparu la raison première, à savoir l'habitation du roi-prêtre sur l'Acropole.

Le roi assumait aussi d'autres prêtrises, mais nous ignorons lesquelles. La réforme de Démonax lui laissa ces fonctions religieuses, ἱρωσύναι[6], et lui laissa aussi les domaines, τεμένεα, dont les revenus permettaient de faire face aux dépenses de ces différents sacerdoces[7]. Je crois que ces domaines, après la chute de la royauté, furent confiés à l'administration de magistrats spéciaux, chargés d'en percevoir les revenus et d'alimenter ainsi différentes caisses sacrées : toute une série d'inscriptions[8], allant du Ve au IIe siècle, nous a conservé les comptes de ces magistrats, les *démiurges*, qui formaient

(1) IV, 159.

(2) Glotz, *o. c.*, p. 72 sq. : exemples de Mégare et de Samothrace.

(3) Thrige, *Res Cyr.*, p. 150, a insisté beaucoup sur les rapports de la royauté cyrénéenne avec Delphes : mais il faut reconnaître que le fait d'avoir souvent consulté l'oracle de Delphes dans les circonstances difficiles n'est pas un privilège de Cyrène.

(4) Sur le prêtre éponyme d'Apollon, cf. L. Robert, *Hellenica*, I, 1940, p. 9, n. 3 sq. ; Oliviero, *Afr. It.*, III, p. 189.

(5) Cf. *infra*, p. 310.

(6) Hérodote, IV, 161. Cf. *supra*, p. 139 sq.

(7) Sur le *téménos*, domaine du roi, cf. Glotz, *o. c.*, p. 50. L'aspect religieux de la réforme de Démonax est évoqué par M. P. Nilsson, *Gesch. der griech. Religion*, I, p. 609.

(8) *SEG*, IX, 11 sq.

un collège de trois membres, renouvelé annuellement. Le nom de démiurge est fort répandu et les fonctions qui s'y attachent sont très variées[1]. A Cyrène, les documents montrent bien leur caractère d'administrateurs de biens sacrés et leur titre atteste qu'ils s'acquittaient de cette fonction au nom du peuple. L'institution doit correspondre à la main-mise par la cité sur les domaines royaux.

Les autres privilèges du roi, γέρεα[2], qui furent transférés par Démonax à des magistrats pris parmi les citoyens, correspondaient aux pouvoirs politiques, militaires et judiciaires, qui sont exercés à l'époque classique par les éphores, les stratèges[3] et les nomophylaques[4]. Si les premiers existaient sans doute dès l'origine[5], il est possible que les stratèges et les nomophylaques aient été créés par Démonax. Mais ils ont pu tout aussi bien n'apparaître qu'après la chute de la royauté. En tout cas, le régime tyrannique d'Arcésilas III et de ses successeurs n'avait pas dû les laisser subsister.

L'indigence de nos sources ne fournit au sujet des institutions politiques de la monarchie cyrénéenne que ces quelques indications imprécises et lacunaires. Du moins le hasard a-t-il heureusement préservé un monument qui nous donne du roi de Cyrène dans l'exercice de ses prérogatives royales une représentation concrète et vivante (pl. VI) : c'est la coupe laconienne de la Bibliothèque Nationale, dite coupe d'Arcésilas[6]. Il n'y a pas à douter de l'identification : le personnage assis sur le *diphros* est bien le quatrième roi de Cyrène, Arcésilas II. Sous le velum qui le protège du soleil il siège sur un tabouret ouvragé, présidant à la rentrée du silphion, monopole royal[7]. Plus grand que tous les autres personnages, eu égard à sa dignité souveraine, il tient en main le sceptre au triple ornement terminal, symbole de la puissance du βασιλεὺς σκηπτοῦχος. Il porte le vêtement de cérémonie, la longue tunique blanche, le manteau couvert de broderies,

(1) Glotz, *o. c.*, p. 104.

(2) Hérodote, IV, 162 et 165.

(3) Sur les stratèges à Cyrène, cf. L. Robert, *Hellenica*, I, p. 9, n. 2.

(4) Sur les nomophylaques de Cyrène, cf. E. Ghislanzoni, *Rendic. Lincei*, VI, p. 408 sq.

(5) Cf. *supra*, p. 214 sq.

(6) Cf. *infra*, p. 258 sq.

(7) Cf. *infra*, p. 249.

un grand chapeau surmonté d'un fleuron, des souliers richement ornés. Sa longue chevelure lui descend jusqu'aux reins en mèches soignées, comme celle d'un dieu, et la place qu'il occupe, à la gauche du tableau, est précisément celle d'un dieu, en vertu du principe de dextéralité. Pareilles représentations d'un personnage historique sont assez rares : pour en retrouver d'analogues, il faut descendre jusqu'au *Sarcophage du Satrape* à Sidon[1], ou encore aux frises de Xanthos[2]. Grâce à ce document unique, la dignité royale des Battiades se manifeste à nous dans toute sa pompe à la fois somptueuse et familière.

* * *

Quelle était l'importance numérique de la population à laquelle s'appliquaient ces cadres politiques ? On n'est guère en mesure de l'évaluer. Plus tard, à partir du IVe siècle, des indices comme l'étendue de la ville, délimitée par ses murailles, la richesse et le nombre des offrandes dans les sanctuaires, la multiplication des nécropoles donnent le sentiment de ce que fut cette grande cité. Mais pour l'époque archaïque il est difficile de fixer un ordre de grandeur[3]. On peut dire seulement que la prospérité matérielle est évidente et qu'elle repose sur l'exploitation du sol.

La colonisation en Cyrénaïque apparaît en effet dès le début comme une colonisation agricole[4]. Le départ de Théra est causé par le manque de terres et ce sont des terres que les colons théréens vont chercher en Libye. Au cours de leur première installation à Platéa, ils ne s'efforcent pas de développer dans le golfe de Bomba les pêcheries qui auraient

(1) Ch. Picard, *Manuel*, II, p. 890 sq., pl. 27 (Musée de Stamboul ; date : vers 450-440).

(2) *Ibid.*, p. 872, fig. 353 (vers 430-440 ; Brit. Mus.). La scène de la reddition de la ville avec le dynaste assis sous son parasol évoque tout à fait celle de la coupe d'Arcésilas. On pourrait évoquer aussi le célèbre vase attique représentant le roi Crésus sur son bûcher (*Enc. Phot. Art*, Louvre, III, p. 10).

(3) La seule indication dont nous disposions est le chiffre des hoplites cyrénéens tués à la bataille de Leukôn (cf. *supra*, p. 137) : sept mille selon Hérodote, IV, 160. On en déduira que la classe aisée était déjà nombreuse à Cyrène vers le milieu du VIe s. Mais l'indication d'Hérodote peut-elle être considérée comme tout à fait sûre ? [Elle est admise par H. Schaefer, *Rhein. Mus.*, 95, 1952, p. 164].

(4) Cela est bien vu par Jardé, *La formation du peuple grec*, p. 224 et 259.

pu pourtant y prospérer[1]. Ils végètent avant de passer sur le continent et n'ont de cesse qu'ils n'aient occupé une région propice à la culture. Ensuite tout colon nouvellement arrivé de la métropole fut pourvu d'un lot de terres à défricher[2]. L'appel lancé par Battos II pour renforcer la population hellénique de Cyrène promettait des terres aux futurs immigrants[3]. De même Arcésilas III appâtait ses mercenaires par la promesse d'une redistribution des grands domaines[4]. Visiblement la richesse, à Cyrène, est avant tout foncière.

Aussi la campagne et les communautés helléniques installées aux champs suscitent-elles chez les Cyrénéens un intérêt qui se manifeste à travers toute l'histoire de Cyrène. Relevons-en quelques exemples caractéristiques. Quand Arcésilas III a reconquis sa ville, il l'abandonne aussitôt pour aller poursuivre ses adversaires à l'intérieur des terres, de ferme en ferme, de château en château[5]. Au IVe siècle, quand on grave la stèle des lois sacrées, on spécifie clairement que les mêmes mesures de purification doivent être prises si une épidémie frappe la campagne que si elle se répand en ville[6]. En 153, quand Ptolémée le Jeune, dans un testament célèbre, lègue la Cyrénaïque aux Romains, il les conjure d'intervenir en cas d'invasion des campagnes aussi bien que si l'on menace les cités[7]. L'opposition rhétorique des deux termes complémentaires, γᾶ (ou χώρα) et πόλις, est profondément enracinée dans la pensée des Cyrénéens. C'est que leur installation en Libye ne s'est pas limitée à quelques grands centres urbains, vivant du commerce avec les indigènes, sur le modèle des colonies de Thrace, de Russie méridionale, de Gaule ou d'Illyrie. Elle a été une pénétration profonde dans l'intérieur, où se multiplièrent, dès l'âge archaïque, cités importantes et bourgs agricoles ayant nom et population grecs. Aux temps classiques, sur les trois grandes villes, les deux plus importantes, qui sont aussi les plus anciennes, Cyrène et Barcé, sont établies dans les terres, au milieu des

(1) Cf. *supra*, p. 117 sq.
(2) *SEG*, IX, 3, l. 31 sq. Cf. *supra*, p. 106.
(3) Cf. *supra*, p. 134.
(4) Cf. *supra*, p. 148.
(5) Hérodote, IV, 164.
(6) *SEG*, IX, 72, l. 4 sq.
(7) *Ibid.*, 7, l. 19 sq. (χώρα peut signifier ici le *domaine royal*).

plateaux fertiles, et les échelles qu'elles possèdent sur la côte, la future Apollonia, la future Ptolémaïs ne recevront que tard le statut des cités indépendantes[1]. La troisième, Euhespérides, est au bord de la mer : mais c'est de son sol et non de son activité maritime qu'elle tire l'essentiel de sa prospérité[2]. En outre, groupées autour des châteaux, πύργοι[3], qui servent de protection et de refuge, les κῶμαι apparaissent un peu partout sur le plat pays, jalonnant les voies de communication terrestres où, plus tard, les géographes et les auteurs d'*Itinéraires* relèveront leurs noms[4]. Chaque κώμα a son administration, ses magistrats, son assemblée, ses sacerdoces : un décret de l'une d'elles[5] retrouvé à Ngarnès, à quelque seize kilomètres à l'est de Cyrène, permet d'imaginer la vie de ces communautés de paysans grecs qui avaient su féconder la campagne africaine, comme avaient recommencé à le faire, entre les deux dernières guerres, les paysans italiens.

Quand on a bien saisi ce que fut cette pénétration profonde, on comprend mieux, je crois, un détail obscur de la relation d'Hérodote, à savoir la nature des περίοικοι que Démonax de Mantinée adjoignit aux vieux Théréens pour composer sa première tribu[6].

L'opinion admise est que ces *périèques* représentent des indigènes hellénisés, que les premiers colons auraient employés à cultiver leurs terres[7]. Il y a là un vestige remarquable des

(1) Le nom d'Apollonia apparaît pour la première fois dans Strabon, XVII, 837 ; auparavant la ville est toujours appelée « le port de Cyrène » et ne devait pas former une cité distincte. A. H. M. Jones, *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, p. 360, suppose que la ville a été érigée en cité indépendante par Ecdémos et Démophane au milieu du IIIe s. C'est sous Ptolémée Évergète que Ptolémaïs reçut son nom et son statut.
(2) Hérodote, IV, 198. Cf. *infra*, p. 226.
(3) Hérodote, IV, 164 (le *pyrgos* d'Aglômachos ; cf. *supra*, p. 149) ; Strabon, XVII, 836 (*pyrgos* d'Euphrantas).
(4) Ptolémée, IV, 4 ; Anonyme de Ravenne, *Itin. Romana*, II, p. 35 ; Guidon, *ibid.*, p. 133.
(5) *SEG*, IX, 354 (Ier s. ap. J.-C.) ; cf. P. Roussel, *Mél. Navarre*, p. 375 sq.
(6) Hérodote, IV, 161. Cf. *supra*, p. 139.
(7) Thrige, *Res Cyr.*, p. 140 sq. ; Busolt, *Griech. Gesch.*, 2e éd., I, p. 490, n. 2 ; A. H. M. Jones, *o. c.*, p. 353 ; Legrand, *Hérodote*, IV, *CUF*, p. 177, n. 2 ; J. A. O. Larsen, *RE*, XIX, 832, s. v. Περίοικοι 1 ; Busolt, *Griech. Staatskunde*, I, p. 138 sq. (rien sur Cyrène) ; Glotz, *DA*, IV, 393 sq., s. v. *Perioikoi*. [H. Schaefer, *Rhein. Mus.*, 95, 1952, p. 167, considère aussi les périèques de Cyrène comme des Libyens].

théories qui voulaient tout expliquer, dans la cité grecque, par les différences ethniques entre conquérants et vaincus[1]. Mais il est étrange que cette interprétation des *périèques* n'ait pas davantage excité la suspicion. Elle tire pourtant à conséquence. J. A. O. Larsen va jusqu'à admettre[2], en s'appuyant sur l'exemple de Cyrène, que d'autres cités coloniales comme Sybaris et Syracuse ont dû connaître, elles aussi, une classe d'indigènes hellénisés admis comme *périèques* dans les cadres de la cité. En réalité, cette opinion, qui ne s'appuie sur aucun élément de preuve, est contraire à tout ce que nous savons de la conception qu'avaient les Grecs de la cité. Le droit de cité, à leurs yeux, est un privilège des seuls Hellènes. Sa collation à des Barbares est extrêmement rare et due à des circonstances exceptionnelles[3]. L'idée que Cyrène, Syracuse et Sybaris aient pu accueillir dans les rangs de leurs citoyens un apport massif d'indigènes, même « hellénisés », est tout à fait invraisemblable.

En fait, si l'on considère la nature des *périèques* dans les cités où le terme est employé pour distinguer une partie de la population[4], à Sparte, à Élis, en Argolide, en Thessalie ou en Crète[5], on constate qu'il s'agit, dans tous ces cas, de *Grecs* habitant la campagne, généralement groupés en agglomérations rurales et jouissant d'un statut inférieur à celui des citoyens de plein exercice : leur condition varie entre celle du citoyen de second ordre et celle d'alliés assujettis. On n'oubliera pas, en particulier, que les *périèques* de Laconie sont des hommes libres, qui ont droit au titre de Lacédémonien et servent dans l'armée comme hoplites, au même rang que les Spartiates[6].

(1) Aperçu de ces théories : Glotz-Cohen, *Hist. grecque*, I, p. 353, n. 101 (à propos de Sparte).
(2) *O. c.*, 833.
(3) Delphes, au VIe s., pour exprimer sa reconnaissance à Crésus, décide d'accorder le droit de cité aux Lydiens qui en feront la demande (Hérodote, I, 54). A Larissa, à la fin du IIIe s., quand on veut repeupler la ville, on n'accorde le droit de cité qu'aux métèques d'origine hellénique (Michel, 41 = *IG*, IX 2, 517). Cf. Szanto, *Das griech. Bürgerrecht*, p. 97 sq.
(4) J. A. O. Larsen, *o. c.*, 816 sq.
(5) Sur les périèques en Crète, cf. Van Effenterre, *La Crète et le monde grec de Platon à Polybe*, p. 91 sq., 95 sq.
(6) Cf. en dernier lieu A. Aymard, dans Halphen-Sagnac, *Peuples et Civilis.*, I, *Les premières Civilis.*, éd. 1950, p. 546 sq.

Voyons maintenant les vraisemblances locales. Les premiers colons grecs en Cyrénaïque, qui étaient peu nombreux, furent bien accueillis et épousèrent des femmes indigènes[1]. Mais, dès l'arrivée des immigrants appelés par Battos II, les relations entre Cyrénéens et Libyens se tendirent. De là les deux campagnes de Battos II et d'Arcésilas II contre les Libyens et les Égyptiens, leurs alliés. Ces campagnes furent les premières d'une longue série de guerres « libyques » ou « marmariques » qui se succédèrent durant toute l'histoire de Cyrène[2]. Le caractère agricole de la colonisation grecque en Libye, son extension en profondeur ne cessèrent pas de provoquer les réactions des Libyens nomades et pasteurs. Ces belliqueuses tribus, rejetées vers les steppes subdésertiques, ne se résignèrent jamais à la perte de leurs meilleurs pâturages au profit des paysans grecs et finirent, avant même l'invasion arabe, par les rejeter sur la côte. Peut-on supposer vraiment que, juste après la sanglante défaite de Leukôn, où le péril libyen s'était révélé dans toute sa gravité et avait provoqué l'explosion du mécontentement populaire, les Cyrénéens auraient pu songer à accueillir dans leurs rangs une partie de ces Barbares qui venaient de les battre si durement ?

Un texte comme la constitution de Ptolémée I montre que seuls étaient admis dans la cité les fils de Cyrénéens et des femmes libyennes[3], et non les Libyens proprement dits. D'ailleurs l'introduction massive d'indigènes dans le *politeuma* n'aurait pas manqué de laisser des traces dans l'onomastique cyrénéenne, que nous connaissons assez bien à partir du IVe siècle, grâce aux documents épigraphiques, où les listes de noms ne manquent pas. Or, dans la prosopographie de Cyrène, les noms à consonance locale comme Βάκαλ ou Ἀλάζειρ sont des exceptions rarissimes[4], qui peuvent s'expliquer par la concession individuelle du droit de cité ou encore par des sobriquets. La descendance des femmes

(1) Cf. *supra*, p. 129. Ainsi les colons ioniens avaient dû épouser des femmes cariennes (Hérodote, I, 146).
(2) Cf. *supra*, p. 135, n. 1.
(3) *SEG*, IX, 1, l. 2 sq.
(4) Βάκαλ : *ibid.*, 1, 81 ; 66 ; 89 ; 92 ; 191, 4 ; 348, 152. Ἀλάζειρ : Hérodote, IV, 164. Ἀλάδδειρ : *SGDI*, 4859. Monnaies de Barcé au nom de ΑΛΑΙ (ειρ ?) : *BMC Cyrenaica*, p. CLXXXI.

libyennes suffit à rendre compte du type berbère, si caractérisé, que nous avons noté dans certains portraits[1]. Enfin, si l'on considère la civilisation de Cyrène dans son ensemble, telle qu'elle apparaît dans sa religion et ses monuments, son caractère purement hellénique est éclatant. Les influences libyennes ne se laissent nulle part discerner, sinon dans quelques tabous religieux particuliers aux femmes[2].

Toutes ces constatations conduisent à penser qu'à aucun moment les Cyrénéens n'ont accordé le droit de cité à toute une catégorie de Libyens. Les *périèques* admis par Démonax dans la première tribu sont des Grecs. Mais ce sont des Grecs de la campagne, comme leur nom l'indique. Il faut y voir ceux des Théréens qui, arrivés plus tard, ou moins riches, n'avaient pas leur domicile à Cyrène, mais résidaient dans les terres. Ce sont les habitants des κῶμαι, les véritables cultivateurs, plus ou moins dépendants des riches colons de la première heure. Le droit de cité était, jusqu'à Démonax, le privilège de ces derniers. Dans la réorganisation prévue par le Mantinéen, cette classe aristocratique constitua la première tribu, et on ne la sépara pas de ses clients. Tout élargi qu'il ait été par la réforme, le corps civique n'en avait pas moins conservé son caractère purement grec.

Ainsi l'élément indigène ne fait pas partie de la cité. Ses rapports avec les Grecs sont difficiles à définir, et il faut distinguer entre les diverses peuplades. Sur ce point, Hérodote nous fournit, pour la date où il écrit, soit vers 440-430, des renseignements précieux. Certes, pour l'essentiel, sa description de la Libye est empruntée à des sources écrites, et en particulier à la *Périégèse* d'Hécatée. La démonstration en a été donnée par Jacoby, d'une façon très convaincante, par la comparaison de deux descriptions de la Libye chez Hérodote et chez le Pseudo-Skylax[3]. Le parallélisme entre ces deux auteurs s'explique en effet par la référence à une source commune qui ne peut être qu'Hécatée. Mais si l'importance des sources écrites est considérable dans l'information d'Hérodote, il n'en reste pas moins qu'en ce qui concerne la région de Cyrène il a pu les contrôler et les enrichir par ses

(1) Cf. *supra*, p. 48.
(2) Hérodote, IV, 186.
(3) *RE*, VII, 2727 sq., s. v. *Hekataios* 3 (surtout 2731 sq.).

souvenirs personnels[1]. D'où la valeur exceptionnelle des renseignements qu'il nous donne (IV, 169-172).

La Cyrénaïque apparaît, à cette date, soit vers 440, comme divisée entre trois cités grecques et un certain nombre de tribus libyennes (pl. XXV). Les cités grecques sont Cyrène, Barcé et Euhespérides. Cyrène occupe tout le littoral entre l'îlot Aphrodisias[2] (île Kersa à l'Ouest de Derna) et un point indéterminé où commence le territoire de Barcé. Dans les terres la profondeur de la pénétration n'est pas exactement connue, et sans doute n'y a-t-il jamais eu de limite bien précise dans cette direction. D'importantes κῶμαι y ont laissé des traces : Messa, à l'extrémité de cette profonde coupure qu'est l'Ouadi-el-Kouf, pouvait être la plus occidentale des bourgades dépendant de Cyrène[3] ; près de Béda, le sanctuaire d'Asclépios, connu dès le IVe siècle, s'élevait sur un site habité par des Grecs[4] ; à l'est de Cyrène, Ngarnès[5], Lemluda[6], Gubba[7] montrent des ruines helléniques. Vers l'intérieur, à Slonta, des reliefs rupestres ont un caractère indigène bien marqué[8] : la colonisation grecque n'a pas dû s'installer en permanence en ce point proche du désert.

A l'ouest du territoire de Cyrène, Barcé domine une région étendue, dont le centre est évidemment le bassin intérieur, si fertile, où la ville est située, sur le premier gradin du plateau[9]. Elle contrôle le littoral depuis les frontières de Cyrène jusqu'au delà de Taucheira. Cette dernière ville dépend de Barcé : πόλις τῆς Βαρκαίης, dit Hérodote[10]. Toutefois il n'est pas certain qu'elle en soit le débouché principal sur la mer. Le port qui, sous le nom de Ptolémaïs, éclipsera sa

(1) Cf. *supra*, p. 154 sq.
(2) Hérodote, IV, 169 ; Skylax, 108 ; Steph. Byz., s. v. ; *Stadiasm.* 49 ; *RE*, I, 2727, s. v. *Aphrodisias* 9.
(3) *Bull. Arch. Inst. Amer.*, II, 1910-11, p. 135 sq., pl. 38-46 ; *Afr. It.*, IV, p. 272 sq., fig. 47-57.
(4) *RE*, II, 2814, s. v. *Balagrai* (Sethe) ; M. Guarducci, *Inscr. Creticae*, I, 151 ; Pausanias, II, 26, 9 ; *SEG*, IX, 347 ; Vitali, *Fonti*, p. 133.
(5) Oliviero, *Documenti*, II, 1, p. 126, fig. 96-98 (à propos de *SEG*, IX, 354) ; *Afr. Ital.*, IV, p. 285 sq., fig. 62-68.
(6) *Ibid.*, p. 286.
(7) Cf. *SEG*, IX, 349.
(8) *Afr. It.*, IV, p. 270, fig. 42.
(9) *RE*, III, 19 sq., s. v. *Barke* 1 (Sethe).
(10) IV, 171. Cf. *RE*, IV A, 2500, s. v. *Taucheira* (Kees).

métropole à partir du IIIe siècle a dû être utilisé plus tôt comme échelle de Barcé[1]. On y trouve les mêmes commodités qu'à Apollonia : des îlots côtiers reliés au rivage par une langue de sable offrent un mouillage convenable pour les petits bâtiments[2]. Taucheira ne présente pas les mêmes facilités portuaires[3].

Plus à l'ouest encore, Euhespérides, la colonie renforcée par Arcésilas IV, vit un peu à l'écart[4] : son territoire est séparé de celui de Barcé par une zone occupée par les indigènes, qui arrivent jusqu'à la mer au sud de Taucheira[5]. Serrée de près par les Libyens qui errent sur le plateau, menacée au Sud par les sauvages Nasamons, la plus occidentale des cités grecques d'Afrique vit autour de sa lagune du lac Triton[6], sur la bande côtière élargie qui s'étend entre la mer et les hauteurs déjà désertiques. L'arrière-pays n'y est pas favorable à la colonisation et la plaine côtière elle-même, balayée par les vents d'ouest ou par le ghibli qui souffle du Sahara, n'est qu'une steppe peu engageante[7]. Mais par place, au bord des lagunes, les palmiers croissent en oasis. Une végétation africaine apparaît, que le reste de la Cyrénaïque ne connaît guère, et le fond humide des dolines colmatées, qui ne manquent pas dans ce terrain calcaire, abrite des jardins dont la fertilité paraît plus merveilleuse encore par contraste avec la sécheresse du pays environnant. C'est là que l'imagination des Grecs plaça pendant longtemps le jardin des Hespérides et que le fleuve Léthon, débouchant d'une sombre

(1) Le *Périple* du Pseudo-Skylax, 108, appelle la future Ptolémaïs λιμὴν ὁ κατὰ Βάρκην,, tout comme la future Apollonia est le λιμὴν ὁ Κυρήνης..

(2) *Afr. It.*, IV, p. 254.

(3) Sur Tocra, cf. *ibid.*, p. 242 sq. (plan A), fig. 9-18 ; *Documenti*, II, 2, pl. 58 sq. ; *Not. Arch.*, I, p. 102 sq.

(4) Cf. *supra*, p. 161, 174. Description du site dans *Not. Arch.*, I, p. 71 sq.

(5) Hérodote, IV, 171.

(6) Sur le lac Triton et sa localisation près de Benghazi, cf. Thrige, *Res Cyr.*, p. 78 sq., avec toutes les références. Les données des textes sont contradictoires, mais la localisation dans une *sebkha* (lagune côtière) est la solution la plus probable (s'il faut vraiment admettre une localisation topographique précise, ce qui n'est pas certain). Cf. E. Delage, *La géographie dans les Argonautiques d'Apollonios de Rhodes*, p. 261 sq., où tous les éléments du problème sont discutés méthodiquement. Cf. aussi *supra*, p. 83, n. 2.

(7) L. Moret, *La Cyrénaïque*, p. 31.

caverne, passait pour avoir abrité le dragon. On y pêchait des anguilles fort estimées[1].

Le reste de la Cyrénaïque, au Ve siècle, est encore occupé par des tribus libyennes. Tandis qu'aux confins de l'Égypte les Adyrmachides, fortement égyptisés, sont peut-être les descendants des *Maschwesh* que combattirent les Pharaons[2], la côte de Marmarique, à partir de *Plynos* (Sidi-Barrani)[3], est encore aux mains des Libyens Giligames[4]. Cette peuplade occupe un territoire fort étendu, qui va du golfe de Soloum jusqu'au delà de Derna, où ils touchent au territoire de Cyrène. Restés fidèles aux usages ancestraux, ils paraissent peu sensibles aux influences des deux civilisations qu'ils côtoient, l'égyptienne et la grecque. Dans leur vaste domaine, seule la côte et la partie orientale du plateau cyrénéen présentent de place en place une végétation aimable. Tout le reste n'est que steppe aride ou désert. Quelques mouillages, le long du littoral peu hospitalier, sont déjà connus des navigateurs grecs : Port-Ménélas (Bardia) à l'Est[5] et l'îlot de Platéa[6], sur le golfe de Bomba, où Battos et ses compagnons abordèrent. Hérodote ne cite pas encore, à mi-chemin entre ces deux sites, la rade d'Antipyrgos (Tobrouk)[7], que le Pseudo-Skylax mentionne au siècle suivant. Dans l'intérieur, Aziris[8], où les colons grecs séjournèrent un temps, Irasa, la ville d'Antée[9], sont des agglomérations indigènes. Les Cyrénéens ne paraissent pas avoir entretenu des relations étroites avec ces Giligames, qui, après les avoir reçus cordialement, avaient été leurs adversaires aux batailles d'Irasa et de

(1) Strabon, XVII, 836 ; Pline, *NH*, V, 5 ; Lucain, IX, 355 ; Solin, XXVII, 54. Sur les anguilles du Léthon, cf. les souvenirs de Ptolémée VII Évergète II, *ap.* Athénée, II, 71 *b* (*FHG*, III, 186 = *F. Gr. Hist.*, II B, p. 983). Cf. *RE*, XII, 2144, s. v. *Lethe* 2.

(2) Hérodote, IV, 168. Cf. *supra*, p. 56.

(3) *RE*, XXI, 1053 sq., s. v. *Plynos*.

(4) Hérodote, IV, 169. Sur les Libyens de Cyrénaïque, cf. en général S. Gsell, *Hérodote*, p. 120 sq.

(5) Cf. *supra*, p. 62.

(6) Cf. *supra*, p. 116.

(7) *RE*, I, 2584, s. v. *Antipyrgos* (Pietschmann) ; Skylax, 107.

(8) Cf. *supra*, p. 118.

(9) Cf. *supra*, p. 120.

Leukôn et qui s'étaient montrés des ennemis redoutables même pour les colonnes perses[1].

« Au-dessus » de Cyrène, c'est-à-dire, pour Hérodote, dans l'intérieur, plus au sud, vivent les Libyens Asbystes, dont le nom remonte peut-être à une haute antiquité[2]. Ils ont été refoulés dans les terres par la colonisation grecque qui s'est faite souvent à leurs dépens. Mais, avec une plasticité dont ont fait preuve, tout récemment encore, leurs modernes descendants, ils ont adopté les coutumes des Cyrénéens. Ce sont, de tous leurs congénères, les plus profondément hellénisés. Ils doivent fournir à leurs voisins grecs la main-d'œuvre indigène dont toute cité coloniale a besoin.

Plus à l'ouest, « au-dessus » de Barcé, les Libyens Auschises occupent la région pastorale qui s'étend vers le sud, sur le plateau supérieur[3]. Ils rejoignent la mer aux environs d'Euhespérides. Juste au sud et à l'ouest de Barcé, la petite tribu des Bakales, aussi hellénisés que les Asbystes, occupe un territoire qui aboutit à la côte au sud de Taucheira[4].

Enfin, à partir du fond de la Grande Syrte, les Nasamons, « peuple nombreux », hantent les rivages arides, sans cesse battus par la houle et redoutés des navigateurs[5]. Ces nomades tirent leur subsistance pour partie de leurs troupeaux, pour partie des dattes qu'ils vont chercher jusqu'à l'oasis d'Augila. Avec leurs voisins les Maques[6], qui s'étendent de part et d'autre du Cinyps, et qui ont rejeté Dorieus à la mer[7], ils seront pour les Grecs de Cyrénaïque de redoutables adversaires : on les verra en 414 bloquer Euhespérides[8] et, au IVe siècle, des stratèges cyrénéens se vanteront de les avoir vaincus[9]. C'est sur leur territoire que s'élèveront, un peu plus tard, les autels des Philènes[10], que les Anciens consi-

(1) Hérodote, IV, 203.
(2) *Ibid.*, 170 ; Callimaque, *Hymnes*, II, 76. Cf. *supra*, p. 49.
(3) Hérodote, IV, 171.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*, 172.
(6) *Ibid.*, 175. Cf. Skylax, 109.
(7) Cf. *supra*, p. 162.
(8) Thucydide, VII, 50.
(9) *SEG*, IX, 77.
(10) *RE*, XIX, 2098 sq., s. v. *Philaenorum Arae* (F. Windberg). La première mention est dans le Pseudo-Skylax, 109.

déraient comme la limite entre les zones d'influence respectives des Grecs et des Carthaginois. Mais à l'époque où Hérodote écrit, il apparaît avec évidence que les colons de Cyrénaïque ne songent pas encore à progresser vers l'Ouest.

Si l'on reporte sur une carte les indications d'Hérodote (pl. XXV), on constate que les Grecs ont, à très peu de chose près, occupé la totalité du « croissant fertile » de la Cyrénaïque[1], à savoir le Djebel-Akhdar, l'*altipiano* de Barcé et la bande côtière sur tout le secteur nord-ouest, de Tocra à Apollonia. Seule la région de Benghazi est en dehors de la zone où la pluviosité dépasse 300 millimètres : cette exception s'explique par les conditions locales, très particulières, qui ont été signalées plus haut. Cette coïncidence topographique entre la zone relativement arrosée et la zone de colonisation est fort remarquable. Elle n'est pas due au hasard : les Grecs qui avaient débarqué dans l'Est du pays, n'y sont pas restés et n'y ont même pas laissé d'établissement permanent. Toute la partie orientale de la Cyrénaïque et la Marmarique ne seront occupées que plus tard[2], et jamais d'une façon très dense. Ce que voulaient les colons, c'était donc bien des champs à cultiver. Sous l'impulsion de la monarchie des Battiades, ils avaient, à l'époque d'Hérodote, déjà mis la main sur toute la région susceptible de leur en procurer : aux tribus libyennes ils ne laissaient plus que la steppe.

* * *

On conçoit aisément l'engouement des Grecs pour ce continent aux vastes horizons, εὐρύχορος[3], qui les changeait de leurs vallées étroites ou de leurs petites îles rocheuses et escarpées. Ils y trouvaient, sur les deux gradins du plateau, de larges espaces, le Λιβύας πεδίον[4], où leurs champs pourraient

(1) L. Moret, *La Cyrénaïque*, p. 3, 24, fig. 4 (carte des zones de végétation).
(2) Le Pseudo-Skylax, 108, note que le territoire de Cyrène s'étend jusqu'au cap Chersonèse (Ras-et-Tin), au Nord du golfe de Bomba. Il y a donc eu progression vers l'Est depuis l'époque d'Hérodote, un siècle auparavant.
(3) Pindare, *Pyth.*, IV, 43. [Je n'ai pu connaître à temps l'article de Ch. H. Coster, *The Economic Position of Cyrenaica in classical Times*, *Studies in Roman Economic and Social History in Honor for Allan Chester Johnson*, Princeton, 1951, p. 3-26].
(4) Pindare, *ibid.*, 259.

s'étaler à l'aise. Comme en outre d'abondantes pluies d'hiver venaient arroser ces « plaines aux sombres nuées »[1], surtout à Cyrène où vraiment « le ciel est troué »[2], ils s'enthousiasmaient pour cette terre qui leur paraissait féconde entre toutes, χθὼν πολυκαρποτάτα[3], et où poussaient les plantes les plus variées[4].

La région la plus fertile était, selon Hérodote, celle d'Euhespérides, où on obtenait, dit-il, des rendements de cent pour un[5] : il ajoute que le pays du Cinyps était trois fois plus fertile encore. Ces indications ne concordent guère avec les observations des géographes modernes. Hérodote a rapporté là des informations qu'il n'avait pas vérifiées lui-même et qui étaient considérablement grossies par la tradition orale. Pour Cyrène même, sa relation est plus exacte[6]. Il note en effet que, « dans cette région, les différences d'altitude provoquent un décalage entre les récoltes : les premières récoltes mûres pour la moisson et la vendange sont celles de la zone côtière. Puis, quand celles-ci sont rentrées, celles de la zone intermédiaire, qui domine la plaine littorale, sont mûres à leur tour : c'est la région appelée βουνοί, les *collines*. Enfin, quand les récoltes de cette région intermédiaire sont rentrées, celles de la zone supérieure arrivent à maturité, si bien que les fruits de la première récolte sont déjà bus et mangés, quand ceux de la dernière se présentent. Ainsi la saison des récoltes, à Cyrène, se prolonge pendant huit mois ». Ce tableau est fort véridique : Hérodote avait vu les lieux. Il décrit très exactement la succession des trois terrasses (pl. V), l'étroite zone littorale, où règne un climat très africain, le plateau intermédiaire, que les oueds ont découpé, par place, en collines, justifiant le nom de βουνοί qui était promis à une belle fortune, et enfin le plateau supérieur, où la végétation est presque européenne. Le décalage que notre auteur signale est incontestable.

(1) *Ibid.*, 12. Cf. V, 11 ; Arrien, *Ind.*, XLIII, 13 ; Strabon, XVII, 837. Sur le régime des pluies, L. Moret, *o. c.*, p. 27 sq. Déjà Busolt, *Griech. Gesch.*, 2e éd., I, p. 484, donne une idée juste de ces conditions physiques.

(2) Hérodote, IV, 158.

(3) Pindare, *Pyth.*, IX, 7 ; cf. Diod. Sic., III, 50, 1.

(4) Pindare, *ibid.*, 58.

(5) IV, 198.

(6) IV, 199.

Je l'ai constaté moi-même à la fin de janvier 1946, lors de mon premier voyage à Cyrène : au bord de la mer les asphodèles, qui sont si caractéristiques de la flore dans cette région, étaient déjà fanées ; sur les collines, elles étaient en pleine floraison ; à Cyrène, au rebord du plateau supérieur, elles ne devaient fleurir que bien plus tard, en mars.

Sur ce sol privilégié, la production agricole la plus importante était certainement les céréales. Ce n'est pas un hasard si Pindare parle de la Libye πυροφόρος[1]. Nous connaissons surtout l'importance de la production en blé de la Cyrénaïque au IVe siècle. Les documents, à cette époque, sont nombreux et significatifs. Les comptes des démiurges[2], qui géraient les revenus de certains terrains sacrés, inscrivent au premier rang des produits récoltés sur ces terres l'orge, κριθαί, et le froment, σπυροί[3]. Un texte célèbre, la *Stèle des fournitures de céréales*[4], montre qu'au cours de la grande disette de blé de 331-328, Cyrène était en mesure de fournir à quarante-trois cités grecques une quantité de grains égale à 805.000 médimnes au total, — dont 100.000 pour la seule Athènes. Il n'est point dit sur quelle période se sont échelonnés ces envois. Mais leur importance globale est considérable, puisqu'elle correspond presque aux importations annuelles moyennes de l'agglomération athénienne[5]. La régularité des exportations

(1) *Isthm.*, IV, 5 ; cf. Diod. Sic., *l. c.*

(2) *SEG*, IX, 11-44, d'après G. Oliverio, *Documenti*, I, *Cirenaica II*, 1933, p. 85-168. Cf. *supra*, p. 218 (sur le rôle de ces magistrats). Les comptes emploient d'ordinaire un système spécial de numération pour lequel Oliverio a fourni une clef, généralement considérée comme valable (cf. M. N. Tod, *BSA*, 37, 1936-37, paru en 1940, p. 255 sq.). La plupart des textes retrouvés sont très fragmentaires. Les mieux conservés figurent sur trois faces d'un bloc parallélépipédique en marbre blanc, découvert dans le temple de Déméter sur l'agora : *SEG*, IX, 11-15. Ils datent du IVe s. Deux autres (16-17) paraissent un peu plus anciens (fin du Ve s.). La composition est toujours la même : *a) invocation :* θεοί ; *b)* noms du *prêtre éponyme* d'Apollon et des *trois démiurges* en fonction pendant l'année ; *c)* liste des *prix unitaires* fixés pour l'année, denrée par denrée : καρπὸς ἐτιμάθη κτλ. ; *d)* montant total des *revenus annuels*, des *dépenses* et du *reliquat ; e) rétribution des démiurges*, παρόρεγμα δαμιεργοῖς, fixée, en règle, à une mine par personne.

(3) Σπυροί = πυροί. C'est un mot dorien (Oliverio), connu par Hésychius et dans des inscriptions de Théra (*IG*, XII 3, 450, 2, 18), de Syracuse et de Cos (*Syll.*, 3e éd., 998, 8, 26 ; 1026, 10 ; 1027, 12).

(4) *SEG*, IX, 2.

(5) Un million de médimnes, selon Glotz-Cohen, *Hist. grecque*, II, p. 418. Le chiffre repose sur une affirmation de Démosthène, XXI, 31. Cf. la discussion dans

du blé « libyque » vers le Pirée est attestée aussi par Théophraste, à la fin du IVe siècle[1]. La colonisation italienne, en développant sur une grande échelle la culture des céréales, en particulier dans le bassin de Barcé, avait commencé avant 1940 à rendre à la Cyrénaïque ce caractère d'un grenier de blé et d'orge[2].

A côté des céréales, on voit par les textes anciens (comme on voyait par les vergers italiens avant 1940) que la région de Cyrène était vraiment comme un jardin où le labeur des paysans grecs, aidé par un climat favorable, faisait venir fruits et légumes de toutes sortes. Hérodote ne les énumère pas en détail, mais un des termes qu'il emploie (τρυγᾶσθαι) fait allusion à la vigne. Celle-ci prospérait à Cyrène[3] : j'y ai bu un vin rouge un peu rêche, mais franc et plaisant au goût. C'est celui qu'on servait aux banquets sacrés, tels que Pindare les évoque[4] ou que plus tard le prêtre Pausanias, ὁ λυσιπόλεμος, les a présidés sur la terrasse d'Apollon[5]. Les comptes des démiurges mentionnent, en les distinguant, le raisin de table, ou raisin hâtif (σταφυλα ψυθία), le raisin noir (σταφυλὰ μέλαινα), qui ne sert que pour le vin et vaut sensiblement moins cher, et enfin le raisin sec (σταφίς).

Champs et jardins fournissent des légumes, ὄσπρια, que les démiurges énumèrent parfois en détail : des pois chiches (ἐρέβινθοι), les fèves (κύαμοι), des lentilles (φακοί), des oignons (κρόμμυα), de l'ail (σκοράδα) et des condiments comme le cumin (κύμινον)[6]. Plusieurs textes vantent les qualités du safran de Cyrénaïque, dont on parait au printemps les autels d'Apollon[7]. Car le pays était renommé pour la beauté de ses fleurs[8].

L. Gernet, *L'approvisionnement d'Athènes en blé au Ve et au IVe s.*, Univ. de Paris, Bibl. de la Fac. des Lettres, 25, 1909, p. 299 sq.

(1) *Hist. Plant.*, VIII, 4.

(2) L. Moret, *La Cyrénaïque*, p. 30. La production d'orge est estimée, vers 1935, à 300 ou 400.000 quintaux pour une bonne année.

(3) Skylax, 110 ; Diod. Sic., III, 50, 1 ; Synesius, *Epist.*, 67, 214 (vin et huile) ; 133, 271 (mêmes produits).

(4) Cf. *supra*, p. 177.

(5) *SEG*, IX, 63 (2 ap. J.-C.) ; pour l'interprétation des reliefs, cf. *infra*, p. 364 sq.

(6) Cf. Pline, *NH*, XII, 23 ; 20, 1 ; Dioscoride, I, 20 ; IV, 154.

(7) Théophraste, *Hist. Plant.*, IV, 3, 1 ; VI, 6, 5 ; *Caus. Plant.*, VI, 18, 3 ; Callimaque, *Hymnes*, II, 83 ; Dioscor., I, 25.

(8) Théophraste, *Hist. Plant.*, VI, 6, 5 ; Pline, *NH*, XXI, 6 : *Cyrenes flores semper laudatissimos*. Cf. Athénée, XV, 38.

Le plateau cyrénéen est aujourd'hui, dans l'ensemble, plutôt pelé. Mais les colons italiens ont réussi sur quelques points à faire renaître la forêt : Cyrène est toute embaumée de l'odeur des cyprès qui couvrent les pentes de la colline orientale. Mimosas et eucalyptus ont aussi prospéré et, de place en place, quelques beaux arbres isolés[1], cèdres, cyprès, caroubiers, oliviers sauvages montrent que le pays n'est pas impropre à la sylviculture, pour peu qu'on protège les jeunes arbres de la voracité des troupeaux. Le témoignage des auteurs anciens corrobore ces observations. L'olivier poussait à merveille et l'huile ne manquait pas[2] : elle figure (ἔλαιον) au nombre des produits taxés par les démiurges, ainsi que les olives (ἐλαῖαι). Les comptes mentionnent aussi les amandes (ἀμυσγέλαι) et les figues (σῦκα). Théophraste signale en Cyrénaïque[3] le cyprès, (κυπάρισσος), le thuya (θύον ou θύα), le lôtos ou jujubier (λωτός). C'étaient des essences très estimées pour la qualité de leur bois : on montrait à Cyrène, au IVe siècle, des plafonds de thuya qui remontaient aux premiers temps de la colonisation et qui s'étaient parfaitement conservés[4]. Le cyprès était un excellent bois de construction et le bois de *lôtos*, qui se travaillait à merveille, était utilisé volontiers par les sculpteurs[5]. La richesse de la Cyrénaïque en bois devait être un élément important de sa prospérité[6], car ce matériau n'a jamais été très abondant dans la Méditerranée orientale. Il faut y ajouter, dans la partie du pays soumise au climat tropical, le palmier-dattier que l'on voit apparaître parfois sur les monnaies cyrénéennes[7] : on sait par Hérodote que les Nasamons allaient chercher les dattes à l'oasis d'Augila[8].

Telles sont, avec le silphion qui sera étudié spécialement

(1) L. Moret, *La Cyrénaïque*, p. 28.

(2) Théophraste, *Hist. Plant.*, IV, 3, 1 ; Diod. Sic., III, 50, 1.

(3) *Hist. Plant.*, IV, 3 ; V, 3, 7 ; Pline, *NH*, XIII, 16.

(4) Théophraste, *Hist. Plant.*, V, 3, 7.

(5) *Ibid.*, IV, 3, 1. Cf. le groupe en bois de *lôtos* offert par les Lindiens de Cyrène à l'Athéna de Lindos, *supra*, p. 124.

(6) Diod. Sic., III, 50, 1.

(7) On le trouve peut-être dès l'époque archaïque : *BMC Cyrenaica*, pl. I, 7 (type douteux, généralement interprété comme le silphion) ; en tout cas au IVe et au IIIe s. : *ibid.*, pl. 17, 12-13 ; pl. 27, *passim*.

(8) IV, 172.

plus loin, les principales productions agricoles de la Cyrénaïque. Quand un vol de sauterelles ne venait pas dévorer les cultures[1], celles-ci faisaient la richesse du pays, dont la fertilité, à l'époque de Strabon, valait encore à Cyrène l'épithète de καλλίκαρπος[2].

Il s'y joignait la très ancienne ressource de l'élevage qui avait déjà fait autrefois la fortune de la Libye[3]. La steppe herbeuse, des rivages de la Syrte aux côtes de Marmarique, est favorable au déplacement des troupeaux de moutons et de chèvres que leurs maîtres nomades poussent lentement devant eux. C'est la Libye μηλοτρόφος de l'*Odyssée* et des vieux oracles[4], la terre πολύμηλος que Pindare se représente encore[5], selon l'opinion traditionnelle, avant de l'avoir vue lui-même. Mais dans cette Libye εὐρυλείμων[6], les prairies du plateau, bien arrosées, sont propices à l'élevage du gros bétail[7]. Les terres affermées par les démiurges produisaient du foin (κάρφη) et de la paille (ἄχυρον)[8]. Les bœufs fournissaient des victimes pour de riches hécatombes[9] et leur cuir était exporté vers Athènes[10]. Mais le produit le plus célèbre des élevages cyrénéens, c'était le cheval.

Les chevaux de Libye ont joui d'une grande réputation pendant l'antiquité classique[11]. Les victoires d'Arcésilas IV à Delphes et à Olympie[12], de Cratisthénès[13] et d'Eubô-

(1) Hérodote, IV, 172 (les Nasamons mangent les sauterelles) ; Pline, *NH*, XI, 29 (lutte contre ce fléau) ; cf. Aristote, *Hist. Anim.*, V, 30 (sur les cigales de Cyrénaïque).

(2) Strabon, XVII, 837.

(3) Cf. *supra*, p. 41, 62. Les femmes libyennes étaient vêtues de peaux de chèvres : Hérodote, IV, 189.

(4) *Odyssée*, IV, 85 sq. ; Hérodote, IV, 155.

(5) *Pyth.*, IX, 6.

(6) *Ibid.*, 55.

(7) Arrien, *Ind.*, XLIII, 13.

(8) Oliverio, *Documenti*, I, 2, p. 109.

(9) Hécatombe des Carnéennes : Callimaque, *Hymnes*, II, 88, sq. Cf. Synésius, *Epist.*, 147, 285 sq. ; *Catastasis*, 302.

(10) Hermippos, *ap.* Athénée, I, 27 *e*.

(11) Cf. en dernier lieu S. D. Markman, *The Horse in Greek Art*, p. 8 sq.

(12) Cf. *supra*, p. 174 sq., 198.

(13) Pausanias, VI, 18, 1 (statue votive par Pythagoras de Rhégion). C. Robert, *Hermes*, 35, 1900, p. 575, en étudiant un papyrus d'Oxyrhynchos où se trouve transcrite une liste d'olympioniques, *Ox. Pap.*, II, 222, p. 85, a cru pouvoir fixer à 448 la victoire de Cratisthénès. Cette date reste sujette à caution, parce que le père de Cratisthénès, Mnaséas, a remporté la course des hoplites à Olympie en 456. Il serait important de pouvoir déterminer avec certitude la date du succès de Cratisthénès, car la statue qu'il a érigée en ex-voto est l'œuvre la plus récente du sculpteur Pythagoras.

tas[1] à Olympie ont manifesté la valeur des quadriges cyrénéens. Pour la course delphique décrite dans l'*Électre* de Sophocle, deux équipages « libyens » sont engagés sur un total de dix concurrents[2]. Les poètes ont chanté Cyrène aux beaux chevaux, εὔιππος, διώξιππος, et aux bons chars, εὐάρματος[3]. Pindare fait dire à Médée, à propos des colons de Théra que Battos conduira un jour en Libye[4] : « Au lieu des dauphins aux ailes courtes ils auront les rapides cavales, et les rênes au lieu des rames pour mener leurs chars plus vite que le vent ». Hérodote, à tort d'ailleurs, attribue aux Libyens l'invention des attelages en quadriges[5]. En tout cas leur habileté à élever et dresser les chevaux était devenue proverbiale[6]. Depuis qu'ils avaient appris cet art, sans doute des Égyptiens[7], ils l'avaient cultivé assidûment : les espaces verdoyants du plateau et les steppes leur offraient un terrain favorable.

Les chevaux de Libye avaient-ils des caractères particuliers ? Les textes nous renseignent seulement sur leur couleur qui était bai-brun (φοῖνιξ)[8]. Markman a essayé d'en tracer un portrait en s'aidant des peintures égyptiennes. On fera plus volontiers appel aux nombreux *ex-voto* pour victoires hippiques que les archéologues ont retrouvés à Cyrène : ce sont des reliefs au quadrige, de dates diverses, qui s'échelonnent entre le IVe siècle de notre ère et l'époque

(1) Pausanias, VI, 8, 3, qui confond l'Eubôtas vainqueur au stade en 408 avec son homonyme, vainqueur à la course des quadriges en 364 (cf. VI, 4, 2).

(2) Sophocle, *Électre*, 702.

(3) Pindare, *Pyth.*, IV, 2 et 7 ; IX, 4 ; Callimaque, *Sôsibios*, 1 (éd. Cahen, *CUF*, 2e éd., p. 95). Cf. Strabon, XVII, 837 ; Pausanias, VI, 12, 7 ; Priscien, *Périég.*, 197 (*GGM*, II, p. 191) : *Cyrene clarorum mater equorum*.

(4) *Pyth.*, IV, 31.

(5) IV, 189 ; cf. *ibid.*, 170. En réalité l'invention des quadriges est bien antérieure à la fondation de Cyrène, comme on le voit par les quadriges géométriques (couvercles de pyxis ou statuettes indépendantes).

(6) Thrige, *Res Cyr.*, p. 402. Cf. surtout le texte de Mnaséas, dans Hésychius, s. v. Βαρκαίοις ὄχοις (= *FHG*, III, p. 156) : οὗτοι γὰρ (*sc.* les Cyrénéens) ἐσπούδαζον περὶ ἱπποτροφίαν.

(7) Cf. *supra*, p. 47.

(8) Markman, *l. c.*

d'Auguste[1]. Il faut y joindre les monnaies de la ville, qui, surtout au IVe siècle, ont utilisé le type du quadrige[2]. Tous ces documents nous donnent des chevaux libyens une idée assez précise. Ce sont des bêtes de taille médiocre, comme les chevaux arabes ; la tête est plutôt petite, le cou bien relevé, la crinière taillée très court ; la queue est placée haut, les membres sont minces et nerveux ; l'allure a beaucoup de vivacité.

Bien que les monnaies et les textes nous montrent que les Cyrénéens pratiquaient l'équitation[3], il semble que leur préférence ait été vers les attelages et tout spécialement les quadriges. Sans doute les petits chevaux libyens se prêtaient-ils particulièrement à cet emploi. Les écrivains militaires anciens ont souvent signalé comme une survivance remarquable le fait que les Cyrénéens, en pleine époque classique, avaient conservé dans leur armée l'usage des chars, alors que ceux-ci n'étaient plus employés depuis longtemps dans la plupart des armées grecques. Nous avons vu les Libyens de Cyrénaïque fournir des contingents de chars à l'expédition de Xerxès[4]. Xénophon[5] et Aeneas le Tacticien[6] ont commenté tous deux ce procédé tactique ; il s'agissait d'une infanterie portée. Les listes militaires du IVe siècle sont le direct commentaire de ces textes : elles nous ont conservé les noms de plusieurs λοχαγοὶ τεθρίππων, à côté d'autres officiers de l'armée cyrénéenne[7]. Diodore, relatant les guerres de Thibron et d'Ophellas, signale aussi à Cyrène des masses importantes de chars[8]. Il est probable que le maintien de cette arme dans les

(1) Ces reliefs sont inédits, ou ne sont publiés que très sommairement : Hyslop, *Cyrene and Ancient Cyrenaica*, pl. 16.

(2) *BMC Cyrenaica*, pl. 13-14 (monnaies d'or du IVe s.).

(3) *Ibid.*, pl. 14 sq. On sait que les Cyrénéens envoyèrent à Alexandre 300 chevaux de selle et cinq quadriges, qui vinrent au-devant du conquérant jusqu'à Paraetonium (Diod. Sic., XVII, 49, 3).

(4) Hérodote, VII, 86 et 184. Cf. *supra*, p. 166.

(5) *Cyropédie*, VI, 1, 27-28.

(6) *Commentarius Poliorceticus*, XVI, 14 sq. (éd. Hug).

(7) *SGDI*, 4833 (avec comm. de Blass *ad loc.*) = Schwyzer 234 ; Michel, 644 ; *SEG*, IX, 46 et 50. Cf. Oliverio, *Afr. It.*, III, p. 80 ; *RE*, XIII, 945, s. v. Λοχαγός (Lammert) ; IV A, 350, s. v. *Streitwagen* (Lammert). Courte synthèse sur les chars cyrénéens dans H. Droysen, *Heerwesen und Kriegführung der Griechen*, p. 34 ; O. Roszbach, *Philologus*, 1892, p. 8.

(8) XVIII, 19, 4 (chars livrés à Thibron en 323) ; XX, 41, 1 (Ophellas prend

traditions militaires de Cyrène s'explique par la nécessité de conserver des unités d'intervention rapide pour défendre un vaste territoire contre les raids des pillards libyens[1].

Cette primauté accordée dans les formations militaires aux chars et à la cavalerie correspond à un état social où l'aristocratie terrienne joue un rôle prédominant. On a souvent, depuis Aristote, souligné le lien qui existe dans la cité antique entre l'élevage des chevaux et l'importance de l'aristocratie[2]. A Cyrène, comme en Thessalie, le développement durable de l'*hippotrophie* est le fait d'une classe, celle des grands propriétaires. Ce n'est certes pas un hasard si la prosopographie cyrénéenne, au IVe siècle, permet de reconnaître assez souvent dans les fonctions publiques les membres de certaines grandes familles. On le voit particulièrement bien en 322 : quelques-uns des artisans principaux de la constitution de Ptolémée I sont apparus déjà, quelque vingt ans auparavant, comme officiers dans les listes militaires[3]. Hobereaux, cavaliers, auriges, officiers, les oligarques de Cyrène avaient fini par avoir en mains à la fois la richesse et la force, les terres et l'armée[4]. On comprend que la monarchie des Battiades ait été contrainte de leur céder la place : ils tenaient déjà l'essentiel dans l'État.

A côté de cette agriculture et de cet élevage si florissants, l'industrie fait à Cyrène assez piètre figure. Visiblement cette grande cité ne s'est jamais orientée vers le développement de l'activité artisanale. Hérodote mentionne un fondeur de bronze à Barcé[5]. Depuis que l'on a renoncé à attribuer à

avec lui 100 chars montés par 300 hommes pour son expédition contre Carthage en 309/8) ; XX, 64, 3 (Agathocle, en 307, aurait eu avec lui plus de 6.000 chars libyens).

(1) Cette nécessité technique, qui n'a pas encore été remarquée, doit être la véritable raison qui explique la survivance à Cyrène d'un usage ailleurs abandonné, sauf à Salamine de Chypre (Hérodote, V, 113). On pourrait comparer l'organisation de la charrerie pharaonique : cf. *BIFAO*, 48, 1949, p. 35 (L. Christophe).

(2) G. Glotz, *La cité grecque*, p. 74 sq.

(3) Cf. *supra*, p. 215, n. 6. Je reviendrai ailleurs avec plus de détails sur la prosopographie du IVe s. à Cyrène.

(4) Pareillement, dans l'Athènes du VIe s., la *téthrippotrophie* est le privilège des grandes familles qui possèdent la terre du *Pedion* : Hérodote, VI, 35 ; 103 ; 122.

(5) IV, 200.

Cyrène une céramique qui est en réalité laconienne[1], les seuls ateliers de cette région dont les produits aient quelque importance sont les ateliers monétaires. Pour financer le commerce intérieur et extérieur, ils ont travaillé très régulièrement et abondamment depuis le milieu du VI[e] siècle[2]. Le plus ancien monnayage date en effet du règne d'Arcésilas II, vers 560[3]. Il comporte des pièces d'argent conformes à l'étalon euboïco-attique, avec un tétradrachme d'environ dix-sept grammes, et les monnaies divisionnaires habituelles : didrachme, drachme, hemidrachme, trihémiobole, obole, hémiobole. Certains des plus anciens exemplaires sont refrappés sur des pièces attiques[4]. La numismatique cyrénéenne porte donc témoignage des relations qui ont uni très tôt la Cyrénaïque et Athènes[5]. Il est possible que l'extension du commerce du silphion sous Arcésilas II ait favorisé la naissance de ce monnayage, car ce commerce était dirigé en grande partie vers Athènes. En tout cas le type du silphion fut dès le début le symbole favori des graveurs de Cyrène.

Un fait remarquable est l'apparition, à partir de 525 environ, de subdivisions nouvelles : 1/5[e] et 1/10[e] du tétradrachme[6]. Ces subdivisions, qui, en somme, correspondent à une drachme « légère », coexistent avec la drachme attique pendant toute la fin de la période I du monnayage cyrénéen, soit de 525 à 480 environ. Puis au cours de la période II, qui va jusqu'à la fin du régime des Battiades (480-435), la drachme « légère » et ses subdivisions (trihémiobole, obole, hémiobole) se substituent progressivement au système attique. Finalement, après la chute de la monarchie, la période III (après 435) verra l'abandon définitif du tétradrachme attique de dix-sept grammes pour un tétradrachme de treize grammes envi-

(1) Cf. *infra*, p. 243 sq. Quant aux terres-cuites, elles sont peu abondantes à l'époque archaïque et les moules sont probablement importés pour la plupart. Cf. *infra*, p. 342, n. 1.

(2) E. S. G. Robinson, *BMC Cyrenaica*, p. XXVIII sq.

(3) E. S. G. Robinson, *Numismatic Chronicle*, 1915, p. 64 sq.

(4) *BMC Cyrenaica*, pl. I, 1 et 10. Cf. C. H. V. Sutherland, *Numismatic Chronicle*, 1942, p. 12.

(5) *BMC Cyrenaica*, p. XXIX, pl. 2, 2 et 16 : monnaies archaïques portant au revers des diagonales croisées qui rappellent les motifs du revers sur les *Wappenmünzen* d'Athènes.

(6) *Ibid.*, p. CCLVIII sq.

ron, qui complète le nouvel étalon fondé sur la drachme « légère »[1]. C'est ce qu'on appelle l'étalon *asiatique*, par analogie avec un système du même genre qui était en vigueur en Ionie. Ainsi la numismatique cyrénéenne semble avoir utilisé à la fois, pendant toute une longue période, deux systèmes apparemment fondés sur des computs différents : l'un duodécimal, l'autre décimal. La cause de cette dualité reste obscure. Mais il est remarquable qu'au bout d'un certain temps, le système duodécimal l'ait emporté et ait régné seul de nouveau, reconstruit à partir d'un étalon plus léger[2].

Cet abondant et riche monnayage témoigne de la prospérité qui régnait à Cyrène dès l'époque archaïque. Il prouve aussi que le commerce extérieur devait être actif. Malgré l'indigence des documents, il n'est pas impossible de préciser avec qui les échanges s'établissaient et sur quels produits ils portaient.

On insiste d'ordinaire surtout sur les rapports avec l'Égypte. Certes l'Égypte est le pays où on a retrouvé le plus grand nombre de monnaies cyrénéennes, en dehors de la Cyrénaïque[3]. Mais ces trouvailles, qui ne sont pas très nombreuses, peuvent s'expliquer par d'autres causes que par les relations commerciales : en ce qui concerne les monnaies archaïques, elles proviennent peut-être tout simplement du tribut envoyé par Cyrène au satrape de Memphis. On voit mal sur quels produits auraient pu porter les échanges : Milne a bien montré que l'Égypte, au VI[e] siècle et au V[e] siècle, n'avait guère à offrir

(1) *Ibid.*, p. CCLXIII.

(2) Il n'y a pas de monnayage d'or pendant la période archaïque. Cf. L. Naville, *Les monnaies d'or de la Cyrénaïque*, Genève, 1951.

(3) E. Babelon, *Revue Numismatique*, 1912, p. 60, 34 sq. ; D. Mallet, *Les rapports des Grecs avec l'Égypte, 525-331*, p. 72 sq. (trouvailles de Naucratis) ; Flinders Petrie, *Naukratis*, I, p. 64 sq. ; *Numism. Chron.*, 1899, p. 283 sq. Cf. *BMC Cyrenaica*, p. 2 sq. (tableau des provenances en n.). Les monnaies de Cyrène trouvées en Égypte font partie de trésors groupant des pièces de provenances diverses : trésors de Naucratis (dit de l'*Orfèvre*), de Sakha, de Myt-Rahineh, de Damiette, etc. Cf. Gardner, *Hist. of Anc. Coinage*, p. 60 sq. ; Heichelheim, *Wirtschaftsgesch. des Altertums*, p. 297 sq. (sur les trésors de monnaies archaïques). On trouvera une liste des trésors contenant des monnaies de Cyrénaïque dans S. P. Noe, *A Bibliography of Greek Coins Hoards*, 2[e] éd. (*Numism. Notes and Monographs*, n[o] 78, New-York, 1937) : pour les monnaies archaïques de Cyrène, cf. dans cet ouvrage les n[os] 294, 299, 322, 722, 729, 730, 850, 888, 1052, 1178.

aux Grecs que des céréales comme article d'exportation[1]. Cyrène n'aurait su qu'en faire, en ayant elle-même à revendre. Si des marchands ont emprunté, entre Cyrène et l'Égypte, la voie peu sûre des caravanes ou la route maritime, plus commode et plus rapide, ce fut pour aller vendre leur silphion, leur huile ou leurs chevaux contre des produits d'Orient transitant par l'Égypte[2].

Pourtant mention spéciale doit être faite de Siwah. L'apparition soudaine et le développement rapide du culte de Zeus Ammon à Cyrène vers la fin du VIe siècle[3], alors que rien ne le faisait prévoir auparavant, est certainement la conséquence de relations commerciales. Celles-ci ont dû s'établir à travers le désert grâce au contrôle exercé par les Perses. Les produits des oasis et surtout le fameux sel d'Ammon pouvaient à bon droit intéresser les Grecs[4]. On a trouvé dans le trésor de l'Apollonion des fragments d'œufs d'autruche[5]. Ce sont, jusqu'à présent, les seuls témoins concrets de ces échanges avec les populations du désert.

Plusieurs auteurs ont accordé une grande importance aux relations entre Cyrène et Samos[6]. Hérodote indique en effet que les rapports entre les deux cités étaient excellents[7]. D'autre part, des relations avec Rhodes sont attestées par divers documents, à partir de Battos II[8]. On en a déduit que certaines cités d'Ionie, Samos, Phocée, ainsi que Rhodes et Cnide, avaient utilisé abondamment Cyrène et son port comme un point d'appui pour leur marine[9]. On accorderait ainsi volontiers à Cyrène, dès l'époque archaïque, un rôle qu'elle a effectivement joué plus tard à l'époque romaine,

(1) *JEA*, 25, 1939, p. 177 sq.
(2) Quelques objets égyptiens de pacotille ont été retrouvés dans le trésor de l'Artémision : perles de verre, perles de faïence, scarabées, etc... (*Afr. It.*, IV, p. 203).
(3) Cf. *supra*, p. 167 ; *infra*, p. 335 sq.
(4) Arrien, *Alex.*, III, 4 ; Pline, *NH*, XXXI, 7 ; Synesius, *Epist.*, 147, 284.
(5) Pernier, *Il Tempio...*, p. 97. Une monnaie archaïque de Cyrène représente peut-être une tête d'autruche : *BMC Cyrenaica*, pl. 4, 27. Cf. aussi Synésius, *Epist.*, 133, 271.
(6) Busolt, *Griech. Gesch.*, 2e éd., I, p. 486, n. 2 ; *CAH*, III, p. 668 (J. L. Myres).
(7) IV, 152. Cf. *supra*, p. 104.
(8) Cf. *supra*, p. 124 sq.
(9) A. R. Burn, *The so-called Trade-Leagues*, *JHS*, 49, 1929, p. 19 sq., 50.

quand elle servit de relâche aux vaisseaux qui naviguaient entre l'Égypte et l'Italie : le rôle d'une sorte de relais entre l'Orient et l'Occident[1]. C'est une interprétation abusive : s'il est naturel, en effet, qu'un navire allant d'Égypte vers la Méditerranée occidentale longe les côtes de la Cyrénaïque et y fasse escale, il ne paraît pas que cette route maritime ait été fréquentée dès le VIe siècle[2]. Les vaisseaux grecs au départ de l'Égypte se dirigeaient vers le Nord, rejoignant la Crète ou l'Asie, plutôt que vers l'Ouest. Quant aux navires qui, venant de l'Égée ou de Rhodes, gagnaient l'Italie ou la Sicile, ils n'avaient aucune raison de faire un détour par Cyrène : leur route normale passait par la Crète et la mer Ionienne. C'est par hasard, déroutés par un coup de vent que le Samien Colaios, se rendant en Égypte, ou le Spartiate Gylippos, allant à Syracuse, sont parvenus à Platéa ou à Euhespérides. En fait les ports de Cyrénaïque ne sont pas une escale habituelle sur une voie maritime fréquentée[3]. La route de l'Ouest ne longe pas les côtes d'Afrique. Si le port de Cyrène est bien connu des vaisseaux grecs, ce n'est pas pour y faire relâche au cours d'une expédition plus lointaine : ils y viennent spécialement pour chercher les produits du sol en échange de leurs cargaisons. Les Samiens, qui possédaient d'importantes filatures, ont pu en particulier utiliser la laine des moutons cyrénéens[4].

Des Cyclades, Cyrène faisait venir une partie de son marbre[5]. Elle entretenait avec Théra, sa métropole, des relations suivies : au début du IVe siècle, les Théréens établis à Cyrène sont assez nombreux pour qu'on prenne en leur faveur une mesure générale d'isopolitie[6]. La Crète, escale naturelle sur le chemin de la Grèce propre et de la mer Égée,

(1) P. Demargne, *La Crète dédalique*, p. 326 sq.
(2) Le courant qui longe la côte de Marmarique en direction de l'Est est d'ailleurs défavorable à la navigation allant de l'Égypte vers Cyrène. Cf. *supra*, p. 102.
(3) *Contra :* Glotz-Cohen, *Hist. grecque*, I, p. 209, où Cyrène est considérée comme un « point de transit important ».
(4) Théocrite, XV, 126 (filatures samiennes) ; Athénée, XII, 57, 540 *d* (élevage du mouton à Samos). Lane, *BSA*, 34, 1933-34, p. 160 sq., a proposé de reconnaître de la laine sur la coupe d'Arcésilas. Cf. *infra*, p. 260, n. 4.
(5) Cf. *infra*, p. 375.
(6) Cf. la *Stèle des Fondateurs*, *supra*, p. 108 sq.

devait être, elle aussi, en rapports avec Cyrène. Ainsi s'explique que l'offrande de Carrhôtos à Delphes ait été consacrée près d'une idole crétoise, sous le portique des Crétois, et qu'Arcésilas IV ait confié à Amphion de Cnossos le soin d'immortaliser dans le bronze sa victoire pythique[1]. Enfin la Laconie, avec Sparte, n'était pas sans relation avec la dorienne Cyrène : la coupe d'Arcésilas témoigne de l'intérêt qu'un potier laconien pouvait prendre à la vie de la grande colonie africaine[2].

Pourtant c'est vers Athènes que le commerce de Cyrène paraît s'être orienté avec prédilection. D'Attique viennent l'étalon monétaire adopté à Cyrène et le métal même dans lequel la ville frappe ses monnaies. Elle en importe aussi le marbre pour la plupart de ses statues, à partir de la seconde moitié du VIe siècle. Elle en fait venir enfin les produits manufacturés, les vases, les parfums, dont le luxe croissant des riches Cyrénéens ne saurait se passer. D'autre part, où donc, sinon à Athènes, Cyrène trouverait-elle le large marché d'exportation où écouler la principale richesse de son sol, à savoir les céréales ? Les armateurs qui apportaient au Pirée la provende dont l'énorme agglomération athénienne avait besoin dès l'époque de Pisistrate n'ont certes pas attendu le IVe siècle pour utiliser les ressources du grenier cyrénéen[3].

(1) Cf. *supra*, p. 184, 199 sq. On doit signaler aussi que c'est en Crète (Gortyne, Phaestos) que l'on trouve des monnaies locales refrappées sur des monnaies de Cyrénaïque : C. H. V. Sutherland, *Overstrikes and Hoards, Numismatic Chronicle*, 1942, p. 5, 15 sq.

(2) Sur la route maritime Péloponnèse-Crète-Cyrénaïque-Égypte, cf. Van Effenterre, *La Crète et le monde grec de Platon à Polybe*, p. 39 ; Jardé, *La formation du peuple grec*, p. 62 sq. ; Philippson, *Das Mittelmeergebiet*, p. 55 sq., 234 sq. Cf. aussi Thucydide, IV, 53 (trafic maritime entre l'Afrique et la Laconie).

(3) Heichelheim, *Wirtschaftsgesch. des Altertums*, Leyde, 1938, p. 329. Dans la célèbre *Stèle des Céréales*, où Cyrène mentionne ses envois de grains aux cités grecques à l'occasion de la disette de 330-328, Athènes reçoit à elle seule 100.000 médimnes sur 805.000 en tout (*SEG*, IX, 2 ; cf. Heichelheim, *o. c.*, p. 460). Les échanges blé contre argent entre Cyrène et Athènes évoquent les échanges de même nature entre Égine, les cités d'Ionie et Athènes d'une part et l'Égypte d'autre part, ou encore entre Corinthe et la Grande-Grèce. Cf. J. G. Milne, *JEA*, 25, 1939, p. 177 sq. ; C. H. V. Sutherland, *Corn and Coin*, *Amer. Journ. of Philology*, 64, 1943, p. 129 sq. ; C. Roebuck, *The Grain-Trade between Greece and Egypt*, *Class. Philology*, 45, 1950, p. 236 sq. Il est notable que la Cyrénaïque ne figure pas dans la liste des quinze pays fournisseurs de blé

Très tôt également Athènes a importé du silphion : dès l'époque de Solon, semble-t-il[1]. On en trouve mention dans Sophocle et surtout chez Aristophane, comme d'un produit d'usage courant[2]. Ainsi pouvait s'établir un courant d'échanges réguliers, les navires des deux cités étant assurés de trouver aisément un frêt de retour. Le commerce entre l'Attique et la Libye répondait à l'intérêt de l'une et l'autre contrée.

L'importance de ces relations commerciales, que l'analyse des conditions économiques autorise à supposer capitale, permet de comprendre pourquoi l'influence attique a été si profonde dans cette colonie lointaine, dorienne par sa langue et ses traditions, mais où l'art et la pensée s'orientent, dès le milieu du VIe siècle, vers ce rayonnant foyer de culture qu'est Athènes. On verra plus loin comment cette influence a marqué d'une façon décisive l'évolution de la sculpture. Mais on noterait pareillement, dans l'art mineur des coroplathes, l'emploi fréquent des moules attiques[3]. Et certes ce n'est pas un hasard qui conduisait à Athènes, à la fin du Ve siècle, le mathématicien cyrénéen Théodore, que plus tard Platon lui-même voudra rejoindre à Cyrène[4]. Les mêmes vaisseaux emportaient dans leurs flancs du Pirée en Libye ou de Libye au Pirée blé et silphion, argent, vases et marbre, philosophes et artistes.

Appendice : La céramique dite cyrénéenne

Pendant longtemps on a attribué à Cyrène toute une catégorie de vases apparentés par le style et la technique à la fameuse coupe d'Arcésilas (cf. *infra*, p. 258 sq.). Le responsable de cette attribution était Puchstein (*Arch. Zeitung*, 1880, p. 185 sq. ; 1881, p. 215 sq.) et l'argument unique sur lequel il se fondait était précisément le caractère cyrénéen de

établie par L. Gernet, *L'approvisionnement d'Athènes en blé au Ve et au IVe s.*, *Univ. de Paris, Bibl. de la Faculté des Lettres*, 25, 1909, p. 302 sq. On voit combien les fouilles italiennes ont, sur ce point, renouvelé notre connaissance.

(1) Solon, fgt 39 Bergk (= Pollux, X, 103).

(2) Sophocle, fgt 734 (cf. Hésychius, s. v. σιλφίου λειμών) ; Aristophane, *Equit.*, 894 sq. ; *Av.*, 534 ; *Plut.*, 925 ; Eccl., 404, 1170.

(3) Cf. *infra*, p. 342, n. 1.

(4) *RE*, V A, 1811, s. v. *Theodoros* 31 (K. von Fritz) ; Diogène-Laërce, III, 6.

la scène représentée sur cette coupe. On chercha par la suite à justifier l'attribution, d'une part en voulant reconnaître sur d'autres vases des sujets cyrénéens (la nymphe Cyrène et le lion, Cyrène et Eurypylos) et d'autre part en expliquant par le commerce de Cyrène le lieu de trouvaille de certaines vases (Tarente, Naucratis, Samos). Studniczka, dans son livre *Kyrene* (1890), consacra un chapitre aux vases « cyrénéens ». L'appellation n'était plus discutée quand les fouilles anglaises de Sparte, à partir de 1906, vinrent apporter un élément nouveau : on y découvrit en effet un si grand nombre de vases de ce même type que l'on ne pouvait plus guère douter qu'ils n'eussent été fabriqués sur place. Les travaux de Droop (*BSA*, 14, 1907/8, p. 30 sq. ; *JHS*, 30, 1910, p. 33 sq. ; *Artemis Orthia*, p. 52 sq.) firent connaître ces trouvailles et proposèrent une chronologie. On se rendit bientôt à l'évidence et le nom de *laconien* fut substitué à celui de *cyrénéen* (cf. Pfuhl *Malerei und Zeichnung der Griechen*, I, p. 224 sq., avec bibl.).

Toutefois des résistances n'ont pas cessé de se manifester et des tenants de l'attribution traditionnelle continuent encore à considérer comme cyrénéens sinon tous, du moins quelques-uns de ces vases (Pfuhl, *op. cit.*, I, p. 226 ; Ch. Dugas, *RA*, 1907, I, p. 377 sq., II, p. 36 sq. ; 1912, II, p. 88 sq. ; 1928, I, p. 5 sq. ; *Class. des céramiques antiques*, 1928, nº 14). On voit encore prendre parfois en considération l'hypothèse d'un double lieu de fabrication, Sparte et Cyrène, et employer l'expression *céramique lacono-cyrénéenne*.

C'est là une position de compromis difficile à maintenir. Les dernières études des savants anglais, Mrs. Woodward (*JHS*, 52, 1932, p. 25 sq.) et surtout Lane (*BSA*, 34, 1933-34, p. 99 sq.) ont souligné le caractère laconien de cette céramique et précisé sa chronologie. La fabrication s'étend de la fin du VIIᵉ s. au troisième quart du VIᵉ s., et son évolution reflète celle de Sparte. On voit mal comment et pourquoi une succursale des ateliers spartiates se serait établie à Cyrène en conservant, aux sujets près, toutes les traditions techniques de la fabrication primitive. Car le seul argument apparemment valable en faveur de Cyrène reste le caractère cyrénéen des scènes représentées sur un très petit nombre de vases, à savoir principalement la coupe d'Arcésilas et une coupe de Tarente montrant une femme avec un lion, en qui on voudrait reconnaître Cyrène (Furtwängler-Reichhold, *Text*, III, p. 212, fig. 102 ; Dugas, *RA*, 1912, II, p. 96 ; 1928, I, p. 55, fig. 4). Cette dernière identification n'est rien moins que certaine : il peut s'agir simplement d'une banale *Potnia Thérôn*, ou de la Cyrène thessalienne chantée par Hésiode, qui n'a rien de cyrénéen. Pour la coupe d'Arcésilas, le sujet est incontestablement cyrénéen. Mais en quoi cela entraîne-t-il obligatoirement que le vase ait été fabriqué à Cyrène ? Nul ne considère comme lydien le vase attique du Louvre montrant Crésus sur son bûcher... Un peintre laconien peut s'être inspiré d'un souvenir de voyage, du texte d'une chronique, d'un *pinax* analogue à ceux de Corinthe, si souvent inspirés par les scènes de la vie réelle. L'important est que, par la technique, par l'alphabet utilisé pour les inscriptions, par la composition, par l'esprit d'observation et le sens du pittoresque qui l'animent, la *Pesée du Silphion*, sur la célèbre coupe, présente tous les caractères qu'on reconnaît à la peinture céramique laconienne. Il faut donc s'incliner devant le témoignage des faits et accorder à Sparte, en totalité, la production qui lui revient (cf. Buschor, *Griechische Vasen*, p. 73 sq.).

Dans la mesure limitée où les fouilles de Cyrène ont apporté quelque lumière sur cette question, c'est au détriment de la théorie d'une fabrication cyrénéenne. Les sondages profonds n'ont révélé qu'un très petit nombre de tessons laconiens (*Afr. Ital.*, III, p. 222, fig. 86 ; IV, p. 199, pl. II ; p. 200, pl. III ; Hoppin, *Bull. Arch. Inst. Amer.*, II, 1910/11, p. 165) à côté de nombreux tessons proto-corinthiens ou attiques. Au reste il n'existe pas à Cyrène d'argile propre à la fabrication des vases de qualité. Les céramistes locaux ont borné leur ambition à la vaisselle courante et aux terres-cuites, pour lesquelles d'ailleurs les moules étaient souvent importés du dehors.

CHAPITRE II

DU SILPHION

Le problème du silphion est une question attachante, irritante et obscure, propre à la Cyrénaïque, et qui a vainement exercé l'ingéniosité des archéologues et des naturalistes depuis plus de deux siècles[1]. Les recherches qui lui ont été consacrées ont rempli des volumes, mais n'ont pas abouti. Le silphion a fait la fortune de Cyrène ; il a été connu et familièrement employé pendant la majeure partie de l'antiquité ; il a été maintes fois cité et même décrit par les auteurs ; il a été reproduit sur les monnaies. Et pourtant nous ignorons encore de quelle plante exactement il s'agit. Les textes nous signalent, il est vrai, sa disparition progressive en Cyrénaïque aux environs de l'ère chrétienne. Néanmoins il en subsistait encore à l'époque de Synésius, donc au début du ve siècle. Mais de nos jours aucun botaniste n'a réussi à retrouver cette merveilleuse panacée.

L'origine du mot σίλφιον n'est pas grecque. Boisacq[2] le rattacherait à une racine non indo-européenne *σιλφι ou

(1) Les données essentielles sont rassemblées dans *DA*, IV, 1337 sq., s. v.
Silphium (Rainaud) et *RE*, III A, 103 sq., s. v. *Silphion* (Steier). Monographie
de B. Bonacelli, *Il silfio dell' antica Cirenaica*, *Minist. delle Colonie*, *Bol. di*
inform. econ., Rome, 1924 (cf. du même auteur *Il silfio cirenaico*, *Riv. della*
Tripolitania, Rome, 1925). On consultera utilement E. Strantz., *Zur Silphion-*
frage, Berlin, 1909, (étude approfondie du texte de Théophraste confronté avec
les données botaniques). Résumé commode dans E. S. G. Robinson, *BMC Cyre-*
naica, p. CCLI sq. (du point de vue numismatique). Cf. aussi Gsell, *Hérodote*,
p. 92 ; Busolt, *Griech. Gesch.*, 2e éd., I, p. 485, n. 1 et 2 ; *Enciclopedia Italiana*,
s. v. *Silfio* ; R. Strömberg, *Theophrastea*, Göteborg, 1937, p. 209 sq.

(2) *Dict. étymol.*, 3e éd., p. 865 ; J. B. Hofmann, *Etym. Wörterbuch des Griech.*, Münich, 1949, p. 313 (le mot est donné comme d'origine africaine).

*σιρφι. On lit dans Hésychius σέλπον · σίλφιον. La même racine aurait donné le latin *sirpe*. De là le nom latin, d'abord appliqué au seul suc de la plante, *lac serpicium*>*laserpicium*. L'étymologie populaire, détachant le suffixe *-picium*, qu'on supposait venir de *pix*, isola le début du mot : *laser*[1].

La première mention du silphion est dans un iambe de Solon, conservé par Pollux[2]. Le mot reparaît, peu après, avec la chose, sur la coupe d'Arcésilas, dans le nom propre Σλιφόμαχος[3]. On trouve ensuite de fréquentes allusions au silphion dans les auteurs du ve siècle : Hérodote en parle comme d'une plante bien connue[4], spéciale à la Cyrénaïque, et les nombreuses mentions qu'en fait Aristophane montrent que c'était à Athènes un condiment d'usage courant[5]. Parmi les nombreux textes postérieurs, grecs et latins, où il est fait mention du silphion, il faut mettre à part un long passage de Théophraste[6], qui contient l'essentiel de ce que nous savons sur cette plante, et un chapitre de Pline l'Ancien[7], d'ailleurs étroitement inspiré du texte de Théophraste.

Tous les auteurs s'accordent à considérer le silphion comme propre à la Cyrénaïque. A l'époque romaine, il est vrai, on connaissait un silphion d'Asie[8], provenant d'Iran, de Syrie, d'Arménie et même des Indes, qui se substitua peu à peu à celui de Cyrénaïque, soit qu'il fût plus abondant, soit qu'il fût moins coûteux. Mais le silphion d'Asie, *persicum laser*, n'était nullement l'équivalent du *cyrenaicum laserpicium* : ce dernier, d'une qualité très supérieure, a toujours été considéré comme le seul véritable silphion et il semble bien qu'il ne s'agissait pas de la même plante[9].

La Cyrénaïque, en revanche, est par excellence la terre du silphion, γῆ σιλφιοφόρος, *laserpicifera*[10]. Cyrène fait de cette

(1) Thrige, *Res Cyr.*, p. 357. Cf. Ernout-Meillet, *Dict. étym.*, s. v. *laser*.

(2) Pollux, X, 103 = Solon, fgt 39 Bergk.

(3) Cf. *infra*, p. 262. J'admets l'équivalence Σλιφόμαχος = Σιλφιόμαχος.

(4) IV, 169 et 192.

(5) Cf. *supra*, p. 243. Cf. Sophocle, fgt 734 (= Hésychius, s.v. σιλφίου λειμών).

(6) *Hist. Plant.*, VI, 3, 1-7. Cf. aussi *ibid.*, I, 6, 12 ; III, 1, 6 et 2, 1 ; IX, 1, 7 ; *Caus. Plant.*, I, 16, 9 ; III, 1, 4-5.

(7) *NH*, XIX, 38-45 ; cf. *ibid.*, V, 33 ; XXIII, 48 sq. ; XXVII, 204.

(8) Pline, *ibid.*, XIX, 40 ; XXII, 100. Cf. Steier, *o. c.*, 112 (références sur le silphion d'Asie).

(9) Cf. Pline, *ibid.*, XIX, 40 ; 45.

(10) Catulle, VII, 4 ; Eustathe, *ad Dion. Perieg.*, 787.

plante particulière à son sol[1] le type favori de ses monnaies[2]. Le silphion devient ainsi l'emblème de la cité. Quand les Ampéliotes, habitants d'une bourgade située entre Cyrène et Barcé, veulent faire une consécration à Delphes, ils lui donnent la forme d'une tige de silphion[3]. On considérait le silphion comme un don d'Aristée, le héros fils de la nymphe Cyrène, un πρῶτος εὑρετής auquel on accordait aussi bien d'autres découvertes agricoles utiles aux mortels[4].

Le silphion était une plante sauvage[5] : ce fait a beaucoup frappé les Anciens, qui avaient essayé de le transplanter en Ionie et dans le Péloponnèse, mais sans succès[6]. Il croissait dans la steppe subdésertique[7], et non pas dans la zone des cultures. Son domaine s'étendait sur le plateau intérieur, entre le croissant fertile et le désert, depuis le golfe de Bomba jusqu'à la Syrte, et surtout dans la région d'Euhespérides[8]. On prétendait qu'il avait fait son apparition sept ans avant la fondation de Cyrène[9], à l'occasion d'une pluie « poisseuse », *imbre piceo*[10]. Cette pluie épaisse n'est sans doute pas autre chose qu'un de ces orages brefs et diluviens qui s'abattent sur les régions subtropicales et les transforment pour quelques heures en marécages. La rareté et la violence de ces pluies surprirent les Grecs et, comme elles favorisent un regain temporaire de la végétation, ils leur attribuèrent l'apparition

(1) Théophraste, *Hist. Plant.*, IV, 3.

(2) Cf. *infra*, p. 255 sq.

(3) *FHG*, II, 166 ; III, 106. La ville d'Ampélos est citée par le Pseudo-Skylax, 108, et par Stéphane de Byzance, avec la glose : πόλις τῆς Λιγυστικῆς. Cf. *RE*, I, 1882, s. v. *Ampelos* 4 (Pietschmann). A. D. Keramopoullos, *Journ. inter. d'arch. num.*, 10, 1907, p. 295 sq., a proposé de reconnaître dans la célèbre « colonne aux acanthes » de Delphes la consécration delphique des Ampéliotes. En réalité la « colonne aux acanthes » ne répond en rien aux caractéristiques botaniques du silphion. Cf. Ch. Picard, *Manuel*, III, 1, p. 235, n. 2 et 3.

(4) *Schol. Aristophan.*, *Equit.*, 894 ; Suidas, s. v. σίλφιον. Cf. Vitali, *Fonti*, p. 30.

(5) Théophraste, *Hist. Plant.*, VI, 3, 3.

(6) Hippocrate, *De morbo*, IV, 35.

(7) Théophraste, *Hist. Plant.*, I, 6, 12. Cf. aussi Arrien, *Ind.*, XLIII, 13.

(8) Hérodote, IV, 169 ; Théophraste, *Hist. Plant.*, VI, 3, 3 (repris par Pline, *NH*, XIX, 41) ; Skylax, 108 ; Strabon, XVII, 837 ; Ptolémée, IV, 4, 6. Cf. Strantz, *o. c.*, p. 11.

(9) Théophraste, *Hist. Plant.*, *l. c.* (= Pline, *l. c.*). Cf. *supra* p. 122, où ces textes sont évoqués à propos de la fondation de Cyrène.

(10) Pline, *l. c.* Cf. Théophraste, *Hist. Plant.*, III, 1, 4 ; *Caus. Plant.*, I, 5, 1.

du silphion[1]. On n'a pas remarqué encore que la date donnée par Théophraste pour cet événement, à savoir sept ans avant la fondation de Cyrène, correspond à l'arrivée des Grecs en Cyrénaïque[2], précisément dans la région de Bomba/Platéa, où commence le silphion : il ne s'agit donc pas, en réalité, de l'apparition subite d'une plante nouvelle, mais de sa découverte par les Grecs qui ne la connaissaient pas encore.

La région favorable à la croissance du silphion, ἡ τὸ σίλφιον φέρουσα[3], occupait une bande peu profonde dans l'arrière-pays cyrénéen. Elle n'appartenait pas à la zone colonisée par les Grecs, mais au territoire libyen. Ce sont les Libyens qui pratiquaient la récolte[4] ; ils apportaient la précieuse plante aux Cyrénéens, qui se chargeaient de l'exporter. Il est possible que cette fourniture du silphion ait représenté un tribut versé par les indigènes. Certains textes donnent à entendre que la récolte était centralisée entre les mains du roi et que le commerce du silphion était un monopole royal. Aristophane emploie l'expression « le silphion de Battos », τὸ Βάττου σίλφιον, dans le sens de « tout l'or du monde », comme symbole d'une extrême richesse[5]. Glosant sur ce terme, le scoliaste se réfère à un passage d'Aristote[6] : « Les Cyrénéens accordèrent à un des Battos le privilège du silphion ». La coupe d'Arcésilas confirme ce témoignage en montrant le roi assistant en personne à la rentrée de la récolte[7]. A l'époque d'Auguste, Strabon note encore que le commerce du silphion était réglementé, puisqu'il faisait l'objet d'une véritable contrebande sur les confins occidentaux de la Cyrénaïque[8]. C'était une denrée

(1) Strantz, *o. c.*, p. 121 sq.

(2) Hérodote, IV, 158. Cf. *supra*, p. 118.

(3) Strabon, XVII, 837. Cf. aussi II, 133 ; Pline, *NH*, V, 33.

(4) Théophraste, *Hist. Plant.*, IX, 7, 7 : οὗτοι γὰρ (sc. οἱ Λίβυες) οἱ σίλφιον λέγοντες ; *FHG*, II, 166.

(5) *Plutus*, 925. Cf. Arrien, *Anabase*, III, 28, 7.

(6) Aristote, fgt 528 Teubner (= *FHG*, II, 166) : οἱ γὰρ Κυρηναῖοι ἑνὶ τῶν Βάττων ἐξαίρετον ἔδοσαν τὸ σίλφιον. Cf. Vitali, *Fonti*, p. 8. Dans le texte d'Aristote, l'expression ἑνὶ τῶν Βάττων peut s'appliquer soit à Battos II, qui fut le premier à imposer son autorité aux Libyens, soit à Battos IV, qui frappa le premier les monnaies au type *Ammon/Silphion* : en effet ces monnaies semblent visées par un passage de ce texte : cf. *BMC Cyrenaica*, p. XXXIV.

(7) Cf. *infra*, p. 258 sq.

(8) Strabon XVII, 836 : cette contrebande se faisait près de *Charax*, un lieu-dit proche de la frontière entre les possessions grecques et les possessions carthaginoises, au fond de la Syrte.

si précieuse qu'elle était stockée à Rome dans le trésor public, où elle parvenait sans doute à titre de tribut, à l'instar de l'or et de l'argent[1].

Cet engouement s'explique par la variété des usages auxquels cette plante merveilleuse était propre, selon l'opinion des Anciens. Fraîche, elle représentait pour le bétail un fourrage de choix[2]. Dans l'art culinaire antique, elle jouait un rôle important comme légume[3] ; avec la racine ou la tige, coupées en petits morceaux et confites dans du vinaigre, on préparait aussi des sortes de *pickles*. Pourtant l'élément le plus apprécié était le suc, ὀπός, que l'on tirait soit de la racine, soit de la tige. Le premier, ou *rhizias* était considéré comme d'une qualité supérieure au second ou *caulias*[4]. Avec ce suc, on fabriquait, en le mélangeant à de la farine, une drogue qui pouvait se conserver et qui était proprement le silphion d'exportation[5]. Il servait de condiment, mais aussi de médicament. On lui attribuait toutes sortes de vertus, parfois contradictoires : apéritive, purgative, mais aussi astringente, antiseptique, etc.[6]. Bref, c'était une vraie panacée.

Il est singulier qu'une plante si recherchée et qui avait fait l'objet d'échanges aussi actifs ait pu disparaître totalement. Mais c'est un fait qu'à partir de l'époque romaine la production du silphion cyrénéen décrut rapidement. Déjà, sur les monnaies de Cyrène, on constate que le type du silphion, qui avait figuré sur presque toutes les monnaies autonomes, est de moins en moins employé à partir du IIIe siècle[7]. Ce peut être un indice de la réduction progressive de l'autonomie locale, dont le silphion était l'emblème, plutôt que d'une

(1) Pline, *NH*, XIX, 3, 40. On payait la drogue son poids d'argent : cf. *ibid.*, 38, *ad pondus argentei denarii repensum*.
(2) Théophraste, *Hist. Plant.*, VI, 3, 1 ; Pline, *NH*, XIX, 3, 43.
(3) Rainaud, *o. c.*, 1338, n. 30 ; Steier, *o. c.*, 109 sq. ; Strantz, *o. c.*, p. 124 sq. (sur les emplois du silphion). Les Grecs ont un verbe σιλφιοῦν, *accommoder avec du silphion* ; cf. le latin *laseratus*. Sur les emplois culinaires du silphion cf. les passages d'Aristophane cités p. 243, n. 2.
(4) Théophraste et Pline, *l. c., supra*, p. 247, n. 6 et 7.
(5) Théophraste, *ibid.* ; Pline, *ibid.*, 44.
(6) Rainaud, Steier, Strantz, *l. c. supra*, p. 246, n. 1. Liste des maladies pour lesquelles on recommandait l'usage du silphion : Hippocrate, II, 91 ; Pline, *NH*, XXII, 100-107 ; Dioscoride, III, 80.
(7) E. S. G. Robinson, *BMC Cyrenaica*, p. CCLII sq.

raréfaction de la plante[1]. Mais dès les débuts de l'empire, les textes sont formels[2]. Strabon dit que le silphion a failli disparaître à cause des incursions des barbares nomades qui, par hostilité à l'égard des Grecs, détruisaient les racines de la plante[3]. Pline donne des précisions curieuses[4] : tandis que César, au début de la guerre civile, avait trouvé dans le trésor public, à côté de l'or et de l'argent, une réserve de quinze cents livres de silphion, à l'époque de Néron une tige unique fut envoyée au prince comme un rare présent. Pline attribue cette disparition à la cupidité des publicains, qui livrèrent au pacage les terres à silphion qu'ils avaient prises à ferme[5] : elles faisaient en effet partie de l'*ager publicus*. Solin, qui écrit vers le milieu du IIe siècle, signale aussi la disparition du silphion : il l'attribue au sabotage des habitants qui auraient arraché systématiquement les plants de silphion pour échapper aux excès de la fiscalité romaine[6]. En tout cas, quand Synésius, à la fin du IVe siècle, décrit l'état de la Cyrénaïque, il n'y connaît plus en fait de silphion que quelques plants conservés dans les jardins[7].

Pour expliquer cette disparition, il n'y a pas lieu d'incriminer un changement de climat, qu'aucun autre indice ne permet de conjecturer, non plus que l'extension vers le sud de la zone cultivée, qui aurait ainsi éliminé le silphion sauvage[8] : la steppe où poussait ce dernier n'a jamais été mise en culture. Deux causes principales ont dû jouer dans le même sens et suffisent à rendre compte du phénomène. C'est d'abord la voracité des troupeaux : la zone du silphion était en même temps zone de pâture pour les moutons et les chèvres, dont les Bédouins vivaient alors comme aujourd'hui. De même que ces animaux ont tué la forêt de

(1) J. Machu, *Revue Historique*, 1951, p. 41 sq., a étudié cette réduction progressive de l'autonomie interne sous la pression lagide.
(2) Sur la disparition du silphion, cf. Strantz, *o. c.*, p. 22, 79 sq.
(3) Strabon, XVII, 837.
(4) *NH*, XIX, 39 sq. Cf. XXII, 100 : *exstincto omni Cyrenaico* (sc. *laserpicio*).
(5) Cf. Arrien, *Anab.*, III, 28, 7.
(6) Solin, XXVII, 49.
(7) Synésius, *Epist.*, 106.
(8) Rainaud, *l. c.*, a cru discerner un recul progressif de la zone du silphion vers le Sud. Cf. aussi Strantz, *o. c.*, p. 2, n. 1 ; p. 19, n. 51.

Cyrénaïque et transformé le plateau boisé en un maquis très clairsemé, de même ils ont, dans la steppe, détruit avant la floraison les tiges délicates du silphion, dont ils étaient friands. La deuxième cause tient à la méthode même qu'employaient les chercheurs de silphion pour en recueillir le suc : ils récoltaient le tubercule, réserve nutritive de la plante, avant que celle-ci fût arrivée à maturité. Ils l'empêchaient ainsi de se reproduire, ce qui devait fatalement entraîner sa disparition.

*
* *

Cette disparition historiquement attestée, jointe au long isolement que les conquêtes arabe, puis turque ont imposé à la Cyrénaïque, a rendu singulièrement difficile les efforts des botanistes qui ont voulu identifier cette plante[1]. Si l'on fait abstraction de quelques tentatives aberrantes qui n'ont guère trouvé d'écho[2], les savants se sont partagés en deux camps : les partisans de la *thapsia garganica* et ceux de l'*asa foetida*.

Les premiers voyageurs, Della Cella, Pacho, Barth[3], ont cru reconnaître le silphion dans une plante qui croît effectivement de nos jours dans la steppe de Cyrénaïque, le *drias* ou *derias* des Arabes, *thapsia garganica* de Linné. Cette opinion a été reprise plus récemment par A. Voigt[4], et A. Wace s'y est rallié en présentant, au Musée d'Alexandrie, un pied de *drias* comme du silphion. Mais cette hypothèse a suscité de très vives critiques[5]. Les propriétés de la *thapsia garganica* ne répondraient pas à celles du silphion, et surtout la *thapsia* semble bien avoir été connue des Anciens, qui la distinguaient

(1) Historique de ces recherches : Steier, 104 sq. ; cf. aussi *BMC Cyrenaica*, p. CCLII.

(2) Par exemple A. Macé, *RA*, 1857, I, p. 143 sq., 227 sq., proposait le *laserpicium gummiferum* ou *las. siler*. Vercoutre, *Identification du silphion*, 1908, songeait à un palmier, *Lodoicea Sechellarum.*, R. T. Gunther, *Herbal of Apuleius Barbarus*, 1925, p. XXI sq., suggérait *Ferula tingitana;* c'est aussi l'avis de E. S. Forston, *Class. Review*, 1942, p. 60.

(3) Della Cella, *Viaggio*, p. 127 ; Pacho, *Voyage*, p. 247, 285 ; Barth, *Wanderungen*, p. 469.

(4) A. Voigt, *Bull. für Münzfr.*, 1931, p. 366.

(5) Rainaud, *o. c.*, 1339 ; Steier, *o. c.*, 105 ; Strantz, *o. c.*, p. 53 sq.

nettement du silphion : le texte de Pline paraît décisif à cet égard[1].

Ces objections ont amené la plupart des savants à se rallier à une autre thèse : le silphion serait l'*asa foetida*[2] (*ferula narthex* Boissier, *narthex asa foetida* Falconer) qui n'a pas encore été retrouvée en Cyrénaïque, mais qui pousse en abondance dans le Moyen-Orient et dans l'Inde, où, sous le nom de *Hing*, elle fait l'objet d'un important trafic[3]. Il est vrai que ni les propriétés de cette plante, ni son apparence ne correspondent tout à fait à ce que les textes et les monuments nous apprennent du silphion[4]. Toutefois il s'agit certainement d'une plante de la même famille, et l'hypothèse suivant laquelle l'*asa foetida* ne serait autre que le silphion d'Asie, *silphium persicum* (ou *medicum*), a pour elle toutes les vraisemblances.

Cette controverse est du ressort des botanistes et je n'y prendrai pas parti, invoquant la même excuse que Thrige exprimait autrefois dans son latin académique[5] : « *Impedit mea, quod ingenue fateor, historiae naturalis inscitia... A nobis autem alienum est definire quaenam plantarum species silphium cyrenaicum sit, in primis cum inter hujus rei peritiores hoc non conveniat* ». L'historien doit pourtant, autant que possible, préciser les notions fournies par les documents, pour faciliter la recherche du naturaliste. C'est pourquoi je présenterai ici une brève description du silphion tel qu'il nous apparaît à la lumière des témoignages antiques.

C'est une plante annuelle, ἐπετειόκαυλος. Elle a une grosse et longue racine, avec un renflement à fleur de terre (κεφαλή, *tuber*), qui doit être un tubercule. De là sortent au printemps les premières feuilles ou *maspeton* (μάσπετον, *maspetum*). Puis la tige (καυλός, *caulis*) monte et grandit : elle est épaisse,

(1) *NH*, XIII, 22, 43.

(2) Steier, *o. c.*, 107 ; Rainaud, *l. c.* ; Strantz, *o. c.*, p. 182 sq. Cf. Deniau, *Le silphium (Assa foetida) précédé d'un mémoire sur la famille des ombellifères*, Paris, 1868, 160 p. ; Œrsted, *Remarques pour servir à l'interprétation de la plante célèbre, mais aujourd'hui disparue, qui était connue dans l'antiquité sous le nom de silphium*, Copenhague, 1869 (cf. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, I, p. 168).

(3) *BMC Cyrenaica*, p. CCLI.

(4) Cf. Steier, *l. c.*

(5) *Res Cyr.*, p. 356.

cannelée et creuse à l'intérieur. Les monnaies nous montrent deux ou trois étages de feuilles sans pédoncule, peut-être à raison de quatre par étage, opposées deux à deux. Ces feuilles ressemblent à celles de l'ache ou du persil et leur extrémité est découpée en folioles retombantes. A hauteur du dernier étage, la tige s'épanouit en un bouquet de petites fleurs rondes formant une grosse ombelle. En outre, à la naissance de chaque feuille, une tige portant une ombelle plus petite se dégage obliquement de la tige principale. Ces fleurs produisent une semence, σπέρμα, appelée le *magydaris* (μαγύδαρις); chaque graine est munie d'une membrane large et mince, qui lui donne l'apparence d'une feuille, d'où le nom de φύλλον, *folium*, sous lequel on la désigne parfois. Lorsque les graines sont sèches, après la canicule, le vent du sud les disperse sur la steppe et propage ainsi la plante.

Bien qu'il y ait entre les auteurs, surtout à basse époque, quelques hésitations dans l'emploi de certains termes, comme *maspelon* ou *magydaris*[1], les éléments de cette description sont bien établis. Il importe de souligner qu'elle repose pour l'essentiel sur un passage de Théophraste[2]. Ce texte représente notre principale source écrite, car Pline n'a guère fait que traduire et résumer cet *auctor Graeciae certissimus*[3]. Théophraste, d'ailleurs, ne paraît pas avoir lui-même connu le silphion, sinon sous la forme du produit qui était importé au Pirée. Suivant l'exemple de son maître, Aristote, l'auteur de l'*Histoire des Plantes* tire sa science des ouvrages antérieurs, et non de l'observation de la nature. Aussi rapporte-t-il successivement deux traditions, empruntées, comme il le dit expressément, à deux sources différentes. En cela son exposé relatif au silphion est bien caractéristique de sa méthode, avant tout rhétorique et livresque[4]. Entre ces deux traditions, Théophraste relève des contradictions qui l'intriguent, et les modernes, à sa suite, ont douté qu'il s'agisse dans les deux cas de la même plante. S'il en était ainsi, la valeur de ce

(1) Sur ces incertitudes, cf. Steier, *l. c.*

(2) *Hist. Plant.*, VI, 3, 1-7.

(3) *NH*, XIX, 38-45.

(4) On trouvera dans Strantz, *o. c.*, p. 25 sq., 50 sq., une analyse de la méthode de Théophraste, avec une traduction allemande et un commentaire du passage.

témoignage capital en serait fort amoindrie et il deviendrait difficile de l'utiliser pour orienter la recherche[1].

En réalité il n'en est rien et les contradictions entre les deux versions sont plus apparentes que réelles. Elles se réduisent à deux. L'une concerne l'effet produit sur le bétail par la consommation du silphion, effet purgatif selon les uns, astringent selon les autres : c'est une observation d'ordre secondaire, qui ne touche pas directement aux caractères naturels de la plante, et il n'y a pas de difficulté majeure à admettre que ses effets pouvaient varier suivant les cas. La seconde contradiction est purement rhétorique. Théophraste estime que le silphion est, par nature, une plante sauvage. Or sa deuxième source lui apprend que, si l'on remue le sol autour d'un pied de silphion (sans doute pour le biner, comme on fait aux pommes de terre), il en devient plus vigoureux[2]. Cette observation lui paraît incompatible avec le caractère sauvage attribué à la plante. Qui ne voit combien ce raisonnement est sophistique ? Il va de soi que le silphion n'était sauvage que parce que le territoire favorable à sa croissance était en dehors de la zone cultivée et que, comme toute autre plante, il eût été, en terrain convenable, susceptible de culture. Le témoignage de Synésius, qui en a vu dans des jardins, est d'ailleurs là pour le prouver[3]. La prétendue contradiction arrêtait Théophraste parce que le principe de son classement est fondé sur une logique toute verbale et non sur l'observation. Pour nous, l'objection ne saurait nous gêner, et les deux témoignages recueillis par Théophraste, loin de s'exclure, se complètent utilement ; aussi en ai-je fait la synthèse dans la description qu'on a lue plus haut.

Quant aux représentations monétaires, elles apportent d'utiles précisions aux indications des textes[4]. On peut y distinguer deux types principaux, l'un représentant la plante entière, l'autre son « fruit » seulement. Ce dernier est

(1) Steier, *l. c.*, estime que la première tradition seule se rapporte au silphion cyrénéen, la seconde concernant une autre espèce de *Ferula*.

(2) Peut-être Théophraste ou sa source ont-ils mal interprété une description se rapportant au procédé utilisé pour récolter le silphion : on creusait au pied de la plante pour déterrer le tubercule.

(3) *Epist.*, 106, 251.

(4) *BMC Cyrenaica*, p. CCLI sq.

caractéristique des monnaies archaïques de Cyrène : il reste le symbole le plus ancien et le plus employé jusqu'au début du v[e] siècle. Puis il disparaît complètement pour laisser la place aux représentations de la plante entière. Celles-ci seront le type favori de la cité pendant toute la période classique. A partir de l'époque ptolémaïque, au contraire, le silphion ne jouera plus que le rôle intermittent d'un symbole d'appoint.

Les représentations de la plante entière ont été classées par E. S. G. Robinson en trois catégories principales, suivant qu'elles sont plus ou moins stylisées[1]. Elles donnent du silphion une image très caractéristique et, dans l'ensemble, remarquablement stable (pl. XX, fig. 1). Certains détails méritent d'être notés : ainsi parfois apparaissent encore, à la base de la tige, les premières feuilles ou *maspeton*[2]. D'autres fois on remarque de petits pieds de silphion s'élançant obliquement à la naissance du pied principal[3]. Il y a même un cas de silphion double, réunissant deux pieds de taille égale[4]. Les indications relatives aux dimensions de la plante sont contradictoires : tantôt la présence d'un petit animal, caméléon, genette ou chouette[5], suggère pour la plante entière une hauteur voisine de 1 mètre, tantôt une gazelle est représentée étendue sous son ombre[6]. Mais comme la même gazelle est montrée ailleurs à côté d'un pied de silphion plus petit qu'elle[7], il faut en conclure que les graveurs ne se préoccupaient guère de respecter des rapports exacts d'échelle entre les divers éléments de leur composition[8].

Le type du « fruit » n'a pas reçu jusqu'à présent d'interprétation satisfaisante. Il représente (pl. XX, fig. 2) un objet en forme de cœur, divisé en deux par une rainure qui ne va pas jusqu'à la pointe et cerné d'un contour en relief[9]. Les numismates l'ont considéré longtemps comme un vrai

(1) *Ibid.*, p. CCLIII sq. (avec fig.).
(2) *Ibid.*, pl. 8, 3 ; 9, 6 ; 5, 16.
(3) *Ibid.*, pl. 8, 5, 9, 14 ; 9, 3, 4.
(4) *Ibid.*, pl. 19, 23, 24.
(5) *Ibid.*, pl. 36, 1, 11 (chouette) ; 1, 12 et 11, 10 (respectivement chouette et genette).
(6) *Ibid.*, pl. 36, 3-6.
(7) *Ibid.*, pl. 3, 6-8.
(8) Autre exemple de proportions inexactes : *ibid.*, pl. 17, 13.
(9) *Ibid.*, pl. 1 sq., *passim*.

cœur. Ils attribuaient ce monnayage à la ville de Cardia, jusqu'à ce que Duchalais, au milieu du siècle dernier, eût proposé d'y reconnaître le *magydaris*[1]. Depuis lors, on n'a plus discuté le caractère cyrénéen de ces monnaies, qui est en effet hors de doute, mais l'interprétation *magydaris* a soulevé des objections. D'un côté en effet, le *magydaris*, ou graine du silphion, était doté d'une large voilure[2], et on ne peut guère considérer comme telle l'étroit contour qui cerne l'objet cordiforme des monnaies. D'autre part, selon les naturalistes, il n'existe pas, dans la famille des ombellifères (à laquelle le silphion semble bien avoir appartenu) de plante ayant des graines ou des fruits en forme de cœur[3]. Cette difficulté a beaucoup gêné les botanistes dans leurs efforts pour identifier le silphion.

Aussi certains se sont-ils refusés à voir dans l'objet cordiforme une graine : on a proposé d'y reconnaître un sac rempli de silphion et plié en deux pour être accroché sur un bât[4]. D'autres, en désespoir de cause, imaginent que le graveur aurait représenté à la fois les deux faces opposées du fruit, d'où l'aspect cordiforme...[5]. Il suffit d'énoncer ces interprétations pour faire apparaître que ce sont des solutions désespérées. La difficulté reste entière et seule la découverte du véritable silphion pourra la lever. Peut-être une hypothèse nouvelle viendra-t-elle aider à sortir de l'impasse. Si l'objet cordiforme n'est pas le *magydaris*, faute d'en posséder la voilure, ne pourrait-il s'agir de quelque autre partie de la plante ? Je suggérerais d'y voir l'élément le plus précieux, à savoir la racine, ou plutôt le tubercule, représenté sous une forme stylisée. Le nom de silphion n'a peut-être été donné d'abord qu'à la racine[6]. En tout cas, c'est de la racine qu'on extrayait le suc de première qualité ou *rhizias*[7], par un procédé d'incisions ou de découpages successifs que

(1) *Revue Numismatique*, 1850, p. 256 sq. Il y a peu à tirer de l'article de R. Feuardent, *Réflexions relatives au silphion*, *ibid.*, 1947-48, p. 27 sq.
(2) Théophraste, *Hist. Plant.*, VI, 3, 1.
(3) Strantz, p. 178.
(4) *Ibid.*
(5) *BMC Cyrenaica*, p. CCLVI.
(6) Sprengel, *Erläuter. zur Theophr. Naturgesch. der Gewächse*, p. 224.
(7) Théophraste, *l.c.*, rapporte que ce tubercule était appelé γάλα : c'est sans doute qu'il fournissait le suc ou *lait* de la plante. Cf. *lac serpicium/laserpicium*.

Théophraste nous décrit en détail. Dans ces conditions, il serait tout naturel que les premiers graveurs aient voulu faire figurer sur les monnaies archaïques cette partie essentielle du silphion, la seule qu'on récoltât alors, la seule qui fût intéressante pour l'usager et pour la fortune de Cyrène. Plus tard, quand l'usage se fut répandu d'utiliser aussi le suc de la tige, ou *caulias*, concurremment avec celui de la racine, l'image de la plante entière aurait désormais remplacé comme symbole monétaire la représentation du tubercule.

* * *

Un argument non négligeable en faveur de cette hypothèse peut être tiré de la fameuse coupe d'Arcésilas[1]. La scène représentée sur ce monument célèbre ne me paraît pas avoir été bien comprise. Aussi voudrais-je en reprendre ici le commentaire (pl. VI).

Neuf personnages, répartis en deux registres inégaux, se détachent sur le fond blanc. Dans le registre principal, le roi, assis à gauche sur un tabouret, regarde travailler les autres personnages[2]. Au-dessus de sa tête, une toile est tendue par des filins. Devant lui, cinq hommes, vêtus d'un pagne ou d'une tunique courte, s'affairent autour d'une grande balance aux plateaux chargés d'une matière blanchâtre. Deux d'entre eux surveillent le plateau de gauche, proche du roi. Deux autres remplissent un grand sac en vannerie. La cinquième, à l'arrière-plan, apporte un autre sac, qui semble vide. A l'étage inférieur, ou *exergue*, deux portefaix en pagne apportent des sacs pleins pour les déposer à côté d'autres déjà en place. Un gardien, drapé dans son manteau, surveille l'opération. Près de lui, un trait courbe suggère que l'endroit est voûté.

(1) Bibliographie essentielle : A. de Ridder, *Cat. des vases peints de la Bibl. Nat.*, I, 1901, p. 98 sq., n° 189 (avec bibl. antérieure) ; Furtwängler-Reichhold, pl. 151 ; *Text*, III (1932), p. 211 sq. (E. Buschor) ; *CVA France*, VII, *Bibl. Nat.*, I, pl. 20-22. (M. Lambrino) ; Pfuhl, *Malerei u. Zeichnung der Griechen*, I, p. 225 sq. ; Studniczka, *Kyrene*, p. 1 sq. ; Buschor, *Griech. Vasen*, p. 77, fig. 85 ; Lane, *BSA*, 34, 1933-34, p. 140 sq., 160 sq.

(2) Sur Arcésilas II le Dur, qui est certainement le personnage représenté sur cette coupe, cf. *supra*, p. 136 sq. Les autres Arcésilas de la dynastie ne peuvent entrer en ligne de compte pour des raisons de chronologie.

On considère d'ordinaire que cette scène, où les deux registres font évidemment partie d'un même ensemble, se passe dans le port de Cyrène, sur un bateau marchand. Le roi, installé sur le pont, assisterait au chargement de la cargaison, pesée sous ses yeux, puis empaquetée et descendue dans la cale. La balance serait suspendue à une vergue et la toile étendue serait la voile du navire. La scène illustrerait le contrôle exercé par l'autorité royale sur le commerce extérieur de Cyrène. Cette interprétation, à ma connaissance, a été unanimement acceptée.

Elle heurte pourtant la vraisemblance sur plusieurs points, et je suis surpris qu'on ne s'en soit guère avisé[1]. D'abord il est étrange de prendre place sur le pont étroit et branlant d'un bateau à l'ancre pour peser et ensacher des marchandises[2]. Bien évidemment, dans la réalité, de telles opérations se font à terre, et les sacs ne sont transportés à bord qu'une fois pleins. Il n'est pas moins surprenant de voir un navire au port tendant sa voile au vent pendant qu'on s'occupe d'embarquer la cargaison. Bien entendu, la voile doit être alors carguée. D'autre part cette prétendue voile a une allure bien singulière. A-t-on jamais vu voile antique ou moderne retenue par de simples anneaux cousus sur les bords ? Elle n'eût pas résisté longtemps à l'effort des vents si elle eût été fixée de cette sorte. Reportons-nous aux documents : les marins grecs, comme il se doit, attachaient solidement à la vergue le bord supérieur de leur voile, et, en outre, un quadrillage de cordes, appliqué sur la face opposée au vent, renforçait la résistance de la toile et facilitait la manœuvre[3]. Rien de pareil ici. Il ne s'agit donc pas d'une voile, mais d'un dais ou d'un velum tendu au-dessus de la tête du roi pour le protéger du soleil.

Cette voile disparue, il ne reste plus aucune raison de situer

(1) A. de Ridder, *o.c.*, p. 99, a envisagé incidemment la bonne solution, mais sans la retenir. Il écrit en effet : « La scène se passe sur un bateau cyrénéen (sous une simple tente, au-dessus des caves du palais ?) ».

(2) L'objection reste valable si on suppose le navire tiré à terre, suivant l'usage des marines archaïques.

(3) A. Köster, *Das antike Seewesen*, Berlin, 1933, p. 167 sq. Pfuhl, *o. c.*, p. 225, a correctement interprété la prétendue voile comme une tente, mais il est resté fidèle à l'exégèse qui place la scène sur un bateau. Pareillement P. Cloché, *Les classes, les métiers, le trafic*, Paris, 1931, pl. 40.

la scène sur un bateau. Elle se passe à terre et ne comporte aucune allusion à un commerce maritime ni au chargement d'une cargaison pour l'étranger. Nous sommes tout simplement à Cyrène même, sur l'agora ou devant le palais royal. Contre un mur (le long duquel court un gecko), une tente a été dressée pour abriter le souverain. Devant lui, on a monté la grande balance, suspendue à une perche horizontale dont les supports sont en dehors du champ[1]. Arcésilas contrôle le rassemblement de la récolte du silphion. Car c'est bien du silphion qu'on s'occupe, ce silphion qui constituait un monopole royal et que les Libyens apportaient en tribut. Aussi attache-t-on une importance capitale à la pesée : il s'agit de savoir si chacun a bien fourni le contingent pour lequel il était taxé. Les deux fonctionnaires chargés de la vérification annoncent les résultats et sans doute les transcrivent[2]. Après quoi les serviteurs entassent la précieuse denrée dans des couffins que des portefaix descendent aux magasins royaux, installés en sous-sol et surveillés par un gardien.

Considérons maintenant l'objet de ces manipulations successives. Il a été décrit inexactement comme « des matières floconneuses opaques »[3]. En réalité, bien que la peinture ait souffert, on voit nettement sur l'original que ce ne sont pas des flocons, mais des objets distincts entassés les uns sur les autres[4]. Ils apparaissent particulièrement nets entre les jambes du personnage central, où ils sont alignés sur le sol et dressés côte à côte : ces gros objets blanchâtres ont une

(1) La composition est incomplète, comme s'il s'agissait d'une scène extraite d'une peinture plus vaste : le procédé est fréquent dans les œuvres des céramistes laconiens : Lane, *o. c.*, p. 143.

(2) Le personnage appelé ['I]σόφορτος a peut-être un stylet à la main pour noter le poids constaté.

(3) A. de Ridder, *o. c.*, p. 99.

(4) Il faut donc écarter l'interprétation de Lane, *o. c.*, p. 161, qui, reprenant une suggestion de Rayet et de Cloché, supposait que la matière ainsi pesée était de la laine. Son erreur s'explique d'ailleurs par un raisonnement juste. Lane en effet, se fondant sur le témoignage de Théophraste, remarquait que le silphion devait n'être exporté qu'après avoir subi la préparation décrite par cet auteur, c'est-à-dire après mélange du suc avec de la farine. Donc l'exportation du silphion devait se faire dans des jarres et non dans des couffins : Lane en déduisait que les couffins représentés sur la coupe d'Arcésilas ne contenaient pas du silphion. Mais les conséquences de ce raisonnement ne sont plus valables dès lors qu'on reconnaît que cette coupe représente le rassemblement de la récolte et non pas l'exportation du produit traité.

forme ovoïde plus ou moins allongée et l'une des deux extrémités présente d'ordinaire un rentrant qui donne à l'ensemble un contour vaguement cordiforme. Point de doute : nous avons affaire aux tubercules de silphion décrits par les auteurs. Une fois déterrés et nettoyés, ils vont être emmagasinés dans les silos royaux. Les sacs en vannerie où on les entasse laissaient l'air circuler et permettaient une bonne conservation. Dans les caves de Cyrène[1] se constituait ainsi, suivant le mot de Théophraste, une vraie mine de silphion, μέταλλα τῶν ῥιζοτομιῶν[2].

L'analogie de forme entre les tubercules du silphion représentées sur la coupe d'Arcésilas et le prétendu « fruit » de monnaies est donc un argument en faveur de l'hypothèse avancée plus haut, selon laquelle ce « fruit » ne serait autre que le *tuber* ou γάλα. Si cette interprétation était la bonne, un des obstacles les plus gênants se trouverait écarté sur la voie qui doit conduire à l'identification du véritable silphion des Anciens. Il appartient aux botanistes de poursuivre la recherche en fonction de ces données nouvelles.

L'archéologue ne peut se détourner de la coupe d'Arcésilas sans avoir souligné la valeur du témoignage qu'elle nous apporte sur la vie quotidienne dans la cité des Battiades. On remarquera le nombre et la vivacité des notations pittoresques : gestes expressifs des serviteurs dérangés dans leur travail par quelque incident fortuit, multiplication des animaux familiers. Ces derniers ne sont pas ici des ornements de remplissage : le guépard apprivoisé[3], assis aux pieds de son maître, le gecko le long du mur, le singe[4] perché sur le support de la balance, la grue qui traverse l'espace, serrant dans ses pattes quelque proie, les deux milans, hôtes habituels des grandes villes africaines, tout cela est croqué sur le vif,

(1) Dans son état actuel, qui date de l'époque romaine, l'agora de Cyrène comporte des locaux en sous-sol (sous le portique d'Auguste). Les magasins voûtés étaient nombreux dans la ville à l'époque impériale. On en voit encore de très vastes dans la région Sud-Est, à droite de la route moderne en entrant dans l'ancienne enceinte. Les grottes naturelles ou artificielles ont pu servir aussi à cet usage.

(2) *Hist. Plant.*, VI, 3, 2.

(3) On appelle généralement cet animal une panthère, bien à tort, car la panthère, à la différence du guépard, ne se laisse pas apprivoiser.

(4) W. C. McDermott, *The Ape in the Antiquity*, Baltimore, 1938, p. 220 sq.

avec toute la verve et l'ironie dont les céramiques ioniennes et celle de Corinthe nous offrent bien d'autres exemples. Nul besoin, pour en rendre compte, de faire appel à d'improbables influences égyptiennes[1]. Le céramiste laconien qui a peint cette coupe trouvait en Grèce même assez de bons modèles pour lui enseigner, s'il en était besoin, l'expression du réalisme et du pittoresque. Qu'il ait lui-même composé la scène d'après ses propres souvenirs ou qu'il en ait emprunté les éléments à quelque *pinax*, comme ceux que les peintres corinthiens répandaient alors à foison, il s'est conformé, en la peignant, aux traditions et au génie de son propre peuple.

La même verve joyeuse s'exprime dans les inscriptions, écrites en caractères laconiens, par lesquelles il a voulu désigner, conformément à l'usage constant de la céramique archaïque, les noms ou la fonction de ses personnages[2]. Il y avait en effet neuf inscriptions, comme il y a neuf acteurs dans la scène. L'une d'elles n'a laissé que des traces presque invisibles : elle se rapportait au portefaix central, dans l'exergue. A sa gauche, le gardien est désigné comme φυλακός. Auprès du roi, on lit 'Αρκεσίλας. Les autres noms sont presque tous des noms parlants ou des calembours. L'ouvrier qui remplit le sac est le *Manipulateur du silphion*, Σλιφόμαχος. Son compagnon est le *Déterreur*, 'Ορυξό[ς], par allusion à la méthode employée pour récolter les tubercules[3]. Celui qui apporte son sac vide est le *Porteur de vannerie*, [Ε]ἰρμοφόρος. Le préposé à la balance avait un nom formé sur [στ]αθμός et le vérificateur des pesées s'appelle *Poids égal*, ['I]σόφορτος. Comment douter que le nom du second portefaix, dans l'exergue, où on ne lit plus que *M A E N*, n'ait présenté, lui aussi, quelque sens imagé qui, aujourd'hui, nous échappe ?

Rien de plus précieux pour nous que l'œuvre de ce pottier anonyme, en qui revit la veine allègre, le sens de l'observation,

(1) Elles sont pourtant admises par Studniczka, *Kyrene*, p. 4 sq. ; Waldhauer, *Jahrbuch*, 38-39, 1923-24, p. 36 sq. ; Furtwängler-Reichhold, *Text*, III, p. 211 (Buschor) ; G. Lippold, *RE*, III A, 1528 (s. v. *Sparta*) ; Homann-Wedeking, *Archaische Vasenormamentik*, p. 57 ; Pfuhl, *o. c.*, p. 225 sq. ; Lane, *o. c.*, p. 162.

(2) A. de Ridder, *o. c.*, p. 100 (fac-simile) ; Kretschmer, *Griech. Vaseninschr.*, p. 13 sq. ; Schwyzer, 230 ; Zingerle, *Commentationes Vindobonenses*, II, 1936, p. 96 sq.

(3) Théophraste, *Hist. Plant.*, VI, 3, 5 : φασὶ δεῖν ὀρύττειν ἐπέτειον. Cf. Studniczka, *Kyrene*, p. 11 sq. (signale un nom propre 'Ορυσσός en Crète) ; Zingerle, *l.c.*

le goût de l'anecdote que montraient déjà, dans des œuvres comme le *Vase des Moissonneurs*, les vieux artistes crétois. Grâce à lui, nous pouvons pénétrer au cœur même de Cyrène et en saisir l'animation dans sa réalité quotidienne à une date qui précède de peu le milieu du VIe siècle[1]. Nous comprenons ainsi comment, par un contrôle exact, le chef de la colonie savait tirer richesse et prospérité d'un produit exotique dont la renommée franchisait déjà les mers. La rigueur même de ce contrôle, qui tenta la verve du peintre, ne fut sans doute pas étrangère au soulèvement des indigènes qui entraîna de si graves conséquences pour le souverain lui-même et pour la monarchie. Arcésilas II lui dut peut-être ce surnom de Χαλεπός sous lequel il reste connu dans l'histoire. Remarquable exemple des interférences entre la politique et l'économie...

(1) J'admets la chronologie de Lane, *o. c.*, p. 161 (règne d'Arcésilas II, vers 560) plutôt que celle de Droop, *JHS*, 52, 1932, p. 303 sq. (date trop haute : Arcésilas I, début du VIe s.). S. Mazzarino, *Fra Oriente e Occidente*, p. 317, propose la date précise de 569/568, comme une conséquence de la chronologie adoptée dans le même ouvrage pour Arcésilas II, chronologie mal assurée : cf. *supra*, p. 142 sq.

CHAPITRE III

TEMPLES ET DIEUX

La religion des Cyrénéens à l'époque archaïque n'est pas encore suffisamment connue pour qu'il soit possible d'esquisser un tableau d'ensemble des croyances et des cultes. Les textes contemporains dont nous disposons ne sont guère explicites : Hérodote nous fournit peu de renseignements et ceux qu'on peut tirer de Pindare ont subi une élaboration littéraire qui oblige à les interpréter avec prudence. Nous n'avons presque aucun document épigraphique qu'on puisse attribuer à la période royale[1] et les fouilles, comme on sait, n'ont atteint le niveau archaïque qu'en un petit nombre de points[2]. On se convainc vite, en parcourant le recueil de L. Vitali[3], que notre connaissance de la religion cyrénéenne repose essentiellement sur des documents plus tardifs.

I

Le Panthéon de Cyrène était peuplé et fort vivant. Malheureusement, pour beaucoup de divinités dont le rôle semble avoir été considérable, nous ignorons encore où se

(1) La plus ancienne inscription de Cyrène est probablement la dédicace à Apollon d'Aiglanor, fils d'Antipatros : *SEG*, IX, 78. Elle date du début du v[e] s. : *Afr. It.*, I, p. 156, fig. 24. Viennent ensuite, mais sensiblement plus récents (deuxième moitié du v[e] s.), deux fragments de comptes des démiurges : *SEG*, IX, 16-17. Cf. aussi des dédicaces très brèves à Aïn-el-Hofra, près de Cyrène (*ibid.*, 326-336) et quelques graffites sur des vases (*ibid.*, 302 sq.) qui remontent sans doute aussi au v[e] s. (graffites du type τὀπόλονος δεκάτα).

(2) Cf. *supra*, p. 90.

(3) *Fonti per la storia della religione cirenaica* (cf. *supra*, p. 25).

trouvaient leurs sanctuaires ou, si ces sanctuaires ont été identifiés, ils n'ont pas encore été publiés convenablement.

C'est le cas, par exemple, pour Déméter[1]. Un témoignage, il est vrai fort tardif, celui de Suidas, rapporte l'institution du culte aux origines de la colonie. Il nous conte en effet une pénible mésaventure qu'il attribue à Battos le Fondateur[2]. Celui-ci, dit-il, « brûlait de connaître les mystères de la Thesmophoros et employait la violence pour satisfaire ses yeux avides ». Le lexicographe ne nous explique pas de quelle façon le roi s'y prit, mais son entreprise tourna mal, car, dit ailleurs Suidas[3], « revêtues de leur robe sacrée, toutes les *égorgeuses* (σφάκτριαι), qui étaient en train de célébrer les mystères, étaient prises de délire et brandissaient des épées nues ; elles avaient les mains et le visage couverts du sang des victimes dont elles s'étaient barbouillées : toutes ensemble, à un signal donné, elles se jetèrent sur Battos pour lui enlever sa virilité ». Hérodote, ni aucune autre de nos sources, ne fait allusion à cet épisode singulier, qui évoque les *Bacchantes* d'Euripide et les légendes d'Orphée et de Penthée plutôt que les rites majestueux de la Thesmophoros. Le sentiment prêté à Battos ne correspond guère d'ailleurs à la réputation de piété et de modération que lui ont faite les auteurs[4]. Aurions-nous là une trace de la propagande antidynastique ? Il serait bien hardi de l'affirmer, mais le caractère historique de l'aventure est fort douteux.

Toutefois on peut légitimement en conserver l'indication que le culte de Déméter était très ancien à Cyrène : rien de plus naturel dans une cité agricole. Il est vrai que l'on ne connaît pas d'autre exemple d'un sacrifice sanglant aux Thesmophories[5]. Mais il y a des parallèles pour des sacrifices de ce genre dans d'autres fêtes de Déméter et de Coré, où pareillement ce sont des femmes qui assument le rôle du sacrificateur et qui mettent à mort les victimes, parfois dans des conditions particulièrement sauvages[6]. Ces rapproche-

(1) Vitali, *Fonti*, p. 68 sq. *(testimonia)*; p. 136 sq. (comment.).

(2) Suidas, *s. v.* Θεσμοφόρος.

(3) *S. v.* Σφάκτριαι.

(4) Cf. *supra*, p. 129 sq.

(5) N. P. Nilsson, *Griech. Feste*, p. 324 sq.

(6) Fête de Déméter Chthonia à Hermioné (Pausanias, II, 36, 5 sq.) : les victimes, des génisses, sont massacrées à coups de faux par quatre vieilles femmes.

ments renforcent la valeur du témoignage de Suidas. De tels rites apparaissent comme remontant à un passé lointain.

Or, pour ce culte à coup sûr important et antique, nous savons qu'il existait un sanctuaire *extra-muros*, en face de la ville, vers le sud, sur l'autre flanc de l'Ouadi-bil-Ghadir[1]. Là une grande terrasse a été dégagée en partie et on y a retrouvé des dédicaces à Déméter et à Coré[2] qui identifient le sanctuaire. Mais aucun détail n'a été publié à ce sujet et la fouille, ébauchée dès les premiers temps de l'occupation italienne, n'a jamais été achevée. Il y a là un terrain de choix pour les prospections futures.

Un autre temple de Déméter s'élevait en pleine ville, sur la bordure Ouest de l'agora, non loin de la rotonde où on reconnaît le tombeau de Battos. Cette proximité topographique a-t-elle quelque rapport avec l'anecdote conservée par Suidas ? On l'a suggéré[3], sans qu'il soit permis d'être trop affirmatif. Mais la date précise de ce temple *intra-muros* est inconnue, faute d'une publication adéquate. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'encadrement de marbre qui ornait la porte principale paraît remonter au IVe siècle[4]. Mais l'édifice lui-même peut être plus ancien.

L'existence de deux sanctuaires de Déméter, l'un à l'intérieur, l'autre à l'extérieur de la cité, est un fait intéressant. On aimerait savoir si cette dualité remonte à l'époque archaïque. En tout cas elle est liée à un rite important, qui est bien attesté au IIIe siècle, mais qui pourrait avoir appartenu au plus vieux fonds de la religion de Cyrène. Lors de la fête de la déesse, une procession reliait le temple de l'agora au sanctuaire de la campagne. C'est pour cette pompe solen-

Fête de Despoina à Lycosoura (Pausanias, VIII, 37, 8) : les assistants dépècent les victimes encore vivantes, chacun tirant à soi le membre qu'il a pu saisir.

(1) *Not. Arch.*, I, p. 212 sq. ; C. Anti, *Afr. It.*, II, p. 227 sq., fig. 8-9. Les sondages exécutés à cet endroit remontent à mai-juin 1915. Déjà la mission américaine Norton y avait trouvé quatre statues féminines : *Bull. Arch. Inst. Am.*, II, 1910-11, p. 161 sq., pl. 76-77.

(2) *SEG*, IX, 104-105.

(3) Vitali, *Fonti*, p. 136.

(4) R. Horn, *Die Antike*, 19, 1943, p. 192 (le temple est considéré là comme hellénistique). Cf. *ibid.*, p. 207, fig. 38 : plan de l'agora. La porte de marbre rappelle celle qui fut ajoutée au temple d'Artémis : *Afr. It.*, IV, p. 207 sq., fig. 30. Cette dernière se date par l'écriture de l'inscription dédicatoire, qui indique le IVe s. (*SEG*, IX, 120).

nelle que l'*Hymne à Déméter* de Callimaque a été composé[1]. Une autre pièce du même poète, l'*Hymne à Apollon*, nous fournit un renseignement que le caractère exclusivement cyrénéen du poème autorise à rapporter à la Déméter de Cyrène[2] : ses prêtresses qu'on appelait *les Abeilles* (Μέλισσαι)[3], lui offraient des libations d'eau pure, puisées non point à une fontaine quelconque, mais à une source sacrée qui coulait goutte à goutte. Or précisément au fond de l'Ouadi-bil-Ghadir, juste au-dessous du sanctuaire de Déméter, sourd un filet d'eau claire dont le faible débit contraste avec l'abondance de la Fontaine d'Apollon, située sur l'autre versant de la colline. Nul doute que nous n'ayons affaire à la source sainte de Déô, « dont coule goutte à goutte une onde toute pure », πίδακος ἐξ ἱερῆς ὀλίγη λιβάς, ἄκρον ἄωτον.

Le culte d'Aphrodite fournit un autre exemple des difficultés que l'inachèvement des fouilles entraîne pour l'interprétation des renseignements tirés des textes. Pindare nous apprend dans la *Ve Pythique* que l'ode a été chantée « auprès de l'aimable jardin d'Aphrodite », γλυκὺν ἀμφὶ κᾶπον Ἀφροδίτας[4]. Où se trouvait ce jardin ? Les circonstances de la fête, célébrée à l'occasion d'une victoire pythique, l'évocation du banquet des Carnéennes[5], en l'honneur d'Apollon, laissent entendre que la cérémonie a eu lieu dans le sanctuaire de ce dieu. C'est donc aux environs immédiats qu'il faut chercher le sanctuaire d'Aphrodite.

(1) C'est C. Anti qui a fait le premier ce rapprochement (*Afr. It.*, II, p. 227 sq.) ; mais il s'est mépris sur la direction dans laquelle se déroulait la procession. Celle-ci ne se rendait pas, comme le croyait Anti, de la campagne vers la ville, mais bien, en sens inverse, de l'agora urbaine, sur laquelle se faisait le rassemblement, vers le sanctuaire *extra-muros*, où devaient être célébrés les mystères (cf. G. Coppola, *Cirene e il nuovo Callimaco*, p. 5 sq.). Toutes les indications topographiques de l'hymne concordent avec cette interprétation : le poème de Callimaque est chanté au départ de la procession.

(2) *Hymnes*, II, 110-112.

(3) Le nom de μέλισσα est donné à certaines prêtresses. Cf. Ch. Picard, *Ephèse et Claros*, p. 183 sq., 228 sq. ; *REA*, 42, 1940, p. 280 sq. ; M. Feyel, *RA*, 1946, I, p. 16 ; A. B. Cook, *Zeus*, II, 443. Mais selon les *Schol. Pind.* (Drachmann, II, p. 113) « le nom de *melissai* est donné en propre aux prêtresses de Déméter ». On a parfois appelé de ce nom la Pythie : Pindare, *Pyth.*, IV, 60. Cf. P. Amandry, *La mantique apollinienne à Delphes*, Paris, 1950, p. 61 sq. Une des Hespérides a porté le nom de *Mélissa* : *RE*, XV, 527, s.v. *Melissa*, 3, 6 ; G. Daux, *RA*, 1945, I, p. 147.

(4) *Pyth.*, V, 24.

(5) *Ibid.*, 80.

Divers indices archéologiques devraient aider à le situer. Malheureusement les publications sont presque muettes à ce sujet. Du moins il semble que le temple dégagé près de l'entrée du sanctuaire, à l'est du *Strategeion*, à l'endroit indiqué par le nº 4 (pl. XXVI), aurait été un temple d'Aphrodite. Les renseignements dont on dispose actuellement à ce sujet sont excessivement sommaires[1] ; il reste de cet édifice la base des murs et le socle qui portait la statue de culte[2]. Si l'identification est fondée, le sanctuaire d'Aphrodite se trouverait du même coup localisé. Le jardin sacré de la déesse aurait occupé, à côté du temple, l'emplacement où les empereurs romains firent plus tard élever des thermes.

On aimerait pouvoir assurer cette hypothèse sur des bases matérielles moins incertaines. Heureusement d'autres indications vont dans le même sens. Une inscription datée de l'an 2 après J.-C., retrouvée près des Propylées d'Apollon, montre qu'il y avait là un petit sanctuaire des Heures (ou Saisons) et suggère que des banquets sacrés présidés par le prêtre d'Apollon avaient lieu dans les environs de ce sanctuaire[3]. Il ne serait pas surprenant que les Heures, suivantes d'Aphrodite, aient été honorées tout près de leur divine maîtresse[4]. D'autre part, il est tentant d'admettre que le jardin d'Aphrodite n'était autre que le bosquet sacré où la légende plaçait l'hiérogamie d'Apollon et de la nymphe Cyrène, sous la protection d'Aphrodite[5], ce bosquet de myrtes qui avait valu au site le nom de *Myrtoussa*[6]. On imagine volontiers que ce bosquet avait poussé justement au creux du vallon, là où convergent les eaux des fontaines[7]. C'était un lieu charmant, ombreux et plein de fleurs[8], propice

(1) Hyslop, *Cyrene and Ancient Cyrenaica*, p. 24 : « Ce temple d'Aphrodite remonte à une époque ancienne, mais fut reconstruit à l'époque hellénistique ».

(2) *Ibid.*, p. 24, nº 4 du plan.

(3) *SEG*, IX, 63. Cf. L. Robert, *Hellenica*, I, 1940, p. 7-17.

(4) Callimaque appelle Cyrène « la colline des Grâces », Χαρίτων λόφος : fgt 266 Schneider (*Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 175).

(5) Pindare, *Pyth.*, IX, 9 sq.

(6) Callimaque, *Hymnes*, II, 91 ; Apollonios de Rhodes, II, 505 : Μυρτώσιον αἶπος. Cf. l'*épiclésis* d'Apollon dans l'inscription de Cyrène *CIG*, III, 5138 : Μυρτῷος. Cf. *supra*, p. 16.

(7) C'est précisément parce que l'endroit se trouve situé au débouché naturel des ruisseaux qu'il a été choisi pour y installer des thermes.

(8) Callimaque, *Hymnes*, II, 81.

aux aimables loisirs, sous la garde de divinités bienveillantes. On comprend que Damophilos, exilé dans la morne Thèbes, en ait eu la nostalgie[1]. Notons enfin que la route de la mer, montant vers Cyrène, passait juste à côté de ce sanctuaire présumé d'Aphrodite. On voit encore, taillées dans le flanc Nord-Est de l'Ouadi-bou-Tourkhia, les tombes qui s'alignaient au long du chemin. La présence de ces sépultures montre bien que l'endroit se trouvait en dehors de la ville. N'est-ce pas là précisément qu'Hérodote a vu la statue d'Aphrodite que la reine Ladiké avait envoyée comme offrande à la déesse pour la remercier de ses faveurs et qui avait été placée, dit notre auteur, en dehors de Cyrène, ἔξω τεταγμένον τοῦ Κυρηναίων ἄστεος[2] ?

Ainsi se trouve identifié avec vraisemblance l'emplacement du sanctuaire d'Aphrodite qui, dès les premiers temps de la colonie, était topographiquement et, semble-t-il, rituellement en liaison étroite avec celui d'Apollon. La déesse possédait en Cyrénaïque plusieurs autres sanctuaires[3] ; l'un d'eux au moins, dans l'île Aphrodisias, existait déjà sous les Battiades[4].

Pour un grand nombre d'autres divinités, que nous sommes fondés à considérer comme ayant joué un rôle de premier

(1) Pindare, *Pyth.*, IV, 294 sq.

(2) Hérodote, II, 181. L. Vitali, *Fonti*, p. 124, croit qu'il s'agissait d'une Aphrodite-Astarté de type oriental, mais cette supposition ne repose sur aucun élément de preuve.

(3) On trouvera les textes dans Vitali, *Fonti*, p. 1 sq. Il y avait, outre le sanctuaire de l'île Aphrodisias, un temple d'Aphrodite dans un îlot du lac Triton (Strabon, XVII, 836), un autre près du port de Cyrène, au bord de la mer (Plaute, *Rudens*, 61, 283, 1338 ; témoignage dont L. Vitali conteste la valeur sans raison suffisante). Diverses dédicaces à Aphrodite ont été trouvées à Cyrène : *SEG*, IX, 110, 133-134, 142 (cette dernière en commun avec Apollon). Les statues de la déesse trouvées dans un quartier de la ville par Smith et Porcher (*Discoveries*, p. 71 ; Smith, *Cat. Sculpt. Brit. Mus.*, II, nº 1417 sq. ; Vitali, *Fonti*, p. 3) ne prouvent nullement, quoi qu'en pense L. Vitali, *o. c.*, p. 3 et 125, qu'il y ait eu un temple d'Aphrodite dans la région : ce sont des statues et statuettes d'appartement, comme on en connaît tant à l'époque impériale. Plusieurs de ces trouvailles doivent provenir sans doute de la riche demeure de Ti. Claudius Jason Magnus, qui a été ensuite identifiée et dégagée par les fouilleurs italiens dans le même secteur.

(4) Hérodote, IV, 169, signale une Ἀφροδισιὰς νῆσος à la limite Ouest du pays des Giligames (cf. Skylax, 108 ; Ptolémée, IV, 4, 8 ; Stéph. Byz., *s. v.*). La mention du *Stadiasmus Maris Magni*, 49, s'applique à la même île, malgré Vitali, *Fonti*, p. 124. Il s'agit de l'île Kersa, entre Derna et Ras-el-Hilal.

plan à Cyrène, nous sommes encore plus mal renseignés. Le cas d'Athéna est particulièrement déplorable. Deux textes nous montrent l'importance de son culte dès l'époque archaïque. Pindare mentionne des fêtes en l'honneur de Pallas, où étaient célébrés des jeux athlétiques[1]. Hérodote signale qu'Amasis avait consacré dans le temple de la déesse une statue dorée d'Athéna[2]. Or nous ignorons où se trouvait son temple, et aucun sanctuaire qui puisse lui être attribué n'a encore été reconnu. Et pourtant plusieurs images d'Athéna ont été retrouvées à Cyrène[3], attestant la dévotion de cette cité à l'égard d'une déesse qui passait, dès le ve siècle, pour avoir vu le jour en Libye, au bord du fleuve Triton[4]. Le culte était assuré par une prêtresse[5].

Le même passage de Pindare[6] montre qu'il y avait à Cyrène des jeux en l'honneur de *Gé Bathykolpos*, ce qui n'est pas surprenant dans la métropole de la Libye καρποφόρος. Mais

(1) *Pyth.*, IX, 97 sq. : τελεταῖς ὡρίαις ἐν Παλλάδος. Dans ces *télétai*, les jeunes filles assistaient aux épreuves athlétiques (*ibid.*). Pour l'interprétation de ce passage, cf. *supra*, p. 171. *Contra*, M. P. Nilsson, *Griech. Feste*, p. 93.

(2) Hérodote, II, 182. L. Vitali, *Fonti*, p. 135, pense que cette statue représentait la Neith de Saïs. Il me paraît plus probable que c'était une statue grecque, commandée à un artiste local, avec inscription dédicatoire en grec. On comparera les autres consécrations d'Amasis dans des sanctuaires grecs : par exemple les deux statues d'Athéna *en marbre* que ce Pharaon avait dédiées dans le temple de Lindos n'étaient évidemment pas de facture égyptienne.

(3) Vitali, *Fonti*, p. 39 sq. On ajoutera deux documents de première importance : 1° Une tête d'Athéna casquée, trouvée par la mission Norton dans la région de l'agora (*Bull. Arch. Inst. Am.*, II, 1910-11, p. 150 et 162, pl. 47 et 79 ; Micacchi, *Sculp. Ant. de Libye*, pl. 15) : c'est un original du IVe s., d'une qualité rare ; 2° Une tête d'Athéna du type Médicis-Carpegna, trouvée par les Italiens près de l'agora et encore inédite : elle représente le meilleur exemplaire d'une série maintenant bien connue, et elle date de l'époque d'Hadrien. Sur ce problème, cf. en dernier lieu *BCH*, 68-69, 1944-45, p. 206 sq. ; E. Langlotz, *Phidiasprobleme*, Francfort/Main, 1947, p. 108, n. 5 (mentionne le document de Cyrène). Les monnaies de Cyrène au type d'Athéna sont fréquentes au IVe s. : *BMC Cyrenaica*, pl. 15, 5 ; 17, 1-4.

(4) Vitali, *Fonti*, p. 38 sq. Ajouter Hérodote, 180 et 188, sur l'origine libyenne d'Athéna et de son égide, et surtout Eschyle, *Euménides*, 292 sq. Ce dernier passage est daté (458) et renferme sûrement une allusion à l'expédition d'Égypte, qui venait de commencer.

(5) Première mention dans les comptes des démiurges, au IVe s. : *SEG*, IX, 13, l. 12-13 ; 21, l. 3. Cf. S. Ferri, *Contributi*, p. 8, 6 (= Vitali, *Fonti*, p. 39, n° 136) : mention d'une ἀρ[χι]ἀρεια 'Αθαναίας.

(6) *Pyth.*, IX, 101 sq.

aucun autre témoignage ne nous renseigne sur ce culte. Il en est de même pour Poseidon, qu'Hérodote considère comme un dieu libyen[1] et qui est l'ancêtre divin des Battiades[2] : aucune trace de son culte n'a encore été relevée à Cyrène.

Dans une ville qui possédait au moins trois théâtres[3], dont l'un paraît bien remonter à la période des Battiades[4], le culte de Dionysos a dû être florissant. De fait les comptes des démiurges mentionnent, au IVe siècle, des chœurs tragiques et un chœur dithyrambique[5]. Mais les documents archéologiques sont tardifs : sauf un type monétaire, d'ailleurs peu répandu, qui date du IVe siècle[6], on n'a que quelques statues de Dionysos datant de l'époque impériale[7]. Smith et Porcher avaient cru pouvoir identifier son temple, lui aussi d'époque romaine[8]. L'hypothèse devra être vérifiée. C'est plutôt dans les environs immédiats du plus ancien théâtre, entre celui-ci et le sanctuaire d'Apollon, qu'il faudra chercher le *Dionysion*

(1) Hérodote, II, 50 ; autres références dans Vitali, *Fonti*, p. 97.

(2) Poseidon est le père d'Eurypylos (Hésiode, fgt 143 Rzach ; Pindare, *Pyth.*, IV, 33) et aussi d'Euphémos (Pindare, *ibid.*, 45). Cf. Vitali, *Fonti*, p. 74 sq. ; Thrige, *Res Cyr.*, p. 335.

(3) Le grand théâtre, transformé ensuite en amphithéâtre, à l'Ouest du sanctuaire d'Apollon ; le théâtre situé à l'angle N.-E. du Forum de Proculus ; enfin le petit odéon juste au Sud du même Forum.

(4) C. Anti, *Teatri greci arcaici*, Padoue, 1947, p. 122-125, étudie l'état primitif du grand théâtre (plus tard amphithéâtre) et croit y discerner les traces (fort incertaines) d'une *cavea* trapézoïdale. L. Pernier signalait (*Il Tempio...*, p. 39) qu'on a retrouvé dans cette région des fragments de l'Apollonion archaïque, détruit au début du IVe s.

(5) *SEG*, IX, 13, l. 13-14 : χοροῖς τραγικοῖς τρισὶ ἑκάστωι βοῦς, διθυραμ[βικ]ῶι χορῶι βοῦς. Juste après ce passage sont mentionnés des ἔξαρχοι, en qui on doit reconnaître les chanteurs isolés qui dialoguent avec le chœur, οἱ ἐξάρχοντες τὸν διθύραμβον (Aristote, *Poèt.*, IV, 1449 *a*). Cf. le passage d'Eratosthène, conservé dans *Schol. Pind.*, Drachmann, I, p. 268 (*ad Olymp.*, IX, 1), où le rôle de l'*exarchos* est précisé. L'inscription de Cyrène, si mon interprétation est valable, apporterait sur ce point d'histoire littéraire un témoignage intéressant. Pour un exposé d'ensemble du problème, cf. Schmid-Stählin, *Gesch. der griech. Lit.*, I, 2, p. 38 sq. ; M. Untersteiner, *Le origini della tragedia*, Milan, 1942, p. 235 sq. ; A. von Blumenthal, *Gnomon*, 1943, p. 32, n. 3.

(6) *BMC Cyrenaica*, pl. 17, 5.

(7) Vitali, *Fonti*, p. 71.

(8) *Discoveries*, p. 39. Il s'agit sans doute du temple romain qui s'élevait au milieu du Forum de Proculus : cf. Hyslop, *Cyrene and Ancient Cyrenaica*, p. 40.

ancien. On ne sait à quelle époque remontait la fête des *Théodaisies*, qu'une glose de Suidas déclare avoir été célébrée à Cyrène en l'honneur de Dionysos et des Nymphes[1].

Les Dioscures appartenaient aussi au vieux fonds religieux de la cité. Lorsque Pindare montre Castor, le patron divin de l'*hippotrophie*, étendant sa protection sur le foyer d'Arcésilas[2], le scoliaste, qui paraît disposer d'une source perdue, écrit : « Les Cyrénéens célèbrent avec éclat les *Dioscouria* suivant un rite institué par Battos I »[3]. Plus loin, à propos de l'Agora, une scolie ajoute que le sanctuaire des Dioscures *(Dioscourion)* était situé sur cette place[4]. Ce culte laconien était passé à Théra et de là avait été apporté à Cyrène par les premiers colons. La piété populaire rappelait volontiers les attaches cyrénéennes des Dioscures, même à Sparte. Dans cette ville, en montrant aux étrangers la maison de Phormion, où les Dioscures passaient pour avoir fait une apparition miraculeuse, on racontait une légende où les jumeaux divins, Battos, le silphion et la ville de Cyrène intervenaient à la fois[5]. Tous ces textes montrent que le culte des Dioscures était enraciné de longue date dans la métropole de Libye. Pourtant les seuls documents archéologiques qu'on puisse jusqu'à maintenant leur rapporter sont trop tardifs pour nous éclairer sur les formes premières du culte et sur l'emplacement précis des sanctuaires[6].

(1) Suidas, s. v. 'Αστυδρόμια. Cf. M. P. Nilsson, *Griech. Feste*, p. 115 et 279 Della Cella, *Viaggio*, p. 110, signale à Taucheira des sanctuaires rupestres de Dionysos. J'ai reconnu, près de Cyrène, dans le flanc ouest de l'Ouadi-bil-Ghadir, une grotte aménagée en sanctuaire dionysiaque, avec une image du dieu, en forme d'hermès, taillée à même le roc.

(2) *Pyth.*, V, 9. Cf. *supra*, p. 182 sq.

(3) *Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 173. Cf. Vitali, *Fonti*, p. 72 sq.

(4) *Schol. Pind.*, II, p. 188.

(5) Il existe deux versions de cette légende, l'une dans Pausanias, III, 16, 2, l'autre dans Suidas, s. v. Φορμίων. Ces deux versions diffèrent sensiblement dans l'exposé des faits, mais utilisent les mêmes éléments. M. P. Nilsson, *Griech. Feste*, p. 421, pense que les *Dioscouria* de Cyrène étaient des Théoxénies où on servait le silphion sur la table des dieux.

(6) Tête du Brit. Mus. nº 1429 ; documents découverts dans les thermes (ex-voto de M. Julius Cocceianus Peithagoras Platon, à l'époque antonine) : cf. *Afr. It.*, III, p. 210 sq., fig. 70-74; *SEG*, IX, 121-122. Un petit *naos* sur *podium*, d'époque romaine, est rapporté aux Dioscures par Hyslop, *Cyrene and Ancient Cyrenaica*, p. 28, nº 18 du plan. Cf. ici pl. XXVI, nº 18.

II

Dans la religion cyrénéenne on accorde traditionnellement une importance considérable au culte des héros locaux. Les érudits modernes, suivant surtout Studniczka et Malten[1], insistent volontiers sur la dévotion dont auraient été entourées à Cyrène des figures comme la nymphe éponyme, son fils Aristée, Eurypylos, roi mythique de la contrée, les Hespérides dont le jardin fut longtemps situé aux environs de Benghazi, les Argonautes avec Euphémos, ancêtre mythique des Battiades, ou même le géant Antée. On rassemble avec soin les textes littéraires qui nous ont conservé ces légendes[2] et on en a même tiré des conclusions historiques précises, en considérant qu'elles révélaient les véritables origines ethniques des Cyrénéens[3]. Ces tentatives, celle de Malten comme celle de Studniczka, en dépit de la large audience qu'elles ont obtenue auprès des érudits modernes, ne s'accordent ni avec les vraisemblances historiques, ni avec les données de l'archéologie. Sans chercher à reprendre ici une démonstration qui a été présentée au début de cet ouvrage[4], je voudrais rappeler seulement quelques principes de méthode au sujet de la valeur des légendes mythologiques dans les recherches d'histoire religieuse.

Pour interpréter correctement une légende, la date des textes qui nous l'ont transmise est d'une importance capitale. En effet il est constant qu'à partir du IIIe siècle au moins les poètes et les mythographes hellénistiques, si friands de vieilles histoires, n'ont guère pratiqué le respect de la tradition. Au contraire ils l'ont constamment modifiée, enrichie, organisée, soit sous l'effet des tendances rationalistes et evhéméristes, soit par goût du pittoresque. Or c'est chez ces auteurs que les scoliastes, les lexicographes et les compilateurs de basse époque, qui représentent souvent le principal de nos sources, ont été puiser leurs renseignements. On voit

(1) Studniczka, *Kyrene*, p. 132 sq. ; Malten, *Kyrene*, p. 41 sq.

(2) L. Vitali, *Fonti*, s. v. *Anteo* (p. 11 sq.) ; *Aristeo* (p. 30 sq.) ; *Cyrene* (p. 59 sq.) ; *Eufemo e gli Argonauti* (p. 74 sq.) ; *Hesperidi* (p. 87 sq.).

(3) Cf. *supra*, p. 77 sq.

(4) Cf. *supra*, 1re Partie, chap. II.

le cas que nous devons en faire quand un témoignage plus valable ne vient pas les confirmer.

Lorsqu'il s'agit de sources plus anciennes, c'est le caractère de ces textes qu'il convient d'examiner, et la véracité plus ou moins grande de l'auteur. Ainsi un témoignage d'Hérodote a chance de rapporter avec exactitude (sous réserve des erreurs matérielles, des confusions ou des malentendus) le récit que l'historien a recueilli ou le fait auquel il a assisté. En revanche Pindare, quand il évoque une légende, ne se fait pas faute d'en modifier quelque donnée, pour la mettre en accord avec sa conception personnelle du divin[1], ou pour telle raison de convenance moins désintéressée : ainsi, quand il montre Battos mettant en fuite des lions menaçants au seul son de la voix qu'Apollon lui a rendue, peut-être embellit-il, par égard pour Arcésilas, un épisode dont nous connaissons ailleurs une version moins flatteuse pour le fondateur de la dynastie[2]. Les poètes en prenaient à leur aise avec les traditions mythologiques : l'exemple des grands tragiques montre combien est importante chez eux la part de l'élaboration personnelle dans ce domaine.

Comment, dans ces conditions, déterminer dans un texte mythologique l'élément originel et fondamental de la légende ? Comment démêler ce qui correspond à une croyance religieuse effective et ce qui revient à l'intervention du conteur ? La critique interne risque d'être impuissante ou demeure bien subjective. La seule référence valable, en définitive, c'est le fait de culte, la pratique religieuse concrète, qu'elle nous soit connue par un texte ou par un document archéologique. Là nous sommes sur un terrain solide, le terrain des réalités sociales et non celui de la fantaisie individuelle. La véritable histoire de la religion grecque réside bien davantage dans l'inventaire, la description et l'interprétation des pratiques cultuelles, qui sont toujours locales[3], que dans la reconstitution plus ou moins arbitraire des aventures de tel ou tel dieu. Une légende isolée de tout fait de culte a chance d'être trompeuse. En revanche, si un fait cultuel vient à l'appui de la légende, l'un et l'autre s'éclairent mutuellement.

(1) L'exemple le plus frappant est celui du mythe de Tantale (*Olymp.* I, 35 sq.) que Pindare se proclame autorisé à modifier radicalement pour l'accorder à la majesté divine. Cf. M. P. Nilsson, *Gesch. der griech. Religion*, I, p. 706.

(2) Pausanias, X, 15, 7 : « Il aperçut un lion et cette vue lui inspira une terreur telle qu'il se mit à crier d'une voix claire et forte ». Cf. Pindare, *Pyth.* V, 57 sq. ; *supra*, p. 186. Autre version chez Aristarque, *Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 181.

(3) Cf. la magistrale synthèse de A. J. Festugière, *Hist. Gén. des Religions, Grèce et Rome*, Paris, Quillet, 1944, p. 27 sq.

Tels sont les principes qui doivent nous guider dans l'étude des cultes héroïques à Cyrène. Or que constatons-nous ? Pour toutes les figures mythiques énumérées plus haut, nous disposons d'un assez grand nombre de témoignages tirés des auteurs : mais ces témoignages se rapportent presque tous aux épisodes de leur légende, plus ou moins diversement relatés, et non aux faits de culte. Ceux-ci en revanche ne sont attestés à Cyrène que rarement ou d'une façon tardive.

Prenons le cas de la nymphe éponyme. La littérature qui la concerne est abondante et variée[1]. Les textes se répartissent en deux groupes, qui correspondent à deux étapes chronologiques dans l'élaboration de la légende. D'abord la version hésiodico-pindarique, la plus ancienne : la nymphe y apparaît comme une héroïne thessalienne, Dompteuse des Fauves, aimée d'Apollon et enlevée par lui vers une retraite d'amour au delà des mers, où elle devient la divine patronne de la ville qui porte son nom. Cette version première de la légende a subi vers le IIIe siècle une élaboration nouvelle, due à Callimaque et aux mythographes hellénistiques : la nymphe éponyme finit alors par passer pour la fondatrice de la cité, rôle dans lequel elle sera supplantée par son fils à une époque plus récente.

En face de ces textes littéraires, les documents archéologiques sont discutables et tardifs. On verra plus loin que la prétendue représentation de la nymphe sur le fronton du Trésor de Cyrène à Olympie n'a jamais existé que dans l'imagination de Studniczka[2]. La tête de jeune femme qui apparaît sur certaines drachmes archaïques a été baptisée *Cyrène* d'une façon purement arbitraire, sans qu'il y ait aucune raison de préférer ce nom à celui d'Aphrodite ou d'Artémis, par exemple[3]. Il en est de même pour la figure

(1) Vitali, *Fonti*, p. 59 sq.

(2) Cf. *infra*, p. 378 sq.

(3) *BMC Cyrenaica*, pl. 6, 3-6. Cf. p. CCXLIV sq. Ce type représente très probablement Artémis : cf. *infra*, p. 312.

assise encadrée par la tige et le « fruit » du silphion[1] ; comme le suggère une terre-cuite du British Museum[2], où une figure analogue porte d'une main le silphion, de l'autre une faucille, ce type matronal à la *stéphané* a bien des chances d'être Déméter plutôt que la nymphe chasseresse. La présence de Cyrène comme aurige sur le char de Battos dû à Amphion de Cnossos, à Delphes, vers le milieu du ve siècle, est attestée par Pausanias[3]. Mais dans la ville même qui porte son nom les dédicaces à l'héroïne sont singulièrement peu nombreuses[4]. Quant aux représentations figurées de son exploit contre le lion, elles appartiennent toutes à l'époque impériale[5].

La confrontation des deux catégories de documents, littéraires et archéologiques, conduit à une constatation de prime abord surprenante, mais qui seule est conforme aux faits actuellement connus : la nymphe éponyme ne paraît pas avoir bénéficié à Cyrène d'un culte florissant avant le IIe siècle de notre ère. Elle n'y possédait pas de temple, jusqu'à plus ample informé[6], et on n'a pas multiplié son effigie avant une époque tardive. A regarder les textes de plus près, ils ne contredisent pas cette interprétation. La tradition hésiodique suivie par Pindare[7] donne à la nymphe un caractère purement thessalien. Cette tradition était certainement antérieure à la fondation de Cyrène ; l'épisode du voyage en Libye n'a été localisé en Cyrénaïque qu'après coup et pour rendre compte

(1) *Ibid.*, pl. 2, 20-21 ; 3, 1-2. Autres figures féminines baptisées arbitrairement Cyrène : pl. 7, 24-29 ; 15, 6, 10-23, 29-32 ; 18, 5-6.

(2) *BMCatal. Terracottas*, p. 130, n° 359, pl. 9 ; cf. *BMC Cyrenaica*, p. CCXLVI, n. 1. Ferri, *Contributi*, p. 12, appelle Artémis une t.-c. qui a en mains le silphion et la gazelle.

(3) X, 15, 6. Cf. *supra*, p. 199 sq. Il n'est pas exclu d'ailleurs que Pausanias ou son informateur ait baptisé Cyrène un aurige ordinaire, à cause de sa robe longue.

(4) *SEG*, IX, 110 (IVe-IIIe s.), 109 (IIe s. av. J.-C.) ; Kaibel, *Epigr.*, p. 533, n° 842 *a* (épigramme du relief de Karpos, au British Museum).

(5) Cf. *infra*, p. 383 sq.

(6) Studniczka, *Kyrene*, p. 169 sq., proposait de reconnaître le temple de la nymphe Cyrène dans un bâtiment signalé par Smith et Porcher au N. du temple de Zeus. Cette identification ne repose sur aucune preuve. L'emplacement de cet édifice est actuellement occupé par un fortin élevé dans les premiers temps de l'occupation italienne, ce qui en rend provisoirement l'étude impossible.

(7) *Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 221 : ἀπὸ δὲ Ἠοίας Ἡσιόδου τὴν ἱστορίαν ἔλαβεν ὁ Πίνδαρος.

d'une identité de nom probablement fortuite[1]. On a vu plus haut[2] que la *IXe Pythique* n'implique nullement de la part de Pindare, à cette époque, une familiarité directe avec les traditions cyrénéennes : aussi n'y a-t-il pas lieu de chercher là des indications très valables sur la popularité du culte de la nymphe éponyme. En revanche, dans les deux odes en l'honneur d'Arcésilas, œuvres proprement cyrénéennes, celles-là, la nymphe Cyrène n'est plus mentionnée une seule fois. N'est-ce pas significatif ? Il faut bien croire qu'à l'époque les Cyrénéens n'accordaient pas à leur divine patronne un intérêt bien vif puisque Pindare, dans les deux seules odes qu'il ait fait chanter dans leur cité même, n'a pas jugé nécessaire d'introduire la moindre allusion à la nymphe éponyme. La rareté, ou plutôt l'absence de documents relatifs à son culte à l'époque archaïque n'est donc pas le fait du hasard. Les Cyrénéens ont longtemps senti, plus ou moins consciemment, que l'héroïne thessalienne qui portait le nom de leur ville leur était au fond étrangère.

La même conclusion se dégage d'un examen sans préjugé quand on considère le culte d'Aristée. Là encore, faute d'avoir reconnu que la *IXe Pythique* n'est pas, à proprement parler, un poème cyrénéen, on a beaucoup exagéré l'importance d'un héros dont la vogue, à Cyrène, ne se manifeste que sur le tard. C'est une figure attachante et complexe que celle d'Aristée[3]. Dès le plus ancien témoignage conservé, la *IXe Pythique*, qui a recueilli la tradition hésiodique, Aristée apparaît comme lié à la fois à deux grands dieux, Zeus et Apollon, auxquels il emprunte ses principaux caractères[4]. C'est un génie agreste et pastoral, essentiellement considéré comme un bienfaiteur de l'agriculture. Avec Zeus, il est lié surtout en Arcadie et à Céos, où le culte est attesté dès le IVe siècle[5]. Comme fils

(1) Cf. *supra*, p. 126 sq.

(2) Cf. *supra*, p. 169 sq.

(3) *DA*, I, 424 sq.. ; Roscher, *Lexicon*, I, 547 sq. ; *RE*, II, 852 sq. ; Vitali, *Fonti*, p. 30 sq. ; Farnell, *Greek Hero Cults*, p. 403 (références).

(4) *Pyth.*, IX, 63 : « Les Nymphes feront de lui un Zeus immortel, un pur Apollon », θήσονταί τέ νιν ἀθάνατον Ζῆνα καὶ ἁγνὸν Ἀπόλλωνα... Cf. Servius, *ad Georg.* I, 54 : *Aristaeum... quem Hesiodus dicitur Apollinem pastoralem ;* [...] *Aristaeus apud Arcades pro Jove colitur.*

(5) Apollonios de Rhodes, II, 498 sq. et scol. *ad loc.* ; Diodore, IV, 82 (d'après Timée). A Céos, Zeus est appelé Ἀρισταῖος (Callimaque, *CUF*, *Aitia*, IV, 33-39).

d'Apollon, il ne reste pas à Cyrène où il est venu au monde : dès sa naissance, il est enlevé par Hermès qui le remet aux mains des Heures et de la Terre. Aristée recevra donc une éducation analogue à celle que les Nymphes, d'après d'autres textes, dispensent aux jeunes héros en vertu d'un rituel courotrophique très ancien[1]. Puis il reparaîtra en divers points du monde grec sous la forme d'un génie bienfaisant, dispensateur d'enseignements utiles : on le retrouve ainsi en Béotie, en Arcadie, à Corcyre, en Eubée, en Sicile, en Sardaigne[2].

Pourtant à Cyrène même le fils de la nymphe éponyme ne reçoit pas d'honneurs particuliers avant une époque tardive. Aucun texte, aucun document archéologique n'en apporte le témoignage avant le singulier passage de Justin qui, d'une façon tout à fait imprévue et contrairement à une tradition jusqu'alors constante, fait d'Aristée le fondateur de la colonie[3]. A l'origine de cette version nouvelle de la légende, il y a peut-être de la part de Trogue-Pompée ou de son abréviateur une simple confusion dans les noms propres[4]. En tout cas, l'invention fit fortune. A l'époque impériale, divers documents montrent qu'Aristée jouit à Cyrène d'une certaine popularité : il y est alors considéré à la fois comme le fondateur, comme un héros guérisseur et comme un devin[5]. Mais

(1) *Pyth.*, IX, 63 sq.; *FHG*, II, 190 (= *Schol. ad Theocr.* V, 53) et 214 (d'après Héraclide du Pont). On comparera *Pyth.*, IV, 102 sq. (éducation de Jason) ; *Hymne hom. à Aphrodite*, I, 257 sq. (éducation d'Énée). Cf. H. Jeanmaire, *Couroi et Courètes*, p. 283 sq.

(2) S. Papaspyridi-Karouzou, *Annuario*, 24-26, 1950, p. 37 sq. (bibl. p. 41, n. 2), reconnaîtrait Aristée sur une œnochoé de Vari (Mus. Nat. d'Athènes). Aristée a fini par être agrégé au thiase dionysiaque : Diodore, IV, 81 ; Nonnos, *Dionysiaca*, XVII, 359 sq.

(3) XIII, 7 (cf. Vitali, *Fonti*, p. 32) : *Cyrene autem condita fuit ab Aristaeo, cui nomen Battos propter linguae obligationem fuit.*

(4) *Battus-Aristaeus* au lieu de *Battos-Aristoteles*. Cf. *supra*, p. 97, n. 2.

(5) *Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 94 : 'Αρισταῖον ὃν παρὰ Κυρηναίοις ὡς οἰκιστὴν διὰ τιμῆς ἄγεσθαι ; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, 144 (cite parmi les oracles celui d'Aristée le Cyrénéen) ; *Schol. Apoll. Rhod.*, II, 512. Ces témoignages sont confirmés par la découverte à Cyrène de statues ou statuettes représentant Aristée avec la couronne de tours et le bâton au serpent : cf. L. Vitali, *Afr. Ital.*, II, p. 17 sq. On doit écarter de la série constituée par L. Vitali plusieurs documents trop peu significatifs, et d'abord le seul que l'auteur date du v[e] s. avant J.-C. La tête en question n'est qu'une copie impériale de l'*Eubouleus* d'Éleusis et rien n'autorise à en faire un Aristée. Pour la statuette la mieux

il n'y a là qu'un phénomène propre à l'époque des Antonins : il s'inscrit parmi les manifestations de défense du paganisme sur son déclin qui cherchait à se rajeunir et à rendre la vie aux vieux mythes en pratiquant le syncrétisme et en substituant des figures nouvelles aux dieux anciens passés de mode. La faveur dont Aristée bénéficia en Cyrénaïque à cette époque tardive a donc un caractère assez artificiel : elle contraste avec l'absence complète de tout culte au cours des temps antérieurs[1].

D'autres figures légendaires apparaissent dans les textes, sans qu'il soit possible de déterminer si elles ont fait l'objet d'une dévotion particulière. On connaît par Pindare[2] et par Apollonios de Rhodes[3] ce mystérieux Eurypylos, fils de Poseidon, qui apparut aux Argonautes égarés sur les bords de la Syrte et qui, chez les mythographes hellénistiques, passa pour le roi légendaire de la Libye[4]. A côté des héros du cycle des Argonautes, ceux du cycle troyen occupent aussi une place : Pindare mentionne l'établissement des Anténorides aux environs de Cyrène[5] où, au III[e] siècle, une colline portait leur nom[6]. Peut-être faut-il les reconnaître sur un relief votif du IV[e] siècle trouvé à Benghazi[7], où figuraient aussi la nymphe Cyrène en tenue de chasseresse et, sous l'aspect d'un guerrier grec, un Eurypylos nommément désigné[8].

conservée (un petit bronze de la Bibl. Nat.), cf. J. Babelon, *Choix de bronzes et de t.-c. des coll. Janzé et Oppermann*, Paris-Bruxelles, 1929, p. 25, n° 12 et pl. XI. Un texte tardif (*Schol. ad Aristoph. Equit.* 894) attribue à Aristée la découverte du silphion (après bien d'autres inventions utiles).

(1) Cette constatation n'est pas favorable à l'hypothèse de M. P. Nilsson, *Griech. Feste*, p. 39, qui attribuait à Aristée les *Saturnalia* de Cyrène (Macrobe, *Sat.*, I, 7, 25).

(2) *Pyth.*, IV, 33 sq. Cf. *supra*, p. 83 sq.

(3) *Argon.*, IV, 1549 sq.

(4) Akésandros, *FHG*, I, 337 ; IV, 285 (cf. *supra*, p. 77 sq.).

(5) *Pyth.*, V, 82 sq. Le sens de l'expression δέκονται θυσίαισιν n'est pas clair. J'ai admis (*Mél. Ch. Picard*, *RA*, 1948, p. 154 sq.) qu'il s'agissait d'une réception accompagnée de sacrifices, conformément à l'opinion de J. Perret. Mais l'hypothèse d'un culte rendu aux Anténorides, formulée par certaines scolies, ne peut pas être absolument écartée. Cf. *supra*, p. 71 sq.

(6) Lysimachos, *FHG*, III, 337 : 'Αντηνοριδῶν λόφος. D'autres toponymes en Libye se réfèrent à Ménélas et à Hélène : cf. *supra*, p. 62 sq.

(7) Relief de Lysanias (Musée de Cyrène) : *Afr. Ital.*, I, p. 101 sq. (Ghislanzoni) ; inscriptions : *Documenti*, I, 2, p. 183 sq. (Oliverio) = *SEG*, IX, 769. Cf. *Jahrbuch*, *Anz.*, 1929, 428 sq. Je reviendrai ailleurs sur l'interprétation que je propose ici pour les personnages du relief.

(8) [Εὐρ]ύπυλ[ος] au-dessus de sa tête, sur l'architrave.

Une partie du mythe d'Héraclès avait la Libye pour théâtre[1]. Deux des *Travaux* reçurent en Cyrénaïque une localisation précise : la conquête des fruits merveilleux des Hespérides et le combat contre Antée. Dès l'époque ancienne, ces deux exploits avaient été rapportés à un voyage du héros en Afrique. La quête des pommes d'or se rattachait à l'épisode d'Atlas, qu'on plaçait dans l'extrême Occident[2]. Déjà sur le coffret de Cypsélos ce thème avait été représenté, avant même la fondation de Cyrène[3]. Quand les Grecs se furent installés en Libye, ils furent enclins à situer ce mythe à l'extrémité opposée de la terre africaine où ils avaient abordé, donc sur la côte occidentale de Cyrénaïque, au delà de laquelle le soleil plonge chaque soir dans les flots de la Syrte. D'où la localisation du Jardin des Hespérides près de la ville qui devait lui emprunter son nom. Les textes qui nous signalent cette identification topographique d'une façon formelle ne sont pas antérieurs au IVe siècle[4]. Mais le nom même d'*Euhespérides*, qui apparaît avant la fin du VIe siècle, prouve que la légende avait été localisée là dès l'époque archaïque[5]. Une monnaie de Cyrène, remontant aux environs de 500 avant J.-C., montre Héraclès et une Hespéride encadrant l'arbre magique[6]. Il n'est pas sans intérêt de souligner que cette conception de la scène, où Atlas ne joue aucun rôle, diffère de celle qui était communément adoptée au Péloponnèse et se rapproche au contraire de celle des vases attiques[7] : indication qui concorde avec

(1) Sur Héraclès et Cyrène, cf. Vitali, *Fonti*, p. 84 sq. Ajouter la mention d'un Héracleion par Strabon, XVII, 837, dans les environs du bourg de Paliouros.

(2) *RE, Supp.*, III, 1067 sq. (surtout 1070) ; cf. *RE*, VIII, 1243 sq. ; Malten, *Kyrene*, p. 121 sq., 209 sq. ; Vitali, *Fonti*, p. 87 sq.

(3) Pausanias, V, 18, 4.

(4) Skylax, 108 ; Apoll. Rhod., IV, 1394 sq. ; Strabon, XVII, 836 ; Pline, *NH*, V, 5 ; XXXVII, 2 ; etc... La côte sablonneuse à l'Ouest d'Euhespérides s'appelait *les Sables d'Hercule*, Ἡράκλειοι Θῖνες (Skylax, 109 ; Ptolémée, IV, 4, 2).

(5) Hérodote, IV, 204. Cf. *supra*, p. 174, 226.

(6) *BMC Cyrenaica*, p. XXXIV, pl. 2, 19 (tétradrachme unique du Cabinet des Médailles). Cf. *Jahrbuch*, 57, 1942, p. 121, fig. 13 ; Braüer, *Zeitschr. für Numism.*, 1910, p. 84 sq.

(7) Roscher, *Lexicon*, I, 2227 (Furtwängler). F. Brommer, *Jahrbuch*, 57, 1942, p. 105 sq., a étudié les représentations de ce mythe sur les vases en montrant qu'à l'époque archaïque elles ne se rencontrent que dans la céramique attique.

beaucoup d'autres pour montrer d'où venaient à Cyrène les principales influences[1].

Le mythe d'Antée, lui aussi, se déroulait en Libye. On représentait ce personnage comme un roi libyen, fils de Poseidon, qui massacrait les voyageurs et construisait un temple au dieu, son père, avec les crânes de ses victimes. Des peintures de vases, parmi lesquelles le célèbre cratère d'Euphronios[2], et des citations de Phérécyde[3] montrent la popularité de cet épisode dans l'Athènes de la fin du VIe siècle. Il est possible que les relations économiques entre l'Attique et Cyrène aient contribué à cette faveur. Mais on aurait tort d'établir une relation de cause à effet entre la colonisation grecque à Cyrène et la naissance de ce mythe.

C'est pourtant ce qu'a fait Studniczka[4]. Il voyait en effet dans la légende d'Antée un exemple typique de la formation d'un mythe à partir d'événements historiques. Cette opinion, qui a reçu une approbation à peu près générale, se fonde pourtant sur le refus d'un témoignage formel et sur un antique contre-sens. Il n'est pas inutile de le montrer ici avec quelque détail.

Une scolie de Pindare[5] nous apprend que la fille d'Antée s'appelait Alcéis, d'après le poète Peisandros de Camiros. Peisandros, selon Suidas[6], aurait « fleuri » au cours de la 33e olympiade (648-44), soit avant la fondation de Cyrène[7]. Studniczka, unanimement suivi par les critiques modernes[8], estime que cette date est trop haute. Il considère que la légende d'Antée reflète l'expérience faite par les Grecs sur la terre africaine lorsqu'ils se furent installés en Cyrénaïque. Mais alors il devient nécessaire d'abaisser beaucoup la date

(1) Roscher, *Lexicon*, I, 363, s. v. *Antaios ; RE*, I, 2339 sq., s. v. *Antaios I ;* Vitali, *Fonti*, p. 11 et 139 ; *RE, Supp.* III, 1023.

(2) Louvre G 103. Pottier, *Vases ant. du Louvre*, pl. 100 ; Buschor, *Griech. Vasen*, p. 141, fig. 160 ; *Encycl. phot. Art*, Louvre, III, p. 4.

(3) *FHG*, I, p. 78 ; *F. Gr. Hist.*, I, p. 80, n° 75 (Comm. p. 414) ; *Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 237.

(4) *Kyrene*, p. 121 sq.

(5) Drachmann, II, p. 237.

(6) Ed. Adler, IV, 122.

(7) Cf. *supra*, p. 120 sq.

(8) *RE*, XIX, 144 sq., s. v. *Peisandros* 11 ; Schmid-Stählin, *Gesch. der griech. Lit.*, I, 1, p. 297.

de Peisandros. Car, selon Hérodote[1], les relations furent d'abord excellentes entre les Grecs et les indigènes[2]. Elles ne se gâtèrent que sous Battos II, à l'occasion de l'immigration massive organisée par ce roi. Peisandros ne saurait donc avoir développé le thème d'Antée avant le deuxième quart du VIe siècle au plus tôt[3]. Ce mythe même aurait alors subi, d'après Studniczka, une transformation profonde. Le nom d'Antée, 'Ανταῖος *(= celui qui est placé en face, le partenaire)*, n'aurait pas été appliqué d'abord à un géant sanguinaire : dans une première version de la légende, conforme à la réalité historique, Antée, le roi libyen de la région d'Irasa, se serait montré pour les Grecs un hôte cordial et bienveillant[4]. Ce n'est qu'à la suite de la rupture avec les indigènes qu'on aurait donné à ce personnage le rôle antipathique qu'on lui connaît. L'épisode qui termine la *IXe Pythique*[5] garderait un écho de la légende primitive : on y voit le Grec Alexidamos obtenir à Irasa la main de la fille d'Antée, aux acclamations des indigènes[6].

Cette construction est parfaitement arbitraire. La méthode qui consiste à chercher dans les légendes un reflet des événements historiques est, en elle-même, singulièrement dangereuse : nous avons vu déjà plus d'une fois qu'il fallait accorder la plus grande part, dans la formation des mythes grecs, à l'élaboration personnelle et à la fantaisie des auteurs. Ne commettons pas le péché d'évhémérisme ! Mais surtout, dans ce cas particulier, le parallélisme qu'on suppose entre l'évolution du mythe et celle des relations entre Libyens et Grecs est entièrement fallacieux et repose sur un contre-sens.

Pindare lui-même nous parle d'Antée dans un autre poème, la *IVe Isthmique*[7]; là il nous présente le personnage, conformément à la tradition, comme le géant cruel, massacreur d'étrangers, qu'Héraclès va châtier pour tous ses crimes : « Un jour, au palais d'Antée se présenta, venant de Thèbes la Cadméenne, un homme de petite taille, mais au cœur

(1) IV, 157 sq.
(2) Cf. *supra*, p. 129.
(3) *Kyrene*, p. 124.
(4) *Ibid.*, p. 122.
(5) *Pyth.*, IX, 105 sq.
(6) Cf. *supra*, p. 171 sq.
(7) *Isthm.* IV, 52 sq.

indomptable : il venait en Libye, sur cette bonne terre à blé, pour y vaincre à la lutte celui qui clouait les têtes des voyageurs en haut du temple de Poseidon ».

La *IVe Isthmique* est chantée à Thèbes[1], devant le même public que la *IXe Pythique*. Est-il vraisemblable que Pindare, sans donner aucune précision supplémentaire, ait fait allusion, dans l'ode pour Télésicrate, à une version de la légende entièrement différente de la version commune, au risque de faire apparaître son client cyrénéen comme le descendant d'un sauvage ? Il a coutume d'ordinaire de prévenir tout malentendu de ce genre[2]. S'il avait considéré Antée comme un ami des Grecs, il l'aurait dit plus clairement. En fait, il n'y a rien de tout cela dans la *IXe Pythique* et je ne pense pas que Pindare ni personne ait jamais songé à mêler le géant inhospitalier, adversaire d'Héraclès, à l'épisode charmant d'Alexidamos. La prétendue version primitive de la légende, où Antée serait apparu comme un hôte bienveillant n'est qu'un fantôme : elle est sortie d'une interprétation malheureuse du texte de Pindare, dont le scoliaste a fait surgir ce faux problème[3] par suite d'une construction grammaticale fautive.

Relisons en effet les vers 105 sq. de la IXe Pythique :

> ... οἷοι Λιβύσσας ἀμφὶ γυναικὸς ἔβαν
> Ἴρασα πρὸς πόλιν 'Ανταίου μετὰ καλλίκομον μναστῆρες ἀγακλέα κούραν·

On admet aujourd'hui d'un commun accord qu'il faut rattacher 'Ανταίου à κούραν, comme l'a pensé le scoliaste. Il me paraît au contraire, à tous points de vue, plus correct de le rattacher à πόλιν. L'accusatif pluriel Ἴρασα se suffit parfaitement à lui-même comme complément de but, et l'adjonction de πρὸς πόλιν ne peut se justifier que pour exprimer une précision supplémentaire, celle justement qu'apporte le génitif 'Ανταίου : *Irasa, cette ville précisément où régnait autrefois Antée.* Nous savons que Phérécyde plaçait

(1) Pour Melissos de Thèbes, vainqueur au pancrace.
(2) Cf. les précautions qu'il prend pour traiter du mythe de Tantale (*Olymp.* I, 35 sq.) ou de Bellérophon (*Ibid.*, XIII, 91).
(3) Drachmann, II, p. 237 sq. Pindare y est accusé d'avoir falsifié l'histoire, παρατρέψας τὴν ἱστορίαν.

à Irasa les exploits sanguinaires du géant[1] : il était naturel que Pindare, en faisant mention de cette ville, rappelât au public qu'elle avait joué déjà un rôle dans la fable. On traduira donc : « Tes ancêtres qui, pour une femme libyenne, allèrent à Irasa, dans la ville d'Antée : ils y briguèrent la main d'une vierge illustre aux beaux cheveux ». Il n'est dit nulle part que cette jeune fille soit la fille d'Antée, l'Alcéis qui fut aimée d'Héraclès. Télésicrate n'était donc pas le descendant de ce monstre barbare qu'Antée fut toujours aux yeux des Grecs. En même temps disparaît la difficulté chronologique qui gênait fort le scoliaste[2] : l'Antée bien connu dans la fable n'est en rien donné comme le contemporain d'Alexidamos et des premiers colons de Cyrène.

Cette confusion dissipée, et l'image d'un Antée bienveillant renvoyée au pays des chimères, le prétendu parallélisme entre l'évolution de la légende et la situation des Grecs en Libye s'évanouit, et avec lui le principal argument en faveur de la thèse qui liait le mythe d'Antée à la colonisation en Cyrénaïque. Il n'est pas du tout nécessaire de rajeunir le poète Peisandros ni de refuser le témoignage de Suidas à son sujet[3]. La légende d'Antée peut fort bien être antérieure à la fondation de Cyrène. Elle ne se rattache nullement, pas plus que tant d'autres contes, à des événements historiques précis. Ce qu'elle traduit, en revanche, c'est le sentiment vague d'inquiétude que les Grecs ressentaient, avant de s'installer en Libye, devant un continent mystérieux et inhospitalier[4]. L'Afrique fut longtemps pour eux, comme l'extrême Occident, comme aussi l'Hyperborée, le pays des monstres et des légendes. Ils y plaçaient volontiers les amours des dieux et les aventures fabuleuses des héros : les rares voyageurs qui en avaient touché les côtes avaient beau jeu pour élaborer des récits fantastiques. Le mythe de Cyrène, celui des Hespérides, celui d'Antée sont autant de témoignages de cette conception primitive, fille de l'ignorance et du pouvoir

(1) *Ibid.*
(2) *Ibid.*, p. 238 : « Ce n'est pas l'Antée qui massacrait les étrangers, mais un autre. Car le premier fut tué par Héraclès, contemporain d'Euphémos, dont les descendants ont fondé Cyrène ».
(3) Cf. *supra*, p. 281, n.6.
(4) Cf. *supra*, p. 67 sq.

fabulateur des Grecs. Quand ceux-ci eurent pris pied en Libye, ils furent tout naturellement portés à imaginer des localisations précises pour des légendes qui leur étaient familières. Irasa devint la ville d'Antée. Les lagunes côtières de la Syrte abritèrent le Jardin merveilleux des Hespérides[1]. La Source des Asphodèles, par une heureuse homonymie, fut vouée à la nymphe Cyrène[2]. Les Hellènes ont toujours aimé mettre leurs pas dans les pas des héros.

Mais en attribuant un cadre topographique précis aux épisodes de la légende, ce peuple déjà évolué n'ignorait pas qu'il les installait sur une terre vierge. Cette mise en place était due au jeu conscient de l'imagination : elle ne répondait pas à des pratiques religieuses locales préexistantes. Aussi fallut-il du temps pour que cette implantation arbitraire donnât naissance à de vrais cultes. On s'explique ainsi que les témoignages relatifs à la plupart des cultes héroïques n'apparaissent qu'à une époque tardive. Le seul d'entre eux qui semble avoir pris forme dès les premiers temps de la colonie se développa autour d'une réalité concrète : le tombeau du Fondateur[3].

Pindare est ici notre source principale. Dans la Ve *Pythique*, évoquant la grande figure de Battos l'Archégète, il rappelle qu'on lui doit l'ordonnance majestueuse de la grande ville et la voie dallée que parcourent les processions propitiatoires : « c'est là qu'au fond de la grand'place il a le privilège d'avoir son tombeau ; après avoir vécu prospère parmi les hommes,

(1) Cf. *supra*, p. 280.
(2) Cf. *supra*, p. 127.
(3) Cf. *supra*, p. 131. Vitali, *Fonti*, p. 40 sq. Avant les fouilles italiennes, on croyait reconnaître le tombeau de Battos sur un type monétaire de la fin du IVe s. représenté surtout par deux bronzes du Cabinet des Médailles (Babelon, *Traité*, III, 1909 et 1910 ; *BMC Cyrenaica*, pl. 19, 4-5, p. XCVI sq.). On y voit une colonne ionique surmontée d'une urne et se dressant sur un tumulus conique (pl. XX, 9). L'hypothèse, proposée par Duchalais, *Rev. Numism.*, 1851, p. 89 sq., a été unanimement acceptée depuis lors, sauf par A. B. Cook, *Zeus*, II, p. 168, n. 3, qui croyait y reconnaître un pilier *Agyieus* placé sur un *omphalos*. L'identification probable du tombeau de Battos sur l'agora devra faire abandonner définitivement l'hypothèse de Duchalais. Pour interpréter le type monétaire en question, il faudra le rapprocher des autres types appartenant à la même série : *BMC Cyrenaica*, pl. 19, 1-11. Tous les types de revers des bronzes de cette époque se rapportent aux courses hippiques : tête de cheval, roue de char. Je pense donc que le prétendu « Tombeau de Battos » doit représenter un objet appartenant au même domaine : la borne de l'hippodrome.

il devint un héros vénéré par son peuple »[1]. Les fouilles italiennes ont confirmé point par point cette description en dégageant, sur la lisière occidentale de l'agora, non loin du temple de Déméter, un monument circulaire (pl. VII, 1) qui doit être le tombeau du Fondateur[2]. C'était une *tholos* à ciel ouvert, selon la restauration des archéologues italiens. On ne pourra se prononcer sur la date de ce monument qu'après la publication officielle : la présence de grands scellements en queue d'aronde sur des blocs de l'élévation donne à penser qu'il remonte, au moins pour le gros œuvre, à une époque ancienne. Le dispositif intérieur aurait besoin d'être décrit en détail en fonction des comptes rendus de fouilles. Il semble que le monument ait renfermé une base de statue et un autel, avec un caveau où les libations pénétraient par un orifice spécialement ménagé à cet effet. Un passage, d'ailleurs peu clair et controversé, des *Lois sacrées* du IVe siècle a fait supposer qu'un oracle était consulté sur la tombe de l'Archégète[3]. Mais s'agit-il vraiment d'oracles dans le paragraphe en question ? Peut-être faut-il y voir simplement une liste de sanctuaires héroïques[4]. En tout cas, qu'on lui ait accordé ou non un pouvoir prophétique, Battos a reçu à Cyrène un culte à la fois dynastique et national[5]. Comme Théra

(1) *Pyth.*, V, 93.

(2) Cf. *supra*, p. 131. L'identification, due à C. Anti, est acceptée par Wilamowitz, *Cirene*, p. 14, n. 2. Cf. Oliverio, *Scavi di Cirene*, p. 21.

(3) *SEG*, IX, 72, § 5, l. 16-21. Cf. Vitali, *Fonti*, p. 54 ; G. Luzzatto, *La lex cathartica di Cirene* (Milan, 1936), p. 28 ; H. Jeanmaire, *REG*, 58, 1945, p. 86 sq. (sens de ὁσία) ; Van der Valk, *ibid.*, 64, 1951, p. 417 sq.

(4) La discussion roule sur le sens des premiers mots. Les uns (Wilamowitz, De Sanctis, Oliverio, Latte, Luzzatto, le *SEG*) lisent Ἄκα μαντίων, tandis que les autres (Maas, Vogliano, Herzog, Fränkel) écrivent Ἀκαμαντίων en un seul mot). Je penche pour la seconde solution et verrais volontiers dans ces *Akamantes* des Anténorides (nous savons que l'un des fils d'Anténor qui vinrent en Libye avait nom *Akamas*). Le paragraphe controversé énumèrerait, dans ce cas, des cultes héroïques (les *Akamantes*, Battos, les *Tritopatères*, Onymastos de Delphes), pour lesquels il y a *hosia* (c'est-à-dire, selon Jeanmaire, autorisation de consommation partielle des offrandes), même pour les *purs*, ἁγνοί. Les autres cultes funéraires ne comportaient pas cette latitude, qui assimilait partiellement à des cultes divins les quatre cultes héroïques énumérés dans l'inscription.

(5) Autres témoignages du culte : *Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 189 ; *Schol. Aristoph. Plutus* 925 (statue dorée du Fondateur, tenant le silphion dans la main droite, et ornée de pierres précieuses et de perles : cf. Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 157).

honorait son *oikiste* Théras[1], Cyrène a vénéré le souvenir du Fondateur. Des cultes analogues sont connus en de nombreuses cités du monde grec. Mais dans cette colonie africaine la dévotion envers le tombeau de l'Archégète a dû se trouver favorisée par l'extraordinaire importance que les Cyrénéens accordaient aux cultes funéraires en général[2].

III

Cette importance du culte des morts est en effet un des traits frappants de la religion cyrénéenne. Il s'impose dès l'abord au visiteur qui approche de la ville. Sur plusieurs kilomètres avant d'arriver à l'ancienne enceinte, des tombeaux par centaines dressent leurs silhouettes en ruines à travers les solitudes du plateau ou s'enfoncent en sous-sol dans les collines. Je ne crois pas qu'aucune autre cité antique offre le spectacle de nécropoles aussi étendues : nulle part on n'a au même degré le sentiment que l'humanité se compose de plus de morts que de vivants. Ces tombes se répartissent de préférence le long des routes et des chemins qui rayonnaient autour de la ville. Si bien qu'un simple relevé topographique des nécropoles cyrénéennes fournirait du même coup un plan des principales voies de communication dans toute la région suburbaine[3]. La populeuse et bruyante cité était séparée de la campagne environnante par une ceinture de faubourgs muets où les morts, de siècle en siècle plus nombreux, montaient une garde silencieuse. Pour retrouver un tel contraste, il faut évoquer ces villes arabes où certains quartiers sont transformés en cimetières et où le voyageur, avant de déboucher dans l'animation du bazar ou de la

(1) Hérôon de Théras (IVe s.) : *RE*, V A, 2294. Cf. *IG*, XII 3, 382 ; Pausanias, III, 1, 8 ; Hiller von Gärtringen, *Thera*, I, p. 286 ; *Klio*, 33, 1940, p. 58 sq. ; Braun, *De Theraeorum rebus sacris*, Diss. Halle, 1932, p. 66 sq.

(2) Héros fondateurs ensevelis sur l'agora : à Abdère (Hérodote, I, 168) ; à Géla (*ibid.*, VII, 153 ; *Mon. Antichi*, 17, 1906, 558) ; à Amphipolis (Thucydide, V, 11) ; peut-être à Amphissa (Pausanias, X, 38, 5 ; Aristote, fgt 362 Rose) et à Thasos (*BCH*, 73, 1950, p. 341). Cf. P. Foucart, *Le culte des héros chez les Grecs*, p. 131 sq. ; M. P. Nilsson, *Gesch. der griech. Religion*, I, p. 680 sq. ; R. Martin, *Recherches sur l'agora grecque*, Paris, 1952, p. 197 sq.

(3) Un relevé de ce genre pourrait se faire aisément à l'aide de photographies aériennes, au moins pour la région où les tombes sont édifiées en superstructure.

grand'place, doit parcourir de longues rues solitaires dont les maisons n'abritent plus que des tombes.

Pour étudier cet aspect funéraire de la région cyrénéenne qui se manifeste avec tant d'évidence et de majesté, nous nous heurtons à la difficulté inverse de celle qui nous arrêtait jusqu'ici. Nous souffrions d'une pénurie de documents archéologiques pour confirmer le témoignage des auteurs. Ici, au contraire, il y a surabondance de monuments, mais aucun texte ne les éclaire. La tâche de l'historien n'en est pas plus facile, d'autant que les travaux préliminaires n'ont pas encore été entrepris. Il conviendrait d'abord d'inventorier le matériel, de le classer, de le dater. Ensuite seulement une interprétation religieuse des documents pourrait être proposée avec quelque chance de succès. Dans le présent ouvrage, il ne saurait être question d'aborder, même sommairement, ce travail d'analyse qui demanderait de longues recherches sur place. Du moins devons-nous marquer l'importance du problème et la richesse de ses éléments.

Les nécropoles de Cyrène[1] fournissent à l'archéologue deux catégories principales de documents : d'abord les tombeaux eux-mêmes, dont la conception architecturale mérite une étude particulière, et ensuite les figures funéraires sculptées, qui forment une classe à part de monuments, propre à Cyrène, dont l'interprétation demeure mystérieuse. Nous les examinerons successivement.

Les sépultures cyrénéennes peuvent être réparties entre trois types différents : 1° les tombes souterraines à chambre ; 2° les tombeaux édifiés en superstructure ; 3° les sarcophages à l'air libre[2].

Les sarcophages isolés sont taillés à même le roc. Ils com-

(1) Bien que les nécropoles de Cyrène aient attiré depuis longtemps l'attention des voyageurs, elles n'ont pas encore été étudiées sérieusement. On trouvera quelques reconstitutions de tombeaux dans Maioletti, *Tipi di tombe della necropoli di Cirene*, *Rivista di architettura e di arti decorative*, II, 1922-23, p. 321 (cf. F. Matz, *Die Antike*, 4, 1928, p. 274, fig. 6). Vue d'ensemble sommaire : Ghislanzoni, *Not. arch.*, I, p. 222 sq., fig. 75-80 ; R. Horn, *Die Antike*, 19, 1943, p. 197 sq. ; Hyslop, *Cyrene and Ancient Cyrenaica*, p. 46 sq. Sur la nécropole de Tocra-Taucheira, cf. *JHS*, 65, 1945, p. 105 sq.

(2) Les mausolées en forme de tour carrée, dont il existe un bel exemplaire à Ptolémaïs, ont été peu en faveur à Cyrène. Cf. pourtant Smith-Porcher, *Discoveries*, frontisp.

portent une cuve rectangulaire, fermée par un couvercle monolithe en forme de toit à double pente, avec des embryons d'acrotères aux angles et, au centre, une sorte de socle quadrangulaire aménagé pour recevoir un élément supplémentaire qui a disparu (pl. VIII, 2). Il est difficile de dire à quelle époque ce mode de sépulture a commencé à se répandre, car il s'agit d'un type de tombe très simple, sans décoration qui permette de le dater. Seule la découverte d'exemplaires non violés, avec leur matériel, fournirait des indices pour la chronologie. On peut considérer en tout cas que ces sarcophages, qui atteignent parfois d'assez grandes dimensions, représentent, avec leur couvercle en forme de toit, une reproduction réduite des tombes de plus grande taille en forme de chapelle.

Celles-ci, dont les ruines parsèment le plateau aux environs de la ville, sont des sépultures collectives. Il en est de deux sortes, suivant que le plan adopté est rectangulaire ou circulaire. Les mausolées circulaires sont les moins nombreux, mais leur étude offrirait un vif intérêt, puisque cette forme semble avoir été choisie pour le tombeau du Fondateur. Il est remarquable que parfois l'architecture d'un mausolée ait été modifiée après coup, de façon à substituer le plan circulaire au plan rectangulaire primitivement adopté : au moins dans un cas très net[1], cette modification est intervenue peu de temps après la construction du tombeau. Plutôt qu'une simple question de mode, il faut voir là une preuve nouvelle de la signification religieuse particulière qu'on attachait au plan circulaire dans ces édifices[2].

Néanmoins les mausolées rectangulaires (pl. IX, 1, 2, 3) sont de beaucoup les plus fréquents. Ils répondent dans l'ensemble à un type uniforme dont quelques exemplaires sont bien conservés (pl. IX, 2). Ce sont des constructions oblongues, en calcaire local, d'un appareil fort soigné. Elles paraissent s'élever sur un soubassement de deux ou trois degrés, mais ce n'est en réalité qu'une fausse *crépis*, formée par les assises inférieures des murs. La seule ouverture est

(1) Mausolée situé au-dessous des magasins du Musée, le long de la route d'Apollonia. Il a été dégagé et étudié par L. Pernier, qui est mort avant d'avoir pu publier le résultat de cette étude.

(2) F. Robert, *Thymélé*, Paris, 1939.

la porte, qui est percée sur un des petits côtés. Elle entame la fausse *crépis*, trahissant ainsi cet artifice architectural. La fermeture était assurée par une dalle de pierre imitant la structure et l'ornementation d'une porte de bois. Le tombeau était recouvert de dalles taillées en forme de toit à double pente. D'un bout à l'autre du faîte est aménagé une sorte de socle bas, assez large (bien visible sur la pl. VIII, 2, au premier plan). Aux deux extrémités, un fronton non historié était couronné d'acrotères. Quand le mausolée atteint certaines dimensions, il comporte intérieurement un mur de refend longitudinal qui le divise en deux et aide à porter la toiture (pl. IX, 3). En outre, d'ordinaire, l'espace intérieur est compartimenté dans le sens vertical par un plancher en dalles de pierre soutenu par des consoles placées à mi-hauteur (pl. IX, 1). Si bien que les mausolées de petite taille comprennent deux compartiments superposés, tandis que les grands mausolées en ont quatre, à raison de deux de chaque côté du mur médian. Parfois un caveau creusé sous l'édifice venait en accroître encore la capacité.

La mouluration extérieure, souvent fort riche, a beaucoup souffert et les inscriptions ont disparu. Aussi est-il difficile de dater la plupart de ces chapelles funéraires : seule l'étude architecturale, qui reste à faire, permettra de les classer chronologiquement. Certains remontent sûrement à l'époque classique. On ne saurait affirmer que ce type de monument soit apparu plus tôt encore, dès l'époque royale : mais la présence, sur quelques blocs, de grands scellements en queue d'aronde permet de le supposer.

Les tombes souterraines à chambre servaient aussi de sépultures collectives. Elles constituent une des grandes curiosités de Cyrène[1] : les pentes des collines environnantes sont creusées de centaines d'hypogées, généralement alignés par strates le long de petites falaises artificielles (pl. VIII, 1). Ces hypogées ont des dimensions fort variables, allant de la loge étroite comme un couloir jusqu'aux ensembles complexes de salles en enfilade qui pénètrent profondément sous la montagne. L'entrée peut être une simple porte rectangulaire, sans ornement, s'ouvrant dans la paroi rocheuse

(1) Plusieurs plans d'hypogées ont été relevés par Smith et Porcher, *Discoveries*, pl. 31 sq. Vues d'intérieur : *ibid.*, pl. 17, 21-23.

sommairement aplanie[1]. Mais elle peut revêtir aussi des formes plus raffinées, avec une façade architecturale sculptée à même le roc (pl. VII, 2), ornée de demi-colonnes ou de pilastres, d'une frise dorique ou ionique, de moulures ou de frontons. Parfois un véritable porche à colonnes taillé dans le rocher précède le caveau funéraire. La nécessité de renforcer les soutiens a obligé les architectes antiques à donner à ces colonnes des proportions fort lourdes, qui accentuent le caractère archaïque de certaines façades. Mais ce n'est pas une raison pour mettre en doute la date ancienne de ces tombeaux et pour invoquer à leur propos un conservatisme d'origine religieuse qui permettrait de les considérer comme appartenant à la période hellénistique[2]. En vérité la forme des chapiteaux et le type des moulures sont assez significatifs pour faire attribuer les plus anciens de ces tombeaux à l'époque des Battiades : plusieurs d'entre eux (pl. VII, 2), sur la route d'Apollonia, juste à la sortie de Cyrène, remontent au moins au milieu du VIe siècle et figurent au nombre des monuments les plus vénérables de la ville.

Ces hypogées ayant pour la plupart servi d'habitation aux indigènes pendant des siècles[3], l'aménagement intérieur a beaucoup souffert. Le mobilier a disparu, les peintures sont effacées, les inscriptions se lisent à peine. On retrouve difficilement les traces d'une décoration qui dut être parfois somptueuse. Il en reste assez toutefois pour qu'on puisse écarter absolument l'hypothèse, souvent exprimée[4], que ces sépultures souterraines auraient subi l'influence de l'Égypte. Ni dans le plan, ni dans les formes architecturales, ni dans les motifs décoratifs ne se trahit la moindre imitation des syringes égyptiennes ni de l'art pharaonique. Tout y est purement grec, même dans les tombes les plus anciennes. Si le souvenir des hypogées de la vallée du Nil s'impose au visiteur, c'est en raison d'une analogie typologique qui n'implique aucune parenté profonde. La configuration du

(1) Des tombes à chambre d'un type analogue ont été aménagées dans les carrières du plateau.

(2) R. Horn, *o. c.*, p. 198, date ces tombeaux de l'époque hellénistique.

(3) Ils ont parfois servi d'abri aux missions archéologiques : Smith-Porcher, *Discoveries*, pl. 9.

(4) Par exemple Busolt, *Griech. Gesch.*, 2e éd., I, p. 486.

sol, où la circulation des eaux souterraines a creusé des grottes naturelles, suffit à expliquer l'extension à Cyrène d'un procédé d'ensevelissement peu répandu en Grèce propre, du moins aux hautes époques[1]. Au reste, à Théra déjà, les tombes archaïques étaient fréquemment creusées dans les falaises abruptes du Messa-Vouno et du Saint-Élie[2]. Une tradition funéraire empruntée à la métropole a pu se développer à Cyrène en raison de conditions naturelles favorables[3].

Parmi ces tombes rupestres, celles qui sont munies d'une entrée architecturale méritent une attention spéciale. On constate en effet que l'architecte a, dans certains cas, cherché à reproduire la façade d'un temple avec *pronaos* à colonnes *in antis*, fronton, acrotères, en somme tous les éléments qui distinguent un édifice sacré. Pareillement les chapelles funéraires du plateau évoquent en réduction un vrai *naos* sans colonnade, mais avec sa *crépis*, ses deux frontons, ses acrotères. Le choix de ce type architectural et sa reproduction systématique ne peuvent être dus au hasard. Ils signifient qu'aux yeux des Cyrénéens les morts sont vraiment considérés comme des divinités auxquelles on doit consacrer une sorte de temple. Nous avons là un phénomène d'héroïsation qui a pris à Cyrène un caractère plus conscient et plus général qu'ailleurs[4]. Ainsi s'explique que devant les hypogées, comme autour des chapelles funéraires, un espace libre ait été réservé et soigneusement délimité par un mur[5] ou au moins par des pierres levées formant alignement de bornes : chaque temple funéraire était environné de son propre *téménos*, clos d'un péribole. On comprend que le

(1) Cf. les tombeaux rupestres de Lycie, Benndorf-Niemann, *Reisen in Lykien und Karien*, 1884.

(2) *Thera*, II, p. 94 sq.

(3) L'évolution des usages funéraires (ensevelissement, incinération) à Cyrène ne peut être précisée actuellement, faute de recherches préliminaires.

(4) Sur l'héroïsation des morts, cf. M. P. Nilsson, *Gesch. der griech. Relig.*, I, p. 165, 175 sq., 679 sq.

(5) Dans le cas des hypogées, le péribole est fermé par des murs en escalier qui suivent la ligne de plus grande pente et encadrent la façade du tombeau. Le haut de ces murs est couronné d'un chaperon. Une inscription funéraire de Ptolémaïs (*SEG*, IX, 369) énumère les différentes parties d'un tombeau : τὸν σηκὸν καὶ τὴν ἐξέδραν καὶ τὸν περίβολον.

culte de Battos, le héros fondateur, se soit aisément développé dans une pareille atmosphère[1].

Il est un autre aspect de la religion funéraire à Cyrène qui a depuis longtemps intrigué les savants. Dans les ruines de la nécropole, on a retrouvé en effet des bustes féminins sculptés, en très grand nombre, dont l'interprétation pose un problème encore mal résolu[2]. Ces bustes, presque toujours en marbre, sont d'ordinaire grandeur nature, parfois plus grands encore. Ils représentent une femme drapée, coupée aux épaules, à la ceinture ou à la hauteur des hanches. Le plus singulier est que, dans certains cas, à la place du visage, la statue ne présente qu'une surface lisse, arrondie, comme si la tête était remplacée par un tronçon de colonne surmonté d'une perruque (pl. X). Ces représentations énigmatiques ont déjà excité la sagacité des exégètes. Mais, bien qu'on ait proposé pour expliquer ce phénomène des explications fort variées[3], on n'a pas commencé par ce qui aurait dû être la tâche première dans cette étude, à savoir le classement objectif des documents et l'examen des circonstances de leur découverte. Là encore Cyrène offre au chercheur, même en dehors de toute fouille nouvelle, la possibilité d'une prospection intéressante et fructueuse. Les remarques qui suivent ne prétendent qu'esquisser dans ses grandes lignes le résultat qu'on pourrait attendre de ce travail.

Un classement chronologique sommaire, limité à une vingtaine de documents, parmi ceux qui sont conservés au musée, permet de constater que les plus anciens remontent

(1) Cf. *supra*, p. 285 sq.

(2) Ces bustes ont frappé les premiers voyageurs : Pacho, *Voyage*, p. 384, pl. 88 ; Vattier de Bourville, *Arch. des miss. scient.*, I, 1850, p. 580 sq., pl. 10 ; Smith-Porcher, *Discoveries*, p. 29 sq., pl. 19 ; *Oest. Jahreshefte*, I, 1898, p. 5 (Benndorf). R. Norton en signale 15 et en publie 9 : *Bull. Arch. Inst. Am.*, II, 1910-11, p. 160 sq., pl. 72-74. Quelques indications dans M. Collignon, *Les statues funéraires dans l'art grec*, Paris, 1911, p. 304 sq. (document du Louvre, fig. 194). La seule étude d'ensemble est due à S. Ferri, *Divinità ignote, nuovi documenti di arte e di culte funerario nelle colonie greche*, Florence, 1929 (cf. *Jahrbuch, Anz.*, 1927, 415 sq.), qui s'attache surtout à quelques documents aniconiques. Cf. Weinreich, *Gnomon*, 7, 1931, p. 363 sq. ; R. Horn, *Weibliche Gewandstatuen*, p. 80, 91 ; *Die Antike*, 19, 1943, p. 199 sq. ; M. P. Nilsson, *Gesch. der griech. Rel.*, I, p. 778, pl. 52, 5.

(3) Portraits peints (R. Norton, Wilamowitz, Nilsson) ; tabou de la représentation du visage féminin, comme chez les Arabes (A. von Gerckan, *Phil. Woch.*, 1931, 1535) ; aniconisme entraîné par des raisons religieuses (Ferri, Weinreich, B. Schweitzer).

à la fin du VIe siècle et au début du Ve. Ces exemplaires archaïques appartiennent tous au type aniconique. Ce sont des bustes en marbre coupés juste en dessous des épaules, représentant un personnage féminin, vêtu d'un chiton fixé sur les épaules avec des fibules (pl. X, 2). Le visage est remplacé par une surface lisse légèrement bombée, encadrée d'une perruque gaufrée en longues mèches qui tombent en nappe sur les épaules et sur la nuque (pl. X, 1). Une sorte de *pôlos* légèrement évasé couronne la tête. En arrière, un voile lisse, étroitement appliqué à la chevelure, descend du *pôlos* sur le dos.

Au cours du premier quart du Ve siècle, on voit apparaître un type plus développé, toujours aniconique, mais où le buste s'est agrandi en une statue à mi-corps, au maintien hiératique, vêtue d'un péplos et d'un himation posé en châle[1] (pl. X, 3). Plus tard encore, après le milieu du siècle, un magnifique exemplaire en marbre témoigne à la fois de la virtuosité du sculpteur et d'une nouvelle et décisive évolution du type (pl. X, 4). La figure en péplos surgit jusqu'aux hanches, avec une belle ampleur matronale dans les formes que la draperie laisse entrevoir. Le manteau, qui repose toujours sur les épaules, n'est plus porté en châle. La main droite le ramène sur l'estomac, tandis que la main gauche, repliée à hauteur de l'épaule, soulève un pan de ce voile dans un geste qui évoque le rite des ἀνακαλυπτήρια. Le visage reste aniconique, mais ses proportions moins élancées se rapprochent davantage de celles d'une tête humaine, et une chevelure ondée, en fines mèches régulières, retombe gracieusement sur les épaules et sur la nuque. Deux autres exemplaires, qui appartiennent aussi à la deuxième moitié du Ve siècle, répondent à un type analogue (pl. XI, 1 et 2)[2].

Au siècle suivant, plusieurs des éléments principaux du schéma ainsi déterminé se maintiennent : coupure un peu en dessous de la ceinture, position des bras, geste du dévoilement. Mais une innovation capitale se fait jour : à côté du type aniconique, qui demeure en usage, voici qu'apparaissent des statues avec un vrai visage de femme, qui se répartissent

(1) Cf. *infra*, p. 359 sq., pour une étude détaillée de ce document.
(2) La forme de la cassure du cou prouve qu'il s'agit de statues aniconiques et non de bustes munis d'une tête humaine.

en deux groupes. Dans l'un, la figure est à demi dissimulée par un voile qui recouvre en particulier le nez et la bouche[1], et cet artifice a inspiré aux sculpteurs de Cyrène d'extraordinaires effets de transparence dont la sculpture grecque n'offre pas ailleurs l'équivalent (pl. XII, 2, 3 et 4). Dans l'autre groupe, le visage est complètement découvert, et le voile, qui passe au-dessus du front et sur les côtés de la tête, encadre la physionomie (pl. XI, 4 ; XII, 1 ; XIII, 1, 2). Les cheveux sont coiffés en bandeaux souples ou se gonflent en bouclettes, et le *pôlos* a disparu. Désormais, au moins jusqu'à l'époque impériale, ce schéma général subsistera sans changement notable, appliqué concurremment, avec des variations dans le détail de la draperie, au type aniconique (pl. XIII, 3 et 4), au type à demi-masqué et au type entièrement dévoilé.

Un catalogue plus complet des documents permettrait à coup sûr de préciser ce classement sommaire et résoudrait peut-être quelques problèmes secondaires : ainsi on peut se demander si le type à demi-masqué n'a pas été la transition par laquelle on est passé du type aniconique au type à la figure entièrement dévoilée. Mais dès maintenant, après cette première mise en ordre, quelques faits notables ressortent.

La première constatation, c'est que tous ces bustes représentent des femmes. Il ne peut donc s'agir de portraits des défunts[2] : il est bien évident qu'il ne mourait pas seulement des femmes à Cyrène !

Le deuxième point à souligner, c'est que le type aniconique a précédé chronologiquement le type à visage humain. On a parfois supposé, à tort, que la surface lisse qui remplace le visage était destinée à recevoir un enduit peint ou un masque[3]. En fait, il n'y a nulle trace de peinture ni d'une fixation quelconque. En outre la forme du cou est nettement différente sur le type aniconique et sur le type à visage. C'est bien la preuve que cet aniconisme était voulu et répondait à une préoccupation consciente, qui est évidemment d'ordre religieux.

En troisième lieu il faut noter que les bustes ont tendu à

(1) Cf. *infra*, p. 299 pour l'interprétation de cette particularité.
(2) C'était pourtant la théorie de Norton, *loc. cit.*
(3) Cf. *supra*, p. 293, n. 3.

se dégager progressivement du sol : d'abord coupés aux épaules, ils sont apparus ensuite jusqu'à la ceinture, puis jusqu'aux hanches, mais pas plus loin. Parallèlement les bras se sont libérés et ont acquis une certaine liberté de mouvement, tempérée par le respect d'un geste canonique. De même les proportions de la tête dans les statues aniconiques ont évolué en se rapprochant de la nature. Ces constatations, que corrobore l'apparition du type à visage humain, montrent qu'il y a eu évolution dans le sens d'une humanisation progressive. Mais le maintien jusqu'à époque tardive du type aniconique (pl. XIII, 3 et 4), à côté des types plus évolués (pl. XIII, 1 et 2), montre qu'un sentiment de conservatisme religieux n'a pas cessé d'agir jusqu'à la fin sur certains éléments de la société à Cyrène.

Avant de tenter d'interpréter ces représentations singulières, il importerait de préciser où et comment elles étaient disposées dans les nécropoles. Cette recherche n'a pas encore été entreprise. Pour ma part je n'ai pas vu de ces bustes en place dans les hypogées, tous pillés, ni dans leurs environs immédiats. Un témoignage de Pacho[1] suggère que dans certains cas ils pouvaient être logés sur un socle bas, dans des niches ménagées au-dessus de l'entrée des tombes souterraines. On a retrouvé de ces socles, généralement inscrits, à l'intérieur des caveaux funéraires[2]. L'inscription comporte seulement un nom avec le patronyme. Ils étaient certainement destinés à recevoir des bustes funéraires (pl. XIII, 1). Dans les tombes en chapelle, la place manquait à l'intérieur pour les y disposer : dans ce cas, il y a tout lieu de croire qu'on les plaçait sur le toit de l'édifice, où l'emplacement aplani sur la ligne de faîte avait été prévu à cet effet. Dans la nécropole orientale, j'ai remarqué des bustes funéraires en marbre gisant parmi les ruines des mausolées auxquels ils ont appartenu (pl. IX, 4) : leur emplacement actuel confirme qu'ils ont dû tomber du toit lors de l'écroulement de l'édifice. Quant aux sarcophages à l'air libre, le socle carré qui est toujours aménagé au milieu du couvercle était probablement destiné à porter un buste funéraire.

(1) *Voyage*, p. 384, p. 88 (cf. *Die Antike*, 19, 1943, p. 200, fig. 33). Autre dessin (moins bon) de la même tombe dans Smith-Porcher, *Discoveries*, p. 30, fig. 19.

(2) R. Horn, *Die Antike*, 19, 1943, p. 197, fig. 30.

Si les sarcophages, sépultures individuelles, ne recevaient qu'une figure unique, les chapelles, sépultures collectives, devaient en accueillir toute une série sur le long socle faîtier préparé pour cet usage. Les caveaux, où les niches aménagées pour ces bustes ne manquent pas, en abritaient aussi plusieurs, chacun placé sur sa base inscrite. Tout se passe donc comme si à chaque défunt enseveli dans les nécropoles de Cyrène avait dû rituellement correspondre un de ces bustes singuliers.

Tels sont les faits dont tout essai d'interprétation doit s'efforcer de tenir compte. Assurément toutes ces figures, si nombreuses encore aujourd'hui malgré les déprédations des chaufourniers, constituent une série homogène et représentent une divinité funéraire. Mais cette divinité funéraire était certainement conçue comme étroitement liée à la personne même de chaque mort.

La représentation aniconique étant la forme primitive, c'est elle qu'il faut étudier tout d'abord[1]. Les plus anciens monuments conservés donnent bien l'impression d'un pieu ou d'un pilier à section plus ou moins circulaire qu'on aurait affublé d'une perruque, en y adjoignant des épaules vêtues (pl. X, 1 et 2). Le *pôlos* semble surajouté à la silhouette : il ne joue pas le rôle d'une coiffure, mais paraît destiné à recevoir un objet quelconque, tablette ou corbeille à offrande[2] : dans certains cas, il garde la trace d'une fixation métallique sur sa face supérieure. Comment ne pas évoquer les divers cultes aniconiques qu'a connus la religion grecque[3], ces cultes du bétyle, du pilier, des idoles lithiques, survivances du vieux fonds préhellénique que nous connaissons si mal ? Textes et documents figurés montrent qu'à l'époque classique encore on continuait à considérer de simples pieux fichés en

(1) C'est elle qui a retenu surtout l'attention des archéologues : mais on aurait tort de la séparer de la série des bustes iconiques, et une étude valable doit embrasser l'ensemble de ces documents.

(2) S. Ferri a signalé que certains bustes avaient une cavité sur la face supérieure du pôlos. Mais d'une part beaucoup de documents ne présentent pas cette cavité, et d'autre part, quand elle existe, il s'agit visiblement d'un trou de scellement (pour une tablette à offrandes ou une pointe empêchant les oiseaux de se poser ?) et non d'un orifice destiné à recevoir des libations.

(3) *DA*, IV, 2, p. 1470, s. v. *Statua*: liste de bétyles (Ch. Picard). Cf. Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 47 sq. ; M. P. Nilsson, *Gesch. der griech. Rel.*, I, p. 177, 186 sq., 258 sq.

terre comme des images divines, qu'on parait de vêtements et de perruques et auxquelles on apportait des offrandes[1]. Dans les rites funéraires, on sait l'importance accordée à la stèle[2] ; d'abord aniconique et placée à l'intérieur du tombeau ou du cénotaphe, puis dressée sur la tombe, où elle joue apparemment à la fois le rôle d'un signe commémoratif, σῆμα, μνῆμα, et d'un substitut durable du corps disparu, où l'âme pourra peut-être trouver un lieu de séjour et de repos[3]. L'idée de tels substituts n'était pas ignorée à Cyrène, non plus qu'à Théra, sa métropole. On a vu qu'au cours des cérémonies qui précédèrent le départ des futurs colons pour la Libye le peuple de Théra fit brûler des figurines (κολοσσοί) de cire, symboles des citoyens eux-mêmes s'ils n'étaient pas fidèles à leurs serments[4]. Et les lois sacrées de Cyrène, au IVe siècle, prescrivent encore, dans les rites de purification relatifs aux suppliants, l'emploi de figurines en cire ou en argile[5]. La figure aniconique dressée sur ou dans la tombe, avec sa destination bien précisée par une base portant le nom du défunt, a dû jouer d'abord et avant tout le rôle d'un κολοσσός, substitut du corps périssable. On comprend ainsi que les Cyrénéens aient préféré tailler ces images dans le

(1) Cf. le célèbre vase 2419 du Musée de Naples : Furtwängler-Reichhold, pl. 36-37. Cf. Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 86 sq. fig. 5 (et p. 48, n. 2) ; Hahland, *Vasen um Meidias*, pl. 2 ; Buschor, *Griech. Vasen* p. 230, fig. 242. Sur les vêtements offerts aux statues de culte, cf. F. Willemsen, *Frühe griech. Kultbilder*, Diss. Munich 1939, p. 1 sq., 36 sq.

(2) K. Friis Johansen, *The Attic Grave-Reliefs*, Copenhague, 1951, p. 65 sq. ; E. Van Hall, *Over den Oorsprong van de grieksche Grafstele*, Amsterdam, 1941 (résumé en français p. 186-206). B. Schweitzer, *Gnomon*, 9, 1933, p. 182, a justement rapproché les « pierres d'âme », *Seelensteine*, et les rites funéraires de Cyrène. Rapprochement repris par Friis Johansen, *o. c.*, p. 71. Sur les documents de Théra (pierres grossièrement taillées, avec un nom inscrit, remontant à l'époque archaïque), cf. *ibid.*, p. 66 ; Hiller von Gärtringen, *Thera*, II, p. 108 sq., 290.

(3) Cf. l'histoire d'Actéon, Pausanias, IX, 38, 5.

(4) Cf. *supra*, p. 107.

(5) *SEG*, IX, 72, l. 110 sq. Sur les *kolossoi*, cf. P. Chantraine, *BIFAO*, 30, 1931, p. 449 sq. ; P. Benveniste, *Rev. Phil.*, 1932, p. 118 sq. ; Ch. Picard, *ibid.*, 1933, p. 341 sq. ; *Manuel*, I, p. 163, 171 ; *Rev. Hist. Relig.*, 1942-43, p. 97 sq., 111 sq. ; E. Van Hall, *o. c.*, chap. IV. Il est fort remarquable que le mot préhellénique βρέτας se soit conservé très tard à Cyrène (Hésychius, s. v.), appliqué à un être *privé de sentiment*, ἀναίσθητος.

marbre : bien que fort coûteusement importé du dehors[1], ce matériau noble et durable était mieux adapté que le calcaire local à l'érection de ces indispensables substituts.

Substitut n'est pas *portrait*. Le κολοσσός ou le βρέτας érigé symboliquement sur la tombe servait sans doute à fixer l'âme errant à travers les airs, tandis que le corps était confié à la terre maternelle. Participant du caractère surnaturel de l'âme, ce substitut aniconique était l'objet d'un culte, matérialisé par des offrandes déposées sur la tablette supérieure du pilier. La même tendance anthropomorphique qui fit adjoindre à l'Hermès-tronc un masque humain et un phallus fait doter le pieu funéraire d'une perruque et d'épaules vêtues[2]. Il faut alors admettre une assimilation, dont nos documents les plus anciens fournissent déjà le témoignage sous une forme encore imparfaite, entre le pilier, substitut personnel du défunt, et l'image d'une divinité funéraire[3]. Les progrès de cette assimilation furent rapides, aboutissant dès le IVe siècle à ces figures complètement humanisées où tantôt l'artifice du voile obstruant le nez et la bouche, organes essentiels de la vie, tantôt le geste du dévoilement, évocateur d'un interdit d'outre-tombe, sont les seules allusions, bien discrètes, au mystère de l'aniconisme primitif. Mais, jusqu'à la fin, des statues sans visage témoignent de la persistance du vieux rite auquel des âmes pieuses et conservatrices demeuraient obstinément fidèles.

(1) Cf. *infra*, p. 375.

(2) Sur les hermès, cf. L. Curtius, *Die antike Herme* (1903) ; E. Van Hall, *o. c.*, chap. VII ; Hetty Goldman, *The origin of the Greek Herm*, *AJA*, 46, 1942, p. 58 sq. ; Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 48 sq. ; M. P. Nilsson, *Gesch. der griech. Relig.*, I, p. 258 sq. ; R. Lullies, *Hermenfragen*, *Würzburger Jahrbücher für die Altertumswiss.*, 4, 1949-50, 1, p. 126 sq. Sur les origines du buste chez les Grecs, cf. Ch. Picard, *Manuel*, III, p. 128.

(3) L'exemple le plus remarquable est celui des documents retrouvés par E. Gabrici dans le sanctuaire de la Malophoros à Sélinonte : *Mon. Antichi*, 32, 1927, p. 175 sq., pl. 27-29. Le défunt était représenté par une stèle avec une tête de Zeus Meilichios et une de Coré-Perséphone. Le rapprochement avec les bustes de Cyrène a été fait par Wilamowitz, *Hermes*, 65, 1930, p. 257 sq. Le savant allemand soulignait là que les inscriptions du type Μειλίχιος τοῦ δεῖνος ou ὁ δεῖνα τοῦ Μειλιχίου révèlent une union intime entre la divinité funéraire et le défunt. Cf. B. Schweitzer, *Gnomon*, 9, 1933, p. 182. Près de Cyrène, à Aïn-el-Hofra, un petit sanctuaire a livré des inscriptions (depuis le Ve s.) du type Ζηνὸς Μειλιχίω, Εὐμενίδων, Ἡρώων (*SEG*, IX, 325 sq. ; Ferri, *Contributi*, p. 12 sq. ; Hiller von Gärtringen, *Arch. Ephem.*, 1937, p. 56). Mais rien ne prouve que ce soient là des inscriptions funéraires.

Quelle était cette divinité funéraire ? A défaut d'un texte qui seul pourrait nous éclairer, il faut bien chercher des indices dans les documents eux-mêmes. Coupées aux épaules, à la taille ou aux hanches, les statues sont toujours représentées incomplètes, privées de leur partie inférieure qui est censée encore enfoncée dans le sol. C'est donc une figure d'*anodos*[1], comme on peut voir, sur les peintures de vases, soit Gé, la Terre-Mère, soit Perséphone. Gé était honorée à Cyrène[2] ; elle pourrait avoir joué ce rôle de protectrice maternelle des défunts : la religion funéraire, dès le ve siècle, lui fit en Grèce une place non négligeable, où je ne crois pas qu'il faille voir seulement l'effet des spéculations des philosophes, mais aussi le reflet des croyances populaires[3]. Pourtant, dans la question qui nous occupe, un détail oriente davantage vers le nom de Perséphone : nos figures funéraires, dès qu'elles ont un visage, portent le voile sur la tête comme une morte ou comme une épousée, et, comme une épousée, elles font le geste du dévoilement : c'est le geste de Perséphone devant Hadès, Seigneur des Régions infernales, sur la célèbre métope du Dionysion de Sélinonte[4] (temple E). Les tombeaux de Cyrène se hérissaient ainsi, semble-t-il, d'images de la Maîtresse des Ombres, surgissant à demi de la terre, son domaine, pour dévoiler le mystère de son visage doux et grave à chaque nouveau trépassé[5].

(1) Sur les représentations d'*anodos*, cf. *BCH*, 68-69, 1944-45 p. 304, n. 4 (bibl.) ; M. P. Nilsson, *o. c.*, I, p. 443, 447.

(2) Cf. *supra*, p. 270.

(3) M. P. Nilsson, *o. c.*, p. 432. Le fgt d'Euripide 839 Nauck (2e éd.) et l'épitaphe des morts de Potidée *IG*, I^2, 945, témoignent, à mon sens, en faveur du caractère populaire de cette croyance. Cf. aussi Eschyle, *Suppl.*, 890 sq.

(4) Ch. Picard, *RA*, 1936, II, p. 12 sq. ; *Manuel*, II, p. 131 (cf. le même thème sur les tombeaux de Xanthos, *ibid.*, p. 864). L'interprétation de la métope de Sélinonte a été pareillement révisée (indépendamment des travaux de Ch. Picard) par J. Toutain, *Mél. Radet*, *REA*, 1940, p. 350 sq. Le geste du dévoilement reparaît sur bon nombre de représentations funéraires : cf. par exemple une stèle de Thasos (Ch. Picard, *Mon. Piot*, 32, 1932, p. 21 sq.) et la ciste étrusque G. Radeke (Ch. Picard, *REG*, 59-60, 1946-47, p. 209 sq.).

(5) On a retrouvé sur plusieurs sites des bustes de t.-c. représentant Déméter et Coré : F. Winter, *Die Typen der figürlichen Terrakotten*, I, Berlin, 1903, p. 236-255. Certains des documents signalés là proviennent de Cyrénaïque : *ibid.*, p. 254, 5 ; Heuzey, *Fig. ant. du Mus. du Louvre*, pl. 40 *bis*, 3. On comparera celles de Sicile, qui portent le pôlos : B. Pace, *Arte e Civiltà della Sicilia antica*, II, 1938, p. 81 sq. ; *BMCatal. Terracottas*, p. 149, n° B 462 (cf. A. B. Cook, *Zeus*,

IV

Les indications qui précèdent donnent une idée de la richesse et de la vitalité du sentiment religieux à Cyrène. Mais elles aiguisent la curiosité plutôt qu'elles ne la satisfont : tantôt nous disposons de textes assez étendus, mais dont aucun monument ne confirme le témoignage, tantôt les monuments sont abondants et d'un grand intérêt, mais aucun texte ne vient nous donner la clef de l'énigme qu'ils représentent. Par chance, cette convergence des monuments et des textes, faute de quoi notre connaissance de l'antiquité sera toujours privée ou d'intelligence ou de vie, se trouve au moins partiellement réalisée au bénéfice de trois grands cultes que nous sommes fondés à considérer comme les trois principaux à Cyrène : ceux d'Apollon, d'Artémis et de Zeus. Grâce aux fouilles et aux publications des archéologues italiens, nous pouvons nous représenter assez bien les temples respectifs de ces trois dieux : les notions que nous pouvons tirer des textes prennent ainsi un sens concret. Aussi allons-nous étudier successivement ces trois cultes, en les envisageant dans le cadre de leurs sanctuaires archaïques.

Le culte d'Apollon a été, dès les origines, le culte civique par excellence à Cyrène[1]. Le dieu de Delphes avait présidé à la fondation de la colonie[2]. La légende contait ses amours avec la nymphe éponyme sur les lieux mêmes où s'élevait la cité[3]. La source où les Cyrénéens puisaient l'eau nécessaire à la vie était consacrée à ce dieu[4]. Apollon *Pythien* était donc à Cyrène Apollon *Archégète*, le divin patron qui veillait sur les destinées de l'État[5]. Pendant toute la période royale, la coutume s'est maintenue de faire appel à lui, par l'intermédiaire de son oracle de Delphes, dans toutes les circons-

III, p. 816, fig. 622) ; Gabrici, *Mon. Ant.*, 32, 1927, p. 217 sq., pl. 29 sq. On consultera aussi S. Ferri, *Archeologia della protome*, *Ann. R. Scuola Norm. Sup. Pisa*, II, 1933, p. 147-158.

(1) Vitali, *Fonti*, p. 14 sq. (textes) ; p. 125 sq. (comm.).

(2) Cf. *supra*, p. 94 sq.

(3) Cf. *supra*, p. 268.

(4) *Pyth.*, IV, 294 ; Hérodote, IV, 158.

(5) *Pyth.*, V, 60 ; *SEG*, IX, 3, l. 11 ; 7, l. 26. A l'époque impériale, Apollon reçut le titre de κτίστης : *SEG*, IX, 99 ; 128 ; 172 ; 278 ; Schwyzer, 237 ; *CIG*, III, 5141.

tances difficiles[1]. Il n'est pas de cité de la Grèce archaïque où les interventions de Delphes aient joué un rôle plus déterminant.

Dieu bienfaisant, dieu secourable, Apollon l'était pour les Cyrénéens de bien des façons. Pindare et Callimaque, chantant l'un et l'autre ses louanges à l'occasion des Carnéennes, énumèrent les divers aspects de cette riche personnalité divine[2]. Il est remarquable que chez les deux poètes la liste des attributions du dieu soit la même[3] : cela donne à penser que cette liste répond à une tradition canonique. Apollon est salué à la fois comme dieu de la médecine, de la musique et de la poésie ; sa science infaillible sait prévoir l'avenir ; il préside à la fondation et à la bonne administration des cités. Tant de bienfaits lui valent la gratitude des Cyrénéens qui lui adressent leurs invocations sous le nom d'Apollon *Carneios*[4].

C'est que ce dieu était, en outre, sous ce vocable, la divinité gentilice des premiers colons théréens. Ceux-ci en avaient apporté le culte avec eux de la mère-patrie où déjà, longtemps auparavant, les compagnons de Théras l'avaient introduit en arrivant de Sparte[5]. Aussi leurs descendants, à Cyrène, se montraient-ils jaloux de conserver intact un patrimoine religieux lié à la tradition de leurs origines doriennes, et ils y tenaient peut-être d'autant plus que la grande ville africaine était avec le temps devenue plus cosmopolite[6]. Cette dévotion à l'Apollon Carneios, que Pindare, en tant qu'Égide, partageait avec les compatriotes d'Arcésilas IV[7], Callimaque, qui

(1) Cf. *supra*, p. 94 sq., 117, 138. H. W. Parke, *Hist. of the Delphic Oracle*, p. 79 sq. ; Malten, *Kyrene*, p. 196 sq. ; Oliverio, *Documenti*, II, 1, p. 32.

(2) Pindare, *Pyth.*, V, 63 sq. ; Callimaque, *Hymnes*, II, 42 sq.

(3) Callimaque développe un peu plus que Pindare et ajoute aux attributions énumérées par ce dernier celle de *Protecteur des troupeaux*, Νόμιος : mais cf. *Pyth.*, IX, 65, où cette prérogative est donnée à Aristée en tant que fils d'Apollon. Au reste on doit souligner que cette conception des attributions d'Apollon n'est pas propre à Cyrène : cf. M. P. Nilsson, *Gesch. der griech. Relig.*, I, p. 498 sq.

(4) *Pyth.*, V, 80 ; Callimaque, *Hymnes*, II, 80.

(5) Carneios à Théra : Callimaque, *ibid.*, 75 ; *Schol. Pind.*, Drachmann, II, p. 97 ; Hiller von Gärtringen, *Thera*, I, p. 275 ; *RE*, V A, 2289 ; *Klio*, 33, 1940, p. 69 sq.

(6) Cf. *supra*, p. 140.

(7) *Pyth.*, V, 75 sq. J'interprète l'expression Αἰγεῖδαι ἐμοὶ πατέρες comme s'appliquant à Pindare lui-même. Cf. *supra*, p. 185.

se rattache à la lignée des Battiades, la proclame hautement à son tour, avec une fierté où il entre autant d'orgueil aristocratique que de sentiment national[1]. La grande fête annuelle des Carnéennes permettait aux Cyrénéens de manifester à l'égard du dieu leur révérence et leur attachement[2], dans le cadre du sanctuaire que la piété des Battiades avait aménagé.

Au débouché de l'Ouadi-bou-Tourkhia, sur le flanc Nord de la colline qui porte la ville, en contre-bas de l'acropole, une terrasse naturelle (pl. XIV, 1) s'étendait devant la falaise rocheuse au pied de laquelle sourd la Fontaine d'Apollon (pl. XIV, 2). Aplanie et agrandie au prix de travaux considérables, contrebutée par un puissant mur de soutènement soigneusement entretenu au cours des âges[3], cette terrasse fut consacrée au dieu dont elle devint le sanctuaire (pl. XXVI). Là s'élevèrent dès les premiers temps l'autel monumental et le temple autour desquels se déroulaient les cérémonies du culte (pl. XXVI, nº 14).

La construction du temple était attribuée à Battos le Fondateur[4]. L'édifice dont les colonnes aujourd'hui relevées donnent l'échelle au paysage du sanctuaire n'est pas le premier, mais le plus récent des trois temples qui se succédèrent sur le même emplacement[5]. Heureusement les fouilles ont permis de retrouver des vestiges du bâtiment primitif : la base des murs de la *cella* était encore en place sous la *cella* du troisième Apollonion ; les colonnes de l'ordre intérieur avaient été remployées comme supports du dallage récent ; une partie du stylobate de la *péristasis* a pu être remise au

(1) *Hymnes*, II, 71 : « Moi, je t'invoque sous le nom de Carneios, conformément à mes traditions ancestrales ». Le ἐμοὶ πατρώιον οὕτω sonne très haut.

(2) Sur ces fêtes, cf. *infra*, p. 309 sq. Elles comportaient un banquet sacré : *IG*, XII 3, *Supp.*, 1324.

(3) *Afr. It.*, I, p. 155, fig. 22-23. Sous sa forme actuelle, cet *analemma* date du ive s. pour la plus grande part. Mais il a été précédé par un mur plus ancien : cf. L. Pernier, *Il Tempio...*, p. 64.

(4) Pindare, *Pyth.*, V, 89 ; Callimaque, *Hymnes*, II, 77 ; *SEG*, IX, 189 (épigramme dédicatoire du IIIe Apollonion).

(5) L. Pernier, *Il Tempio e l'Altare di Apollo a Cirene*, Bergame, 1935. Voici la chronologie des trois temples selon Pernier : 1º Autel de calcaire et l'Apollonion : fin viie-début du vie s. ; 2º Réfection de l'autel et du temple (IIe Apollonion) : milieu du ive s. ; 3º IIIe Apollonion (après la révolte juive de 116-117 ap. J.-C.) : au cours du iie s. de notre ère. Plans sommaires des trois états successifs : *Afr. It.*, I, p. 130, pl. 4 ; cf. *Il Tempio...*, p. 133.

jour ; enfin divers fragments ayant appartenu à l'élévation de la *péristasis* ont été découverts dans d'autres constructions du sanctuaire. Tous ces éléments ont permis à L. Pernier de proposer une reconstitution du premier Apollonion (pl. XV ,2) qui, dans ses grandes lignes, paraît bien assurée[1].

C'était un temple périptère hexastyle (6×11), mesurant approximativement 16 mètres×30 mètres au stylobate[2]. La façade était orientée vers l'E.-S.-E. Le gros œuvre était construit en calcaire local, sauf les murs de la *cella*, dont l'élévation était pour la plus grande part en briques crues[3]. Fondée directement sur la roche, la *crépis* comportait trois degrés : le degré inférieur, peu saillant, servait d'*euthyntéria ;* le degré intermédiaire, en revanche, présentait un large emmarchement[4]. L'assise supérieure, formant stylobate, n'a pu être reconnue utilement qu'en façade, où subsiste la trace de deux colonnes de la *péristasis* (entraxe 2 m. 94)[5]. Le diamètre inférieur des colonnes était d'environ 1 m. 10. Des fragments de tambours remployés dans la construction du deuxième Apollonion[6] ont permis de constater que ces colonnes avaient 16 cannelures très peu accentuées, qui sont plutôt des facettes. Le fût s'amincissait rapidement vers le haut. La forme du chapiteau a pu être déterminée grâce à des fragments retrouvés dans les ruines du théâtre[7] : la restitution montre un *échinos* en galette, avec trois annelets au profil arrondi[8]. Ce type se classerait chronologiquement dans les environs du chapiteau le plus ancien de l'Heraion d'Olympie[9] et un peu avant le chapiteau de la *Vieille Tholos* de Delphes[10], soit vers la fin du VII[e] ou le début du VI[e] siècle.

(1) *Il Tempio...*, p. 11 sq. Plan restauré : pl. 8 ; section : pl. 9 ; façade restaurée : pl. 10 ; état actuel : pl. 4.
(2) Dimensions approximatives d'après Pernier, *ibid.*, pl. 8.
(3) Cf. *infra*, p. 305.
(4) *Il Tempio...*, p. 11 sq. (fondations de la *cella*) ; p. 16 sq. (fondations de la *péristasis*).
(5) *Ibid.*, p. 18 sq.
(6) *Ibid.*, fig. 19-20 ; cf. p. 36 sq.
(7) *Ibid.*, p. 38 sq., fig. 35.
(8) *Ibid.*, p. 39 sq., fig. 36.
(9) Cf. Weickert, *Typen der archaischen Architektur in Griechenland u. Kleinasien*, p. 39. Date : VII[e] s. (?).
(10) *BCH*, 66-67, 1942-43, p. 25, fig. 1. Vers 580 (*ibid.*, p. 26).

La hauteur totale de la colonne a été évaluée à 5 m. 50 environ. L'architrave a complètement disparu ; en revanche, on a des éléments de la frise dorique, remployés au IV[e] siècle dans les fondations intérieures du *Strategeion*, petit trésor voisin du temple. Les triglyphes trouvés là, hauts de 1 m. 08, larges de 0 m. 60 environ, sont d'un type nettement archaïque[1]. Au même endroit, on a découvert quelques fragments fort mutilés de hauts-reliefs en calcaire qui pourraient avoir appartenu à une décoration sculptée des frontons[2]. Mais leur état interdit toute hypothèse valable à ce sujet. La corniche et la couverture étaient en terre-cuite : on possède des tuiles de rive, des couvre-joints, des antéfixes, des tuiles faîtières ornées d'une palmette, enfin une gargouille en forme de tête de lion[3]. Un grand *gorgoneion* en marbre, datant des environs de 530-520 a pu servir d'acrotère médian, ajouté après coup à l'un des frontons par la munificence d'Arcésilas III[4].

Sous la colonnade s'ouvrait directement l'entrée du *naos*, sans porche ni colonnes *in antis*. Une large porte donnait accès dans une *cella* oblongue de 7 mètres×13 m. 45. Au fond de la *cella*, une autre porte, dans un mur de refend, s'ouvrait sur une seconde pièce, approximativement carrée (5 m. 85× 7 mètres), que L. Pernier considère comme un *adyton*. Il n'y avait pas d'opisthodome.

Les murs du *naos* n'étaient construits en pierre qu'à la base, le reste étant en briques crues, suivant une technique bien connue à l'époque archaïque[5]. Seul le socle en calcaire a subsisté, ayant été respecté lors des restaurations successives Il repose sur une assise de réglage particulière, qui n'est pas la même que pour la *crépis*. Il se compose de trois assises

(1) *Il Tempio...*, p. 41 sq., fig. 38-40.
(2) *Ibid.*, p. 44 sq., fig. 42-44.
(3) *Ibid.*, p. 48 sq., fig. 47, 48, 51.
(4) *Ibid.*, p. 55 sq., fig. 52-54. Cf. *infra*, p. 351 sq. pour une étude détaillée de ce monument, que Pernier datait trop bas (début du V[e] s.) et que d'autres ont cru archaïsant (Weickert, *o. c.*, p. 107). Pernier a publié aussi (*o. c.*, p. 58, fig. 55) un fragment (partie inférieure) d'un autre acrotère analogue, en marbre, provenant de l'agora, ainsi que des morceaux d'ailes en marbre trouvés dans le sanctuaire d'Apollon, qui pourraient avoir appartenu à des acrotères d'angle (*ibid.*, fig. 56).
(5) Cf. l'Heraion d'Olympie ou l'Apollonion de Thermos.

sur sa face interne[1], hautes chacune de 0 m. 26 à 0 m. 28, la hauteur totale atteignant 0 m. 81. Les blocs qui constituent chaque assise sont quadrangulaires et soigneusement taillés : sur la face interne du mur l'adhérence des joints est parfaite. Certains blocs étaient munis de trous de louve pour leur manipulation avant la pose. Sur la face externe, les trois assises du socle étaient probablement contrebutées par des orthostates, conformément à l'usage ancien[2].

L'ordonnance intérieure se laisse restituer avec certitude. *Cella* et *adyton* étaient pareillement divisés en trois nefs par une double colonnade intérieure à étage. Cette colonnade reposait sur deux stylobates qui se prolongent de chaque côté du mur de refend. Les colonnes étaient du même modèle dans l'*adyton* et dans la *cella*. Pour toutes celles de la *cella*, à savoir dix colonnes inférieures et dix colonnes supérieures, on a retrouvé les fûts monolithes couchés côte à côte pour soutenir le dallage du troisième Apollonion[3]. Dans l'*adyton*, les colonnes supérieures sont perdues, mais le bas du fût des colonnes inférieures est encore en place sur le stylobate. Les fûts étaient taillés à 16 facettes plates. Ils mesurent 3 m. 98 de haut pour les colonnes inférieures et 2 m. 05 pour les colonnes supérieures. Les chapiteaux sont tous perdus : ils étaient unis au fût par un fort tenon de bois à section carrée[4].

Le sol de la *cella*, en dehors des stylobates, n'était pas dallé, mais recouvert d'un enduit blanchâtre fait de calcaire réduit en poudre[5]. Dans l'axe de la nef centrale, entre les 4e et 5e colonnes à partir de l'entrée, on a remarqué dans le sol une cavité de 1 m. 80 de diamètre, creusée dans la roche tendre et remplie d'argile rouge à demi-cuite et de débris de briques mêlés de charbons. L. Pernier y voit les vestiges d'une *eschara* intérieure[6]. Une autre particularité

(1) *Il Tempio...*, p. 27 sq.

(2) Cf. l'Heraion d'Olympie, où l'orthostate équivaut à la hauteur de quatre assises intérieures : *AJA*, 49, 1945, p. 64, fig. 2 ; *Alt-Olympia*, p. 155, fig. 37. L. Pernier, *o. c.*, p. 28 sq., a étudié avec beaucoup de soin le problème des orthostates du Ier Apollonion et de leur utilisation ultérieure.

(3) *Il Tempio...*, p. 34 sq. (cf. fig. 86, 97, 99 et pl. 4).

(4) *Ibid.*, p. 34.

(5) *Ibid.*, p. 12 et 22.

(6) *Ibid.*, p. 12 et 23. Si l'existence de cet « autel » intérieur était sûrement

dans l'aménagement de la *cella*, c'est l'existence d'une grande fosse sous le bas-côté nord[1]. Profonde de 1 m. 20, elle occupe toute la largeur du bas-côté et la majeure partie de sa longueur. Le fond et les parois verticales de la fosse sont revêtus de plaques de calcaire liées entre elles par des crampons en Z. Des dalles transversales délimitent dans le sens de la longueur trois compartiments, longs respectivement de 1 m. 52, 1 m. 12 et 5 m. 60 (d'Est en Ouest). Cette cachette souterraine était couverte de dalles mobiles, munies d'un dispositif primitif de verrouillage[2]. C'est un bel exemple de *thesauros* creusé à même le roc, comme on en connaît d'autres ailleurs[3]. On évoquera plus particulièrement ici celui que renfermait le temple d'Apollon Carneios à Théra[4].

Ainsi le premier Apollonion nous est assez bien connu dans son dispositif intérieur, à un détail près, qui est d'ailleurs capital : l'emplacement de la statue de culte. La publication de Pernier ne fournit aucune indication à ce sujet et il ne semble pas qu'on ait cherché à élucider ce problème. Il ne peut être éludé cependant, car il conditionne toute l'interprétation de l'ordonnance intérieure du temple. Où se dressait l'image divine pour laquelle le bâtiment avait été construit ? Le sol de la *cella* n'a révélé aucune trace d'un socle ni de fondations destinées à supporter une statue de culte. D'autre part on répugne à supposer que cette effigie divine aurait pu s'élever juste devant la porte conduisant à la seconde pièce, baptisée *adyton*. Somme toute, en l'absence de toute indication matérielle, c'est dans cette pièce du fond qu'on imaginera le plus volontiers la statue de culte, à l'emplacement même où se trouvent encore aujourd'hui les fondations qui supportèrent la statue de culte du IIIe Apollonion[5]. Si cette hypothèse est exacte, il faudra modifier la nomenclature

établie, on devrait le compter parmi les autels-foyers intérieurs dénombrés par C. Yavis, *Greek Altars*, St-Louis, 1950, p. 59 sq. Cf. aussi M. Launey, *Le sanct. et le culte d'Héraklès à Thasos*, p. 173.

(1) *Il Tempio...*, p. 24 sq.

(2) *Ibid.*, p. 27, fig. 26.

(3) R. Martin, *BCH*, 64-65, 1940-41, p. 169 sq. ; 70, 1946, p. 365 sq.

(4) Hiller von Gärtringen, *Thera*, I, p. 261 sq. ; *RE*, V A, 2289.

(5) L. Pernier, *o. c.*, p. 106 sq. Cette statue de culte, retrouvée par Smith et Porcher, est au British Museum : *Discoveries*, pl. 62 ; Smith, *Catal.*, II, p. 233, no 1380 ; Pfeiff, *Apollon*, p. 139 sq. ; P. Amandry, *Annuario*, 24-26, 1950, p. 189 sq., fig. 13.

adoptée pour les deux salles du *naos :* la première aurait été dans ce cas une sorte de grand vestibule, où brûlait peut-être un foyer sacré, tandis que la seconde, plus petite, abritait la statue de culte et mériterait seule le nom de *cella.* Un dispositif à deux chambres qui soit exactement comparable ne se retrouve pas ailleurs[1].

Vu du dehors, le premier Apollonion avait certainement grande allure. Les dimensions de l'édifice étaient heureusement adaptées à son cadre naturel. Bien qu'il fût de beaucoup le plus grand bâtiment du sanctuaire, il n'écrasait pas l'esplanade comme l'eût fait un temple de plus grandes dimensions. Les architectes de Cyrène ont été bien inspirés en réservant pour les larges espaces du plateau supérieur des constructions gigantesques comme le temple de Zeus[2]. Le maître d'œuvre qui, dès les premiers temps de la colonie, conçut les plans de l'Apollonion avait du premier coup touché juste : ses successeurs, quand ils furent appelés à rénover l'édifice, ne modifièrent qu'à peine l'échelle par lui savamment calculée (pl. XV, 1).

Devant le temple s'élevait un autel monumental[3]. Il avait été construit à 20 m. 30 de la façade, sur un emplacement remblayé conquis sur le ravin[4]. L'état actuel des ruines, habilement restaurées (pl. XVI, 1), restitue l'aspect qu'avait donné à cet autel un remaniement intervenu vers le milieu du IVe siècle, lorsque le Cyrénéen Philon, fils d'Annicéris, le fit entièrement revêtir de plaques de marbre[5]. Mais le noyau de l'autel de Philon resta constitué par l'autel primitif en calcaire, dont les dimensions et le dispositif ne furent pas modifiés par cette luxueuse restauration. C'était un massif de maçonnerie de 22 mètres × 5 mètres environ, haut de près

(1) Sur le plan intérieur des temples, cf. R. Scranton, *AJA*, 50, 1946, p. 39 sq. (fig. p. 40-41). Cette étude est conduite du point de vue de l'architecte et ne fait pas intervenir les considérations religieuses, ce qui en réduit la portée. Sur l'*adyton*, cf. p. 44 sq. Le plan de l'Apollonion, comme R. Martin veut bien me l'indiquer, se rapprocherait de celui de l'Heraion de Samos pour la disposition intérieure : Buschor, *Ath. Mitt.*, 55, 1930, Beil. 13 et 27.

(2) Cf. *infra*, p. 320 sq.

(3) L. Pernier, *o. c.*, p. 63 sq. Cf. ici pl. XXVI, n° 15.

(4) *Ibid.*, p. 64.

(5) *Ibid.*, p. 69 sq. Cf. *SEG*, IX, 85-86 (dédicaces de l'autel restauré). Le même Philon, fils d'Annicéris, reparaît dans *SEG*, IX, 147 (dédicace d'une *opé*) et dans Schwyzer, 234 (liste militaire, où il est triacatiarque).

de 2 mètres, semble-t-il. Un escalier de trois marches, s'étendant sur toute la longueur, donnait accès à la table. Celle-ci possédait peut-être déjà aux deux extrémités des rebords latéraux ou « épaulières », formant saillie en avant et en arrière, comme ceux que Philon fit faire en marbre et qui ont été conservés[1]. Cette forme particulière de rebords « à cornes » semble avoir été très en honneur à Cyrène[2].

Entre le temple et l'autel, une esplanade de 20 mètres × 20 mètres accueillait les cortèges lors des grandes cérémonies comme les Carnéennes[3], où les Cyrénéens honoraient leur divin protecteur. Les vestiges mutilés que l'archéologie italienne a remis au jour permettent de relever en imagination le bâtiment disparu. Toutefois, à la savante épure de l'architecte, il faut ajouter la couleur et les accessoires qui lui donnaient la vie : la polychromie des stucs appliqués sur les éléments d'architecture[4], la floraison colorée des acrotères avec leurs ornements de bronze doré[5], les bouquets et les tentures[6], et, sur tout le pourtour du péristyle, la profusion des offrandes, stèles, colonnettes votives[7], plaquettes clouées à même le fût des colonnes, où se voit encore la trace des clous[8]. Devant ce décor pittoresque se pressaient les officiels, prêtres, magistrats, sacrificateurs, autour du roi qui assumait lui-même le sacerdoce du dieu Archégète[9]. Les victimes

(1) *Il Tempio...*, p. 70. Mais le fragment en poros que Pernier attribue à une « épaulière » de cet autel (p. 67 sq., fig. 63-64) est en trop mauvais état pour qu'on puisse être affirmatif à son sujet.

(2) Nombreux exemples : autel d'Artémis (*Afr. It.*, II, p. 163 sq.) ; autels monumentaux revêtus de marbre, sur l'agora (inédits) ; petits autels votifs (*Afr. It.*, II, p. 165, fig. 2 ; cf. aussi *JHS*, 21, 1901, p. 115 sq., fig. 9, avec une interprétation discutable due à Evans ; ce même autel votif du British Museum est considéré à tort comme préhellénique par C. Yavis, *Greek Altars*, p. 27). Rebord d'autel archaïque du même type à Égine : G. Welter, *Jahrb. Anz.*, 1938, 23, fig. 15-17. Sur les βωμοὶ κεραοῦχοι,, cf. W. Déonna, *BCH*, 58, 1934, p. 391 sq. (confus).

(3) Nilsson, *Griech. Feste*, p. 126 sq. ; *Afr. It.*, II, p. 151 sq. (Oliverio) ; p. 222 sq. (Anti).

(4) *Il Tempio...*, p. 37-38, pl. 8.

(5) Cf. *infra*, p. 352 sq.

(6) Callimaque, *Hymnes*, II, 80 sq. (décoration florale).

(7) Traces de colonnettes votives sur le stylobate, entre les colonnes : *Il Tempio...*, p. 20, fig. 13-14.

(8) Traces de clous : *ibid.*, p. 34 sq., 37. Pernier croit à un rite *clavi figendi* (cf. *DA*, I, 1240 sq. s. v. *clavus*).

(9) Cf. *supra*, p. 217.

destinées à l'hécatombe attendaient à l'écart qu'on les menât sur l'emplacement du sacrifice. Là, sur un bloc de marbre, les siècles n'ont pas effacé la marque de l'anneau de fer[1] qui maintenait dans leurs derniers soubresauts les taureaux frappés à mort[2]. Sur la large table de l'autel, chargée de cendres, fumaient encore les charbons de la veille[3]. Le vent de mer dispersait sur la foule l'odeur des entrailles grésillantes, avec le chant des flûtes[4] et des hymnes[5], et partout, sur la pente des collines, plus haut que les frontons du temple, sur le toit des maisons[6], au rebord des terrasses, pressés entre les monuments votifs qui s'étageaient au-dessus du sanctuaire, se bousculant pour mieux voir au débouché des voies descendant depuis la ville, les Cyrénéens assemblés participaient à la pieuse cérémonie.

Avant le sacrifice avait eu lieu la procession solennelle menée par le roi-prêtre, depuis l'acropole jusqu'au sanctuaire, en passant par la rue dallée qui sonnait sous le défilé de la cavalerie et des chars[7]. C'était là proprement la *telesphoria*, τελεσφορία, rite important de la religion locale, qui avait un caractère propitiatoire, πομπὴ ἀλεξίμβροτος[8]. Apollon, protecteur de la cité, est le dieu qui préserve des catastrophes, le dieu 'Αποτρόπαιος[9]. Mais son action bienfaisante ne s'exerce que si chacun observe les règles qu'il impose. Les lois sacrées gravées au IVe siècle[10], qui remontent sans doute à une plus

(1) *Il Tempio...*, p. 70. J'ai retrouvé sur l'agora de Thasos, en 1948, un anneau de fer analogue parfaitement conservé en place.

(2) Callimaque, *Hymnes*, II, 78-79.

(3) *Ibid.*, 83-84 : ἀεὶ δέ τοι ἀέναον πῦρ | οὐδέ ποτε χθιζὸν περιβόσκεται ἄνθρακα τέφρη. Le contexte indique que le poète entend seulement rappeler ici que les sacrifices sur l'autel d'Apollon se succèdent sans discontinuer. Pernier (*o. c.*, p. 23, n. 1), suivi par C. Yavis (*Greek Altars*, p. 69), et M. P. Nilsson (*Griech. Feste*, p. 127) ont cru à tort qu'il s'agissait là d'un rite spécial du feu perpétuel.

(4) *SEG*, IX, 13, l. 16.

(5) Pindare, *Pyth.*, V ; Callimaque, *Hymnes*, II.

(6) Callimaque, *Hymnes*, VI, 4 (spectateurs sur le toit des maisons, lors de la procession du *calathos*, à la *telesphoria* de Déméter).

(7) Pindare, *Pyth.*, V, 90 sq. Cf. *supra*, p. 177, 185.

(8) *Ibid.*, 91.

(9) *SEG*, IX, 72, l. 6 : 'Απότρο[πος] ou 'Αποτρό[παιος]. Sur cette épithète d'Apollon, cf. M. P. Nilsson, *Gesch. der griech. Rel.*, I, p. 513.

(10) *SEG*, IX, 72 (bibl.). L'étude la plus détaillée est celle de G. I. Luzzatto, *La lex cathartica di Cirene*, Milan, 1936 (mais l'auteur abuse des rapprochements avec le droit romain). Édition commode du texte dans Solmsen-Fränkel, *Inscr. graecae ad inlustr. dial. selectae*, 4e éd., Leipzig, 1930, p. 55 sq.

haute antiquité, montrent l'extrême importance de la notion de pureté dans la religion apollinienne à Cyrène. Le respect des rites de purification est expressément donné dans le préambule du code sacré comme la condition mise par le dieu à la prospérité future de la colonie : ['A]πόλλων ἔχρη[σε· ἐς ἀ]εὶ καθαρμοῖς καὶ ἁγνήιαις κα[ὶ θεραπ]ήιαις χρειμένος τὰν Λεβύαν οἰκ[έν][1]. Un trait remarquable de ces lois sacrées est l'impureté qui s'attache à la vie sexuelle, impureté qui entraîne des pratiques expiatoires soigneusement définies[2]. Le fait n'est pas courant dans la religion grecque. Apollon possédait ainsi à Cyrène un droit de regard très étendu sur la vie privée des citoyens. D'autres prescriptions se rapportent à un rite très particulier, dont le sens est mal éclairci[3] : dans certains cas, non précisés, l'individu était « soumis à la dîme », δεκατός, lui-même ou ses biens, et il devait s'acquitter de cette dîme envers le dieu, après estimation de sa personne au moyen d'une mise en vente fictive sur l'agora. Toutes ces lois, même si le détail n'en est pas toujours clair pour nous, permettent de mesurer la place que la dévotion envers Apollon tenait dans la vie des Cyrénéens : l'intervention du dieu y était à peu près quotidienne.

V

Ce qu'Apollon était pour les hommes, Artémis l'était pour les femmes de Cyrène. Le culte de la déesse se présente comme étroitement lié à celui de son frère, ce qui n'est pas pour surprendre. Il a été installé dès les origines de la colonie à l'ombre du temple majeur d'Apollon. Les investigations soigneuses de L. Pernier ont mis en lumière les états successifs de ce sanctuaire[4], qui se dressait juste au nord du grand temple et parallèlement à lui (pl. XXVI, n° 16).

Ce fut d'abord un simple *oikos* au plan presque carré (8 m. 65 × 8 m. 40) ; les murs étaient en briques crues, avec

(1) *SEG*, IX, 72, l. 1-3.

(2) *Ibid.*, § 3, 4, 9 ; pour les femmes, § 14-17 (cf. *infra*, p. 315 sq.). Sur la pureté sexuelle, cf. E. Fehrle, *Die kultische Keuschheit im Altertum*, Gieszen, 1910, p. 25 sq. ; M. P. Nilsson, *Gesch. der griech. Rel.*, I, p. 84 sq.

(3) *SEG*, IX, 72, § 8, 10, 11, 12.

(4) *Afr. It.*, IV, p. 178 sq.

un socle en moellons grossièrement taillés, dont quelques éléments ont été retrouvés sur place. La porte, ouvrant à l'est, était divisée en deux par une colonne médiane. Deux autres colonnes, dans l'axe, soutenaient la charpente intérieure. Le sol était en terre battue. Rien de plus humble que cette chapelle archaïque, qui remonte aux tout premiers temps de l'occupation du site.

La destination de l'édifice ressort du matériel découvert au cours des fouilles[1] : une base votive consacrée à Artémis[2], qui pourrait avoir porté la statue de culte ; des tessons protocorinthiens, corinthiens, laconiens, attiques ; des bijoux d'or et d'argent ; des offrandes caractéristiques. Parmi ces consécrations, il faut noter des figures féminines en argent doré, travaillées au repoussé, qui représentent la déesse elle-même ou ses servantes sacrées[3]. Deux d'entre elles reproduisent fidèlement des types connus par les monnaies archaïques et en assurent ainsi l'identification. C'est d'abord une tête de femme, de profil à droite, avec les cheveux maintenus par un bandeau en deux grosses masses en avant de l'oreille et sur la nuque[4]. Ce type reparaît au revers de drachmes appartenant à la période 500-480[5]. On devra l'appeler *Artémis* plutôt que la *nymphe Cyrène*[6]. L'autre type intéressant représente une divinité aux ailes en croissant, semblable à un type connu de la *Potnia Thérôn:* il s'agit là encore d'Artémis, et c'est ce nom qu'il faudra désormais donner à la représentation analogue qui figure sur certains didrachmes archaïques de Cyrène[7]. On en rapprochera les nombreux *ex-voto* de ce type trouvés à Sparte dans le sanctuaire d'Artémis Orthia[8].

Parmi les trouvailles de l'Artemision, il convient aussi

(1) *Ibid.*, p. 190 sq.

(2) Base en poros, inédite. Citée, mais sans transcription, par Pernier, *ibid.*, p. 188 sq. et 205.

(3) *Ibid.*, p. 190, fig. 15.

(4) *Ibid.*, fig. 15 *a*.

(5) *BMC Cyrenaica*, pl. 6, 4-6.

(6) *Contra*, E. S. G. Robinson, *ibid.*, p. CCXLVII.

(7) *Ibid.*, pl. 4, 6-8, 18. Cf. p. XXXIII (interprété correctement comme Artémis).

(8) *Artemis Orthia*, 1929, p. 249 sq., pl. 179 sq. Cf. Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 173, fig. 49.

de signaler une plaque d'or travaillée au repoussé, provenant de la décoration d'un coffret ou d'un meuble[1] : elle représente une bataille où les adversaires qui s'affrontent pourraient être les Cyrénéens et les Libyens (dernier quart du VIe siècle). Mais la mauvaise conservation du document interdit d'être trop affirmatif à ce sujet.

Entre tous ces objets, les plus récents paraissent remonter aux premières années du Ve siècle au plus tard[2]. Dans le courant de ce siècle, l'édifice ancien fut remplacé par un nouveau temple, lui aussi de dimensions restreintes, mais de proportions plus allongées : une *cella* rectangulaire de 8 m. 65 sur 5 m. 70 était précédée d'un *pronaos* profond de 4 m. 70[3]. Les fondations du nouveau bâtiment reposaient en partie sur les murs du précédent : on avait remployé pour les construire les matériaux du temple primitif. Les murs étaient cette fois entièrement en calcaire, mais d'une technique peu raffinée : double parement de blocs sans scellements, avec un remplissage de cailloux et de terre. L'étroitesse de la *cella* rendait inutile une colonnade intérieure. Un revêtement en grandes dalles couvrait le sol.

Près de l'angle Nord-Est du nouveau temple, sur le côté Nord, on a découvert un dépôt d'objets votifs, enfermé dans un caisson de pierre fait de trois dalles posées de champ et grossièrement ajustées[4]. Ce « trésor » a livré un matériel abondant : fragments de vases, certains portant la dédicace Ἀρτάμιτι ; statuettes de terre-cuite représentant une femme voilée ; une petite tête féminine en calcaire ; des morceaux d'objets en bronze, des bijoux en pâte de verre et même une coquille écrasée d'œuf d'autruche. Tous ces objets sont antérieurs à la deuxième moitié du Ve siècle : à côté de *skyphoi* miniature de style protocorinthien figurent des fragments de vases attiques à figures rouges ; les figurines de terre-cuite appartiennent au style sévère ; la tête en calcaire date des premières années du Ve siècle. Si le « trésor » a été constitué comme il est probable, à l'occasion de la reconstruction du

(1) *Afr. It.*, IV, p. 193 sq., fig. 20.

(2) *Ibid.*, p. 226 (tête d'Artémis) ; cf. Ferri, *Contributi*, p. 6.

(3) *Afr. It.*, IV, p. 205 sq.

(4) *Ibid.*, p. 210 sq. Cf. fig. 30 *b* et 31.

temple, il en confirme donc la date : soit la deuxième moitié du ve siècle.

En avant du temple, l'autel s'élevait au bout d'une esplanade longue de 32 mètres, large de 7 mètres environ[1]. De chaque côté de cet espace libre s'alignaient des offrandes dont les fondations sont encore en place[2]. La ligne de ces bases séparait au sud l'esplanade d'Artémis de celle d'Apollon[3]. L'autel, construit en *poros*, était du type monumental avec un escalier de quatre marches s'étendant sur toute la largeur[4]. Ses dimensions sont considérables : 14 à 15 mètres de large[5], sur 1 m. 90 de haut et plus de 4 m. 50 de profondeur. Peu après la chute de la monarchie, la table d'autel fut munie aux deux extrémités de rebords analogues à ceux qu'on connaît à l'autel d'Apollon. Une moitié d'une « épaulière » a été retrouvée[6] : on y voyait représenté en relief le massacre des Niobides par le couple divin fraternel, suivant un schéma étroitement inspiré des peintures attiques contemporaines. Cet ornement date des environs de 440-430 : il est certainement postérieur au corps même de l'autel, qui avait été érigé bien plus tôt[7] : dès la seconde moitié du vi^e siècle, des *couroi* archaïques, dont l'un a été retrouvé dans ses environs immédiats[8], montaient une garde d'honneur autour de lui.

L'importance du culte d'Artémis à Cyrène était considérable. Un passage d'Athénée nous apprend que les *Artamitia*,

(1) *Ibid.*, p. 220, fig. 41. Cf. le plan p. 178, fig. 5. Ici pl. XXVI, n° 17.

(2) Pernier, *ibid.*, p. 222, emploie le mot *bothros* pour désigner certaines de ces fondations : l'expression est impropre, car il s'agit seulement de l'assise inférieure de bases votives (quatre blocs formant parement autour d'un blocage).

(3) Pernier suggère que la base n° 6 a pu porter un cheval de bronze : en fait les scellements qu'on y relève ne correspondent pas aux fixations d'une statue équestre, mais à des goujons verticaux qui reliaient l'assise conservée à l'assise supérieure qui a disparu.

(4) *Ibid.*, p. 224, fig. 43.

(5) La dimension exacte ne peut être relevée, car un édifice tardif a entamé l'autel, au Sud, sur une longueur de 1 m. 75 environ.

(6) *Afr. It.*, II, p. 163 sq. (C. Anti) ; IV, p. 224 sq., fig. 44 ; Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 327, n. 2 ; II, p. 358, n. 1 et p. 684 ; H. Schrader, *Jahrbuch*, 47, 1932, p. 151 sq. Ce document n'a pas été pris en considération par W. H. Schuchhardt dans sa récente étude sur les reliefs des Niobides, *Mitt. des deutsch. arch. Inst.*, I, 1948, p. 95 sq.

(7) *Sic*, Pernier, *Afr. It.*, IV, p. 227.

(8) Cf. *infra*, p. 349 (couros n° 95).

au témoignage de Ptolémée Évergète II, étaient une fête capitale, à l'occasion de laquelle le prêtre d'Apollon offrait un banquet somptueux[1]. Comme les Carnéennes, elles comportaient une *telesphoria*[2]. On voit que la proximité des temples d'Apollon et d'Artémis répondait à une étroite association des deux cultes[3]. Cette association apparaît aussi dans les lois sacrées du ive siècle : après les dispositions relatives au rituel d'Apollon, qui concerne surtout les hommes, vient une série de prescriptions relatives au rituel d'Artémis, qui imposent aux femmes des pratiques de purification[4]. La plus remarquable est l'obligation qui leur est faite de « descendre au *nympheion*, chez Artémis », νύμφαν τὸ νυμφήιον ἐς Ἄρταμιν κατενθὲν δεῖ. Cette prescription doit être exécutée à l'occasion de certaines circonstances de la vie intime de la femme et aussi à l'occasion des *Artamitia*[5]. L'emplacement du *nympheion* et l'usage auquel il était destiné n'ont pas été déterminés jusqu'à présent[6]. Pourtant les recherches exécutées par les archéologues italiens juste avant la dernière guerre permettent de proposer une solution qui révèle un aspect nouveau du culte d'Artémis à Cyrène. Voyons les faits (pl. XXVI).

On accédait à l'entrée principale du sanctuaire d'Apollon par une voie soigneusement aménagée qui descendait de la ville vers la terrasse sacrée en suivant l'Ouadi-bou-Tourkhia[7]. Les fouilles les plus récentes[8] ont dégagé cette voie et ont montré qu'à partir de l'endroit où elle débouche sur la terrasse elle était bordée sur son côté Sud par un mur haut de plusieurs mètres (pl. XVI, 2). Ce mur la séparait complètement de l'extrémité orientale de la terrasse. Ainsi se trouvait

(1) Athénée, XII, 549 *e* = *FHG*, III, 187; *F. Gr. Hist.*, II B, p. 986; Vitali, *Fonti*, p. 33. Cf. M. P. Nilsson, *Griech. Feste*, p. 257.

(2) *SEG*, IX, 66.

(3) Dédicaces communes à Apollon et à Artémis : *ibid.*, 101-2.

(4) *Ibid.*, 72, § 14-17.

(5) *Ibid.*, l. 97 sq.

(6) Interprétations diverses du νυμφήιον : 1° un local de l'Artémision (Ferri, Wilamowitz) ; 2° sacrifice nuptial (De Sanctis).

(7) Cf. le plan du sanctuaire (pl. XXVI), au n° 2.

(8) Seul exposé (sommaire) d'ensemble de ces recherches : G. Oliverio, *Bericht über den VI. intern. Kongress für Arch.*, Berlin, 1940, p. 455-459. Cf. aussi *Jahrbuch, Anz.*, 1938, 730 sq.

délimité un espace triangulaire (pl. XVII, 1 ; XVIII, 1), compris entre la Voie sacrée au Nord, la falaise de la colline portant la ville au Sud, et enfin, vers l'Ouest, un mur transversal édifié entre la Voie sacrée et la falaise, juste avant les propylées du sanctuaire. L'isolement de cette zone triangulaire était complété par un autre mur, lui aussi fort haut, qui courait au-dessus de la falaise, sur la pente de la colline.

A l'intérieur des limites ainsi définies, le terrain avait été soigneusement aplani (pl. XVII, 2). En outre, la falaise, qui est naturellement à peu près verticale, avait été creusée intérieurement d'installations fort singulières : parallèlement à la façade rocheuse s'alignaient des chambres souterraines communicantes, en certains endroits sur deux rangs de profondeur. Les premières prenaient jour directement sur l'extérieur, celles du second rang s'ouvraient sur les premières (pl. XVIII, 2). Ces chambres, soutenues par d'énormes piliers quadrangulaires réservés dans le roc, étaient séparées les unes des autres par de minces cloisons de pierre, également réservées, qui montaient seulement à mi-hauteur. Le rôle de ces cloisons était de maintenir à un niveau constant l'eau qui circulait à l'intérieur des chambres : car celles-ci étaient parcourues par une eau fournie par la même nappe souterraine qui alimentait la source d'Apollon. Un couloir étroit, percé à l'extrémité Est de la falaise, pénètre profondément dans la colline pour atteindre la nappe aquifère. Après avoir lentement passé de chambre en chambre par-dessus les cloisons à mi-hauteur, l'eau était finalement recueillie dans un autre couloir souterrain, parallèle à la falaise, d'où, par d'étroits conduits perpendiculaires, elle venait se déverser au dehors dans des abreuvoirs de pierre alignés en file continue le long de la muraille rocheuse (pl. XXVI, au-dessus du nº 28).

Ces abreuvoirs servaient évidemment aux animaux, qui y étaient conduits directement depuis la ville par un chemin taillé dans le roc qui aboutit près de la source d'Apollon : ce chemin porte aujourd'hui le nom arbitraire de *Chemin de Battos*. Par là descendaient pour boire les nombreux animaux de bât qui ne pouvaient manquer dans la grande ville africaine. Au-dessus d'un des abreuvoirs, un bas-relief représentant deux bovins confirme l'usage utilitaire auquel ces vasques étaient destinées. G. Oliverio en a conclu que toutes les installations de l'extrémité orientale de la terrasse auraient

eu pareillement une utilité purement pratique[1] : c'est là que les Cyrénéens seraient venus chercher l'eau nécessaire à leur vie quotidienne. Les deux grands murs construits au sud et au nord auraient été destinés, celui du sud à protéger la terrasse contre le ruissellement des pluies d'hiver, celui du nord à séparer la Voie sacrée, où circulaient les processions, de la région des vasques et des grottes, où régnaient la cohue et le brouhaha des gens et des bêtes à la fontaine. Cette région est appelée par Oliverio la *Fontaine d'Apollon (Fontana d'Apollo)*, pour la distinguer de la *Source d'Apollon (Fonte d'Apollo)*, seule source sacrée, qui, plus à l'Est, domine le sanctuaire.

Cette interprétation méconnaît plusieurs faits importants : d'abord la série des abreuvoirs s'arrête à la limite occidentale de l'esplanade triangulaire où s'ouvrent les chambres souterraines : un mur transversal sépare nettement la région des abreuvoirs et celle des Chambres[2]. Ensuite la muraille, haute de plusieurs mètres, qui longe la Voie sacrée ne peut guère s'expliquer par le souci de protéger cette voie contre le tapage de la fontaine avant de pénétrer dans le *téménos* divin : la voie sacrée n'est qu'un passage public et une telle séparation ne se justifierait pas. Pareillement le haut mur qui court au-dessus de la falaise n'avait certainement pas pour objet d'arrêter le ruissellement des eaux de pluie : un canal eût mieux fait l'affaire et, en tout état de cause, un mur bas aurait suffi. En réalité, ces deux hautes murailles ne peuvent avoir répondu qu'à un seul dessein, celui d'arrêter les vues afin de protéger contre les indiscrétions un emplacement déterminé. Ainsi seulement se justifie la hauteur inattendue des deux murs : il fallait empêcher les regards, non seulement des passants circulant sur la voie sacrée et sur le *Chemin de Battos*, mais aussi des curieux éventuellement postés sur les pentes des deux collines : car ceux-ci auraient pu, avec des clôtures moins hautes, avoir vue sur la région interdite[3].

Cette région, c'est l'esplanade triangulaire où s'ouvrent

(1) *Ibid.*, p. 458 sq.

(2) Cf. le plan du sanctuaire (pl. XXVI) : mur entre les nos 28 et 32.

(3) On comparera la hauteur, pareillement considérable, du mur d'enceinte du sanctuaire à Éleusis.

les grottes inondées. Bien loin d'y reconnaître, avec Oliverio, l'esplanade d'une fontaine publique, livrée au tumulte de la vie quotidienne, il faut y voir un terrain sacré, soigneusement soustrait aux yeux des profanes. Une autre preuve de la nature sacrée de ce terrain réside dans les nombreux emplacements de dimensions variées, taillés dans la falaise au-dessus de l'entrée des chambres souterraines (pl. XVII, 1 ; XVIII, 1), et qui se rencontrent jusqu'au pied du grand mur protecteur : ils étaient destinés à recevoir des monuments votifs, car la paroi rocheuse était toute tapissée d'offrandes. Quant aux chambres souterraines, elles devaient servir à des ablutions rituelles qui comportaient des bains complets ; en effet des sièges sont taillés dans le roc, côte à côte entre les piliers, à un niveau inférieur à celui où l'eau se trouvait maintenue par les cloisons entre les chambres. Les cérémonies mystérieuses qui se déroulaient dans l'enclos si farouchement dérobé aux regards comportaient donc des bains que les fidèles prenaient assis dans ces piscines souterraines.

A quelle divinité faut-il rapporter cette installation originale ? Une trouvaille épigraphique fournit la réponse. On a découvert au pied de la falaise une plaque de marbre portant une épigramme inscrite (fin du IVe-début du IIIe siècle). Il s'agit de la dédicace d'un petit monument qui se dressait sur l'un des emplacements aménagés dans le roc, au-dessus de l'entrée des bains. Un certain Hermésandros dit avoir consacré ce monument après avoir fourni cent-vingt bœufs pour la *télété* d'Artémis[1]. Cette *télété*, qui pourrait bien correspondre aux *Artamitia*, comportait à coup sûr des mystères[2]. Si Hermésandros a commémoré sa générosité pieuse par un monument élevé à cette place, c'est que la région était consacrée à la déesse. Nous avons donc là selon toute vraisemblance, un *téménos* d'Artémis consacré à ses mystères dans lesquels l'eau jouait un rôle essentiel[3]. Les bains souterrains sont évidemment le *nym-*

(1) L'épigramme est inédite, mais G. Oliverio y fait allusion, *o. c.*, p. 457.

(2) Sur le sens du mot τελετή, cf. *RE*, IX A, 393 sq. (O. Kern) ; Sokolowski, *Charisteria G. Przychowski*, 1934, p. 272 sq.

(3) Sur le rôle de l'eau dans la religion grecque, cf. M. Ninck, *Philologus*, Supp. XIV, 1921. Cf. les installations de Cos, R. Herzog, *Philologus*, Supp. XXII, 1931, p. 155. Sur le rôle de l'eau dans le culte d'Artémis, cf. M. P. Nilsson, *Gesch. der griech. Rel.*, I, p. 463 sq.

pheion dont il est question dans les *Lois sacrées*[1]. C'est là qu'aux *Artamitia* les femmes de Cyrène venaient se purifier dans *l'eau sainte*[2]. Pour s'y rendre, il leur fallait descendre de la ville jusqu'au sanctuaire : c'est ce qu'on appelait « descendre chez Artémis », ἐς Ἄρταμιν κατενθέν[3]. Aussi la déesse à Cyrène est-elle « celle qui conduit en bas », Ἄρταμις Καταγωγίς[4]. Sur ces rites mystérieux veillait une prêtresse qu'on appelait l'*Ourse* : ἄρκος[5]. Était-elle distincte de la prêtresse d'Artémis, ἱέρεια Ἀρτέμιδος[6], que nous font connaître des textes plus tardifs ? Il n'est pas possible de l'affirmer.

Ainsi le couple fraternel des Létoïdes veillait conjointement aux destinées de Cyrène. Apollon, protecteur officiel de la cité, était la divinité civique par excellence, à laquelle tous avaient accès. Ses fêtes réunissaient les citoyens au milieu d'un grand concours de peuple, dans le cadre grandiose du sanctuaire, largement ouvert sur un paysage sans limites. Mais le dieu savait aussi pénétrer dans l'intimité de la vie quotidienne et obtenir de chaque individu le respect d'une pureté rituelle aux exigences précises et rigoureuses. Artémis, modestement logée à l'ombre du sanctuaire fraternel, était l'objet d'une dévotion moins spectaculaire. Certes elle

(1) Cf. *supra*, p. 315. Un autre *nympheion*, plus rustique, consacré à Artémis et aux Nymphes, se trouve sur la paroi d'une falaise rocheuse, à 3 kilomètres à l'Ouest de Cyrène : S. Ferri, *Il santuario di Budrasc*, *Not. Arch.*, III, p. 93 sq.

(2) L'expression ὕδωρ σεβαστόν = *aqua augusta* figure dans une inscription bilingue découverte dans ce secteur (Oliverio, *o. c.*, p. 457 ; *Jahrbuch*, *Anz.*, 1938, 731 ; Romanelli, *La Cirenaica Romana*, p. 89 sq.).

(3) *SEG*, IX, 72, l. 91.

(4) *Ibid.*, 13, l. 12.

(5) *Ibid.*, 13, l. 12 ; 72, l. 98. Dans cette dernière inscription, on a restitué, l. 73 sq., une mention de l'*ourse*. Mais les restitutions reproduites dans le *SEG* sont arbitraires et le sens général du paragraphe reste obscur. Les fragments conservés indiquent seulement qu'il y était question de purification, mais ne précisent pas qu'il s'agisse de l'*ourse*, ni d'Artémis, ni même des femmes. Sur la forme ἄρκος, cf. Hésychius, *s. v.* (qui glose : « prêtresse d'Artémis ») et une inscription d'Acarnanie (*Ath. Mitt.*, 27, 1902, p. 342 sq., v. 3). L'équivalence κ = κτ n'est pas isolée : cf. Kühner-Blass, *Griech. Gram.*, 3e éd., I 1, p. 160 et 579 ; L. Robert, *Hellenica*, V, p. 82 sq. On évoque évidemment les *arktoi* d'Artémis Brauronia à Athènes (M. P. Nilsson, *o. c.*, I, p. 466) et le culte d'Artémis-Callistô en Arcadie (Nilsson, *ibid.*, p. 199 ; Pausanias, VIII, 35, 8). Cf. *RE*, IV, 2761, s. v. *Bär*.

(6) *SEG*, IX, 115 ; 117 (douteuse) ; 176.

recevait aussi, à l'occasion, sur le grand autel voisin de celui d'Apollon, l'hommage des hécatombes offertes par les Cyrénéens assemblés. Mais surtout, derrière les hautes murailles de son domaine réservé, elle accueillait discrètement les femmes pour les ablutions rituelles au creux des piscines souterraines. Tandis que la κράνα Ἀπόλλωνος fournissait à la cité l'élément nécessaire à la vie quotidienne, l'ὕδωρ σεβαστόν d'Artémis prodiguait aux initiés ses vertus surnaturelles. C'était la même eau : les Grecs, pour leur bonheur, ont toujours su allier le sens pratique à la foi.

VI

Quittons maintenant la terrasse du sanctuaire. Après avoir remonté la Voie sacrée jusqu'au village actuel de Chahat, prenons à notre gauche un sentier qui gravit, entre des cyprès, la pente de la colline orientale. Nous débouchons bientôt sur le sommet. En nous retournant, nous verrions au Sud-Ouest, de l'autre côté du ravin, les vestiges de la ville, le forum, l'agora, l'acropole. Vers l'Est et le Sud-Est, la vue s'étend sans obstacles sur les horizons dégagés du plateau, où se détachent de place en place un bouquet d'arbres et la silhouette d'une tombe en ruines. Devant nous, un amas de pierres bistres dont l'œil a d'abord peine à reconnaître les contours. Là s'élevait le plus grand temple de Cyrène, le plus grand temple grec d'Afrique. Il était consacré à Zeus[1].

La consciencieuse étude de G. Pesce permet depuis peu de se représenter ce que fut ce monument capital. Sur ce vaste sommet dégagé, le dieu suprême, dieu du ciel, était chez lui. Le temple (fig. 3) était un octastyle (8 × 17) dorique mesurant 68 m. 65 × 30 m. 40 au stylobate[2], comparable par ses dimensions au temple de Zeus à Olympie ou au Parthénon. Il était bâti en calcaire local : les constructeurs n'avaient pas eu à

(1) G. Pesce, *Il Gran Tempio in Cirene*, *BCH*, 71-72, 1947-48, p. 307-358, pl. 49-59. L'identification du temple est bien assurée : dédicace inscrite sur la façade, matériel découvert au cours des fouilles (inscriptions et sculptures, parmi lesquelles une tête célèbre de Zeus en marbre, polychrome, d'époque hadrienne : *Afr. It.*, I, p. 3 sq. ; cf. Ch. Picard, *Manuel*, II, p. 346 sq., 364 sq., fig. 153).

(2) Au gradin inférieur de la *crépis* : 69 m. 65 × 31 m. 80.

chercher loin un matériau que les carrières creusées à même la surface du plateau mettaient à leur disposition. Dans cette pierre sans finesse, mais qui se laisse aisément travailler, ils avaient taillé des blocs énormes dont la masse écroulée étonne encore aujourd'hui : le volume dn chapiteau est de 7 mètres cubes, certains orthostates du *sékos* ont 4 m. 70 de long ! Les proportions de l'édifice comme celles des éléments qui le constituent révèlent la volonté de frapper l'imagination par un monument grandiose.

La *péristasis* dressait ses 46 colonnes autour d'un promenoir fort large (près de 6 mètres sur les façades, de 4 mètres sur les longs côtés) et soigneusement dallé[1]. Les entrecolonnements variaient, suivant les travées, de 3 m. 65 à 4 m. 25 (entraxes)[2]. Les colonnes (pl. XIX, 1 et XXVII) étaient hautes de 8 m. 94 en tout, dont 7 m. 59 pour le fût. Leur diamètre à la base était de 1 m. 94, au sommet de 1 m. 45. Chacune reposait sur une large dalle du stylobate, où un disque en relief avait été réservé pour la recevoir (diamètre : 1 m. 90 ; saillie : 0 m. 06). Le fût était taillé à 20 cannelures aux arêtes vives[3]. Le chapiteau (pl. XIX, 2 et XXVIII) est énorme : 1 m. 35 de haut, dont 0 m. 43 pour l'abaque qui mesure 2 m. 70 de côté. Il pèse environ 14 tonnes[4]. L'architrave, haute de 1 m. 85 est ornée d'une *taenia* et de *regulae* à 6 gouttes ; *taenia* et *regula* ont la même hauteur (0 m. 16). La frise dorique, haute de 1 m. 48, comportait des métopes carrées (1 m. 48 de côté), sans ornement, et des triglyphes larges de 0 m. 87. La corniche était munie de mutules à 3 rangs de 5 gouttes au-dessus des triglyphes, et de mutules plus étroits (à 3 rangs de 3 gouttes) au-dessus de la métope. La cimaise ne paraît pas avoir comporté de chêneau, mais

(1) Pesce, *o. c.*, p. 317 sq.

(2) *Ibid.*, p. 319. Pour la dernière travée avant les angles, le rétrécissement est dû à la « contraction dorique ». Mais les autres variations dans les entrecolonnements ne paraissent pas répondre à une loi.

(3) *Ibid.*, p. 323 sq. Pour le « disque » d'attente aménagé sur le dallage en vue de recevoir les colonnes, cf. p. 316 sq. (colonnes de la *péristasis*), 332 (colonnes *in antis* du *pronaos* et de l'opisthodome).

(4) *Ibid.*, p. 325. Volume total du chapiteau : 7 mètres cubes. La densité du calcaire de Cyrène est proche de celle du poros péloponnésien (*BCH*, 70, 1946, p. 285, n. 1).

un simple bec de corbin (pl. XXVIII). On n'a rien retrouvé des frontons[1].

Le *sékos* se divisait en trois parties : *pronaos*, *cella*, opisthodome. Les murs extérieurs, remarquablement puissants, ont leur base encore partiellement en place. Les orthostates énormes mesurent 4 m. 70×1 m. 94×0 m. 73[2]. Des détails montrent un grand raffinement dans l'exécution, comme, par exemple, la ciselure qui orne la face visible de ces orthostates, le long du joint inférieur[3]. Dans ces murs, comme dans le reste de l'édifice, les scellements sont en queue d'aronde[4]. Le *pronaos* présente deux colonnes entre des antes formant un retour accentué[5], tandis que l'opisthodome, aujourd'hui encore incomplètement dégagé, était plus largement ouvert avec ses trois colonnes *in antis*[6].

L'état actuel de la *cella* reflète un profond remaniement qu'on lui fit subir au IIe siècle de notre ère[7]. Afin de faire place à une nouvelle statue de culte, un colossal Zeus assis en marbre qui pouvait atteindre 12 ou 13 mètres de haut[8], on élargit alors la nef centrale en reportant sur les côtés les deux colonnades intérieures, qui furent remplacées par des colonnes corinthiennes en marbre ; en outre on abaissa considérablement le niveau du dallage dans le *pronaos* et dans la *cella* où la différence avec le niveau primitif atteint 1 m. 20[9]. Toutefois l'aspect ancien de la *cella* peut être restitué

(1) *Ibid.*, p. 327 sq. On doit noter aussi une particularité remarquable : les entailles en T au dos de l'architrave (p. 315 sq.) et en U sur les faces latérales de certains blocs (p. 327), ces dernières pour le passage des cordes de levage.

(2) *Ibid.*, p. 320 sq.

(3) Même ornement sur les blocs de la *crépis : ibid.*, p. 316.

(4) *Ibid.*, p. 315, 321, 327, etc.

(5) *Ibid.*, p. 318 sq.

(6) *Ibid.*, p. 319.

(7) *Ibid.*, p. 350 sq.

(8) Dimensions calculées en fonction des fragments conservés (doigts de la main). Ces dimensions correspondent à celles du Zeus d'Olympie. Comme le temple, après sa restauration sous Hadrien, était dédié à Zeus Olympien (à qui Hadrien avait voué une dévotion particulière), on peut supposer que l'*agalma* était une copie du Zeus de Phidias. On sait que l'empereur avait manifesté à la cité de Cyrène un intérêt bienveillant lors de sa reconstruction après la révolte juive et que ses libéralités avaient eu particulièrement pour objet la réfection ou le remplacement des statues de dieux : cf. *SEG*, IX, 136.

(9) Pesce, *o. c.*, p. 333 sq., 351. Une partie du dallage primitif de la cella subsiste derrière le socle de la statue de culte.

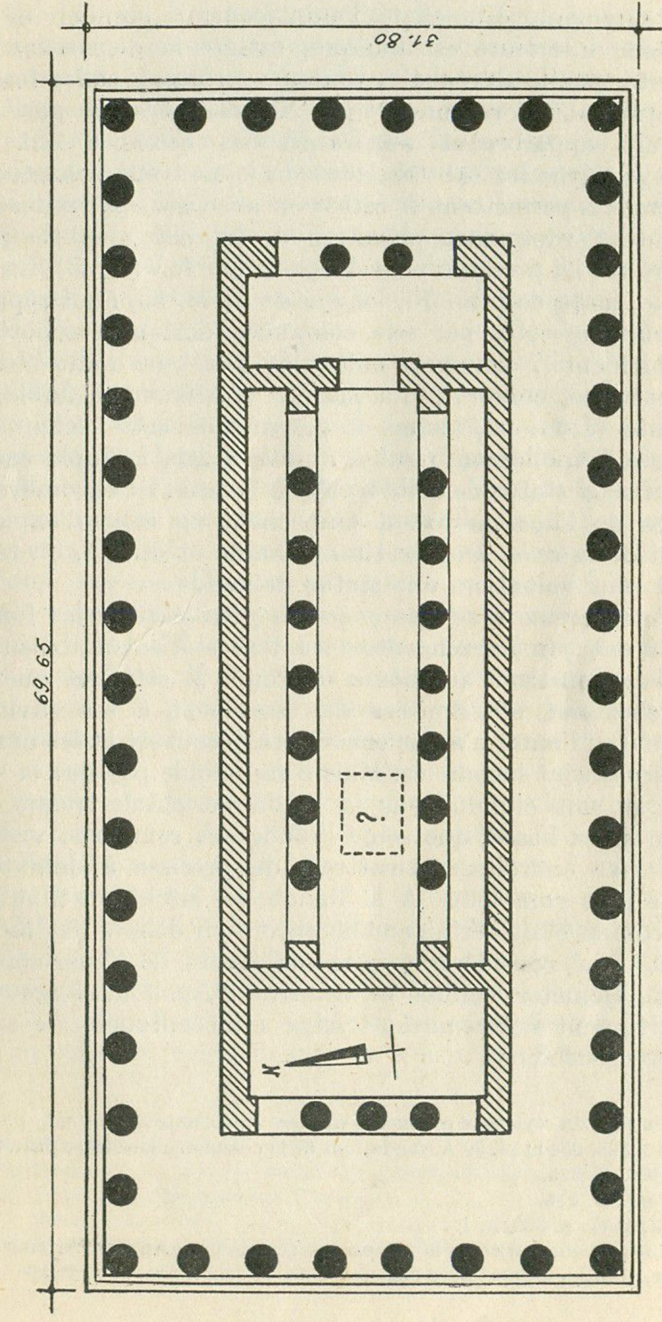


Fig. 3. — Temple de Zeus : plan primitif. Le nombre et la répartition longitudinale des colonnes intérieures sont hypothétiques.

assez sûrement. En effet, l'emplacement premier de la colonnade intérieure est indiqué, malgré la disparition du stylobate, par le stéréobate, toujours en place, et les fondations, qui ont été reconnues[1] (pl. XXVII) ; d'autre part des tambours appartenant aux anciennes colonnes ont été remployés dans les substructions de la nouvelle colonnade[2]. Ces éléments permettent de retrouver avec une approximation suffisante l'ordonnance primitive de la *cella*, dont le plan restauré est ici présenté pour la première fois (fig. 3). La nef centrale, large de 5 m. 70, longue de 31 m. 85, était séparée des deux bas-côtés par une colonnade dorique comportant probablement 7 colonnes entre les pilastres d'antes dont le départ est conservé. La largeur relativement faible du stylobate (1 m. 50) donne à penser que cette colonnade, comme à l'Apollonion, était à double étage. L'emplacement primitif de la statue de culte n'est pas connu : les encombrants vestiges de l'*agalma* récent empêchent en effet d'explorer le fond de la *cella*. Dans cette nef haute et étroite, on restituerait plus volontiers une statue debout.

Les nombreux sondages exécutés pour étudier les fondations n'ont jamais rencontré les traces d'aucun bâtiment antérieur construit au même endroit[3]. Il est vrai que les recherches ont été limitées au temple et à ses environs immédiats : l'autel n'a pas encore été découvert et les limites du *téménos* sont inconnues. Mais il ne semble pas que la ville même se soit étendue sur la colline orientale avant une époque assez basse, que seule l'étude des remparts, visibles encore par endroits, permettrait de préciser à défaut de fouilles plus complètes. A la fin du VI[e] siècle, en tout cas, cette colline était certainement encore en dehors des murs[4]. Il faut donc considérer que le sanctuaire de Zeus, comme celui de Déméter, comme celui même d'Apollon, se trouvait primitivement *extra-muros*. Cyrène était entourée de sanctuaires suburbains[5].

(1) Un bloc du stylobate est encore en place sous l'ante S. O. (*ibid.*, p. 318). Cf. p. 312, 326, 334 et pl. 59 A (fondations de la colonnade intérieure primitive).
(2) *Ibid.*, p. 326.
(3) *Ibid.*, p. 316.
(4) Cf. *infra*, p. 325, n. 1.
(5) Je crois que le rite de la *telesphoria*, attesté pour Apollon, Artémis et Déméter, était en rapport avec l'existence de ces sanctuaires suburbains.

La date de la construction du grand temple ne peut être déduite de l'unique texte littéraire qui fasse allusion à ce sanctuaire. Lorsque Hérodote nous dit que les Perses d'Aryandès, après avoir traversé Cyrène au cours de leur expédition contre Barcé, firent halte sur la colline de Zeus Lykaios[1], cela ne signifie pas obligatoirement en effet que le temple fût déjà construit, mais seulement qu'à l'époque d'Hérodote, soit vers 440, on désignait la colline orientale sous ce nom. Pour déterminer la date exacte du temple, nous sommes donc réduits aux indices archéologiques.

G. Pesce, dans sa méritoire étude, se décide pour la date de 480-450, avec une préférence pour la fin de cette période, car il incline à mettre en rapport la construction du temple avec la chute de la monarchie[2]. Comme ce dernier événement a eu lieu plus tard que G. Pesce ne le pensait, cette hypothétique liaison ne saurait être maintenue. Mais, de toute manière, la chronologie proposée par l'archéologue italien concorde mal avec les indications fournies par l'architecture du temple, et doit être sensiblement remontée.

G. Pesce ne niait pas les traits archaïques qui sont en faveur d'une datation plus haute. Mais il croyait discerner des « caractères plus récents » qui se réduisent en fait à un seul : dans le plan de l'édifice, le rapport longueur-largeur correspondrait à celui des « dernières phases de l'évolution du dorique »[3]. Cette observation est loin d'être décisive. Le rapport longueur-largeur, calculé au stylobate, est dans notre temple de 2,19. Or à Cyrène même, dans le premier Apollonion, à coup sûr plus ancien de près d'un siècle, ce rapport est de 1,8. Il est de 2,21 à la basilique de Paestum ; de 2,2 au temple G de Sélinonte ; de 1,96 au temple d'Aphaia à Égine ; de 2,2 au temple de Zeus à Olympie[4]. S'il est vrai que la plupart des temples archaïques présentent d'ordinaire un plan plus allongé, on voit, par les exemples qui précèdent, qu'un rapport longueur-largeur voisin de 2,2 se rencontre

(1) Hérodote, IV, 203. Cf. *supra*, p. 154.
(2) Pesce, *o. c.*, p. 347. R. Horn, *Die Antike*, 19, 1943, p. 179, écrit simplement : « Stil der spätarchaischen Periode ».
(3) Pesce, *o. c.*, p. 343.
(4) Cf. le tableau dressé par Pesce, *o. c.*, p. 348. On ajoutera l'Hecatompedon des Pisistratides, où le rapport longueur/largeur est de 2,05.

assez fréquemment à partir du dernier quart du VIe siècle. On ne peut donc en tirer aucune indication précise. En revanche, la relative largeur du péristyle, surtout sur les deux façades, est incontestablement un indice d'archaïsme. Il en est de même pour les variations dans les entrecolonnements.

Quant à la disposition du *sékos*, elle n'a rien que de très normal. La seule singularité serait l'entrée de l'opisthodome avec ses trois colonnes *in antis*, au lieu de deux au *pronaos*. Il peut s'agir simplement d'une nécessité constructive, le calcaire de Cyrène, insuffisamment homogène, se prêtant mal à l'établissement d'épistyles à grande portée : puisque l'opisthodome, à la différence du *pronaos*, est canoniquement toujours ouvert, sans retour des murs latéraux, trois colonnes entre les antes ont dû paraître indispensables à la solidité de l'édifice.

Si le plan ne fournit pas d'indications bien nettes pour la date, l'élévation de la *péristasis* se montre plus instructive. La colonne (pl. XXVII) est remarquable par ses proportions lourdes (4 diamètres ½)[1], par son fruit accentué[2], par l'importance relative du chapiteau[3]. Ces caractères qu'on ne découvrirait pas dans les édifices doriques de la première moitié du Ve siècle, rappellent ceux de l'Apollonion de Corinthe[4]. On retrouverait aussi à Corinthe l'égalité de la *taenia* et de la *regula*, autre trait d'archaïsme qui distingue le temple de Cyrène[5]. Fort remarquable est la hauteur vraiment exceptionnelle de l'architrave par rapport à la frise[6]. Sans

(1) Exactement 4,6.

(2) Diam. infér./Diam. sup. = 1,34.

(3) Hauteur du chapiteau/Hauteur totale de la colonne = 6,62. Haut. chap./Diam. inf. col. = 0,69. Largeur de l'abaque/Diam. inf. col. = 1,39. On comparera avec les mesures données par P. de La Coste-Messelière, *BCH*, 66-67, 1942-43, p. 34, n. 5 ; cf. aussi, *ibid.*, p. 57, n. 1.

(4) Haut. col. = 4 diam. ½. Diam. inf./Diam. sup. = 1,34. Cf. *Corinth*, I, p. 120 sq. (R. Stillwell).

(5) Hauteur commune : 0 m. 16. Cette particularité reparaît, comme un trait d'archaïsme isolé, au temple de Zeus à Olympie. Cf. les tableaux dressés par P. de La Coste-Messelière, *BCH*, 70, 1946, p. 276.

(6) Haut. architrave : 1 m. 85 ; haut. frise : 1 m. 48. D'où les rapports suivants : hauteur architrave/haut. frise = 1,25 ; haut. arch./diam. sup. col. = 1,27 ; haut. arch./haut. regula = 11,5. On trouvera les éléments de comparaison dans les tableaux cités à la n. précédente.

doute faut-il la considérer comme une nouvelle manifestation de la défiance de l'architecte à l'égard de son matériau : il renforçait les pièces portantes pour éviter tout risque de rupture. Quant à la corniche (pl. XXVIII), elle montre un nouveau trait d'archaïsme bien net avec l'emploi au-dessus des métopes de mutules plus étroits que ceux qui surmontent les triglyphes[1].

Tous ces indices, sans être encore absolument sûrs, sont en faveur d'une date antérieure au début du Ve siècle. Mais l'élément qui donne l'indication la plus précise est le chapiteau (pl. XIX, 2 et pl. XXVII). A l'aide des précieuses tables que P. de La Coste-Messelière a dressées à propos des chapiteaux doriques de Delphes[2], on arrive à situer celui de Cyrène d'une manière assez rigoureuse. Il présente trois caractères notables : le profil tendu de l'*échinos ;* la largeur de l'abaque ; la hauteur de l'*échinos*. Le profil tendu de l'*échinos* invite à ne pas placer le chapiteau trop haut (pas avant 520±). Il apparaît comme sensiblement postérieur au chapiteau de l'Apollonion de Corinthe, et il se range dans un groupe bien défini qui s'étend sur les vingt dernières années du VIe siècle et les toutes premières du Ve : les représentants les plus marquants de ce groupe sont l'Hecatompedon des Pisistratides à Athènes, le temple des Alcméonides à Delphes, enfin le temple d'Aphaia à Égine[3] et le trésor des Athéniens à Delphes. Tous ces monuments présentent des chapiteaux du même type pour le dessin de l'*échinos :* tandis que l'arrondi, juste sous l'abaque, est encore nettement marqué, la ligne qui le relie aux annelets est déjà si tendue qu'elle équivaut à une droite. L'angle que fait cette ligne avec l'horizontale est plus ou moins aigu sans qu'on puisse fonder sur cette variation une chronologie valable[4]. Car nous sommes alors,

(1) Cf. le temple C de Sélinonte : D. S. Robertson, *Handbook of Greek and Roman Architecture*, 2e éd., p. 72, fig. 28. Koldewey-Puchstein, *Die griech. Tempel in Unteritalien u. Sizilien*, p. 99, fig. 71.

(2) *BCH*, 66-67, 1942-43, p. 54 sq.

(3) *Ibid.*, p. 31 (à propos du chapiteau du temple des Alcméonides à Delphes). Le chapiteau du Trésor dorique (*ibid.*, p. 34 sq.) est nettement postérieur.

(4) Voici quelques valeurs de cet angle : temple de Zeus à Cyrène : 42° 30′ ; temple des Alcméonides à Delphes : 40° ; trésor des Athéniens à Delphes : 41° ; temple d'Athéna à Marmaria et trésor dorique (Delphes) : 44° 30′.

comme l'a montré P. de La Coste-Messelière[1], dans une période de transition où plusieurs facteurs d'évolution jouent à la fois et parfois même en sens inverse. Ces facteurs sont d'une part les variations relatives en hauteur de l'*échinos* et de l'abaque, et, d'autre part, l'atténuation de la différence entre la largeur de l'abaque et les divers diamètres du chapiteau. Toutefois, dans le cas du temple de Zeus à Cyrène, l'hésitation n'est guère possible. La différence entre la largeur de l'abaque et les diamètres, différence qui décroît plus ou moins vite, mais constamment au cours des VIe et Ve siècles[2], est encore ici considérable[3]. Elle interdit certainement de faire descendre le chapiteau dans le Ve siècle. Quant à la hauteur de l'*échinos*, par rapport à celle de l'abaque et du chapiteau tout entier, elle atteint une valeur élevée[4]. Sous ce rapport, le chapiteau se place vers la fin de l'évolution qui, au cours du VIe siècle, fait croître la hauteur de l'*échinos*, évolution qui se renverse au profit de l'abaque dès la fin du siècle[5].

En conséquence les limites chronologiques qui conviendraient aux caractères de notre chapiteau apparaissent comme assez étroites : il se situe vers la fin du VIe siècle ou à la rigueur dans les premières années du Ve ; disons pour fixer les idées et sans attribuer à ces chiffres une valeur absolue, entre 520 et 490. Rien, dans l'architecture du temple, ne contredit à cette date approximative. Elle répond parfaitement au contraire à tous les indices d'archaïsme que nous avons déjà relevés.

(1) *Ibid.*, p. 57.

(2) *Ibid.*, p. 57, n. 3.

(3) Voici quelques rapports chiffrés correspondant aux tableaux de P. de La Coste-Messelière, *ibid.*, p. 64-65 (le nº entre parenthèses est celui du tableau correspondant) : (1) largeur abaque/diam. inf. chapiteau = 1,86. (16) hauteur chapiteau/retrait base chapiteau = 2,16. (17) haut. chap. sans l'abaque/retrait base chap. = 1,33. Les relevés de G. Pesce ne donnent pas la saillie de l'échinos, ce qui empêche d'utiliser les tableaux de rapports où cet élément intervient.

(4) Haut. chapiteau : 1 m. 35 ; haut. abaque : 0 m. 45 ; haut. échinos : 0 m. 55 ; haut. annelets : 0 m. 11. D'où les rapports suivants : (19) haut. abaque/haut. échinos = 0,818 ; (20) haut. abaque/haut. échinos+annelets = 0,833 ; (22) haut. échinos/haut. chapiteau = 0,407 ; (23) haut. échinos+annelets/haut. chapiteau = 0,488.

(5) P. de La Coste-Messelière, *ibid.*, p. 57.

Ainsi le temple de Zeus à Cyrène ne remonte ni aux premiers temps de la « démocratie », ni même à l'époque d'Arcésilas IV. Il ne saurait être mis en rapport ni avec la chute des Battiades, ni avec les guerres médiques[1]. C'est au règne de Battos IV qu'il doit être attribué : il reste pour nous le témoignage grandiose de l'opulence que connut la cité pendant la domination perse.

Le fait qu'on n'ait encore retrouvé aucune trace d'un sanctuaire de Zeus plus ancien ne doit pas surprendre. A Olympie, Zeus n'a pas de temple avant le milieu du Ve siècle : jusqu'alors on rendait un culte en plein air au dieu du ciel. A Cyrène, il a pu en être de même jusqu'à la fin du VIe siècle. Mais la dévotion envers le dieu n'en était pas moins vive. Cyrène a construit un trésor à Olympie dès l'époque archaïque[2], alors qu'elle n'en a élevé un à Delphes qu'au milieu du IVe siècle[3]. Sur son propre sol, elle célébrait en l'honneur du Zeus d'Olympie des jeux où Télésicrate fut vainqueur[4]. Ce n'est point sans doute un hasard si le seul stade dont les traces ont été reconnues à Cyrène est tout proche du Grand Temple, et si les monnaies d'or qui, au IVe siècle, sont frappées, au revers, de l'effigie du dieu assis ou en pied, portent à l'avers, en règle, des types agonistiques, quadrige au galop ou au pas de parade, avec l'aurige vainqueur ou la Niké[5].

Au revers de ces monnaies, Zeus est figuré à demi-nu, tantôt debout, tenant un sceptre, présentant une victoire ou faisant une libation, tantôt assis sur un trône au dossier duquel il s'accoude d'ordinaire dans une attitude assez

(1) *Sic*, G. Pesce, *o. c.*, p. 347. W.B. Dinsmoor, *The Architecture of Ancient Greece*, 3e éd., 1950, p. 86, daterait le temple de Zeus à Cyrène vers 540, en raison des divers traits d'archaïsme qu'on peut y relever. Mais, outre que ces « archaïsmes », pour une bonne part, s'expliquent par des nécessités techniques, le chapiteau, à lui seul, interdit absolument de remonter aussi haut dans le VIe s.

(2) Pausanias, VI, 19, 10. Cf. *infra*, p. 378 sq.

(3) J. Bousquet, *BCH*, 64-65, 1940-41, p. 76 sq., fig. 1 : date approximative 375-325 ; [cf. maintenant *FD*, II, *Le trésor de Cyrène* (1952)].

(4) Pindare, *Pyth.*, IX, 101. Cf. *supra*, p. 171.

(5) *BMC Cyrenaica*, pl. 13-14. Types agonistiques (roue de char, protomé de cheval, borne de l'hippodrome) au revers des bronzes à la tête d'Ammon : *ibid.*, pl. 19, 1-2, 4-6 (cf. *supra*, p. 285, n. 3).

nonchalante[1]. Divers animaux, chouette, aigle, bélier, lui tiennent compagnie. La variété même de ces types interdit d'y chercher la copie d'une statue de culte[2]. Mais, détail curieusement révélateur, presque toutes ces représentations comportent deux variantes ; l'une avec, l'autre sans les cornes d'Ammon[3].

Ainsi, aux yeux des Cyrénéens, seul le détail des cornes distinguait Zeus Ammon de Zeus Lykaios ou de Zeus Olympien, par exemple[4]. Pour tout l'essentiel, à ce détail près, la représentation ne changeait pas. Que ce fût Zeus Ammon, Zeus Lykaios ou Zeus Olympien, c'était toujours de Zeus qu'il s'agissait. C'est pourquoi on pouvait désigner son sanctuaire, et la colline qui le portait, sous des noms différents : on y rendait sans doute un culte au dieu suprême à la fois comme Olympien, comme Lykaios et comme Ammon[5].

Le culte de Zeus Lykaios était venu d'Arcadie, soit avec les colons péloponnésiens arrivés sous Battos II, soit avec Démonax de Mantinée. Ce n'est pas la seule trace qui révèle à Cyrène une influence des cultes arcadiens. Malten a cru pouvoir en discerner plusieurs[6], mais, comme sa démonstration repose avant tout sur l'étude des généalogies mythiques, non sur celle des pratiques cultuelles, elle n'entraîne guère l'adhésion. En revanche il n'a pas aperçu que l'Hermès arcadien est venu à Cyrène rejoindre le Zeus du Lycée. Car c'est Hermès qu'il faudra reconnaître désormais dans la

(1) A. B. Cook, *Zeus*, I, p. 90 sq., rapproche cette attitude nonchalante et l'*epiklésis* de Zeus *Elinymenos*, qui, selon Hésychius, serait d'origine cyrénéenne (Vitali, *Fonti*, p. 100). Mais E. S. G. Robinson, *BMC Cyrenaica*, p. CCXL, s'est montré sceptique à l'égard de ce rapprochement.

(2) Rareté des reproductions de statues sur les monnaies au IVe s. : L. Lacroix, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques*, Liége, 1949, p. 295 sq., 328.

(3) *BMC Cyrenaica*, p. CCXXXVIII.

(4) E. S. G. Robinson, *ibid.*, remarque que les monnaies au type de Zeus assis avec un aigle volant vers lui, où Studniczka (*Kyrene*, p. 14 sq.) reconnaissait Zeus Lykaios, donnent à ce Zeus les cornes d'Ammon. L'étroite association entre le type cornu et le type sans cornes apparaît bien dans le cas de deux *aurei* au nom de *Chairis*, *BMC Cyrenaica*, pl. 13, 25-26, qui sont frappés au droit avec le même coin, tandis qu'au revers l'un a un Zeus à cornes (Ammon) et l'autre un Zeus sans cornes (Lykaios). Cf. ces deux monnaies dans L. Naville, *Les monnaies d'or de la Cyrénaïque*, nos 79 et 84.

(5) G. Pesce, *o. c.*, p. 354 sq.

(6) *Kyrene*, p. 116 sq., 134 sq.

figure énigmatique du dieu imberbe qui, sur les monnaies, se substitue parfois à celle de Zeus, en empruntant à son père les cornes de bélier (pl. XX, 7-8). Je reviendrai ailleurs sur cette identification[1].

L'aspect le plus original du culte de Zeus en Cyrénaïque est évidemment celui de Zeus Ammon. Il n'entre pas dans mon propos d'étudier l'oracle d'Ammon en lui-même, ni l'ensemble de ses rapports avec le monde grec. Son histoire a déjà été écrite en fonction des documents existants[2] : elle ne pourra être renouvelée désormais que par la prospection archéologique s'il devient possible un jour de mener des recherches sérieuses à Siwah. Ce qui nous intéresse seulement ici, c'est la place occupée par Zeus Ammon dans la dévotion des Cyrénéens. Tout indique qu'elle fut considérable. Le type d'Ammon est, après celui du silphion, le plus répandu sur les monnaies de Cyrène (pl. XX, 4-6) et des autres cités grecques de Libye[3]. La Cyrénaïque apparaissait aux Grecs comme étant consacrée à ce dieu[4]. Les Cyrénéens consultaient officiellement l'oracle[5] ; ils ne manquaient pas non plus d'avoir recours à lui pour leurs affaires privées[6].

On a vu plus haut que le culte de l'Amon thébain s'était introduit à Siwah à une époque qui n'est pas exactement

(1) Le dieu cornu imberbe des monnaies de Cyrène a été baptisé Ammon jeune, Carneios, Dionysos, Apollon libyen. Cf. *BMC Cyrenaica*, p. CCXL sq. La question a été reprise récemment par M. Fasciato et J. Leclant, *Mélanges d'archéologie et d'histoire, École française de Rome*, 1949, p. 7 sq., dans un article très documenté, mais dont les conclusions ne me paraissent pas assurées.

(2) Bouché-Leclercq, *Hist. de la divination dans l'antiquité*, II, 1880, p. 338 sq. ; *RE*, I, 1853 sq., s. v. *Ammon 1* (Pietschmann) ; 1858 sq., s. v. *Ammoneion* (id.) ; Roscher, *Lexicon*, I, 283 sq., s. v. *Ammon* (Ed. Meyer) ; A. B. Cook, *Zeus*, I, p. 348 sq., 376 sq. ; O. Bates, *The Eastern Libyans*, p. 189 sq. ; Ahmed Fakhry, *Siwa Oasis*, Le Caire, 1944. J. Leclant a publié plusieurs articles touchant au culte d'Ammon et à l'Oasis, avec des bibliographies exhaustives (en dernier lieu, cf. *BIFAO*, 49, 1950, p. 194-196).

(3) *BMC Cyrenaica*, p. CCXXXIII sq.

(4) Pindare, *Pyth.*, IV, 16, 56 ; IX, 53. Cf. l'expression de Théodore de Cyrène, dans Platon, *Polit.*, 257 *b* : Νὴ τὸν ἡμέτερον θεὸν τὸν Ἄμμωνα. Char d'Ammon à Delphes, consacré par les Cyrénéens : Pausanias, X, 13, 5. Synésius appellera encore la Cyrénaïque « la terre d'Ammon ».

(5) Strabon, I, 49 et 56 : dauphins consacrés sur des colonnettes par les théores de Cyrène à l'Ammonion de Siwah.

(6) Consultation du Cyrénéen Eubôtas : Pausanias, VI, 8, 3. Cf. Xénophon, *Hellén.*, I, 2, 1 ; Diod. Sic., XIII, 68, 1 ; Elien, *Var. Hist.*, X, 2.

connue, mais qui pourrait correspondre à la XXIIe dynastie[1]. Depuis la fin du Nouvel Empire, les prêtres d'Amon à Thèbes avaient considérablement développé l'importance des oracles du dieu, qui existaient déjà auparavant[2]. Il n'est pas surprenant que le culte, en s'implantant à Siwah, ait fait naître un oracle dans l'oasis : un phénomène analogue s'était produit à Napata, en Nubie, où un oracle d'Amon originaire de Thèbes joua par la suite un rôle important[3]. A Siwah, les vestiges archéologiques comme les témoignages littéraires font apparaître le caractère purement égyptien des monuments religieux et des rites[4]. Divers temples ont été décrits ou signalés par les voyageurs : celui d'Aghourmi où, depuis Steindorff, on reconnaît le temple de l'oracle[5], celui d'Oumm-Ebeida[6], ceux de Khamiseh et de Beled-el-Roum[7], ceux de Koreichat, d'Abou-Chourouf et d'El Zeitoun[8]. Tous sont des sanctuaires égyptiens, et les rares traces d'une influence hellénique paraissent bien ne pas remonter au delà de la période ptolémaïque.

Il faut assurément réserver la possibilité de découvertes

(1) Cf. *supra*, p. 56 sq.

(2) A. Erman, *La religion des Égyptiens*, Paris, 1937, p. 361 sq. ; Ed. Meyer, *SB Berlin*, 1928, p. 500 sq. ; Steindorff, *ÄZ*, 69, 1933, p. 22 sq. Cf. les études de Cžerny sur les ostraca oraculaires de Thèbes, *BIFAO*, 30, 1931, p. 491 sq. ; 35, 1936, p. 41 sq. ; 41, 1942, p. 13 sq.

(3) Steindorff, *l. c.*,montre que ce parallélisme avec Napata va dans le même sens qu'une indication d'Hérodote, II, 42, selon laquelle les Ammoniens seraient une colonie égypto-éthiopienne. Steindorff attribue à la dynastie éthiopienne, et plus spécialement à Taharka, la mainmise égyptienne sur Siwah. Mais le rapprochement étymologique proposé par certains entre l'Etéarchos, roi des Ammoniens selon Hérodote (cf. *supra*, p. 66), et le nom de Taharka me paraît insuffisamment fondé.

(4) Sur les monuments de Siwah, cf. Steindorff, *o. c.*, p. 1 sq.; *Durch die libysche Wüste zur Amonoase*, Bielefeld-Leipzig, 1904, p. 66 sq. ; Ahmed Fakhry, *Siwa Oasis*, p. 65 sq. On doit encore consulter, pour son abondante illustration, la vieille description de Jomard, *Voyage à l'oasis de Syouah*, Paris, 1823, d'après les relations de Cailliaud et de Drovetti.

(5) H. Ricke, *Der Orakeltempel in der Ammonoase*, *ÄZ*, 69, 1933, p. 4 sq. ; Fakhry, *o. c.*, p. 83 sq.

(6) A un kilomètre au S.-E. d'Aghourmi : Fakhry, *o. c.*, p. 97 sq.

(7) A l'ouest de l'oasis : *ibid.*, 67 sq. Beled-el-Roum (qui est appelé aussi Deir-Roum) passe depuis Cailliaud pour avoir un temple « dorique » (cf. Fakhry, *o. c.*, p. 70). Mais le dessin publié par Jomard, *Voyage*, pl. 19, démontre avec évidence qu'il s'agit d'un temple purement égyptien.

(8) A l'Est de l'oasis : Fakhry, *o. c.*, p. 74 sq.

nouvelles sur un site aussi mal exploré. Mais en l'état actuel des recherches, rien ne permet de mettre en doute le témoignage des textes sur le caractère égyptien de l'oracle : Hérodote le distingue expressément des ἑλληνικὰ μαντήια[1]. Le procédé de divination en usage à Siwah, qui consistait à interpréter les mouvements du dieu porté en procession sur la barque sacrée[2], était exactement le même qu'à Thèbes[3].

Ce caractère égyptien de l'Ammon de Siwah n'a pas toujours été suffisamment reconnu par les modernes, impressionnés par le type grec de l'Ammon cyrénéen. Ainsi par exemple Bouché-Leclercq s'efforce de déterminer, au moyen de témoignages antiques plus que suspects, la part de la mantique grecque dans l'oracle d'Ammon[4] : c'est une peine inutile, puisque toutes les indications positives attestent l'existence à Siwah d'une mantique exclusivement égyptienne. Pareillement on a sans doute abusé de l'hypothèse suivant laquelle l'Ammon de Siwah résulterait d'une assimilation par l'Amon de Thèbes d'un primitif dieu-bélier des Libyens[5]. En réalité nous ne savons à peu près rien de la religion propre des Libyens et les représentations d'Ammon sur les bas-reliefs d'Aghourmi ou d'Oumm-Ebeida correspondent

(1) Hérodote, I, 46.

(2) Description de Diodore, XVII, 50 sq. ; Eustathe, *ad Dion. Per.* 211 (= *GGM*, II, p. 253) ; Strabon, VII, fgt 1 (p. 453 Meineke) ; XVII, 814 ; Quinte-Curce, IV, 7, 30-31. Les théories qui font état d'un parallélisme avec Delphes se fondaient surtout sur un prétendu *omphalos* trouvé à Napata et conservé au musée de Boston. On en rapprochait l'indication de Quinte-Curce, disant que la statue d'Ammon était *umbilico maxime similis* (IV, 7, 30). Steindorff, qui avait lui-même d'abord admis ces théories, a pu examiner l'omphalos de Boston et a conclu qu'il ne s'agissait pas d'un véritable omphalos (*JEA*, 24, 1932, p. 147 sq.) : l'analogie de forme est purement fortuite. Cette constatation prive les rapprochements avec Delphes de l'argument principal sur lequel ils reposaient : car le texte de Quinte-Curce, à lui seul, est trop peu explicite pour qu'on puisse en tirer grand chose.

(3) Sur la mantique thébaine, cf. Aylward Blackman, *Oracles in Ancient Egypt*, *JEA*, II, 1925, p. 249 sq. (surtout p. 254).

(4) *Histoire de la divination*, II, p. 347 sq. Ni la source merveilleuse, ni les arbres, ni les oiseaux ne paraissent avoir joué un rôle quelconque dans la mantique d'Ammon à Siwah. C'est abusivement que Silius Italicus et Clément d'Alexandrie sont invoqués par Bouché-Leclerq : ces auteurs se bornent à attribuer à l'oracle de Siwah, qu'ils ne connaissent pas directement, les procédés bien connus à Dodone et à Delphes.

(5) O. Bates, *The Eastern Libyans*, p. 189 sq. Cf. J. Leclant, *Mél. d'arch. et d'hist.*, *École française de Rome*, 1949, p. 23, n. 6.

exactement à celles que nous connaissons à Thèbes[1]. Plutôt que de parler d'un dieu gréco-libyen purement hypothétique[2], il est préférable de reconnaître à Siwah, comme à Napata, une succursale de l'Amon de Thèbes, devenue plus florissante que le sanctuaire d'origine[3].

C'est donc à un oracle non grec, à un oracle égyptien que les Grecs de Cyrène et d'ailleurs s'adressaient quand ils venaient consulter à l'oasis. Ils suivaient sur ce point l'exemple donné par Crésus en 549[4], et leurs offrandes allaient enrichir le sanctuaire d'un dieu égyptien, tout comme celles des rois barbares venaient orner les grands sanctuaires grecs. Mais, et c'est là le point capital, les Hellènes n'avaient pas, ce faisant, le sentiment de s'adresser à un dieu étranger. Le témoignage d'Hérodote est ici de première importance : il nous montre par maint exemple que ses compatriotes, comme lui-même, établissaient une étroite correspondance entre les dieux égyptiens et les dieux grecs, sans se laisser arrêter par la différence entre les formes extérieures du culte. Pour un Grec, selon Hérodote, Neith, c'est Athéna ; Bastit, c'est Artémis ; Isis, c'est Déméter ; Râ, c'est Hélios ; Outo, c'est Létô ; Seth, c'est Arès ; Osiris, c'est Dionysos ; Khonsou, c'est Héraclès ; Hathor, c'est Aphrodite[5]. Par conséquent, Amon, c'est Zeus et il n'y a pas de différence de nature, malgré la dissemblance des rites, entre le dieu qu'on invoque à Dodone et celui qu'on invoque à Thèbes ou à Siwah[6].

Cette attitude d'esprit, qui consiste à annexer spontanément à ses propres formes de pensée les manifestations religieuses des autres peuples, explique pourquoi le peuple grec s'est figuré Ammon sous les traits mêmes de Zeus. Le témoignage des monnaies (pl. XX, 4-6), que nous avons signalé plus haut[7], rejoint et corrobore ici celui des textes. A Siwah, en terre égyptienne, les Grecs invoquaient Zeus sous la

(1) Steindorff, *ÄZ*, 69, 1933, pl. I-II ; Fakhry, *Siwa Oasis*, p. 90 sq., fig. 13 et 15 ; P. Amandry, *La mantique apollinienne à Delphes*, p. 176 (bibl.).

(2) *Sic*, A. B. Cook, *Zeus*, I, p. 361 sq.

(3) A. Erman, *La religion des Égyptiens*, p. 399 sq.

(4) Hérodote, I, 46.

(5) Hérodote, II, 41, 42, 47 sq., 50, 59, etc.

(6) Hérodote, II, 54 sq. : légende des deux colombes prophétiques parties de Thèbes en Égypte, l'une vers Dodone, l'autre vers Delphes.

(7) Cf. *supra*, p. 330.

forme d'un dieu égyptien ; à Cyrène, en terre hellénique, ils se le représentaient sous la forme traditionnelle du Zeus grec. Ammon n'est donc nullement à leurs yeux un dieu particulier, distinct du dieu suprême. C'est une simple *épiklésis* de Zeus, par laquelle on revendique de sa part une attention spéciale pour la Libye, tout comme on l'appelle *Olympien* en Élide ou comme, à Delphes, on appelle Apollon *Pythien*. L'expression de Théodore de Cyrène, ὁ ἡμέτερος θεὸς ὁ Ἄμμων[1], correspond très exactement à celle de Callimaque disant à Apollon : « Moi, je t'invoque sous le nom de *Carneios*, conformément à mes traditions ancestrales »[2]. Maints textes formels confirment cette complète assimilation entre Ammon et Zeus[3]. Tout au plus donne-t-on à Zeus, quand on le considère sous son aspect particulier d'Ammon, un signe distinctif, les cornes, empruntées à la représentation égyptienne du dieu à tête de bélier[4]. Mais il ne faut voir là, comme les monnaies le démontrent avec évidence[5], qu'un attribut, un détail caractéristique certes, mais un détail qui ne modifie pas la personnalité profonde du dieu. Aussi l'aspect traditionnel de Zeus ne s'en trouve-t-il guère transformé : il porte d'ordinaire ses cornes de bélier comme une coiffure, un insigne, qui n'affecte en rien son expression noble et humaine[6].

A quel moment les Cyrénéens entrèrent-ils en contact avec l'oasis d'Ammon et réalisèrent-ils l'assimilation entre Ammon et Zeus ? Seul un texte, qui manque encore, pourrait dissiper nos incertitudes. Toutefois la confrontation des diverses données archéologiques et littéraires dont nous disposons conduit à des remarques instructives. La manifes-

(1) Platon, *Politique*, 257 b.

(2) *Hymnes*, II, 71 ; cf. *supra*, p. 303, n. 1.

(3) Pindare, fgt 36 Schröder : Ἄμμων Ὀλύμπου δέσποτα (*Schol. Pind.*, éd. Drachmann, II, p. 228) ; Phaistos : Ζεῦ Λιβύης Ἄμμων κερατηφόρε κέκλυθι μάντι (*Schol. Pind.*, II, p. 101 ; *FHG*, IV, p. 472 ; *F. Gr. Hist.*, III B, 707 ; Vitali, *Fonti*, p. 5) ; Hésychius : Ἄμμους, ὁ Ζεύς, Ἀριστοτέλης (*FHG*, II, 166).

(4) Lepsius, *ÄZ*, 15, 1877, p. 8 sq.

(5) Cf. *supra*, p. 330, n. 4

(6) Sur les monnaies de Cyrène, Ammon a toujours des oreilles humaines (*BMC Cyrenaica*, p. CCXXXIV). Ce n'est qu'à une époque tardive qu'on figurera le dieu avec des oreilles animales. D'autres dieux grecs sont porteurs de cornes sans que ce détail modifie sensiblement leur caractère humain : ainsi par ex. Dionysos aux cornes taurines (cf. en dernier lieu *BCH*, 74, 1950, p. 73 sq.).

tation la plus ancienne de l'oracle d'Ammon qui nous soit connue est sa consultation par Crésus en 549[1]. Mais cette consultation n'implique nullement que Siwah ait été déjà fréquentée par les Grecs : Crésus, qui était en rapports amicaux avec Amasis, a dû apprendre l'existence de l'oracle par l'intermédiaire de l'Égypte et envoyer par cette voie ses théores. A s'en tenir aux documents, les relations du monde hellénique avec Ammon sont attestées pour la première fois par les monnaies de Cyrène où apparaît la tête d'Ammon[2], vers la fin du VIe siècle. A la même époque appartient un buste d'Ammon, de petite taille, en calcaire, découvert à Gérar en Palestine[3], et qui d'ailleurs a bien pu être apporté du dehors dans la citadelle palestinienne. A partir du début du Ve siècle, le type d'Ammon se généralise sur les monnaies de Cyrénaïque, au point de devenir bientôt le type canonique du revers[4]. Des statuettes de terre-cuite représentant Ammon assis ont été retrouvées à Chypre : elles appartiennent à la première moitié du Ve siècle[5]. A Dodone, un beau masque d'Ammon en bronze, datant aussi du début du Ve siècle, porte témoignage en faveur du récit d'Hérodote sur la parenté des deux oracles[6]. Apparaissent alors les premiers textes littéraires : les mentions d'Ammon chez Pindare et l'hymne écrit par lui en l'honneur de ce dieu[7]. Désormais les documents se multiplient. On voit le culte d'Ammon se répandre dans le monde grec tout entier. Athènes, qui entretient avec Cyrène des relations commerciales étroites, accueille la première le nouveau culte[8]. Puis Thèbes, sous

(1) Hérodote, I, 46.

(2) *BMC Cyrenaica*, pl. XXXIII et CCXXXIV, pl. 3, 1-3 ; 4, 22-25.

(3) Flinders Petrie, *Gerar*, *BSAE*, 1928, pl. 15, 9-12 (document conservé au Palestine Museum de Jérusalem). Je dois à J. Yoyotte de connaître ce document.

(4) *BMC Cyrenaica*, p. XLVI.

(5) A. B. Cook, *Zeus*, I, pl. 26, 1. On connaît à Chypre des monnaies archaïques au type d'Ammon : *BMC Cyprus*, p. 70, n° 1 et 2.

(6) Au Louvre. Cf. Ch. Picard, *Gaz. des Beaux-Arts*, 1937, I, p. 216, fig. 23.

(7) *Pyth.*, IV, 16, 56 ; IX, 53 ; fgt 36 Schröder ; Pausanias, IX, 16, 1 ; *Vita Pind. Vratisl.* (Pindare, l'année de sa mort, donne aux théores de Thèbes une commission pour Ammon).

(8) Consultation de Cimon : Plutarque, *Cimon*, 18; *Nicias*, 13. Nombreux autres témoignages : Aristophane, *Oiseaux*, 619, 716 ; Platon, *Alcibiade II*, 149 *b ;* Euripide, *Alceste*, 115. Cf. les références rassemblées (y compris les textes épigraphiques) par A. Dain, *Inscr. grecques du Mus. du Bardo*, 1936, p. 20 sq. Cf. aussi S. Dow, *The Egyptian Cults in Athens, Harvard Theological Review*, 1937, p. 184.

l'influence de Pindare, envoie des théores à Siwah[1]. Sparte ne demeure pas en reste[2]. Les Éléens eux-mêmes institueront un sacrifice pour Zeus Ammon à Olympie[3]. Des sanctuaires d'Ammon s'élèvent bientôt dans plusieurs cités de Grèce propre, et jusqu'en Chalcidique[4]. Le type monétaire d'Ammon est adopté par diverses villes[5], et des statues du dieu reproduisent un peu partout une effigie divine que Calamis et peut-être aussi Phidias avaient marquée de leur génie[6].

Cette simple énumération fait apparaître des faits remarquables. D'abord, comme on pouvait s'y attendre, c'est à Cyrène même que la figure de Zeus Ammon est attestée en premier lieu, et c'est à partir de Cyrène qu'elle a dû rayonner sur le reste du monde hellénique. Cela avait été reconnu depuis longtemps[7]. Mais ce qui a moins attiré l'attention, c'est que Cyrène ne paraît pas avoir connu ce culte avant la fin du VIe siècle. Sur ce point, l'étude du monnayage est significative. Rien de plus varié, de plus exubérant que les types monétaires de Cyrène à l'époque archaïque[8]. Or la figure d'Ammon n'y apparaît que relativement tard, vers la fin du VIe siècle, au milieu d'un grand nombre de types différents ; puis très vite, dès les premières années du Ve siècle, elle évince toutes les autres représentations, et se voit attribuer la première place. Tout se passe comme si le nouveau culte, apparu vers cette époque, avait joui très rapidement d'une grande faveur au point de fournir désormais à la cité un de ses symboles de prédilection.

On notera la coïncidence chronologique entre ce brillant

(1) Cf. *supra*, p. 336, n. 7. Sur le culte d'Ammon à Thèbes, cf. Maasz, *Gött. Gel. Anz.*, 1890, p. 370 sq.

(2) Plutarque, *Lysandre*, 30 ; Pausanias, III, 18, 3.

(3) Pausanias, V, 15, 11.

(4) Thèbes, Sparte, Gythion (Pausanias, III, 21, 8). Aphytis en Pallène (Pausanias, II, 18, 3; Steph. Byz., *s. v.* Ἀφύτη ἢ Ἄφυτις; *BMC Maced.*, p. 61; Head, *Hist. Numorum*, 2e éd., p. 209 sq.).

(5) Imhoof-Blumer, *Rev. Suisse de Numism.*, 21, 1917, p. 8. Dès le milieu du siècle, le dynaste lycien Kuprelli adoptait ce type : *BMC Lycia*, p. 13.

(6) Pausanias, IX, 66, 1 (statue d'Ammon à Thèbes par Calamis, commandée par Pindare). Sur l'Ammon supposé de Phidias, cf. L. Curtius, *Zeus und Hermes*, p. 30 sq. ; G. Lippold, *EA*, 4892, *Text ; Griech. Plastik*, p. 145. Sur les représentations sculptées d'Ammon en général, cf. Ch. Picard, *Manuel*, II, p. 50, 61 sq.

(7) Par exemple, cf. Busolt, *Griech. Gesch.*, 2e éd., I, p. 486.

(8) *BMC Cyrenaica*, p. XXX sq.

développement révélé par les monnaies et la construction du Grand Temple[1]. C'est un argument sérieux en faveur de l'hypothèse qui localiserait dans ce sanctuaire le culte cyrénéen de Zeus Ammon.

Une autre coïncidence chronologique mérite d'être relevée. L'apparition de Zeus Ammon et la construction du temple doivent être attribuées au règne de Battos IV, pendant lequel Cyrène fut si prospère[2]. Or cette époque est celle de la domination perse, qui fut acceptée de bon cœur par les Battiades. Comment ne pas noter qu'alors, pour la première fois, les liaisons avec l'Égypte furent assurées par voie de terre dans des conditions de sécurité suffisantes ? Jamais encore les deux régions en bordure du désert de Libye, la Cyrénaïque et l'Égypte, n'avaient été réunies sous un même pouvoir. Depuis l'expédition d'Aryandès contre Barcé, les armées perses avaient appris les chemins du désert. Elles avaient eu à subir les attaques des pillards libyens[3]. Une colonne était sans doute passée par Siwah, qu'une piste reliait directement à Memphis[4]. Darius n'avait pu négliger cette occasion de venger l'échec de Cambyse[5]. Un texte curieux de l'historien Dinon atteste d'ailleurs la soumission de l'oasis d'Ammon à l'autorité du Grand Roi[6]. L'intérêt de Darius pour les oasis du désert libyque se manifesta par des consécrations d'édifices importants, comme le temple d'Amon qu'il fit élever à Khargeh[7]. Maints documents, en particulier les contrats démotiques, montrent que l'administration perse s'efforça de favoriser des deux côtés du Nil la reprise du commerce par caravane[8]. Siwah dut bénéficier largement de cette réorganisation et de la sécurité relative qu'imposait la puissance perse, contrôlant tous les points

(1) Cf. *supra*, p. 328.
(2) Cf. *supra*, p. 160 sq.
(3) Hérodote, IV, 203.
(4) Cf. *supra*, p. 152.
(5) Cf. *supra*, p. 64.
(6) Dinon, fgt 15 = *FHG*, II, p. 92 (Athénée, II, 74, 67 *b*). Le sel d'Ammon était envoyé au Grand Roi depuis l'Égypte, en même temps que l'eau du Nil.
(7) Cf. *supra*, p. 58.
(8) Moret, *Hist. de l'Orient*, II, p. 791. Cf. Éd. Meyer, *SB Berlin*, 1915, p. 304 sq.; *Der Papyrusfunde von Elephantine*, p. 23 sq.; D. Mallet, *Rapports des Grecs avec l'Égypte (525-631)*, *Mém. IFAO*, 48, 1922, p. 21 sq.

vitaux du désert. Jamais encore les échanges entre l'oasis et Cyrène n'avaient pu être aussi actifs. Cette intensification probable du trafic caravanier fournit pour l'apparition subite du culte d'Ammon à Cyrène une explication satisfaisante. Sur ce point l'évolution religieuse a dû refléter de très près l'évolution des conditions économiques.

Tels sont les principaux aspects sous lesquels se manifeste le culte de Zeus à Cyrène. Il en est d'autres, sur lesquels l'insuffisance des documents interdit actuellement toute spéculation valable[1]. Mais l'exposé qui précède suffit à mettre en lumière la richesse et la complexité de ce culte majeur, par lequel la grande cité se sentait reliée à la fois à Dodone et à Olympie, au Mont Lycée et à Siwah, à la Grèce et à l'Égypte, sans que le caractère essentiellement hellénique du dieu suprême s'en trouvât modifié pour autant. En créant pour cette figure divine un type plastique original, en tous points conforme à la pure tradition grecque, Cyrène en a fait justement le symbole de la présence grecque triomphante sur le sol africain dompté.

* * *

Cette revue des principaux cultes de Cyrène à l'époque archaïque nous a retenus longtemps, et pour cause : dans aucun domaine la recherche archéologique n'a autant enrichi notre documentation que dans le domaine religieux. Il a donc paru nécessaire de présenter avec quelque détail la synthèse de ces résultats. On a vu par là même combien, sur trop de points parfois essentiels, notre connaissance reste lacunaire et conjecturale. Néanmoins les documents sont nombreux et, si l'on fait abstraction des grands sanctuaires panhelléniques qui ont bénéficié à la fois de l'intérêt des écrivains anciens et de la persévérante activité des fouilleurs modernes, on reconnaîtra que Cyrène compte parmi les très rares cités grecques dont la vie religieuse nous est relativement bien connue.

Cette vie religieuse frappe par sa richesse et par sa complexité. Cyrène n'est pas une de ces villes où la dévotion

(1) Zeus *Meilichios*, *Philios*, *Eubouleus*. Cf. Vitali, *Fonti*, p. 100 sq.; A. B. Cook, *Zeus*, II, 259 et 1177, n. 3.

s'oriente avant tout vers une grande divinité poliade, qui a nettement le pas sur les autres dieux. Certes Apollon l'Archégète bénéficie de prérogatives importantes dans la cité qu'il a fondée. Mais son culte, bien qu'il ait tous les caractères d'un culte civique, n'éclipse pas celui de Zeus, et, derrière eux, Artémis, Déméter, Athéna jouent à coup sûr un rôle considérable. En outre chaque dieu apparaît comme polyvalent. Tout en gardant aux yeux des fidèles une unité que définit la représentation plastique, il présente plusieurs aspects différents, selon l'épithète sous laquelle on l'invoque, et il répond à des exigences variées. Le panthéon de Cyrène offre ainsi à l'étude des personnalités divines remarquablement riches.

Pareille diversité fut favorisée par la multiplication des lieux de culte. Cyrène a possédé au moins trois grands sanctuaires suburbains : l'Apollonion-Artémision au Nord, le sanctuaire de Zeus vers l'Ouest, celui de Déméter au Sud. Ces cultes étaient doublés par ceux de l'agora, où Déméter et Zeus ont eu chacun un temple, où Zeus possédait un autel, où Apollon recevait des offrandes. De là le rite des processions propitiatoires, les τελεσφορίαι, qui, partant du centre de la ville, gagnaient les sanctuaires extérieurs. Tout autour de ces sanctuaires, les immenses nécropoles, dans toutes les directions, proposaient à la vue les façades des hypogées ou la silhouette des chapelles funéraires, surmontées de la mystérieuse figure d'une divinité infernale. Fut-il jamais parmi les Grecs peuple plus religieux que les Cyrénéens ?

Tous ces aspects de la religion de Cyrène sont manifestes dès avant la fin de la période royale. Sous la monarchie des Battiades, la grande métropole de Libye a déjà pris ses traits essentiels. Partie de peu, enrichie par des apports de population successifs, elle a admis parmi ses cultes ceux des nouveaux arrivants. Les colons théréens avaient apporté avec eux celui d'Apollon Carneios hérité de leurs pères. Ils y ajoutèrent la révérence au dieu de Delphes qui ne cessa de les conseiller dans leurs affaires. Le réformateur Démonax ou des colons venus d'Arcadie introduisirent Zeus Lykaios et l'Hermès du Lycée. Le Zeus olympien reçoit aussi un culte et les caravanes du désert font connaître l'oracle de Siwah. Les relations avec Athènes ont pu favoriser à Cyrène la

dévotion envers la Déméter éleusinienne comme elles favorisaient en Attique la dévotion envers Ammon. Ainsi dans la religion de Cyrène se reflètent les influences diverses que les vicissitudes de l'histoire, de l'économie et de la politique exercèrent sur la riche et populeuse cité.

On n'en sera que plus surpris en constatant que dans un ensemble aussi complexe, la part des influences africaines est si mince. Tandis que Cyrène a volontiers adopté les pratiques religieuses des colons grecs qu'elle accueillait dans son sein, les faits de culte qu'on peut rattacher à des traditions indigènes sont extrêmement peu nombreux. Ils se réduisent pratiquement à un seul, le tabou de la viande de vache respecté en l'honneur d'Isis par les femmes de Cyrène[1], tabou auquel les femmes de Barcé ajoutaient celui de la viande de porc[2]. On doit reconnaître là une influence égyptienne. C'est bien peu, si l'on songe qu'à Cyrène, les Grecs ont dû souvent épouser des femmes indigènes[3]. Dans les veines de plus d'un citoyen de la ville, le sang libyen se mêlait au sang grec. Et pourtant, chaque fois que nous y voyons clair dans la pensée religieuse des Cyrénéens, son caractère purement hellénique saute aux yeux : on a vu comment elle a su assimiler complètement à ses traditions grecques, au détail des cornes près, un culte étranger comme celui d'Ammon. Ce n'est pas le moindre intérêt de la religion de Cyrène que d'avoir manifesté ainsi en terre étrangère la stabilité et le pouvoir assimilateur de l'hellénisme.

(1) Hérodote, IV, 186.
(2) *Ibid.*
(3) Cf. *supra*, p. 223.

CHAPITRE IV

LA SCULPTURE

Il nous faut maintenant aborder l'étude des principales sculptures d'époque archaïque et de style sévère qui ont été découvertes à Cyrène[1]. Dans l'état actuel des musées et des publications, un inventaire exhaustif était impossible. J'ai donc borné volontairement mon examen aux œuvres (qu'elles soient publiées ou inédites) que j'ai pu étudier moi-même sur place. Je crois du moins qu'aucun document important n'a échappé à mes recherches. Mes deux séjours à Cyrène m'ont permis de décrire, de mesurer et de photographier plus de cent vingt sculptures, dont beaucoup sont inédites, et de rassembler ainsi les éléments d'un catalogue. La sculpture cyrénéenne, à travers ce premier inventaire, apparaît comme singulièrement riche et attachante. Du VIIe siècle avant J.-C. au IIIe siècle de notre ère, la production des ateliers locaux est ininterrompue et leur histoire est jalonnée par une admirable série d'œuvres originales. Les pages qui suivent montrent comment, dès l'origine, la grande cité africaine a participé activement au mouvement des arts dans le monde hellénique.

(1) Les statuettes de terre-cuite ne seront pas prises en considération ici. Celles qui proviennent de Cyrénaïque auraient besoin, en effet, d'être inventoriées et classées avant de pouvoir utilement servir de témoignage (cf. *supra*, p. 29). D'autre part la valeur des t.-c. est souvent discutable lorsqu'il s'agit d'en tirer des conclusions précises : elles peuvent, en effet, avoir été importées très facilement, elles ou leurs moules. Précisément, on note dans les t.-c. de Cyrénaïque certains types attiques bien caractérisés au cours de la première moitié du Ve s. : ainsi, par exemple, la Coré à la pomme (Winter, *Typen*, 57, 2 ; 61, 5 ; 63, 1 ; Charbonneaux, *Terres-cuites grecques*, pl. 15).

*
* *

Je n'ai pu voir la statuette de fer trouvée dans les ruines de l'Apollonion et qui remonte peut-être aux dernières années du VIIe siècle. Elle doit être mentionnée cependant à cause de la rareté de pareils documents. Son importance a été bien marquée par les commentateurs[1]. Il faut assurément la mettre en rapport avec les renseignements que nous donnent les auteurs anciens sur la technique du fer en sculpture, invention, selon Pausanias, due à Théodoros de Samos[2]. L'ex-voto d'Alyatte à Delphes, avec ses supports de fer, date lui-même des dernières années du VIIe ou du début du VIe siècle. C'est Glaucos de Chios[3] qui avait exécuté cet ὑποκρητηρίδιον célèbre, signalé encore par Pausanias. Peut-être la statuette cyrénéenne témoigne-t-elle de relations qui auraient existé dès la haute époque entre Cyrène et les grandes îles ioniennes de la mer Égée. Mais le piètre état dans lequel elle nous est parvenue ne permet pas de la dater avec certitude. Il n'est pas sûr qu'elle soit antérieure à l'arrivée des colons des îles qui, vers 575, vinrent avec d'autres, à l'appel de Battos II, renforcer à Cyrène le petit noyau théréen primitif. Le plus ancien document de la sculpture cyrénéenne pourrait bien être dans ce cas la tête de couros dont l'étude est ici présentée pour la première fois.

No 1 (pl. XXI, 1 et 2) : *Tête de couros* (Musée des Grands Thermes). Marbre gris-bleu à grain moyen. H. 0 m. 29. Tête étroite et longue, sur un cou large qui s'évase par le bas. Cheveux descendant sur la nuque derrière l'oreille, en longues mèches parallèles traitées « en perles ». Sur le front, une rangée de boucles hélicoïdales tournées vers les tempes. Au-dessus, un bandeau qui disparaît sous les mèches postérieures. Les oreilles, aplaties, sont traitées suivant un schéma géométrique : du lobe en forme de pastille circulaire montent deux crosses concentriques recourbées vers l'avant. Les traits du

(1) *Afr. It.*, I, p. 298 ; II, p. 65 sq. (L. Pernier) ; Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 171, 581 (n. 6).

(2) Sur cet artiste, cf. Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 543 ; G. Lippold, *Die griech. Plastik*, p. 58 sq.

(3) Cf. Ch. Picard, *o. c.*, I, p. 565 ; G. Lippold, *o. c.*, p. 64.

visage ont beaucoup souffert : le nez, raboté, a presque disparu ; les yeux en amande avaient des paupières saillantes ; la bouche, petite, sourit.

Malgré son mauvais état de conservation, cette tête se laisse assez aisément situer parmi les œuvres du haut archaïsme. Pour ce travail, j'utiliserai surtout l'admirable recueil de G. M. A. Richter, *Kouroi*[1], où tout l'essentiel de la documentation est commodément rassemblé. J'en considère la chronologie comme acceptable dans l'ensemble, au moins comme élément de référence.

Le premier rapprochement qui s'impose est avec la tête du Dipylon. Les analogies sont frappantes : forme générale de la tête déterminée par deux plans parallèles, place et forme de l'oreille, chevelure « en perles », dessin des traits. La tête de Cyrène s'inscrit à coup sûr dans la parenté immédiate de celle d'Athènes. Mais un examen attentif révèle quelques différences. A Cyrène, il y a moins de sécheresse dans les volumes ; la face est moins artificiellement allongée, la ligne du maxillaire plus molle, les yeux, semble-t-il, moins écarquillés ; le motif des boucles en hélice sur le front, si répandu plus tard, n'a pas encore fait son apparition sur la tête du Dipylon. Enfin cette dernière ne présente pas encore le sourire déjà si délicatement expressif qui détend et anime les traits du couros cyrénéen. Ce sont là autant d'indices d'une date plus basse pour celui-ci.

Ce sourire, c'est chez le couros de Théra que nous en trouverons le premier et le plus exact équivalent. Là encore, bien des analogies se révèlent à l'examen dans le dessin du nez et de la bouche, dans le traitement des yeux aux paupières lourdes et un peu molles, dans le profil au menton court et en retrait, dans le tracé des boucles frontales. Mais déjà le couros de Théra a perdu certains traits du haut archaïsme : la tête est plus arrondie, le visage moins étroit, l'oreille mieux placée. La tête de Cyrène est à coup sûr sensiblement plus ancienne.

Nous avons ainsi fixé approximativement sa date : à mi-chemin entre la tête du Dipylon, qui remonte sans doute encore au VIIe siècle[2], et le couros de Théra, qui prendrait

(1) G. M. A. Richter, *Kouroi*, New-York, 1942.
(2) *Ibid.*, p. 47 sq.

place vers les années 580-570[1]. C'est donc aux environs de 600-590 qu'a dû être taillée la statue cyrénéenne. Elle appartient ainsi, très probablement, à la première période de l'histoire de la cité, celle de Battos le Fondateur et de son fils Arcésilas I, quand la colonie n'était encore composée que des premiers immigrants venus de Théra.

Il n'y a pas à s'étonner dès lors si c'est du couros de Théra, entre tous les autres, que le document de Cyrène se rapproche le plus par le style. Tandis qu'avec la tête du Dipylon les analogies étaient surtout anatomiques, avec le couros de Théra c'est une parenté profonde qui se révèle[2] : à travers les raideurs du haut archaïsme, un effort délibéré se manifeste vers l'adoucissement des contours et l'aménité de l'expression. Rien de plus différent de ces visages affables que les figures sévères et massives des deux *couroi* argiens de Delphes ou du brutal couros d'Orchomène[3]. En revanche, la même séduisante douceur, le même souci d'envelopper les contours se retrouvent dans la sculpture ionienne des îles. Les affinités ne sont pas négligeables avec le colossal criophore thasien[4], sans doute un peu plus récent (oreilles mieux placées et plus dégagées) : malgré l'inachèvement du travail, on y devine un même sentiment de la forme. L'aimable tête Wix-Ny Carlsberg[5], thasienne elle aussi, appartient à une génération postérieure de la même lignée. On grouperait aussi dans la même famille le couros de Milo[6], deux têtes fort mutilées de Périnthe et de Samos[7] et même, avec des proportions moins élancées, plus influencées par l'ionisme d'Asie, une tête de Stamboul qui provient peut-être de Rhodes[8]. Théra et Milo, Thasos la parienne, Samos et sa colonie de Périnthe, tels sont les points où nous voyons surgir, dans la première moitié du VIe siècle, toutes ces œuvres qui témoignent d'une esthétique commune. Elles recherchent une élégance égale-

(1) *Ibid.*, p. 99.
(2) Un détail technique peu répandu se remarque sur les deux statues : le sillon gravé qui souligne la paupière supérieure (cf. Richter, *o. c.*, p. 99).
(3) *Couroi* de Delphes : *ibid.*, n° 11 ; couros d'Orchomène : *ibid.*, n° 27.
(4) *Ibid.*, n° 12, pl. 21. Cf. *RA*, 1948, *Mél. Ch. Picard*, I, p. 422 sq.
(5) *Ibid.*, n° 93, pl. 75.
(6) *Ibid.*, n° 72, pl. 62.
(7) *Ibid.*, n° 91 et 106, pl. 75.
(8) *Ibid.*, n° 111, p. 83.

ment éloignée de la sécheresse et de la lourdeur, bien distincte à la fois des rudes productions continentales, de la stricte calligraphie attique et des formes molles de l'Ionie anatolienne. La tête de Cyrène apparaît comme la plus ancienne de la série. Elle montre que la cité de Battos, dès l'origine, en dépit de l'éloignement, gardait un contact étroit avec la civilisation des Cyclades. Il est émouvant pour nous de contempler ainsi, toute mutilée qu'elle soit, une offrande qui fut peut-être consacrée par Battos-Aristotélès lui-même, dont les textes nous vantent à l'envi la douceur et la piété[1].

No 2 (pl. XXI, 3) : *Couros n° 99* (Strategeion)[2]. H. 1 m. 20. Trouvé près du Strategeion. Marbre à gros grain, traversé de veines violâtres[3]. Corps d'homme nu, sans tête. Les jambes sont coupées à la hauteur des genoux ; la gauche était portée en avant. Les bras descendaient verticalement le long du corps (traces de l'attache des mains le long de chaque cuisse). Le bras droit est coupé en dessous de l'épaule ; le gauche a disparu entièrement en même temps que l'épaule et le pectoral gauche, cassure favorisée par une veine du marbre ; le pectoral droit, assez fortement saillant, a perdu un gros éclat à son extrémité (sans doute pour la même raison). La saillie de l'os iliaque sur les hanches se prolonge directement vers le pubis pour dessiner le bourrelet musculaire du bas-ventre. Le sexe est mutilé. Le nombril est souligné d'une incision qui a la forme d'une ellipse aplatie. Sur le haut du dos, on voit encore la partie inférieure de la chevelure quadrillée qui s'arrête horizontalement en une rangée de petites mèches séparées.

Bien des indices conduisent à donner à ce torse une date assez haute : les proportions, avec les hanches encore étroites ; l'absence d'indications musculaires détaillées sur le ventre ; le traitement du nombril (simple ellipse incisée) et surtout

(1) Cf. *supra*, p. 129 sq.

(2) C. Anti, *Atti del R. Istit. Veneto*, 89, 1929-30, II, p. 753 ; *Jahrbuch, Anz.*, 1929, 418 ; Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 581. Cf. *Afr. It.*, II, p. 129, fig. 19 et 22 (couros 95). Le couros 99 a été reproduit récemment par Homann-Wedeking, Br. Br. 791-792, *Text*, fig. 2, à propos du couros de Mégare. Selon Homann-Wedeking, la statue de Cyrène trahirait une influence du N.-E. du Péloponnèse.

(3) Le marbre est dit « thasien », par C. Anti, mais cette précision est fallacieuse : il s'agit d'un marbre des îles à gros grain, de qualité médiocre, qui peut aussi bien venir de Naxos, par exemple.

sa place, nettement trop basse[1], enfin la façon si particulière et anatomiquement inexacte dont la saillie de l'os iliaque sur les hanches se prolonge le long du bas-ventre en un bourrelet musculaire qui rejoint le pubis. Ce dessin sommaire du V ventral, sans que les branches en soient coudées vers l'extérieur, disparaît, semble-t-il, aux environs de 540. Elle est assez caractéristique du groupe que G. M. A. Richter a constitué autour de l'Apollon de Milo[2] et qui se situerait chronologiquement entre 555 et 540. Les indications données par le traitement du genou, dont on sait l'importance pour la chronologie des *couroi*[3], vont dans le même sens. C'est dans ce même groupe, avec des torses de Thasos[4], de Délos[5], de Naxos[6], de Paros[7] ou de Rhodes[8], qu'on trouve les meilleurs parallèles : les muscles n'y sont indiqués que discrètement, au-dessus d'une rotule large et ronde, et la saillie inférieure du *vaste interne* est placée à peine plus bas que celle du *vaste externe*. Notre document doit dater des années 550-540.

Autant qu'on en peut juger en dépit des mutilations et en l'absence de la tête, le style, enrobé et coulant, fait songer d'abord aux productions de la Grèce orientale : il montre une élégance un peu molle, sans beaucoup d'accent. Parmi les *couroi* cités plus haut, c'est de ceux de Thasos, de Naxos et de Rhodes qu'il se rapproche le plus. On y joindra un couros de Samos[9], lui aussi très étroitement apparenté. Mais le document le plus proche par le style, sinon par la date, c'est assurément le couros samien dédié par Leukios[10]. Les proportions, le sens de la forme, les détails même de la technique (traitement du nombril) sont si voisins qu'on serait tenté de voir dans la statue de Cyrène une œuvre plus tardive

(1) Même place caractéristique du nombril chez les *couroi* du « groupe de Milo » : Richter, *o. c.*, nos 77, 78, 80, 84, 95.

(2) *Ibid.*, n° 72.

(3) Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 258 sq., fig. 77.

(4) A Constantinople : Richter, *o. c.*, n° 92.

(5) *Ibid.*, n° 94.

(6) A Berlin : *ibid.*, n° 99.

(7) Au Louvre : *ibid.*, n° 100.

(8) *Ibid.*, n° 110.

(9) *Ibid.*, n° 104.

(10) *Ibid.*, n° 63 ; Charbonneaux, *La sculpture grecque archaïque*, pl. 35.

du même artiste. De telles attributions restent toujours assez arbitraires. Du moins se sent-on autorisé à rattacher ce couros à la production samienne, dans la suite de l'ex-voto de Leukios, au même niveau que l'autre couros de Samos[1], qui marque un développement un peu plus avancé du même type[2].

Les relations entre Samos et Cyrène[3] sont particulièrement bien attestées à l'époque de Polycrate et d'Arcésilas III soit vers 530-525, une vingtaine d'années après la date probable du couros nº 99. Mais, sans faire état du *logos* rapporté par Hérodote au sujet du marchand samien Colaios lors de la fondation de Cyrène, il suffit de rappeler que, depuis l'afflux des colons appelés par Battos II vers 575, les Nésiotes tenaient à Cyrène une place importante. Parmi eux, les gens de Samos, cité industrieuse et prospère, ne devaient pas manquer. On sait que les marchands samiens parcouraient la Méditerranée et s'intéressaient particulièrement au commerce avec l'Égypte[4]. Peut-être, comme on l'a suggéré, les filatures samiennes tiraient-elles de Cyrène une partie de la laine dont elles avaient besoin[5]. La présence, dans l'Apollonion de Cyrène, vers 550, d'un couros de type samien n'a donc rien qui puisse surprendre. Elle témoigne, comme le faisait peut-être déjà la statuette de fer mentionnée plus haut, des relations étroites et anciennes qui unissaient les deux cités.

Nos 3 et 4: Couroi nos 95 et 98 (Strategeion). Tous deux sont taillés dans le même marbre à grain fin, qui doit être du pentélique[6].

Nº 98 (pl. XXI, 4). H. 1 m. 24. Trouvé près du Strategeion. Torse viril acéphale. Manquent en outre les bras (le droit

(1) Richter, *o. c.*, nº 104.

(2) On peut comparer aussi, dans la mesure où l'état du bronze le permet, les deux *couroi* de la triade samienne (*ibid.*, nº 107), qui appartiennent au même type.

(3) Cf. *supra*, p. 240 sq.

(4) Glotz-Cohen, *Hist. grecque*, I, p. 205. On sait le rôle joué par les Samiens à Naucratis. C'est un marchand samien qui fit dans cette ville la fortune de la courtisane Rhodopis (Hérodote, II, 135). Cf. D. Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte*, p. 277 sq.

(5) Busolt, *Griech. Gesch.*, 2e éd., I, p. 486, n. 2. Cf. *supra*, p. 241.

(6) *Jahrbuch, Anz.*, 1929, 418. G. Oliverio, qui signale ce couros (*Afr. It.*, II, p. 129, fig. 19), le croit en marbre des îles.

coupé à l'épaule, le gauche emporté avec le pectoral et la moitié de l'omoplate), les jambes (coupées vers le haut des cuisses) et le membre viril (qui était rapporté), ainsi qu'une partie des bourses. La fesse droite est recollée. Trace de l'arrachement de la main gauche en haut de la cuisse correspondante. La mutilation des jambes n'empêche pas de constater que la jambe gauche était portée en avant. Travail soigné et achevé, sensible malgré la corrosion superficielle. Modelé franc des pectoraux et des muscles du ventre, délimités à partir du nombril par trois dépressions horizontales superposées de chaque côté de la ligne blanche. L'arc thoracique est accusé, le bourrelet inguinal fortement accentué. Dessin caractéristique du nombril en *parma*. Le dos n'était pas moins soigné que le devant. Les cheveux, retombant sur les épaules, sont serrés par un lien horizontal, qui les rassemble en une sorte de catogan[1].

Nº 95 (pl. XXI, 5). H. 1 m. 39. Trouvé près de l'autel d'Artémis. Torse viril acéphale inachevé : le dos, les côtés du thorax, les flancs sont seulement travaillés à la gradine et n'ont pas reçu le dernier finissage au ciseau. Manquent les bras (avec la majeure partie des épaules, surtout la gauche, qui a entraîné une partie du dos), la jambe droite depuis la naissance de la cuisse, la jambe gauche coupée au-dessus du genou (elle avançait légèrement), les fesses et une partie du membre viril, qui était rapporté. Trace de l'attache de la main gauche le long de la cuisse correspondante. Le modelé des pectoraux et de la paroi ventrale a la même qualité que sur le couros nº 99, mais il est moins accusé. L'arc thoracique est plus haut et plus aigu. Les dépressions horizontales qui délimitent les muscles abdominaux, indiquées d'une façon plus discrète, sont au nombre de quatre et non de trois. Le dessin du nombril, en *parma*, est analogue au précédent, mais l'arc supérieur en est plus aigu. La chevelure s'arrêtait sur les omoplates en une ligne horizontale.

Ces deux *couroi* sont très proches l'un de l'autre : même marbre, même technique (forme du nombril, membre viril rapporté), même sentiment de la forme, mêmes connaissances anatomiques). Il faut cependant noter que le traitement de

(1) Autre exemple de coiffure analogue : le couros d'Actium du Louvre MNB 766 (Richter, *o. c.*, nº 59).

la paroi ventrale sur le nº 95 trahit un strade un peu moins avancé dans le progrès vers le réalisme : la forme de l'arc thoracique, le nombre plus élevé des divisions abdominales, le dessin du nombril avec son arc supérieur trop bombé, tout cela, joint à la plus grande sveltesse des proportions, a un caractère plus théorique, plus arbitraire que les détails correspondants du couros 98. Ce dernier semble une version un peu plus récente d'un même schéma anatomique, qui se serait rapproché davantage encore du modèle vivant. Mais les deux œuvres peuvent sans hésitation être attribuées à un même atelier. On accordera une importance particulière au fait que le couros 95 est inachevé. Nous avons ainsi la preuve formelle que cet atelier a bien travaillé sur place.

La date de nos *couroi* se laisse déterminer assez aisément. Les premières tentatives d'un rendu analogue de la paroi ventrale apparaissent dans certains représentants du groupe constitué par G. M. A. Richter autour de l'Apollon de Milo : ainsi le couros colossal de Mégare[1] et l'un de ceux du Ptoïon[2], l'un et l'autre un peu plus anciens que les deux statues cyrénéennes. En revanche, avec le couros de Munich[3], qui appartient au groupe immédiatement postérieur, nous sommes tout à fait au même niveau que le couros 98. L'Apollon de Céos[4], qui en est lui aussi très proche, correspond peut-être à un stade un peu plus avancé. En proposant pour les deux torses de Cyrène la date approximative de 540-530, le couros 95 étant plus près que l'autre de la limite supérieure, les risques d'erreurs ne sont pas très grands.

Le style permet une appréciation assez précise : ni mollesse, ni lourdeur ; une élégance qui n'exclut pas la force ; une grande fermeté dans l'emploi du ciseau, avec une tendance très frappante à la netteté du dessin, une véritable « calligraphie ». Tout cela nous oriente évidemment vers l'art attique, ce que suggérait déjà le rapprochement avec le couros de Munich et l'Apollon atticisant de Céos. Plus que tous autres, les Attiques se sont complu, au cours du dernier tiers du siècle, et jusqu'en plein style sévère, à détailler avec

(1) *Ibid.*, nº 77 ; Br. Br. 791/2 (Homann-Wedeking).
(2) Richter, *o. c.*, nº 81.
(3) *Ibid.*, nº 113.
(4) *Ibid.*, nº 120.

une sorte d'allégresse les belles parois abdominales de leurs nus masculins[1] : après le couros de Munich, un torse provenant d'un groupe de l'Acropole[2], la base de la Palestre[3], l'Héraclès à la biche du Trésor delphique[4], un torse d'archer de l'Acropole[5] marquent assez la permanence de ce trait de style, dont les peintures de vases portent aussi témoignage. Pareillement la forme caractéristique du nombril sur nos statues cyrénéennes reparaît constamment dans l'art attique de la même époque, où elle devient quasiment canonique[6]. On doit donc attribuer les deux torses de Cyrène à un artiste attique émigré en Libye ou à un Cyrénéen formé à Athènes. Il a fait venir d'Attique son marbre, le pentélique à grain fin, si différent des marbres insulaires.

Nous ne savons rien des relations de Cyrène avec Athènes au cours de cette période qui correspond d'un côté à la tyrannie de Pisistrate, de l'autre à la fin du règne de Battos III et au début du règne d'Arcésilas III. Rien ne nous autorise à établir un lien entre les vicissitudes politiques, dont les dates sont d'ailleurs approximatives, et l'établissement porlongé à Cyrène d'un sculpteur attique ou formé en Attique. A tout le moins, le fait montre à quel point la cité africaine était perméable aux influences du dehors.

Nº 5 (pl. XXII, 1) : *Gorgoneion* (devant l'Apollonion). Marbre blanc. H. 1 m. 34. Masque de Méduse, conforme au type traditionnel archaïque, mais sans les crocs ; il est inscrit dans un cercle parfait et encadré de volutes et de palmettes. Plusieurs éléments métalliques étaient rapportés (têtes de serpents). Deux grandes spirales tangentes servent de base. Chacune se développait vers le haut en trois autres spirales plus petites dont seule la plus haute est conservée. Les deux spirales supérieures sont, elles aussi, tangentes. Une palmette en surgissait, couronnant le tout. D'autres palmettes complètent la décoration à la naissance de chaque spirale. Des

(1) Cet intérêt que les Attiques portent au dessin de la paroi abdominale se manifeste bien dès les *couroi* du Sounion et le Moschophore.
(2) Langlotz-Schuchhardt, *Archaische Plastik auf der Akropolis*, pl. 23.
(3) Charbonneaux, *La sculpture grecque archaïque*, pl. 49.
(4) *Ibid.*, pl. 76 ; P. de La Coste-Messelière-G. de Miré, *Delphes*, pl. 134.
(5) Langlotz-Schuchhardt, *o. c.*, pl. 47.
(6) Cf. les *couroi* du fronton delphique d'Anténor : Richter, *o. c.*, nº 129 ; *FD*, IV, 3, pl. 6 ; *Delphes*, pl. 144.

rosettes rapportées en métal ornaient le centre des spirales. L'arrière, simplement dégrossi, est taillé obliquement d'avant en arrière de façon à assurer la stabilité de l'ensemble, qui a dû servir d'acrotère médian au temple d'Apollon. Le *gorgoneion* fut remployé comme bouche de fontaine à l'époque byzantine et la bouche et le nez eurent alors à souffrir diverses mutilations. Les quatre spirales latérales et la palmette faîtière ont disparu[1].

Malgré les mutilations, ce *gorgoneion* frappe encore par la qualité du travail, admirablement consciencieux et franc. Cela seul interdirait déjà de considérer l'œuvre comme archaïsante. Le type de la Gorgone n'est déjà plus celui du haut archaïsme : les yeux et la bouche n'occupent plus une place démesurée et l'expression est moins conventionnellement écarquillée[2]. Plus que les détails du visage, qui répondent à un canon traditionnel, l'ordonnance de la chevelure permet de déterminer une date. Ces ondulations parallèles, bien régulièrement étagées et interrompues sur les tempes par deux « coques » également ondées, mais dans un autre sens, sont une mode que l'on retrouve sur plusieurs statues archaïques : ainsi les corés de l'Acropole n°s 671, 680, 659, 643, 684, dont les dates probables varient entre 530 et 500[3]. Nous avons là une première indication que l'étude du décor permettra de préciser.

En effet, l'emploi de ce décor en spirales cantonnées de palmettes évoque immédiatement certains décors de la céramique attique. Or il se trouve que l'usage systématique des spirales dans la peinture de vases est très précisément limité, comme l'ont bien montré les études de Jacobstahl, à une période assez brève allant de 550 jusque peu après 530[4].

(1) L. Pernier, *Il Tempio...*, p. 55 sq., fig. 53-54 ; Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 363 sq., fig. 101 ; *Afr. It.*, I, p. 137, fig. 10 ; *REA*, 32, 1930, p. 179 ; G. Lippold, *Die griech. Plastik*, p. 90, n. 5. Cf. *supra*, p. 305.

(2) Comparer le *gorgoneion* du fronton de Corfou (Charbonneaux, *o. c.*, pl. 25), ceux de Thasos (Launey, *Le sanctuaire et le culte d'Héraklès à Thasos*, pl. X), la Méduse du temple C de Sélinonte (Charbonneaux, *o. c.*, pl. 23). Indications sur le type du *gorgoneion* : E. Haspels, *BCH*, 54, 1930, p. 427-428.

(3) Coré 671 : Langlotz-Schuchhardt, *o. c.*, pl. 17 ; Payne-Young, *Archaic Marble Sculpture from the Acropolis*, pl. 43, 1. Coré 680 : Payne-Young, *ibid.*, pl. 54-55. Coré 659 : *ibid.*, pl. 69, 3-4. Coré 643 : *ibid.*, pl. 70-71. Coré 684 : *ibid.*, pl. 80.

(4) P. Jacobsthal, *Ornamente griech. Vasen*, p. 56 sq., pl. 35-42. J'ai consulté

Des potiers comme Amasis, Exekias, Andocidès se sont alors complu à orner leurs grandes amphores, surtout sous les anses, mais parfois aussi sur tout le corps du vase, au moyen de ces combinaisons de spirales symétriques, qui surgissent les unes des autres comme les vrilles de la vigne, tandis que des palmettes garnissent les angles et couronnent le tout. Il n'est pas douteux que cette mode passagère et si caractéristique ait inspiré le sculpteur de Cyrène quand il a conçu son élégante composition. La date s'en trouve ainsi fixée avec vraisemblance, en tenant compte du léger décalage qui existe toujours entre la peinture et la sculpture, vers 530-520, ce qui correspond bien aux indications fournies par le traitement de la chevelure.

On voit donc que l'influence attique révélée pour la décade antérieure par les *couroi* continue à s'exercer sur la cité d'Arcésilas III. On imaginera volontiers que celui-ci a fait appel, pour embellir sa ville, à quelque artiste envoyé par les Pisistratides : la « Sainte-Alliance » des tyrans a pu jouer aussi dans le domaine de l'art. En tout cas, l'acrotère que le roi fit placer au sommet du temple majeur de la cité avait un caractère purement attique. Grâce à cette heureuse trouvaille, nous pouvons imaginer l'effet grandiose qu'il produisait, quand le masque prophylactique, rehaussé de serpents dorés, surgissait des spirales polychromes[1]. Les lignes souples et sûres de ces volutes, si hardiment décoratives, répondaient à celles des serpents et s'épanouissaient autour du vieux motif barbare, l'enserrant dans un cadre précieux et raffiné. De tels effets d'opposition ne manquent pas dans l'art des Pisistratides[2].

N° 6 (pl. XXII, 2) : *Bas-relief du guerrier* (Musée des Grands Thermes). Calcaire coquillier. H. 0 m. 79 ; larg. 0 m. 605 ; épais. (sans le relief) 0 m. 20. Moitié supérieure d'une stèle funéraire brisée en bas et à droite. Un homme

P. Jacobstahl, qui a bien voulu me dire qu'il acceptait la date que je propose pour le *gorgoneion* de Cyrène. G. Lippold, *Griech. Plastik*, p. 90, n. 5, conserve la date de $\pm$500. On comparera aussi les couronnements des stèles attiques vers 550-525 : G. M. A. Richter, *Archaic Attic Gravestones*, p. 77 sq.

(1) Ce *gorgoneion* de grandes dimensions employé comme acrotère a dû frapper les imaginations : il a pu provoquer le choix du *gorgoneion* comme type monétaire vers 525 à Cyrène : *BMC Cyrenaica*, p. XXXIII, pl. 2, 18.

(2) Par exemple les coupes à yeux : Buschor, *Griech. Vasen* p. 126 sq.

imberbe debout, nu, de profil à droite, les deux bras légèrement repliés à hauteur des hanches, tient dans la main droite (pourtant représentée ouverte) un javelot presque vertical dont le fer se détache juste derrière son oreille droite. Le poignet gauche et la partie inférieure du corps en-dessous des reins ont disparu. Les cheveux étaient disposés en couronnes concentriques, la couronne extérieure, sur le front et la nuque, étant plus épaisse, avec une grosse boucle en avant de l'oreille. La corrosion superficielle et la mauvaise qualité de la pierre ont fait disparaître les détails du modelé. Un cadre de 0 m. 03 de large, délimité par une simple incision, court le long des bords de la stèle.

Le caractère funéraire de cette stèle, trouvée dans une tombe rupestre proche de la sortie de la ville sur la route d'Apollonia, ne fait aucun doute. Elle rentre dans la catégorie des stèles funéraires hautes et étroites, si fréquentes dans la deuxième moitié du VIe siècle, surtout à Athènes[1]. On peut évaluer approximativement sa hauteur totale à 1 m. 70 environ, d'après les proportions habituelles des corps d'hommes sur les documents analogues. Taillée dans le calcaire coquillier à grosses nummulites qui a servi à construire la plupart des monuments de Cyrène et qui est si peu propre à la sculpture, elle est un nouveau témoignage de l'existence d'ateliers locaux. Il serait vain de chercher à restituer le geste de la main gauche : il faut penser du moins que la partie droite de la stèle, libre en haut, était occupée en bas par quelque objet[2]. La raison pour laquelle la main droite, qui devait se refermer sur le javelot, est représentée ouverte ne se laisse guère déterminer. L'homme dont la stèle voulait éterniser le souvenir apparaissait nu, sans traits individuels, tel un couros, dans la plénitude de la jeunesse et de la beauté[3].

La date et le style de l'œuvre peuvent être précisés, malgré son mauvais état de conservation, par comparaison avec les bas-reliefs archaïques attiques, parmi lesquels elle se range

(1) Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 424 sq.; G. M. A. Richter, *Archaic Attic Gravestones*, p. 127 sq.

(2) Cf. la disposition analogue de la fameuse stèle des enfants de Mégaclès : Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 427, fig. 121 ; G. M. A. Richter, *Arch. Att. Gravest.*, p. 76 (bibl.) ; F. Johansen, *The Attic Gravestones*, p. 96, fig. 48-49.

(3) Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 424 sq.

sans effort. La stèle d'Aristion lui est à coup sûr antérieure[1] : le crâne moins rond, l'exophtalmie plus prononcée, le profil plus aigu le proclament. En revanche, sur la base de la Palestre, nous trouvons l'exacte correspondance anatomique et typologique du relief cyrénéen[2] : la même coiffure caractéristique, en ondulations concentriques, bordée vers l'extérieur d'une rangée de boucles plus épaisses, couronne des crânes pareillement arrondis. Le dessin du profil est le même. Les proportions courtes des bras, la saillie du pectoral, souligné d'un relief oblique descendant de l'aisselle, se retrouvent presque semblables. Il y a seulement, semble-t-il, un peu plus de gaucherie dans la stèle de Cyrène. Mais la parenté, sinon l'imitation, est évidente. C'est donc aux environs de 510, avec la base de la Palestre, qu'on placera notre relief : il témoigne du maintien, vers la fin du siècle, de l'influence attique que les *couroi* 95 et 98 révélaient déjà.

Nos 7 et 8 (pl. XXIII, 1-4) : *Deux Corés* (Musée des Grands Thermes). Elles sont toutes deux taillées dans le même marbre blanc à grain très fin, vraisemblablement du pentélique. Trouvées en 1913 dans le temple d'Apollon[3].

A) H. 1 mètre. Torse de femme en costume « ionien », dans l'attitude habituelle des Corés, la jambe gauche en avant, le bras gauche descendant le long du corps pour saisir la robe, l'avant-bras droit tendu en avant. Manquent : la tête, le bras gauche coupé à mi-bras, l'avant-bras droit qui était rapporté et fixé par un tenon cylindrique, la jambe droite coupée au-dessus, la gauche au-dessous du genou. Les épaules sont larges, les seins bien marqués et très divergents. Le chiton, serré à la taille par une ceinture, moule étroitement les formes ; il était fermé à l'épaule et sur le bras droit par des fibules métalliques rapportées. En dessous de la ceinture, des plis en éventail, simples incisions, partent du point où la main gauche tenait le vêtement sur la face extérieure de la cuisse. Le vêtement de dessus est ici très nettement un

(1) Charbonneaux, *o. c.*, pl. 46. Cf. H. Schrader, *Die Antike*, 18, 1942, p. 95 sq.

(2) Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 629 sq., fig. 230-232 ; Charbonneaux, *o. c.*, pl. 49. Cf. surtout le 3e joueur de balle (depuis la gauche) et l'homme debout derrière le propriétaire du chien (pour la chevelure).

(3) *Not. Arch.*, I, 1915, p. 184, fig. 59-60 ; *Gaz. des Beaux-Arts* 1914, II, p. 277 sq. ; *Ath. Mitt.*, 48, 1923, p. 139 sq. (Pfuhl) ; Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 287 et 581.

mantelet posé en écharpe, de l'épaule droite à l'aisselle gauche, avec un large rabat marqué de quatre plis verticaux. Deux pans du mantelet retombent le long de chaque cuisse en formant deux grands « coquillés » (plis couchés disposés en escaliers). Trois mèches crêpelées descendent de chaque côté du cou, deux d'entre elles encadrant chaque sein, la troisième courant sur la partie antérieure de l'avant-bras. Celles du côté droit sont mutilées. A l'arrière, les cheveux s'étalent presque jusqu'à la taille couvrant toute la largeur du dos ; ils sont disposés en 27 mèches gaufrées régulièrement, à raison de 13 symétriquement disposées de chaque côté par rapport à une mèche centrale.

B) H. 1 mètre. Torse de femme du même type que le précédent, mais dans la posture inversée : jambe droite en avant, bras droit le long du corps pour saisir la robe, avant-bras gauche étendu en avant. Les mutilations sont les mêmes : tête, bras droit coupé à mi-bras, avant-bras gauche rapporté (logement pour un tenon cylindrique), jambes coupées au genou. L'éventail des plis du chiton part de la cuisse droite. Sur le bras droit, des incisions soulignent les plis du chiton autour de chaque fibule (rapportée). Le mantelet est posé en écharpe de l'épaule gauche à la cuisse droite, en formant six plis en escaliers. Des trois mèches de cheveux pendant de chaque côté, deux encadrent le sein, la troisième court sur la face latérale du bras. Sur le dos, la chevelure gaufrée descend jusqu'à la taille. Elle est disposée en 21 mèches parallèles, à raison de dix de chaque côté d'une mèche centrale.

Ces deux corés étaient évidemment destinés à se faire pendant[1]. Taillées dans un même marbre, avec les mêmes dimensions, le même type, la même technique, elles révèlent un effort pour varier dans le détail deux schémas qui, dans l'ensemble sont parfaitement symétriques. De là quelques différences dans le nombre des plis du rabat et dans celui des plis du mantelet, dans la disposition de l'éventail en bas du chiton, dans l'emplacement des mèches extérieures et le nombre des mèches dorsales. Le traitement des plis du mantelet laisse apparaître une autre légère différence : le relief en est un peu moins accusé sur A que sur B, si bien que

(1) Sur les corés qui vont par paires, cf. Ch. Picard, *ibid.* p. 278, n. 1.

cette dernière paraît un peu plus plastique, et la première plus picturale. Tout cela est fort subtilement calculé pour éviter à l'œil la sensation déplaisante d'une reproduction trop fidèle, sans nuire pour autant à la nécessaire symétrie. Ce genre de calcul nous oriente déjà vers une certaine province de l'art hellénique. En tout cas les deux statues sont sorties du même atelier.

C'est évidemment en Attique qu'on songe tout de suite à chercher des éléments de comparaison. Type, pose, costume, chevelure se retrouveraient sous une forme très analogue sur mainte statue de l'Acropole d'Athènes. Notons cependant que nul parallèle absolument rigoureux ne se laisse découvrir pour la disposition spéciale du mantelet, dont les deux pans antérieurs, comme les deux pans postérieurs, sont parfaitement symétriques. D'ordinaire en effet l'équilibre est rompu, le pan du côté de l'épaule couvert (la droite le plus souvent) descendant beaucoup plus bas que l'autre : seule la coré nº 604[1] laisse, comme ses sœurs cyrénéennes, descendre l'autre pan assez bas pour voiler la main qui pince le chiton.

Il n'entre pas dans mon propos de rechercher ici comment ce drapé si particulier pouvait être obtenu[2]. Mais il est certain que, dans les premières années du vᵉ siècle, se manifeste dans les corés une tendance générale vers une ordonnance symétrique des plis de l'himation, qui deviennent moins nombreux et plus réguliers. En même temps, la mode de l'himation porté en châle (sur les deux épaules), mode qui n'était apparue auparavant que très sporadiquement (coré 671), se répand et les exemples se multiplient. Cette mode favorisait évidemment la correspondance étroite des plis entre les deux pans du manteau. Mais le goût pour la symétrie devint si marqué que cette correspondance fut conservée, en dépit de la vraisemblance, même quand l'himation, conformément à la mode ancienne, restait porté obliquement, donc d'une façon dissymétrique. Les corés cyrénéennes représentent l'application la plus remarquable de cette disposition aussi peu réaliste que possible.

En tout cas les larges plis couchés du mantelet, dans leur dessin ample et régulier, ne correspondent plus guère

(1) Payne-Young, *o. c.*, pl. 94, 7.
(2) Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 278 sq.

aux effets traditionnels du vêtement ionien, qui apparaît un peu ici comme une survivance. C'est déjà l'ordonnance harmonieuse et sobre du péplos à rabat qui s'annonce, telle qu'on la verra sur les statuettes attiques de terre-cuite au milieu du v[e] siècle[1]. La fidélité au schéma ancien pour l'attitude et le costume ne doit donc pas nous tromper[2]. Nous avons déjà dans nos corés la technique des plis aplatis qui est si caractéristique du style sévère. Leur type physique, solidement campé, leurs larges épaules, leurs formes bien féminines que le vêtement a pour mission non plus de voiler, mais de faire apparaître, les seins bien marqués, quoique fort divergents, évoquent la coré 686 de l'Acropole, ex-voto d'Euthydicos[3]. Le dessin du genou, tel qu'il apparaît sur le torse A, est un dessin évolué, analogue à celui de l'Éphèbe de Critios[4]. Les correspondances les plus exactes se retrouvent dans la statuaire attique, avec les corés les plus récentes, comme les corés 598, 600, 605, 604[5]. Celles de Cyrène semblent un peu postérieures aux figures féminines du Trésor des Athéniens à Delphes, comme aux plus tardives des corés déliennes[6]. Produits d'un art plastique qui cherche désormais d'abord à exprimer sobrement les volumes du corps, tout en les soumettant aux calculs concertés de la plus subtile symétrie, elles représentent un moment fugitif dans l'histoire : celui où un artiste, déjà tout imprégné des techniques et de la vision du style sévère, reprend une dernière fois un sujet traditionnel qui ne répondait plus aux exigences de l'art nouveau. Il crée ainsi ces œuvres singulières, un peu hybrides et si attachantes : on doit les dater sans doute vers 490-480.

Ainsi l'influence attique se maintient à Cyrène, dans le domaine de l'art, pendant le règne de Battos IV, alors même que la cité reconnaissait sa dépendance à l'égard de la Perse. Cette influence reste pure de tout mélange : on retrouve, non adultérée, la saveur si particulière de l'art attique à cette époque, cet équilibre extraordinaire, auquel seul il a su

(1) Charbonneaux, *Terres-cuites grecques*, pl. 11.
(2) Cf. la coré 678, Payne-Young, pl. 34.
(3) Langlotz-Schuchhardt, *o. c.*, pl. 36 sq.
(4) *Ibid.*, pl. 42.
(5) Payne-Young, *o. c.*, pl. 92, 2/3 ; 93, 5/6 ; 94, 3/4.
(6) *Delphes*, pl. 125 (Athéna et Thésée). Corés de Délos : Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 575, fig. 201 ; *BCH*, 74, 1950, p. 201 sq., fig. 14-15.

parvenir, entre les exigences nouvelles du réalisme et les recherches très conscientes, très intellectuelles d'un goût raffiné. L'impression de vérité et d'aisance repose moins sur l'observation directe que sur ces calculs qui n'apparaissent qu'à l'examen.

Notons enfin que les corés cyrénéennes ne présentent rien d'analogue à cet art mixte égypto-grec dont la coré memphite du Musée du Caire illustre le caractère abâtardi[1]. L'influence égyptienne, qui ne se manifeste guère à Cyrène que dans le domaine religieux et d'une façon superficielle, n'a aucunement mordu sur le caractère purement hellénique de la cité.

N° 9 (pl. X, 3) : *Buste funéraire* (Magasins). H. 0 m. 51. Calcaire blanc à grain fin et homogène, d'origine locale. Buste féminin acéphale, coupé à mi-corps, les deux mains ramenées sur la poitrine, la gauche un peu plus bas que l'autre. La tête a disparu avec le haut des épaules. Le vêtement se compose d'un péplos avec rabat flottant ; ce rabat dessine des plis couchés à la hauteur de l'estomac. Par-dessus le péplos, un manteau était jeté en châle sur les épaules ; il retombe à gauche et à droite en deux pans égaux, d'où les bras sortent comme de manches. La face arrière n'était pas travaillée, mais seulement aplatie : le buste était donc placé contre une muraille ou dans une niche. La pierre est très corrodée (en particulier sur les deux mains).

Dans le mauvais état de conservation où se trouve cette pièce, c'est avant tout le traitement de la draperie qui permet d'apprécier la date. Le port de l'himation en châle est, comme on l'a vu, une mode qui s'est répandue surtout dans les dernières années du VI[e] siècle, et qui est demeurée en usage pendant toute la période du style sévère[2]. L'ampleur majestueuse et un peu hiératique que cette draperie conférait à la silhouette et la symétrie qu'elle introduisait dans le jeu des plis plaisaient au goût de l'époque. C'est la dernière des corés de l'Acropole, la coré 688[3], que le buste de Cyrène

(1) N° 27431. Cf. Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 237, fig. 74 ; p. 582, n. 1 (bibl.).
(2) Cf. les corés 605, 585, 687 (Payne-Young, *o. c.*, pl. 94, 3/4 ; 92, 1), 688 (cf. *infra*, p. 362, n. 3). Nombreuses figures de vases : Athéna sur la coupe de Thésée et Amphitrite par Euphronios (Buschor, *Griech. Vasen*, fig. 169) ; Aithra sur l'*Ilioupersis* de Brygos (*ibid.*, fig. 173), Gè surgissant du sol sur un stamnos d'Hermonax (*ibid.*, fig. 202), etc.
(3) Langlotz-Schuchhardt, *o. c.*, pl. 39 ; Payne-Young, *o. c.*, pl. 88.

évoque en premier lieu : même dessin des plis de l'himation mis en *epiblema*, dessin régulier et pourtant assez libre, même traitement en plis verticaux du vêtement de dessous (pour lequel on pourrait hésiter, comme sur la coré 688, entre l'interprétation *péplos* et l'interprétation *chiton*), mêmes plis couchés au milieu du rabat. On rapprocherait aussi, pour le vêtement et le traitement de la draperie, le grand relief d'Artémis montant en char, au Musée de l'Acropole[1]. Nous sommes ainsi conduits vers une date : les vingt premières années du ve siècle, date que les rapprochements avec la céramique ne feraient que confirmer[2]. Cette fois encore le document de Cyrène se classe en fonction des documents attiques : l'impression tirée des corés reçoit ainsi confirmation.

Il faut que l'influence attique ait été bien forte pour s'être portée sur une pièce de cette sorte : elle appartient en effet à une catégorie de documents propre à Cyrène, celle des bustes funéraires, dont l'interprétation reste assez mystérieuse[3]. Il est constant que chaque sépulture, dans les immenses nécropoles qui environnent Cyrène, comportait un ou plusieurs bustes semblables, dont certains sont aniconiques. L'opinion s'est répandue que cette coutume n'aurait fait son apparition qu'à l'époque hellénistique. Le buste étudié ici montre qu'il n'en est rien et rend du coup leur valeur à d'autres, qu'on avait crus archaïsants et qu'il faut en réalité attribuer au début du ve siècle. On peut affirmer qu'à partir de cette date, la série est sans lacune jusqu'à l'époque romaine.

No 10 (pl. XXIV, 1) : *Tête de couros de style sévère* (Musée des Grands Thermes). H. 0 m. 19. Marbre blanc à grain moyen. Tête virile imberbe, coupée à la base du cou. Le nez et la majeure partie de la joue gauche (avec la pommette) ont disparu. Un large éclat à l'extrémité du menton. L'oreille droite a beaucoup souffert. Éraflures aux paupières gauches et au globe oculaire droit, ainsi que sur les cheveux. Au sommet de la tête, un trou a été pratiqué à une date ultérieure.

(1) Ch. Picard, *Manuel*, II, p. 35, fig. 15.
(2) Il est remarquable que plusieurs peintures de vases donnent cette draperie à Gè surgissant du sol : cf. *supra*, p. 359, n. 2, et A.B. Cook, *Zeus*, III, pl. 22 (amphore du British Museum E 182).
(3) Cf. *supra*, p. 293 sq.

Visage plutôt large, avec le front bas, les yeux saillants, la bouche grande, le menton fort. La chevelure est ordonnée en stries étroites rayonnant du vortex ; elles se terminent sur le front par un double rang de bouclettes hélicoïdales qui encadrent le haut du visage. Juste en arrière de ces bouclettes, deux fines nattes rassemblant les cheveux postérieurs sont nouées en couronne autour de la tête.

Cette tête appartenait à une statue plus petite que nature dont les dimensions, comme le style, évoquent le célèbre couros de Critios retrouvé sur l'Acropole d'Athènes[1]. La seule différence sensible est dans la disposition des cheveux : à Cyrène, les bouclettes en coquille, sur le devant, répondent à une tradition ancienne, tandis que les longues nattes nouées en couronne autour de la tête correspondent à une mode bien connue, surtout en Attique, chez l'Éphèbe blond comme chez le Dieu d'Histiéa ou l'Apollon à l'omphalos[2]. Le caractère attique de l'œuvre n'est pas contestable : elle se range aisément parmi les bonnes productions du style sévère durant les années qui ont suivi Marathon. On y retrouve cette ferme ossature sous les chairs, sensible surtout au maxillaire et aux pommettes, cette construction solide, mais non massive, cette impression de puissance sans lourdeur que les sculpteurs attiques avaient su, depuis Anténor, affirmer comme des caractères originaux de leur art. Et il est vrai qu'en dépit des mutilations la parenté se montre étroite entre le visage de la Coré d'Anténor[3] et celui du couros de Cyrène. Mais c'est surtout dans le cercle de Critios qu'on trouve les meilleurs parallèles : outre l'Éphèbe de Critios, on songe à la tête de l'Harmodios, ou du moins au reflet médiocre que les copies tardives nous en ont conservé[4]. L'*Aurige* de Delphes, dont les affinités avec les œuvres attiques sont fort remarquables, appartient lui aussi au même groupe[5]. Les différences tiennent à la différence des techniques (la tête de Cyrène étant une œuvre typique de marbrier), non à la différence des styles.

(1) Langlotz-Schuchhardt, *o. c.*, pl. 44 (la tête).
(2) Même coiffure sur une belle tête de couros à Chypre : Charbonneaux, *La sculpt. grecque arch.*, pl. 63 ; P. Dikaios, *A Guide of the Cyprus Museum*, pl. 17, 2, p. 72.
(3) Langlotz-Schuchhardt, *o. c.*, pl. 15.
(4) Ch. Picard, *Manuel*, II, p. 14, fig. 4, n. 1 (bibl.).
(5) *FD*, IV, 5, *L'Aurige de Delphes*.

On peut dater notre couros des environs de 480[1] et considérer que son auteur s'était formé dans le même cercle que Critios. C'était à coup sûr un artiste de premier plan.

No 11 (pl. XXIV, 2) : *Tête féminine au diadème* (Musée des Grands Thermes). H. 0 m. 29. Marbre blanc, légèrement ferrugineux, qui a pris une magnifique patine rose sombre. Ce marbre n'admet pas un polissage parfait et la surface reste un peu rugueuse (on comparera la coré 688 de l'Acropole). Il s'agit très probablement d'un marbre attique. Tête de femme coupée au cou par une cassure oblique descendant du côté droit au côté gauche. Les cheveux, surmontés d'un diadème sans ornements apparents, se divisent en avant des oreilles en quatre masses régulières légèrement ondées, disposées symétriquement. En arrière des oreilles, ils descendaient verticalement. L'arrière et le dessus de la tête sont travaillés sommairement et ne devaient pas être vus. Sous les oreilles, trous de fixation pour des pendeloques. Le visage, aux traits grands et réguliers, est d'une rare pureté de lignes. Les yeux ont la paupière supérieure saillante ; la bouche est large et le menton assez fort[2].

Indépendamment des considérations de style, la coiffure fournit déjà pour la date une indication précise. Cette division quadripartite des cheveux sur le devant de la tête est en effet une mode qui n'a pas duré longtemps. On la retrouverait d'abord sur la coré 688[3], mais avec cette différence importante que les « coques » latérales passent là sur les « coques » centrales, à la manière archaïque, au lieu de passer dessous comme à Cyrène. Un parallèle plus rigoureux apparaît dans la céramique attique des années 475-460, avec l'Amazone vaincue du Maître de Penthésilée[4] et l'Artémis tuant Actéon du Maître de Pan[5]. La rareté même de cette ordonnance capillaire rend l'indication précieuse.

Cette date est confirmée par l'étude du style. Une telle

(1) Il est sûrement postérieur au couros 633, Payne-Young, *o. c.*, pl. 102 ; Langlotz-Schuchhardt, *o. c.*, pl. 40.

(2) *Die Antike*, 19, 1943, p. 184, fig. 18. Mentionnée par G. Lippold, *Griech. Plastik*, p. 124 (vers 480).

(3) Langlotz-Schuchhardt, *o. c.*, pl. 39.

(4) Buschor, *Griech. Vasen*, p. 182 sq., fig. 203.

(5) *Ibid.*, p. 180, fig. 199.

œuvre correspond à la maturité du style sévère. Elle en a la rigueur et la sobre majesté. La bouche au dessin si ferme, avec sa lèvre inférieure un peu lourde, évoque celle de la coré 688, dont la tête de Cyrène se rapproche déjà par la forme du front bas et le tracé des sourcils. Mais deux indices révèlent une date plus récente : le visage est plus allongé et surtout les paupières, taillées à bords francs, n'ont plus l'aspect de bourrelets arrondis qu'elles revêtent encore sur la coré 688 et sur le couros cyrénéen précédemment étudié (no 10). Ce couros présente d'ailleurs avec la tête au diadème une ressemblance indéniable. Mais on sent que quelques années les séparent.

On notera que dans la tête au diadème le sculpteur a donné à la taille du marbre la franchise du bronze, sans qu'on puisse pour autant l'accuser de sécheresse. L'admirable plénitude de la forme et la noblesse des proportions le préservent de ce reproche. Il peut ainsi sur ces volumes parfaits conduire des lignes rigoureuses et pures, arcades sourcilières, paupières ou mèches frontales. Ce goût de la « calligraphie » est bien dans la tradition des Attiques. Ainsi ce chef-d'œuvre prend place dans une série qui va de la Coré d'Euthydicos à l'Apollon à l'omphalos, mais il est sensiblement plus proche de ce dernier : il doit dater des années 470-460. Déjà, dans ce visage hiératique et d'une gravité plus qu'humaine, s'annonce la beauté sereine des dieux de Phidias[1].

On aimerait savoir qui, déesse ou mortelle, représentait cette tête idéale. En l'absence de toute indication sur le lieu précis de la découverte, il serait téméraire de rien affirmer. L'hypothèse d'une offrande n'est pas exclue. Toutefois on songerait volontiers à une statue de culte : les dimensions, la noblesse du visage, la qualité exceptionnelle du travail conviendraient. Le diadème et l'expression, qui est sévère, mais non matronale, évoquent des statues de Coré-Perséphone, comme celle de Berlin[2]. Espérons que la publication officielle apportera pour l'identification les éléments indispensables.

No 12 (pl. XXII, 3) : *Bas-relief à sujet médical* (Magasins).

(1) Cf. une terre-cuite attique du Louvre (*anodos* de Coré) : Charbonneaux, *La sculpture grecque classique*, I, pl. 42.

(2) Ch. Picard, *Manuel*, II, p. 110, fig. 50 ; C. Blümel, *Kat. Berlin*, II, 1, *Griech. Skulpt. VI-V Jahr.*, pl. 37 (A 17).

L. 0 m. 92 ; h. 0 m. 50 ; é. 0 m. 10. Plaque de marbre blanc à grain fin (probablement du pentélique). Elle est sculptée sur les deux faces. *Face A* (pl. XXII, 3) : Sur quatre personnages encore visibles, trois sont gravement mutilés : en effet deux cassures obliques ont fait disparaître toute la partie supérieure droite et l'angle inférieur gauche du relief. A gauche, un homme imberbe, demi-nu, le bas du corps enveloppé dans son manteau, est assis face à gauche sur un siège du type appelé *klismos*. Il porte les bras en avant et pose les mains sur l'épaule d'un homme barbu, demi-nu, qui est assis presque de face. Celui-ci a le bras gauche abaissé et s'appuie sur un bâton noueux qu'il tient verticalement de sa main droite levée. Toute la partie inférieure de son corps depuis la ceinture a disparu, ainsi qu'une partie du bras droit et la main gauche. Les visages ont beaucoup souffert. Dans la partie droite du relief, il y a une autre scène à deux personnages. Un homme est assis face à gauche sur un *klismos*. Il n'en reste que les deux jambes enveloppées dans l'himation et le pied antérieur du siège. Devant lui, un jeune garçon nu debout se présentant de profil à droite lui tendait sa main droite, tandis que le bras gauche descendait le long du corps (la tête, le haut du torse et la main droite ont disparu ; éclats aux jambes et au coude droit). Le relief était encadré en haut et en bas par un listel haut de 0 m. 04, profond de 0 m. 03. Celui du haut a presque entièrement disparu. *Face B:* Un seul personnage occupe tout le champ. C'est un homme demi-nu, étendu la tête à droite, le coude gauche sur des coussins, la main gauche tenant une phiale, la droite serrant le bord du lit, qui se confond avec le listel placé sous le relief. Ce listel est un large bandeau haut de 0 m. 13, portant une inscription dédicatoire. Il n'y a pas de listel supérieur.

Ce document a déjà fait l'objet de nombreux commentaires[1]. L'inscription surtout a retenu l'attention : il s'agit d'une offrande qu'un fonctionnaire subalterne du sanctuaire d'Apollon, le πυλοκλειστής L. Orbius, a consacré aux *Heures*, c'est-à-dire aux *Saisons*, en l'honneur du prêtre éponyme

(1) G. Oliverio, *Documenti*, II, 1, 1933, p. 100 sq. (inscription), pl. 15 (face B) ; G. Becatti, *Critica d'Arte*, 5, 1940, p. 49 sq., pl. 16-17 ; H. Fuhrmann, *Jahrbuch, Anz.*, 1941, 706 sq., fig. 160-161 ; L. Robert, *Hellenica*, II, 1946, p. 142 sq., pl. 2.

Pausanias, sous le pontificat de qui les dieux ont accordé la victoire au peuple de Cyrène dans une guerre contre les Libyens[1]. Mais l'interprétation des scènes figurées a été plus discutée. G. Becatti pensait que les deux faces étaient contemporaines et toutes deux de l'époque du style sévère : il y voyait des scènes de banquet dionysiaque, où le dieu barbu figurerait au milieu des mortels (*face A*, à gauche), et il rappelait à ce propos l'existence des *Théodaisies* à Cyrène[2]. L. Orbius aurait simplement usurpé ce bas-relief à double face. Au contraire, selon H. Fuhrmann[3], nous aurions affaire à une œuvre archaïsante d'époque augustéenne exécutée pour L. Orbius et représentant, vivant commentaire de sa dédicace, des scènes de banquet. Le jeune garçon de la *face A* serait un échanson, et le barbu serait un homme ivre, peut-être Pausanias lui-même, qui chancelle, soutenu d'une main compatissante par son voisin.

Ces deux interprétations sont également fautives, comme j'ai pu le montrer dans une récente étude[4]. La *face B* est un pastiche archaïsant que sa gaucherie dénonce assez. Il s'agit bien de l'ex-voto que L. Orbius a fait sculpter (ἀναγλύψας, dit le texte) et qui représente le prêtre Pausanias sur son lit de banquet, en train de boire, conformément aux indications de l'épigramme. Le large bandeau plat, au bas du relief, a été visiblement réservé pour y graver la dédicace.

En revanche on ne peut interpréter la *face A* comme une scène de banquet. Jamais, dans un festin, chez les Grecs, les hommes ne se tenaient assis sur des sièges, mais toujours étendus sur des lits. Il n'y a donc aucun rapport entre les scènes représentées sur la *face A* et la *face B*. En outre, si l'on considère le style, le contraste entre les deux bas-reliefs est significatif. Autant sur la *face B*, le travail est flou, raide et sommaire, autant sur la *face A*, il est vigoureux, sûr et libre. Ici le modelé est plat, les proportions mal calculées, l'attitude fausse et sans grâce, le haut et le bas du corps se

(1) *SEG*, IX, 63. Cf. A. Wilhelm, *Wiener Studien*, 56, 1939, p. 71 sq. L. Robert, *Hellenica*, I, 1940, p. 7 sq. (qui a le premier interprété correctement le relief de la *face B*).

(2) Sur les Théodaisies à Cyrène, cf. *supra*, p. 272.

(3) Cf. *supra*, p. 364, n. 1. H. Fuhrmann est suivi par L. Robert, *Hellenica*, II, p. 144.

(4) *Studies presented to D. M. Robinson*, 1951, I, p. 694 sq., pl. 74.

raccordent mal l'un à l'autre. Là le relief est franc, les figures « tournent », les proportions sont harmonieuses, les attitudes justes et naturelles. Même contraste dans le traitement des draperies, singulièrement maladroites dans le cas du prêtre Pausanias, tandis que celles de l'autre face sont animées de plis simples et sans mièvrerie, comme on les voit sur les reliefs de style sévère. Nul doute que nous n'ayons, avec la *face A*, une œuvre authentique du ve siècle, tandis que la *face B* en est un pastiche malheureux. L. Orbius a remployé, en le faisant retourner, un relief ancien mis au rebut[1], et le médiocre sculpteur qui a travaillé pour lui s'est inspiré, conformément au goût du temps, des sculptures de l'autre face[2].

Celle-ci doit donc seule nous retenir ici. Une confirmation de sa date véritable nous serait fournie, s'il en était besoin, par l'étude du *klismos*. Il est en effet d'un type bien caractérisé : des lignes simples, un dossier bas non enveloppant, qui prolonge harmonieusement la courbe des pieds postérieurs. Or ce type de *klismos* est particulier au ve siècle et laisse la place très tôt à une forme beaucoup plus encombrante et compliquée[3]. L'impression si nette donnée par l'étude du style se trouve ainsi renforcée : il s'agit bien d'un bas-relief de style sévère.

G. Becatti, en le publiant, a relevé justement les correspondances avec les sculptures du temple de Zeus à Olympie : elles sont assurément contemporaines du relief cyrénéen, qui se trouve ainsi daté des années 470-455[4]. Mais cette parenté est plutôt chronologique et typologique que stylistique. Les affinités sont plus marquées, à mon sens, avec l'Attique. C'est là, plus qu'à Olympie, qu'on retrouverait l'intérêt pour le détail anatomique des masses musculaires, si net en particulier chez le personnage barbu, le goût d'une composition claire et sans surcharge, le jeu des lignes souples et nettes (l'homme au *klismos* semble sorti d'une peinture

(1) Sur les remplois de pièces en marbre à Cyrène, cf. *ibid.*, p. 697.

(2) Le document de Cyrène n'a donc aucun titre à figurer dans la série des reliefs à double face qui ont été conçus comme tels : *contra*, G. Bakalakis, *Hellinika Amphiglypha* (en grec), n° 26.

(3) G. M. A. Richter, *Ancient Furniture*, p. 45 sq.

(4) Ch. Picard, *Manuel*, II, p. 177.

de vase !), la sûreté graphique des plis de la draperie[1]. L'adolescent debout reproduit presque trait pour trait un petit bronze du Louvre, l'athlète David-Weill[2], dont Th. Homolle écrivait déjà, pour marquer son caractère attique : « le faire a [.....] quelque chose non point de dur, ni même de sec, mais de mince et de tendu »[3]. La même définition s'appliquerait à merveille au bas-relief de Cyrène. L'artiste, travaillant un matériau attique, avait reçu sa formation d'Athènes, comme dans le cas des œuvres précédemment étudiées.

Reste à déterminer le sens de la scène, puisqu'il ne saurait plus s'agir d'un banquet ni sacré, ni profane. En fait, il y avait certainement deux scènes séparées, car les deux personnages centraux se tournent le dos, ce qui introduit une césure très forte entre les deux actions qui mettent aux prises, à gauche et à droite, deux acteurs chacune. Pour la scène de droite, qui est mutilée, il est difficile d'arriver à une conclusion ferme. L'adolescent debout devant un homme assis peut évoquer certaines scènes d'enseignement musical ou poétique[4]. Mais d'autres solutions sont possibles. Quant à la scène de gauche, son interprétation a souffert jusqu'à présent d'un contre-sens relatif au geste de l'homme imberbe : c'est un geste souple et délicat, bras fléchi, et non un effort, bras tendu, pour retenir quelqu'un qui tombe. Il doit s'agir d'une imposition des mains ou d'un massage[5]. Nous avons affaire à une scène de médecine. Un homme mûr, barbu, qui n'est pas du tout un silène, est venu consulter le médecin pour une douleur à l'épaule. Assis sur un siège bas, appuyé sur son bâton noueux, il présente l'épaule à l'homme de

(1) Cf., pour la draperie, l'homme assis à gauche dans le combat de coqs, sur la base de la Palestre (*supra*, p. 355, n. 2).

(2) Th. Homolle, *Mélanges Perrot*, 1903, p. 191 sq., pl. 3 ; Charbonneaux, *La sculpture gr. archaïque*, pl. 92-93.

(3) *O. c.*, p. 194.

(4) Cf. le skyphos Schwerin (Diepolder, *Der Penthesileamaler*, pl. 4 ; Buschor, *Griech. Vasen*, fig. 181) ou la coupe célèbre de Douris à Berlin (Buschor, *o. c.*, fig. 178). Un relief de l'Acropole d'Athènes (Schrader, *Marmorbildwerke, Text*, p. 300, n° 421, fig. 348) a été justement rapproché par Becatti, *o. c.*, p. 57, de celui de Cyrène.

(5) Sudhoff, *Handanlegung des Heilgottes auf attischen Weihtafeln*, *Arch. für Gesch. der Medizin*, 18, 1926, p. 235 ; Herzog, *Wunderheil. von Epidauros*, *Philologus*, Supp. XXII, 1931, p. 55.

l'art, qui le soigne d'une main experte. On retrouve dans les scènes de la vie quotidienne, sur les vases de style sévère, des types analogues de bourgeois barbus au bâton.

Un autre rapprochement avec la céramique donne la clef de la scène de droite. Un aryballe attique du Louvre, de style classique, montre en effet une scène toute pareille, où un jeune médecin glabre, à demi-nu, assis sur un *klismos*, soigne le bras d'un malade debout[1] : le jeune garçon, sur notre relief, se faisait examiner la main.

Les représentations d'un médecin assis soignant un malade debout ne sont pas rares[2]. Le *klismos*, siège confortable, est souvent le siège du médecin ou d'Asclépios[3]. D'autre part à Cyrène, la médecine était florissante dès le ve siècle : Pindare, dans la *Ve Pythique*, vante le pouvoir guérisseur de l'Apollon de Cyrène[4] et Hérodote nous dit que les médecins de cette ville ne le cédaient en renommée qu'à ceux de Crotone[5]. Le relief remployé par L. Orbius peut assurément représenter quelque Asclépios imberbe, comme celui que Calamis a exécuté pour Sicyone[6] à la même époque, ou encore un héros guérisseur[7]. Mais ce peut être tout simplement un relief votif à Apollon Péan, où le dédicant apparaissait, deux ou plusieurs fois, dans l'exercice de son art.

No 13 (pl. XXIV, 3 et 4) : *Portrait d'Arcésilas IV* (emplacement actuel inconnu). H. 0 m. 102[8]. Bronze (fonte creuse)[9]. Tête virile barbue, coupée à mi-cou, sous la barbe. Les cheveux assez courts sont serrés par un bandeau orné, sur le

(1) *Mon. Piot*, 13, 1907, pl. 13-14 ; phot. Giraudon 34721.
(2) Relief du British Museum (*DA*, III, fig. 4883) ; base votive à Delphes (*FD*, III, 1, p. 330 sq., fig. 48-49).
(3) Relief d'Athènes (*DA*, III, fig. 4882) ; métopes d'Épidaure (Charbonneaux, *Sculpture gr. classique*, II, pl. 66 ; Ch. Picard, *Manuel*, III, p. 342 sq.).
(4) *Pyth.*, V, 63-64.
(5) Hérodote, III, 131. Certains éditeurs considèrent ce passage comme interpolé.
(6) Pausanias, II, 10, 3.
(7) Aristée a joué ce rôle (*Afr. It.*, II, p. 17 sq.), mais à l'époque impériale seulement : cf. *supra*, p. 278 sq.
(8) Indications empruntées à la publication de Pernier, *Afr. It.*, II,1928, p. 70 sq. Cf. *REG*, 43, 1930, p. 98 (Ch. Picard) ; Suhr, *Sculpt. Portraits of Greek Statesmen*, Baltimore, 1931, p. 23 ; Hekler, *Bildnisse berühmter Griechen*, Berlin, 1940, p. 18 ; Laurenzi, *Ritratti greci*, Florence, 1941, p. 90 sq., pl. 4.
(9) Pernier, *o. c.*, p. 72 : ce serait une fonte au sable, exécutée en plusieurs parties différentes. Je n'ai pu retrouver le document à Cyrène.

devant, d'un gros cabochon. Ce bandeau n'est pas fixé par un nœud et n'a pas de pans flottants. Les globes oculaires, qui étaient rapportés, ont disparu, sauf la sclérotique de l'œil gauche, qui est encore en place : c'est une feuille de bronze, où le logement de l'iris et de la pupille était réservé. La surface est partout fortement corrodée, mais le consciencieux travail du burin reste sensible.

La vie singulière qui émane de ce beau bronze avait suggéré d'abord à L. Pernier qu'il s'agissait d'un portrait. Cette impression a été renforcée ensuite par L. Curtius qui a montré par une analyse judicieuse[1] comment, au moyen d'imperceptibles variations apportées à un type idéal, l'artiste avait su donner le sentiment que nous avons affaire à une personne : ce sont une certaine asymétrie du visage, les pommettes assez fortes, le regard orienté vers la gauche, la bouche autoritaire, l'oreille d'un dessin peu banal. On ne doute plus aujourd'hui que les sculpteurs grecs aient su, dans certains cas, concevoir et exécuter des portraits individualisés, dès le milieu du ve siècle[2]. La tête de Cyrène prend place parmi ces « incunables » du portrait.

Le bandeau qui ceint les cheveux du personnage doit retenir l'attention. Ce n'est pas le bandeau de victoire, long et souple, que l'on voit au front de l'*Aurige* de Delphes ou du *Diadumène*, ni la *mitré* dionysiaque, plus longue et portée plus bas sur le front[3]. Ce n'est pas non plus l'accessoire capillaire (bourrelet d'étoffe ou cercle de métal) dont les éphèbes se servent volontiers pour maintenir leurs longs cheveux, sur les vases de style sévère. C'est un diadème en étoffe, assez large, qui n'est pas noué, mais cousu et passé sur la tête comme une couronne, ou bien fixé sur le devant par une agrafe sous le cabochon. Ce cabochon, comme on peut le constater sur des vues de profil, était prolongé vers le haut par un ornement vertical qui a disparu[4]. Un diadème de ce genre est attribué au roi Cadmos sur un cratère de Bologne[5].

(1) *Zeus und Hermes*, *Röm. Mitt.*, 1. Ergänzungsheft, Munich, 1931, p. 78.
(2) Ch. Picard, *Manuel*, II, p. 140, en n.
(3) Ch. Picard, *Mélanges Glotz*, II, 1932, p. 710 sq.
(4) Cf. l'ornement vertical que portent certaines effigies d'Ammon à partir du ive s. : *BMC Cyrenaica*, pl. 9, 9 ; 10, 9 ; 11, 8 ; etc. Sur les couronnes à médaillon, cf. L. Robert, *Hellenica*, VII, p. 12 ; *BCH*, 54, 1930 p. 262 sq.
(5) A. B. Cook, *Zeus*, II, p. 25, fig. 12.

On doit l'interpréter comme un insigne royal, d'un type assez différent du diadème noué que porteront plus tard les monarques hellénistiques ; il se rapproche davantage du diadème oriental[1].

C'est ce diadème qui a conduit L. Pernier à proposer de reconnaître dans ce portrait le dernier des rois de Cyrène, Arcésilas IV[2]. Mais Pernier plaçait l'œuvre vers 460-455 au plus tard. L. Curtius, estimant que cette date était trop haute, et croyant toujours, avec Pernier, que la chute de la monarchie était intervenue vers 455-450, a remis en question l'identification proposée[3]. Le problème n'a pas été repris depuis lors.

Il mérite pourtant un nouvel examen. Le diadème ne peut guère s'expliquer autrement que comme un insigne royal. Certes, il conviendrait également à un dieu. Mais dans ce cas, le caractère individuel de la tête ne s'expliquerait pas, et, d'autre part, on comprendrait mal quel dieu barbu aurait pu être consacré dans le temple d'Apollon. Car le lieu de la découverte fournit une indication d'une importance capitale. La tête a été retrouvée en effet à 1 m. 10 de l'angle S.-O. du temple, à une profondeur telle qu'elle était déjà sûrement à cette place avant la construction du deuxième Apollonion[4], soit au milieu du ɪᴠᵉ siècle environ. L'ex-voto dont elle faisait partie a donc été enfoui très tôt.

L'explication qui rend le mieux compte de toutes ces particularités reste celle qui reconnaît dans ce portrait le roi Arcésilas IV. Lui seul peut avoir porté le diadème vers l'époque où fut exécutée l'œuvre et, d'autre part, cette identification rend aisément compréhensible la destruction prématurée de la statue : consacrée par le souverain dans le temple du dieu dont il était le prêtre, elle fut brisée et jetée bas lors de la révolution qui entraîna la chute de la monarchie et les débris furent enfouis sur place. Les probabilités historiques et les données de la stratigraphie s'accordent pour confirmer l'hypothèse de Pernier.

(1) Pernier, *o. c.*, p. 75 ; *DA*, II, 119 sq., s. v. *Diadema ; RE*, XV, 2217 sq., s. v. *Mitra ;* IV A, 2002 sq., s. v. *Taenia.*

(2) *O. c.*, p. 75 sq.

(3) *L. c.* Cf. Ch. Picard, *Manuel*, II, p. 175 sq.

(4) Cf. *supra*, p. 303, n. 5. Pernier, *o. c.*, p. 70, fig. 5.

L'objection tirée de la date, qui a provoqué la réserve de L. Curtius, ne doit plus arrêter maintenant. Rien n'empêche d'admettre pour la chute de la monarchie une date basse voisine de 440. Bien au contraire, cette chronologie s'accorde à merveille avec divers indices tirés des textes et du monnayage[1]. Loin d'infirmer l'identification du portrait d'Arcésilas IV, la date de la chute de la monarchie gagne à cette identification même une confirmation précieuse.

En effet, les progrès récents de nos connaissances au sujet de l'art du vᵉ siècle permettent maintenant de dater assez précisément une œuvre aussi bien caractérisée que celle-là[2]. Elle ne présente plus la moindre trace d'archaïsme, ni dans les proportions, ni dans le dessin des traits, ni dans la technique d'exécution. Tout est vie dans cette physionomie presque mobile où plus rien ne subsiste des simplifications qu'aimait le style sévère. Le travail des cheveux et de la barbe, achevé au burin avec un soin minutieux, est significatif : ils sont traités en mèches de longueur moyenne, souples et variées, qui jouent avec une entière liberté, sans qu'on puisse déceler, même aux alentours du *vortex*, le moindre vestige d'un schéma géométrique. L'œuvre appartient incontestablement à la période du style classique, parfaitement maître déjà de toutes ses possibilités : cela seul interdirait d'accepter une date antérieure à 450.

Un élément de comparaison sûr et bien daté est fourni par les têtes des métopes du Parthénon, qui furent exécutées entre 447 et 442[3]. Celles des Centaures, étant barbues, permettent des comparaisons très précises avec le portrait de Cyrène[4]. Or c'est précisément dans l'équipe composite qui a taillé ces métopes que l'on voit naître le style classique. A côté d'œuvres encore fidèles au style ancien et toutes imprégnées des traditions archaïques, voilà qu'apparaissent sous le ciseau de jeunes maîtres les premiers visages datés que marque le nouvel esprit. C'est à ces métopes récentes

(1) Cf. *supra*, p. 206 sq.

(2) Ch. Picard, *Manuel*, II, p. 308 sq.; F. Chamoux, *REG*, 57, 1944, p. 159 sq. (état des travaux relatifs à Phidias).

(3) *IG*, I², 339 sq.; G. Lippold, *RE*, XIX, s.v. *Pheidias*, nº 24; B. Schweitzer, *Jahrbuch*, 53, 1938, p. 6 sq.

(4) G. Rodenwalt, *Köpfe von den Südmetopen des Parthenon, Abhandl. Berlin*, Phil. hist. Kl., 1945-46, nº 7 (1948). Cf. *REG*, 63, 1950, p. 261 sq.

que la tête d'Arcésilas IV fait surtout songer : elle est en particulier étonnamment proche de la tête du Centaure sur la métope IV[1]. Cette ressemblance, qui est aussi frappante de face que de profil, témoigne des rapports étroits qui unissent les deux œuvres, rapports chronologiques et rapports de style.

Toujours au Parthénon, la frise du *sékos* offre d'autres parallèles. Telle figure d'hipparque, sur une plaque de l'Ouest[2], paraît la transcription fidèle du profil d'Arcésilas IV. Enfin, à en juger par la meilleure de ses répliques, le célèbre portrait de Périclès par Crésilas[3] appartient à la même famille.

Ces rapprochements sont très significatifs en raison de la rapide évolution du style à cette époque. Ils conduisent tous à la même conclusion : la tête de Cyrène doit dater des environs de 440, à très peu d'années près. Ce résultat, qui est acquis, entraîne des conséquences importantes. D'abord, comme on l'a vu, il confirme la date basse pour la chute du régime des Battiades. Ensuite il permet de mieux situer notre document en raison des rapprochements mêmes qui ont servi à le dater.

L. Pernier le rattachait à l'art péloponnésien et à l'influence de Polyclète. L. Curtius a cru pouvoir préciser et assurer cette hypothèse en comparant la tête de Cyrène avec un type d'Hermès où il pense retrouver un dieu barbu conçu par Polyclète lui-même[4] : la même main aurait exécuté le portrait d'Arcésilas IV. Cette démonstration n'est pas convaincante, à mon sens. En réalité, nous ignorons tout, faute de posséder le moindre document sûr, de la façon dont Polyclète concevait les figures barbues : toute hypothèse à ce sujet reste parfaitement subjective. En revanche les rapports qui unissent le portrait d'Arcésilas IV et les sculptures du Parthénon sont un fait positif. Pourquoi refuser cette indication si précise, qui s'inscrit dans une tradition vieille de près d'un siècle ?

(1) Rodenwalt, *o. c.*, pl. 20-21.

(2) Ch. Picard ; *Manuel*, II, p. 451, fig. 187 ; Charbonneaux, *Sculpt. gr. classique*, I, pl. 63. Il s'agit de la plaque IV, personnage 8.

(3) Ch. Picard, *Manuel*, II, p. 600 ; Charbonneaux, *o. c.*, II, pl. 7.

(4) *Zeus u. Hermes*, p. 78. L. Curtius verrait volontiers dans la tête de Cyrène une œuvre de Polyclète en personne.

Admettons donc la permanence de l'influence attique à Cyrène sous Arcésilas IV. En laissant cette influence s'exercer dans sa ville et en confiant son propre portrait à un sculpteur inspiré par Athènes, le roi ne faisait que se conformer à l'exemple de son père et de son aïeul.

Que maintenant les rythmes et l'ampleur des périodes pindariques nous reviennent à la mémoire, quand nous contemplons le visage probable du βασιλεὺς μεγαλᾶν πολίων[1] ! Voilà donc devant nous le dernier souverain de Cyrène. C'est alors, vers 440, un homme mûr de quarante à cinquante ans. En 462, quand il vainquit à Delphes, il était tout jeune encore[2]. Dans ce portrait officiel et idéalisé, sachons distinguer les traits plus personnels, tels qu'un grand artiste a pu les saisir : la joue gauche plus large, l'œil vif, la bouche étroite aux lèvres épaisses, le cheveu et la barbe assez courts et soignés. Les vicissitudes d'une existence opulente et agitée ont marqué de leur empreinte la physionomie royale : dans le regard oblique, dans les lèvres serrées et sensuelles sous des narines largement ouvertes et presque palpitantes, on devine les passions de l'homme, exaspérées par le pouvoir. Vrai portrait de tyran ! Tel Platon, soixante ans plus tard, le fixera dans sa vérité éternelle. Il est beau, mais non d'une beauté tranquille. Il possède l'audace de l'aigle : θάρσος τε τανύπτερος ἐν ὄρνιξιν αἰετὸς ἔπλετο[3]. Mais cette audace est inquiète : elle respire la méfiance et la ruse. Après plus de vingt ans de règne, qu'on imagine tissés de complots et d'intrigues, cet homme intelligent, cultivé[4], mais aussi, semble-t-il, fourbe et cruel, approche de sa fin qui sera la fin du régime de ses ancêtres. Huitième rejeton[5] d'une race fertile en désastres, il va connaître à son tour une mort tragique et, tandis que la tête de sa statue brisée roulera sur les parvis du temple, la tête du monarque déchu sera jetée dans les vagues de la Syrte par la fureur populaire[6].

(1) *Pyth.*, V, 15-16.

(2) Cf. *supra*, p. 173.

(3) *Pyth.*, V, 111-112.

(4) *Ibid.*, 109-110 ; 114.

(5) *Ibid.*, IV, 65.

(6) Cf. *supra*, p. 205.

*
* *

Ici s'achève notre revue des principales sculptures de Cyrène qui appartiennent à la période royale. Elle nous a conduit à présenter pour la première fois un tableau d'ensemble, que les difficultés d'accès aux documents n'avaient pas permis d'esquisser jusqu'à présent. Il s'en dégage quelques conclusions que je voudrais formuler maintenant.

Notons d'abord la relative rareté des monuments. Nous en avons choisi quatorze : un catalogue complet n'augmenterait pas très considérablement ce chiffre, si ce n'est de quelques figures funéraires aniconiques. C'est peu pour une période qui s'étend sur près de deux siècles. La raison première en est que les fouilles n'ont atteint le niveau archaïque qu'en un petit nombre de points. D'autre part la constante occupation du site pendant toute l'antiquité a fait disparaître la plupart des œuvres d'art les plus anciennes, qui ont été remplacées au cours des siècles par des œuvres à la mode du jour. Enfin des catastrophes comme la révolte juive de 116-117 après J.-C. ont contraint à renouveler presque entièrement la parure sculptée des monuments publics et des sanctuaires.

Cette rareté même fait mieux ressortir la haute qualité des sculptures conservées. Les *couroi* 95 et 98, le *gorgoneion* de l'Apollonion, les deux corés, la tête d'éphèbe et la tête féminine au diadème, le portrait d'Arcésilas IV sont des chefs-d'œuvre. Ils prouvent que, depuis le milieu du VIe siècle, Cyrène était une cité suffisamment prospère pour entretenir sur son sol des artistes de premier rang. L'accroissement de la population, le commerce du silphion, l'extension des terres mises en culture, telles sont les causes économiques et sociales qui ont pu favoriser ce développement artistique.

Il faut souligner à ce propos l'absence dans la région de toute pierre convenable au travail du sculpteur. Le calcaire local est un calcaire coquillier à grosses nummulites, assez friable, de couleur jaunâtre quand il n'est pas recouvert de lichen gris. Il se travaille sans peine, mais se délite facilement, et les nombreux coquillages fossiles dont il est rempli en font un mauvais matériau pour la sculpture. L'état de conservation des œuvres taillées dans ce calcaire est en général déplorable.

Aussi fut-il réservé d'ordinaire à des commandes de caractère artisanal, comme les stèles funéraires ou les décors d'architecture. A peu d'exceptions près, toutes les œuvres marquantes sont en marbre. Les bronzes retrouvés sont peu nombreux.

L'abondance relative des sculptures en marbre à Cyrène est un fait remarquable puisque ce marbre était importé de Grèce propre, la Cyrénaïque n'en possédant pas. De telles importations étaient fort coûteuses. Nous n'avons pas de renseignements directs au sujet de ces transports[1]. Mais on se représente aisément que leur prix était considérable : à la longue traversée, où les blocs de marbre étaient utilisés comme lest, s'ajoutait la montée depuis le port de Cyrène jusqu'à la ville même, soit un trajet de près de 20 kilomètres, avec une dénivellation de 600 mètres. Or nous disposons de documents précis pour un transport du même genre sur un trajet tout à fait comparable, grâce aux comptes delphiques du IVe siècle : ils nous montrent à quel prix élevé revenait la montée des matériaux de construction depuis le port d'Itéa jusqu'au sanctuaire de Delphes[2], qui est séparé de la mer par une distance et une dénivellation du même ordre qu'à Cyrène. On voit par là quel luxe représentait, à Cyrène comme à Delphes, avant tout travail du sculpteur, la moindre statue de marbre[3].

Les deux régions qui semblent avoir fourni l'essentiel de ces importations sont les Cyclades et l'Attique. Pour la période qui nous occupe, Athènes paraît bien avoir été le fournisseur principal à partir du milieu du VIe siècle. La provenance du marbre s'accorde avec ce que révèle l'étude du style : venus d'Athènes ou formés sous l'influence de son art, les sculpteurs en faisaient venir aussi leur matériau préféré.

Cette influence attique sur l'art de Cyrène se manifeste avec beaucoup de netteté et de constance dans les monuments

(1) Cf. *REG*, 36, 1923, p. 26 sq.

(2) Jardé, *La formation du peuple grec*, p. 69 ; *BCH*, 26, 1902, p. 57 ; Heichelheim, *Wirtschaftgesch. des Altert.*, p. 338.

(3) On doit garder ce fait à l'esprit quand on constate le nombre des figures funéraires en marbre qui ont été retrouvées à Cyrène : pour ces statues, le public n'hésitait donc pas à engager des frais considérables.

que nous avons étudiés. Certes les plus anciens d'entre eux, d'ailleurs fort peu nombreux, montrent que Cyrène, dans les premiers temps, était restée en relations avec sa métropole des Cyclades et avec les îles orientales de la mer Égée. La rareté des documents interdit d'ailleurs d'accorder à ces impressions une valeur autre qu'indicative. Mais dès les *couroi* 95 et 98 et le *gorgoneion* de l'Apollonion, donc dès 540-530, la primauté de l'influence attique n'est plus douteuse. Elle ne cessera plus jusqu'à la fin de la période royale et se maintiendra par la suite. C'est un fait très important qui n'avait pas encore été aperçu et qui surprend au premier abord. Cyrène apparaît d'ordinaire comme une colonie purement dorienne, qu'on suppose naturellement orientée vers le Péloponnèse. Pindare ne souligne-t-il pas avec force les liens qui la rattachent à Sparte, et la langue qu'on y parle n'est-elle pas un dialecte dorien ?

Pourtant les monuments apportent un témoignage d'une clarté évidente et il faut s'incliner devant les faits. A Cyrène, cité dorienne, l'art attique exerce une influence dominante à partir de la deuxième moitié du VIe siècle. Nous avons là sans doute une manifestation nouvelle de la politique d'expansion commerciale menée par Pisistrate, qui fit d'Athènes un grand marché international[1]. C'est le moment où accourent dans cette ville artistes et marchands venus de tous les points du monde grec, où le monnayage athénien prend une grande extension, où la céramique attique se répand partout, tandis que décline celle de Corinthe[2]. A Cyrène, les premières monnaies autonomes sont frappées sur des monnaies attiques[3] : les échanges commerciaux devaient entraîner naturellement des contacts dans le domaine de l'art. Les liens ainsi établis ne devaient plus se rompre de longtemps.

Le régime politique introduit à Cyrène par Arcésilas III aux environs de 530 ne fut certainement pas sans favoriser ces échanges. Un rapprochement entre les tyrans d'Athènes et le monarque de Cyrène, gagné aux maximes du gouvernement tyrannique, était dans la logique des choses et il dut

(1) *RE*, XIX, 190 sq., s. v. *Peisistratos* (Schachermeyer).
(2) G. M. A. Richter, *Archaic Greek Art*, p. 62, 70, 80 sq.
(3) *BMC Cyrenaica*, p. XXVIII.

se produire en effet. Mais il ne fut certainement pas la cause déterminante de l'influence attique à Cyrène. Cette influence si durable paraît bien avoir été, au contraire, indépendante des vicissitudes politiques : ni la chute des Pisistratides, ni la soumission de Cyrène à la Perse, ni les guerres médiques, ni la révolution qui renversa les Battiades n'ont empêché l'évolution de l'art attique de se refléter trait pour trait à Cyrène. La seule explication réside dans l'existence de liens économiques étroits et prolongés entre les deux cités, liens dont les œuvres d'art nous apportent le témoignage.

Résumons-nous. La sculpture archaïque de Cyrène, telle que les fouilles italiennes nous permettent de l'apprécier, représente pour notre connaissance de la cité des Battiades un élément d'information d'une importance capitale. Cette sculpture a produit des chefs-d'œuvre qui prouvent la vitalité et la pureté de la civilisation hellénique en Libye. Elle montre le haut degré de prospérité et de richesse où était parvenue, en moins d'un siècle, la petite cité fondée par Battos. Elle révèle enfin que cette terre lointaine était, dans le domaine de l'art, comme une dépendance de l'Attique. Ainsi Athènes jouait déjà, bien loin des côtes de la Grèce et dans une cité essentiellement dorienne, le rôle d'une métropole spirituelle de l'hellénisme. Malgré l'éloignement, malgré les périls de la mer de Libye, dès le VIe siècle les marins grecs reliaient régulièrement la Cyrénaïque au Pirée, et Cyrène, loin de vivre à l'écart sur le continent africain, développait sa civilisation au même rythme que la plus vivante des cités grecques.

APPENDICE

LE TRÉSOR DE CYRÈNE A OLYMPIE

Le lecteur a peut-être été surpris de constater que notre revue des sculptures archaïques de Cyrène ne mentionnait pas le fronton du Trésor de Cyrène à Olympie. Cette omission est volontaire : on va voir pourquoi.

Le trésor de Cyrène à Olympie ne nous est connu que par une brève mention de Pausanias, VI, 19, 10 : « *A côté du trésor de Sybaris se trouve le trésor des Libyens de Cyrène ; il renferme des statues d'empereurs romains* ». De l'autre côté, c'est-à-dire vers l'Est, venait après lui le trésor de Sélinonte.

Sur la terrasse des trésors, les fouilleurs allemands ont dégagé douze fondations, qu'ils ont numérotées d'Ouest en Est. C'est sur la VIIIe que Dörpfeld voulait replacer le trésor de Cyrène[1]. De fait les quatre derniers trésors vers l'Est (fondations XII à IX) sont identifiées avec certitude. En revanche, à partir de là, pour les huit fondations retrouvées sur le terrain, Pausanias ne mentionne que six trésors. Seul le trésor de Sicyone, premier de la rangée vers l'Ouest, a été identifié sûrement avec la fondation I. Pour les cinq autres, on dispose donc de *sept* emplacements, ce qui rend les identifications hasardeuses. On a supposé, il est vrai, que les deux édifices II et III étaient des constructions tardives, dues à Hérode Atticus et élevées après le passage de Pausanias. Mais les plus récentes publications ne se rallient pas à cette hypothèse et considèrent que ces emplacements étaient occupés dès le ve siècle.

Dans ces conditions, restituer le trésor de Cyrène sur la

(1) *Olympia*, II, 1, p. 48 ; Studniczka, *Kyrene*, p. 32 (lettre de Dörpfeld) ; F. Richter, *De thesauris Olympiae effossis*, p. 26 ; Roscher, *Lexicon*, II 1, 1724.

fondation VIII, plutôt que sur la fondation VII ou la fondation VI, apparaîtra comme d'autant plus arbitraire que les dimensions mêmes de cette fondation sont bien peu convenables pour un trésor. Il n'en subsiste que l'arrière, qui permet seulement d'apprécier la largeur de l'édifice : 4 m. 85. Quant à la longueur, elle se laisse déduire approximativement par rapport aux trésors voisins, dont les façades sont à peu près alignées sur un même front. Elle n'atteignait pas 5 mètres. Ces dimensions feraient du trésor de Cyrène de beaucoup le plus petit de tous ceux d'Olympie, une chapelle bien humble pour la métropole africaine.

Une inscription en caractères fort archaïques est d'ordinaire considérée comme la dédicace du trésor de Cyrène[1]. On y lit Κυρα[ναῖοι ἀνέθεν ?]. Il s'agit en effet très probablement d'une dédicace cyrénéenne ; encore n'est-il pas sûr que ce soit celle d'un trésor[2]. L'emplacement où le bloc inscrit a été retrouvé ne fournit aucune indication valable[3], car les éléments de l'élévation en provenance des trésors ont été dispersés largement lorsque ces bâtiments furent détruits. On voit donc combien est incertaine l'identification, que Dörpfeld n'avait proposée qu'avec réserve[4]. Le trésor de Cyrène a pu se dresser sur la fondation VI ou sur la fondation VII, attribuées traditionnellement et sans preuves à Byzance et à Sybaris, plutôt que sur la fondation VIII. Celle-ci, en raison de ses dimensions, conviendrait mieux à un autel. Dörpfeld avait signalé cette possibilité et, après avoir préféré l'hypothèse du trésor, il a fini par se rallier implicitement à celle de l'autel : car les plus récents plans de l'Altis, publiés sous sa responsabilité, et la maquette de H. Schleif placent un autel sur la fondation VIII, et non plus un trésor[5]. Au cours des dernières fouilles allemandes,

(1) Dittenberger-Purgold, *Olympia*, V, no 246 ; *SGDI*, 4838 ; Röhl, *IGA*, 506 *a* ; Studniczka, *Kyrene*, p. 32, fig. 24.

(2) Dittenberger-Purgold, *o. c.*, p. 362 : « La pierre n'est pas un élément d'architecture ». Les auteurs songeaient à la dédicace d'une offrande. Cf. Purgold, *Arch. Zeit.*, 39, 1881, p. 180.

(3) Au N. du trésor de Géla, dans un mur tardif.

(4) *Olympia*, II, p. 75 sq.

(5) *Alt-Olympia*, II, pl. 2-3 (H. Schleif) : les trésors y sont numérotés de 1 à 11. L'ancienne fondation VIII n'est plus comptée comme trésor, mais comme autel. Cf. la maquette de Schleif, *ibid.*, Beil. 1 ; Hege-Rodenwaldt, *Olympia*, p. 28 sq., fig. 13-16.

un sondage a été effectué sur cet emplacement. Il ne semble pas que ce sondage ait donné des résultats positifs[1]. Si l'orientation ou l'emplacement paraissaient peu indiqués pour un autel, on pourrait toujours supposer en cet endroit une consécration quelconque, groupe statuaire ou quadrige. En tout cas il est fort peu probable qu'elle ait jamais porté le trésor de Cyrène, et on n'a plus le droit de s'appuyer sur cette identification fallacieuse pour reconstituer le fronton sculpté de ce trésor.

Le cas de ce fronton offre un bel exemple d'une restauration arbitraire et unanimement acceptée. Le document de base est un fragment de haut-relief archaïque en calcaire, retrouvé à Olympie[2]. On y distingue le torse d'un personnage ; de sa main gauche, ramenée contre sa poitrine, il saisit par une patte antérieure un animal qui paraît être un lion. Cet animal est appliqué verticalement contre le côté droit du corps du personnage. De ce dernier, la tête a disparu, ainsi que le bras droit et tout le bas du corps à partir de la ceinture. Il avait des cheveux longs dont on voit encore trois mèches tombant de chaque côté sur les épaules. On ne peut guère décider de son sexe, bien qu'une cassure circulaire sur le côté gauche de la poitrine ait pu faire croire à un sein de femme. En réalité, le vêtement, les formes, la chevelure conviennent aussi bien à un homme qu'à une femme. L'état de conservation est fort mauvais. D'après les dimensions du fragment (0 m. 22×0 m. 28), le personnage entier devait avoir entre 0 m. 50 et 0 m. 60 environ. Il doit s'agir d'un relief architectonique. Le style indique comme date approximative la première moitié du VIe siècle.

Treu, dans la première publication[3], avait rangé ce fragment parmi ceux qui pouvaient se rapporter à la décoration sculptée des trésors archaïques et considérait le personnage comme une figure de Gorgone. Mais Studniczka, qui s'occupait alors du mythe de Cyrène, rapprocha ce fragment de deux

(1) *Jahrbuch*, 56, 1941, *Olympiabericht* III, p. 2 et pl. 1. Sur ce plan, on a conservé la numérotation ancienne des fondations (de I à XII) sur la terrasse des trésors.

(2) *Olympia*, III (Treu), p. 19 sq. ; Studniczka, *Kyrene*, p. 28 sq., fig. 20-21 ; Roscher, *Lexicon*, II, 1723, fig. 1.

(3) *Ausgrabungen zu Olympia*, V, p. 16.

monuments cyrénéens du British Museum, où l'on voit Cyrène étranglant le lion, et crut pouvoir reconnaître le même exploit mythique sur le relief d'Olympie[1]. Dès lors il était tentant d'attribuer ce relief au trésor de Cyrène. Comme on considérait alors ce trésor comme identifié sur la fondation VIII, ses dimensions réduites ne permettaient de restituer la figure que sur le fronton. Restait à compléter ce fronton. Studniczka connaissait bien les vases qu'on appelait alors « cyrénéens » auxquels il attribuait une place de choix dans son étude[2]. Il se souvint que sur certains de ces vases sont représentés des coqs. Or, parmi les autres sculptures archaïques d'Olympie, il y avait le corps d'un coq, en calcaire, long de 0 m. 38[3] ; Studniczka n'hésita pas à y reconnaître un coq « cyrénéen » et à le placer dans l'angle de son fronton, en lui donnant un hypothétique confrère pour pendant[4]. Il avait ainsi obtenu une restauration assez complète, avec, vers le centre la lutte de Cyrène et du lion, à propos de laquelle il évoquait les vers de la *IXe Pythique*, tandis que les angles étaient meublés par les deux gros oiseaux[5]. Cette reconstruction a rencontré une faveur unanime et, depuis lors, n'a plus été discutée[6].

Elle se heurte pourtant à des objections décisives. D'abord le relief au lion et le fragment de coq sont taillés dans des calcaires assez différents l'un de l'autre, et qui diffèrent également des vestiges de la fondation VIII. Ensuite ils ont été retrouvés en des points très éloignés de la fondation VIII[7] : le relief au lion dans des ruines byzantines à l'Est du portique S.-E., donc hors de l'Altis, vers le S.-E., tandis que le coq était dans un mur tardif, au N.-O. du Prytanée, donc hors de l'Altis, vers le N.-O.[8]. Enfin et surtout il y a longtemps

(1) *Kyrene*, p. 30 sq.

(2) *Ibid.*, p. 1 sq.

(3) *Olympia*, III, p. 21 (Treu).

(4) Studniczka, *Kyrene*, p. 36 sq., fig. 27-28.

(5) Cf. la reconstitution graphique dans *Olympia*, III, p. 22.

(6) Approbation immédiate de Maasz, *Gött. Gel. Anz.*, 1890, p. 341 sq., suivi par Treu, *Olympia*, III, *l. c.* Cf. Broholm, *RE*, XII, 154, s. v. *Kyrene* 1 ; Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 320, n. 2 ; p. 581 ; E. Lapalus, *Le fronton sculpté en Grèce*, p. 125 et 419 (bibliographie) ; G. Lippold, *Die griech. Plastik*, p. 46.

(7) *Olympia*, II, p. 48 (fondation VIII) ; III, p. 19 et 21 (reliefs).

(8) Treu, *l. c.*

que la question des vases « cyrénéens » a été réglée par les fouilles de Sparte : ces vases sont en réalité de provenance laconienne. Les coqs qui y figurent n'ont donc rien de spécialement cyrénéen[1]. Or l'induction tirée de la céramique était le seul argument positif sur lequel Studniczka s'était fondé pour grouper dans un même ensemble les deux fragments, que ni la matière employée, ni le lieu de trouvaille ne l'autorisaient à rapprocher. Cet argument n'étant plus valable, il ne reste aucune raison pour accepter l'étrange restauration de Cyrène entre ses deux coqs. Elle devra désormais disparaître du catalogue des frontons archaïques.

Des hypothèses de Studniczka, faut-il au moins garder l'exégèse du relief au lion ? Rien n'est moins sûr. Studniczka avait cru pouvoir avancer que le calcaire dans lequel est taillé ce relief avait été apporté de Cyrénaïque[2] : les sculptures du trésor et peut-être le trésor lui-même, auraient été exécutés par des Cyrénéens dans leur matériau national, comme c'est le cas pour les trésors de Sicyone à Olympie ou à Delphes[3], par exemple. Mais le *poros* de Sicyone est une belle pierre à bâtir : il valait la peine de la faire venir de loin. Voit-on au contraire les gens de Cyrène convoyer à grands frais depuis leur lointaine patrie leur mauvais calcaire coquillier, si peu propre à tout travail raffiné du ciseau[4] ? Au reste, rien ne permet d'attribuer une telle origine au calcaire du relief au lion. A la différence de celui de Cyrène, il ne renferme pas de nummulites. Treu avait déjà signalé des carrières de cette même pierre dans les environs immédiats d'Olympie[5] : c'est évidemment de là qu'elle provient.

Le relief au lion peut donc avoir appartenu, soit à une métope, soit à un fronton provenant de l'un quelconque des nombreux bâtiments archaïques d'Olympie dont l'élévation a disparu. La scène représentée doit-elle vraiment nous orienter vers Cyrène ? Rappelons d'abord que l'état de mutilation du relief ne permet guère d'être affirmatif sur le sexe du personnage, non plus que sur son costume. A supposer

(1) Cf. *supra*, p. 243 sq.
(2) *Kyrene*, p. 38 ; repris par Treu, *Olympia*, III, p. 21, n. 2.
(3) P. de La Coste-Messelière, *Au musée de Delphes*, p. 54 sq.
(4) Cf. *supra*, p. 374.
(5) *Ausgrabungen zu Olympia*, V, p. 16.

qu'il s'agisse bien d'une femme, le nom de Cyrène s'impose-t-il ? Studniczka a été guidé avant tout par le rapprochement avec les deux documents du British Museum[1]. Ceux-ci, le relief comme la statuette, datent l'un et l'autre de l'époque des Antonins. Le groupe de Cyrène et du lion y répond à un même type : la nymphe aux cheveux courts, vêtue d'un chiton court avec une draperie roulée autour de la taille, a saisi le lion, debout sur ses pattes de derrière, et elle l'étrangle dans le collier formé par son bras gauche que sa main droite ramène fortement contre elle. C'est une prise de lutte (une *clé à la gorge*) très caractéristique[2]. Or le nombre des monuments se référant à ce même type s'est augmenté depuis les fouilles italiennes. On en a maintenant deux de plus : une statue de marbre en ronde-bosse, remployée plus tard comme fontaine[3], et une statuette, en marbre également[4], l'une et l'autre datant aussi de la période des Antonins. Tous ces documents contemporains, qui diffèrent par les dimensions, correspondent cependant trait pour trait. Qu'est-ce à dire, sinon qu'il s'agit de copies fidèles d'une même œuvre, bien connue à Cyrène ? L'absence de toute réplique antérieure permet d'attribuer cet original à l'époque d'Hadrien. Lors de la reconstruction de la ville, l'un des sculpteurs chargé de lui redonner une parure tailla ce groupe de Cyrène et du lion, où se reconnaissent la virtuosité, le pathos et le goût du pittoresque caractéristiques de l'époque. On sait que le même temps vit fleurir également le culte d'Aristée passablement négligé auparavant[5]. La mère et le fils bénéficièrent alors d'une popularité qu'ils devaient bien plus aux mythographes de basse époque qu'au souvenir de la légende ancienne.

(1) *Kyrene*, p. 30 sq., fig. 32-33. Pour la statuette, cf. Smith-Porcher, *Discoveries*, p. 43 et 99, 6 ; Smith, *Brit. Mus. Cat. Sculpt.*, II, n° 1384 ; S. Reinach, *Rép. Stat.*, II, p. 507, 2. Pour le relief, cf. Smith-Porcher, *o. c.*, pl. 76 ; Smith, *Catal.*, I, 790 ; Roscher, *Lexicon*, II, 1726, fig. 2 ; Toynbee, *The Hadrianic School*, pl. 27, n° 4.
(2) Cette strangulation du lion dans l'étau formé par le bras droit est empruntée aux figurations archaïques et classiques d'Héraclès et du lion de Némée.
(3) *Afr. It.*, I, p. 155, fig. 21.
(4) Haut. actuelle : 0 m. 28. Inédite. Conservée à Cyrène dans les magasins du Musée. Il manque toute la partie inférieure du groupe.
(5) Cf. *supra*, p. 278.

La légende de Cyrène et du lion ne paraît pas en effet avoir joui d'une grande faveur dans les traditions de la cité africaine avant Callimaque et l'époque hellénistique[1]. Auparavant les Cyrénéens s'attachaient peu à cet exploit accompli non pas en Afrique, mais en Thessalie. Nous l'avons vu, la *IXe Pythique* n'est pas vraiment cyrénéenne dans son inspiration[2]. Pindare y suit Hésiode, qui se souciait peu de la Cyrénaïque, et pour cause ! Et il est fort remarquable que, avant les documents d'époque antonine cités plus haut, le thème du combat de la nymphe contre le lion ne soit apparu nulle part à Cyrène, ni dans la sculpture, ni dans la numismatique. Il n'est même pas sûr que la nymphe éponyme ait jamais figuré sur les monnaies de la cité[3]. Cette constatation est d'un grand poids : elle renforce l'hypothèse suivant laquelle l'identité de nom entre la ville et la nymphe aurait été à l'origine une pure coïncidence[4]. Surtout elle interdit d'accorder une valeur au rapprochement proposé par Studniczka entre un groupe homogène de documents tardifs, se référant à un original unique érigé à Cyrène, et le relief archaïque d'Olympie, qui est d'un type tout différent.

Sur ce relief, en effet, le personnage n'est nullement occupé à tuer le lion, comme Studniczka l'a cru et laissé croire. Il le saisit par la patte antérieure et le tient contre sa poitrine. La main droite, qui a disparu, n'étranglait pas la bête : elle pouvait tout au plus contribuer à la maintenir ou à la soutenir par l'arrière. Ainsi nous n'avons nullement affaire à un combat : le personnage, dieu ou déesse, porte contre lui l'animal qu'il soulève par la patte. C'est une attitude bien connue : celle du Dompteur ou de la Maîtresse des Fauves, type courant dans l'art archaïque. Studniczka lui-même le connaissait bien, puisqu'il considérait la nymphe Cyrène comme une Πότνια θηρῶν[5]. Le geste du bras est très proche de celui du grand Apollon criophore thasien[6]. A Olympie

(1) Cf. *supra*, p. 81 sq.

(2) Cf. *supra*, p. 172 sq.

(3) Cf. *supra*, p. 275 sq. La plus ancienne représentation de la nymphe éponyme pourrait bien être celle qu'on croit reconnaître sur le relief de Lysanias trouvé à Benghazi (fin du ɪvᵉ s.). Cf. *supra*, p. 279.

(4) Cf. *supra*, p. 126 sq.

(5) *Kyrene*, p. 153 sq.

(6) Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 559 sq., fig. 193 ; *RA*, 1948, *Mélanges*

même, une plaque de bronze archaïque à reliefs montre une figure féminine ailée tenant deux lions par une patte de derrière, un dans chaque main[1]. Au musée de Stamboul, une autre Maîtresse des Fauves tient de la main gauche un lion par une patte de devant[2]. On multiplierait aisément les rapprochements[3]. Ils prouvent à l'évidence que le relief d'Olympie représentait lui aussi un Maître ou une Maîtresse des Fauves, serrant contre sa poitrine le lion dompté, symbole de sa puissance. Aucune raison positive n'oblige à donner à cette figure le nom de Cyrène plutôt que celui d'Artémis ou de n'importe quelle autre hypostase de la divinité au lion.

Ainsi disparaît le seul argument qui permettait d'attribuer ce relief au trésor de Cyrène. Le fragment redevient anonyme et n'a plus aucun droit à prendre place parmi les œuvres de la sculpture cyrénéenne archaïque. Le fronton restauré par Studniczka n'était qu'un fantôme : aucun des éléments dont il l'avait composé ne peut être rattaché à Cyrène avec quelque probabilité.

Ch. Picard, I, p. 422 sq. (E. Haspels) ; G. M. A. Richter, *Kouroi*, pl. 21. On comparera aussi le geste du *Maître au lion* de Delphes, *BCH*, 64-65, 1940-41, pl. 18, 2 ; P. Amandry, *Syria*, 24, 1944-45, p. 149 sq., pl. 10.

(1) Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 496, fig. 156 ; Studniczka, *Kyrene*, p. 154, fig. 31.

(2) Stèle de Dorylée : M. Schede, *Meisterwerke der türk. Mus.*, pl. 3 ; Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 531, fig. 177 ; F. Johansen, *The Attic Grave-Reliefs*, p. 77, fig. 34 *a*.

(3) Sur la *Potnia Therôn*, cf. Ch. Picard, *Mél. Holleaux*, p. 175 sq. ; *Ephèse et Claros*, p. 499 sq. ; M. P. Nilsson, *Gesch. der griech. Religion*, I, p. 286 sq. ; P. Demargne, *La Crète dédalique*, p. 286 sq.

CONCLUSION

Le présent travail avait pour objet de confronter les résultats des fouilles récentes avec les sources littéraires pour préciser l'histoire de Cyrène à l'époque des Battiades et dégager les traits essentiels de sa civilisation. Chemin faisant cette étude a abouti, sur plusieurs points, à des conclusions qui tantôt modifient, tantôt contredisent radicalement les conceptions généralement admises. Je rappelle ici sous une forme succincte les principales de ces conclusions.

1° Aucun indice sérieux, ni dans les documents archéologiques, ni dans les textes, ne permet de supposer que les Grecs aient jamais fondé un établissement permanent en Cyrénaïque avant l'arrivée de Battos et de ses compagnons. Le récit d'Hérodote reste pour nous la seule source valable pour les origines de la colonie, et les indications apportées par les fouilles confirment sa véracité.

2° La monarchie des Battiades n'a pas conservé jusqu'au bout le caractère traditionnel qu'on lui attribue d'ordinaire. Par suite du conflit qui l'opposait à la classe puissante des grands propriétaires terriens, jaloux des prérogatives du monarque, la royauté cyrénéenne a évolué, à partir d'Arcésilas III, vers un régime tyrannique. Cette évolution lui a permis de se maintenir jusqu'à une date voisine de 440. Cyrène a donc connu, comme la plupart des autres cités grecques, successivement la monarchie patriarcale, une république oligarchique, puis la tyrannie héréditaire, mais la permanence toute formelle de la dynastie des Battiades a masqué la réalité de cette évolution. Sous les trois derniers rois, le régime a pris toutes les caractéristiques des tyrannies contemporaines : lutte sans merci contre l'aristocratie foncière, emploi de méthodes démagogiques, formation d'un corps

de mercenaires, mise en chantiers de grands travaux, goût du luxe et de la dépense, et, à l'extérieur, bonne entente avec le Grand Roi.

3° Cet aspect tyrannique, qui a été trop longtemps méconnu, explique l'attitude adoptée par Pindare et par Hérodote à l'égard des rois de Cyrène. Hérodote s'est complu à narrer en détail l'histoire d'Arcésilas III parce que ce monarque, par ses méthodes de gouvernement, prenait place parmi les tyrans grecs et fournissait ainsi à l'historien une occasion excellente de développer un de ses thèmes favoris. Quant à Pindare, il s'est mis en rapports avec Arcésilas IV comme il l'avait fait avec Hiéron ; il s'est rendu à Cyrène comme il avait été à Syracuse ; et il a plaidé auprès du roi-tyran non pas la cause d'un chef démocratique, mais bien celle d'un aristocrate exilé, auquel allaient toutes ses sympathies.

4° Cyrène n'a pas vécu, comme on l'a cru, en marge du monde hellénique, dans un relatif isolement. Au contraire, dès la seconde moitié du VIe siècle, nous la voyons participer activement à la vie des autres cités grecques. Elle est unie à elles par un commerce maritime fondé sur l'exportation de ses produits agricoles et des relations particulièrement étroites s'établissent avec Athènes. Aussi n'y a-t-il pas lieu d'insister sur le caractère dorien de Cyrène. La colonie, certes, reste dorienne par sa langue, mais cela ne l'empêche pas de s'ouvrir largement aux influences attiques, qui sont particulièrement sensibles dans le domaine de l'art. La civilisation de Cyrène évolue parallèlement à celle de la Grèce propre et rien n'autorise à parler à son sujet d'un prétendu « retard colonial ».

5° Enfin il apparaît que sur cette terre d'Afrique l'hellénisme n'a été nullement adultéré au contact des indigènes. Les Libyens, dont nous ne savons rien, sinon qu'ils étaient des sauvages, n'ont exercé sur la civilisation de Cyrène aucune influence appréciable. Quant à l'Égypte, plus éloignée de la Cyrénaïque que ne l'était la Grèce propre, elle a fort peu donné à Cyrène. Ce que les Cyrénéens lui ont emprunté, à savoir principalement le nom et les cornes d'Ammon, ils l'ont assimilé d'une façon si complète qu'ils en ont fait leur propre bien, en l'intégrant parfaitement aux traditions

religieuses de la Grèce. Ainsi, pas plus que de « retard colonial », on ne doit parler à Cyrène de « civilisation mixte ».

Les Grecs, après de longues hésitations, ont débarqué, vers le troisième quart du VIIe siècle, dans ce canton de la Libye dont le climat rappelle celui de la Grèce. En vérité, cette terre n'était à personne : des bandes nomades y campaient, mais elles n'y avaient pas imprimé leur marque. Les Grecs, sur ce terrain propice, ont pu développer à loisir leur vieille vocation agricole. Par leur labeur, ils ont rendu la terre féconde. Ils l'ont transformée en un grenier, en un jardin. Ils y ont transporté leurs dieux, bâti des villes et des temples. Leurs artistes y ont conçu et exécuté des chefs-d'œuvre. De ce coin reculé du continent africain, perdu au bord de solitudes inhumaines, la colonisation grecque a fait une province riante, un morceau d'Europe, la plus grande, la plus riche et la plus méridionale des îles grecques. Les huit monarques Battiades, avec des fortunes diverses, ont veillé tour à tour sur les prémices de ce long effort. Ils méritent que l'homme d'aujourd'hui, quand il contemple avec mélancolie les vestiges d'un passé en ruines, n'oublie pas tout à fait leurs noms.

ADDENDA ET CORRIGENDA

P. 28. — Les vases attiques découverts en Cyrénaïque ont été récemment étudiés par H. Metzger, *Les représentations dans la céramique attique du IVe siècle*, Paris, 1951.

P. 31. — A la bibliographie générale,on peut ajouter maintenant le livre de Ch. Lacombrade, *Synésios de Cyrène, Hellène et chrétien*, Paris, 1951, où on trouvera rassemblés les renseignements que nous donne Synésios sur l'état de la Cyrénaïque à la fin du IVe et au début du Ve siècle.

P. 71 sq. — J. Defradas vient de publier (*REG*, 65, 1952, p. 289-311) un article sur le *culte des Anténorides à Cyrène*, au début duquel il reprend les arguments de Malten sur une prétendue « précolonisation » en Cyrénaïque. On a vu que ces arguments n'ont pas valeur de preuve. Étudiant les vers 82-88 de la *Ve Pythique*, J. Defradas estime que les mots δέκονται θυσίαισιν font allusion à des théoxénies en l'honneur des héros troyens. Je l'admettrais volontiers (cf. *supra*, p. 279, n. 5). Toutefois, contrairement à J. Defradas, je maintiendrais que ces cérémonies, si elles eurent lieu, évoquaient dans l'esprit des Cyrénéens la réception effective des Anténorides par Battos et ses compagnons. Une tradition « épique », projetant dans le domaine du mythe le souvenir de la colonisation du VIIe siècle, me semble bien attestée à côté de la tradition « historique » rapportée par Hérodote.

P. 94, l. 6. — Lire : *Phoibos Apollon*...

P. 97, n. 2, l. 4. — Après Ἀριστοτέλης, ajouter la référence *SEG*, IX, 189.

P. 103, n. 3. — Sur les protomés archaïques de griffon, cf. maintenant Ulf Jantzen, *Die Bedeutung der Greifenprotomen aus dem Heraion von Samos*, dans *Festschrift für Hans Jantzen*, Berlin, 1951, p. 26 sq.

P. 132. — Ce croquis de situation est établi d'après *Die Antike*, 19, 1943, p. 168, fig. 5. L'équidistance des courbes est de 25 mètres. Les hachures obliques autour du temple d'Apollon, de l'Agora et du Forum indiquent les principales régions explorées par les fouilleurs italiens.

P. 154, ligne 7, et p. 269. — Le mot τεταγμένον est une heureuse conjecture de Legrand à la place de τετραμμένον *vel* ἱδρυμένον des mss.

P. 202, n. 1. — L'ouvrage de G. F. Hill, *Sources of Greek History*, a été réédité en 1950.

P. 203, ligne 22. — Lire : *le riche sanctuaire*.

P. 272. — J. Defradas (*REG*, 65, 1952, p. 295 sq.) considère qu'à Cyrène les Anténorides ne sont qu'une incarnation des Dioscures. Cette assimilation me paraît peu fondée. Les documents attestent à Cyrène un culte des Dioscures comportant des théoxénies. Ils permettent d'autre part de supposer qu'on y célébrait un culte héroïque des Anténorides, qui lui aussi comportait sans doute des théoxénies. Mais nous ne sommes pas autorisés pour autant à conclure que ces deux cultes n'en faisaient qu'un. Au contraire, puisque les documents mentionnent séparément tantôt les Dioscures, tantôt les Anténorides, il y a tout lieu de croire qu'il s'agit de deux cultes différents.

P. 277, n. 5. — Pour les *Aitia* de Callimaque, on se reportera désormais à l'édition de R. Pfeiffer, *Callimachus*, I, Oxford, 1949.

P. 286, n. 4. — J. Defradas, *op. cit.*, p. 298 sq., a lui aussi fait le rapprochement entre les Anténorides et les *Akamantes*. Il considère ces héros troyens, qu'il assimile aux Dioscures (cf. *supra*), comme des génies de la navigation.

P. 327, n. 3. — Pour l'architecture de l'Hecatompedon, cf. maintenant H. Riemann, *Der Peisistratidische Athenatempel*, dans *Mitt. des deutsch. arch. Inst.*, 3, 1950, p. 7-39, fig. 1-3.

INDEX GÉNÉRAL

N. B. — Les chiffres renvoient aux pages (texte ou notes). Les passages où le sujet est traité en détail sont indiqués par des chiffres *en italique*.

INDEX DES MOTS GRECS

INDEX DES TEXTES ANCIENS

1. AUTEURS

2. INSCRIPTIONS

TABLE DES ABRÉVIATIONS

N. B. — Bien que la plupart des abréviations employées dans le présent ouvrage soient familières au lecteur français, il a paru bon de grouper ci-dessous, les principales d'entre elles dans une liste alphabétique. Pour de plus amples détails, on consultera la bibliographie donnée *supra*, p. 23 sq.

Abhandl.: *Abhandlungen der... Akademie* (suivi du nom de la ville où siège l'Académie : *Berlin, Heidelberg, München*, etc.).
Afr. It.: *Africa Italiana.*
AJA: *American Journal of Archaeology.*
Annuario: *Annuario della Scuola Archeologica di Atene.*
AR: J. H. Breasted, *Ancient Records of Egypt.*
Arch. Ephem.: Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς.
Ath. Mitt.: *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts, Athenische Abteilung.*
ÄZ: *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde.*
BCH: *Bulletin de correspondance hellénique.*
BIFAO: *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale.*
BMC: *Catalogue of the Greek Coins in the British Museum* (suivi du nom de la région étudiée : *Cyrenaica, Lycia*, etc.).
Br.-Br. : Brunn-Bruckmann, *Denkmäler griechischer und römischer Skulptur*, (suivi du n° de la planche).
BSA: *Annual of the British School of Archaeology at Athens.*
Bull. Arch. Inst. Amer.: *Bulletin of the Archaeological Institut of America.*
CIG: *Corpus inscriptionum graecarum.*
CRAI: *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus des séances.*
CUF: *Collection des Universités de France* (*vulgo* « Collection G. Budé »).
CVA: *Corpus vasorum antiquorum.*
DA: Daremberg-Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*
Discoveries: E. A. Smith-R. M. Porcher, *History of the Recent Discoveries at Cyrene.*
Documenti: *Documenti antichi dell'Africa Italiana.*
Encycl. Phot. Art: *Encyclopédie photographique de l'art.*
F. Gr. Hist.: F. Jacoby, *Die Fragmente der griechischen Historiker.*
FHG: C. et Th. Müller, *Fragmenta historicorum graecorum.*
GGM: C. Müller, *Geographici graeci minores.*
Gött. Gel. Anz.: *Göttingische Gelehrte Anzeigen.*
IG: *Inscriptiones Graecae.*

Jahrbuch ou *Jahrb.*: *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*. La mention *Anz.* se réfère à l'*Archäologischer Anzeiger*, supplément du *Jahrbuch*, qui comporte une pagination spéciale (par colonnes).
JEA: *Journal of Egyptian Archaeology*.
JHS: *Journal of Hellenic Studies*.
Journ. intern. arch. num.: *Journal international d'archéologie numismatique*.
Mém. IFAO: *Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*.
Mitt. des deutsch. arch. Inst.: *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts*, I (1948) sq.
Mon. Piot.: *Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Fondation E. Piot*.
Nach. Gött. Ges. Wiss.: *Nachrichten der Göttinger Gesellschaft der Wissenschaften*.
Not. Arch.: *Notiziario Archeologico*.
Œst. Jahreshefte: *Jahreshefte des österreichischen archäologischen Instituts*.
PERNIER, *Il Tempio...*: L. PERNIER, *Il Tempio e l'Altare di Apollo a Cirene*, Bergame, 1935.
PICARD (Ch.), *Manuel*: Ch. PICARD, *Manuel d'archéologie grecque. La sculpture*, Paris, 1935 sq.
RA: *Revue archéologique*.
RE: PAULY-WISSOWA-KROLL, *Realencyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft*. Les tomes de la seconde série *(R à Z)* sont désignés par l'adjonction de la lettre A au nº du tome : I A, II A, etc.
REA: *Revue des études anciennes*.
REG: *Revue des études grecques*.
Rendic. Lincei: *Rendiconti della R. Accademia dei Lincei*.
Rev. Phil.: *Revue de philologie*.
Rhein. Mus.: *Rheinisches Museum*.
Riv. Fil. class.: *Rivista di Filologia classica*.
Röm. Mitt.: *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts, Römische Abteilung*.
ROSCHER, *Lexicon*: W. H. ROSCHER, *Lexicon der griechischen und römischen Mythologie*.
SB: *Sitzungsberichte der... Akademie* (suivi du nom de la ville où siège l'Académie : *Berlin, München*, etc.).
SCHWYZER : Ed. SCHWYZER, *Dialectorum graecarum exempla epigraphica potiora*, Leipzig, 1923.
SEG: *Supplementum epigraphicum graecum*.
SGDI: H. COLLITZ-F. BECHTEL, *Sammlung der griechischen Dialektinschriften*.
Syll.: W. DITTENBERGER, *Sylloge inscriptionum graecarum*, 3ᵉ éd., 1915-21.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

I. FIGURES DANS LE TEXTE

II. PLANCHES HORS-TEXTE[1]

Pl. I : Types de Libyens.
1. Peinture du tombeau de Séti I : d'après Capart, *Les débuts de l'art en Égypte*, p. 43, fig. 19.
2. Antée (Cratère d'Euphronios) : photo Alinari.
3. Portrait en bronze (British Museum) : d'après Laurenzi, *Ritratti greci*, pl. X, nº 29.
4. Portrait en marbre (Cyrène) : photo EFA.

Pl. II : 1. Site de Ptolémaïs (photo EFA).
2. Derna (photo EFA).

Pl. III : 1. Cyrène : le paysage des « collines » (photo EFA).
2. Cyrène : vue vers le Nord-Ouest (photo EFA).

Pl. IV : Le ravin de l'Ouadi-bil-Ghadir (photos EFA).
1. Vue vers le Nord-Ouest.
2. Vue vers le Sud-Est.
3. Débouché vers le Nord.

Pl. V : La région de Cyrène (d'aprés la carte italienne au 1/50.000ᵉ). L'équidistance des courbes est de 10 mètres (photo Bibliothèque Nationale).

Pl. VI : La coupe d'Arcésilas (Cabinet des Médailles) : photo Giraudon.

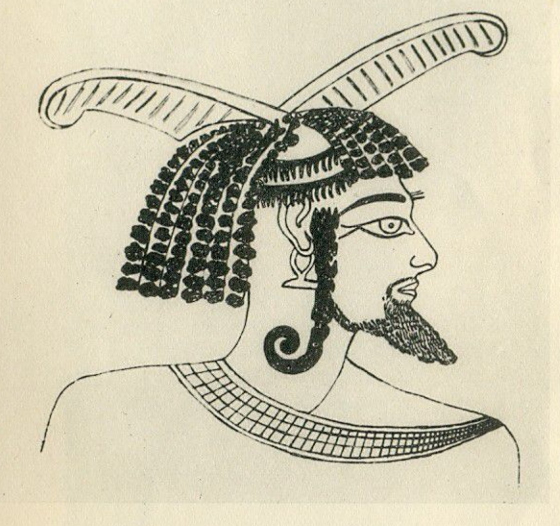
Pl. VII : 1. La *tholos* du Fondateur (photo USC).
2. Tombes rupestres sur la route d'Apollonia (photo USC).

Pl. VIII : 1. La nécropole Nord (photo EFA).
2. Chapelles funéraires et sarcophages dans la nécropole Nord (photo EFA).

(1) Le sigle USC *(Ufficio Scavi Cirene)* désigne les photographies du Service archéologique italien. J'en dois la communication à la généreuse obligeance de M. Gennaro Pesce. Le sigle EFA désigne les photographies que j'ai prises sur place en 1947. Elles font partie des collections de l'École française d'Athènes.

TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMERIE A. BONTEMPS, LIMOGES
Dépôt légal : 4e trimestre 1953

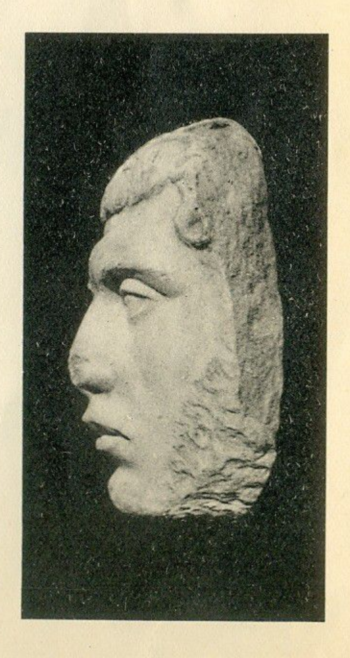


1. Peinture du tombeau de Séti I.

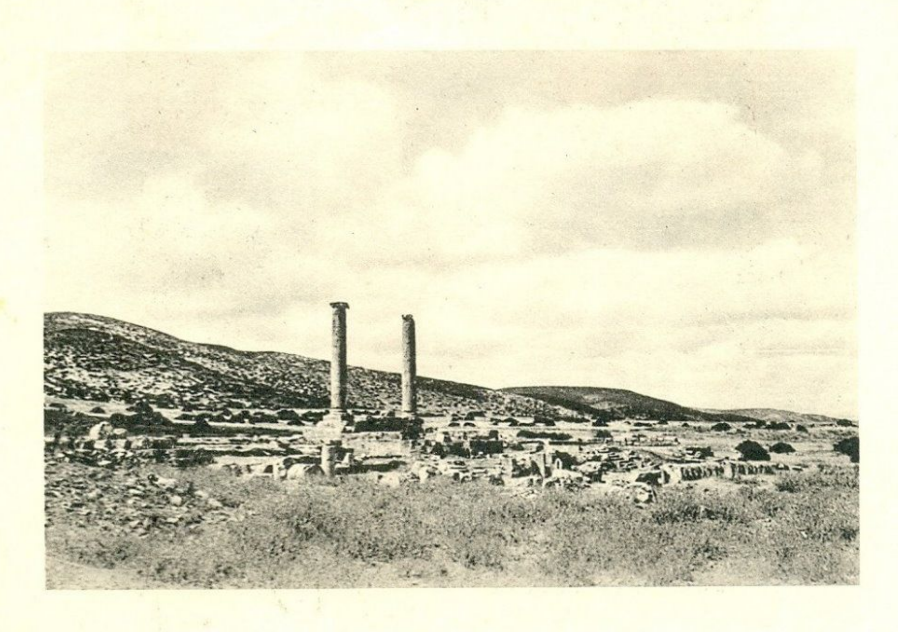
2. Antée (cratère d'Euphronios).



3. Portrait en bronze (British Museum).



4. Portrait en marbre (Cyrène).



1. Site de Ptolémaïs (Tolméta).



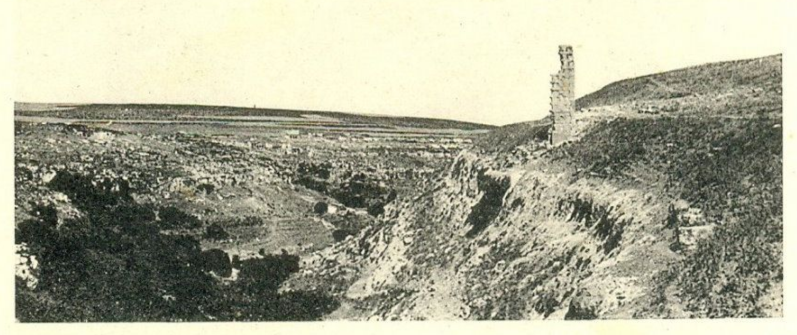
2. Derna.



1. Cyrène : le paysage des « collines ».



2. Cyrène : vue vers le Nord-Ouest.



1. Vue vers le Nord-Ouest.



2. Vue vers le Sud-Est.

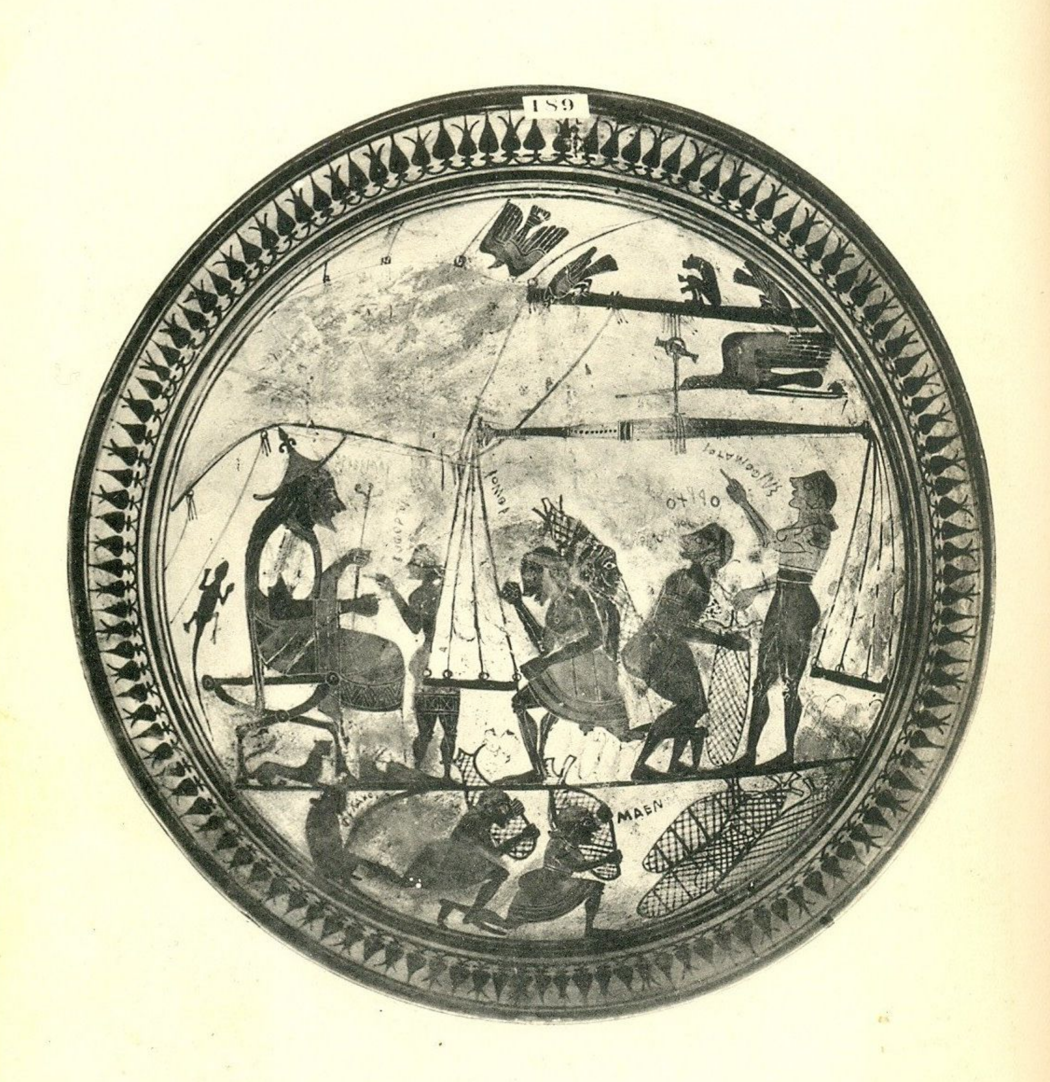


3. Débouché vers le Nord.

Le ravin de l'Ouadi-bil-Ghadir.

La région de Cyrène (d'après la carte italienne au 1/50.000e).

Échelle : 1 2 3 4 5km



La coupe d'Arcésilas (Cabinet des Médailles).



1. La *tholos* du Fondateur.



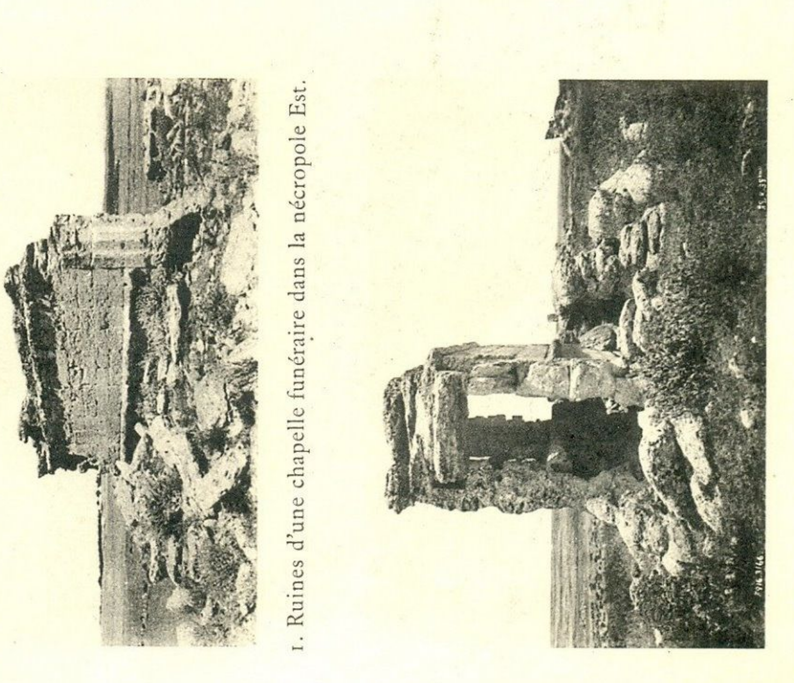
2. Tombes rupestres sur la route d'Apollonia.



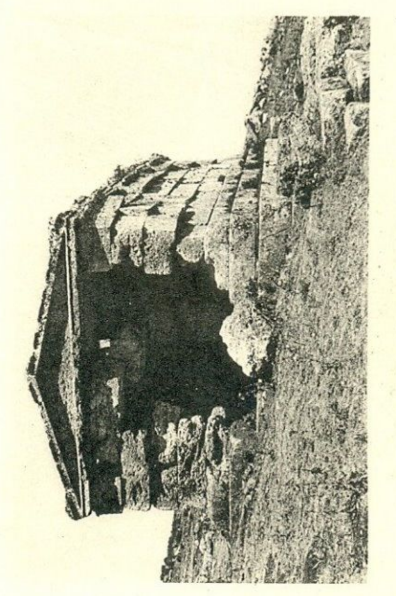
1. La nécropole Nord.



2. Chapelles funéraires et sarcophages dans la nécropole Nord.



1. Ruines d'une chapelle funéraire dans la nécropole Est.



2. Chapelle funéraire dans la nécropole Ouest.

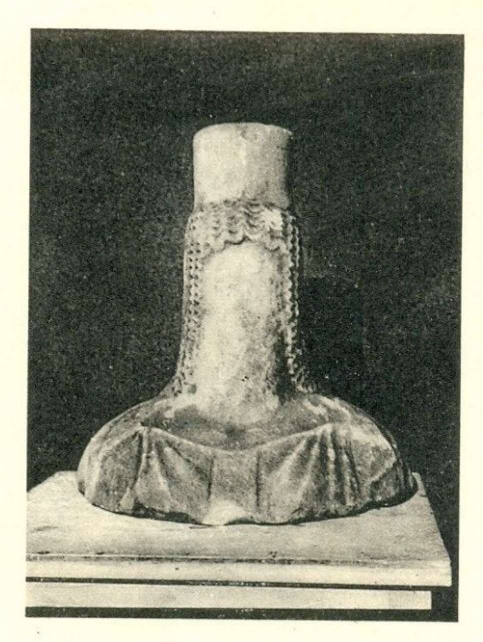
3. Chapelle funéraire à demi ruinée (nécropole Est).



4. Buste funéraire dans les ruines d'un tombeau.



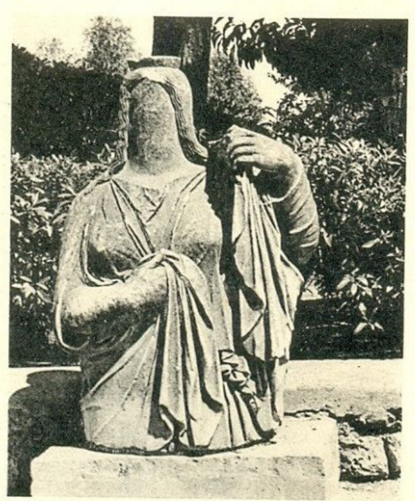
1



2



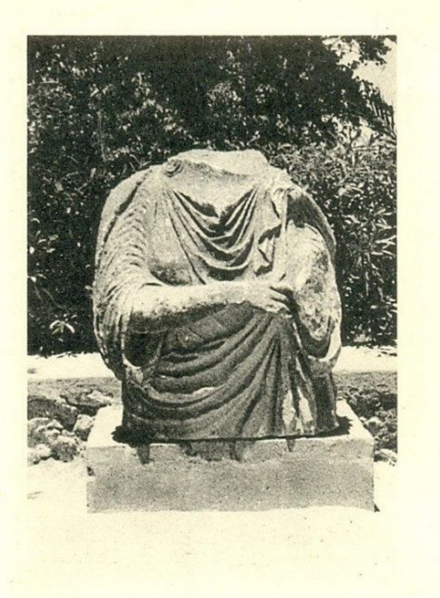
3



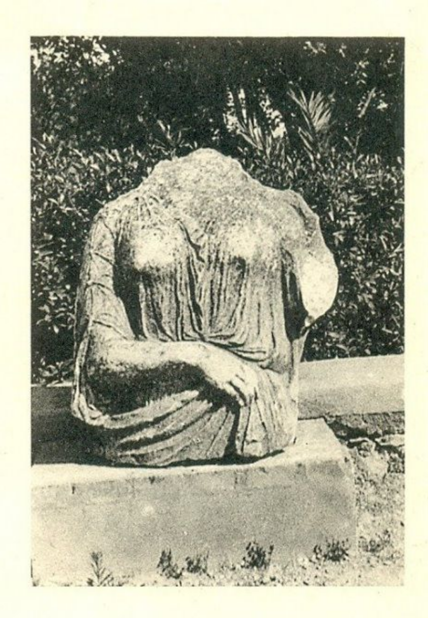
4



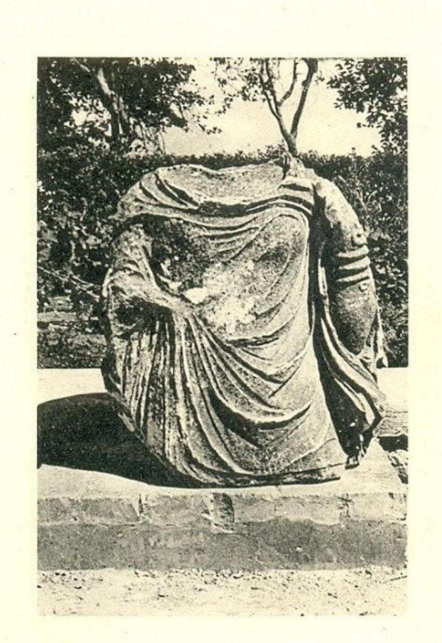
Bustes funéraires aniconiques.



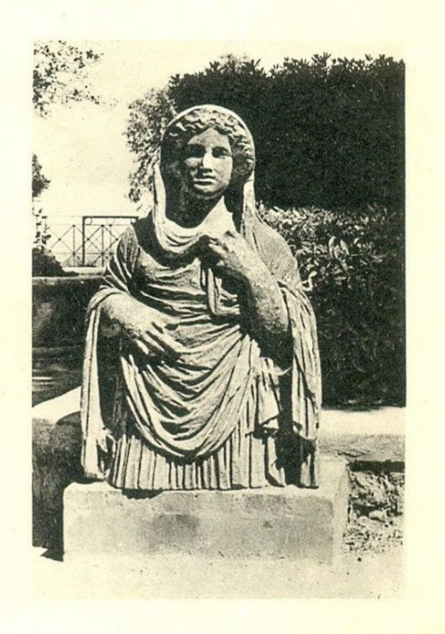
1



2



3

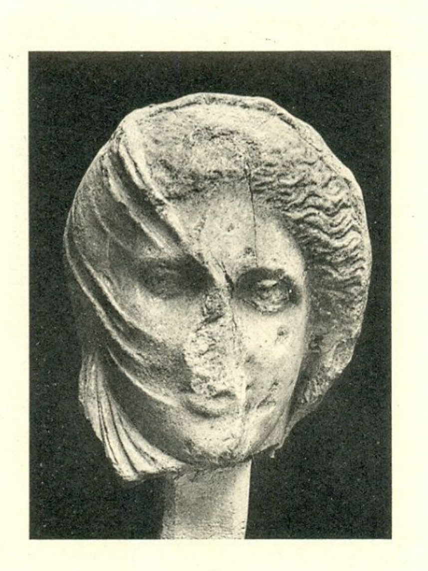


4

Bustes funéraires d'époque classique.



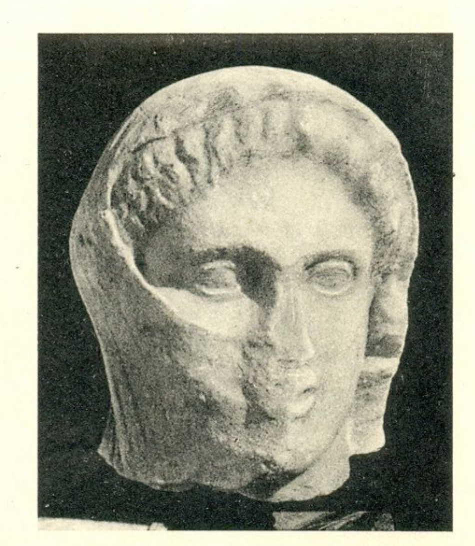
1



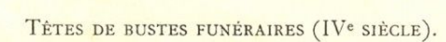
2



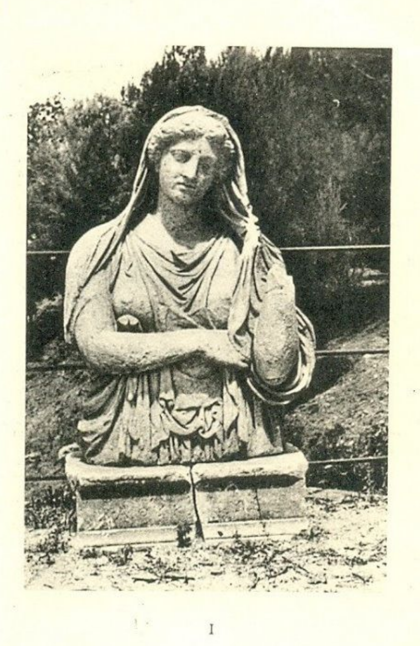
3



4



Têtes de bustes funéraires (IV[e] siècle).



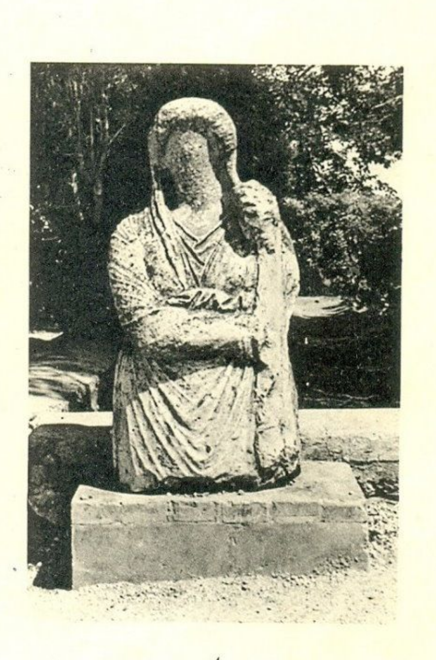
1



2

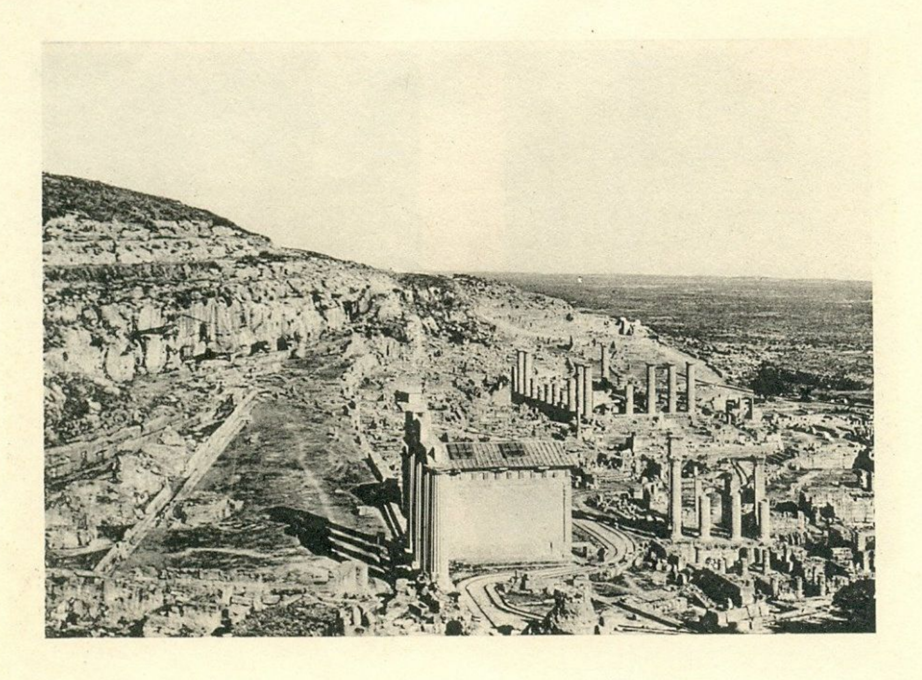


3



4

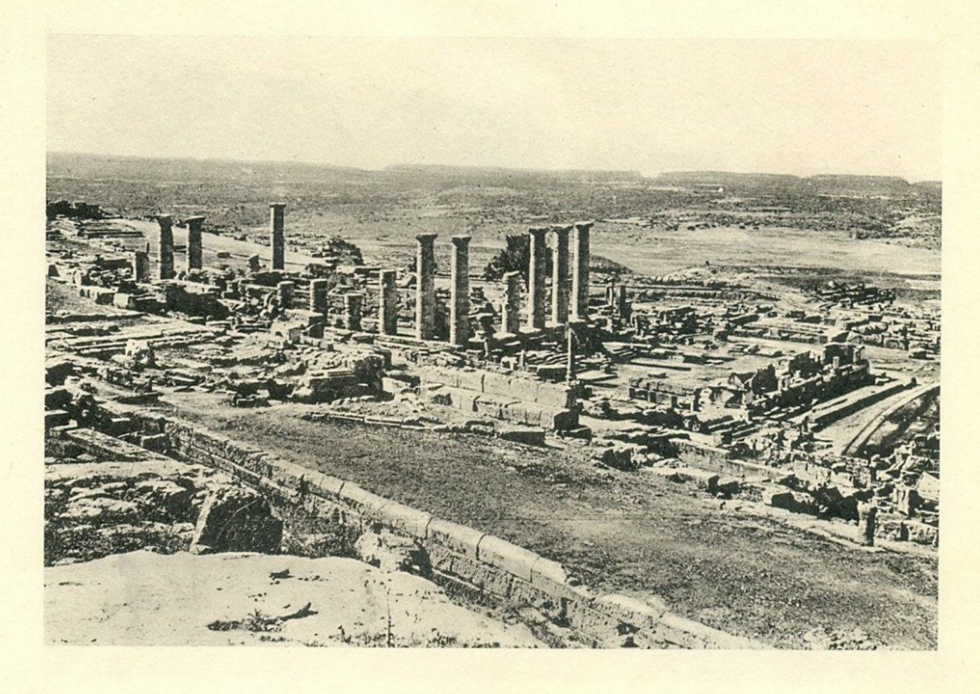
Bustes funéraires d'époque hellénistique et romaine.



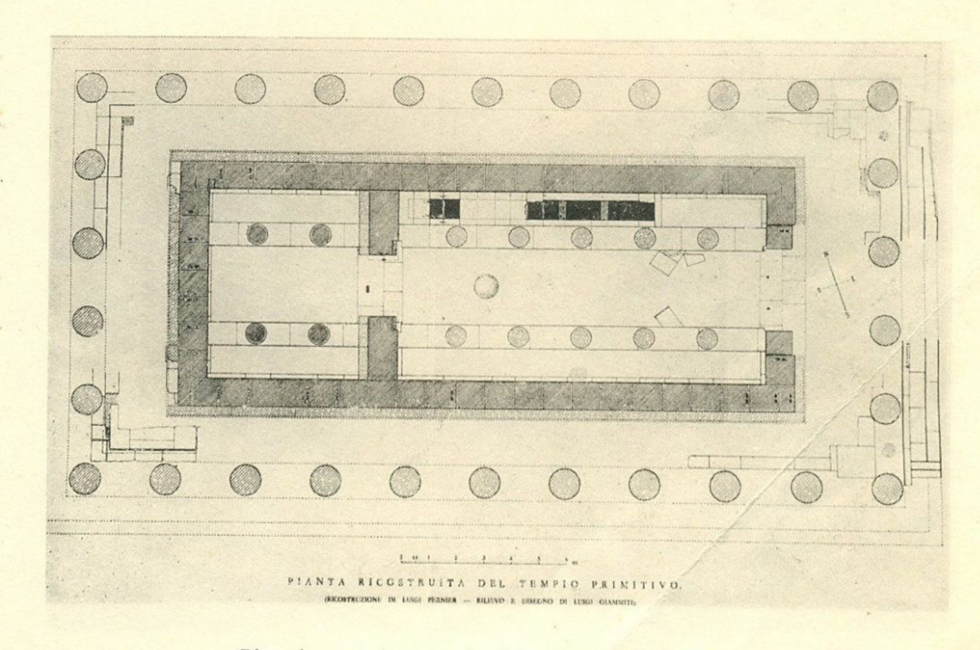
1. Le sanctuaire d'Apollon vu de l'Est.



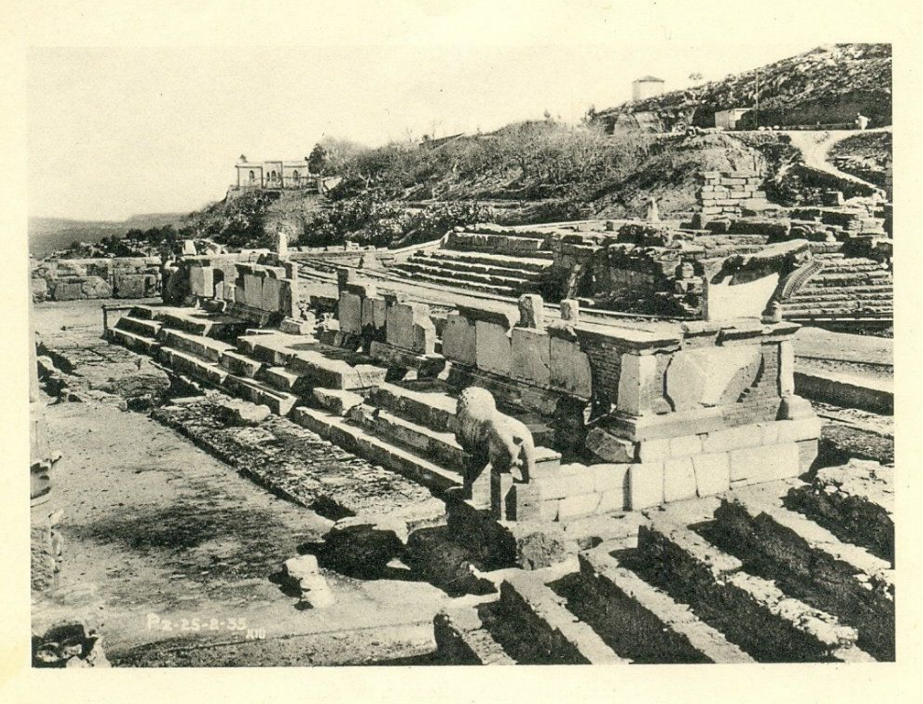
2. La source d'Apollon.



1. Le temple d'Apollon vu du Sud.



2. Plan du premier temple d'Apollon (d'après Pernier).



1. Le grand autel d'Apollon.



2. La voie sacrée.



1. Vue plongeante prise de la colline orientale.



2. Vue vers l'Ouest.

L'aire sacrée d'Artémis.



1. Vue depuis l'extrémité inférieure de la voie sacrée.

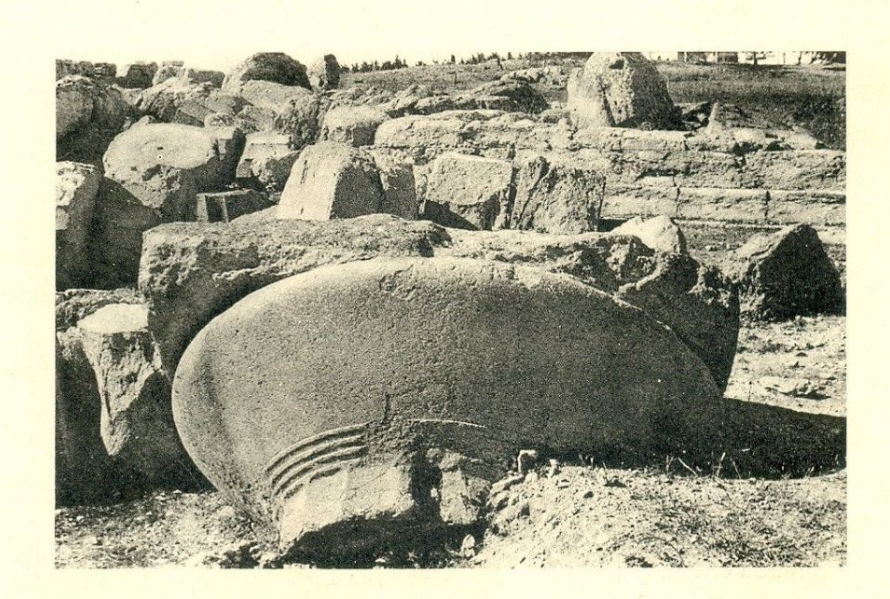


2. Les bains souterrains.

L'aire sacrée d'Artémis.



1. La colonnade écroulée.



2. Chapiteau de la *péristasis*.

Le grand temple de Zeus.



1. Le silphion.



2. Le « fruit » du silphion.



3. Héraclès et une Hespéride.







4. 5. 6. Tête de Zeus Ammon.



7. Hermès cornu au diadème.

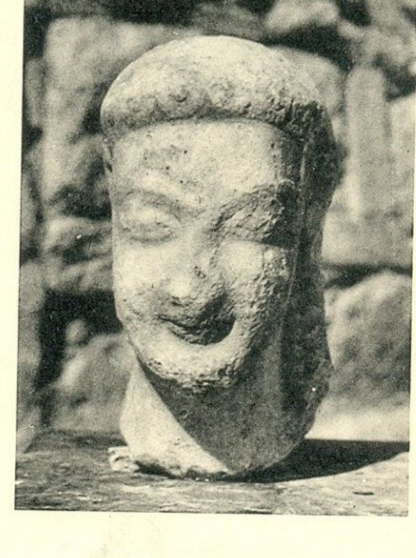


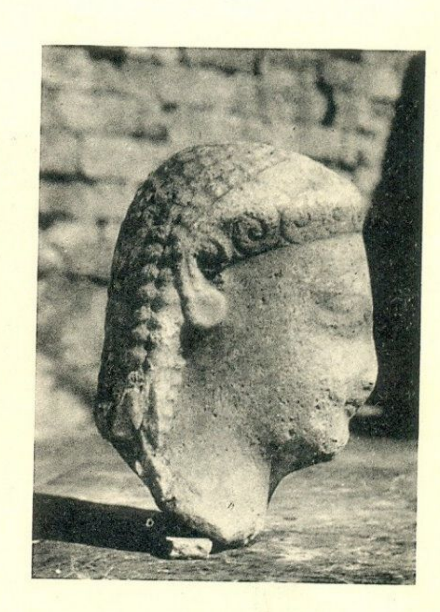
8. Hermès cornu.



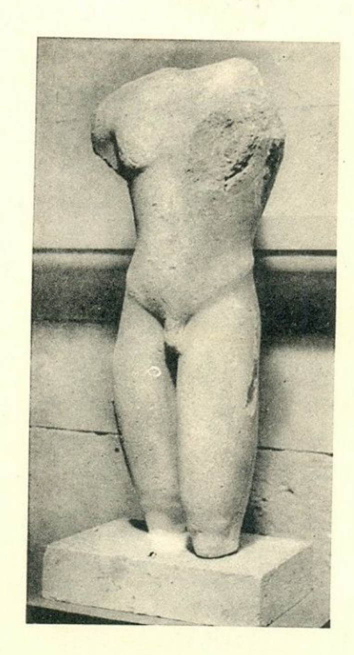
9. La borne de l'hippodrome.

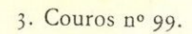
MONNAIES DE CYRÈNE.



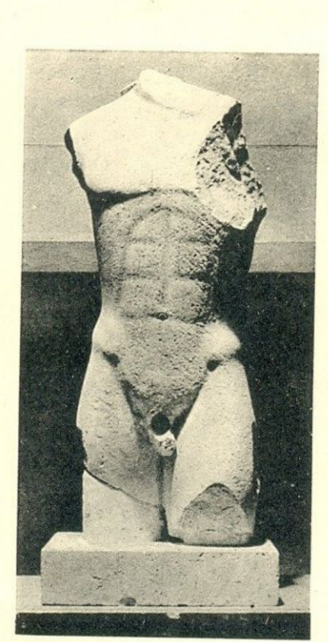


1. 2. Tête de couros.

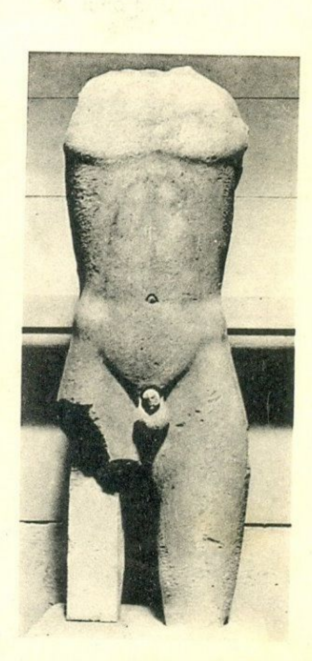




3. Couros nº 99.

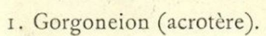


4. Couros nº 98.

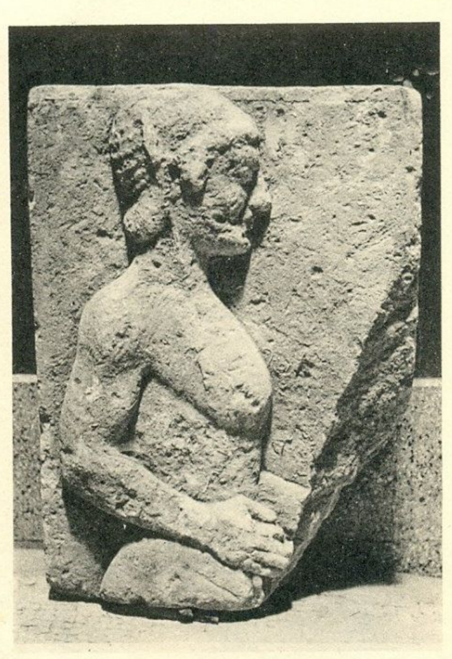


5. Couros nº 95.





1. Gorgoneion (acrotère).



2. Stèle funéraire au guerrier.



3. Bas-relief à sujet médical.

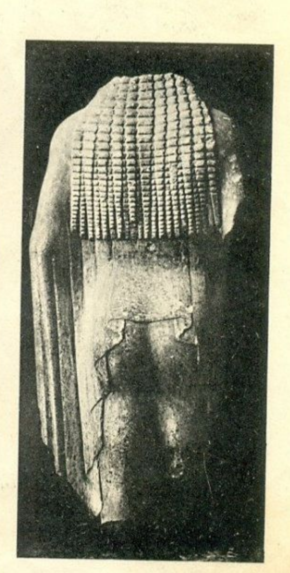


1. Les corés A et B.

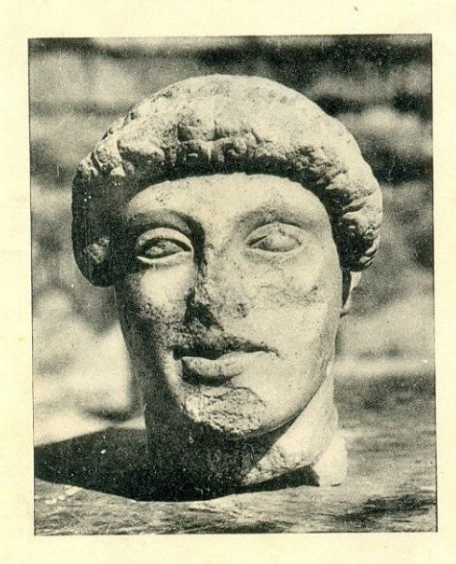




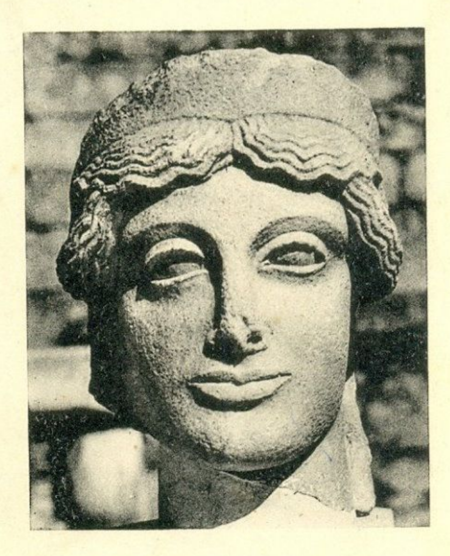
2. 3. La coré B.



4. La coré B vue de dos.



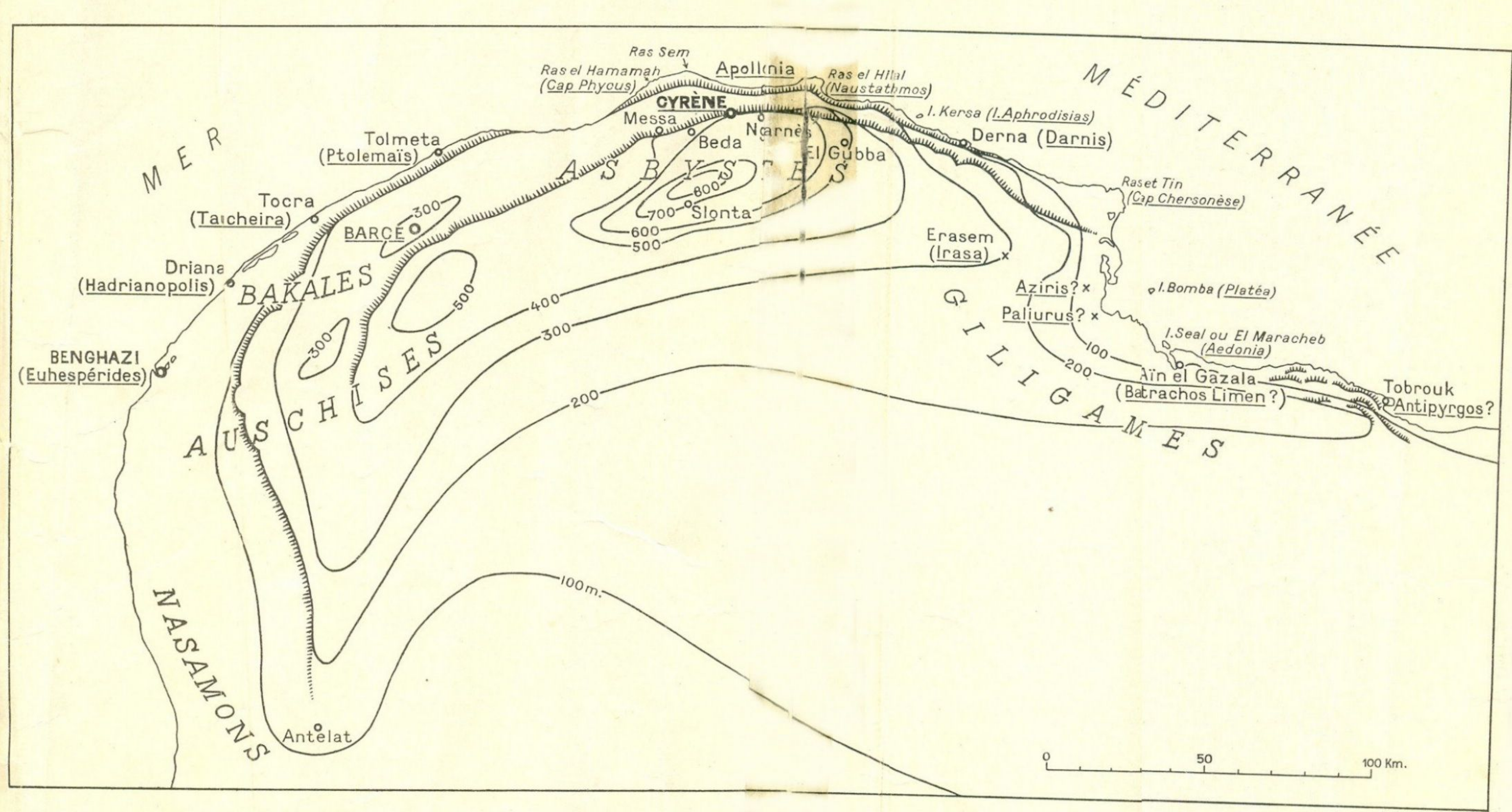
1. Tête d'éphèbe.



2. Tête féminine au diadème.

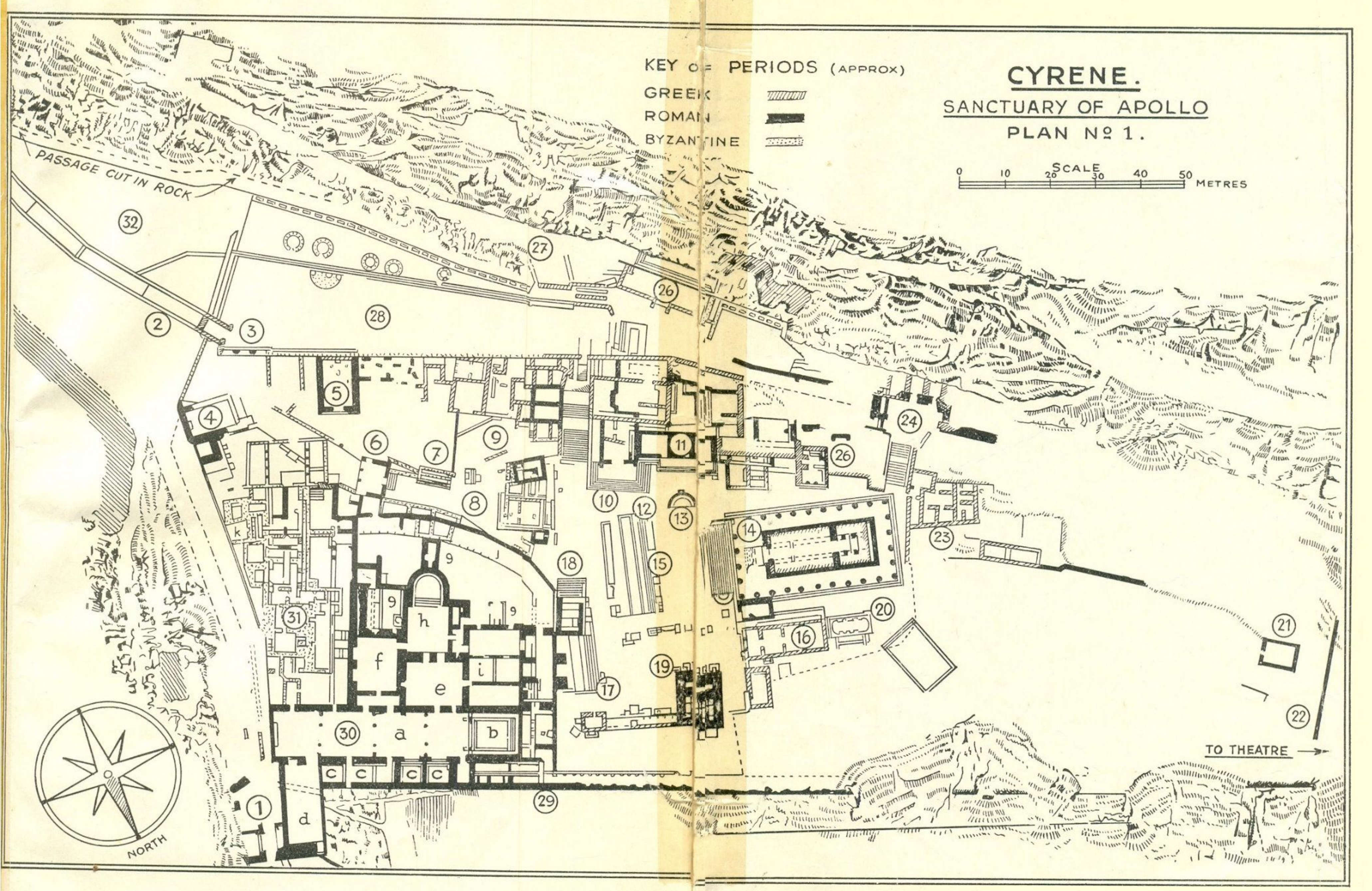


3. 4. Portrait d'Arcésilas IV.



La Cyrénaïque antique.

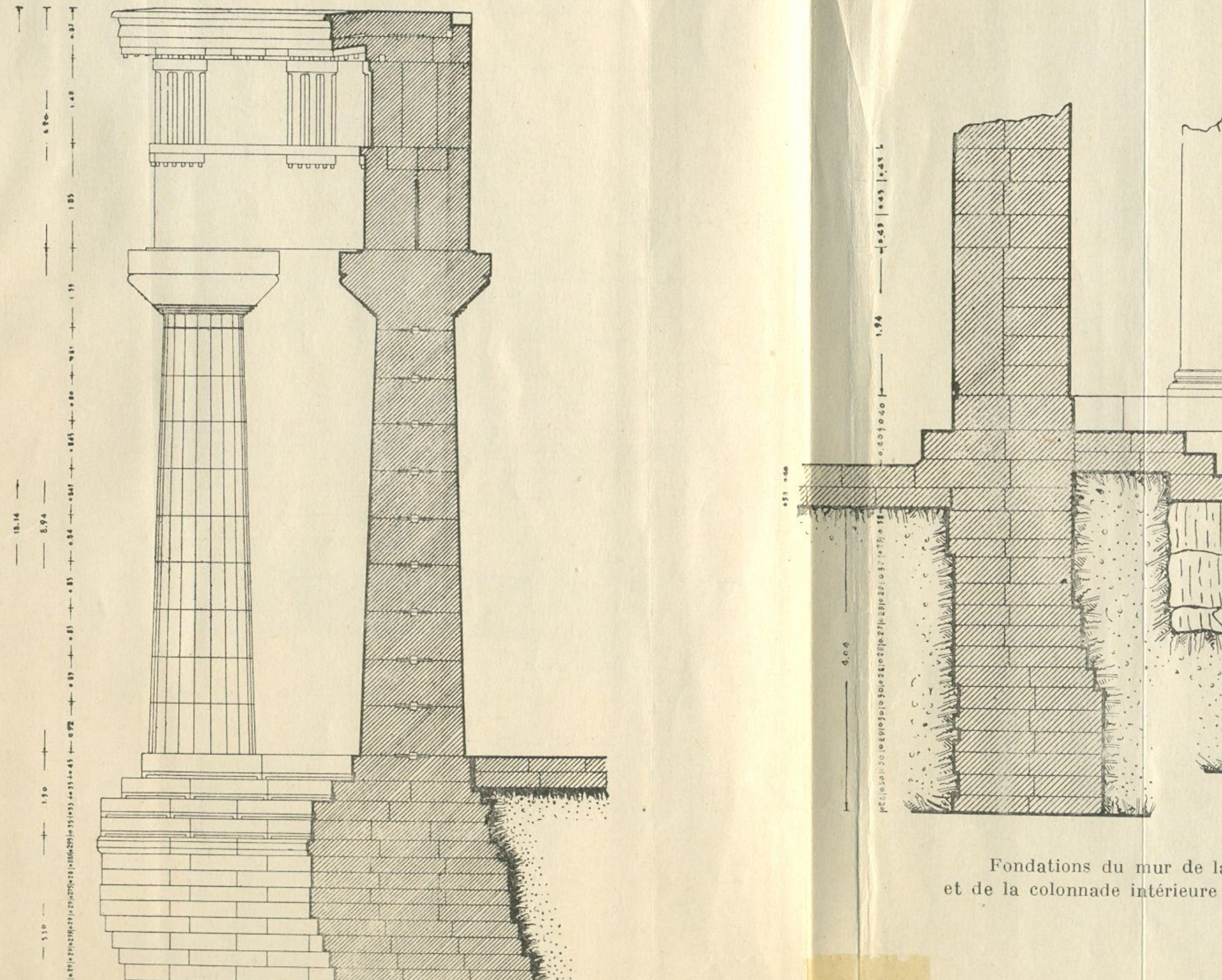
Les noms antiques sont soulignés : ex. Darnis, Platéa.
Sont écrits en lettres droites, les noms de localités (villes ou villages) : ex. Tocra.
Sont écrits en lettres penchées, les noms géographiques : ex. Ras et Tin.
Sont écrits en grandes capitales penchées les noms de peuplades libyennes : ex. NASAMONS.



Sanctuaire d'Apollon (Plan Hyslop.).

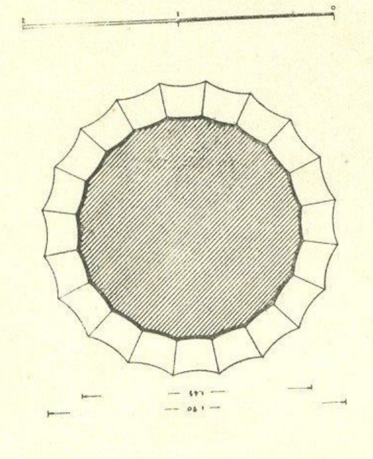
2. Voie sacrée. 3. Propylées du sanctuaire. 4. Temple d'Aphrodite. 5. Strategeion. 14. Apollonion. 15. Autel d'Apollon. 16. Artemision. 17. Autel d'Artémis. 18. Dioscourion. 26. Source d'Apollon. 27. Chemin de Battos. 28. Esplanade publique et abreuvoirs. 29. *Analemma* soutenant la terrasse. 30. 31. Thermes d'époque romaine. 32. Aire sacrée d'Artémis.

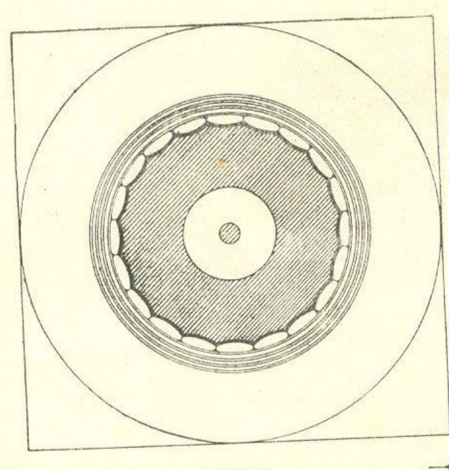
TEMPLE DE ZEUS

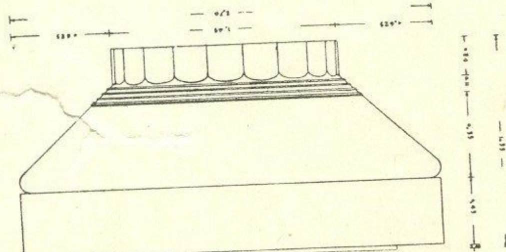


Ordre de la péristasis.

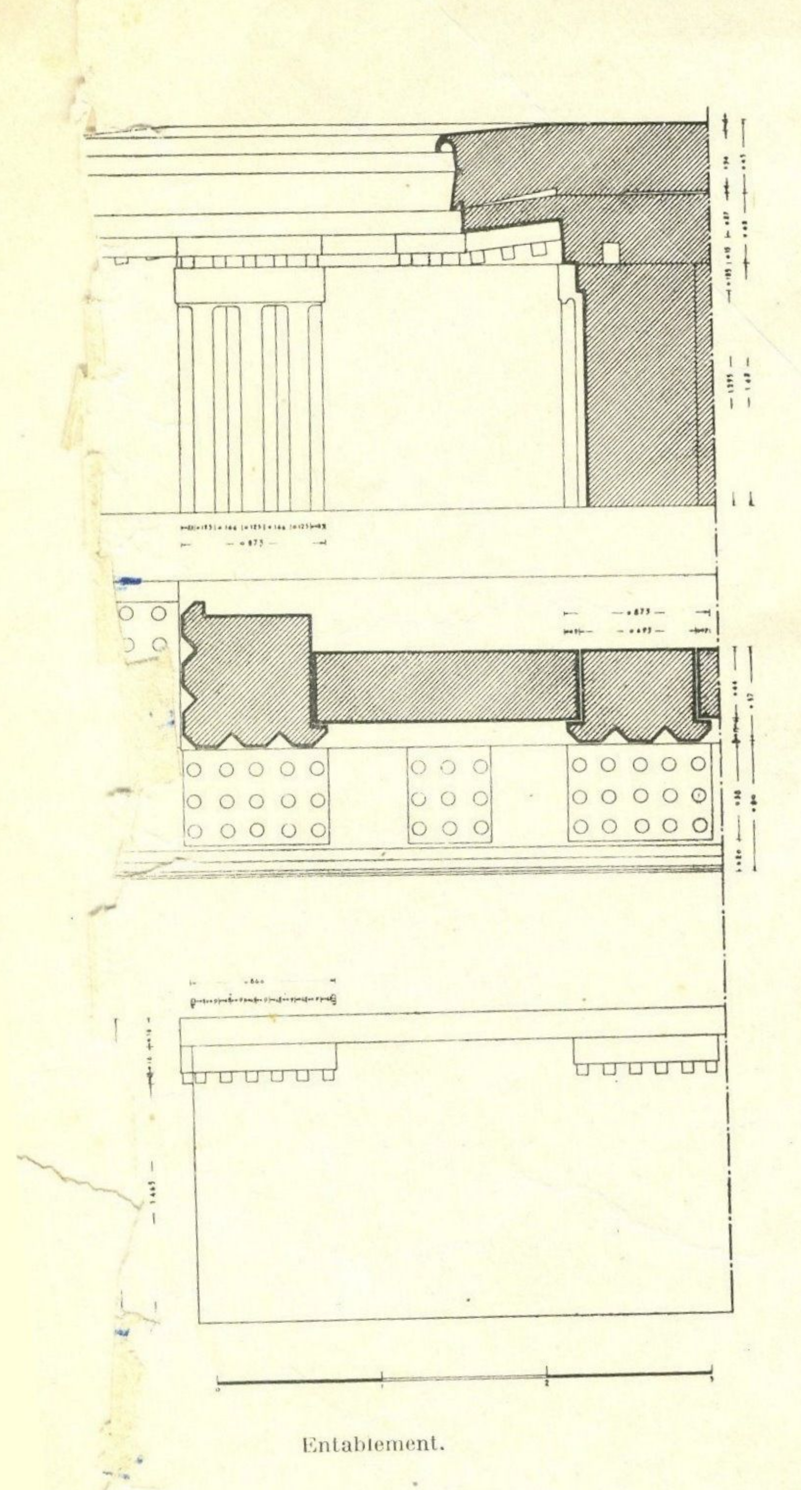
Fondations du mur de la cella (à g.)
et de la colonnade intérieure primitive (à dr.).







lonne de la péristasis.



Entablement.